

Ausonius Éditions - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

Travaux d'Archéologie Funéraire

– Thanat'Os 4 –

**Les espaces funéraires
de l'habitat groupé des Ruelles,
à Serris (Seine-et-Marne)
du VII^e au XI^e s.**

**Modes d'inhumation, organisation,
gestion et dynamique**

Catalogue analytique des tombes

2

Frédérique Blaizot

Bordeaux
2017

Liste des figures du catalogue

Catalogue analytique des tombes 600 à 699

Fig. 214. Sépultures 601 et 602. Clichés : F. Gentili (Inrap)	595
Fig. 215. Sépultures 603 et 604. Clichés : F. Gentili (Inrap)	597
Fig. 216. Sépultures 605 et 606. Clichés : F. Gentili (Inrap)	600
Fig. 217. Sépultures 607 et 608. Clichés : F. Gentili (Inrap)	602
Fig. 218. Sépultures 609 et 611. Clichés : F. Gentili (Inrap)	605
Fig. 219. Sépultures 612 et 613. Clichés : F. Gentili (Inrap)	609
Fig. 220. Sépulture 614 (pillée). Clichés : F. Gentili (Inrap)	611
Fig. 221. Sépultures 615 et 616. Clichés : F. Gentili (Inrap)	613
Fig. 222. Sépultures 617 et 618. Clichés : F. Gentili (Inrap)	617
Fig. 223. Sépultures 619 et 621, amas us 622. Clichés : F. Gentili (Inrap)	619
Fig. 224. Sépultures 620 et 657. Clichés : F. Gentili (Inrap)	621
Fig. 225. Sépultures 626 et 627. Clichés : F. Gentili (Inrap)	627
Fig. 226. Sépultures 628 et 629. Clichés : F. Gentili (Inrap)	630
Fig. 227. Sépultures 630 et 631. Clichés : F. Gentili (Inrap)	633
Fig. 228. Sépultures 632 et 633. Clichés : F. Gentili (Inrap)	636
Fig. 229. Sépultures 634 et 635. Clichés : F. Gentili (Inrap)	639
Fig. 230. Sépultures 636 et 637. Clichés : F. Gentili (Inrap)	641
Fig. 231. Sépultures 638 et 639. Clichés : F. Gentili (Inrap)	644
Fig. 232. Sépultures 640 et 641. Clichés : F. Gentili (Inrap)	647
Fig. 233. Sépultures 642 et 643. Clichés : F. Gentili (Inrap)	649
Fig. 234. Sépultures 644 et 645. Clichés : F. Gentili (Inrap)	651
Fig. 235. Sépultures 646 et 647. Clichés : F. Gentili (Inrap)	654
Fig. 236. Sépultures 648 et 649. Clichés : F. Gentili (Inrap)	657
Fig. 237. Sépultures 650 et 651. Clichés : F. Gentili (Inrap)	660



Fig. 238. Sépultures 653 et 656. Clichés : F. Gentili (Inrap)	662
Fig. 239. Sépultures 658 et 660. Clichés : F. Gentili (Inrap)	667
Fig. 240. Sépulture 659. Clichés : F. Gentili (Inrap)	669
Fig. 241. Sépultures 661 et 662. Clichés : F. Gentili (Inrap)	672
Fig. 242. Sépultures 663 et 666. Clichés : F. Gentili (Inrap)	674
Fig. 243. Sépulture 665 et ossements us 664. Clichés : F. Gentili (Inrap)	677
Fig. 244. Sépultures 667 et 668. Clichés : F. Gentili (Inrap)	681
Fig. 245. Sépultures 669 et 670. Clichés : F. Gentili (Inrap)	684
Fig. 246. Sépultures 671 et 672. Clichés : F. Gentili (Inrap)	686
Fig. 247. Sépultures 673 et 675. Clichés : F. Gentili (Inrap)	688
Fig. 248. Sépulture 676. Clichés : F. Gentili (Inrap)	692
Fig. 249. Sépulture 677 et ossements us 678. Clichés : F. Gentili (Inrap)	694
Fig. 250. Sépultures 679 et 680. Clichés : F. Gentili (Inrap)	697
Fig. 251. Sépultures 681 et 682. Clichés : F. Gentili (Inrap)	700
Fig. 252. Sépultures 683 et 684. Clichés : F. Gentili (Inrap)	702
Fig. 253. Sépultures 685 et 686. Clichés : F. Gentili (Inrap)	704
Fig. 254. Sépulture 688 et ossements us 687. Clichés : F. Gentili (Inrap)	706
Fig. 255. Sépultures 689 et 690. Clichés : F. Gentili (Inrap)	709
Fig. 256. Sépultures 691 et 692. Clichés : F. Gentili (Inrap)	712
Fig. 257. Sépultures 694 et 695. Clichés : F. Gentili (Inrap)	714
Fig. 258. Sépultures 696 et 698. Clichés : F. Gentili (Inrap)	716
Fig. 259. Sépultures 699 et 700. Clichés : F. Gentili (Inrap)	720

Catalogue analytique des tombes 700 à 799

Fig. 260. Sépultures 701 et 702. Clichés : F. Gentili (Inrap)	723
Fig. 261. Sépultures 703 et 704. Clichés : F. Gentili (Inrap)	726
Fig. 262. Sépultures 705 et 707. Clichés : F. Gentili (Inrap)	728
Fig. 263. Sépulture 706. Cliché : F. Gentili (Inrap)	730
Fig. 264. Sépultures 708 et 709. Clichés : F. Gentili (Inrap)	734
Fig. 265. Sépultures 710 et 711. Clichés : F. Gentili (Inrap)	737
Fig. 266. Sépultures 712 et 713. Clichés : F. Gentili (Inrap)	739

Fig. 267. Sépultures 715 et 716. Clichés : F. Gentili (Inrap)	742
Fig. 268. Sépulture 717. Clichés : F. Gentili (Inrap)	744
Fig. 269. Sépultures 718 et 719. Clichés : F. Gentili (Inrap)	747
Fig. 270. Sépultures 720 et 721. Clichés : F. Gentili (Inrap)	750
Fig. 271. Sépultures 722, 723 et 724. Clichés : F. Gentili (Inrap)	753
Fig. 272. Sépultures 725 et 726. Clichés : F. Gentili (Inrap)	756
Fig. 273. Sépultures 727 et 729. Clichés : F. Gentili (Inrap)	758
Fig. 274. Sépultures 728 et 743. Clichés : F. Gentili (Inrap)	760
Fig. 275. Sépultures 730 et 731. Clichés : F. Gentili (Inrap)	763
Fig. 276. Sépultures 732 et 733. Clichés : F. Gentili (Inrap)	765
Fig. 277. Sépultures 734 et 736. Clichés : F. Gentili (Inrap)	767
Fig. 278. Sépulture 735. Cliché : F. Gentili ; dessin : F. Blaizot (Inrap)	769
Fig. 279. Sépultures 739 et 740. Clichés polaroïd	773
Fig. 280. Sépultures 741 et 742. Clichés : F. Gentili (Inrap)	776
Fig. 281. Sépultures 744 et 745. Clichés : F. Gentili (Inrap)	780
Fig. 282. Sépultures 746 et 747. Clichés : F. Gentili (Inrap)	783
Fig. 283. Sépultures 748 et 749. Clichés : F. Gentili (Inrap)	786
Fig. 284. Sépultures 750 et 751. Clichés : F. Gentili (Inrap)	789
Fig. 285. Sépultures 753, 758 et 760. Clichés : F. Gentili (Inrap)	792
Fig. 286. Sépultures 752 et 755. Clichés : F. Gentili (Inrap)	795
Fig. 287. Sépultures 756 et 757. Clichés : F. Gentili (Inrap)	798
Fig. 288. Sépultures 759 et 761. Clichés : F. Gentili (Inrap)	801
Fig. 289. Sépultures 762 et 765. Cliché 762 : F. Gentili (Inrap) ; clichés polaroïds : 765	807
Fig. 290. Sépulture 764 et us 763. Clichés : F. Gentili (Inrap)	810
Fig. 291. Sépulture 766 et 767. Cliché 767 : F. Gentili (Inrap) ; cliché 766 : polaroïd	814
Fig. 292. Sépultures 768 et 770. Clichés : F. Gentili (Inrap)	817
Fig. 293. Sépultures 771, us 779 et 772. Clichés : F. Gentili (Inrap)	820
Fig. 294. Sépultures 773 et 775. Clichés : F. Gentili (Inrap)	824
Fig. 295. Sépultures 776, us 777 et 778. Clichés : F. Gentili (Inrap)	827
Fig. 296. Sépultures 782 et 783. Clichés : F. Gentili (Inrap)	831
Fig. 297. Sépultures 784 et 785. Cliché 785 : F. Gentili (Inrap) ; cliché 784 : polaroïd	834
Fig. 298. Sépultures 786 et 787. Clichés : F. Gentili (Inrap)	837
Fig. 299. Sépultures 788 et 791. Clichés : F. Gentili (Inrap)	839
Fig. 300. Sépultures 789 et us 793. Clichés : F. Gentili (Inrap)	841

Fig. 301. Sépultures 792 et us 790. Clichés : F. Gentili (Inrap)	843
Fig. 302. Sépultures 799 et us 798. Clichés : F. Gentili (Inrap)	849

Catalogue analytique des tombes 800 à 899

Fig. 303. Sépultures 800 et 802. Clichés : F. Gentili (Inrap)	852
Fig. 304. Sépultures 803 et 804. Cliché 803 : F. Gentili (Inrap) ; clichés 804 : polaroïd	855
Fig. 305. Sépultures 806 et 807. Clichés : F. Gentili (Inrap)	858
Fig. 306. Sépultures 808 et 809. Clichés : F. Gentili (Inrap)	860
Fig. 307. Sépultures 810 et 811. Clichés : polaroïds	863
Fig. 308. Sépultures 812 et 813. Clichés : F. Gentili (Inrap)	866
Fig. 309. Sépultures 814 et ossements us 815. Clichés : F. Gentili (Inrap)	868
Fig. 310. Sépulture 816. Clichés : F. Gentili (Inrap)	870
Fig. 311. Sépultures 817 et 818. Clichés : F. Gentili (Inrap)	872
Fig. 312. Sépulture 819. Clichés : F. Gentili (Inrap)	874
Fig. 313. Sépultures 820 et 821. Cliché 820 : F. Gentili (Inrap) ; cliché 821 : polaroïds en l'état	877
Fig. 314. Sépultures 822 et 823. Cliché 822 : F. Gentili (Inrap) ; clichés 823 : polaroïd	881
Fig. 315. Sépultures 824 et 826. Dessin : F. Blaizot (Inrap) ; cliché : polaroïd	884
Fig. 316. Sépultures 825 et 827, us 834. Clichés : F. Gentili (Inrap)	889
Fig. 317. Sépultures 828 et 829. Clichés : F. Gentili (Inrap)	892
Fig. 318. Sépulture 830 et amas us 830-b. Clichés : F. Gentili (Inrap)	895
Fig. 319. Sépultures 831 et 832. Clichés : F. Gentili (Inrap)	898
Fig. 320. Sépultures 833 et 835. Clichés : F. Gentili (Inrap)	900
Fig. 321. Sépultures 836 et 837. Clichés : F. Gentili (Inrap)	904
Fig. 322. Sépultures 838 et 839. Clichés : F. Gentili (Inrap)	908
Fig. 323. Sépultures 840 et 841. Clichés : F. Gentili (Inrap)	910
Fig. 324. Sépultures 842 et 846. Clichés : F. Gentili (Inrap)	913
Fig. 325. Sépultures 848 et 849, ossements us 847. Clichés : F. Gentili (Inrap)	917
Fig. 326. Sépultures 850 et 851. Cliché 850 : F. Gentili (Inrap) ; cliché 851 : polaroïd	920
Fig. 327. Sépultures 852 et 853, ossements us 861. Clichés : F. Gentili (Inrap)	923
Fig. 328. Sépultures 855 et 858. Clichés : F. Gentili (Inrap)	926
Fig. 329. Sépultures 859 et 862, ossements us 860. Clichés : F. Gentili (Inrap)	928

Fig. 330. Sépultures 863 et 864. Clichés : F. Gentili (Inrap)	933
Fig. 331. Sépultures 865 et 866, ossements us 870. Clichés : F. Gentili (Inrap)	935
Fig. 332. Sépultures 867 et 868. Dessin : F. Blaizot, Cliché : F. Gentili (Inrap)	938
Fig. 333. Sépultures 869 et 872. amas us 880 ; Clichés : F. Gentili (Inrap)	940
Fig. 334. Sépultures 873 et 874. Clichés : F. Gentili (Inrap)	945
Fig. 335. Sépulture 876 et amas us 875. Clichés : F. Gentili (Inrap)	949
Fig. 336. Sépulture 877 et sa plaque boucle. Clichés : F. Gentili (Inrap)	951
Fig. 337. Sépulture 878 et amas us 889. Clichés : F. Gentili (Inrap)	954
Fig. 338. Sépultures 879 et 882. Clichés : F. Gentili (Inrap)	956
Fig. 339. Sépulture 883 et ossements us 881. Clichés : F. Gentili (Inrap)	959
Fig. 340. Sépultures 884 et 885. Clichés : F. Gentili (Inrap)	964
Fig. 341. Sépultures 886 et 887. Cliché 887 : F. Gentili (Inrap) ; cliché 886 : polaroid	967
Fig. 342. Sépultures 888 et 890. Clichés : F. Gentili (Inrap)	971
Fig. 343. Sépultures 891 et 893. Clichés : F. Gentili (Inrap)	973
Fig. 344. Sépultures 894 et 895. Clichés : F. Gentili (Inrap)	979
Fig. 345. Sépultures 896 et 897. Clichés : F. Gentili (Inrap)	982
Fig. 346. Sépultures 898 et 899. Clichés : F. Gentili (Inrap)	985

Catalogue analytique des sépultures 900 à 999

Fig. 347. Sépultures 900 et 903. Clichés : F. Gentili (Inrap)	988
Fig. 348. Sépulture 902. Cliché : F. Gentili (Inrap)	990
Fig. 349. Sépultures 904 et 907. Clichés : F. Gentili (Inrap)	993
Fig. 350. Sépultures 905 et 906. Clichés : F. Gentili (Inrap)	996
Fig. 351. Sépultures 908 et 909. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1000
Fig. 352. Sépultures 910 et 911. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1002
Fig. 353. Sépultures 912 et 913. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1005
Fig. 354. Sépultures 914 et 915. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1008
Fig. 355. Sépultures 916 et 917. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1011
Fig. 356. Sépultures 918 et 919. Cliché 919 : F. Gentili (Inrap) ; cliché 918 : polaroid	1014
Fig. 357. Sépultures 920 et 921. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1017
Fig. 358. Sépultures 922 et 923. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1020

Fig. 359. Sépultures 924 et 925. Cliché 924 : F. Gentili (Inrap) ; cliché 925 : polaroïd	1023
Fig. 360. Sépultures 926 et 927. Cliché 926 : F. Gentili (Inrap) ; cliché 927 : polaroïd	1025
Fig. 361. Sépultures 928 et 929. Clichés : polaroïd	1028
Fig. 362. Sépultures 930 et 931. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1030
Fig. 363. Sépultures 932 et 933. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1033
Fig. 364. Sépultures 934 et 935. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1035
Fig. 365. Sépultures 936 et 937. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1037
Fig. 366. Sépulture 938. Cliché : F. Gentili (Inrap)	1039
Fig. 367. Sépulture 939. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1042
Fig. 368. Sépultures 941 et ossements us 940. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1044
Fig. 369. Sépultures 942 et 943. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1047
Fig. 370. Sépultures 944 et 945. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1050
Fig. 371. Sépultures 946 et 947. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1053
Fig. 372. Sépultures 948 et 949. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1056
Fig. 373. Sépultures 950 et 951. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1059
Fig. 374. Sépultures 952 et 953. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1062

Catalogue des groupes sépulcraux dispersés et des sépultures isolées

Fig. 375. Sépultures 1001 et 1002. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1066
Fig. 376. Sépultures 1003 et 1004. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1068
Fig. 377. Sépultures 1005 et 1007. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1071
Fig. 378. Sépultures 1008 et 1009. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1073
Fig. 379. Sépulture 1010. Cliché : F. Gentili (Inrap)	1075
Fig. 380. Sépultures 1011 et 1012. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1078
Fig. 381. Sépultures 1015 et 1016. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1080
Fig. 382. Sépultures 1017 et 1018. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1082
Fig. 383. Sépultures 1019 et 1020. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1084
Fig. 384. Sépultures 1021 et 1022. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1087
Fig. 385. Sépultures 1023 et 1024. Clichés : équipe de fouille	1090
Fig. 386. Sépultures 1025 et 1026. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1092
Fig. 387. Sépultures 1027 et 1028. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1094

Fig. 388. Sépultures 1029 et 1030. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1096
Fig. 389. Sépultures 1031 et 1032. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1098
Fig. 390. Sépulture 1033. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1100
Fig. 391. Sépultures 1034 et 1035. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1102
Fig. 392. Sépultures 1036 et 1037. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1105
Fig. 393. Sépultures 1038 et 1040 Clichés : F. Gentili (Inrap)	1107
Fig. 394. Sépulture 1039. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1109
Fig. 395. Sépultures 1041 et 1048. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1112
Fig. 396. Sépultures 1042 et 1043. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1115
Fig. 397. Sépultures 1044 et 1045. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1117
Fig. 398. Sépultures 1046 et 104. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1119
Fig. 399. Sépulture 1049. Cliché : F. Gentili (Inrap)	1122
Fig. 400. Sépulture 1050. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1124
Fig. 401. Sépultures 1056 et 781. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1126
Fig. 402. Sépulture 1059. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1128
Fig. 403. Sépultures 2036 et 857. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1130
Fig. 404. Sépulture 2377. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1134
Fig. 405. Sépultures 2372 et 2376. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1132
Fig. 406. Sépultures 3187 et 3188. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1138
Fig. 407. Sépultures 3189 et 857. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1140
Fig. 408. Sépultures 3201 et 3463. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1142
Fig. 409. Sépultures 4442 et 5372. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1143
Fig. 410. Sépulture 5375. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1147
Fig. 411. Sépultures 7001 et 7012. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1150
Fig. 412. Sépultures 7018 et 7019. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1153
Fig. 413. Sépultures 7023 et 7025. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1157
Fig. 414. Sépultures 7047 et 7059. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1159
Fig. 415. Sépultures 7060 et 7244. Clichés : F. Gentili (Inrap)	1161
Fig. 416. Sépulture 7246. Cliché : F. Gentili (Inrap)	1163
Fig. 417. Sépultures JS1182 et JS1607. Dessins : F. Blaizot (Inrap)	1165
Fig. 418. Sépulture JS1608. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1167
Fig. 419. Sépulture JS1609. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1169
Fig. 420. Sépulture JS1610. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1171
Fig. 421. Sépulture JS1800. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1174

Fig. 422. Sépulture JS1813. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1177
Fig. 423. Sépulture JS1816. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1179
Fig. 424. Sépulture JS3002. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1181
Fig. 425. Sépulture JS3003. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1183
Fig. 426. Sépulture JS3067. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1186
Fig. 427. Sépulture JS3108. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1188
Fig. 428. Sépulture JS3109. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1191
Fig. 429. Sépulture JS3133. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1194
Fig. 430. Sépulture JS3220. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1196
Fig. 431. Sépulture JS3221. Dessin : F. Blaizot (Inrap)	1198

Catalogue analytique des tombes 600 à 699

Sépulture 600

Fig. 213

Situation : tiers oriental de l'ensemble funéraire (K13). La sépulture est antérieure à SP203, qui entame très légèrement le côté S-E de son extrémité S-O.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,45 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,08 m NGF). Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,62 m et d'une largeur de 1 m. À une profondeur de 0,20 m sous le niveau de décapage, la terre qui comble la sépulture, jusque là homogène, se distingue entre un sédiment gris réparti sur un long trapèze de 2,20 m de longueur S-O/N-E sur une largeur de 0,52 m au S-O et de 0,40 m au N-E. Autour, la terre est proche de l'encaissant, plus faiblement mélanisée, comme celle qui comble la moitié supérieure conservée de la fosse. Le fond de la fosse est plat sur l'axe transversal ; il est également plat sur 1,80 m de longueur en partant du S-O, puis remonte vers le N-E de 0,10 m. Quatre tessons de céramique datés des VIII^e-IX^e s. proviennent du comblement.

Squelette : jeune adulte féminin. Le squelette est incomplet, en raison d'un état de conservation médiocre des éléments spongieux : il manque notamment les os du tarse, quelques extrémités de os longs et une partie des os des mains. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont perturbés, mais les os de la main droite, dispersés dans la partie inférieure gauche du thorax, et ceux de la main gauche, disloqués en amont de l'os coxal droit, indiquent que les avant-bras étaient ramenés en avant de l'abdomen, le droit en amont du gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la partie supérieure du squelette est très disloquée. Le bloc crânio-facial a basculé vers l'arrière, et s'est incliné vers la droite, la mandibule est tombée à la base du cou, l'atlas, l'axis et quatre autres vertèbres cervicales sont effondrées dans le quart supérieur gauche du thorax. Une vertèbre cervicale se situe latéralement à droite du bloc crânio-facial. La clavicule gauche et deux vertèbres thoraciques sont remontées à l'étage cervical, et la deuxième se situe en amont de l'épaule gauche. La clavicule droite, verticalisée, est passée sur l'axe longitudinal médian du squelette et sa moitié supérieure se trouve à l'emplacement des vertèbres cervicales. Enfin, les troisièmes côtes gauche et droite sont passées latéralement aux humérus, en amont des épaules, mais sont restées en vue supérieure. Il semblerait donc qu'un effondrement se soit produit sous le cou, ce qui a amené les vertèbres cervicales à descendre et le bord supérieur du tronc à remonter. Les deux scapulas semblent en place, sur le fond de la fosse, mais ne sont plus en connexion anatomique avec les humérus : le gauche est décalé en hauteur avec la tête un peu projetée vers l'avant et passée sur la face antérieure de la scapula ; le droit est décalé vers l'aval contre la face latérale de la scapula. Ils se présentent tous les deux en vue postérieure. Les coudes ne sont plus en connexion anatomique, les os des avant-bras sont complètement disloqués en avant de l'abdomen et du tronc. Les côtes sont disloquées et certaines passent en avant des humérus ; les droites, à l'exception de la troisième, se sont éversées : leurs têtes sont orientées latéralement ou tournées vers le haut. On remarque par ailleurs que les vertèbres thoraciques, toutes disloquées, sont majoritairement situées dans la moitié droite du thorax, et que les côtes gauches sont pour la plupart moins verticalisées que les droites (une est perpendiculaire à l'axe longitudinal médian du squelette). Ainsi, les éléments qui se sont effondrés vers l'amont ont en même temps basculé vers la droite. Ce double mouvement semble avoir été suivi par l'os coxal, le fémur et la patella gauches : le premier a basculé du côté médial et les deux autres, suivis par le tibia (mais pas par la fibula) sont remontés de quelques centimètres. La bascule de l'os coxal gauche a projeté le sacrum en avant du tiers proximal du fémur homolatéral, les deux premières vertèbres lombaires sont disloquées dans l'abdomen et les trois dernières ont suivi le sacrum. L'os coxal droit est en revanche resté en place, mais a légèrement pivoté latéralement par sa partie inférieure. Les fémurs semblent avoir effectué un mouvement indépendant du bassin :



en effet, le gauche s'est éversé (mouvement inverse à celui de l'os coxal), et le droit, également éversé, se trouve en situation médiale à l'os coxal homolatéral par sa moitié proximale : il paraît être passé en arrière de ce dernier. La jambe, le tarse postérieur et quelques métatarsiens droits sont un peu décalés en hauteur relativement à la fibula et aux restes conservés du tarse postérieur et des métatarsiens gauches. Par ailleurs, les fémurs sont également trop hauts relativement aux os coxaux, même si l'on redresse le droit ; le même phénomène est observé sur les épiphyses proximales des tibias relativement aux distales des fémurs. Ainsi, les membres inférieurs sont remontés (faiblement) vers l'amont. En revanche, les deux premiers métatarsiens et une phalange du côté droit sont situés très en aval des os groupés des deux pieds, mais ces trois os se trouvent à une distance très supérieure à celle qui sépare la position archéologique des jambes de leur position théorique. Conformément au profil de la fosse, ils reposent moins profondément que les chevilles, ce qui fait que leur glissement vers l'aval, dans le sens inverse au pendage de la fosse (suivi en revanche par les os longs), est incompréhensible a priori.

L'amplitude des déplacements hors du volume du corps désigne une décomposition en espace vide. Les os déplacés des deux côtés droits et gauches s'alignent, parallèlement et à distance des parois de la fosse, exactement contenus dans les limites rectilignes de l'anomalie sédimentaire faiblement trapézoïdale. On peut donc restituer un contenant dont la longueur est très supérieure à celle du corps ; même si l'on redresse le crâne, la distance qui sépare sa face supérieure de la limite S-O est très importante, et le cas est identique au N-E. Les effondrements et les déplacements témoignent d'un fond qui s'est fracturé ; l'effet d'aspiration relevé en amont des épaules indique une fracture transversale de ce côté. On observe une zone "vide" en biais qui part un peu en-dessous de l'épaule droite et aboutit au niveau du coude gauche, qui marque la limite entre les vertèbres massées vers la droite, et les côtes gauches dont les têtes sont réunies vers le haut et la droite ; dans la partie inférieure, le mouvement de la partie proximale du fémur droit en dedans d'une part, et d'autre part de l'os coxal gauche, l'éversion du fémur gauche et le rapprochement du genou en direction de l'axe longitudinal médian, semblent témoigner d'une fracture sur l'axe longitudinal médian. Enfin, le fait que la moitié inférieure ait effectué un mouvement vers l'amont signale un affaissement au niveau du bassin : le fond s'est fracturé ou affaissé transversalement. Il reste la question des trois os des pieds situés à distance au N-E. Leur glissement dans le sens inverse au pendage invite à envisager un fond épais qui n'a pas été influencé par le pendage de la fosse ; ce mouvement s'est évidemment produit avant l'affaissement au niveau du bassin qui a fait remonter les os longs. Conjugué à la longueur du contenant et à son étroitesse, l'idée d'un fond épais évoque un contenant monoxyle ; l'hypothèse pourrait être validée par la cote de profondeur de la patella gauche, tombée latéralement, 0,033 m au-dessus du fond de la fosse.

Typologie : probable contenant monoxyle ; le surcreusement semble de forme légèrement trapézoïdale, à section faiblement concave, et très long, comme l'attestent les limites sédimentaires et la situation des deux métatarsiens et de la phalange éloignés des os en place des pieds (2,20 m de longueur pour une largeur de 0,52 m à la tête et de 0,40 m aux pieds). Le fond s'est rompu en divers points ; reposait-il sur des cales ? Seules les dislocations relevées au niveau du cou sont suffisantes pour l'envisager.

Sépulture 601

Fig. 214

Situation : tiers oriental de l'ensemble funéraire (J-K13).

Fosse : la fosse est orientée O/E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,25 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,31 m NGF). Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 1,40 m et d'une largeur de 0,65 m. À une profondeur de 0,05 m au-dessus du fond de la fosse, la largeur se rétrécit au moyen d'une banquette de 0,20 m de largeur, sur laquelle reposent des blocs de pierre de 0,20 m/0,25 m de longueur ; quatre blocs, placés de manière discontinue, sont localisés sur le côté sud et un bloc se trouve sur le côté nord dans la partie médiane de la fosse. Le fond de la fosse remonte aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, de 0,04 m à l'ouest et de 0,07 m à l'est. Sur le fond, dans la partie médiane à hauteur des fémurs du squelette, se trouve un bloc de pierre de 0,15 m de longueur, dans une dépression sous-jacente de 0,15 m de profondeur, qui affleure le sol d'inhumation. Sur l'axe transversal, le fond de la fosse est en légère auge. Enfin, un bloc a été retrouvé effondré en avant de la moitié supérieure gauche du squelette, directement au contact des ossements.

Squelette : enfant décédé autour de 7-8 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont perturbés en avant de l'abdomen, mais la présence des os des mains, disloqués dans le bassin, indique qu'ils sont globalement en place. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est légèrement redressé en raison de la remontée du fond de la fosse à l'ouest ; le bloc crânio-facial est un peu en antépulsion sur la mandibule, et en connexion anatomique avec l'atlas. L'ensemble du rachis cervical est maintenu, en vue supéro-antérieure. La moitié supérieure du squelette traduit un effondrement au sein d'un espace étroit : les scapulas, qui présentent un pendage médio-distal, se sont légèrement rapprochées l'une de l'autre, les deux premières côtes droites et la première gauche se sont renversées, les droites sur la face antérieure de la scapula, et la gauche se situe sur l'axe longitudinal médian du squelette, en amont du bord supéro-médial de la scapula gauche, en arrière des vertèbres thoraciques disloquées. L'épaule droite est décalée en hauteur relativement à la gauche. Les trois premières vertèbres thoraciques sont rejetées en amont de l'épaule droite, orientées transversalement à l'axe longitudinal du corps, la première du côté latéral. Les trois suivantes sont orientées de même, et se situent en aval de la mandibule. Le reste de la colonne vertébrale est resté sur l'axe longitudinal médian du squelette, mais les vertèbres sont disloquées et distendues, donnant l'impression d'un allongement du tronc. Les têtes côtes gauches et droites passent en avant de l'axe longitudinal médian, celles des troisième, quatrième, cinquième et sixième côtes droites et gauches sont au contact les unes des autres, et la onzième droite est orientée perpendiculairement à ce dernier en avant du rachis. L'avant-bras gauche plonge en direction du sol d'inhumation en arrière des vertèbres lombaires, de même que le radius droit. Le bassin est disloqué, les vertèbres sacrées réparties de part et d'autre en amont ou en aval des ilium ; l'ilium gauche semble en place, mais le droit est un peu descendu et a pivoté, sa face postérieure est dirigée vers l'amont. La pierre a déstabilisé les membres inférieurs : l'épiphyse distale du fémur gauche est en connexion lâche avec la diaphyse, la droite est disloquée en situation médiale à la diaphyse du tibia qui est un peu remontée et la jambe et le pied gauche sont descendus. L'ischium gauche repose sur le bloc et la fibula droite se situe directement en aval de l'humérus. Des pieds, seul le tarse postérieur gauche est en place. Le reste est disloqué contre la banquette sud, à l'aplomb de la pierre située le plus à l'ouest.

Les déplacements hors du volume du corps et la chute du bloc en avant de la moitié supérieure gauche du squelette déterminent une décomposition en espace vide. Si les dislocations de la moitié inférieure du squelette peuvent être imputées à une déstabilisation due à la pierre placée sur le sol d'inhumation, celles qui affectent la moitié supérieure conduisent à préciser le scénario. L'effet de constriction relevé sur le thorax, l'éjection des vertèbres thoraciques, le rapprochement des têtes des côtes gauches et droites, des scapulas et de l'ilium droit de l'axe longitudinal médian, le retournement des côtes supérieures, de même que les effets de plongées des avant-bras en arrière des vertèbres lombaires et de la première côte gauche en arrière des vertèbres thoraciques supérieures disloquées, traduisent un effondrement en dedans et vers l'aval. Celui-ci ne peut être envisagé que par la création d'un espace vide sous-jacent, ce qui induit que le corps était séparé du fond de la fosse par un élément en matériau organique. Il pourrait s'agir d'un plancher, puisque la descente de la jambe semble traduire un effet de planche, tandis que l'allongement du thorax indique une inclinaison vers l'aval.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, banquette supportant les blocs qui ne calaient pas le couvercle puisqu'elles ne reposent que 0,5 m au-dessus du fond de la fosse. Le corps reposait sur un probable plancher ; la pierre peut avoir été utilisée pour amener ce dernier au niveau où repose le crâne.

Sépulture 602

Fig. 214

Situation : tiers oriental de l'ensemble funéraire (J12). La sépulture est antérieure à la sépulture SP603 et est recoupée dans ses deux-tiers orientaux par la fosse domestique FS262.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est conservée sur une longueur de 0,42 m, et son fond cote à 125,55 m NGF. Elle possède une extrémité S-O-O effilée.

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Le squelette est incomplet, il ne reste que la moitié supérieure du corps, à l'exception de la clavicule et de l'ulna droites et des os des mains. Il repose sur le dos, la tête S-O-O ; les membres supérieurs sont très remaniés.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les pièces osseuses sont en partie effondrées dans la fosse FS602 qui recoupe la tombe. Le bloc crânio-facial et la mandibule sont disloqués, le premier en vue latérale droite et la seconde en vue supérieure, tous deux orientés vers la droite du corps par leur face antérieure. Les dislocations relevées ne peuvent être interprétées sans exclure une attraction du creusement de FS602.

Typologie : indéterminée



— Niveau d'apparition



602

• Fig. 214. Sépultures 601 et 602. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 603

Fig. 215

Situation : tiers oriental de l'ensemble funéraire (J12). La sépulture est postérieure à la sépulture SP602 et est recoupée dans ses deux-tiers orientaux par la fosse domestique FS262.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est conservée sur une longueur de 0,50 m, et son fond cote à 125,55 m NGF. Elle possède une extrémité S-O-O très effilée ; le fond remonte au S-O-O de 0,05 m, sur la partie conservée.

Squelette : adolescent décédé autour de 14-16 ans. Le squelette n'est pas conservé en aval de la onzième vertèbre thoracique et des humérus. Il repose sur le dos, la tête S-O-O.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les restes conservés du squelette rappellent ceux que l'on observe dans certaines tombes en fosse de type anthropomorphe : bloc crânio-facial redressé, mandibule en antépulsion, pendage des scapulas, extrémité sternale des côtes légèrement relevée. Le crâne a un peu tourné vers la gauche, puisque les deux premières vertèbres cervicales sont en vue supéro-latérale droite, comme le crâne.

Typologie : tombe en fosse à creusement étroit, corps placé à même le sol d'inhumation. Les arguments en faveur d'une décomposition en espace vide restent faible (mouvement du crâne).

Sépulture 604

Fig. 215

Situation : partie centre-est de l'ensemble funéraire (K14). La sépulture est antérieure à SP206.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,30 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,25 m NGF). Sa longueur est de 1,85 m et sa largeur conservée (recoupé par SP206 sur le côté N-N-O) de 0,80 m à l'ouverture conservée. À une profondeur de 0,10 m à 0,15 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une feuillure de 0,05 à 0,10 m de largeur, réduisant la largeur de la fosse à 0,60 m au centre et 0,20 m à l'extrémité N-E-E. L'extrémité S-O-O comporte une logette céphalique de 0,20 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales : elle surplombe le reste de la fosse au moyen d'un ressaut. Sur la feuillure du côté S-E de la fosse, repose un bloc de pierre de 0,18 m de longueur. Le fond de la fosse remonte aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, de 0,12 m au S-O-O et de 0,10 m au N-E-E. Sur l'axe transversal, il est plat. Un bloc de pierre de 0,35 m de longueur se trouve dans la partie profonde de la fosse, contre la paroi S-E du tiers N-E-E, et un autre plus petit juxte le coude gauche au N-O. Six tessons de céramique, dont certains datent des ^x^e-^x^l^e s. proviennent du comblement.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. La position des avant-bras concorde avec la situation des os des mains : le droit est ramené en avant du thorax, le gauche sur la partie supérieure du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est resté perché dans la logette céphalique, la mandibule en antépulsion. Les vertèbres cervicales sont effondrées en aval, dans la partie supérieure du thorax et en amont des épaules. Le tronc présente des dislocations qui peuvent être interprétées comme résultant d'effondrements. Les scapulas sont tombées à plat sur le fond de la fosse, les clavicules passées en partie (gauche) ou en totalité en amont des épaules. Les deux premières côtes gauches et les quatre premières vertèbres thoraciques se situent à l'étage cervical, et l'extrémité proximale de l'humérus droit est passée en amont de la scapula et a glissé en direction médiale, contre les vertèbres. Toutes les vertèbres thoraciques sont disloquées dans le thorax, en avant des côtes. Les côtes gauches sont en place, en vue supérieure, mais les droites sont éversées, en vue endothoracique, perpendiculaires à l'axe de la colonne vertébrale. Le bassin est tombé sur le fond arrondi de la fosse, l'os coxal droit resté en position, le sacrum est disloqué dans le pelvis. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place, mais la fibula droite est en situation médiale au tibia. Ce phénomène peut être mis en relation avec la position des os du pied droit : le tarse antérieur, et la majorité des métatarsiens et des phalanges, et quelques os du tarse antérieur se trouvent en arrière du tiers distal de la jambe. Le pied gauche s'est effondré en direction médiale.

Les os qui sortent du volume du corps désignent une décomposition en espace vide. Les effondrements relevés dans la moitié supérieure peuvent être mis en relation avec la brusque déclivité de 0,10 m qui marque le fond

de la fosse directement en aval du crâne. Cela signifie qu'en aval de la logette, le corps reposait sur un support ; l'hypothèse est maintenue pour la moitié inférieure, puisque le pied droit est passé en arrière de la jambe et que la fibula est en situation médiale au tibia : l'extrémité distale de la jambe était forcément surélevée. L'absence d'effets de fractures ne permet pas a priori d'identifier la nature du support du corps : il peut s'agir d'un amas de végétaux ou d'une ou plusieurs planches qui se sont amollies et effondrées notamment du côté droit. Cependant, le phénomène de raccourcissement du tronc que l'on observe, sur un espace insuffisant en aval de la logette, et la situation des deux premières côtes gauches et des quatre premières vertèbres thoraciques plaident en faveur d'un plancher qui reposait sur le ressaut qui précède la logette.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, dont le plus profond affecte un plan anthropomorphe, le passage se faisant au moyen d'une banquette supportant les blocs sans doute destinés à caler le couvercle. Le corps reposait sur un probable plancher, qui s'est fracturé au niveau de l'abdomen, amenant le tronc à se caser entre l'épaule qui précède la logette et le bassin qui est resté en place. En témoigne le glissement des vertèbres lombaires et du sacrum dans le pelvis.



▪ Fig. 215. Sépultures 603 et 604.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 605

Fig. 216

Situation : partie centre-est de l'ensemble funéraire (K14). La sépulture recoupe la fosse domestique FS341.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,45 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,15 m NGF). De grande taille (sa longueur est de 2,10 m et sa largeur de 0,75 m), sa forme est rectangulaire, aux angles arrondis. Le fond de la fosse est en légère pente vers le N-E de 0,05 m sur l'axe longitudinal et en auge très prononcée sur l'axe transversal. Six tessons de céramique, datés des ^x^e-^x^e s., ont été recueillis dans le comblement.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le gauche en amont du droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a tourné secondairement vers la droite : le bloc crânio-facial est en connexion lâche avec la mandibule –dislocation du côté gauche), les deux premières vertèbres cervicales sont en vue latérale gauche, et les suivantes se présentent en connexion lâche, échelonnées, les deux dernières jouxtent les deux premières vertèbres thoraciques. Les scapulas sont en pendage médial, les humérus surélevés relativement à la face postérieure du rachis, les clavicules verticalisées. Les côtes sont maintenues en connexion anatomique, mais se sont mises à plat ; aux étages moyens et inférieurs cependant, leur tête transgresse l'axe de la colonne vertébrale, les vertèbres étant sorties de leur axe, et celles des gauches sont relevées. Les vertèbres thoraciques, en aval de la cinquième, se sont partagées en deux lots : quatre se situent dans le tiers supérieur gauche du thorax, dont deux en amont du bord supérieur du thorax, et trois se trouvent dans le tiers médian droit du thorax. Les deux parties du sternum sont déplacées du côté gauche. Les vertèbres lombaires sont disloquées en tas dans l'abdomen. Les coudes ne sont plus en connexion anatomique, l'extrémité proximale de l'avant-bras gauche est descendue au niveau du bord supérieur de l'ilium. L'ilium droit est en place, mais le droit s'est éversé, avec le fémur. Le sacrum a pivoté de presque 90° vers la droite par sa face inférieure. L'éversion du fémur gauche a été suivie par la jambe qui se présente en vue postérieure ; elle est en place, alors que le fémur a glissé en direction médiale. À droite, le fémur est également éversé ; son extrémité distale, ainsi que toute la jambe, se sont rapprochées de l'axe longitudinal médian du squelette. Les os des pieds sont éversés, deux éléments du tarse antérieur droit reposent sur la diaphyse de la jambe gauche.

L'amplitude des mouvements qui affectent les os des membres inférieurs traduit une décomposition en espace vide. Le pendage médial des scapulas, le rapprochement des têtes des côtes gauche de l'axe longitudinal médian du squelette, le redressement de celles des droites et l'éjection des vertèbres thoraciques sur les côtés, sont en accord avec le fond en auge profonde de la fosse ; ce qui s'est produit sur le tronc illustre des poussées latérales dans un fond concave. Il n'existe aucun indice d'effondrement sous le tronc, contrairement à ce qui se passe au niveau des membres inférieurs. La mise à plat du bassin dans un fond concave a entraîné le retournement de l'os coxal gauche et des fémurs, puis le glissement de ces derniers et de la jambe droite vers l'axe longitudinal médian. En l'absence de signes d'effondrements sur la moitié supérieure, et compte tenu du profil très arrondi du fond de la fosse, nous nous trouvons devant deux hypothèses : soit le corps reposait dans un contenant à fond arrondi, soit le contenant possédait un fond plat qui s'est amolli en épousant le fond de la fosse. On remarque cependant que la moitié supérieure traduit une auge, puisque les scapulas sont redressées et que les humérus sont surélevés, mais qu'il n'existe aucune dislocation, ce qui laisse envisager que l'auge est préalable (pas d'effondrement sur un fond concave). Précisions que si l'on case la largeur maximale du squelette sur le fond de la fosse en supposant qu'elle correspond peu ou prou à celle du fond du contenant, il reste un espace de 0,05 m entre ce dernier et le fond de la fosse.

Typologie : contenant de bois complet, qui peut être représenté par un cercueil monoxyle relativement large ou par un contenant à fond plat qui s'est affaissé en s'incurvant sur le fond de la fosse.

Sépulture 606

Fig. 216

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L-M14). Son tiers oriental est recoupé par la sépulture SP237, mais ce creusement n'atteint pas le squelette us 606. Un creusement en bair qui part du S-O et qui se dirige vers le N-E a été repéré dans la moitié ouest de la fosse, sous le thorax du squelette ; on ignore à quoi celui-ci correspond, les

plans ne faisant pas état d'une structure à ce niveau. Il s'agit probablement d'une fosse que nous avons oublié de fouiller par la suite.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,38 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,48 m NGF). Sa longueur est de 2,10 m et sa largeur maximale de 0,80 m, relevée à l'ouest (à l'est, la fosse SP237 ne permet pas de le déterminer à l'ouverture). À une profondeur de 0,25 m au-dessus du fond de la fosse, les parois sont aménagées d'une feuillure formant une banquette sur les longs côtés de 0,15 m de largeur. L'extrémité ouest comporte une logette céphalique de 0,25 m de largeur, tandis qu'au niveau du sol d'inhumation la largeur est de 0,30 m contre 0,55 m dans le tiers médian. Le fond de la fosse remonte aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, de 0,15 m à l'ouest et de 0,08 m à l'est. Sur l'axe transversal, le fond de la fosse est en auge plus au moins prononcée selon les endroits auxquels ont été réalisées les coupes.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Ses avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, les mains dispersées dans l'abdomen et le bassin, la droite en amont de la gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le bloc crânio-facial est resté perché dans la logette, mais la mandibule s'est effondrée en avant du tiers supérieur droit du thorax. Le bloc crânio-facial a légèrement tourné vers la droite, et est en connexion anatomique avec l'atlas, qui, comme l'axis, se présentent en vue crânio-latérale gauche. Les vertèbres cervicales sont en connexion jusqu'à la cinquième, en vue crânio-antérieure. La sixième est effondrée en partie sur la première vertèbre thoracique, et la septième s'est déplacée à droite, en aval de la scapula. Le thorax et les épaules montrent qu'une attraction s'est produite vers la droite : la partie supérieure du rachis thoracique est dirigée vers la droite du corps, et les côtes gauches sont en vue exothoracique, leur extrémité sternale ramenée en avant des vertèbres. La scapula est en vue supérieure, plaquée contre les côtes sur la pente du fond de la fosse. L'humérus est resté en place. À droite, la scapula est remontée vers le haut et la droite et l'extrémité proximale de l'humérus, qui s'est totalement éversé (vue postérieure) est dirigée latéralement ; elle est moins profonde de 0,06 m que l'extrémité distale (elle s'appuie contre le bord de la banquette). La première côte est retournée, la clavicule complètement verticalisée. Le coude droit est très disloqué. Le reste du squelette est parfaitement maintenu, le bassin globalement resté fermé, les membres inférieurs en vue antérieure, les patellas en place. Le tarse postérieur droit est éversé, mais en raison de l'étroitesse de la fosse à l'extrémité orientale, les métatarsiens se sont affaissés vers l'avant ; le pied gauche est entièrement affaissé vers l'avant.

Les perturbations relevées sous le thorax semblent devoir être attribuées à la présence de ce creusement non identifié à ce niveau. Le déplacement des os droits indique qu'il en soit que la fosse n'était pas comblée.

Typologie : tombe en fosse à creusement anthropomorphe, logette céphalique complète. Le corps reposait à même la fosse, sans doute fermée d'une couverture qui reposait sur les feuillures des parois.



Sépulture 607

Fig. 217

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (H7). Elle est installée dans le comblement de l'extrémité N-E de la tombe SP608.

Fosse : la fosse n'est pas lisible, et le squelette est peu enfoui (125,61 m NGF) ; l'orientation S-O/N-E est fournie par le squelette.

Squelette : enfant décédé entre 6 mois et un an. Le squelette est incomplet. Il lui manque les os des avant-bras, le tronc est partiellement conservé, ainsi que le bassin et les fémurs, en aval desquels le squelette n'est pas préservé. Il repose sur le dos, en appui sur son côté droit (cf. infra), la tête au S-O.

Analyse et interprétation : le crâne a tourné vers la droite, le bloc crânio-facial n'est plus en connexion anatomique avec l'atlas, disloqué sous l'occipital avec l'axis. Les vertèbres cervicales suivantes sont situées en arrière du maxillaire. L'état de conservation du squelette ne permet pas d'analyse très fine des événements taphonomiques. La position des restes semble indiquer que le corps était en appui sur son côté droit : l'épaule droite est décalée en hauteur relativement à la gauche, la colonne vertébrale forme une courbe à convexité latérale gauche et est plaquée contre la face endocrânienne des côtes gauches qui se présentent en vue exocrânienne avec leur extrémité sternale ramenée vers l'avant, tandis que l'humérus gauche est passé en situation médiale à la scapula ; il est également décalé vers le bas relativement à elle. Le bassin se présente en revanche en vue antérieure, ouvert. Ainsi le corps reposait sur le dos, en appui sur son côté droit. Le mouvement du crâne et des vertèbres cervicales s'avèrent les seuls témoins d'une décomposition en espace vide.

Typologie : espace vide de nature indéterminée

Sépulture 608

Fig. 217

Situation : partie nord de l'ensemble funéraire (H7). La tombe SP607 est installée dans le comblement de son extrémité N-E. Elle est située sous l'empierrement us 62, lié à un bâtiment et recoupe M142/FO289.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est conservée sur une profondeur variant de 0,45 m à 0,75 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,20 m NGF). Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis au niveau d'ouverture, d'une longueur de 2,10 m et d'une largeur de 0,95 m. À une profondeur de 0,15 m à 0,22 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une feuillure de 0,10 m de largeur moyenne sur les quatre côtés, réduisant la largeur de la fosse à 0,50 m et sa longueur à 2,30 m. Le relevé ne fait état d'aucun rétrécissement ni d'aucune logette céphalique. Toutefois, le resserrement relevé de part et d'autre des pieds du squelette indique que le creusement s'effile à l'extrémité N-E. Sur la feuillure du côté S-E de la fosse, repose un bloc de pierre de 0,30 m de longueur dans le quart S-O ; un autre, de 0,15 m de longueur, se trouve dans le quart N-E du même côté. Sur le côté N-O, un bloc de 0,25 m de longueur repose au niveau du tiers médian, et un dernier se situe à l'extrémité N-E du même côté. Le fond de la fosse remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est plat.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'épaule droite, qui s'appuie contre le bord du fond de la fosse à ce niveau est légèrement redressée. Les côtes sont à plat, ainsi que le bassin. Les humérus, les deuxième et troisième côtes droites sont éversés. L'extrémité latérale des clavicules sort du volume du corps, mais seule la gauche est verticale ; on remarque que l'épaule, de ce côté, est décalée en hauteur relativement à la droite. Sans doute doit-on envisager une irrégularité du fond de la fosse à ce niveau : l'épaule droite s'appuyait contre le fond de la fosse qui doit remonter plus abruptement de ce côté que sur le côté gauche ; la scapula est d'ailleurs légèrement en pente vers l'aval et l'humérus en pendage distal de 0,03 m. Le squelette ne rend compte d'aucune contrainte latérale marquée, sinon au niveau des pieds : si le tarse postérieur est éversé, les os du tarse antérieur, les métatarsiens et phalanges sont affaîssés vers l'avant. Les trois dernières vertèbres lombaires sont disloquées vers la gauche.

Typologie : tombe en fosse à banquettes sur les quatre côtés ; au moins l'extrémité N-E du creusement interne est resserrée (vers les pieds). Les indices de décomposition en espace vide sont faibles mais présents. Le corps reposait à même la fosse, sans doute fermée d'un couvercle qui reposait sur les banquettes et était calé ponctuellement par des blocs.



▪ Fig. 217. Sépultures 607 et 608.
▪ Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 609

Fig. 218

Situation : partie nord de l'ensemble funéraire (G-H7). Elle est recoupée par le fossé FO231.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Au niveau conservé de l'ouverture, elle est de forme trapézoïdale aux angles arrondis, d'une longueur de 2,30 m, pour une largeur au S-O de 1 m et au N-E de 0,60 m. Sa profondeur est conservée sur 0,55 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 124,91 m NGF). À une profondeur variant de 0,15 m à 0,20 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une feuillure de 0,10 m de largeur sur trois côtés (absente au S-O), réduisant l'espace d'inhumation à 0,24 m de largeur aux extrémités et 0,36 m au centre, et à 1,78 m de longueur. L'extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique de forme rectangulaire (0,20 m sur 0,16 m) précédée par un rétrécissement. À l'extrémité S-O, sur la feuillure, des blocs de pierre de 0,14 m à 0,20 m de longueur encadrent la logette céphalique : trois sur le côté S-E et un sur le côté N-O. Un autre bloc, de 0,15 m de longueur, se trouve dans le quart N-E sur le côté N-O. Le fond de la fosse remonte de 0,06 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, mais le fond de la logette redescend. Sur l'axe transversal, il est légèrement arrondi à la base, puis les parois s'évasent jusqu'à la feuillure, et de nouveau dans la partie supérieure.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le droit en amont du gauche : la main droite se trouve parmi les côtes inférieures gauches et la gauche est sur l'ilium droit. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est affaissé vers l'arrière, il apparaît en vue antérieure, l'atlas est en connexion anatomique mais a tourné vers la droite, et la mandibule est effondrée en vue supérieure sur les vertèbres. Le squelette épouse la morphologie de la fosse : une forte constriction est relevée sur les épaules là où les bords de la fosse convergent, les scapulas sont verticales, la clavicule droite est parallèle à l'axe longitudinal médian du squelette, la gauche s'est échappée en avant du rachis thoracique supérieur et l'extrémité sternale des côtes est légèrement redressée. L'extrémité proximale de l'humérus gauche est passée en arrière de la scapula et est en appui contre le bord de la logette céphalique, le droit a effectué une rotation interne complète (il est en vue postérieure) et le coude a été déstabilisé (articulation non maintenue avec glissement vers l'aval hors du volume du corps de l'extrémité proximale de l'ulna). Le bassin est fermé, les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place, et les pieds, contraints par les parois latérales de la fosse, se sont effondrés vers l'avant. À noter que le calcaneus et le talus gauches sont tombés vers l'amont, latéralement à la cheville gauche, et que le troisième métatarsien et le cunéiforme médial sont passés entre l'extrémité distale des deux tibias ; ces déplacements indiquent que le pied gauche était redressé, à l'origine, sans doute en appui contre le bord N-O de la fosse.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, logette céphalique complète. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'une couverture de bois maintenue ponctuellement par des blocs.

Sépulture 611

Fig. 218

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L14). La fosse recoupe l'extrémité N-E de la sépulture SP670 et une fosse domestique qui n'a pas été fouillée.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Au niveau conservé de l'ouverture, très proche du niveau de décapage (fond de la fosse : 125,50 m NGF), elle est de forme trapézoïdale aux angles arrondis, d'une longueur de 0,85 m, pour une largeur au N-E de 0,30 m et au S-O de 0,22 m. La faible profondeur conservée des parois montre que celles-ci sont évasées vers le haut. Le fond de la fosse est en pendage de 0,04 m vers le N-E-E sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est arrondi. Dans le comblement, a été recueilli un tesson de datation imprécise au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Le squelette est incomplet : situé trop près de la surface actuelle, il a été partiellement détruit par les labours : il lui manque une grande partie du bloc crânio-facial, les clavicules, la scapula et l'humérus gauches, les mains et les pieds à l'exception de quatre métatarsiens gauches. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial, qui se présente en vue latérale droite, s'est affaissé vers la gauche ; en effet, l'atlas n'est pas conservé, mais l'axis, disjoint de la troisième vertèbre cervicale et en vue postérieure, indique qu'un remaniement s'est produit à ce niveau. Le redressement de la scapula et de l'extrémité sternale des côtes et le maintien des humérus en vue antéro-latérale, correspondent au fond un peu concave de la fosse. À gauche, les côtes sont en vue exothoracique. Un hiatus est relevé entre la neuvième vertèbre thoracique et la troisième vertèbre lombaire, tandis, dont l'origine ne peut être précisée (terrier ou socle de la charrue). Les iliums sont à plat, les os longs des membres inférieurs en vue antérieure ; la jambe gauche a glissé en direction de l'axe longitudinal médian du corps, relativement au fémur et aux éléments conservés du pied gauche. Ces derniers sont orientés latéralement par leur extrémité distale.

Typologie : tombe en fosse, rétrécie à l'extrémité S-O. Pas de logette céphalique avérée. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse. Les indices de décomposition en espace vide sont faibles (déplacement de la jambe gauche).



609



611

▪ Fig. 218. Sépultures 609 et 611. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 612

Fig. 219

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire (J15). L'extrémité S-O-O de la fosse est recoupée par la sépulture SP134.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. La fosse est faiblement enfouie sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,54 m NGF). Elle est de plan anthropomorphe, moins large aux deux extrémités (0,30 m) qu'au centre (0,44 m), pour une longueur estimée à 1,20 m. Le fond de la fosse est relativement plat sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est légèrement arrondi. Dans le comblement, ont été recueillis trois tessons de céramique datés des VIII^e-IX^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Le squelette est incomplet : situé trop près de la surface actuelle, il a été partiellement détruit par les labours : il lui manque les os des mains et des pieds, toutes les vertèbres cervicales, la cinquième vertèbre lombaire, le sacrum, l'os coxal droit et la jambe gauche. *À noter que les vertèbres lombaires 3 et 4 ne sont pas présentes sur le cliché, mais inventoriées sur la fiche de conservation, ce qui signifie qu'elles ont été mobilisées et prélevées à la fouille.* Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, le droit est remanié. Les membres inférieurs étaient en rectitude, comme le montrent le droit, intégralement conservé, et l'orientation du fémur gauche.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en connexion lâche avec la mandibule ; ils se présentent tous deux en vue antéro-latérale gauche, mais les vertèbres cervicales n'étant pas conservées, on ne peut déterminer si cette position est celle du dépôt. Le squelette ne se présente pas exactement dans l'axe longitudinal de la fosse, mais sa moitié supérieure est un peu décalée au N-N-O relativement à sa moitié inférieure et à l'axe du crâne. Le rachis thoracique, jusqu'à TH9 comprise, passe en arrière de l'extrémité postérieure des côtes gauches, tandis que les trois dernières vertèbres thoraciques jouxtent la face latérale droite de TH6 à TH9, et que deux premières vertèbres lombaires se situent contre les côtes inférieures gauches. Les côtes droites sont verticales et redressées, les côtes moyennes et inférieures gauches sont en vue endothoracique. Un remaniement s'est produit dans le quart supérieur du tronc ; bien que l'enregistrement soit insuffisant, on remarque que les têtes des première et troisième côtes gauches transgressent l'axe longitudinal médian du squelette (la troisième est retournée), que celle de la deuxième est passée à l'étage cervical et que la clavicule, restée très horizontale, repose sur le bord supérieur de la scapula. À droite, la clavicule est inclinée, son extrémité latérale au contact du maxillaire, tandis que la scapula et la clavicule sont descendues en arrière de la partie latérale de l'hémi-thorax : elles se situent en partie en arrière et en aval de l'extrémité sternale des dernières côtes conservées. L'humérus et l'avant bras droits sont complètement disloqués : l'humérus, qui a glissé vers le bas, se situe à distance de la face latérale des dernières côtes et son extrémité proximale est orientée latéralement, tandis que les os de l'avant bras sont disloqués entre les cuisses et en partie dans le pelvis, leur extrémité proximale orientée vers l'aval.

Ces anomalies indiquent qu'un effondrement s'est produit en arrière de la partie supérieure du squelette, ce qui explique à la fois le décalage d'environ 15° du rachis, la partie thoracique supérieure en arrière de la face postérieure des côtes gauches, le glissement de la scapula, de la première côte et du membre supérieur droits vers l'aval, et enfin, le retournement complet des os de l'avant-bras droit. Il semble qu'un espace vide secondaire se soit créé, ce qui indique que le corps reposait sur un support. L'ascension des vertèbres thoraciques inférieures et lombaires, ainsi que la pirouette effectuée par l'avant-bras droit, pourraient illustrer une fracture transversale ; cependant, on n'observe pas de déplacement en masse des membres inférieurs vers l'aval. L'amplitude des déplacements et le mouvement de bascule complète de l'avant-bras indique que le corps a évolué en espace vide.

Typologie : tombe en fosse de plan anthropomorphe ; la présence d'une logette céphalique n'est pas avérée. Le corps reposait sur un support dont la nature ne peut être déterminée. La fosse était fermée d'un couvercle.

Sépulture 613

Fig. 219

Situation : partie centrale de l'ensemble funéraire (I13). La sépulture est recoupée à son angle N-O par la tombe SP168 et l'extrémité S-O est détruite par un drain moderne.

Fosse : la fosse, orientée S-S-O/N-N-E est de plan rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,20 m pour une largeur de 0,90 m. Ses parois sont évasées vers le haut. Le fond de la fosse cote à 125,39 m NGF. Il remonte

légèrement de 0,04 m à 0,06 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal ; sur l'axe transversal il est en légère auge, avec une pente plus prononcée du côté N-O. Dix-sept tessons de céramique datés des ^x^e-^xⁱ^e s., et le talus droit d'un individu adulte proviennent du comblement.

Squelette : adulte masculin. Le crâne du squelette est lacunaire (il ne reste que la moitié droite de la mandibule, le drain ayant détruit le reste) et il manque deux vertèbres thoraciques et trois vertèbres cervicales. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension, les os de la main reposent de part et d'autre de l'extrémité proximale du fémur homolatéral. L'avant-bras droit est disloqué, mais la main droite, située en amont de l'os coxal gauche nous informe que le coude était fléchi à 90°. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : les vertèbres cervicales conservées et la première vertèbre thoracique sont disloquées en avant et en amont de la scapula gauche ; les côtes supérieures sont perturbées : les deux premières gauches sont renversées (vue inférieure), les deux suivantes gauches et les premières droites sont retournées (têtes orientées latéralement). Les scapulas sont en pendage médial, la droite est même de chant. Le rachis thoracique et lombaire est globalement maintenu à partir de la deuxième vertèbre thoracique, mais il est segmenté et sinueux. Le membre supérieur droit est disloqué, l'humérus s'est éversé (il est en vue postérieure et sa tête jouxte la face postéro-latérale de la scapula), l'articulation du coude est détruite, le radius repose en avant du thorax orienté vers le haut par son extrémité distale, l'ulna repose sur le bassin avec son extrémité distale dans le pelvis. Les deux humérus reposent 0,04 m moins profondément que la face postérieure des vertèbres. Le bassin est maintenu plus ou moins fermé (ouverture en "cœur" du côté droit seulement) et les fémurs sont en vue antérieure. Le maintien en vue latérale de l'humérus et celui en vue antérieure de l'os coxal gauches doivent être mis en relation avec la pente relevée sur le fond de la fosse du côté N-O. Les os des jambes sont remaniés : la gauche se situe sur l'axe longitudinal médian du squelette, son extrémité proximale légèrement décalée en hauteur relativement au fémur ; le tibia repose latéralement à la fibula. Le tibia gauche repose sur la fibula droite, et la fibula gauche, décalée vers l'aval, repose en partie sur le tibia homolatéral ; l'extrémité distale de ces os se trouve sur l'axe longitudinal médian du squelette. Enfin, les pieds sont fortement disloqués et regroupés sur l'axe longitudinal médian, et leur répartition dessine un effet de délimitation linéaire perpendiculaire à l'axe longitudinal de la fosse, à distance de sa paroi N-N-E ; sur le côté S-E-E, les os dispersés du pied droit s'alignent avec l'humérus éversé, à distance de la paroi de la fosse, et forment un angle droit avec la délimitation N-N-E. Quelques éléments du pied gauche remontent le long de la face latérale de la jambe gauche, sur l'axe longitudinal médian.

L'amplitude des dislocations, la présence de pièces hors du volume du corps et les deux délimitations linéaires relevées déterminent des parois distinctes de celles de la fosse. On remarque un effet d'auge sur l'ensemble du squelette : les épaules sont redressées, les humérus moins profonds que les vertèbres, le bassin est maintenu et les jambes et les pieds sont rassemblés sur l'axe longitudinal médian ; par ailleurs, on a comme un double effet de délimitation : un interne, déterminé à droite par l'alignement de l'os coxal, de la patella et du deuxième métatarsien droit, qui se situent en dedans de la limite latérale de l'humérus ; à gauche, l'humérus et le radius, surélevés au-dessus du fond, se situent latéralement à l'alignement de l'extrémité proximale du tibia et des os disloqués des pieds. Ce phénomène indique bien un fond en auge ; cependant, la difficulté est d'interpréter son origine : est-ce le fond du contenant ou bien seulement la morphologie du fond de la fosse, effectivement en légère auge ? Ce qui s'est produit au niveau des côtes traduit un affaissement entre les épaules (têtes des côtes regroupées entre TH2 et TH9), et permet d'envisager que le contenant possédait un fond, car la concavité de la fosse n'est pas associée à une forte étroitesse pouvant être responsable de ce mouvement. Le contenant possédait-il un fond plat qui s'est affaissé sur le fond concave de la fosse, ou bien un fond concave ? Comme dans la tombe SP605, on s'attendrait, dans le premier cas, à des dislocations plus importantes ; dans le second, on comprend mal pourquoi les fémurs ne sont pas éversés, à moins d'envisager une concavité faible. La dislocation relevée au niveau des genoux traduit une fracture localisée du fond, mais ne règle pas la question. Celle des pieds ne fait que traduire l'auge : ils ont glissé sur le fond, ce qui est normal, et vers l'amont ce qui est à mettre en relation avec la proximité de la paroi du contenant.

Typologie : contenant complet de bois ; pourrait être de type monoxyle, mais l'hypothèse d'un fond plat est défendable : les dislocations proviendraient alors du profil en légère auge du fond de la fosse.



Sépulture 614

Fig. 220

Situation : partie centrale de l'ensemble funéraire (I13). La sépulture est tangente à un petit fossé orienté S-S-O/N-N-E, FO352.

La sépulture a été vandalisée avant d'avoir été photographiée et enregistrée. De nombreux ossements ont été prélevés et emportés à l'occasion de ces déprédations, et les observations s'avèrent donc très lacunaires, certaines ne reposent que sur la trace des plus gros os, conjuguée aux souvenirs du fouilleur.

Fosse : la fosse, orientée S-O/N-E est large, de plan rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 1,90 m pour une largeur de 0,90 m. Ses parois sont légèrement évasées vers le haut. Le fond de la fosse cote à 125,27 m NGF. Il remonte progressivement de 0,06 m à l'extrémité N-E sur l'axe longitudinal ; sur l'axe transversal il est plat, aux angles arrondis. Sept tessons de céramique datés du IX^e s., et des petits os disloqués proviennent du comblement. Sur les côtés S-E et N-O, à l'intérieur de la fosse, se trouvent des ossements disloqués, qui reposent entre le fond et 0,28 m au-dessus, mêlés à du sédiment. Un bloc de pierre de 0,18 m de longueur repose à 0,035 m au-dessus du fond, dans l'angle sud de la fosse. Des restes de bois carbonisé, identifiés comme du charme, ont été recueillis sur le fond de la fosse.

Squelette : adulte de sexe indéterminé en raison de la disparition des os coxaux. Le crâne du squelette est lacunaire à cause des pillages. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les restes de la main droite se situent dans et en aval du pelvis, ceux de la main gauche en amont de l'emplacement théorique de l'os coxal droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Les os disloqués se rapportent à deux individus, un adulte de sexe féminin et un enfant décédé autour de 5-6 ans, très mal représentés.

Analyse et interprétation : il est difficile de savoir quels os, parmi ceux laissés en place par les pillards, sont à l'emplacement qu'ils occupaient lors du dégagement du squelette par le fouilleur, notamment pour ce qui concerne la partie médiane du thorax. Les traces conservées des os indiquent que le squelette était caractérisé par de nombreuses perturbations, illustrées par des déplacements de segments anatomiques vers le haut et en direction de l'axe longitudinal médian du corps. Les mouvements vers le haut concernent l'os coxal droit en bon rapport avec le fémur lui-même articulé avec la jambe, et cette dernière avec les os du tarse. Il en résulte un décalage en hauteur spectaculaire entre les os des membres inférieurs, le droit en amont du gauche. La difficulté est de savoir si ce sont la scapula et l'avant-bras gauches qui sont en place, ou bien si ce sont l'humérus et la clavicule ; la clavicule droite se trouve quant à elle à l'étage cervical, au même niveau que la scapula gauche, alors que la droite est décalée vers le bas et que l'humérus droit est au même niveau que le gauche... à noter que le tronc est en accord avec la situation des humérus, mais le brouillage des côtes supérieures, qui sont trop basses, ne permet pas de préciser si le tronc est ou non descendu ; en effet, il s'est produit un effondrement et une poussée depuis le côté latéral droit (effondrement de la paroi ?). Il a entraîné les deux premières côtes qui sont retournées, leur tête orientée latéralement ; la première côte gauche et orientée avec la tête dirigée vers le bas). La scapula et la partie proximale de l'humérus droits se sont effondrées en direction médiale, en avant de la partie supérieure du thorax. Les os de l'avant-bras sont en connexion lâche avec l'humérus. Outre l'épaule droite, les mouvements en direction de l'axe longitudinal médian du corps concernent les os coxaux et en partie les membres inférieurs restés articulés (l'extrémité proximale du fémur droit et l'extrémité distale du gauche), ainsi que l'avant-bras gauche. Le bloc crânio-facial s'est affaissé sur le côté droit, la mandibule est tombée à la base du cou dont les vertèbres sont en connexion anatomique en vue antérieure. Cependant, le bloc crânio-facial est trop distant en amont. On ne peut rien dire du tronc, trop lacunaire et émiétté.

Les informations recueillies sur le squelette permettent d'envisager une décomposition en espace vide en raison des déplacements qui se sont effectués hors du volume du corps. Au N-E, les métatarsiens et phalanges disloqués s'alignent, dont certains sont orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps à distance du bord de fosse, ce qui témoigne d'une paroi transversale à ce niveau. Enfin, les déplacements de segments anatomiques restés en connexion traduisent des effets de plaques, qui démontrent la présence d'un plancher. Certains segments sont restés en place alors que d'autres glissaient vers le haut. Il s'est produit une rupture au niveau du cou qui a éloigné le bloc crânio-facial et produit une aspiration de la scapula gauche et de la clavicule droite. On peut envisager une rupture au niveau de l'abdomen, puisque la moitié supérieure et la moitié inférieure ont évolué indépendamment. Un affaissement s'est produit en direction de la planche centrale dans la moitié médiane et inférieure du squelette, qui a amené des pièces en direction de l'axe longitudinal médian, ce que l'on n'observe pas dans le tiers supérieur. Par ailleurs, l'os coxal et le membre inférieur droits sont fortement décalés en hauteur

relativement aux gauches et à l'avant-bras, et les gauches sont décalés vers l'aval relativement à l'avant-bras et à l'humérus, quel que soit l'élément qui s'est déplacé (humérus ou avant-bras ; ainsi, on supposera que le plancher était constitué d'au moins trois éléments parallèles qui se sont disloqués en arrière de la moitié inférieure du squelette et sans doute de la moitié supérieure gauche, et se sont déplacés vers le haut pour un côté et vers le bas pour l'autre. Cela induit que le plancher devait être un peu surélevé au moyen de cales. Des os disloqués ont été placés entre les parois du contenant et celles de la fosse. Leur répartition linéaire, parallèlement aux parois de la fosse, donnent la morphologie rectangulaire du contenant.

Les os disloqués sont lacunaires car ils ont également souffert des déprédations. Parmi les os de l'adulte, 9 proviennent du comblement, dont 3 os des extrémités, et 7 se trouvaient sur le fond contre les parois. Des quelques os de l'enfant, un fragment de frontal se trouvait sur le fond de la fosse, contre l'une des parois, les 5 fragments de côtes, la vertèbre thoracique et les autres fragments de voûte crânienne proviennent du comblement. Le pillage de la tombe ne permet pas de discuter la provenance des pièces (sépulture réutilisée ou os baladeurs réintroduits). À noter cependant que la sépulture n'en recoupe aucune autre.

Typologie : contenant de bois rectangulaire, dont le plancher est formé d'éléments parallèles, qui se sont disloqués et déplacés.



▪ Fig. 220. Sépulture 614 (pillée). Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 615

Fig. 221

Situation : partie centre-est de l'ensemble funéraire (H14). Sa relation avec les sépultures SP626 et 627 qui la jouxtent au N-O est indéterminée (postérieure à SP626 ?).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,28 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,41 m NGF). À cette profondeur, sa longueur conservée est de 1,62 m et sa largeur de 0,42 m. Ses parois sont évasées vers le haut. L'extrémité S-O comporte une logette céphalique de 0,18 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales. Au N-E, l'obliquité des parois est forte et la largeur est rétrécie à 0,24 m. Le fond de la fosse est très concave sur l'axe longitudinal : le fond de la logette céphalique se situe 0,13 m plus haut que la partie médiane de la fosse, et le sol d'inhumation remonte de 0,07 m au N-E. sur l'axe transversal, il est en légère auge. Sept tessons de céramique datés des VII^e-VIII^e s. proviennent du comblement.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. La position de l'avant-bras droit, en avant de l'os coxal et de l'extrémité proximale du fémur, ne concorde pas avec la situation des os de la main dans le pelvis. Le gauche est ramené en avant du bassin, la main dans son prolongement sur l'os coxal controlatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est en adéquation avec le profil de la fosse : le bloc crânio-facial est resté perché dans la logette, où il a tourné vers la gauche, la mandibule est effondrée à la base du cou, en vue supérieure, et les vertèbres cervicales, en vue crânio-latérale droite, sont plaquées contre le rebord de la logette. Les scapulas sont en fort pendage médial, les têtes humérales projetées vers l'avant, l'extrémité sternale des côtes redressée, et la mise à plat du bassin n'est qu'engagée. Contraint par le bord latéral de la fosse, le pied droit s'est effondré vers l'avant ; à gauche, seul le tarse proximal est éversé, le tarse antérieur et les métatarsiens sont disloqués vers l'avant. Le seul élément qui sorte vraiment du volume du corps est la patella droite, entre le tiers distal des cuisses.

Typologie : tombe en fosse de type anthropomorphe à logette céphalique complète. Les indices de décomposition en espace vide restent faibles.

Sépulture 616

Fig. 221

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L15). La fosse est postérieure aux sépultures SP657 et SP620.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Au niveau conservé de l'ouverture, elle est de forme rectangulaire large aux angles arrondis, d'une longueur de 1,85 m, pour une largeur de 0,90 m. Sa profondeur est conservée sur 0,25 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,26 m NGF). À une profondeur de 0,15 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une feuillure de 0,10 m de largeur environ, sur les quatre côtés ; elle réduit l'espace d'inhumation à 0,24 m de largeur à l'extrémité orientale, à 0,50 m à l'extrémité ouest et à 0,62 m au centre, et à 1,70 m de longueur. L'extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique non creusée, mais réalisée à l'aide de trois blocs de 0,20 m de longueur disposés en couronne en amont des épaules et autour du crâne du squelette ; l'un s'appuie contre la paroi ouest et les deux autres encadrent le crâne. Celui qui se situe à droite du crâne est jouté par un autre bloc qui repose 0,08 m moins profondément que le précédent. Sur la banquette, du côté sud, repose un bloc de 0,15 m de longueur. Enfin, dans le comblement, à une profondeur de 0,05 m au-dessus du fond de la fosse, presque au contact des os des jambes du squelette, se trouve un gros bloc de 0,35 m de longueur, manifestement effondré dans la fosse. Le fond de la fosse présente une très forte cuvette centrale sur l'axe longitudinal médian, puisque sa partie médiane se situe 0,15 m plus bas que les deux extrémités. Sur l'axe transversal, il est légèrement arrondi à la base. Le comblement livre 5 tessons datés du X^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Le coude droit est fléchi de 40°, la main repose sur les côtes supérieures gauches ; le coude gauche est fléchi de 95°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen, la main plaquée contre la face latérale des côtes inférieures droites. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette épouse parfaitement la morphologie en coupe et en plan de la fosse. Le crâne est redressé contre le bloc placé à l'ouest et s'est affaissé vers la gauche contre le bloc situé au nord (le

bloc crânio-facial et les deux première vertèbres cervicales sont en vue supéro-antéro-latérale droite). Le maxillaire est en légère antépulsion sur la mandibule. Les scapulas sont en pendage médial, surtout la gauche plaquée contre le bord nord de la fosse, les clavicules sont inclinées, l'extrémité sternale des côtes gauches redressée et le bassin est fermé. Les patellas sont restées en place, en dépit de la légère introversion du fémur droit, et les pieds sont affaissés vers l'avant, en vue dorsale, avec de très faibles disjonctions. Ainsi, les indices de décomposition en espace vide sont très limités, on note au contraire le maintien de la main gauche en équilibre instable. Le seul élément probant pour envisager que la fosse possédait une couverture est la chute du bloc en avant des jambes du squelette.

Typologie : tombe en fosse de type anthropomorphe, dont la logette n'est pas creusée mais aménagée à l'aide de blocs placés en couronne autour de la tête. Le corps reposait à même la fosse, fermée d'un couvercle, sur laquelle reposait un bloc, ou bien celui-ci se trouvait contre l'une des paroi, sur la feuillure, et s'est effondré dans la fosse.



▪ Fig. 221. Sépultures 615 et 616. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 617

Fig. 222

Situation : partie centrale moitié sud de l'ensemble funéraire (I-J15). La fosse est antérieure à la sépulture SP133, responsable de la destruction du crâne du squelette us 617. Sa relation avec SP618, située au sud, est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Son fond cote à 125,35 m NGF, et ses limites n'ont pas été perçues en raison de l'installation de SP133 sur ses trois-quarts ouest. Seule son extrémité orientale, située en dehors de l'emprise de cette dernière, est lisible sur une longueur de 0,45 m. À ce niveau, sa largeur est de 0,40 m ; elle semble un peu varier au niveau du sol d'inhumation : 0,45 m dans la partie centrale, contre 0,25 m à l'extrémité orientale. Un bloc de pierre, dont on ne peut garantir la position primaire, a été retrouvé à l'extrémité ouest, 0,04 m au-dessus du fond. À l'extrémité orientale, se trouvent deux blocs de 0,15 m et 0,30 m de longueur, qui reposent 0,18 m au-dessus du sol d'inhumation, sur une banquette. La fosse paraît donc avoir eu un plan anthropomorphe à banquette sur laquelle reposaient des blocs. Le fond de la fosse remonte aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, de 0,06 m à l'ouest et de 0,04 m à l'est. Sur l'axe transversal, il est arrondi.

Squelette : adulte féminin. Le bloc crânio-facial, l'axis et la troisième vertèbre cervicale du squelette ne sont pas conservés (détruits par SP133). Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Ses avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le gauche en amont du droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : en raison du prélèvement a posteriori du bloc crânio-facial, la position de la mandibule et de l'atlas, sur les deux premières côtes gauches, ne peut être considérée comme résultant d'une mise en déséquilibre au moment de la décomposition. Le squelette épouse la morphologie de la fosse : scapulas en pendage médial, inclinaison des clavicules, projection des têtes humérales vers l'avant, écartement des coudes plaqués contre les parois de la fosse, extrémité sternale des côtes plus ou moins redressée et mise à plat incomplète du bassin. Le pied droit est éversé. Le gauche s'est renversé vers l'amont et latéralement, et les métatarsiens et les phalanges, globalement bien maintenus et orientés exactement comme le tarse, ne sont plus en rapport anatomique avec ce dernier, mais situés en aval de celui-ci. Il semblerait que ce pied était redressé, soit parce que la paroi était irrégulière et plus proche du corps à ce niveau, soit parce qu'il était contraint par un élément disparu. Sur une si faible surface, et en raison des blocs en surplomb, la première hypothèse ne peut être démontrée. Cet effondrement constitue en tout cas l'unique indice d'un espace vide, au moins à ce niveau.

Typologie : tombe en fosse à probable banquette ; la présence d'une logette céphalique n'est pas démontrable. Les indices de décomposition en espace vide restent faibles ; seule la présence des blocs sur la banquette conservée, suggère une couverture.

Sépulture 618

Fig. 222

Situation : partie nord de l'ensemble funéraire (I-J15). La fosse est antérieure aux sépultures SP174, SP133 et SP251. Sa relation avec la tombe SP653, située au sud sous SP251, est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Il s'agit d'une très grande fosse rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,65 m, pour une largeur de 1,15 m. Sa profondeur a été observée sur 0,50 m (fond de la fosse : 125,16 m NGF). Les quarante premiers centimètres au S-O-O en amont du squelette, sont occupés par cinq blocs disposés en couronne sur les parois S-O-O, S-S-E et N-N-O, de 0,15 m de longueur environ. Sur le fond de la fosse, sur le côté S-S-E, trois blocs sont répartis sur une ligne parallèle à la paroi de la fosse, mais situés au contact des os du squelette ; un se trouve au S-O-O latéralement à droite du crâne, deux autres se jouxtent au N-E-E latéralement à la jambe droite du squelette. Ces trois blocs reposent sur le fond de la fosse, au même niveau que le squelette, contrairement à ceux qui en sont éloignés au S-O-O, qui reposent entre 0,08 et 0,16 m au-dessus du fond. Le sol d'inhumation est plat sur l'axe longitudinal et sur l'axe transversal. Le comblement livre un tesson daté des x^e - xI^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont complètement bouleversés, mais les os de la main droite se trouvent en situation médiale à l'humérus gauche et les os de la main gauche sont disloqués sur une surface qui inclut le pelvis et les fémurs ; ainsi, l'avant-bras droit devait reposer en avant de l'abdomen, le coude fléchi à 90° et le gauche devait reposer en avant du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente d'importantes dislocations. Le bloc crânio-facial s'est affaissé vers la droite et n'est plus en connexion avec la mandibule effondrée vers l'avant latéralement à droite des vertèbres cervicales. Il est cependant en bon rapport avec l'atlas et l'axis. Les troisième et quatrième vertèbres cervicales sont disloquées, mais en place sur l'axe longitudinal du rachis ; la colonne vertébrale est maintenue entre la cinquième vertèbre cervicale et la deuxième vertèbre thoracique, la troisième n'est pas exactement dans l'axe, mais un peu décalée à gauche en arrière de l'extrémité sternale de la clavicule. Une rupture est observée à ce niveau : les têtes de quatre côtes droites, dont trois qui sont orientées quasi perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps, sont venues s'engager dans l'espace libéré par la quatrième vertèbre thoracique, ce qui est également le cas d'une côte gauche. Les scapulas sont inclinées (angle inférieur éversé) ce qui indique que les membres supérieurs étaient surélevés à l'origine, et la gauche s'est rapprochée de l'axe longitudinal médian. Les deux premières côtes, la droite et la gauche, sont en place, mais la deuxième gauche est renversée en vue inférieure sur la face antérieure de la scapula, et la troisième est parallèle à l'axe du rachis, la tête orientée vers l'aval. Deux côtes inférieures sont remontées, en avant de la moitié inférieure de la scapula, tandis qu'une autre côte inférieure droite est relevée en situation médiale au fémur droit. À gauche, les têtes des cinquième et sixième côtes sont orientées latéralement. Les côtes inférieures gauches sont disloquées près de l'axe longitudinal médian libéré par les vertèbres et presque parallèles à lui. À partir du quatrième rang, les vertèbres thoraciques sont disloquées et dispersées : trois se situent dans les parties médiane et inférieure du thorax, trois sont en aval du pelvis, une autre appartenant à l'étage inférieur se trouve latéralement au genou droit et une de l'étage supérieur latéralement au tiers médian du tibia droit. La douzième est relevée latéralement au fémur gauche, avec les deux premières vertèbres lombaires, toutes trois se présentant en connexion anatomique. La troisième vertèbre lombaire est disloquée en aval de ce segment, et les deux dernières se situent latéralement au pied gauche, la cinquième en amont de la quatrième. Le bassin et les os longs des membres inférieurs sont globalement bien maintenus et la mise à plat des coxaux est très faible, alors que le fond de la fosse est plat. On remarque un hiatus en amont du bassin, dans lequel ne s'engouffrent que les os de l'avant-bras gauche, dont c'est d'ailleurs la position initiale comme l'indique la situation des os de la main (cf. supra). Les os des pieds sont très disloqués : plusieurs remontent contre la face latérale des tibias, d'autres sont effondrés entre l'extrémité distale des deux tibias et certains passent en arrière de ces derniers. Seul un petit lot de phalanges du pied droit semble resté en place, à une distance de 0,15 m de l'extrémité distale des tibias.

L'amplitude des remaniements, avec de nombreuses pièces situées en dehors du volume du corps indique une décomposition en espace vide. Les os disloqués, dont ceux passés latéralement aux os en place hors de l'espace initial du corps, s'alignent sur les côtés gauche et droit, à distance des parois de la fosse. Ces caractéristiques laissent envisager que le corps reposait dans un contenant à parois rigides. Celui-ci semble avoir été assez étroit, puisque les pièces déplacées latéralement sont toutes au contact des os en place, et aussi parce que la position des scapulas indique que les membres supérieurs se trouvaient en abduction, ce qui, compte tenu de la position archéologique des humérus, implique qu'ils étaient surélevés ; il semblerait donc que le contenant s'élargissait à quelques centimètres au-dessus du fond. Conjugué au glissement de la scapula gauche et d'une partie des côtes droites et des côtes gauches en direction de l'axe médian, et enfin du maintien partiel du volume du bassin, ce constat permet de proposer l'hypothèse d'un contenant à fond faiblement concave en section interne, soit d'un cercueil monoxyle. L'hypothèse peut être validée par la situation des cailloux qui longent le côté droit du squelette : situés très près des os, ils se situent en dedans de l'effet de délimitation linéaire des ossements qui déterminent le contenant ; ainsi, le contenant possédait un fond convexe en section externe, et les cailloux ont été placés à la base, au niveau de l'angle arrondi, sans doute pour l'empêcher de basculer.

Le hiatus relevé en amont du bassin peut être mis en relation avec les mouvements qui se sont produits vers l'aval : seuls quelques rares éléments sont remontés (côtes inférieures droites, le corps d'une côte en avant des vertèbres cervicales), la plupart sont descendus, en particulier les vertèbres thoraciques et lombaires au niveau des membres inférieurs. Or, la moitié supérieure du corps n'était pas surélevée, puisque la tête et le cou sont restés en place et que l'on n'observe aucun effet d'aspiration vers le fond. Il faut plutôt envisager que le cercueil monoxyle était surélevé au moyen de traverses de bois. Une traverse devait être située en amont du crâne, puisqu'aucune rupture n'est relevée sur le cou ni sur la partie supérieure du thorax, une autre était placée en arrière de l'abdomen, qui explique le hiatus, et enfin la dernière devait se trouver sous les pieds, ce qui a permis à certaines pièces de remonter le long des jambes et surtout de passer en arrière de ces dernières ; toutefois, dans l'hypothèse d'un fond concave plus étroit à la base, on peut aussi envisager que les jambes étaient maintenues surélevées par les parois obliques, ce qui explique pourquoi les pieds sont descendus vers le fond.

L'aménagement de pierres à l'extrémité S-O-O de la fosse n'est pas expliqué. L'hypothèse d'une signalisation ne peut être retenue puisque le squelette s'engage dans l'espace qu'elles délimitent. Correspondent-elles encore au cercueil monoxyle, ce qui augmenterait l'estimation de sa longueur ? On pourrait le proposer pour deux d'entre

elles (au N-N-O) mais pas pour les trois autres situées au S-O-O et au S-E-E. Le fait qu'elles reposent au-dessus du sol d'inhumation laisse envisager qu'elles appartiennent à une structure différente dont les limites n'ont pas été perçues.

Typologie : cercueil monoxyle à section interne faiblement concave, placé sur trois traverses dans une très grande fosse, avec des pierres contre l'angle convexe du côté sud. La fosse était forcément maintenue en espace vide, puisque le contenant s'est fracturé en deux en provoquant un hiatus au niveau de l'abdomen.



▪ Fig. 222. Sépultures 617 et 618.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 619

Fig. 223

Situation : partie centre orientale de l'ensemble funéraire (J15). La fosse est postérieure à la fosse domestique FS361.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Au niveau conservé de l'ouverture, 0,12 m au-dessous du niveau de décapage, elle est rétrécie aux deux extrémités, d'une longueur de 1,08 m, pour une largeur de 0,25 m au centre et de 0,15 m aux extrémités. Le fond de la fosse cote à 125,48 m NGF. Il est plat sur l'axe longitudinal médian, et sur l'axe transversal, il est légèrement arrondi à la base. Le comblement livre 3 tessons datés des VIII^e et IX^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Le squelette est complet, en dépit de quelques lacunes sur les os des extrémités et les vertèbres cervicales. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin les mains sur le sacrum, la gauche sous la droite. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la position du squelette est conforme à la morphologie de la fosse, à faible concavité : les scapulas sont en pendage médial, les épaules légèrement projetées vers l'avant, les humérus un peu moins profonds que la face postérieure des vertèbres, et l'extrémité sternale des côtes est légèrement redressée. Les indices de décomposition en espace vide sont présents : rotation latérale droite du crâne, dislocation du bloc crânio-facial et de l'atlas, déplacement d'une vertèbre cervicale en amont de l'épaule gauche, en raison du fond plat à l'extrémité S-O, effondrement du pied gauche vers l'avant et déplacement du calcaneus droit en avant du tarse gauche.

Typologie : tombe en fosse dépourvue de logette céphalique mais aux deux extrémités rétrécies. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse et les indices de décomposition en espace vide suggèrent une couverture.



▪ Fig. 223. Sépultures 619 et 621, amas us 622.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 620

Fig. 224

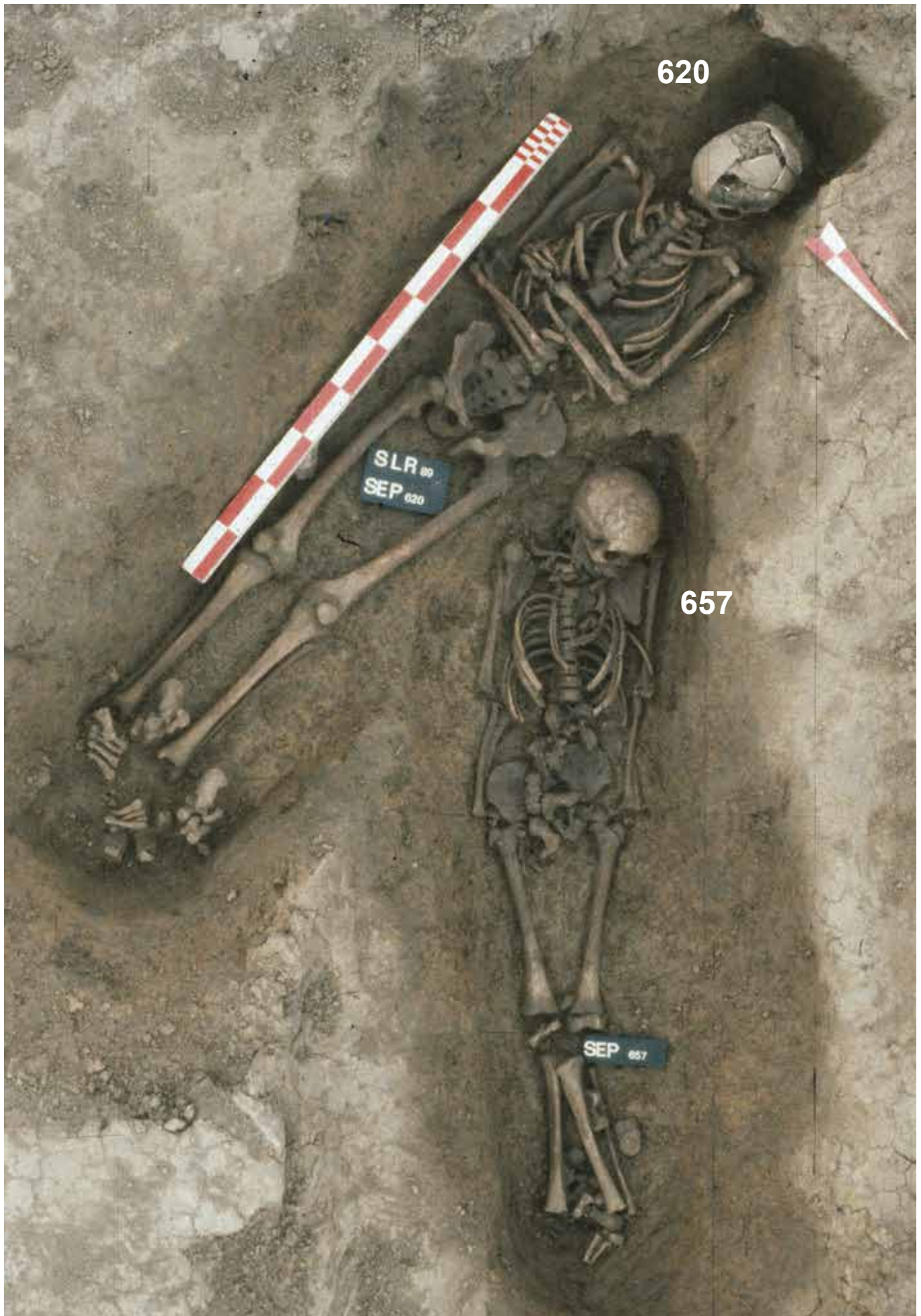
Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L15). Elle est antérieure aux sépultures SP616 et SP657.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Au niveau conservé de l'ouverture, elle est de forme trapézoïdale aux angles arrondis, d'une longueur de 1,90 m, pour une largeur au S-O de 0,80 m et au N-E de 0,45 m. Sa profondeur est conservée sur 0,42 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,08 m NGF). À une profondeur variant sur 0,20 m au-dessus du fond, les parois s'évasent largement, et celle du N-O est aménagée d'une feuillure de 0,30 m de largeur maximale, réduisant l'espace d'inhumation à 0,25/0,35 m de largeur aux extrémités et 0,60 m au centre, et à 1,80 m de longueur. L'extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,25 m de largeur, précédée par un rétrécissement sur le côté S-E seulement. Elle contient un bloc de pierre de 0,15 m de longueur. Le fond de la fosse remonte de 0,10 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est relativement plat à la base.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le droit en aval du gauche : la main droite se trouve en amont de l'os coxal gauche, et la gauche repose sur les côtes droites. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le profil transversal de la fosse a conditionné la position des épaules : les scapulas sont en léger pendage médial, les côtes supérieures sont refermées, l'extrémité sternale des suivantes est redressée, ainsi que l'os coxal droit. Le bloc crânio-facial, qui repose sur un ressaut, s'est affaissé vers l'avant : il repose en vue supérieure et recouvre la mandibule. Le tronc, le bassin et les os longs des membres inférieurs sont globalement bien maintenus. En plus du crâne, les disjonctions affectent le membre supérieur et les pieds. Concernant le membre supérieur, la position de la scapula droite, dont l'angle inférieur est légèrement orienté latéralement, indique que le membre supérieur était surélevé ; l'humérus, en s'effondrant, s'est décalé en amont de quelques centimètres et s'est éversé ; l'éversion, vers l'aval compte tenu de la position du coude, est également relevée sur l'avant-bras. La position de la scapula et de l'humérus traduit une contrainte exercée par la pente de la gouttière, large, ayant entraîné un glissement des côtes et donné au tronc un aspect en cône, trapézoïdal. Les pieds illustrent un phénomène particulier : chacun d'eux est déplacé vers la gauche du corps, le gauche latéralement à la cheville gauche et le droit en situation médiale du tiers distal du tibia homolatéral. Les os du tarse et les métatarsiens sont en bon rapport de situation, mais désarticulés au niveau du tarse antérieur et se présentent en vue plantaire. Enfin, ils reposent 0,04 m moins profondément que l'extrémité distale des jambes. Il semble donc que les os des pieds soient restés "perchés" alors que les jambes s'enfonçaient dans la gouttière du fond de la fosse à ce niveau. Le corps a donc été contraint par les parois de la gouttière dans laquelle il s'est enfoncé ; les pieds étaient en appui contre les parois obliques et sont restés piégés ; ils sont remontés en se mettant à plat. Les autres parties du squelette ne fournissent aucun indice en faveur d'un plancher ni d'un "matelas"

Typologie : tomber en fosse à double creusement, aménagement d'une demi-logette céphalique à encoche latérale droite comportant une pierre sur laquelle reposait la tête du défunt. Le corps semble avoir reposé directement sur le fond de la fosse.



▪ Fig. 224. Sépultures 620 et 657. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 621

Fig. 223

Situation : partie centrale de l'ensemble funéraire (H15), près de l'angle N-E de l'édifice UF65. Son troisième quart N-N-E est détruit par un drain moderne.

Fosse : les limites de la fosse, orientée S-S-O/N-N-E, n'ont pas été perçues et sa longueur n'a pas pu être déterminée. Sa largeur est estimée à 0,85 m. Le fond de la fosse cote à 125,48 m NGF. Il est en pendage de 0,08 m vers le N-N-E sur l'axe longitudinal. Sur le fond de la fosse, contre le bord N-O-O de sa moitié S-S-O, se trouve un amas d'ossements disloqués us 622 ; dans le prolongement de cet amas, latéralement au pied gauche du squelette primaire, sont empilés deux blocs de pierre de 0,20 m de longueur, tandis que trois plus petits blocs se situent au N-N-E.

Squelette : adulte masculin. Le drain a détruit l'extrémité distale des fémurs, les patellas et les deux tiers proximaux des jambes. Le squelette repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension, les os de la main sont en situation médiale à l'extrémité proximale du fémur homolatéral. L'avant-bras droit repose sur le bassin, la main est disloquée dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le squelette semble s'être affaissé sur son côté gauche : son côté droit est en effet contraint (côtes droites verticales, scapula plaquée contre la face latérale des côtes en vue postéro-latérale, humérus en vue latérale, os coxal droit redressé), alors que le côté gauche est à plat (côtes en vue endothoracique, membre supérieur éversé, os coxal et scapula à plat). Par ailleurs, le crâne a basculé vers la gauche (crâne et les deux premières vertèbres cervicales en vue latérale droite, rachis cervical orienté vers la gauche par sa partie supérieure). Les os des pieds sont disloqués : le tarse postérieur est éversé, les os du tarse antérieur et les métatarsiens sont effondrés en partie entre les chevilles et leur répartition dessine une limite transversale perpendiculaire à l'axe longitudinal de la fosse au N-E-E. Les dislocations désignent une décomposition en espace vide. La contrainte relevée du côté droit montre que le corps s'appuyait contre une paroi à distance du bord supposé de la fosse, et l'effet de délimitation linéaire relevé sur les pieds désigne une paroi transversale. Enfin, le bloc et l'alignement des os disloqués de l'amas us 622 du côté S-O-O, parallèles au bord de la fosse et au squelette, suggèrent une paroi de ce côté. Ainsi, le corps a été placé dans un contenant de bois, ponctuellement délimité par des blocs.

Typologie : contenant de bois de forme rectangulaire d'environ 0,35 m de largeur. Aucun indice de plancher. Les planches étaient ponctuellement délimitées par des blocs, et un amas d'ossements a été placé sur l'un des longs côtés, entre la paroi du contenant et le bord de la fosse. Aucun indice de plancher n'est relevé.

Us 622

Fig. 223

Situation : partie centrale de l'ensemble funéraire (H15), près de l'angle N-E de l'édifice UF65. Il s'agit d'un amas d'ossements disloqués, placé contre le bord N-O-O de la moitié S-S-O de la fosse sépulcrale SP621.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est très mal représenté ; non seulement 8 % du nombre théorique d'ossements d'un squelette adulte ne sont conservés, mais en outre, les os longs et le crâne ne sont illustrés que par des fragments.

Analyse et interprétation : toutes les pièces osseuses de ce squelette sont réunies contre le bord de la fosse, entre celui-ci et la paroi du contenant de la sépulture primaire ; dans le prolongement de l'amas d'ossements, au N-N-E, sont empilés deux blocs de pierre de 0,20 m de longueur. Le comblement de la fosse SP621 n'a pas livré d'os, et aucune pièce osseuse ne se trouvait non plus sur le sol d'inhumation. L'origine des ossements est donc difficile à déterminer ; la présence d'éléments appartenant à la moitié supérieure et à la moitié inférieure, ainsi qu'aux côtés gauche et droit d'un squelette, et le fait qu'un seul individu en NMI ait pu être identifié, sont incompatibles avec l'hypothèse d'ossements baladeurs. Toutefois, la fragmentation et la mauvaise représentativité des os, et la rareté voire l'absence des petites pièces (tronc sous représenté, absence des mains et des pieds) vont à l'encontre, en théorie, d'une réduction de corps *in situ*.

Sépulture 624

Fig. 30 ; (*l'analyse se trouve dans le catalogue 100-199, SP102*).

Situation : tiers médian partie sud de l'ensemble funéraire (H15), à l'est du mur S-E du sanctuaire UF65, recoupe le fossé FO462 et est antérieure à SP102 et SP749. L'inhumation us 624 est représentée par un squelette en connexion anatomique partielle, et joute à l'ouest, la sépulture SP625. L'imbrication entre les deux inhumations us 102 et 624 a nécessité une analyse simultanée des deux dépôts : le cercueil de SP102 a été déposé sur celui de SP624.

Sépulture 625

Fig. 30

Situation : tiers médian partie sud de l'ensemble funéraire (H15), à l'est du mur S-E du sanctuaire UF65. La tombe recoupe le fossé FO462 et joute, à l'est, les sépultures SP102 et SP624. La moitié N-E-E de la fosse est recoupée par SP749 et par un trou de poteau TP359. La relation de chronologie relative entre le dépôt SP625 et les inhumations SP624 et 102 n'a pas pu être déterminée. Toutefois, on peut supposer que ces dépôts sont proches dans le temps, puisque les squelettes se joutent parfaitement, sans se recouper : on observe un double effet de paroi sur le côté gauche du squelette us 625 et sur le côté droit des squelettes et ossements disloqués us 624 et 102. Plus précisément, les contenants des squelettes us 102 et us 625 semblent avoir été au contact l'un de l'autre sur toute leur longueur (celui de SP624 est décalé vers le N-N-E).

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Ses limites n'ont pas été identifiées, il n'a pas été possible de déterminer si le creusement relevé au S-S-O est commun aux trois dépôts ou bien si cette limite commune résulte des recreusements et des réouvertures dans ce secteur. Le fond est plat jusqu'au bassin. Le comblement n'a livré que quelques tessons non identifiés au sein du haut Moyen âge.

Squelette : adulte féminin. La moitié inférieure du squelette est lacunaire : les os longs ont été retrouvés disloqués dans le comblement de SP749 et TP359, et il manque la fibula gauche, les patellas et les os des pieds. Le squelette repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Ses avant-bras sont en extension, sur la face antéro-médiale des os coxaux homolatéraux, les mains sont disloquées dans le pelvis.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne se présente en vue latérale droite, de même que l'atlas alors que les vertèbres cervicales suivantes sont en vue antérieure. Ainsi, la position archéologique du crâne correspond au dépôt ou a été acquise très rapidement avant la décomposition des vertèbres cervicales. Les deux clavicules sont complètement verticalisées ; la droite est largement remontée en amont de l'épaule, témoignant de contraintes ayant haussé les épaules. L'angle inférieur des scapulas est éversé, ce qui signifie que les membres supérieurs étaient surélevés à l'origine ; dans leur position archéologique, les humérus se présentent parallèlement à l'axe longitudinal médian du squelette et ont effectué une ascension, faible à gauche et très prononcée à droite (un tiers de la longueur de l'humérus). Ces caractéristiques indiquent que les humérus s'appuyaient contre des parois qui enserraient étroitement la moitié supérieure du corps : est-ce la raison pour laquelle le droit s'est échappé vers l'amont ? Ce dernier, très décalé en hauteur, s'aligne avec deux fragments de la scapula déplacés en amont de la tête humérale et l'avant-bras éversé. Le bassin et le tronc sont à plat, le rachis sinueux et les côtes verticales ; les têtes des côtes remontent un peu contre la face latérale des vertèbres. On remarque cependant que le rachis cervical est étiré en longueur, que les deux dernières vertèbres lombaires et le sacrum descendent dans le pelvis, et que les côtes sont trop basses, au contact des iliums : la moitié supérieure, tronc et scapulas, s'est donc affaissée, mais l'humérus droit reste cependant trop haut. L'ensemble détermine donc une décomposition sur un fond légèrement concave, dans un espace vide contraignant, mais dont le fond n'est pas exagérément étroit puisque les humérus sont descendus au même niveau que le tronc en profondeur (ils ne sont pas surélevés), mais sans doute en légère cuvette.

Typologie : contenant étroit de forme en plan indéterminée (moitié inférieure du squelette détruite). La présence d'un plancher n'est pas avérée, mais le corps reposait sur un fond en très faible cuvette évasée.

Sépulture 626

Fig. 225

Situation : partie centrale de l'ensemble funéraire (H14). Les relations de chronologie relative de cette tombe avec les sépultures SP568 au N-E, SP627 au S-O et 615 au S-E sont incertaines.

Fosse : la fosse, orientée S-O/N-E est longue, de plan rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,48 m pour une largeur de 0,70 m. Elle est conservée sur une profondeur variant de 0,40 m à 0,50 m et ses parois sont droites. Le point le plus profond de la fosse cote à 125,19 m NGF. Le fond est en pendage de 0,10 m vers le N-E sur l'axe longitudinal ; sur l'axe transversal il est plat. De nombreux tessons de céramique (22) datés des ^x^e-^{xi}^e s. et quelques os épars appartenant à un adulte et un sujet immature proviennent du comblement.

Au niveau de la moitié inférieure du squelette, à des cotes comprises entre 125,34 m et 125,19 m, se trouvent des fragments de bois "carbonisés", les uns formant une ligne parallèle au bord de la fosse, latéralement à la jambe gauche et les autres situés en aval des pieds. Les résultats de cette analyse sont curieux dans la mesure où ils rendent compte d'une grande diversité des taxons : Chêne à feuillage caduc, Noisetier, Prunier, Bétulacée, Hêtre, Frêne et peut-être aussi du Bouleau... Par ailleurs, l'auteur des analyses associe le numéro de prélèvement n° 3, alors que celui-ci ne correspond en aucun cas aux prélèvements de bois (n° 6 à 8) mais à celui des tissus. L'échantillon analysé provient-il bien de la tombe ?

Des fragments de tissu ont également été recueillis au niveau du tronc, du bassin et des membres inférieurs, pieds inclus ; ils n'ont pas été analysés. Ils se présentent sous la forme de petits fragments tramés blanchâtres indurés répartis sur une surface rectangulaire de 1,40 m de longueur et 0,40 m de largeur. Les fragments les mieux conservés se situent sur la douzième vertèbre thoracique, la deuxième vertèbre lombaire, le fémur gauche, la patella gauche, le calcaneus et le cinquième métatarsien gauches et le calcaneus droit.

Enfin, des dépôts calcifiés blancs, un peu cristallisés, différents de ces derniers, ont été relevés sur la face inférieure de la clavicule gauche, sur les acromions des scapulas, les têtes des côtes, la face postérieure des vertèbres, notamment des lombaires et les thoraciques, les os coxaux, le sacrum, la face postérieure de la patella droite, le carpe gauche, le fémur droit, le tibia gauche et les os des pieds ; ces dépôts blancs sont aussi présents sur les cassures des os spongieux et la face endocrânienne du bloc crânio-facial, ce qui laisse envisager qu'il s'agit d'un processus taphonomique de type brushite et indique que le dépôt a été à l'abri des ruissellements..

Squelette : adulte de sexe féminin. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant bras sont disloqués dans la région de l'abdomen, perpendiculaires à l'axe longitudinal médian du squelette, les os des mains se situent au niveau du bassin et des fémurs. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le squelette se caractérise par de nombreuses dislocations. Le bloc crânio-facial se présente en vue latérale droite, et n'est plus en connexion anatomique avec la mandibule et l'atlas. La mandibule est effondrée en avant et est en vue postéro-latérale gauche, l'atlas la jouxte à gauche, tandis que l'axis s'est déplacé jusque dans l'abdomen. Il existe un espace de 0,04 m de largeur en aval du bloc crânio-facial, qui le sépare de la mandibule et de l'atlas. Latéralement à droite et en amont de l'occipital, se trouvent le manubrium et un métacarpien.

La moitié supérieure du squelette est scindée en deux dans le sens transversal.

– La première partie comporte la mandibule, l'atlas et toutes les vertèbres cervicales en aval de l'axis, effondrées, ainsi que les sept premières vertèbres thoraciques, tous ces éléments étant situés en amont des épaules. Ces vertèbres thoraciques sont séparées en deux lots : un premier segment, composé des quatre premières, est orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps et se situe dans l'hémi-thorax droit, en partie en avant du corps de la scapula ; le second, composé des trois vertèbres suivantes, est orienté de la même manière et se situe en aval du précédent. Dans l'espace ainsi libéré par le déplacement latéral de ces dernières vertèbres, s'engagent les têtes des côtes supérieures gauches et droites, les droites passant en arrière de ce segment. Du côté droit, la scapula est remontée et s'est rapprochée de l'axe longitudinal médian du squelette et la clavicule est passée en amont de celle-ci ; la scapula a en outre pivoté (son angle inférieur est dirigé vers l'est) et l'humérus est en vue postérieure en arrière des côtes et des vertèbres. À gauche, la scapula et la clavicule (très verticalisée) semblent en place, mais l'humérus est, en revanche, descendu de 0,04 m. À gauche et à droite, les trois premières côtes sont orientées correctement, mais les quatrième, cinquième et sixième côtes gauches, et la quatrième côte droite sont en vue inférieure, tandis que les cinquième et sixième côtes droites sont orientées vers l'extérieur par leur tête. Les parties latérales qui outrepassent les humérus, sont moins profondes que les pièces situées en dedans des humérus.

– La deuxième partie de la moitié supérieure du squelette est massée en aval des septièmes côtes gauche et droite qui sont au contact l'une de l'autre par leur tête. Elle comporte les cinq vertèbres thoraciques suivantes et les vertèbres lombaires. Si les huitième et neuvième vertèbres thoraciques sont dispersées, les trois dernières se trouvent dans la même situation que les vertèbres thoraciques de l'étage supérieur, c'est-à-dire qu'elles forment un segment en connexion anatomique, mais situé dans l'hémi-thorax droit et orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette. La première vertèbre lombaire est disloquée près de la douzième vertèbre thoracique, tandis que les autres vertèbres lombaires sont échelonnées jusqu'au bassin, étirées sur une longueur de 0,24 m, globalement sur l'axe longitudinal médian.

Les os du bassin sont disloqués. Si l'os coxal gauche semble en place, le droit a pivoté de 180° et se situe sur l'axe longitudinal médian, à l'emplacement théorique du sacrum, qui lui, a été rejeté sur la face médiale de l'ilium gauche (face crâniale également orientée vers l'aval). Le fémur droit, éversé, paraît en place, mais la jambe et le tarse proximal se sont déplacés en direction médiale. Le membre inférieur gauche est en connexion lâche et est passé en vue postérieure ; l'articulation coxo-fémorale est détruite, l'extrémité proximale du fémur s'est déplacée vers la droite, transgressant l'axe longitudinal médian. Les pieds, très disloqués, sont proches de l'axe longitudinal médian du corps, et dispersés sur 0,40 m dans le sens longitudinal.

La jambe droite, décalée en amont, pourrait être à sa place, puisque les vertèbres lombaires sont étirées en longueur et que si l'on remonte l'humérus, il se trouve à une distance trop importante du bord supérieur de l'ilium gauche. Les fémurs sont trop bas. Ainsi, la jambe droite et les pieds sont descendus vers l'aval.

L'amplitude des dislocations et les mouvements qui se sont produits hors du volume du corps désignent une décomposition en espace vide. Les pièces disloquées s'alignent à distance des parois de la fosse, sur les côtés S-E et S-O, ce qui témoigne d'un dépôt en contenant, confirmé par les vertiges rectilignes de bois situés latéralement à la jambe gauche. Les fragments de tissus, relevés sur les faces antérieure et postérieure des os, suivent la limite de répartition des ossements, sur un plan rectangulaire et couvrent toute la surface de dispersion des os des pieds : ils peuvent ainsi correspondre à une pièce de tissu qui enveloppait l'ensemble du corps.

Le squelette est très étiré en longueur. Les dislocations relevées rendent compte de plusieurs ruptures et d'effondrements. L'espace vide situé en aval du bloc crânio-facial, et le scindement des vertèbres thoraciques en deux lots séparés par un espace de 0,10 m qui ne contient guère que les septièmes côtes peuvent indiquer des ruptures ; le fait que la scapula et l'humérus droits soient remontés, que la première ait pivoté et glissé en dedans et le second effectué une rotation médiale, tout cela en arrière de l'hémi-thorax, désigne la création d'un espace vide secondaire sous le côté droit. Il peut être mis en relation avec le déplacement des vertèbres thoraciques dans la moitié droite du thorax et le retournement des côtes droites : il s'est donc produit un effondrement sous le côté supérieur droit. Dans les deux-tiers inférieurs, un glissement s'est produit vers l'aval (étirement de l'abdomen, du bassin et des membres inférieurs), et dans la moitié inférieure, en direction de l'axe longitudinal médian, puisque l'os coxal droit, l'extrémité proximale du fémur gauche et les jambes et les pieds sont concernés par un mouvement en direction médiale. On peut ainsi proposer que le fond du contenant de bois ait été un peu concave. Le mouvement en masse vers l'aval des deux tiers inférieurs est conforme au pendage de 0,10 m du fond de la fosse vers le N-E. En raison de la fracture relevée en aval du bloc crânio-facial, et des mouvements vers la droite et de l'étirement du squelette, on supposera que le plancher reposait sur des cales, qui expliquent ses ruptures et ses fracturations anarchiques.

Typologie : contenant de bois de type monoxyle à fond concave, de forme rectangulaire d'au moins 2 m de longueur et de 0,45 m de largeur. Il était placé sur des cales qui reposaient sur un fond de fosse en pente. Le corps était enveloppé d'un tissu qui incluait les pieds.

Sépulture 627

Fig. 225

Situation : partie centrale de l'ensemble funéraire (H14). Ses relations de chronologie relative avec les sépultures SP626 au N-E, SP615 et la fosse domestique FS353 au S-E. n'ont pas été déterminées.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Au niveau conservé de l'ouverture, 0,30 m sous le niveau de décapage, elle est de forme rectangulaire large aux angles arrondis, d'une longueur de 2 m, pour une largeur de 0,80 m. Le fond de la fosse cote à 125,44 m NGF. À une profondeur de 0,10 m à 0,15 m au-dessus du fond, reposent quatre blocs de 0,22 m de longueur placés de manière discontinue sur la paroi N-O ; un bloc de 0,15 m de longueur est effondré latéralement à l'os coxal gauche, du côté S-E. L'enregistrement ne précise pas si les blocs du N-O reposent sur une

feuillure aménagée dans la paroi, ou sur de la terre rapportée. Le fond de la fosse remonte aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, notamment au S-O. Sur l'axe transversal, il est légèrement arrondi à la base d'après les cotes de profondeur relevées sous les os. Le comblement livre 12 tessons datés du IX^e s. et un clou.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les coudes sont fléchis de 90° en avant de l'abdomen, la main gauche repose sur le sacrum, la droite est située dans la partie inférieure des côtes gauches. Les membres inférieurs sont en rectitude, bien que le genou droit soit très légèrement orienté latéralement.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette illustre une contrainte au niveau des épaules, caractérisée par une totale verticalisation des clavicules et un pendage de la scapula gauche. On peut supposer que les limites du creusement de la fosse, au niveau du sol d'inhumation, n'ont pas été vues à la fouille et qu'il existait une cavité plus prononcée sur le fond qui contenait le corps. En effet, le tronc paraît s'être enfoncé dans une gouttière, contre le bord de laquelle la scapula gauche s'est inclinée. L'humérus gauche est resté perché en amont et latéralement, le droit a glissé sur la face antérieure de la scapula. Cette dernière repose à plat, mais devait être redressée, comme l'indique la verticalisation de la clavicule, parce que le coude était surélevé à l'origine. Les têtes des sept premières côtes gauches, très verticalisées et empilées contre la face antérieure de la scapula de chant, sont toutes regroupées et sont passées contre la face latérale des vertèbres. À droite, leur extrémité sternale passe en avant des vertèbres. Un effondrement s'est produit en aval du bloc crânio-facial : il est resté perché sur le fond surélevé de la fosse, tandis que la mandibule s'est effondrée à la base du cou et que toutes les vertèbres cervicales et les trois premières vertèbres thoraciques se sont disloquées. L'atlas ne se trouve pas avec ce lot, mais s'est déplacé latéralement à gauche de l'occipital. Les deux coudes sont disloqués, la mise à plat du bassin n'est qu'engagée et les patellas sont en place, même la droite alors que le genou est éversé, ce qui confirme le creusement en légère gouttière du fond de la fosse. Le pied gauche est affaissé vers l'avant, le droit est éversé mais s'est disloqué en glissant vers l'axe longitudinal médian.

La morphologie du fond de la fosse et l'allure du squelette évoquent une tombe en fosse qui n'a pas été identifiée telle quelle à la fouille ; la morphologie du creusement interne n'a pas été relevée voire conservée par le fouilleur. Les dislocations hors du volume du corps indiquent une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à probable double creusement, la présence d'une logette céphalique n'a pas été vérifiée. Le corps reposait à même le sol de la fosse, fermée d'une couverture calée par quelques blocs placés de manière discontinue.



Cliché polaroïd

- Fig. 225. Sépultures 626 et 627. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 628

Fig. 226

Situation : partie centre-est de l'ensemble funéraire (J15). La tombe est recoupée par la fosse domestique FS361.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Au niveau conservé de l'ouverture, 0,20 m sous le niveau de décapage, elle est de forme étroite, conservée sur une longueur de 1,02 m, pour une largeur de 0,30 m. Il n'existe que l'amorce, sur la paroi N-O, d'une feuillure de 0,10 m de largeur. Le fond de la fosse cote à 125,40 m NGF. Il est en cuvette sur l'axe transversal.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Le squelette est incomplet, puisque la fosse FS361 a détruit le crâne, les quatre premières vertèbres cervicales et la clavicule droite. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension, la main droite repose dans le pelvis, la gauche en avant du tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte de la forme en gouttière du fond de la fosse ; la scapula gauche est en pendage médial et la droite affaissée en vue postéro-latérale contre les côtes, les humérus sont situés moins profondément que la face postérieure des vertèbres, et la clavicule est très verticalisée. Quelques vertèbres de l'étage moyen sont rejetées dans les parties gauche et droite du thorax, des fragments de côtes reposent sur l'avant-bras gauche et un arc neural de vertèbre thoracique a été retrouvé au niveau du genou gauche : ces perturbations pourraient signaler le passage d'un fouisseur. Le pied gauche s'est affaissé vers l'avant dans la gouttière, le droit est faiblement éversé.

Typologie : tombe en fosse à banquettes ; la destruction du quart S-O de la fosse ne permet pas de vérifier la présence d'une logette. Le corps reposait sur le fond de la fosse, sans doute fermée d'une couverture qui reposait sur les banquettes.

Sépulture 629

Fig. 226

Situation : partie centre-orientale de l'ensemble funéraire (J15). La sépulture est recoupée par la tombe SP177 au S-E et par SP172 au N-E.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Constituée d'un double creusement, elle est conservée sur une profondeur de 0,45 m. Les limites du creusement externe ont mal été perçues, à part dans le deuxième tiers S-O où sa largeur atteint 1,06 m. Le fond de la fosse cote à 125,19 m NGF. À une profondeur variant de 0,25 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une feuillure de 0,15 m à 0,25 m de largeur sur au moins trois côtés (non visible au N-E en raison de la présence de SP172). Le creusement interne est de plan anthropomorphe, de 1,84 m de longueur, de 0,45 m de largeur au centre et 0,20 m à l'extrémité N-E. L'extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,30 m sur 0,18 m, précédée par deux encoches latérales. Sur le côté N-O de la feuillure, des blocs de pierre de 0,18 m à 0,35 m de longueur sont disposés de manière continue ; au S-O, un autre bloc se situe sur le côté S-E, et du même côté, se trouve encore un bloc dans le tiers médian. Deux pierres se sont effondrées dans la fosse, quelques centimètres au-dessus du squelette. Enfin, trois blocs situés dans les limites du creusement externe au S-O, semblent appartenir à la tombe. Le fond de la fosse remonte de 0,12 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est arrondi et étroit à la base. Le comblement livre 11 tessons datés du 10^e s. et trois fragments osseux d'un squelette immature.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont disloqués au niveau de l'abdomen, les os de la main droite sont dispersés dans tout l'hémi-thorax gauche et la main gauche se situe en arrière du tiers distal de l'humérus droit. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a glissé vers l'avant de la logette céphalique et passe en avant des vertèbres cervicales et de la mandibule, donnant l'impression que la tête est "entrée dans les épaules". Les humérus, à l'origine surélevés comme l'indique la position des scapulas (les angles sont éversés), ont été déstabilisés : les scapulas, appuyées contre le ressaut de la logette, étant en fort pendage vers l'aval, le droit est descendu sur la moitié de sa longueur contre la face latérale des côtes, le gauche s'est effondré en avant du thorax avec son extrémité proximale passée du côté droit. Les clavicules sont remontées contre les os temporaux. Les

côtes et les vertèbres sont maintenues jusqu'à la première vertèbre lombaire : l'extrémité sternale des côtes est redressée, notamment à droite contre la paroi du surcreusement, et le rachis est un peu sinueux. Toutefois, toutes les côtes sont un peu descendues en aval des scapulas et se situent assez près des os coxaux. Il s'est produit une rupture au niveau de l'abdomen : si les os coxaux sont en place, le sacrum a pivoté de 90° vers la gauche par son extrémité crâniale, et les vertèbres lombaires, à l'exception de la cinquième restée en place, se sont effondrées dans le pelvis en arrière du sacrum ; par ailleurs, la moitié distale des deux ulnas s'est engagée en arrière du bassin et la descente de l'humérus droit pourrait illustrer son attraction à ce niveau. Les hanches sont maintenues, les membres inférieurs également (patellas en place et pieds affaissés vers l'avant). L'absence d'effet d'aspiration des os vers le fond et d'effet de plaque exclut l'hypothèse d'un plancher ou d'un "matelas" placé en arrière du corps, bien que la descente des côtes et l'engagement des ulnas en arrière des os coxaux évoquent un espace vide secondaire. Ces effets résultent plus probablement d'un effondrement dans la gouttière lors de la décomposition des parties molles du cadavre. L'amplitude du mouvement de l'humérus gauche a nécessité un espace vide.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, creusement interne très contraignant, aménagement d'une logette céphalique complète au S-O. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'un couvercle qui reposait sur la banquette et était maintenu par des blocs.



▪ Fig. 226. Sépultures 628 et 629. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 630

Fig. 227

Situation : partie N-O de l'ensemble funéraire (F11). La sépulture recoupe l'extrémité S-O de la tombe SP659 et le bord ouest du fossé FO231 passe sur son extrémité N-E.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,43 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,30 m NGF). Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2 m et d'une largeur de 0,75 m. Elle possède des parois droites. Le fond de la fosse affecte une cuvette centrale de 0,05 m sur l'axe longitudinal et légèrement arrondi sur l'axe transversal. Trois tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge proviennent du comblement.

Squelette : jeune adulte féminin. Le squelette est incomplet, le bloc crânio-facial ayant été détruit au cours du décapage archéologique (il ne reste qu'un fragment occipital). Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. La main droite se situe dans le prolongement de l'avant-bras latéralement à la hanche homolatérale ; les os de la main gauche sont dispersés dans la partie inférieure de l'hémi thorax droit, en aval de l'extrémité distale de l'avant-bras qui repose au niveau des vertèbres thoraciques inférieures. La position des pieds informe que les membres inférieurs étaient en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est assez perturbé. De nombreux bouleversements affectent le thorax : les vertèbres ne sont plus sur l'axe longitudinal du squelette, à l'exception des deux premières vertèbres cervicales, de la septième vertèbre cervicale et de la première vertèbre thoracique, et de la douzième vertèbre thoracique. Deux segments seulement s'avèrent être en connexion anatomique : la septième vertèbre cervicale et de la première vertèbre thoracique et deux vertèbres cervicales situées latéralement à droite du fragment conservé de l'écaille occipitale. Ce dernier se situe beaucoup trop bas relativement aux épaules, au contact de la première vertèbre thoracique. Les côtes sont à plat, bouleversées, et elles présentent des orientations anarchiques ; plusieurs sont retournées (orientées latéralement par leur tête), deux gauches se situent en vue inférieure sur l'axe longitudinal du corps et la première droite est passée en amont de l'épaule ; le même mouvement a été réalisé par la clavicule, qui se situe en amont et à distance de l'extrémité proximale de l'humérus, hors du volume du corps. Les côtes sont disloquées jusqu'aux os coxaux (bord supérieur des iliums) et sont donc descendues. On remarque que plusieurs vertèbres thoraciques des étages moyen et inférieur sont rejetées sur les côtés : une se situe sur le tiers proximal de la diaphyse humérale droite, une autre se trouve dans l'hémi-thorax droit près de l'épiphyse distale de l'humérus, une troisième d'appuie contre la face médiale du tiers distal de l'humérus gauche, tandis que les onzième et douzième se trouvent juste en amont de cet humérus, entre sa face distale et le bord supérieur de l'ilium. Le rachis lombaire est disloqué et étiré en longueur sur une distance supérieure à la normale, mais les vertèbres sont dans l'ordre anatomique, même si les supérieures sont dirigées dans la partie gauche du tronc. Les os du bassin ne sont plus en connexion anatomique : le droit s'est déplacé sur l'axe longitudinal médian et est en partie recouvert par la partie postérieure du gauche, tandis que le sacrum a été rejeté vers l'amont sur le coude droit. Les deux fémurs et les os des jambes se sont éversés ; l'extrémité proximale du fémur droit a suivi l'os coxal dans son mouvement en direction médiale et a glissé vers l'aval, et l'extrémité distale de la jambe, avec les os du pied, sont venus buter contre leurs homologues gauches restés en place. Les os des pieds sont disloqués, notamment les droits puisque le tarse postérieur se situe en aval des métatarsiens et que le deuxième métatarsien droit passe en arrière de l'extrémité distale de la fibula.

L'amplitude des mouvements, les déplacements qui se sont produits hors du volume du corps, et les effets de délimitation linéaire que l'on peut relever sur les côtés gauche et droit du squelette (droit : clavicule, tête humérale, vertèbre thoracique, os de la main, extrémité distale du fémur ; gauche : les deux vertèbres en aval de l'humérus, tête fémorale, os du pied), désignent un dépôt en contenant à parois rigides de forme rectangulaire. Les deux moitiés du squelette, supérieure et inférieure, ne rendent pas compte d'une même perturbation. En effet, la moitié inférieure est caractérisée par un glissement de la hanche, de la cheville et du pied droits vers l'axe longitudinal médian, ce qui n'apparaît que faiblement sur la moitié supérieure (on peut décrire un faible glissement du coude et du radius et des vertèbres lombaires supérieures). La moitié supérieure rend plutôt compte d'un brouillage, avec un rejet des vertèbres sur les côtés et surtout un étirement en longueur du rachis lombaire, qui est descendu au niveau du pelvis, et des côtes. Le retournement des côtes témoigne en par ailleurs d'un effondrement. L'os coxal et le fémur droits sont descendus vers l'aval en bon rapport anatomique. Les dislocations indiquent des fractures transversales qui se sont produites sur un plancher, l'une en amont des épaules (descente de l'occipital, aspiration de la clavicule et de la première côte droites vers le haut), et une autre sans doute au niveau de l'abdomen, qui expliquerait l'étirement du tronc avec un glissement vers l'aval, à ce niveau, et peut-être aussi le glissement de l'os coxal et du fémur droits ; les deux moitiés supérieure et inférieure, ne se sont pas comportées de la même manière en tout cas. L'attraction vers l'axe longitudinal médian des os de la moitié inférieure pourrait indiquer un affaissement du plancher sur un mode en gouttière dans la moitié inférieure. Ces perturbations peuvent être rapportées à la morphologie en coupe du fond

de la fosse qui présente une cuvette centrale sur l'axe longitudinal médian. Ce profil suffit pour avoir produit des dislocations du plancher, sans nécessiter forcément sa surélévation.

Typologie : contenant de bois complet de forme rectangulaire, placé sur un fond de fosse irrégulier.

Sépulture 631

Fig. 227

Situation : partie N-O de l'ensemble funéraire (E11). La sépulture se situe entre les deux fossés FO321 et FO228. Elle est implantée dans le fossé FO265.

Fosse : les limites de la fosse, orientée S-O/N-E, n'ont pas été repérées au S-O, la sépulture étant détruite par un phénomène non identifié à cette extrémité. Elle a été repérée sur une longueur de 0,80 m ; sa largeur est de 0,20 m au N-E et de 0,35 m au centre. Le squelette repose à la cote 125,37 m NGF. Les cotes de profondeur relevées sous les os déterminent un fond plat. Le fragment d'un os temporal et le corps d'un axis appartenant à un individu immature, ainsi qu'une incisive supérieure permanente adulte proviennent du comblement.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est lacunaire et la conservation osseuse est médiocre : il lui manque le bloc crânio-facial, la clavicule gauche, la fibula droite et plusieurs éléments des extrémités. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les nombreux remaniements, caractérisés par une forte dispersion des ossements, et l'insuffisance de l'enregistrement ne permettent pas de restituer la position des membres supérieurs. La concentration des os des pieds au N-E, est compatible avec l'extension des membres inférieurs.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est fortement perturbé et l'enregistrement s'avère malheureusement être insuffisant. Les parties restées en place concernent le rachis cervical, les côtes droites et gauches, sans doute le radius droit (sous l'os coxal), la moitié distale de l'humérus gauche (la moitié proximale n'est pas conservée) et la ceinture scapulaire gauche, bien que le rachis cervical soit légèrement décalé vers la gauche, en amont du tiers postérieur des côtes. L'emplacement de la scapula droite n'est pas précisé. Les côtes droites se présentent verticalisées, en vue supéro-exothoracique, les gauches sont ouvertes, en vue endothoracique. La clavicule gauche est en revanche verticalisée, sur la face antérieure de la scapula. Les vertèbres thoraciques moyennes, lombaires et sacrées sont rejetées sur les côtés, en avant des côtes droites ou gauches. Les os coxaux et les os longs des membres à l'exception de l'humérus gauche et du radius droit, sont complètement disloqués. L'humérus droit a basculé vers l'avant latéralement aux côtes et est orienté avec son extrémité proximale vers l'aval, et l'ulna droite s'est déplacée en avant des pieds. L'avant-bras gauche se situe sur l'axe longitudinal du corps, en arrière de l'extrémité postérieure des côtes gauches. L'extrémité proximale du fémur et l'os coxal gauches se sont déplacés en direction médiale, l'os coxal est resté en vue médiale et le fémur passé en vue postérieure ; ce mouvement concerne en réalité tout le bassin, ainsi que les vertèbres thoraciques moyennes, inférieures, lombaires et sacrées. L'os coxal droit, légèrement décalé en amont relativement au gauche, se télescope avec l'humérus et le radius droits. L'ensemble s'est ainsi effondré brutalement, envoyant le tibia en amont et latéralement à l'os coxal gauche, son extrémité proximale engagée en arrière de l'extrémité sternale des côtes. La fibula gauche, enfin, semble avoir glissé vers l'aval. Le fémur droit se situe dans la moitié gauche du corps, en aval du fémur gauche dont il partage l'orientation, mais le tibia droit est remonté d'environ un tiers de sa longueur. On remarque que ces os se situent dans la moitié gauche du corps, contrairement à ce qui se passe sur le bassin. Au N-E, les pieds sont disloqués, les métatarsiens globalement en amont des os du tarse. On note la présence de l'ischium gauche avec les os des pieds.

Ces remaniements indiquent que des effondrements se sont produits alors que le corps se décomposait en espace vide ; en effet, les basculements complets (humérus droit) nécessitent un espace vide entre le fond de la fosse et le squelette, tandis que le mouvement effectué par le fémur et le tibia droits impliquent une couverture. On n'observe aucun effet de délimitation linéaire suggérant un contenant de bois ; la morphologie en plan de la partie conservée de la fosse évoque plutôt une tombe en fosse. Il faut donc envisager que le corps reposait sur un plancher placé au-dessus du fond de la fosse. De nombreuses ruptures se sont produites en arrière du corps ; l'une en arrière du bassin et des cuisses en direction de la droite, l'autre sous les jambes en direction de la gauche. La partie qui supportait la moitié supérieure du corps était désolidarisée, puisque le mouvement vers la droite ne concerne pas les côtes dont la position évoque le soulèvement d'un élément central tandis que les vertèbres thoraciques, lombaires et sacrées suivaient le mouvement du bassin, que l'avant-bras et le tibia gauche s'engouffraient en arrière des côtes gauches et que le membre supérieur droit basculait vers l'avant. Ces ruptures pourraient traduire la présence de cales inférieures supportant le plancher. Un couvercle venait compléter le dispositif, puisque des os ont basculé.



Typologie : tombe en fosse ; éventuel aménagement céphalique non vérifiable. Le corps reposait sur un plancher placé au-dessus du fond de la fosse sans doute sur des cales. La fosse était fermée d'un couvercle.



▪ Fig. 227. Sépultures 630 et 631.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 632

Fig. 228

Situation : partie N-O de l'ensemble funéraire (E12). La sépulture, implantée dans le fossé FO265, recoupe l'extrémité N-E de la tombe SP634, dont les os longs des jambes ont été placés sur le côté S-O de la moitié N-O de la fosse. .

Fosse : la fosse est orientée N-O/S-E, de forme rectangulaire aux angles arrondis, sa longueur est de 2,10 m et sa largeur de 0,75 m. Le fond cote à 125,20 m NGF. Le fond est en légère cuvette (0,05 m) sur l'axe longitudinal et plat sur l'axe transversal. Les os de SP634 réintégrés dans la fosse se composent d'un cunéiforme médial droit, du tibia droit, des deux fibulas et du troisième métatarsien gauche : ils représentent 6 % des os conservés de ce squelette. Quatre tessons de céramique datés du IX^e s. proviennent du comblement.

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est complet, mais le bloc crânio-facial, mobilisé lors du décapage archéologique, n'a pas été observé *in situ* et il manque les deux premières vertèbres lombaires (? !) et la clavicule gauche. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. La main gauche est en situation latérale à la hanche homolatérale, la main droite se situe en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le thorax a migré en bloc en aval du bord inférieur des scapulas. Une disjonction s'est produite entre C3, en connexion anatomique avec l'axis articulés à l'atlas, en place dans la mandibule, et C4 disloquée en vue caudale en aval de cette dernière. Le segment suivant, composé des dernières vertèbres cervicales et de la première vertèbre thoracique, jouxte le côté droit des thoraciques supérieures à partir de TH2. À partir de celle-ci, les vertèbres thoraciques sont en bon rapport de situation, mais présentent des torsions en vrille et l'ensemble est sinueux. La douzième vertèbre thoracique est au contact de la cinquième vertèbre lombaire, globalement en bon rapport avec le sacrum ; les deux premières vertèbres lombaires n'ont pas été retrouvées, la troisième jouxte les deux dernières vertèbres thoraciques à gauche, et la quatrième repose sur les dernières vertèbres sacrées. Le sacrum est en connexion anatomique avec les os coxaux et les vertèbres se sont ainsi disloquées en raison de la pression exercée contre celui-ci alors que le tronc descendait. La partie supérieure du rachis thoracique est déviée à gauche : la deuxième vertèbre thoracique se situe directement en aval de l'angle inférieur de la scapula. Les deux premières côtes droites sont retournées (vue inférieure, la tête dirigée vers le haut) et la première côte gauche est recouverte par TH4 et 5. La clavicule droite et le manubrium sont remontés en amont de la scapula, la clavicule est parallèle au rachis cervical. L'humérus gauche a effectué une ascension d'un tiers de sa longueur, son extrémité distale est en arrière des côtes, et la scapula, libérée des côtes, a glissé vers l'axe longitudinal médian. À droite, la scapula est en place, mais l'humérus est descendu d'un tiers de sa longueur avec le tronc. On notera que l'extrémité proximale des deux avant-bras est engagée en arrière des côtes. Pour ce qui concerne les membres inférieurs, les fémurs et la jambe droite sont en place, en vue antérieure, mais la jambe et la patella gauches sont éversées. Les os des pieds sont disloqués, le tarse droit est effondré vers l'avant, les métatarsiens en direction médiale ; à gauche, le tarse postérieur est disloqué, le calcaneus repose en avant du tiers distal de la jambe et le tarse antérieur et les métatarsiens sont effondrés latéralement, mais groupés. À noter la présence du corps du sternum contre la face latérale du pied droit.

La présence de pièces osseuses hors du volume du corps désigne une décomposition en espace vide. On observe également un effet de délimitation linéaire sur le côté droit du corps : humérus maintenu en vue latérale, os coxal redressé, pied contraint, à distance de la paroi de la fosse. À gauche, l'épaule, les os de la main plaqués contre la face latérale du fémur, la patella, l'extrémité proximale du tibia et les métatarsiens groupés, s'alignent également. Le corps a donc sans doute été placé dans un contenant rectangulaire. Si le petit terrier situé entre la mandibule et la scapula gauche signale le passage d'un fouisseur, les perturbations pouvant éventuellement lui être imputées restent faibles. Il s'est produit une fracture d'un plancher en arrière des scapulas : la gauche a été un peu aspirée vers le haut et plus fortement en dedans, et la clavicule et l'humérus gauches vers le haut. Le glissement du thorax est plus probablement le résultat du soulèvement localisé, peut-être par le fouisseur, ou plus probablement par la morphologie du fond de la fosse puisqu'il s'est produit un infléchissement vers l'aval de la partie centrale du plancher. On remarque que l'humérus gauche n'a pas participé à cette descente et que les avant-bras sont engagés en arrière des côtes. Ainsi, c'est la partie centrale du plancher qui s'est soulevée, soit parce qu'il s'est fracturé ainsi, soit parce qu'il était constitué de plusieurs éléments parallèles.

Typologie : contenant de bois de forme rectangulaire de 0,40 m de largeur, dont le plancher était constitué de plusieurs éléments parallèles. La légère cuvette du fond de la fosse peut avoir joué un rôle dans la mise en déséquilibre du plancher.

Sépulture 633

Fig. 228

Situation : partie N-O de l'ensemble funéraire (E12). La sépulture jouxte la tombe SP632 au N-E à laquelle elle est parallèle.

Fosse : la fosse est orientée N-O/S-E, de forme rectangulaire aux angles arrondis et relativement large puisque sa longueur est de 2,10 m pour une largeur de 1 m sous le niveau de décapage. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,35 m, le fond cote à 125,44 m NGF. Le fond est en légère cuvette (0,05 m) sur les axes longitudinal et transversal. Sur le fond de la fosse, reposent six blocs de pierre de 0,08 m à 0,15 m de longueur, dont deux sont situés très près du squelette (jambe droite et pied gauche), un s'engage en arrière de l'épaule gauche et un autre sous les métatarsiens. Quatre tessons de céramique datés du IX^e s., une clavicule gauche et l'extrémité distale d'un tibia droit adultes proviennent du comblement, la clavicule est située au niveau du fond de la fosse, latéralement au coude droit du squelette primaire.

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est complet, mais le bloc crânio-facial et les extrémités sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, la main gauche est dispersée autour du quart proximal du fémur gauche avec des éléments situés en arrière de celui-ci, les os de la main droite sont disloqués en arrière du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte d'une constriction du tronc caractérisée par la fermeture de l'extrémité sternale des côtes en avant des vertèbres et l'extrême verticalisation de la clavicule droite. En revanche, les scapulas sont à plat et la clavicule gauche est passée en amont de l'épaule. La tête est entrée dans les épaules et le tronc est descendu : les côtes sont trop proches du bord supérieur des iliums. Les vertèbres sont globalement maintenues jusqu'à la douzième vertèbre thoracique, mais les vertèbres lombaires sont disloquées en tas et le sacrum s'est retourné et déplacé dans la moitié gauche de l'abdomen en amont de l'os coxal gauche. L'os coxal droit s'est éversé et apparaît par sa face postéro-latérale ; le gauche est en vue médiale, mais a pivoté de 90° (face supérieure en situation médiale). Le coude gauche est maintenu, mais l'avant-bras droit est descendu de quelques centimètres. Le membre inférieur droit est resté en vue antérieure et le pied ne s'est pas éversé, mais la patella est tombée contre la face latérale de l'extrémité distale du fémur. À gauche, le fémur s'est retourné en vue postérieure mais est resté en bon rapport avec la jambe restée en vue antérieure ; les genoux et les chevilles gauches et droits sont en contact. Le pied gauche s'est éversé. Les deux pieds sont regroupés sur le fond sur l'axe longitudinal médian de la fosse. À droite, les os forment une délimitation en arc de cercle ; le premier métatarsien est orienté à l'inverse de l'anatomie et son extrémité proximale, la plus en aval donc, redressée.

La chute latérale de la patella, la migration de la clavicule gauche et l'éversion du pied gauche signalent que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Le tronc donne l'impression d'un enfoncement ou d'une descente (vers le bas et l'aval) dans un fond concave, et les remaniements qui affectent le bassin et le fémur gauche évoquent une dislocation dans une gouttière. L'hypothèse d'une gouttière est confirmée par le rapprochement très marqué des genoux et des chevilles et des os des pieds. Enfin, les pièces périphériques, comme le radius gauche et l'ulna droite, ou le premier métatarsien droit, reposent 0,03 et 0,04 m au-dessus du fond de la fosse. L'ensemble du squelette affecte une forme fuselée, et la contrainte qui s'est produite à distance du bord de la fosse, sur la face latérale du pied gauche se situe en dedans de la limite latérale du membre supérieur. Ainsi, la délimitation linéaire relevée sur le côté droit du squelette, et celle du côté gauche, moins marquée, indiquent la présence de parois non rectilignes. Conjuguées à la situation des blocs, dont certains sont très près du squelette et d'autres s'engagent en arrière des os, ces remarques nous invitent à restituer un dépôt en contenant monoxyle faiblement concave, dont la face externe, convexe, est calée par des blocs placés à la base. L'hypothèse est également démontrée par la délimitation arrondie qui caractérise la dispersion des os du pied droit.

Typologie : contenant monoxyle faiblement concave, dont la face externe, convexe, est calée par des blocs placés à la base.



Sépulture 634

Fig. 229

Situation : partie centre ouest de l'ensemble funéraire (E12). La sépulture recoupe la tombe SP674 et le fossé FO265 ; elle est recoupée par SP632 au N-E et par SP672 au S-O.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,35 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,18 m NGF). Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, sa longueur initiale est indéterminée et sa largeur est estimée à 0,40 m. Sur le fond de la fosse, latéralement au fémur droit du squelette, se trouvent deux pierres de 0,08 m et 0,25 m de longueur, mais leur appartenance à cette tombe plutôt qu'à SP872 n'est pas prouvée. Le fond de la fosse est plat. Trois tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge, un humérus droit, l'extrémité distale d'une ulna gauche, le fragment d'un ilium gauche et une clavicule gauche de maturation adulte proviennent du comblement.

Squelette : jeune adulte féminin. Le squelette est incomplet, en raison des recoupements ; plusieurs pièces osseuses lui appartenant ont été recueillies dans le comblement de la sépulture SP672, une autre contre l'une des parois de la tombe SP632. *In situ*, ne restent que l'humérus et quelques côtes gauches, quelques vertèbres, le bassin, les os des mains, les fémurs et les patellas. Une partie des os des jambes a été regroupée à l'extrémité N-E conservée de la fosse, en avant du creusement de la tombe SP632. Au final, le squelette est représenté à 45,4 %, dont 79,5 % *in situ*, 14,5 % dans le comblement de SP672 et 6 % est regroupé dans SP632. Le squelette repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont perturbés, mais les os de la main droite sont répartis dans le pelvis (carpe) et contre la face latérale de l'ilium (métacarpiens et phalanges) et ceux de la main gauche sont dispersés en aval du pelvis. Les fémurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette s'appuie contre la paroi N-O de la fosse par son côté gauche : l'humérus et la scapula sont perchés, l'os coxal est de chant et le fémur en vue latérale, tandis que les métacarpiens sont restés plaqués en vue proximale entre l'ilium et le bord de la fosse. À droite, l'os coxal est à plat et le fémur en vue médiale. La patella gauche est en situation médiale du fémur, la droite en situation latérale au fémur ; leur chute désigne une décomposition en espace vide. Le fait que la moitié gauche du squelette s'appuie contre la paroi de la fosse désigne cette dernière comme l'unique réceptacle du corps.

Typologie : probable tombe en fosse dont les caractéristiques ne peuvent être déterminées.

Sépulture 635

Fig. 229

Situation : partie nord ouest de l'ensemble funéraire (F11). L'extrémité N-N-E de la sépulture est recoupée par le fossé FO231, daté du XIV^e s.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Aucun relevé n'a été réalisé, mais le cliché montre qu'elle est étroite avec l'extrémité N-N-E arrondie ; les cotes de profondeur relevées sous les ossements indiquent que le fond de la fosse est en pendage de 0,06 m vers le N-N-E et plat sur l'axe transversal. Le point le plus profond cote à 125,39 m NGF.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est complet, à l'exception des pieds, lacunaires, en raison du creusement du fossé ; les vertèbres s'avèrent également lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les os de la main gauche sont dans le prolongement de l'avant-bras qui se présente en extension parallèle à l'axe longitudinal du corps, ceux de la main droite ont été recueillis en arrière de l'ilium homolatéral et en situation médiale au tiers proximal du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente plusieurs dislocations. Le crâne a basculé sur le côté gauche et vers l'avant, puisqu'il se présente en vue supéro-latérale droite, de même que toutes les vertèbres cervicales et la première vertèbre thoracique. Les vertèbres suivantes sont disloquées, jusqu'aux sacrées comprises. Les deux clavicules sont passées en amont des épaules, la droite jouxte les vertèbres cervicales, la gauche se situe sous la moitié latérale gauche du bloc crânio-facial. Les deux scapulas, notamment la gauche, et l'extrémité distale des deux humérus se sont rapprochés de l'axe longitudinal médian du squelette. L'humérus droit est légèrement descendu. Le tronc et le bassin se sont décalés du côté droit et l'ilium droit a pivoté de 90° à cette occasion et est remonté relativement au gauche. Le décalage de l'hémi-thorax droit s'est produit en aval de la scapula et de la

première côte : en réalité, il a pivoté de 20° vers la droite par sa partie supérieure. On remarque également que le sacrum a pivoté de 180°, puisqu'il est orienté vers l'amont par son extrémité caudale. Deux vertèbres lombaires et la douzième côte droite sont remontées à l'étage thoracique moyen, tandis que le pubis gauche repose sur les côtes moyennes gauches. Le déplacement vers l'amont concerne également un lot de quatre corps vertébraux, latéralement à l'humérus gauche, le plateau tibial droit entre les cuisses et le calcaneus droit en avant du tiers distal du fémur droit. Les os longs des membres inférieurs sont en place, mais la fibula, dont la moitié distale s'engage en arrière du tibia, forme un angle de 10° avec le tibia. Les os des pieds conservés sont dispersés en aval des jambes, mais le creusement du fossé ne garantit pas qu'ils soient en place.

Le déplacement de pièces osseuses hors du volume du corps détermine une décomposition en espace vide. De chaque côté, les os déplacés s'alignent, mais il semble qu'ils butent contre les parois de la fosse, ce indiquerait que celle-ci constituait le seul réceptacle du corps. Le décalage vers la droite du tronc et du bassin, le glissement en direction médiale de l'extrémité distale des humérus, et celui vers l'aval des membres inférieurs et de l'ilium gauche, traduisent des ruptures et des déplacements d'éléments d'un plancher. La désolidarisation du tronc et du bassin du reste du squelette montre que des ruptures se sont produites en aval du crâne et du bassin, mais le fait que les côtes et l'ilium droits passent en avant de l'humérus et de l'ulna, et que le membre supérieur droit soit descendu, indiquent que la partie centrale du plancher s'est disjointe des latérales, au moins de la droite. Cela pourrait signifier que le plancher était constitué d'éléments parallèles ou que des fractures se sont produites dans ce sens. Moins explicables sont les déplacements vers l'amont qui, notons-le, concernent des pièces spongieuses et se sont produites dans le sens inverse du pendage, certes faible, de la fosse. Il est possible que de l'eau ait stagné dans la fosse.

Typologie : probable tombe en fosse dont les caractéristiques ne peuvent être déterminées. Le corps reposait sur un plancher sans doute peu surélevé au-dessus du fond de la fosse en raison des faibles dislocations relevées. Les déplacements de pièces osseuses à forte teneur en os spongieux dans le sens inverse à celui du pendage de la fosse est sans doute imputable à de la stagnation d'eau dans la fosse alors qu'elle était encore maintenue en espace vide.



▪ Fig. 229. Sépultures 634 et 635. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 636

Fig. 230

Situation : partie nord ouest de l'ensemble funéraire (F11). Le fossé FO231, daté du XIV^e s., passe sur la tombe, qu'il a quasiment détruite.

Fosse : la fosse est invisible, et seule la répartition des restes osseux remaniés laisse envisager qu'elle était orientée S-S-O/N-N-E. Les ossements reposent à la cote 125,45 m NGF.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Il ne reste du squelette que quelques côtes, la cinquième vertèbre lombaire, la première sacrée, l'os coxal droit, les fémurs, la jambe droite et des fragments des quatre os des deux avant-bras. La position initiale du squelette ne peut être restituée car les os sont dispersés, mais les côtes se situent au S-S-O, les membres inférieurs au N-N-E et l'os coxal entre les deux, ce qui permet de dire que le corps était orienté la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E.

Typologie : indéterminée

Sépulture 637

Fig. 230

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (I9). L'extrémité S-O de la sépulture est recoupée par la sépulture SP363 et son extrémité N-E est au contact du fossé empierré FO289/M142, mais leur chronologie relative n'a pas pu être établie.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2 m et sa largeur de 0,70 m à l'ouverture conservée. Le relevé en plan montre qu'elle possède un double creusement, le passage entre les deux se faisant au moyen d'une banquette périphérique, mais il n'existe pas de relevé en coupe pour connaître la profondeur du creusement qui recevait le corps. Les deux extrémités sont rétrécies, mais aucune logette n'est représentée sur le relevé. L'espace dévolu au corps est d'une longueur de 1,80 m, d'une largeur au centre de 0,55 m et aux deux extrémités de 0,30 m. Le fond de la fosse cote à 125,20 m NGF. Les cotes de profondeur relevées sous les os montrent qu'il est moins profond de 0,06 m sous le crâne. Sur l'axe transversal, il est plutôt plat. Un bloc de pierre de 0,10 m de longueur repose sur la banquette contre la paroi S-E du tiers N-E de la fosse. Deux os de pied gauche et un métacarpien de maturation adulte proviennent du comblement.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. La position des avant-bras concorde avec la situation des os des mains : le droit est ramené en avant de l'os coxal homolatéral, la main est en situation médiale au tiers proximal du fémur, le gauche repose en avant de l'abdomen, la main se trouve sur le sacrum. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est resté perché dans la logette céphalique et s'est affaissé vers la gauche en se désolidarisant de l'atlas, et de la mandibule qui s'est effondrée en avant des vertèbres. Le squelette présente un effet de contrainte marqué au niveau des épaules : les scapulas sont en fort pendage médial et les clavicules très obliques. Le redressement des scapulas, alors que l'on ne l'observe pas sur le bassin plutôt affaissé, pourrait alors traduire la présence d'un épaulement précédant le rétrécissement de la partie qui reçoit le crâne. Les côtes sont à plat, les droites contraintes par l'humérus plaqué et un peu surélevé contre le bord du surcreusement : elles se referment avec l'extrémité sternale qui passe en partie en avant des vertèbres. Le coude droit est disloqué, l'ulna est descendue d'un tiers de sa longueur. Le membre supérieur gauche, écarté du corps, repose presque au niveau de la face postérieure des vertèbres (0,02 m de différence), ce qui indique qu'il s'évase sans remontée abrupte de ce côté. Les os des pieds sont effondrés, les métatarsiens et les phalanges gauches sont remontés le long et de part et d'autre du membre inférieur droit ; on trouve également la patella gauche au contact du bord médial de l'extrémité proximale du tibia droit, et la patella droite en avant du tiers médian du même fémur.

Les os qui sortent du volume du corps désignent une décomposition en espace vide. Le déplacement des os du pied gauche et des deux patellas le long du membre inférieur droit évoque des observations effectuées en contexte médico-légal relatives à la circulation des pièces osseuses de petite taille par pesanteur dans des tissus enveloppant (Guillon, Roustide 1987, p. 38).

Typologie : tombe en fosse à double creusement, dont le plus profond affecte un plan anthropomorphe aux extrémités rétrécies (logette céphalique non avérée), le passage se faisant au moyen d'une banquette sur laquelle reposait sans doute le couvercle. Le corps a pu être enveloppé, comme en témoigne la circulation des petits os des pieds le long du membre inférieur droit.



• Fig. 230. Sépultures 636 et 637. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 638

Fig. 231

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (I8). Son bord S-O recoupe le mur M142/FO289. Elle est postérieure à la fosse domestique FS227. Sa relation de postériorité à SP452, au N-E, est incertaine.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E ; les limites relevées en plan sont manifestement fausses, au vu du cliché. Le relevé en plan montre une forme trapézoïdale aux angles arrondis, la largeur passant de 0,60 m au S-O à 0,45 m au N-E. Sa longueur est de 1,95 m. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond est moins profond de 0,08 m sous le crâne et de 0,04 m sous les pieds qu'au centre ; sur l'axe transversal, il existe une gouttière large. Le fond de la fosse cote à 125,23 m NGF. Une incisive déciduale provient du comblement.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, à l'exception des pieds, lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, la main repose sur et en amont de l'ilium gauche, le gauche repose en avant de l'os coxal, la main se trouve sur le sacrum. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est légèrement affaissé vers l'avant et la gauche, tandis que l'atlas et l'axis ont été retrouvés sur la charnière dorso-lombaire. Le squelette rend compte de la gouttière large qui caractérise le fond de la fosse : les côtes, dont l'extrémité sternale est redressée, épouse la concavité du profil transversal et le bassin n'est pas complètement ouvert. Les disjonctions restent faibles dans la moitié supérieure : affaissement du crâne, déplacement de C1 et C2, chute de la clavicule droite en amont de l'épaule, disjonction du coude droit. À noter le glissement d'une phalange de la main contre la face latérale de la fibula droite. Les os des pieds apparaissent très disloqués, mais ils ont été remaniés et prélevés à la fouille pour la plupart.

Typologie : tombe en fosse dont la morphologie a mal été perçue à la fouille, mais elle possède un profil à gouttière large. Les pièces osseuses hors du volume du corps (rotation crâne, chute clavicule droite) et le déplacement de C1-C2 de grande amplitude bien que dans le volume du corps, indiquent que la fosse possédait un couvercle.

Sépulture 639

Fig. 231

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (J8). Son extrémité N-E-E recoupe le fossé FO75.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E ; les limites relevées en plan sont arbitraires, le fouilleur ayant de toute évidence "suivi le squelette", la morphologie en plan de la fosse n'est donc pas connue. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond remonte aux deux extrémités, de 0,08 m au S-O-O et de 0,06 m au N-E-E ; sur l'axe transversal, il semble plat. Le fond de la fosse cote à 125,58 m NGF.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, à l'exception du crâne, détruit au décapage. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont fortement disloqués et les os des mains dispersés dans l'ensemble du thorax. Toutefois, l'orientation des os longs des avant-bras indique que les mains se trouvaient dans la partie supérieure du thorax. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la colonne vertébrale est maintenue jusqu'à la quatrième vertèbre thoracique, puis les quatre vertèbres suivantes sont rejetées dans la moitié gauche du thorax. L'espace ainsi libéré est occupé par la tête des côtes moyennes droites, qui se présentent en vue endothoracique. Les côtes supérieures et les épaules sont maintenues, les scapulas à plat et les clavicules verticalisées ; l'extrémité latérale de ces dernières passe en amont du bord supérieur des scapulas. Il existe un décalage en hauteur de l'épaule droite relativement à la gauche. Un lot, formé des vertèbres thoraciques 9 à 12 se présente en vue crânio-latérale gauche et est orienté transversalement à l'axe longitudinal médian du squelette, la douzième à gauche de la neuvième ; le segment suivant, constitué des deux premières vertèbres lombaires, se situe en aval de celui-ci et est orienté à l'inverse du précédent. Enfin, en aval, entre les deux os coxaux, un dernier segment allant de la troisième vertèbre lombaire au sacrum inclus est également orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette, le sacrum à droite et la troisième vertèbre lombaire à gauche. L'os coxal et le fémur droits sont en connexion anatomique, en vue antéro-médiale, mais sont un peu décalés latéralement relativement à l'humérus et à la jambe. On remarque que l'extrémité distale du fémur repose sur l'extrémité proximale de la jambe. À gauche, le fémur a effectué une

éversion complète puisqu'il se présente en vue postérieure, et se trouve en situation médiale à l'os coxal qui s'est déplacé vers la gauche hors du volume du bassin ; l'extrémité distale du fémur est en revanche dirigée vers la droite, plus en dedans que l'extrémité proximale de la jambe. La patella est en revanche en place, en amont de la moitié latérale du plateau tibial. Les pieds sont affaissés vers l'avant, faiblement du côté latéral pour le gauche. À la disjonction du genou droit se rapporte le décalage en hauteur de la jambe et du pied droits relativement aux gauches, ce qui indique que le tibia et le pied droits sont remontés en masse.

Les pièces hors du volume du corps déterminent une décomposition en espace vide, mais sa nature ne peut être déterminée puisque les limites de la fosse et sa morphologie en plan n'ont pas été perçues. Les dislocations relevées sur le tronc et notamment sur l'abdomen résultent de la dislocation d'un élément en matériau organique placé sous le corps. Il s'est produit une fracture importante sous l'abdomen, comme en témoignent l'empilement des vertèbres thoraciques inférieures en vue crânio-latérale les unes sur les autres, la dispersion de l'avant-bras droit, et le fait que le sacrum et les trois dernières vertèbres lombaires aient ainsi pivoté. L'éloignement des os coxaux l'un de l'autre et la rotation de 90° des vertèbres lombaires et du sacrum, indiquent en outre qu'à ce niveau, l'élément qui supportait le corps s'est fracturé et écarté. Le fémur droit est descendu mais on ne peut affirmer qu'il s'agisse d'un effet de plaque car ce n'est pas le cas du gauche. Cependant, la position des jambes, très serrées l'une contre l'autre, évoque un affaissement de cette partie sur l'axe longitudinal médian, qui ne concerne pas le fémur droit. Il s'est donc produit une fracture au niveau des genoux ; par ailleurs, l'écartement semble compatible avec l'hypothèse d'un plancher.

Typologie : l'hypothèse d'une tombe en fosse n'est pas démontrée, pas plus que celle d'un contenant. Le corps a évolué en espace vide en tout cas, et reposait sur un plancher qui s'est disloqué.



▪ Fig. 231. Sépultures 638 et 639. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 640

Fig. 232

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (I7). La tombe recoupe la fosse domestique FS234 et son angle est recoupé par la sépulture SP656.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,15 m et d'une largeur de 0,80 m. À une profondeur de 0,18 m au-dessus du fond de la fosse, la largeur se rétrécit au moyen d'une banquette périphérique de 0,25 m de largeur, sur laquelle reposent des blocs de pierre de 0,18 m/0,28 m de longueur ; trois blocs sont placés de manière continue sur le côté N-N-O du tiers S-O-O, un seul forme le pendant sur le côté S-S-E et deux sont disposés à l'extrémité N-E-E. L'espace dévolu au corps est très étroit : 0,35 m de largeur maximale seulement au centre (0,20 m aux deux extrémités) pour une longueur de 1,65 m. Il n'existe pas de logette céphalique à proprement parler, mais un rétrécissement. Le fond de la fosse cote à 125,35 m NGF. Il remonte faiblement aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, de 0,04 m. Sur l'axe transversal, le fond de la fosse est en gouttière. Les restes d'une planche de bois ont été recueillis sur la moitié latérale gauche du bloc crânio-facial du squelette et au-delà à gauche, ainsi que sur l'épaule et la moitié droites du thorax ; ces restes, qui reposent quasiment au contact des ossements, ont été identifiés comme étant du chêne à feuillage caduc. Le comblement livre 2 tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Le coude droit est fléchi de 30° et la main se situe dans le tiers supérieur de l'hémi-thorax gauche. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, la main se situe en amont de l'os coxal droit. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte de l'étroitesse de la fosse et de son profil en gouttière. Les scapulas sont de chant contre la paroi du surcreusement, les humérus sont perchés et l'os coxal gauche redressé. Les côtes gauches sont verticalisées, les trois premières sont retournées, leur tête dirigée latéralement. Ce retournement des côtes s'étend à l'ensemble de l'hémi-thorax droit, tandis que l'os coxal droit, décalé en hauteur, passe en partie arrière des trois dernières vertèbres lombaires : il semble donc que le corps se trouvait en léger déséquilibre dans la fosse, la partie gauche en surplomb et la droite dirigée vers le fond. L'hypothèse est confirmée par les cotes de profondeur relevées sous les os. Les vertèbres sont maintenues jusqu'à la huitième vertèbre thoracique ; les deux suivantes sont rejetées vers l'amont et la droite, puis un segment composé des deux dernières vertèbres thoraciques est orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette. La troisième vertèbre lombaire est disloquée mais restée à son emplacement anatomique et les deux dernières sont en connexion lâche dans la partie supérieure du pelvis et ont repoussé le sacrum vers l'aval. La clavicule gauche est passée en amont de la scapula, avec le manubrium, la droite s'est déplacée dans la partie médiane de l'hémi-thorax gauche, tandis que le corps du sternum se situe entre les genoux. Les os longs de la moitié inférieure du squelette offrent une situation inverse à celle de la moitié supérieure : ce sont les gauches qui reposent sur le fond de la fosse, en vue antérieure (fémur) ou médiale (jambe), et ceux du côté droit qui sont perchés, avec le fémur en vue latérale et la jambe qui passe en partie en avant de la gauche. Les pieds sont disloqués, effondrés dans la gouttière. Les deux patellas sont tombées du côté gauche.

Les quelques mouvements qui se sont produits hors du volume du corps, rares en raison de l'étroitesse de la fosse, signalent une décomposition en espace vide. Les dislocations relevées témoignent d'une attraction des os par pesanteur dans le fond de la gouttière ; l'absence d'aspiration vers le fond exclut l'hypothèse d'un plancher, les "effondrements" ne sont dus qu'à la décomposition du corps dans une fosse très étroite.

Typologie : tombe en fosse à banquette, absence de logette céphalique mais resserrement des deux extrémités du creusement interne. Le corps reposait à même la fosse, très étroite à la base, couverte de bois dont il reste quelques vestiges. Celle-ci reposait sur la banquette périphérique, et était maintenue par des pierres posées dessus.

Sépulture 641

Fig. 232

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (I7). La tombe est parallèle à la sépulture SP640 située au sud.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 1,90 m et d'une largeur moyenne de 0,80 m. À une profondeur variant de 0,14 m à 0,16 m au-dessus du fond de la fosse,

la largeur se rétrécit au moyen d'une banquette périphérique de 0,25 m de largeur moyenne, sur laquelle reposent deux blocs de pierre de 0,20 m de longueur placés sur le côté N-N-O, à chaque extrémité. L'espace dévolu au corps est d'une longueur de 1,70 m pour 0,40 m de largeur maximale au centre, 0,25 m à l'extrémité S-O-O et 0,15 m au N-E-E. Il n'existe pas de logette céphalique, mais un rétrécissement. Le fond de la fosse cote à 125,35 m NGF. Il remonte aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, de 0,06 m vers le S-O-O depuis le bassin et de 0,08 m vers le N-E-E. Sur l'axe transversal, le fond de la fosse est plat.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, la main droite se situe dans la partie gauche du bassin, la gauche dans sa partie droite. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est resté perché et s'est affaissé vers l'arrière, la mandibule vers l'avant : le fond amorce une remontée de 0,03 m seulement depuis TH6. Les deux premières vertèbres cervicales sont en connexion lâche, en aval de l'occipital. L'observation du squelette révèle un décalage entre la moitié supérieure, située bien au centre de la fosse, et la moitié inférieure décalée vers la gauche : les vertèbres comprises entre la douzième thoracique et la quatrième lombaire sont orientées de 55° vers la gauche, de haut en bas, puis le bassin et les membres inférieurs sont orientés sur l'axe longitudinal médian, les os gauches légèrement moins profonds que les droits. À noter que le segment décalé de vertèbres n'est pas en rupture avec les vertèbres qui précèdent (TH11) ou qui suivent (L5). Les côtes inférieures gauches suivent la même orientation que les vertèbres lombaires et se présentent en vue endothoracique. La position de la scapula gauche, dont l'angle inférieur est éversé, indique que le membre supérieur se trouvait en appui contre la paroi S-S-E de la fosse ; la première côte, qui s'est déplacée latéralement à l'humérus, est piégée en hauteur contre la paroi. Les côtes droites, très verticalisées, illustrent cette compression vers la droite. Les deux fémurs se sont complètement éversés dans la gouttière étroite qui caractérise la moitié N-E-E de la fosse en aval du bassin (ce dernier s'est mis à plat) : ils se présentent en vue postérieure ; les jambes sont en revanche restées en vue antérieure. Les pieds sont effondrés dans la gouttière. De nombreux éléments de la main gauche ont été relevés à environ 0,03 m au-dessus du sol d'inhumation, latéralement au fémur droit.

La présence de pièces osseuses hors du volume du corps détermine une décomposition en espace vide. Comme dans le cas précédent, l'absence d'aspiration des ossements vers le fond exclut l'hypothèse d'un plancher. Certaines dislocations témoignent d'une attraction des os par pesanteur dans le fond de la gouttière (éversion des fémurs) ; le décalage latéral des deux moitiés supérieure et inférieure ne nécessite pas forcément d'envisager des éléments organiques en arrière du corps, mais peuvent résulter de la seule décomposition du corps si celui-ci était placé un peu de biais dans la fosse.

Typologie : tombe en fosse à banquette ; absence de logette céphalique mais resserrement des deux extrémités du creusement interne. Le corps reposait à même la fosse, fermée d'un couvercle de bois placé sur la banquette périphérique et ponctuellement maintenu par des blocs.



▪ Fig. 232. Sépultures 640 et 641. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 642

Fig. 233

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (J7). Son extrémité N-N-E est recoupée par le silo FS88.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E ; les limites relevées en plan semblent peu fiables, et il n'existe aucun relevé en coupe. La seule donnée valable est la largeur de la fosse, de 0,80 m, délimitée sur les longs côtés par quelques blocs de 0,10 m à 0,20 m de longueur, situés entre 0,10 m et 0,15 m au-dessus du sol d'inhumation. Les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond remonte aux deux extrémités, de 0,06 m au S-S-O et de 0,04 m au N-N-E ; sur l'axe transversal, il semble plat. Le fond de la fosse cote à 125,32 m NGF.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont en extension, globalement parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains reposent en revanche en avant de l'ilium droit (la droite) et en arrière du gauche (la gauche). Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles écartées.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est globalement très bien maintenu, en dépit de la mise à plat des volumes. Le crâne est légèrement dévié du côté gauche, mais on n'observe aucune rupture des vertèbres cervicales qui suivent ce mouvement et se présentent en vue antéro-crâniale, du fait de la remontée du fond de la fosse à ce niveau. Les seules disjonctions concernent les os des pieds : le calcaneus droit se trouve en situation médiale à l'extrémité distale du tibia, et le reste du pied, en connexion stricte et en vue médiale, est en situation médiale au calcaneus. Les os du pied gauche sont affaissés en vue médiale. Ces phénomènes s'avèrent être les seuls éléments en faveur d'une décomposition en espace vide. Un effet de délimitation linéaire peut être relevé sur le côté gauche, par le maintien de l'humérus et de l'avant-bras en vue latérale (le radius est en équilibre instable) et les os effondrés latéralement du pied. Les blocs, placés sur les longs côtés et mêlés à du sédiment rapporté, sont probablement les vestiges d'un calage de planches de bois, qui formaient un coffrage. La morphologie de la fosse en coupe sur l'axe longitudinal, conjuguée à l'absence de rupture au niveau du tronc, du bassin et des membres inférieurs, indique que le contenant de bois ne possédait pas de fond, mais que le corps reposait directement sur le sol d'inhumation.

Typologie : coffrage de bois de forme rectangulaire de 0,35 m de largeur, dépourvu de fond ; les blocs, situés à environ 0,15 m de hauteur, calaient-ils les parois latérales du contenant en hauteur, ou sont-ils liés au couvercle débordant ? On remarque qu'il n'y a pas de place entre eux et le squelette : ils ne peuvent donc être en relation avec un couvercle à l'échelle de la fosse.

Sépulture 643

Fig. 233

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (J8). La fosse est creusée dans le comblement du fossé FO75.

Fosse : la fosse est orientée O/E ; les limites relevées en plan déterminent une fosse de forme trapézoïdale, d'une longueur de 1,80 m et d'une largeur de 0,60 m à l'ouest et 0,30 m à l'est, mais elles semblent peu fiables. Il n'existe aucun relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond remonte de 0,05 m aux deux extrémités ; sur l'axe transversal, il est en auge. Le fond de la fosse cote à 125,33 m NGF.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet et en partie détruit lors du décapage ; il manque notamment les pieds et les deux tiers distaux des jambes, le crâne et le tronc sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le coude droit est fléchi de 55°, la main se situe dans le tiers supérieur de l'hémi-thorax controlatéral. L'avant-bras gauche repose en avant de l'abdomen, la main en avant de la cinquième vertèbre lombaire et du sacrum. Les membres inférieurs sont en rectitude, genoux joints.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est très insuffisamment enregistré, alors que le tronc offre de nombreux remaniements, caractérisés par un brouillage des vertèbres thoraciques et lombaires en avant des côtes. Les scapulas sont en fort pendage médial, conformément au profil transversal de la fosse, l'os coxal droit est redressé mais le gauche est à plat. La moitié distale de l'humérus s'engage en arrière des côtes vers le fond de la fosse, et n'est plus en connexion anatomique avec l'avant-bras. Le rapprochement des genoux traduit l'étroitesse de la fosse à ce niveau.

Il reste difficile d'interpréter les remaniements relevés sur le tronc. Le glissement de la moitié distale de l'humérus vers le fond sur l'axe longitudinal médian de la fosse traduit un espace vide secondaire, mais il pourrait aussi bien avoir été

produit par la seule décomposition du corps. Les éléments sont trop faibles pour envisager la présence d'un élément en matériau organique en arrière du dos : on ignore par exemple s'il existe des effets de plongée sur les côtes.

Typologie : tombe en fosse dont la morphologie en plan et en coupe est mal perçue. L'insuffisance de l'enregistrement ne permet pas d'interpréter les modalités du dépôt.



▪ Fig. 233. Sépultures 642 et 643.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 644

Fig. 234

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (J8). La fosse est creusée dans un amas de pierres de nature non identifiée, et est antérieure à la sépulture SP454.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E ; les limites relevées en plan s'avèrent être imprécises, observées sur une longueur de 1,90 m et une largeur de 0,70 m. À une profondeur de 0,12 m au-dessus du fond, se trouvent trois blocs de 0,15 m à 0,20 m de longueur dans le tiers S-O de la fosse, deux sur le côté S-E et un sur le côté N-O. Un autre, situé à la même cote latéralement et en aval du pied droit pourrait appartenir au même dispositif. Les blocs qui appartiennent à la structure sous-jacentes sont plus profonds, les chevilles du squelette reposent directement dessus. Il n'existe aucun relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond est plat sur l'axe longitudinal et en auge sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,44 m NGF.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Son coude droit est en hyperflexion, la main repose sur la face antérieure de la scapula et les côtes supérieures droites. Le coude gauche est fléchi de 50°, la main repose sur le tiers proximal de l'humérus, en arrière du tiers distal de l'avant-bras droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est globalement bien maintenu et rend compte du profil de la fosse : léger pendage des scapulas, bassin fermé. Les disjonctions concernent le crâne qui a basculé sur le côté droit (les quatre premières vertèbres cervicales se présentent en vue latérale gauche comme le crâne), la moitié latérale de la clavicule gauche qui remonte en amont de l'épaule parallèlement au rachis, l'extrémité proximale de l'humérus gauche qui a glissé en direction médiale sur la face antérieure de la scapula, et les pieds qui se sont affaissés en vue médiale sur les pierres de la structure sous-jacente. L'éversion de l'angle inférieur de la scapula gauche indique que l'épaule était maintenue surélevée.

Typologie : tombe en fosse de morphologie indéterminée, probablement pourvue d'une banquette qui supportait la couverture ponctuellement maintenue par des blocs. Une contrainte qui s'exerçait à l'origine sur l'épaule gauche a cédé.

Sépulture 645

Fig. 234

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (G8). La fosse est partiellement détruite par le creusement du fossé FO231.

Fosse : la fosse n'a pas été observée, et l'orientation S-S-O/N-E-E est celle du squelette. Le fond de la fosse cote à 125,41 m NGF.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Il ne reste du squelette que les 11 dernières vertèbres thoraciques et les vertèbres lombaires, les 9 dernières côtes gauches, deux droites, le bassin et les deux fémurs. Il repose sur le dos, la tête était située au S-S-O et les pieds au N-E-E. La position des membres supérieurs est indéterminée et les fémurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est insuffisamment représenté pour pouvoir être analysé. On ne peut, par exemple, déterminer si la rotation latérale du fémur gauche et le déplacement vers l'amont en avant de l'ilium homolatéral du droit sont la conséquence de l'attraction du fossé ou s'ils résultent d'un événement lié à la décomposition d'une architecture.

Typologie : indéterminée



▪ Fig. 234. Sépultures 644 et 645. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 646

Fig. 235

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (F8). La tombe, creusée dans le fossé FO265, se situe entre les deux fossés FO231 à l'est et FO228 à l'ouest.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 1,90 m. Elle est de plan anthropomorphe, d'une largeur, à l'ouverture conservée, de 0,60 m au centre et de 0,45 m aux deux extrémités. L'extrémité S-S-O est aménagée d'une logette céphalique arrondie. Il semblerait que le niveau de décapage ait atteint celui de la banquette et qu'il ne reste plus que la partie profonde de la fosse, dont les parois sont obliques. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond remonte vers l'extrémité S-S-O de 0,08 m depuis le bassin. Sur l'axe transversal, il est en auge. Le fond de la fosse cote à 124,95 m NGF. Deux tessons de céramique datés des VIII^e-IX^e s. proviennent du comblement.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont croisés en avant de l'abdomen, le droit repose sur le gauche, la main droite se trouve dans le bassin et la gauche en amont de l'ilium droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente les signes d'un tassement dans le fond concave de la fosse. Au cours de ce phénomène, les scapulas se sont très légèrement rapprochées de l'axe longitudinal médian, la gauche est restée de champ, la droite s'est mise à plat ; à ceci, correspondent la position de la clavicule gauche (verticalisée), de la droite (restée horizontale mais avec sa moitié latérale passée en amont de l'épaule), ainsi que celle des côtes gauches qui se sont empilées contre la face antérieure de la scapula et la paroi du creusement dans sa partie profonde. L'humérus droit s'est éversé et est légèrement descendu contre les côtes à distance de l'extrémité proximale de l'avant-bras décalée latéralement. À gauche, la tête humérale est en connexion lâche avec la scapula et l'extrémité distale se situe contre les côtes. Le rachis est segmenté, mais est resté en place et les côtes sont très verticalisées ; les cinquième, sixième et septième gauches se sont retournées, la tête orientée latéralement. Le bassin est globalement resté fermé et les membres inférieurs se présentent en vue antérieure. Contraints par l'étroitesse de la fosse, le pied droit s'est affaissé en vue dorsale, et si le tarse gauche s'est éversé, les métatarsiens sont parallèles à l'axe longitudinal de la jambe. Les disjonctions les plus importantes concernent la tête et le cou : le bloc crânio-facial s'est affaissé vers la gauche, la mandibule à la base du cou, et les vertèbres cervicales sont disloquées en tas entre cette dernière et l'occipital.

Typologie : tombe en fosse à creusement anthropomorphe aménagé d'une logette céphalique complète circulaire au S-S-O. Le squelette s'est tassé dans le fond concave de la fosse, qui était fermée d'un couvercle.

Sépulture 647

Fig. 235

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (H9). La tombe se situe sous la bordure du fossé FO96 situé au sud et du fossé FO231 situé à l'ouest.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur sous le niveau de décapage est de 1,58 m et sa largeur de 0,76 m. À une profondeur indéterminée en raison de l'absence de profil, elle est surcreusée selon un plan anthropomorphe, sur une longueur de 1,30 m et une largeur de 0,30 m au centre et de 0,20 m aux deux extrémités. L'extrémité S-S-O est aménagée d'une logette céphalique arrondie, précédée de deux encoches latérales rétrécissant la largeur à ce niveau à 0,10 m. Il semblerait que le passage entre les deux s'effectue au moyen d'une banquette. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond de la logette céphalique est surélevé de 0,08 m. Sur l'axe transversal, il est en auge. Le fond de la fosse cote à 125,18 m NGF.

Squelette : enfant décédé autour de 8-9 ans. Le squelette est complet, à l'exception des os des extrémités, lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont en extension, la main droite se trouve en situation médiale au tiers proximal du fémur homolatéral, la gauche se situe latéralement à la hanche gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente de nombreuses dislocations. Le bloc crânio-facial a pivoté vers la droite ; il est en bon rapport anatomique avec l'atlas, qui ne l'a cependant pas suivi dans sa rotation. En effet, celui-ci se présente en vue antéro-crâniale, à l'instar de toutes les vertèbres jusqu'à la quatrième

thoracique comprise, en connexion anatomique, en raison de la pente qui affecte l'entrée de la logette céphalique. La mandibule s'est effondrée vers l'avant, sur les vertèbres thoraciques supérieures. L'épaule gauche est restée en appui contre le bord S-S-O de la fosse qui précède la logette, préalablement au rétrécissement latéral. En revanche, cet équilibre instable n'est pas préservé à droite : la scapula s'est renversée en avant des côtes supérieures, de même que l'humérus qui repose en avant des côtes moyennes, transversalement à l'axe longitudinal du corps ; la scapula et l'humérus se présentent en vue postérieure. Les os de l'avant-bras droit sont cependant globalement en place, l'ulna en bon rapport avec l'humérus. Le mouvement sur l'épaule et le bras peuvent être consécutifs à un effondrement de la paroi de ce côté. La partie médiane du tronc et l'abdomen sont remaniés. Les vertèbres thoraciques sont disloquées dans la partie médiane de l'abdomen, la neuvième est passée entre les côtes et l'humérus gauche, les deuxième, troisième et quatrième vertèbres lombaires sont restées en connexion anatomique mais séparées des première et cinquième vertèbres lombaires, et ce segment est décalé en amont de l'os coxal gauche. Ce dernier est légèrement décalé en hauteur, relativement au droit qui semble être légèrement descendu, et le sacrum, articulé à la cinquième vertèbre lombaire, forment un segment articulé situé entre les deux ilium et orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette. Les côtes gauches et les côtes supérieures droites sont globalement en place, celles de l'étage inférieur gauche et des étages inférieur et moyen droits sont disloquées, certaines droites sont retournées, une autre est orientée perpendiculairement à l'axe longitudinal du squelette et les inférieures gauches se sont verticalisées et rapprochées de l'axe longitudinal médian. Il s'est donc produit un effondrement marqué du rachis, qui s'est engouffré vers le fond. Les fémurs sont en place, en vue antérieure, mais leur extrémité distale passe en avant du quart proximal des jambes ; seule l'épiphyse distale du fémur gauche est en place : la droite se situe entre le tiers médian des jambes, l'épiphyse proximale du tibia la jouxte à gauche (elle repose en avant du tiers médian du tibia gauche), tandis que le plateau tibial gauche se situe contre la face interne du tiers médian du fémur homolatéral. Les patellas ne sont pas conservées, il est donc difficile, a priori, d'interpréter les remaniements des genoux : traduisent-ils une surélévation des genoux ou un effet de plaque ? Le décalage en aval de l'os coxal droit et du fémur gauche permettent de retenir la seconde hypothèse. Les os du tarse, bien que disloqués, sont en bon rapport avec l'extrémité distale des jambes, mais la distance qui sépare l'extrémité distale des tibias des calcaneus, situés en aval des talus, et les calcaneus du tarse antérieur gauche (le droit est absent) recouverts par les métatarsiens, est supérieure à la normale. Il s'est produit un étirement des os des pieds jusqu'à l'extrémité de la paroi de la fosse, qui traduit une décomposition en espace vide. L'effondrement sous la partie médiane du thorax et de l'abdomen est conforme à la déclivité du fond de la fosse. Les bouleversements nous semblent trop grands pour pouvoir être imputés au seul tassement du corps sur le fond de la fosse suite à la disparition des chairs, d'autant plus que les vertèbres montrent un effet d'aspiration vers le fond. L'hypothèse d'un support en matière organique placé sous le corps, destiné à rattraper la déclivité entre le fond de la logette et celui du reste de la fosse, semble ainsi devoir être envisagée. L'indice d'un plancher est apporté par l'effet de plaque relevé au niveau des genoux.

Typologie : tombe en fosse de type anthropomorphe à double creusement et à logette céphalique arrondie complète. Le corps semble avoir reposé sur un plancher qui rattrapait le niveau surélevé de la logette céphalique.



▪ Fig. 235. Sépultures 646 et 647. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 648

Fig. 236

Situation : partie septentrionale de l'ensemble funéraire (H9). La relation de chronologie relative entre cette sépulture et les tombes SP360 et SP361 situées au S-O ne sont pas déterminées.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sous le niveau de décapage, sa longueur est de 1,85 m, sa largeur au centre de 0,60 m contre 0,40 m aux deux extrémités. Elle est donc resserrée aux deux extrémités, ce qui lui confère un plan anthropomorphe, mais aucune logette céphalique n'a été décrite. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond remonte de 0,07 m au S-O ; sur l'axe transversal, il semble concave, puisque le coude droit et l'extrémité de l'avant-bras gauche sont respectivement moins profonds de 0,06 m et 0,04 m que la face postérieure des vertèbres. Le fond de la fosse cote à 125,40 m NGF. À l'extrémité S-O, à environ 0,05 m au-dessus du fond, reposent trois blocs de pierre de 0,20 m de longueur, juxtaposées contre la paroi S-O.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, à l'exception des os des extrémités, lacunaires, et de la première vertèbre thoracique, absente. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les mains reposent près de la face latérale droite du rachis lombaire, la gauche sur la droite, ce qui indique que le coude droit devait être dirigé latéralement. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette se caractérise par de nombreux remaniements. Le crâne a glissé vers l'avant, entre les épaules, sans doute s'appuyait-il à l'origine contre les trois blocs de pierre. Il recouvre l'intégralité du rachis cervical. Celui-ci se présente en vue antérieure, en connexion anatomique jusqu'à C7, mais cette dernière repose sur la face antérieure de la quatrième vertèbre thoracique. Le crâne et les vertèbres du cou sont donc descendus en bloc. Les deuxième et troisième vertèbres thoraciques sont disloquées latéralement à gauche des quatrième et cinquième vertèbres thoraciques, la première n'a pas été retrouvée. Le segment de vertèbres thoraciques allant de la quatrième à la neuvième est en connexion anatomique, en vue antérieure ; la neuvième est en connexion lâche avec la suivante, les dixième, onzième et douzième, bien articulées, étant légèrement déviées relativement à l'axe longitudinal médian du squelette. La première vertèbre lombaire a été rejetée en amont et repose en avant de la sixième vertèbre thoracique, mais les quatre dernières sont en connexion anatomique, en vue crânio-antéro-latérale droite. Les vertèbres apparaissent distendues, avec des hiatus entre les segments, notamment entre TH9-TH10 et entre TH12-L1 ; conjugué à la position "haute" des scapulas, le tronc est très étiré en hauteur. Il existe un décalage en hauteur des deux épaules : la scapula droite est en amont de la gauche et la tête humérale est remontée en amont de la scapula. Le coude droit s'est déplacé en direction des vertèbres en arrière des côtes, et se situe au contact du segment composé des dixième, onzième et douzième vertèbres thoraciques. On remarque que l'angle inférieur de la scapula est dirigé latéralement, ce qui, compte tenu de la situation des os de la main, latéralement aux dernières vertèbres lombaires, indique que le coude était surélevé et dirigé latéralement à l'origine. Il s'est donc produit un effet de "sape" en arrière de l'hémi-thorax droit, en direction de l'axe longitudinal médian de la fosse. L'humérus droit est en pendage de 0,15 m en direction distale, et l'avant-bras de 0,09 m en direction proximale : la tête humérale repose 0,02 m moins profondément que le bord supéro-latéral de la scapula, ce qui nécessite un espace vide (elle est remontée). Par ailleurs, une importante constriction affecte la partie supérieure du thorax : les clavicules sont totalement verticalisées et encadrent la mandibule, et la largeur entre la face latérale des côtes droites et gauches réduite à 0,15 m à ce niveau ! À gauche, les côtes moyennes sont remontées et se présentent en vue endothoracique, quasiment parallèles à l'axe de la colonne vertébrale, leur têtes regroupées au niveau de TH9. Cette attraction vers l'axe longitudinal médian du squelette n'a pas concerné le coude gauche, resté en appui contre la paroi oblique de la fosse, latéralement et à distance du tronc. À droite, quelques côtes moyennes s'avèrent être, en revanche, presque perpendiculaires au rachis : elles ont pivoté latéralement. Le bassin est disloqué entre la moitié proximale des fémurs : les os coxaux se sont rapprochés l'un de l'autre, le gauche passe en partie sur le droit et l'ensemble est surmonté par le sacrum : on a un effet d'empilement. Les deux fémurs se sont éversés, suivi par la jambe droite, et le fémur droit est descendu, puisque son extrémité distale recouvre l'extrémité proximale de la jambe. À gauche, la jambe a effectué une rotation médiale, c'est-à-dire un mouvement inverse à celui du fémur. Les pieds sont disloqués en tas en aval des tibias, le premier métatarsien gauche est remonté entre le tiers proximal des tibias et d'autres (enregistrement insuffisant) au niveau du tarse proximal.

L'amplitude des dislocations et la situation de la tête humérale droite, 0,02 m moins profonde que le bord supéro-latéral de la scapula, indiquent que le corps a évolué en espace vide. Il s'est produit un effondrement en arrière du corps, qui a entraîné un glissement de la tête et du cou vers l'aval, et qui se caractérise par une attraction des pièces osseuses vers l'axe longitudinal médian de la fosse, perceptible sur toute la longueur du squelette. Tous les os situés sur l'axe longitudinal médian de la fosse sont plus profonds que ceux qui s'en éloignent. Par ailleurs, le

rachis s'est distendu. La violence des dislocations n'est pas compatible avec l'hypothèse d'un simple tassement du squelette, pendant la décomposition, dans la gouttière longitudinale centrale de la fosse. On doit plutôt envisager que le corps reposait sur un support qui s'est enfoncé sur l'axe longitudinal médian. Celui-ci reposait au-dessus du fond de la fosse, sans doute pour rattraper le niveau du fond surélevé au S-O. À cet effet, une cale devait reposer sur le sol à l'extrémité N-E, ce qui explique sans doute les dislocations relevées sur les os des pieds (os déplacés vers l'amont). L'étirement et la descente du squelette axial et celle du fémur droit peuvent difficilement être distingués de l'attraction dans la gouttière. Quelque chose s'est décomposé en s'enfonçant, en arrière du corps.

Typologie : tombe en fosse de type anthropomorphe dont le creusement a été mal perçu : aucune logette céphalique n'est avérée, mais trois blocs reposaient sur le fond, à l'extrémité S-O, sur lesquels la tête du défunt devait s'appuyer. Le corps reposait sur un support qui rattrapait le niveau surélevé de la logette céphalique. Il s'est produit un effondrement sur un mode en gouttière.

Sépulture 649

Fig. 236

Situation : partie N-O de l'ensemble funéraire (E8). Elle est creusée dans le fossé FO265. Son tiers N-E est recoupé par le fossé FO228.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E ; les limites relevées en plan concernent le niveau d'apparition de la fosse, dont la longueur est inconnue en raison du recoupement par le fossé FO228 et la largeur est de 0,75 m. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond est moins profond de 0,06 m sous le crâne ; sur l'axe transversal, il existe une gouttière. Le fond de la fosse cote à 125,19 m NGF. Sur le fond de la fosse, à l'extrémité S-S-O, se trouvent deux blocs de pierre de 0,20 m de longueur, qui encadrent le crâne du squelette ; un autre bloc, de 0,25 m de longueur, se situe à l'extrémité N-N-E sur le côté N-O-O, latéralement à la jambe gauche, 0,12 m au-dessus du fond de la fosse. Deux tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge, proviennent du comblement.

Squelette : grand adolescent de sexe féminin. Le squelette est complet, à l'exception des pieds et de la jambe droite, recoupés par le fossé. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Le coude droit est en hyperflexion, la main parmi les côtes supérieures homolatérales, l'avant-bras gauche est disloqué, la main se trouve latéralement à gauche des vertèbres thoraciques inférieures. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est affaissé vers l'avant et la droite, entre les deux blocs, la mandibule est en connexion lâche avec le bloc crânio-facial et les six premières vertèbres cervicales ont également tourné puisqu'elles se présentent en vue latérale gauche. La colonne vertébrale est en connexion anatomique jusqu'à la dernière vertèbre thoracique, bien que sinueuse : en réalité, l'axe de la moitié supérieure du tronc est légèrement dévié vers la gauche par sa partie supérieure, mais les scapulas sont en place, parallèles à l'axe longitudinal du corps et apparaissent par leur face antérieure. La scapula gauche est décalée en hauteur relativement à la droite, et la tête humérale l'est relativement à la scapula, tandis que la clavicule est parallèle à la colonne vertébrale, avec la moitié latérale qui sort du volume de l'épaule. À droite, la clavicule, également verticalisée, se situe en amont de la scapula. Le thorax est très fermé, l'extrémité sternale des côtes passe en avant des vertèbres. L'articulation du coude gauche est détruite, le radius est perpendiculaire à l'ulna qui, d'après la position de la main, est en place. Les vertèbres lombaires sont disloquées : les quatre premières sont en connexion lâche dans le prolongement des thoraciques, mais décalées dans la partie droite de l'abdomen en amont de l'ilium droit, et la cinquième a glissé dans le pelvis avec le sacrum. La moitié inférieure du squelette, bassin compris, est déplacée à gauche, relativement à la moitié supérieure, et l'os coxal est décalé en hauteur avec les os longs du membre inférieur.

La rotation de la tête et du cou et la situation des clavicules témoignent d'une décomposition en espace vide. Les dislocations relevées indiquent que le squelette s'est tassé dans le fond de la gouttière de la fosse, des régions anatomiques s'étant affaissées en masse sur le fond. On n'a aucun indice probant pour envisager un support en matière organique.

Typologie : tombe en fosse en gouttière relativement large. Il n'y a aucune trace de logette céphalique creusée au S-S-O, mais les blocs qui encadrent le crâne semblent jouer un rôle équivalent. La fosse devait être fermée d'une couverture. Le corps s'est tassé dans le fond de la fosse, il n'existe pas d'indice évident de support du corps.



▪ Fig. 236. Sépultures 648 et 649. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 650

Fig. 237

Situation : partie nord de l'ensemble funéraire (I8-9). La sépulture se situe au sud du fossé empierré FO289/M142 ; son bord N-O est recoupé par la tombe SP651.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E ; Sous le niveau de décapage, sa forme est rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,20 m et d'une largeur de 0,75 m. Elle possède un double creusement, dont le passage s'effectue à une profondeur de 0,30 m au-dessus du fond. La fosse interne à une longueur de 1,54 m et une largeur de 0,40 m au centre et de 0,25 m à l'extrémité N-E. À l'extrémité S-O, elle est aménagée d'une logette céphalique complète, de 0,20 m de diamètre. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond est moins profond de 0,09 m sous le crâne et de 0,05 sous les pieds qu'au centre ; sur l'axe transversal, le fond semble arrondi. Le fond de la fosse cote à 125,15 m NGF. Latéralement au côté S-E de la logette, à l'extérieur de celle-ci à l'extrémité S-O, se trouvent deux blocs de pierre de 0,20 m de longueur ; l'un d'entre semble s'être effondré, puisqu'il se situe dans les limites du creusement interne de la fosse et l'autre est contre la paroi oblique du creusement interne. Un autre bloc, de 0,28 m de longueur, se situe à l'extrémité N-E de la fosse, sur le fond.

Squelette : enfant décédé autour de 9-10 ans. Le squelette est complet, à l'exception des mains qui s'avèrent être très lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Le coude droit est en hyperflexion, la main parmi les côtes supérieures homolatérales, l'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, le gauche est disloqué, mais les os des mains ne sont pas situés sur le clichés. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'enregistrement archéo-anthropologique du squelette s'avère être insuffisant, en dépit des nombreuses dislocations qui affectent le tronc. Le bloc crânio-facial est resté perché dans la logette, en vue antérieure, mais la mandibule et les vertèbres cervicales se sont effondrées en tas à la base du cou jusqu'en amont de la scapula gauche. Le thorax s'est effondré entre les scapulas, restées de chant, mais les clavicules n'ont pas suivi le mouvement : la droite est plaquée contre l'humérus auquel elle est parallèle, la gauche est passée en amont de la scapula. Cet effondrement est caractérisé par une dislocation complète du rachis thoracique, les dix premières étant regroupées en tas dans la moitié supérieure du thorax, et par l'engouffrement de la tête des côtes dans l'espace libéré par le rachis. Toutes les côtes gauches, dont les supérieures se présentent en vue endothoracique et les moyennes et inférieures en vue supérieure, passent, par leurs têtes, en arrière des vertèbres disloquées. Les supérieures droites sont retournées, la tête dirigée vers le haut et l'extérieur, presque parallèles à l'axe longitudinal médian du squelette, les autres, en vue supérieure, se partagent en deux lots : certaines passent en arrière et d'autres en avant des vertèbres disloquées. Le fait est, qu'à droite comme à gauche, les têtes des côtes sont toutes regroupées dans la moitié supérieure du thorax, à l'instar des vertèbres thoraciques. Entre la dixième vertèbre thoracique et la deuxième vertèbre lombaire, il existe un espace vide d'ossements entre le corps des côtes : les deux dernières vertèbres thoraciques se situent en amont et latéralement à l'os coxal gauche, et la première vertèbre lombaire entre ce lot et le segment des vertèbres lombaires en place, de la deuxième à la cinquième. Le bassin est maintenu, en vue médiale, mais le pubis gauche s'est déplacé en amont de l'ilium droit. Le membre inférieur droit est en vue antérieure, mais l'extrémité distale de la diaphyse fémorale est décalée en situation médiale relativement à son épiphyse qui est en bon rapport avec le tibia. L'extrémité distale du fémur gauche est en situation latérale à celle du droit. On a donc ici un effet de cisaillement des fémurs, cependant peu marqué à droite. Le tibia gauche a glissé contre le droit, à distance de la fibula. Les pieds sont effondrés vers l'avant, le droit est orienté dans le prolongement de la jambe.

L'amplitude des dislocations signifie que le corps s'est décomposé en espace vide. La moitié supérieure du corps indique qu'un effondrement s'est produit sous l'axe longitudinal médian du squelette et en direction du S-O vers l'amont, puisque les éléments du tronc se sont non seulement engouffrés entre les scapulas, mais en plus ils se sont massés dans la moitié supérieure du tronc. Ce phénomène ne concerne pas les rachis lombaire et le bassin. En revanche, une attraction vers l'axe longitudinal médian s'est produite en arrière des genoux et des jambes. Il semble donc que le corps reposait sur un support en matériau organique qui s'est ponctuellement effondré par le milieu. La nature de cet élément reste difficile à apprécier : si les dislocations relevées sur le tronc évoquent plutôt un support "mou" de type matelas, le cisaillement des genoux fait penser à un jeu de planches ; dans cette hypothèse, on peut aussi envisager qu'un effondrement s'est produit en réalité au niveau des épaules, mais que celles-ci ont été peu affectées en raison du profil en V de la fosse : elles ont glissé contre les parois obliques et seuls le rachis et les côtes ont été fortement déstabilisés.

Le bloc en situation latérale au bloc crânio-facial repose au même niveau que le crâne dans la logette, soit 0,09 m au-dessus du fond du reste de la fosse. Si l'on suppose que le corps, en aval de la logette, était surélevé à l'aide d'un

plancher, quel était son rôle ? S'est-il également effondré dans la fosse, au même titre que le deuxième ? Est-ce également le cas de celui qui repose en aval des pieds ? Sa position indique en tout cas qu'il s'est affaissé, et il peut être responsable de la fracturation du support du corps au niveau des épaules, par répercussion.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, aménagée d'une logette céphalique complète. Le corps reposait sur un support qui l'amenait au même niveau que la logette, près de 0,10 m au-dessus du fond de la fosse. Sa nature reste difficile à apprécier, mais il s'est ponctuellement affaissé par le milieu.

Sépulture 651

Fig. 237

Situation : partie nord de l'ensemble funéraire (I8). La sépulture se situe au sud du fossé empierré FO289/M142; elle recoupe le bord N-O de la tombe SP650.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Au niveau conservé de l'ouverture, elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2 m, pour une largeur de 1 m. Le fond de la fosse cote à 125,05 m NGF. À une profondeur de 0,23 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une feuillure de 0,30 m de largeur sur tout le pourtour, réduisant l'espace d'inhumation à 0,40 m de largeur et à 1,65 m de longueur. La morphologie en plan de ce creusement interne n'est pas précisée. Sur les côtés S-E, S-O et N-O, la banquette reçoit des blocs de pierre de 0,20 m à 0,30 m de longueur, placés de manière continue et formant une sorte d'encagement. L'un d'entre eux s'est effondré dans la fosse, en avant de la moitié supérieure gauche du thorax. Le fond de la fosse remonte de 0,09 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est plutôt plat, mais les parois sont très obliques.

Squelette : adolescent décédé entre 15 et 19 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, les mains sont dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est globalement bien maintenu. Le bloc crânio-facial s'est cependant affaissé vers la gauche, il se présente en vue latérale droite, alors que l'atlas est en vue antérieure ; le maxillaire et la mandibule ne sont plus en occlusion. L'humérus droit s'est éversé et l'extrémité proximale de l'avant-bras s'est déplacée latéralement, hors du volume du corps. D'autres déplacements concernent des phalanges de main entre le tiers distal des fémurs, la patella droite tombée latéralement à distance du fémur et les os des pieds, effondrés vers l'avant ; disloqués, ils butent contre le bord N-E de la fosse. Les côtes sont affaissées, mais le volume du bassin est partiellement conservé. L'épaule gauche s'appuie contre le bord de la fosse qui remonte à ce niveau : la scapula et l'humérus sont maintenus en vue latérale. Ainsi, le corps s'est décomposé en espace vide, et la fosse constituait le seul réceptacle du défunt.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, de morphologie en plan non précisée, constituant le seul réceptacle du corps. Elle comportait probablement une couverture de bois placée sur la banquette périphérique, et maintenues latéralement et au S-O par des blocs posés dessus.



▪ Fig. 237. Sépultures 650 et 651. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 653

Fig. 238

Situation : partie centrale de l'ensemble funéraire (I15). Le comblement de la moitié sud de la fosse est recoupé par la tombe SP251.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Au niveau conservé de l'ouverture, elle est resserrée aux deux extrémités, d'une longueur de 1,45 m, pour une largeur de 0,40 m au centre et de 0,25 m aux extrémités ; ces mesures me paraissent faibles : s'agit-il d'une erreur de relevé ? Le fond de la fosse cote à 125,37 m NGF. À une profondeur de 0,15 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une feuillure de 0,20 m de largeur observées sur les côtés sud, ouest et est, réduisant l'espace d'inhumation à 0,30 m de largeur et à 1,10 m de longueur. La morphologie en plan de ce creusement interne n'est pas précisée. Sur les côtés ouest et est, la banquette comporte respectivement un et deux blocs de pierre de 0,20 m de longueur. Le fond de la fosse remonte de 0,06 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est en auge. Le comblement livre deux tessons de céramique datés du x^e s. et la phalange proximale d'un hallux de maturation adulte. Un os de faune se trouvait dans le comblement près du fond, latéralement au fémur gauche du squelette.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, la main repose au niveau du tiers proximal de l'avant-bras gauche. L'avant-bras gauche est dirigé vers le bassin, la main repose sur la cinquième vertèbre lombaire et le sacrum. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte de la morphologie de la fosse : le crâne est redressé, les scapulas s'appuient par leur face postéro-latérale contre les parois de la fosse, les coudes sont dirigés latéralement, l'extrémité des côtes redressées, le volume du bassin partiellement conservé, les patellas sont en place et les pieds sont affaissés vers l'avant. À noter que des métatarsiens et une phalange du pied droit sont restés piégés contre le bord S-E de la fosse, 0,10 m au-dessus du fond. Deux phalanges de la main se sont déplacées, de part et d'autre du fémur droit.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, aucune logette céphalique n'est avérée. Les indices de décomposition en espace vide sont faibles, mais la banquette et les blocs indiquent qu'elle était fermée d'une couverture. Le corps a été placé directement sur le fond.



Us 654

Pas d'illustration

Situation : partie N-O de l'ensemble funéraire (E12). Il s'agit des restes d'un bloc crânio-facial isolé et écrasé, retrouvé au nord de l'extrémité S-E de la sépulture SP632. Il repose à la cote 125,52 m NGF et appartient à un adulte de sexe indéterminé.

Sépulture 656

Fig. 238

Situation : partie N-E de l'ensemble funéraire (J7). La tombe est postérieure à la sépulture SP640.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Les limites, peu visibles, n'ont pas été relevées en plan. Elle possède un fond qui remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal et plat sur l'axe transversal. Un bloc de pierre de 0,18 m de longueur repose sur le fond de la fosse, latéralement au fémur droit du squelette. Le fond cote à 125,65 m NGF.

Squelette : adulte féminin. Le squelette, abîmé par les labours et le décapage, est incomplet. Il conserve quelques éléments du bloc crânio-facial, la ceinture scapulaire gauche, l'humérus et l'avant-bras gauche, un fragment de l'humérus droit, le radius droit, des os des deux mains, les côtes gauches et quelques droites, quatre vertèbres dorso-lombaires, le bassin et les os des jambes, patellas comprises. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras droit est en extension sur le bord antérieur de l'ilium, la main contre la face médiale du tiers proximal du fémur. Le gauche repose sur le bassin, la main disloquée à l'intérieur et en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est globalement maintenu, les volumes sont à plat. Des os de la main gauche se situent hors du volume du corps en situation médiale au fémur gauche. La patella droite est passée en partie en arrière du tiers médian du fémur, la gauche s'est déplacée entre les tibias, où elle jouxte le cunéiforme latéral gauche. Les informations désignent une décomposition en espace vide, mais sont trop lacunaires pour restituer l'architecture funéraire ; on ne peut affirmer que le bloc se rapporte à un calage latéral, plutôt qu'à un effondrement.

Typologie : indéterminée

Sépulture 657

Fig. 224

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L15). La tombe est postérieure aux sépultures SP620 et SP616.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme fuselée, d'une longueur de 1,70 m pour une largeur de 0,80 m au centre et de 0,40 m aux extrémités. Elle ne possède pas de logette céphalique. Sur l'axe longitudinal, le fond remonte de 0,04 m au S-S-O et de 0,06 m au N-N-E. Sur l'axe transversal, il possède une gouttière étroite de 0,20 m à 0,30 m de largeur, puis s'évase à une hauteur de 0,25 m au-dessus du fond par une banquette de 0,20 m de largeur au S-E et par obliquité de la paroi au N-O. Le fond cote à 124,95 m NGF.

Squelette : adolescent décédé autour de 14-16 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Ses avant-bras sont en extension parallèles à l'axe longitudinal du corps, la main droite disloquée de part et d'autre du tiers proximal du fémur gauche et la droite latéralement à celui du fémur droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est incliné vers l'avant et la gauche en raison de la déclivité du fond de la fosse à ce niveau, et se situe en légère antépulsion sur la mandibule. Les quatre premières vertèbres cervicales sont en bon rapport, mais se situent sous le bloc crânio-facial, perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette, l'atlas du côté gauche et C4 du côté droit. La sixième est disloquée en arrière de la mandibule et la septième se situe en amont de la première côte droite. Le rachis thoracique est en place jusqu'au douzième rang, les côtes sont à plat, les troisième et quatrième droites parallèles au rachis. Les scapulas sont inclinées en direction médiale, leur angle inférieur légèrement éversé, ce qui traduit sans doute une antépulsion des membres supérieurs à l'origine. Le gauche s'est éversé et est remonté de quelques centimètres. La clavicule gauche est verticalisée, la droite s'est renversée en amont de l'épaule. On remarque que l'extrémité proximale de l'avant-bras droit est décalée en direction médiale. Un bouleversement assez important affecte l'abdomen et le bassin ; les vertèbres lombaires sont disloquées en tas, de même que le sacrum, dont les éléments, non soudés, sont éparpillés dans le volume de l'abdomen et dans le pelvis ; si l'os coxal droit est en place, le gauche s'est déplacé vers l'amont et sur l'axe longitudinal du corps. Les deux fémurs sont en place, en vue antérieure, mais l'épiphyse distale du droit s'est déplacée entre les os remaniés de la jambe gauche et la patella se situe entre le tiers médian des jambes. La patella gauche est tombée en direction médiale. Les jambes sont légèrement descendues, la droite le long de son axe, tandis que les os de la gauche sont disjoints ; l'extrémité proximale de la gauche a glissé en direction médiale, et l'épiphyse proximale s'est déplacée en aval latéralement à la fibula. L'extrémité proximale du tibia gauche repose sur celle de la droite. Les os des pieds sont disloqués en arrière du tiers distal des jambes : tous les métatarsiens droit sont couverts par l'extrémité distale du tibia. Leur dispersion vers l'amont est supérieure à l'amplitude du glissement vers l'aval effectué par les jambes : il s'est donc produit un double mouvement, celui des jambes vers l'aval et celui des pieds vers l'amont.

Les déplacements des os hors du volume du corps signalent une décomposition en espace vide. L'os coxal gauche a glissé dans la gouttière et avec le glissement de l'extrémité proximale de l'avant-bras droit et de la jambe gauche, il s'agit des rares mouvements relevés vers l'axe longitudinal médian. Pour ce qui concerne le bassin, la décomposition des fesses et de l'abdomen a pu suffire à permettre ce mouvement : cela n'implique pas un support placé en arrière du corps. En revanche, le télescopage des os des pieds et de l'extrémité distale des jambes indique que les pieds étaient surélevés. Or, ils se situent trop à distance (0,15 m) du bord S-S-E de la fosse pour envisager que leur surélévation se rapporte à leur position d'origine, plaqués contre le bord de la fosse. L'argument reste toutefois faible.

Typologie : tombe en fosse resserrée aux deux extrémités, absence de logette céphalique. La fosse était fermée d'un couvercle sans doute placé sur la banquette du S-E et contre la paroi oblique au N-O. L'hypothèse d'un support surélevant le corps n'est pas suffisamment démontrée.

Sépulture 658

Fig. 239

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K14). La tombe est creusée dans un fond de cabane FS125.

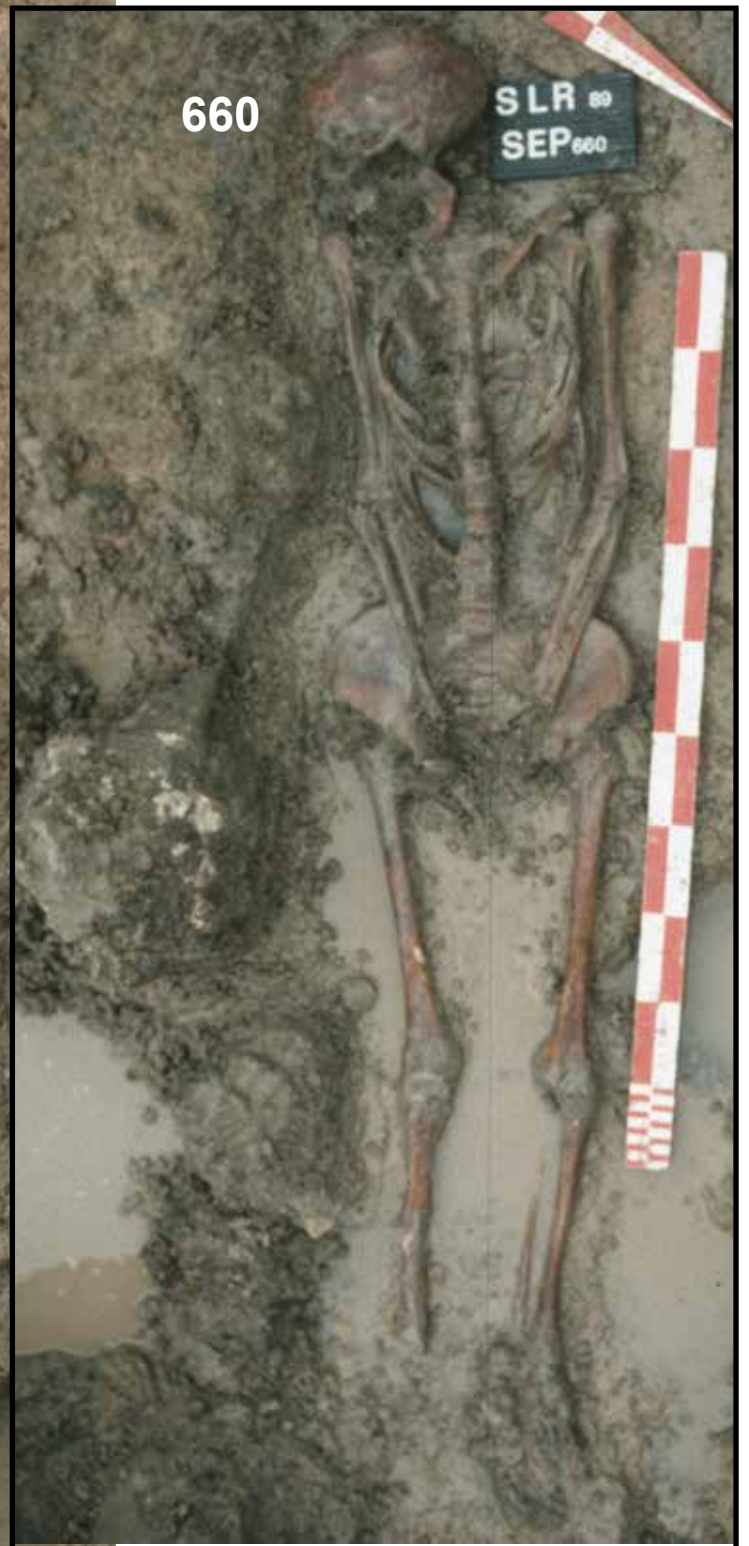
Fosse : la sépulture est orientée S-S-O/N-N-E. Les limites de la fosse n'étaient pas lisibles. Les côtes de profondeur relevées sous les ossements déterminent un pendage continu vers le N-N-E de 0,12 m sur l'axe longitudinal et plat sur l'axe transversal. Le point le plus profond cote à 125,17 m NGF. De nombreux tessons des ^xe et ^x¹e s. sont mentionnés dans la terre de comblement.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main en situation latérale au tiers proximal du fémur. La gauche repose sur le bassin, la main disloquée dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente les signes d'une importante constriction latérale, marquée par le redressement des scapulas, une extrême verticalisation des clavicules et le renfermement de l'extrémité sternale des côtes en avant des vertèbres, tandis que le volume du bassin est partiellement conservé. En réalité, les iliums se sont rapprochés dans une tentative de mise à plat, éjectant le sacrum vers l'avant, mais le mouvement n'a pas provoqué de dislocation majeure à part la rotation partielle du sacrum vers la droite. Cela évoque un fond résistant, il ne s'agit pas d'un effet de gouttière. Le bloc crânio-facial n'est plus en connexion stricte avec la mandibule et a pivoté vers la gauche, tandis que toutes les vertèbres cervicales sont disloquées à la base du cou et en amont des épaules. La clavicule droite a basculé en amont de la scapula et apparaît par sa face sternale. Le bord supéro-médial de la scapula gauche s'est rapproché des vertèbres thoraciques supérieures et les a légèrement repoussées. Les humérus sont maintenus plaqués contre les côtes, le gauche en vue antéro-latérale et le droit en vue latérale, et l'avant-bras gauche est en équilibre instable (les os sont empilés), de même que la main. Il existe donc une contrainte latérale à ce niveau. Les côtes droites sont en vue endothoracique et leur tête est remontée contre la face latérale du rachis thoracique. Les deux dernières vertèbres thoraciques sont disloquées, la première vertèbre lombaire légèrement décalée à gauche, mais en bon rapport avec la troisième ; les trois dernières sont en connexion anatomique, mais sont légèrement descendues en suivant le sacrum. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place, tandis que les os des pieds, très serrés l'un contre l'autre, se sont affaissés vers l'avant ; le gauche est bien maintenu, mais à droite, les métatarsiens sont disloqués et remontés au niveau du tarse, le troisième est même passé en arrière du tiers distal du tibia. Ainsi les os des pieds se sont mis à plat dans une gouttière étroite.

Les dislocations de la tête et du cou au moins, déterminent une décomposition en espace vide, tandis que les contraintes latérales indiquent un espace étroit. Or, si l'on cumule les effets de contraintes latérales, on remarque que celles qui affectent les pieds se situent en dedans de celles qui affectent les membres supérieurs, et que sur le membre supérieur gauche, les pièces les plus périphériques, constituée par l'avant-bras et les os de la main, en équilibre instable, sont perchés à 0,03 m au-dessus du fond de la fosse. Le squelette s'est donc affaissé dans un fond concave à parois évasées vers le haut ; la concavité est également illustrée à gauche par les côtes et la bascule de la scapula, ainsi que par le déplacement du troisième métatarsien droit en arrière du tibia. Le mouvement du tronc et la dislocation du bassin déterminent un fond résistant. On n'a pas ici, l'image d'une décomposition dans une fosse en gouttière sur le fond de laquelle le corps se serait enfoncé. L'hypothèse d'un contenant monoxyle à fond légèrement concave peut ainsi être proposée. On peut envisager une rupture au niveau du cou en raison de la position de la clavicule droite, mais la démonstration reste faible. La descente des vertèbres lombaires est discrète et ne rend compte sans doute que de la concavité du fond du contenant : aucun signe de rupture n'est relevé. Ainsi, on ne peut pas affirmer que le contenant était surélevé. Le corps s'appuyait contre la paroi du contenant par son côté supérieur droit.

Typologie : contenant monoxyle à fond légèrement concave de 0,40 m de largeur maximale.



▪ Fig. 239. Sépultures 658 et 660. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 659

Fig. 240

Situation : partie nord-ouest de l'ensemble funéraire (F11). Le quart sud de la sépulture est recoupé par SP630 et sa partie N-E est coupée par le fossé FO231.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, conservée sur une longueur maximale de 1,70 m et une largeur de 0,90 m. À environ 0,05 m au-dessus du sol d'inhumation, sont placés deux blocs de pierre de 0,20 m de longueur sur le côté N-O du tiers S-O de la fosse, et un troisième se situe du même côté à l'extrémité N-E ; ils sont disposés parallèlement au bord de la fosse. Le fond de la fosse cote à 125,28 m NGF. Il est plat sur les deux axes, longitudinal et transversal.

Sur le fond, dans le tiers S-O, se trouvent les restes d'une (?) planche de bois carbonisée, conservée sur une longueur S-O/N-E de 0,50 m et une largeur maximale de 0,25 m. D'autres restes sont mentionnés au niveau de l'os coxal droit. L'examen des dix échantillons recueillis à divers endroits révèle la présence exclusive de chêne à feuilles caduques. L'analyse indique qu'il s'agit de planche d'une épaisseur de 0,08 m, mais le nombre de planche n'a pas pu être identifié.

Squelette : adulte masculin. Il manque au squelette la jambe droite et les deux pieds, détruits par le fossé FO231. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin où ils se croisent, le gauche passe sur le droit, et les mains sont disloquées à l'intérieur et en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne, les vertèbres cervicales et les trois premières vertèbres thoraciques ont glissé vers l'aval, l'occipital, "entré dans les épaules" est au contact de la quatrième vertèbre thoracique, et la mandibule et les vertèbres reposent sur la partie supérieure de l'hémi-thorax droit. L'atlas et l'axis sont en connexion lâche, de même que C3 et C4 et les deux premières vertèbres thoraciques. Les vertèbres sont en connexion anatomique de la quatrième vertèbre thoracique jusqu'au sacrum, mais le rachis est très sinueux : convexité latérale gauche des vertèbres thoraciques supérieures et moyennes, convexité latérale droite des vertèbres thoraciques inférieures et des vertèbres lombaires. Les trois dernières vertèbres lombaires et le sacrum sont descendus faiblement, d'une demi-vertèbre, dans le pelvis. Une forte contrainte est relevée sur le côté droit du squelette : la clavicule est parallèle à l'axe longitudinal du corps et l'humérus est plaqué contre les côtes. Les côtes gauches et droites sont à plat, la tête des rangs supérieur et moyen remonte un peu contre la face latérale des vertèbres. Le bassin est ouvert, le fémur droit très faiblement éversé, la patella droite tombée latéralement et la gauche en situation médiale, ce qui signale une décomposition en espace vide, comme le déplacement du crâne et du cou et celui d'un métacarpien gauche latéralement et à distance du fémur droit.

Une délimitation linéaire est relevée du côté droit : s'alignent l'épaule droite contrainte, le quatrième métacarpien et la patella déplacés. À gauche, la ligne de trois blocs détermine une limite parallèle au bord de la fosse. Enfin, les restes de bois en arrière du tronc et en amont de la situation archéologique du crâne, traduisent l'existence d'un plancher. Les disjonctions observées sur la tête et le cou ne reflètent pas un effondrement, puisqu'il n'existe pas de phénomène d'aspiration vers le bas ; on ne peut donc pas envisager que la tête était surélevée. Le fond de la fosse n'étant pas en pendage à ce niveau, ce glissement est difficilement explicable ; la terre sous-jacente au plancher s'est-elle ramollie à cet endroit et entraîné un affaissement de la planche sous le cou ? Notons que le tronc ne traduit pas d'effet de sol à proprement parler, sans doute en raison de l'étroitesse du contenant.

Typologie : contenant complet de bois étroit (0,40 m de largeur) et de forme rectangulaire, à fond plat.



▪ Fig. 240. Sépulture 659. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 660

Fig. 239

Situation : partie nord-ouest de l'ensemble funéraire ; elle est creusée dans le fossé FO265, et se trouve en bordure du fossé médiéval FO228 (D11-12).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur maximale de 2,20 m pour une largeur de 0,70 m. Sur le côté S-E de la fosse, reposent trois blocs de pierre de 0,20 m à 0,30 m de longueur disposés parallèlement au bord de la fosse ; leur cote n'a pas été enregistrée. Le fond de la fosse cote à 124,86 m NGF. Il remonte de 0,04 m vers le S-O et est plat sur l'axe transversal.

Squelette : adulte masculin pourvu de treize vertèbres thoraciques et côtes. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension et ramenés en avant du bassin et les mains sont disloquées à l'intérieur du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les scapulas sont à plat, les côtes s'organisent presque en chevrons pour les deux tiers supérieurs du thorax, tandis que les suivantes sont empilées. Le bassin est affaissé, mais n'est pas franchement ouvert. Le crâne a pivoté vers la droite, puisqu'il se présente en vue latérale gauche ainsi que les trois premières vertèbres cervicales. L'extrémité proximale des humérus est décalée en hauteur relativement aux scapulas, ce qui témoigne d'une contrainte. La patella droite est tombée latéralement au genou, 0,03 m moins profondément que ce dernier. Les pieds sont en connexion anatomique : le gauche s'est éversé, suivi par la jambe, mais n'est pas orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal de la jambe, avec laquelle il forme un angle de 20° seulement : il a été contraint latéralement. À droite, le pied est détaché du tibia et s'est déplacé contre la face médiale du gauche, où il repose en vue plantaire et en connexion anatomique. Ces événements peuvent être mis en relation avec un fond qui aurait craqué entre les tibias, tandis que les contraintes latérales cumulées à gauche et à droite déterminent un contenant de bois relativement étroit. L'hypothèse d'un fond un peu concave peut également être retenue (côtes en chevrons, bassin peu ouvert et patella moins profonde que le genou).

Typologie : contenant de bois étroit (0,40 m de largeur) de forme rectangulaire. La présence d'un fond est induite par les phénomènes qui se sont produits au niveau des membres inférieurs.

Sépulture 661

Fig. 241

Situation : partie nord-ouest de l'ensemble funéraire (F-G7). Elle est creusée dans le fossé FO265. Le tiers S-E de la sépulture est recoupé par le fossé FO231.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites ont mal été perçues, elle est conservée sur une longueur maximale de 1,50 m pour une largeur de 0,55 m au S-O et de 0,70 m au centre. Deux blocs de pierre se situent au S-O ; l'un repose directement en amont du bloc crânio-facial du squelette, environ 0,15 m au-dessus du fond, l'autre est en situation latérale au sud de ce dernier. Le fond de la fosse cote à 125,02 m NGF. Il remonte de 0,06 m vers le S-O depuis le bassin du squelette et est un peu arrondi sur l'axe transversal. Le comblement conserve des tessons de céramique datés des XI^e-XI^e s.

Squelette : adulte masculin. L'extrémité distale des jambes et les pieds sont absents (coupés par le fossé). Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Le coude droit est fléchi de 90°, la main est située dans la partie inférieure gauche des côtes, le coude gauche est fléchi de 75°, la main repose sur la partie supérieure du sacrum et de l'ilium droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a pivoté vers la gauche et n'est plus en connexion avec la mandibule effondrée en vue supérieure en amont de l'épaule gauche. L'atlas est resté en vue antérieure en dépit de la remontée du fond de la fosse, mais la différence entre la première vertèbre thoracique et le bloc crânio-facial n'est que de 0,02 m. Le fond faiblement concave est illustré sur le squelette par le redressement des épaules, le pendage des scapulas, le faible redressement de l'extrémité sternale des côtes (tronc en cône) et des iliums, et par la situation des coudes, écartés du tronc et légèrement surélevés.

Typologie : tombe en fosse dont le creusement interne est mal perçu, présence d'une logette non avérée. Le corps reposait sur le fond de la fosse fermée d'un couvercle comme en témoignent les signes d'une décomposition en espace vide (rotation bloc crânio-facial). En l'absence de relevé en coupe, on ne peut connaître le rôle des blocs (existence d'une feuillure ?)

Sépulture 662

Fig. 241

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L14).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Au niveau conservé de l'ouverture, elle est de forme anthropomorphe, rétrécies aux deux extrémités et munie d'une logette céphalique au S-O-O. À une profondeur variant 0,20 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une feuillure de 0,20 m de largeur environ, sur les quatre côtés : ce niveau est globalement celui auquel la fosse a été décapée. Sa longueur est de 1,85 m, pour une largeur de 0,50 m au centre et de 0,35 m aux extrémités. Sa profondeur est conservée sur 0,30 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,23 m NGF). La logette est précédée de deux encoches latérales aménageant un espace pour le cou de 0,24 m. Le fond de la fosse présente une cuvette centrale sur l'axe longitudinal médian, de 0,05 m de profondeur. Sur l'axe transversal, il est légèrement arrondi à la base, notamment au niveau des épaules. Le comblement livre un tesson non daté au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Le coude droit est en hyperflexion, la main dispersée dans les côtes supérieures droites ; le coude gauche est fléchi de 65°, la main disloquée au niveau des dernières vertèbres thoraciques. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte de la morphologie de la fosse, avec un effet de gouttière faible à modéré, et les épaules en appui contre le bord supéro-latérale de la logette (pendage vers l'aval des scapulas et verticalisation des clavicules). Le crâne a basculé vers l'avant et la droite, la mandibule est en forte antépulsion au bloc crânio-facial, et l'atlas et l'axis, en connexion stricte, se sont déplacés en direction du palais. Les coudes sont écartés du corps et légèrement surélevés. Les côtes, notamment à gauche, s'empilent contre la paroi oblique du surcreusement. Le bassin s'est effondré, les patellas sont tombées latéralement. L'éversion des pieds est faible compte tenu de l'étroitesse de la fosse, les pieds sont disloqués vers l'avant. En revanche, les patellas sont tombées latéralement, ce qui est assez inhabituel dans une tombe en fosse.

Typologie : tombe en fosse à logette céphalique complète, corps placé sur le fond de la fosse, fermée d'un couvercle placé sur les banquettes.



▪ Fig. 241. Sépultures 661 et 662. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 663

Fig. 242

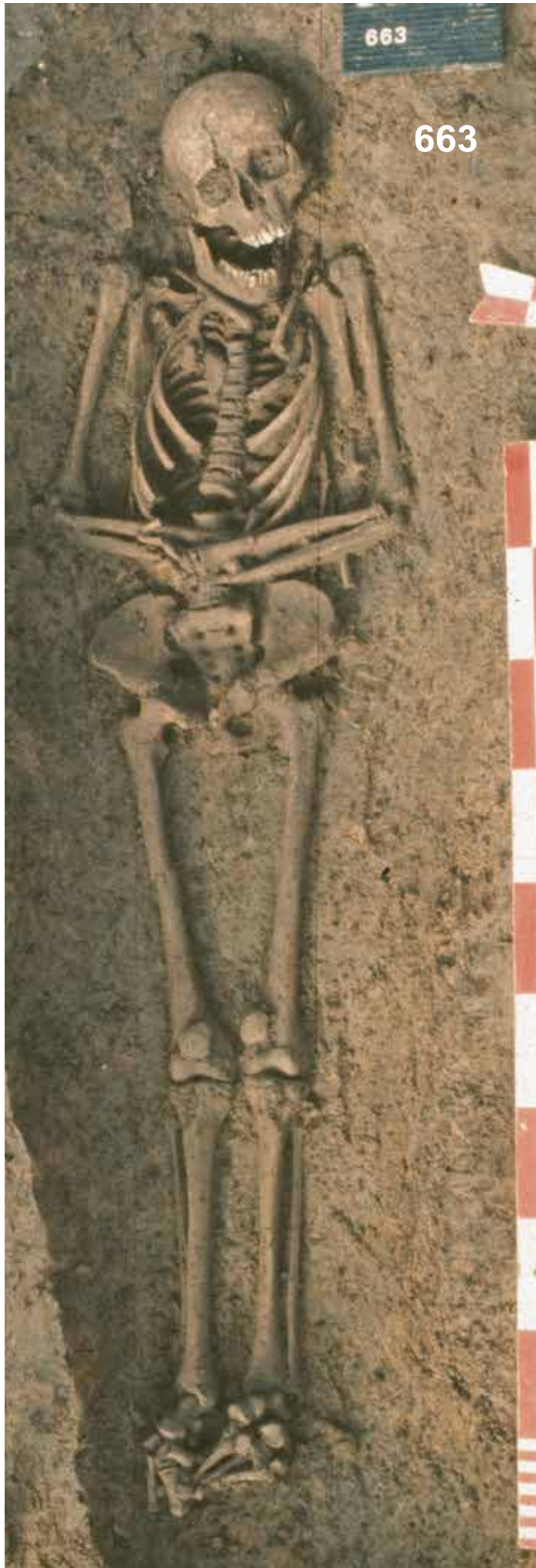
Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M14).

Fosse : la fosse est orientée O/E. Elle est de forme anthropomorphe, rétrécies aux deux extrémités et munie d'une logette céphalique à l'ouest. Il n'existe pas de feuillure d'après les coupes, le rétrécissement qui aboutit au plan anthropomorphe relevé à la base est acquis par l'obliquité des parois. Sa longueur est de 1,60 m à l'ouverture et de 1,50 m à la base, pour une largeur de 0,52 m/0,35 m au centre et de 0,40 m/0,28 m à l'est. La logette est précédée de deux encoches latérales laissant une largeur de 0,10 m en aval pour placer le cou ; la largeur de la fosse à l'ouest est de 0,40 m mais celle de la logette de 0,15 m. Sa profondeur est conservée sur 0,25 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,28 m NGF). Le fond de la fosse remonte de 0,05 m aux deux extrémités. Sur l'axe transversal, il est en gouttière. Le comblement livre deux tessons de céramique datés des VII^e-VIII^e s.

Squelette : adolescent décédé autour de 14-16 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les coudes sont fléchis de 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, la main droite en avant des vertèbres lombaires et la gauche posée sur la droite. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette illustre la morphologie de la fosse, avec un effet de gouttière modéré mais présent (redressement de l'extrémité sternale des côtes à droite), et les épaules en appui contre le bord supéro-latérale de la logette. L'extrémité latérale des clavicules sort du volume des épaules (la gauche est très verticale) car les épaules remontent contre le ressaut qui précède la logette. Le crâne est perché dans la logette, décalé vers la gauche relativement à la mandibule qui s'est effondrée en avant des vertèbres. Les coudes sont écartés du corps et légèrement surélevés. Le sacrum s'est incliné vers l'avant. L'éversion du pied droit est faible, tandis que le gauche s'est au contraire effondré en direction médiale, sans doute en raison de l'étroitesse de la fosse.

Typologie : tombe en fosse à logette céphalique complète, le corps placé sur le fond de la fosse, fermée d'un couvercle placé en force entre les parois.



666

▪ Fig. 242. Sépultures 663 et 666. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Us 664

Fig. 243

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (I15). Il s'agit d'un amas d'ossements placé sur le côté S-S-E de la fosse sépulcrale SP665, recoupée par un drain dans sa partie médiane. Plusieurs ossements appartenant aux vertèbres et aux extrémités proviennent du comblement de la sépulture SP665 (10 % du squelette).

Squelette : les os sont ceux d'un individu adulte de sexe féminin. Le caractère partiel du squelette peut provenir de la situation secondaire du dépôt mais également en grande partie de la destruction occasionnée par le drain. L'amas comporte 28,5 % du squelette, et se compose de toutes les régions anatomiques, dont 35,5 % des pieds et 35,4 % des mains.

Analyse et interprétation : les ossements sont disloqués dans tous les sens entre la paroi de la fosse et celle du contenant de l'inhumation us 665, sur le fond de la fosse à la cote 125,40 m NGF. Pour la plupart, les os sont massés dans la moitié S-E-E de la fosse. Quelques pièces isolées ont été recueillies à l'extrémité S-S-O. Les os longs sont orientés dans tous les sens, on n'observe aucun rangement, aucune délimitation. La fosse SP665 ne recoupe aucune sépulture adjacente. Ainsi, il y a toutes les chances, compte tenu du grand nombre d'ossements appartenant à un même squelette recueillis dans cette fosse, que ces pièces désignent une réduction de corps. L'inhumation us 665 récupérerait une fosse dévolue à une inhumation antérieure us 664. La bonne représentativité des petits os des extrémités est compatible avec cette hypothèse, toutefois, on n'a recueilli aucune pièce osseuse en situation de logique anatomique sur le fond de la fosse.

Sépulture 665

Fig. 243

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (I15). Son tiers médian est détruit par un drain. Elle conserve l'amas d'ossements us 664. Un trou de poteau non numéroté est relevé sur le côté sud de sa moitié S-O-O.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle a été déterminée, au niveau conservé de l'ouverture, de plan rectangulaire très large aux parois arrondies : sa longueur est de 2,65 m, pour une largeur de 1 m. Sa profondeur est conservée sur 0,20 m seulement sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,40 m NGF). Le fond de la fosse est plat sur l'axe longitudinal et sur l'axe transversal. Trois blocs de pierre sont présents : l'un, de 0,16 m de longueur, repose sur le fond de la fosse en amont du bloc crânio-facial du squelette, en arrière duquel il s'engage partiellement ; deux autres, de 0,20 m et 0,30 m de longueur, sont placés le long du côté N-N-O, à environ 0,10 m au-dessus du fond de la fosse. Le côté S-S-E est occupé par un amas d'ossements disloqués us 664 appartenant à un même squelette. Le comblement livre plusieurs tessons datés du x^e s.

Squelette : adulte masculin. Il manque au squelette les trois dernières vertèbres thoraciques, les vertèbres lombaires, le sacrum, l'os coxal droit, le tiers supérieur du fémur droit, la majeure partie des os des mains dont toute la gauche, les avant-bras et les deux-tiers distaux de l'humérus gauche, recoupés par le drain. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la moitié supérieure conservée du squelette présente plusieurs dislocations. Le bloc crânio-facial a glissé vers l'aval depuis la pierre sur laquelle il reposait, et recouvre la mandibule. Les vertèbres cervicales sont toutes disloquées à la base du cou, et la septième est passée en arrière de la première vertèbre thoracique. Les deux clavicules sont tombées en amont des épaules, et la droite a glissé en arrière des vertèbres cervicales disloquées et de la mandibule ; elle est orientée perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps. Ces dislocations se sont produites en arrière de TH1 et de la mandibule, parce que le bloc crânio-facial et les vertèbres cervicales se trouvaient surélevés par la pierre. Sans doute, le déplacement de la tête humérale gauche est arrière de la scapula, qui se présente légèrement inclinée en direction médiale (0,04 m), relève du même phénomène. Le rachis thoracique est en place, en vue antérieure, jusqu'au passage du drain. Les côtes rendent compte, en revanche, d'un effondrement : les droites se présentent en vue endothoracique, les têtes sont très remontées contre la face latérale des vertèbres ; les gauches sont renversées, l'extrémité sternale vers l'amont, avec leurs têtes qui s'engagent en arrière des vertèbres. Du bassin ne reste que l'os coxal gauche, qui a pivoté latéralement de 25°. Les deux fémurs se sont éversés, le gauche est en vue postérieure et le droit en vue médiale, mais la patella gauche est en situation médiale à l'extrémité distale du fémur. Les os de la jambe gauche ont effectué une rotation interne et se sont déplacés sur l'axe longitudinal médian du squelette. Les os des

pieds sont disloqués, mais groupés ; leur emplacement indique que le tibia gauche s'est juste déplacé en direction médiale, mais que le fémur, articulé à la jambe, la fibula et toute la jambe droite ont glissé vers l'aval. L'extrémité distale de cette dernière passe d'ailleurs en avant des os disloqués des pieds. On remarque que les patellas sont décalées en hauteur relativement à l'extrémité distale des fémurs, et que l'extrémité proximale du tibia droit est décalée en hauteur relativement à l'extrémité distale du fémur ; il en est de même si l'on replace la jambe droite à sa juste place, relativement aux os des pieds. Ainsi, les patellas et le pied gauche donnent la position originelle des os longs, et la distance est trop courte : les fémurs, l'os coxal gauche et la jambe droite ont donc glissé vers l'aval ; d'ailleurs, la distance relevée entre l'os coxal gauche et l'humérus droit est trop importante. Une grande partie des os métatarsiens et des phalanges se situe en amont des os du tarse, et des os du tarse antérieur sont le plus souvent en amont de ceux du tarse postérieur ; cela nous permet d'envisager que les pieds étaient appuyés contre une paroi, ce qui explique les déplacements vers l'amont lors de la décomposition. Les os disloqués du pied gauche se situent dans le prolongement de la patella et de l'humérus gauches. Enfin, les deux blocs du N-N-O pourraient avoir calé des parois à mi-hauteur. Le corps a donc été placé dans un contenant de bois. Les effondrements relevés dans la moitié supérieure doivent être imputés à la présence du bloc sur le fond et indiquent que le contenant possédait un plancher. Il s'est produit une fracture sous le cou, ce qui explique l'aspiration de la clavicule gauche et la présence de C7 en arrière de TH1. Une deuxième fracture s'est produite en arrière de l'abdomen, puisque les cuisses et l'os coxal gauche sont descendus ; cependant, la distance relevée entre l'extrémité distale de l'humérus droit et l'os coxal gauche dès lors qu'on le redresse est normale. Cela signifie donc que la moitié supérieure du corps est également descendue, ce que l'on ne peut pas vraiment vérifier puisque l'abdomen est détruit. Enfin, dans la mesure où la jambe droite a suivi le fémur et qu'elle surmonte les pieds, il faut envisager une troisième fracture transversale au niveau des chevilles. Dans la moitié supérieure, le rachis s'est soulevé ce qui a permis à la tête des côtes de s'engouffrer en arrière ; par ailleurs, un effondrement est perceptible en arrière de la moitié supérieure gauche du thorax, puisque l'humérus est en arrière de la scapula et que toutes les côtes gauches sont renversées. Il semble donc qu'un élément central du plancher, supportant le rachis, se soit soulevé, soit parce que le plancher était formé d'éléments parallèles, soit parce qu'il s'est fracturé ainsi. La présence de cales est donc probable. D'ailleurs, il s'agit peut-être du rôle de la pierre au N-O-O ; sa cote au sommet dépasse celle du fond de la fosse au S-E-E, ce qui nécessite des cales plus en aval.

Typologie : contenant de bois complet de forme rectangulaire, dont le plancher a été fracturé en plusieurs points, transversalement et s'est également disloqué sur l'axe longitudinal comme en témoigne le tronc.



▪ Fig. 243. Sépulture 665 et ossements us 664. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 666

Fig. 242

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M14). La sépulture est creusée dans le comblement de la tombe SP667.

Fosse : la fosse est orientée ouest-est ; ses limites ont mal été perçues dans le comblement de la tombe sous-jacente et l'orientation est donnée par le squelette. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond est relativement plat sur l'axe longitudinal, et en faible cuvette sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,33 m NGF. Un terrier a été repéré sur le fond de la fosse, en arrière de l'abdomen et latéralement au membre supérieur gauche. Un tesson de céramique daté des VII^e-VIII^e s., provient du comblement.

Squelette : enfant décédé entre 0 et 6 mois. Le squelette est complet, à l'exception des os pieds sans doute détruits par le fouilleur. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les coudes sont légèrement écartés du corps, les mains dirigées vers les iliums. Le membre inférieur droit est en rectitude, l'extrémité distale de la jambe gauche est dirigée vers l'intérieur.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est redressé et a pivoté légèrement vers la droite ; la mandibule est affaissée en amont de l'épaule droite, en connexion lâche avec le bloc crânio-facial. L'atlas se présente en vue crâniale, et l'axis en vue crânio-latérale gauche, les vertèbres cervicales suivantes sont en vue antérieure. La concavité du fond de la fosse est marquée par le redressement des scapulas, de l'extrémité sternale des côtes et par la position des coudes, moins profonds que la face postérieure des vertèbres. Le terrier a détruit une partie de l'abdomen, les deux dernières vertèbres thoraciques ont été retrouvées à distance du squelette, latéralement à gauche du bloc crânio-facial.

Typologie : tombe en fosse dont la morphologie en plan est indéterminée. La rotation du crâne s'avère être le seul témoin, très faible, d'une évolution en espace vide.

Sépulture 667

Fig. 244

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M14-15). Son extrémité N-E-E mord sur le fossé FO254. La sépulture SP666 est creusée dans son comblement. Sa relation avec la sépulture SP614 située au S-O-O est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Au niveau conservé de l'ouverture, elle affecte un plan rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2 m, pour une largeur de 0,82 m. Sa profondeur est conservée sur 0,45 m sous le niveau de décapage (fond de la fosse : 125,03 m NGF). Elle possède des parois obliques sur les quinze premiers centimètres sous le niveau de décapage, puis celles-ci sont aménagées d'une feuillure de 0,10 m de largeur, à partir de laquelle la fosse est surcreusée sur un plan anthropomorphe. Celui-ci est marqué par un rétrécissement de l'extrémité N-E-E (0,20 m de largeur contre 0,40 m au centre) et par une logette céphalique au S-O-O. Cette logette possède une encoche latérale sur le côté nord, alors que du côté sud, le bord est dirigé de manière oblique, sans encoche. Le fond de la fosse est moins profond de 0,12 m dans la logette que dans le reste de la fosse et il remonte de 0,05 m à l'extrémité N-E-E. Sur l'axe transversal, il est en gouttière prononcée, avec une pente en direction de l'axe longitudinal médian, plus raide dans la moitié sud que dans la moitié nord. 7 tessons de céramique datés des ^{x^e}-^{xⁱ} s., proviennent du comblement.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Ses avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, la main gauche repose sur le sacrum, le poignet droit la recouvre et la main droite se situe entre l'avant-bras gauche et la face supérieure de l'os coxal gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette épouse la morphologie de la fosse, étroite à fond concave, et l'on observe les faits habituels : pendage médio-distal de la scapula droite, décalée en hauteur relativement à la gauche et un peu appuyée contre le bord oblique de la paroi (convergence marquée du bord S-S-E), ce qui a eu pour conséquence de hausser l'épaule et de verticaliser la clavicule ; les coudes sont situés moins profondément que la face postérieure des vertèbres. La scapula gauche est de chant, l'humérus en vue latérale : ce redressement pourrait être mis en relation avec un effondrement de la paroi N-N-O de la fosse, mais résulte plus probablement de la contrainte exercée par le décrochement qui précède la logette. On note un léger redressement des os coxaux et de l'extrémité sternale des côtes, avec les droites nettement empilées contre la face antérieure de la scapula ; les genoux et les chevilles sont rapprochés, et les pieds sont effondrés vers l'avant, seul le tarse postérieur droit s'étant éversé. Le bloc crânio-facial est resté perché dans la logette, mais se présente en vue antérieure avec une faible composante latérale gauche parce que le fond de la logette est plat ; la mandibule affaissée en avant des vertèbres. L'étroitesse de la fosse fait qu'aucune pièce osseuse n'a migré latéralement.

Typologie : tombe en fosse à demi logette céphalique (côté gauche). Le corps reposait directement sur le fond de la fosse. L'hypothèse d'un couvercle ne s'appuie que sur l'aménagement des parois (feuillures).

Sépulture 668

Fig. 244

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire (I15-16).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle a été décapée jusqu'au niveau des feuillures qui sont aménagées dans les parois, 0,20 m au-dessus du fond de la fosse. À ce niveau, la fosse, de 1,85 m de longueur, affecte un plan anthropomorphe, marqué par un rétrécissement de l'extrémité N-E-E (0,25 m de largeur contre 0,45 m au centre) et par une logette céphalique au S-O-O. Cette logette est aménagée de deux encoches latérales qui marquent un rétrécissement de la largeur à 0,20 m à ce niveau ; le diamètre de la logette est de 0,25 m. Sur le fond de cette dernière, repose un bloc de pierre de 0,15 m. Le fond de la fosse (125,33 m NGF) est moins profond de 0,15 m dans la logette que dans le reste de la fosse et il remonte très faiblement à l'extrémité N-E-E. Sur l'axe transversal, il est en gouttière prononcée. Dans la partie médiane de la fosse, sur les feuillures, reposent deux blocs de pierre de 0,25 m de longueur, un de chaque côté.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Ses avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le droit sur le gauche, la main gauche repose sous le coude droit, et la droite sur la partie supérieure de l'ilium gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne, qui repose en partie sur la pierre située dans la logette, s'est redressé : il se présente en vue supérieure et l'atlas et l'axis sont en vue antérieure. Le squelette épouse la morphologie de la fosse, étroite à fond concave, et l'on observe un pendage médial des scapulas, et les coudes sont situés moins profondément que la face postérieure des vertèbres. Il existe un léger redressement de l'extrémité sternale des côtes avec les gauches contraintes latéralement par la paroi oblique du surcreusement. La fermeture du bassin, le rapprochement des genoux et chevilles, et effondrement des pieds vers l'avant, en vue dorsale, sont à noter. L'étroitesse de la fosse fait qu'aucune pièce osseuse ne s'est déplacée latéralement, à l'exception du cinquième métatarsien gauche.

Typologie : tombe en fosse à logette céphalique complète. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse, la tête placée sur une pierre. L'hypothèse d'un couvercle ne s'appuie que sur l'aménagement des parois (feuillures) et les deux blocs de calage.



▪ Fig. 244. Sépultures 667 et 668. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 669

Fig. 245

Situation : partie N-O de l'ensemble funéraire (F11). La fosse est recoupée au N-N-O, par une petite fosse domestique FS379.

Fosse : la fosse est orientée S/N. Au niveau conservé de l'ouverture, elle est de forme rectangulaire, large et aux angles arrondis, d'une longueur de 1,50 m, pour une largeur de 0,70 m. Le fond de la fosse cote à 125,33 m NGF. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os déterminent un fond plat sur l'axe longitudinal et sur l'axe transversal. Sur le fond, latéralement à droite et à gauche du squelette, dans la partie médiane de la fosse, reposent deux blocs de pierre de 0,15 m et 0,25 de longueur. Dans le comblement, ont été recueillis trois tessons de céramique attribuables aux x^e - xI^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 9-10 ans. Le squelette est incomplet la jambe et le pied gauche ont détruits par la fosse FS379 ; les vertèbres sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au sud et les pieds au nord. Le squelette étant très remanié, la position des avant-bras et des mains, dont les os sont dispersés, ne peut être restituée. Les membres inférieurs semblent avoir été en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial, complètement écrasé, se présente en vue antérieure et est détaché de la mandibule qui est tombée en avant de la scapula gauche. En amont de la scapula droite, se trouve le manubrium. Les quelques vertèbres cervicales conservées (l'atlas est absent) se situent en arrière de la mandibule et à la base du cou. L'ensemble des vertèbres thoraciques et lombaires sont regroupées dans la moitié supérieure du tronc et l'abdomen ne conserve aucune vertèbre. L'avant-bras droit repose sur le fond à la place des vertèbres lombaires. Les côtes (surtout les gauches) et les clavicules semblent en revanche descendues en masse en aval des scapulas ; elles sont restées globalement bien maintenues, mais se sont mises à plat et éversées (la gauche est même orientée à l'inverse de l'anatomie). À droite, la deuxième est passée en avant de l'axe longitudinal médian du squelette et une de l'étage inférieur est à l'envers, la tête tournée vers l'extérieur ; c'est également le cas des deux dernières gauches. Les humérus ont suivi les côtes : l'extrémité distale du gauche est au contact du bord supérieur de l'os coxal homolatéral, et ce qui reste du droit est également trop bas. Il y a donc un mouvement contradictoire sur les différents éléments du tronc. Au niveau de l'abdomen et du bassin, des os ont été attirés sur l'axe longitudinal médian. Il s'agit de l'extrémité distale de l'humérus gauche, l'extrémité proximale de l'avant-bras gauche, l'ilium, l'ischium et l'extrémité proximale du fémur gauche, l'ensemble du fémur droit, tandis que l'ilium droit a pivoté en direction médiale par son bord supérieur ; la tête fémorale gauche, en revanche, est restée en place. La jambe et le pied droits se situent également à leur emplacement initial, en connexion anatomique (même le pied). On remarque que la distance qui sépare la jambe et le pied droit des fémurs est supérieure à la norme. Enfin, un glissement vers l'aval affecte le fémur gauche, les vertèbres sacrées (latéralement à la diaphyse fémorale droite) et l'ischium droit (en aval de l'extrémité distale du fémur droit).

L'amplitude des remaniements traduit une décomposition en espace vide. La répartition des ossements, dont beaucoup se sont déplacés, forme deux délimitations linéaires, une du côté droit du squelette, l'autre du côté gauche. L'ensemble détermine des parois rectilignes situées à distance des parois de la fosse et indique que le corps a été placé dans un contenant de bois. La descente des côtes, des humérus et des clavicules indique qu'une rupture transversale s'est produite sous le corps au niveau de l'abdomen, sans doute sur le plancher du contenant. Une autre peut être relevée sous les genoux, en raison du hiatus trop élevé sur le genou droit. La partie médiane, constituée par le bassin et les fémurs, s'est retrouvée isolée, ce qui explique qu'elle se soit comportée autrement : à ce niveau, on a l'image d'une rupture longitudinale, sur l'axe longitudinal médian. Il est possible qu'une autre rupture se soit produite plus en amont, qui expliquerait que les vertèbres aient effectué un mouvement inverse à celui des côtes, des humérus et des clavicules (sous le cou ?) ; l'éversion des scapulas, qui ont été repoussées, peut être mise sur le compte de cet événement. Le fond de la fosse étant plat, on peut supposer que le plancher du contenant reposait sur des cales en matériau organique, à l'origine des fractures relevées sur le plancher.

Typologie : contenant complet de bois de forme indéterminée (absence jambe et pied gauches), de 0,30 m de largeur dans la moitié supérieure du corps, ponctuellement calé par deux blocs posés sur le fond, latéralement aux parois longitudinales. Le mode de construction du plancher ne peut être déterminé, mais il reposait sans doute sur des cales en matériau organique.

Sépulture 670

Fig. 245

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L14-15). L'angle nord de la fosse est recoupé par la tombe SP611.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 1,90 m et sa largeur de 0,60 m sous le niveau de décapage. Elle possède des parois évasées vers le haut conservées sur 0,35 m de profondeur, et est rétrécie aux deux extrémités dans sa partie profonde (0,25 m de largeur). Le fond de la fosse cote à 125,08 m NGF. Il présente un profil plat sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est plat également.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, en dépit de quelques lacunes sur les mains et les pieds. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Ses avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le droit sur le gauche, les mains reposent au niveau des coudes controlatéraux. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la sépulture ayant été inondée après la fouille, mais avant l'enregistrement, les observations ont été limitées. Le crâne est légèrement tourné vers la gauche, ce qui correspond à sa position initiale ou à celle acquise peu de temps après le dépôt : l'atlas se présente dans la même position et les vertèbres cervicales suivantes en vue antérieure. La mandibule est affaissée. Le squelette est en appui par son côté gauche contre le bord de la fosse : la scapula est en pendage médial, au contraire de la droite qui est à plat. L'humérus gauche a glissé en arrière de la cavité glénoïde et l'extrémité latérale de la clavicule est passée en amont de l'épaule. Le coude était appuyé et surélevé contre la paroi, comme l'indique l'éversion de l'angle inférieur de la scapula, ce qui explique la dislocation du coude et la relative compression des côtes gauches. À droite, la situation de la clavicule, parallèle au rachis cervical, illustre un mouvement hors du volume du corps, dont l'origine est inexplicable, puisque l'épaule est à plat et que l'humérus s'est éversé. Le bassin est affaissé, les côtes verticales. Les fémurs sont légèrement inclinés en dedans, en raison du resserrement des parois à ce niveau. Les pieds semblent effondrés, mais le cliché ayant été pris alors qu'ils se trouvaient dans la boue, on ne peut obtenir d'informations précises (pas de précision sur la fiche). La patella droite a glissé en situation médiale au tiers proximal du tibia.

Typologie : tombe en fosse resserrée aux deux extrémités. Les mouvements, limités, hors du volume du corps sont des indices en faveur d'un couvercle. Celui-ci devait être posé en force entre les parois.



▪ Fig. 245. Sépultures 669 et 670. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 671

Fig. 246

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M-L15). Son extrémité orientale repose sur les tombes SP673 et SP682 et son côté nord sur la tombe SP715.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Ses limites ont mal été perçues sous le niveau de décapage en raison des recoupements de ses niveaux supérieurs par les sépultures SP715 et 673. Sa longueur, estimée à 1,45 m, est incertaine, et sa largeur varie de 0,30 m au centre à 0,20 m à l'ouest (extrémité orientale non perçue). Sa profondeur est conservée sur 0,15 m à 0,22 m sous le niveau de décapage (point le plus profond de la fosse : 125,06 m NGF). Le fond de la fosse est en pendage de 0,16 m en direction de l'est. On peut supposer que cette importante déclivité correspond au tassement des sépultures sous-jacentes. Sur l'axe transversal, il est en gouttière. 5 tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge, proviennent du comblement.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Le squelette est bien représenté, mais des lacunes sont relevées sur les os des mains et des pieds, et les épiphyses des os longs. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Ses avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains reposent latéralement aux iliums. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé en vue supérieure et passe en avant de la mandibule. Le squelette épouse la morphologie de la fosse, étroite à fond concave : les scapulas sont en pendage médial, les clavicules complètement verticales, l'extrémité sternale des côtes est redressée, les genoux et les chevilles sont rapprochés. Les pieds sont effondrés, le droit vers l'avant et du côté médial, le gauche du côté latéral et vers l'amont, ce qui indique la proximité du bord de la fosse ou un surcreusement non vu à la fouille. Les mouvements hors du volume du corps sont très limités en raison de l'étroitesse de la fosse et de son profil concave ; outre les pieds, on peut citer la tête fémorale gauche située en aval des os de la main, latéralement à l'extrémité proximale du fémur, ainsi que deux fragments de la voûte crânienne, l'un tombé latéralement à l'épaule et l'autre retrouvé latéralement à la jambe gauche !

Typologie : tombe en fosse dont au moins l'extrémité occidentale est rétrécie. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse fermée d'un couvercle.

Sépulture 672

Fig. 246

Situation : partie centre ouest de l'ensemble funéraire (E12). La sépulture recoupe les tombes SP634 et SP674 et l'amas d'ossements us 400.

Fosse : la fosse est orientée N-O/S-E. Elle a été complètement noyée et remplie de boue suite à de violents orages, qui ont entraîné l'effondrement de ses parois après la fouille, avant l'enregistrement. Il n'existe ni relevé en plan ni relevé en coupe, et les observations qui suivent ne s'appuient que sur l'examen du cliché. Ce cliché indique que la fosse est pourvue d'une logette céphalique complète au N-O. Les cotes de profondeur relevées sous les os lors de leur prélèvement indiquent que le fond de la logette est moins profond de 0,06 m que le reste de la fosse. Le point le plus bas de cette dernière atteint 124,86 m NGF. Un tesson de céramique daté des VII^e-VIII^e s. et des pièces osseuses appartenant au squelette us 634 ont été recueillis dans le comblement (14,5 % des os conservés de ce squelette).

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, le coude fléchi à 90°, le droit est en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le cliché montre de nombreuses perturbations du tronc, on distingue des côtes et des vertèbres qui surnagent dans la boue. Cependant, ces perturbations peuvent être postérieures à la fouille de la sépulture, consécutives à l'orage. Il en est de même du bloc de pierre relevé en partie sur la jambe gauche : il a pu s'effondrer a posteriori. On remarque que le bloc crânio-facial est resté perché dans la logette céphalique, en vue antérieure, et que l'épaule gauche est plaquée contre le bord de la fosse.

Typologie : tombe en fosse pourvue d'une logette céphalique complète au N-O. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse.



▪ Fig. 246. Sépultures 671 et 672. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 673

Fig. 247

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M15). Son extrémité ouest est recoupée par la tombe SP715. Elle est postérieure aux sépultures SP671, SP682, SP684 et au fossé FO254.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sous le niveau de décapage, sa longueur est de 1,80 m et sa largeur varie de 0,55 m au centre à 0,30 m aux deux extrémités. L'extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique précédée de deux encoches latérales réduisant la largeur à 0,20 m à ce niveau. La logette contient trois blocs de pierre de 0,15 m à 0,20 m de longueur disposés en couronne contre la paroi ouest. Sa profondeur est conservée sur 0,35 m sous le niveau de décapage, le point le plus profond de la fosse cote à 125,12 m NGF. Son profil longitudinal est marqué par une remontée brusque des deux extrémités, formant une sorte de ressaut : le crâne et les pieds du squelette se situent 0,15 m moins profondément que son bassin. Sur l'axe transversal, il est en gouttière au niveau du crâne et des pieds, et en pendage abrupt vers le côté sud. 4 tessons de céramique attribuables aux x^e (XI^e) s., proviennent du comblement.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Ses avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le droit repose sur le gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé en vue supérieure sur le ressaut du fond de la fosse, de même que les quatre premières vertèbres cervicales, et passe en avant de la mandibule ; il a légèrement pivoté vers la gauche. Le squelette épouse la morphologie de la fosse : les scapulas sont en pendage médial, l'os coxal gauche s'appuie contre le bord de la fosse, le droit est resté légèrement redressé, les pieds sont effondrés dans la gouttière du fond de la fosse, très marquée à l'est : le tarse postérieur droit s'est éversé, le gauche est en vue dorso-distale, et les métatarsiens sont effondrés vers l'avant, les gauches sur les droits. La colonne vertébrale est très sinueuse, témoignant d'un déséquilibre lors de la décomposition : elle présente une très forte convexité latérale gauche qui s'amorce à partir de la quatrième vertèbre thoracique et s'achève au niveau de la quatrième vertèbre lombaire. Les côtes sont à plat et le coude et l'os coxal gauches s'appuient contre la paroi un peu oblique du surcreusement. On n'a donc pas ici un effet d'enfoncement progressif au sein d'une gouttière ; on peut cependant supposer que ce déséquilibre a pu être causé par le tassement du comblement des sépultures SP684 et SP682 au-dessous sans doute à l'origine du fort pendage du fond vers le sud. Les os droits sont d'ailleurs plus profonds que les gauches. Les mouvements hors du volume du corps sont très limités en raison de l'étroitesse de la fosse et de son profil concave : on peut, outre l'éversion latérale du tarse droit et l'effondrement des métatarsiens gauches en direction médiale, noter l'ascension de la patella gauche, en situation médiale au tiers distal de la diaphyse fémorale. En dépit de l'importante surélévation des pieds, aucun élément n'a glissé vers l'amont.

Typologie : tombe en fosse de plan anthropomorphe pourvue d'une logette céphalique complète ; cette dernière contient trois pierres disposées en couronne, à l'origine du redressement du crâne. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse fermée d'un couvercle.



▪ Fig. 247. Sépultures 673 et 675. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 674

Pas d'illustration

Situation : partie centre ouest de l'ensemble funéraire (E12). La tombe, orientée N-O/S-E est creusée dans le fossé FO265, et est antérieure aux sépultures SP674 et SP634. Sa cote de profondeur n'a pas été relevée.

Complètement inondée lors d'un violent orage (parois effondrées, os surnageant dans la boue), la sépulture a été vidée à la main. Il n'existe aucun relevé de la fosse, aucun cliché, aucune observation n'a été réalisée. Le squelette est celui d'un adulte de sexe masculin ; toutes les régions anatomiques sont présentes, les os sont altérés par leur séjour dans l'eau boueuse.

Sépulture 675

Fig. 247

Situation : partie centrale de l'ensemble funéraire (J12). La fosse est postérieure au fossé FO342 et est recoupée par la fosse domestique FS262.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Il n'en reste que la moitié N-E-E, sur 1,05 m de longueur. Cette portion conservée possède un fond plat sur les deux axes. Conservée sur une profondeur de 0,35 m, elle possède des parois légèrement évasées vers le haut. Le fond cote à 125,25 m NGF.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Il ne reste du squelette que les os longs des membres inférieurs et les pieds. Leur position indique que le squelette reposait sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la partie conservée du squelette est caractérisée par le décalage en hauteur des os des jambes et des pieds relativement aux fémurs. La jambe droite s'est déplacée sur l'axe longitudinal médian du squelette, son extrémité proximale se situe entre l'extrémité distale des fémurs. Le tibia et la fibula gauches sont séparés par un espace supérieur à la norme, l'extrémité proximale du tibia repose sur celle de la jambe droite et l'extrémité proximale de la fibula sur l'extrémité distale du fémur homolatéral. Les os des pieds sont disloqués mais en bon rapport avec les tibias. L'enregistrement s'avère être insuffisant pour examiner leurs modalités de dislocation. La situation des patellas n'est pas précisée et on ne les voit pas sur le cliché. La dislocation des genoux et le déplacement en situation médiale des os des jambes indiquent que la décomposition s'est produite en espace vide. Le décalage en hauteur des jambes et des cuisses laisse envisager un effet de plaque, avec un phénomène particulier du côté gauche : l'absence du reste du squelette ne permet pas de choisir entre l'hypothèse d'un plancher surélevé dans une tombe en fosse et celle d'un contenant complet surélevé au-dessus du sol d'inhumation..

Typologie : indéterminée.

Sépulture 676

Fig. 248

Situation : partie N-O de l'ensemble funéraire (D8). La fosse est postérieure au fossé FO378.

La sépulture a été inondée à deux reprises ; la première après la fouille du squelette, qui a dû être renettoyé, la seconde une fois ce re-nettoyage achevé. Au final, les os ont été prélevés en masse, sans enregistrement. La fosse, détruite par les effondrements de parois consécutifs aux orages, n'a pas été relevée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sous le niveau de décapage, elle affecte une longueur de 1,20 m, une largeur de 0,50 m au centre et de 0,30 m aux deux extrémités. Il existe un creusement interne, mais l'absence de relevé ne permet pas de déterminer s'il existait une banquette. Le cliché montre la présence de quatre blocs dont au moins trois semblent situés au-dessus du sol d'inhumation. Celui situé au N-E surplombe les pieds du squelette, celui placé au S-O est au contact du bloc crânio-facial du squelette, côté gauche : cette situation peut être d'origine ou bien résulter d'un glissement a posteriori. Aucune cote de profondeur n'a été relevée, on ignore à laquelle se situe le fond de la fosse.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Le squelette est complet, à l'exception des os des mains et de l'os coxal gauche. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. On ne distingue pas l'emplacement des avant-bras sur le cliché. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le cliché, pris après la première inondation, livre peu d'informations. Le bloc crânio-facial est redressé en vue supéro-antérieure, les scapulas sont de chant, l'extrémité sternale des côtes, ramenée en avant des vertèbres, redressée, tandis que l'extrémité distale de l'humérus gauche est plaquée contre la face latérale des côtes. L'humérus droit est en vue postéro-latérale, descendu sur un tiers de sa longueur plaqué contre les côtes. Il ne reste du bassin que l'ilium droit, qui a pivoté en direction médiale par sa face supérieure ; on ne peut toutefois affirmer que sa position n'ait pas été acquise lors de l'inondation (à l'occasion de laquelle l'os coxal gauche a sans doute disparu). Les membres inférieurs sont en extension, en vue antérieure. On ne distingue pas les pieds sur le cliché.

Typologie : l'allure contrainte du squelette et la situation des blocs au-dessus du fond de la fosse évoquent une tombe en fosse. Sa morphologie ne peut être précisée. Les blocs ont pu en partie participer au maintien latéral d'une couverture.



▪ Fig. 248. Sépulture 676. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 677

Fig. 249

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K15). Sa moitié S-E est détruite par la tombe SP680. Sa relation avec la tombe SP678 située au N-O est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée N-O/S-E. Il n'en est conservé que la moitié N-O, sur une longueur de 0,50 m. Sa largeur est de 0,35 m sous le niveau de décapage, c'est-à-dire presque à la base de la fosse. Le squelette repose à la cote 125,62 m NGF, sur un fond plat. Plusieurs tessons de céramique attribuables aux IX^e-X^e s. proviennent du comblement.

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Seule la moitié supérieure du squelette est représentée, avec des lacunes sur le cou et le tronc, tandis que l'avant-bras gauche est absent. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps ; la main gauche se situe latéralement à l'emplacement théorique des dernières vertèbres thoraciques.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue antérieure, la mandibule effondrée en vue latérale droite en avant des côtes supérieures droites. Les volumes ne sont pas conservés ; l'hémi-thorax gauche présente une ouverture caractéristique chez les enfants de cet âge, le droit paraît plus verticalisé. Trois vertèbres cervicales, dont l'atlas, sont disloquées en amont de l'épaule, l'axis est engagé en arrière du tiers médian de l'humérus droit. L'orientation de la première côte droite est inversée. Les scapulas sont en pendage, le coude gauche est écarté du corps, le droit parallèle à son axe longitudinal. Un bouleversement important affecte les vertèbres thoraciques inférieures et les premières vertèbres lombaires qui sont regroupées en tas dans la moitié inférieure droite du thorax. Les trois dernières vertèbres lombaires sont disloquées dans l'abdomen : deux dans la partie gauche et une dans la partie droite. Les bouleversements enregistrés sur l'ensemble conservé du squelette indiquent une décomposition en espace vide, mais nous ne disposons pas d'éléments pour restituer le type de tombe.

Typologie : indéterminée

Sépulture 678

Fig. 249

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K15). Elle est en partie détruite par la tombe SP680. Sa relation avec la tombe SP677 localisée au S-E est indéterminée.

Situé très près du niveau de décapage, le squelette n'est plus représenté que par des éléments du crâne, les deux fémurs, la scapula gauche, une vertèbre cervicale, une lombaire et l'humérus droit. Ces éléments, dont les plus profonds reposent à la cote 125,57 m NGF, sont complètement dispersés : il est impossible de connaître ne serait-ce que l'orientation initiale du corps. Ces os appartiennent à un enfant décédé autour de 4-5 ans. Une partie de ses os a été recueillie dans le comblement de la tombe SP680.



677



678

▪ Fig. 249. Sépulture 677 et ossements us 678. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 679

Fig. 250

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K15). L'extrémité N-E de la fosse est tangente au trou de poteau TP408 (il la recoupe ?).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur n'est pas connue ; sa largeur varie de 0,25 m au S-S-O à 0,40 m au centre. Elle est conservée sur une profondeur de 0,10 m sous le niveau de décapage, et le fond cote à 125,51 m NGF. Le sol d'inhumation est en pendage de 0,09 m vers le N-E ; sur l'axe transversal, elle est en gouttière. Le comblement renferme des tessons de céramique datés des VIII^e-IX^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette ne possède pas ses pieds, détruits par la fosse domestique et les mains sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Ses avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, le membre inférieur droit est en rectitude, le genou gauche légèrement fléchi latéralement.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte de la morphologie de la fosse : le bloc crânio-facial est légèrement redressé en raison de la remontée du fond de la fosse à ce niveau ; ainsi les scapulas présentent un pendage vers l'aval, et les clavicules sont verticales. L'extrémité sternale des côtes, plaquées contre les parois du surcreusement, est relevée. Une dislocation affecte l'os coxal gauche : l'ilium passe en avant de l'extrémité distale du fémur qui s'est éversé, tandis que l'ischium s'est déplacé latéralement au tiers médian du fémur et repose contre le fond de la fosse qui remonte à ce niveau.

Typologie : tombe en fosse resserrée aux extrémités. Le corps reposait sur le fond de la fosse, sans doute fermée d'une couverture (dislocation de l'os coxal gauche).

Sépulture 680

Fig. 250

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K15). L'extrémité orientale de la fosse est creusée dans le comblement de la sépulture SP677. Elle est postérieure à SP678.

Fosse : la fosse est orientée ouest-est. Sa longueur sous le niveau de décapage est de 1,82 m pour une largeur de 0,70 m. À une profondeur de 0,20 m au-dessus du sol d'inhumation, les parois sont aménagées de feuillures de 0,10 m de largeur qui se sont ponctuellement effondrées. Ces feuillures forment une banquette qui réduit la longueur de la fosse au sol à 1,54 m. La partie profonde de la fosse affecte un plan anthropomorphe caractérisé par un resserrement de la largeur à l'est (0,20 m), un évasement au centre (0,35 m) et une logette céphalique à l'ouest. Celle-ci est précédée de deux encoches latérales qui réduisent la largeur à 0,18 m, et la logette a une forme rectangulaire avec une longueur de 0,32 m sur une largeur de 0,18/0,20 m. La fosse est conservée sur une profondeur de 0,46 m sous le niveau de décapage, et le fond cote à 125,04 m NGF. Le sol d'inhumation remonte légèrement aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, et sur l'axe transversal, il est étroit et plat. Au centre de la logette, repose une pierre plate de 0,14 m de longueur. Sur les côtés nord et sud de la fosse, se trouvent respectivement 3 blocs d'une longueur de 0,16 m à 0,40 m de longueur ; ceux du côté sud sont juxtaposés, deux du côté nord sont empilés. Un autre bloc de 0,16 m de longueur repose sur la banquette à l'est. Enfin, un dernier a été retrouvé au-dessus des pieds, dont il est séparé par 0,07 m de sédiment : il s'est de toute évidence effondré à l'intérieur de la fosse alors qu'elle commençait à se combler. Le comblement renferme des tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge et des ossements d'un squelette immature dont l'âge est évalué autour de 5 ans : ces os semblent appartenir au squelette SP687.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le coude droit est fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen, le gauche est fléchi de 70°, le poignet repose en avant des côtes supérieures droites. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'enregistrement de cette sépulture est très insuffisant et il n'en existe pas de cliché très net ; les pieds sont soustraits au regard par un bloc, de même que la partie inférieure du tronc qui est dans l'ombre. Le bloc crânio-facial s'est effondré "entre les épaules" : il a de toute évidence glissé depuis la pierre sur laquelle il reposait, sans doute en raison de l'effondrement de la paroi à l'ouest. La mandibule est tombée en aval et repose sur les côtes moyennes droites, en vue supérieure. L'ensemble du rachis cervical est resté

en connexion anatomique, en vue antérieure ; les vertèbres sont en place en vue antérieure jusqu'à la cinquième vertèbre thoracique. En revanche, les sept suivantes et la première vertèbre lombaire sont complètement disloquées : pour la plupart, elles sont remontées vers la partie supérieure du corps : une passe en partie en arrière du côté antéro-latéral gauche du bloc crânio-facial, une se situe latéralement à la tête humérale droite, trois recouvrent les côtes supérieures gauches, une autre se situe en aval de celles-ci et la dernière est disloquée en amont de l'os coxal droit ; la première vertèbre lombaire a été retrouvée en amont de la scapula droite. Les trois dernières vertèbres lombaires se situent sur l'axe longitudinal médian du squelette, mais sont descendues dans le pelvis avec le sacrum ; la deuxième vertèbre lombaire jouxte la face latérale droite de la deuxième. Les côtes droites sont massées les unes contre les autres ; on ne distingue guère les gauches, mais au moins une semble retournée, la tête dirigée latéralement ; leur position est à mettre en relation avec l'étroitesse de la fosse dans sa partie profonde, tandis que celle des droites, presque en vue exothoracique, est liée à la surélévation de l'épaule contre la paroi. Les scapulas sont à plat, disjointe des têtes humérales en appui contre le ressaut qui précède la logette et projetées vers l'avant. Le tronc est comprimé entre le ressaut et le bassin, et semble "raccourci". Les membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place. Le gauche est un peu descendu, le fémur est en aval de l'acétabulum et recouvre en partie le tarse postérieur. On ne distingue pas les os des pieds : la fiche d'enregistrement indique que le tarse proximal gauche est en vue dorsale et que le reste du pied est disloqué. On entrevoit au moins le talus gauche, la fiche indique que le tarse est disloqué et les métatarsiens en connexion stricte.

Les mouvements qui se sont produits hors du volume du corps, notamment le glissement du crâne et la dispersion des vertèbres latéralement au tiers supérieur du squelette, ainsi que la chute du bloc au-dessus des pieds, indiquent que le corps a évolué en espace vide. On n'observe aucune aspiration vers le fond, mais le raccourcissement du tronc, la position des têtes humérales et la descente des vertèbres lombaires et du sacrum dans le pelvis indiquent que le thorax a glissé vers l'aval selon un plan incliné. Le crâne a suivi le mouvement depuis le bloc sur lequel il était perché, sans doute poussé par l'effondrement de la paroi. Les déplacements de vertèbres vers la moitié supérieure, donc dans le sens contraire à celui du crâne et incompatible avec la descente du tronc, relèvent sans doute d'un phénomène extrinsèque comme d'une stagnation d'eau.

Typologie : tombe en fosse de plan anthropomorphe, aménagée d'une banquette périphérique et d'une logette céphalique complète. Le corps reposait (au moins en partie ?) sur un support incliné qui reposait sur le décrochement du ressaut de la logette, sa tête sur une pierre placée sur le fond de cette dernière. La fosse était fermée d'un couvercle placé sur la banquette, maintenu par des blocs. Une stagnation d'eau est probablement responsable du déplacement d'une partie des vertèbres vers l'amont.



679



▪ Fig. 250. Sépultures 679 et 680.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 681

Fig. 251

Situation : partie occidentale de l'ensemble funéraire, à l'ouest du fossé FO235 (B12). Elle est postérieure au fossé FO385.

Fosse : la fosse est orientée nord-sud. Sa longueur sous le niveau de décapage est de 1,45 m pour une largeur de 0,85 m. À une profondeur variant de 0,15 m à 0,20 m au-dessus du sol d'inhumation, les parois sont aménagées de feuillures de 0,10 m à 0,15 m de largeur, formant une banquette périphérique. La longueur de la fosse au sol est réduite à 1,10 et sa largeur à 0,35 m au centre et 0,25 m au nord. L'extrémité sud est aménagée d'une logette céphalique précédée de deux encoches latérales qui réduisent la largeur à 0,18 m, et la logette est de forme quadrangulaire de 0,20 m de côtés. Sur le fond de cette logette, dans sa partie antérieure, se trouve un bloc de pierre de 0,20 m de longueur, sur lequel reposent le crâne et les vertèbres cervicales. La fosse est conservée sur une profondeur de 0,40 m sous le niveau de décapage, et le fond cote à 125,36 m NGF. Le sol d'inhumation remonte aux deux extrémités de 0,08 m sur l'axe longitudinal et sur l'axe transversal, il est arrondi en aval de la logette céphalique et plat sur le reste de la fosse. Sur la banquette, des côtés est, sud et nord de la fosse, reposent des blocs de pierre de 0,12 m à 0,25 m de longueur. Le côté oriental en compte 8, dont 7 sont placés de manière continue ; la présence d'un autre bloc effondré dans la fosse latéralement à l'humérus droit indique qu'en réalité, la ligne était continue jusqu'au sud. Le côté sud en compte un en partie affaissé dans la logette et le côté nord en comporte un dernier. Le comblement renferme des tessons de céramique datés des IX^e-X^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 4-5 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au sud et les pieds au nord. Les avant-bras sont complètement disloqués, et les os des mains sont éparpillés dans la région de l'abdomen. Les membres inférieurs sont également disloqués et éparpillés, mais les os des pieds, concentrés à l'extrémité nord, indiquent que les membres inférieurs étaient probablement en rectitude à l'origine.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente des dislocations spectaculaires. Il est séparé en trois lots : le premier comprend la partie supérieure du corps avec les membres supérieurs et le thorax, le deuxième les fémurs, l'os coxal quelques vertèbres thoraciques et lombaires, et le troisième les os des jambes, des pieds et des vertèbres thoraciques et lombaires.

Le crâne s'est affaissé vers l'avant, la mandibule est en antépulsion mais en bon rapport avec le bloc crânio-facial. Toutes les vertèbres cervicales et les cinq premières vertèbres thoraciques sont en place, en vue crâniale, mais l'occipital n'est plus en connexion anatomique avec l'atlas. Les scapulas sont en appui contre les bords du surcreusement de la fosse, la droite en vue supérieure et la gauche en vue latérale ; la clavicule droite est passée en amont de la scapula, la gauche est verticale. Le bloc qui s'est effondré dans la fosse, du côté oriental, passe en arrière de l'humérus et de la face sternale des côtes qui se sont renversées vers l'amont. L'extrémité proximale de l'humérus gauche a glissé sur la face antérieure de la scapula. Les articulations des coudes sont détruites ; l'ulna gauche et le radius droit sont restés toutefois en situation de logique anatomique avec les humérus, mais l'extrémité proximale du radius gauche a glissé en direction médiale (le coude gauche est écarté du thorax), tandis que l'ulna droite s'est déplacée vers l'aval et l'extérieur. Les côtes supérieures gauches sont verticalisées, les côtes moyennes sont en vue endothoracique avec les têtes orientées latéralement, tandis que les côtes les plus basses se sont rapprochées de l'axe longitudinal médian du squelette. Les côtes droites sont complètement retournées, en vue endothoracique, leur extrémité sternale est dirigée latéralement. Elles ont pris la place des vertèbres thoraciques moyennes qui se sont déplacées dans tous les secteurs de la fosse. La moitié inférieure du squelette montre qu'il s'est produit une attraction vers l'axe longitudinal médian : l'extrémité distale du fémur et du tibia droit se situent du côté gauche, la fibula droite et le fémur gauche reposent sur l'axe longitudinal médian du corps, et l'extrémité distale du tibia gauche est dirigée en situation médiale. De même, le tarse proximal droit, en bon rapport avec le tibia, l'épiphyse distale de ce dernier, ainsi que l'épiphyse distale du fémur droit et l'ilium droit se situent à gauche, tandis que le calcaneus et les épiphyses distales du tibia et du fémur gauches se situent sur l'axe longitudinal médian et à droite. D'autres déplacements, qui concernent les pièces parmi les plus spongieuses (vertèbres thoraciques moyennes et inférieures, vertèbres lombaires et sacrées, ilium et ischium gauches, ischium droit...), ne rendent compte d'aucune logique. L'ilium et l'ischium gauches se situent en avant des côtes supérieures droites, trois vertèbres thoraciques et deux vertèbres lombaires se trouvent contre le bord oriental de la fosse latéralement aux fémurs, les vertèbres sacrées sont dispersées dans le lot central et le lot septentrional, et des vertèbres thoraciques et lombaires, ainsi que l'ischium droit, les épiphyses proximales des tibias, l'épiphyse distale du tibia gauche et celle du fémur gauches, sont dispersées parmi les os des pieds et des jambes. Ces remaniements nous semblent d'origine extrinsèque, et parce qu'il s'agit surtout de partie spongieuses, elles peuvent être mises en relation avec une inondation de la fosse alors que celle-ci n'était pas encore comblée.

En revanche, les autres perturbations (renversement, retournement des côtes, dislocation des coudes, puis passage des os droits vers la gauche et des gauches vers la droite) signalent de violents effondrements en arrière du squelette. La partie supérieure semble s'être tombée en masse, alors que la partie inférieure s'est effondrée en direction de l'axe longitudinal médian de la fosse. On remarque que le fémur et le tibia gauches passent sur leurs homologues droits. Le comportement différent des deux moitiés du squelette indique que le support du corps s'est également scindé transversalement en deux points, isolant la moitié supérieure, puis le bassin et les fémurs des jambes et des pieds. Il semble donc que le corps reposait sur un plancher à l'origine surélevé au-dessus du fond de la fosse, sans doute au moyen d'au moins deux cales placées transversalement qui correspondent aux points de rupture. Cette surélévation ramenait le fond au niveau de la logette céphalique et de l'extrémité nord de la fosse, moins profondes de 0,08 m que la partie centrale. L'hypothèse d'une surélévation du plancher est en outre confirmée par le fait que le bloc effondré du côté oriental de la fosse passe en arrière de l'humérus et de l'extrémité sternale des côtes droites. On ne peut pas déterminer les modalités de construction du plancher (une ou plusieurs planches) dans la mesure où les deux moitiés supérieures et inférieures se sont comportées de manière différente. Les os déplacés du côté oriental étant au contact des bords de la fosse, celle-ci constituait le seul réceptacle du corps.

Typologie : tombe en fosse à banquettes de plan anthropomorphe avec une logette céphalique complète. Le corps reposait sur un plancher dont le mode de constitution ne peut être précisé, qui ramenait le fond au niveau de la logette céphalique et de l'extrémité nord de la fosse. La tête reposait dans la logette sur une pierre. La fosse était fermée d'une couverture calée par les blocs. La fosse a été envahie par l'eau avant d'être colmatée.

Sépulture 682

Fig. 251

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M15). La tombe est antérieure aux sépultures DP671 et SP673 et postérieure à SP684 et au fossé FO256.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sous le niveau de décapage, sa longueur est de 2,24 m et sa largeur de 0,70 m. À une cote indéterminée en raison de l'absence de relevé en coupe, les parois sont aménagées de feuillures sur tout le pourtour, et la partie profonde de la fosse affecte un plan anthropomorphe, marqué par un rétrécissement de l'extrémité N-E-E (0,20 m de largeur contre 0,45 m au centre) et par une logette céphalique au S-S-O. Cette logette est marquée par une encoche latérale sur le côté N-O-O (côté droit du corps), qui réduit la largeur à 0,24 m à ce niveau et précède la logette de forme arrondie ; le diamètre de la logette est de 0,22 m. Le fond de la fosse (125,06 m NGF) remonte aux deux extrémités, de 0,04 m S-S-O et de 0,07 m au N-N-E. Sur l'axe transversal, il est en faible gouttière. Sur la feuillure, au N-N-E, reposent quatre blocs de pierre juxtaposés, de 0,25 m de longueur ; deux se situent dans l'angle sud et deux autres sont affaissés à l'intérieur de la fosse. Un tesson de céramique, non daté précisément au sein du haut Moyen Âge, provient du comblement.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main placée latéralement au tiers proximal du fémur homolatéral ; le gauche est en extension, la main repose sur le tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne et la colonne cervicale sont maintenus en vue antérieure, mais la mandibule est affaissée à la base du cou en vue supérieure. Les scapulas sont très faiblement en pendage médial, les côtes et le bassin sont affaissés. Les deux clavicules et la deuxième côte supérieure gauche sont passées en amont des épaules, et la patella droite est située entre les deux fémurs au niveau de leur tiers médian. Le sacrum et les trois dernières vertèbres lombaires reposent dans la moitié gauche de l'abdomen, en amont du bassin : ce déplacement évoque une stagnation d'eau dans la fosse.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, morphologie anthropomorphe et demi logette céphalique côté droit. Le corps reposait à même la fosse fermée d'un couvercle. L'eau stagnante est probablement responsable du déplacement du sacrum et des trois dernières vertèbres lombaires.



▪ Fig. 251. Sépultures 681 et 682.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 683

Fig. 252

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (I15). La tombe est recoupée à l'est par un drain moderne.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sous le niveau de décapage, sa longueur est conservée sur 1,60 m et sa largeur est estimée à 0,70 m : elle a été décapée au niveau de la banquette latérale, 0,20 m au-dessus du fond. À cette côte, repose un bloc de pierre de 0,18 m de longueur, en partie affaissé dans le comblement de la fosse, et la largeur de la fosse se rétrécit à 0,50 m. Sa partie profonde affecte un plan anthropomorphe, au moyen de l'aménagement d'une logette céphalique à l'ouest. Cette logette est marquée par deux encoches latérales qui réduisent la largeur de la fosse à 0,20 m ; le diamètre de la logette est de 0,30 m. Le fond de la fosse (125,52 m NGF) remonte de 0,10 m à l'extrémité ouest, au niveau de la logette (non vérifiable à l'est, détruit). Sur l'axe transversal, il est très faiblement arrondi.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet jusqu'au quart proximal des jambes, le reste est détruit par le drain. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, les mains sont disloquées, la droite en amont de l'os coxal gauche et la gauche en amont de l'os coxal droit. L'orientation des éléments conservés des membres inférieurs indique qu'ils étaient en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : une importante disjonction s'est produite sous la tête et le cou : le bloc crânio-facial est resté perché en vue antéro-latérale droite dans la logette, avec l'atlas, effondré en vue caudale. Les deux vertèbres cervicales suivantes sont disloquées dans les côtes supérieures gauches, et le segment allant de la quatrième à la septième est effondré à l'emplacement du cou, la quatrième située en aval de la septième. La mandibule est passée en arrière des côtes supérieures gauches. L'articulation des épaules est détruite : les têtes humérales sont décalées en hauteur relativement aux scapulas ; la scapula gauche a glissé en aval en arrière des côtes et est orientée latéralement par son angle inférieur. La clavicule droite se situe en amont de la tête humérale, "plantée" sur le sol par sa face latérale orientée du côté médial. Le thorax est maintenu, les côtes à plat, et le rachis thoracique est segmenté : l'espace entre les vertèbres est supérieur à la normale, mais l'ordre des rangs est conservé ; la quatrième vertèbre lombaire est au contact du bord supérieur des os coxaux, et la cinquième se situe en aval du tiers proximal du coude gauche. L'ensemble paraît s'être donc descendu en masse. L'extrémité proximale des avant-bras est descendue de 0,04 m à 0,07 m avec l'abdomen. Les deux os coxaux se sont rapprochés, le bord postérieur du gauche passe en avant de celui du droit ; à cette occasion, le sacrum a été éjecté dans la partie inférieure du pelvis, où il repose en vue postéro-latérale droite. Les fémurs sont en vue antérieure, le droit est sorti latéralement de l'acétabulum et le gauche est faiblement décalé en aval. Les patellas ne sont plus en place : la droite, conservée, se situe entre les genoux. Enfin, ce qu'il reste de la jambe droite a glissé vers l'axe longitudinal médian entre les genoux, tandis que l'extrémité proximale du tibia droit passe en arrière de l'extrémité distale du fémur. Les membres inférieurs, et donc également le bassin, sont descendus avec le tronc.

Les déplacements hors du volume du corps déterminent une décomposition en espace vide. Si l'effondrement et le retournement de la clavicule gauche et du rachis cervical peuvent être imputés à la seule différence de niveau entre le fond de la logette et le fond du reste de la fosse, le fait que la mandibule soit passée en arrière des côtes supérieures, que la scapula ait glissé derrière les côtes, que le thorax soit descendu en masse, que le bassin se soit rapproché, que la jambe droite ait glissé vers l'axe longitudinal médian et que l'extrémité proximale du tibia droit passe en arrière de l'extrémité distale du fémur, a nécessité la création d'un espace vide secondaire en arrière du corps. Il faut donc envisager qu'un élément en matière organique ramenait le corps au même niveau de la tête ; il s'est incliné vers l'aval, ce qui a provoqué l'étirement du tronc.

Typologie : tombe en fosse à double creusement et à logette céphalique complète. Le corps reposait sur élément en matière organique sans doute de type plancher, qui ramenait le corps au même niveau de la tête.

Sépulture 684

Fig. 252

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M15). Il s'agit des restes d'un squelette situé sous les pieds du squelette SP682, à la cote 125,05 m. Il est postérieur au fossé FO256.

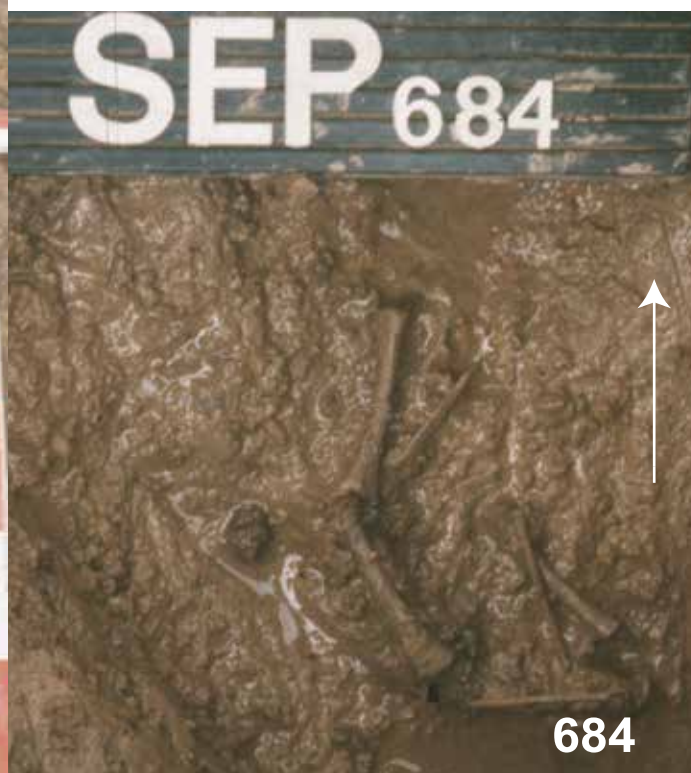
Squelette : enfant décédé autour de la naissance. Il ne reste que les fémurs, le tibia gauche et les deux fibulas, une côte inférieure droite, un autre fragment de côte, l'ilium droit, la scapula gauche et des éléments de la voûte crânienne.

La répartition des pièces indique qu'il s'agit des restes d'une inhumation primaire, orientée la tête au N-N-E et les pieds au S-S-O.



Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les pièces osseuses sont bouleversées ; le fémur droit jouxte la jambe gauche, l'extrémité distale du fémur gauche est dirigée vers la droite du corps et la côte droite jouxte le fémur gauche. On en peut affirmer que les deux dépôts aient été pratiqués en même temps : l'absence de la majeure partie du squelette laisse plutôt envisager le contraire.

Typologie : indéterminée. La sépulture semble antérieure à SP682 : il ne s'agit pas d'une tombe double SP682/684.



▪ Fig. 252. Sépultures 683 et 684. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 685

Fig. 253

Situation : partie occidentale de l'ensemble funéraire (D12-13). La tombe est creusée dans le fossé FO265, et recoupée par les sépultures SP687 et SP688 à l'ouest ; le fossé FO228 passe dessus.

Fosse : l'orientation de la fosse, S-S-O/N-N-E, est fournie par le squelette. Les deux blocs de pierre situés à l'ouest appartiennent à la sépulture SP687. Le sol d'inhumation cote à 125,68 m NGF. Deux tessons datés du XI^e s. ont été recueillis avec les os. Dans le comblement, se trouvaient également la moitié postérieure d'un os pariétal de sujet adulte et plusieurs pièces d'un individu immature d'âge indéterminé.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est incomplet, les os présents sont lacunaires, en raison du creusement du fossé et de sa proximité avec le sol actuel. Leur position indique que le squelette reposait sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras et les mains sont absents à l'exception du radius droit, les deux fémurs sont parallèles.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est trop fragmenté et bouleversé pour permettre l'analyse du mode d'inhumation. Le recreusement du fossé a déplacé des fragments d'os longs et de côtes, l'humérus doit se situer sous l'un des blocs de la tombe SP688. Le creusement de cette dernière a déplacé latéralement le membre inférieur gauche à distance du droit (attraction du sédiment).

Typologie : indéterminée.

Sépulture 686

Fig. 253

Situation : partie occidentale de l'ensemble funéraire (D13). La tombe est postérieure aux sépultures SP688 et SP797, à la fosse domestique FS500 et au fossé FO265.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme oblongue, d'une longueur de 1,10 m, d'une largeur de 0,35 m au centre et de 0,20 m aux deux extrémités. Le sol d'inhumation descend de 0,10 m vers le N-E dans le comblement de la tombe SP688 et cote de 125,57 m à 125,46 m NGF. Le crâne repose 0,03 m moins profondément que la première vertèbre thoracique.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Le squelette est incomplet, le pied gauche, les mains et l'ulna gauche sont absents et le tronc et le cou sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est globalement bien maintenu. Les scapulas et les volumes sont à plat, l'épaule droite est décalée en hauteur relativement à la gauche. Le fémur gauche, fracturé, est déplacé, par un événement indéterminé. La jambe gauche est décalée vers l'aval relativement à la gauche. Le pied droit est effondré, le calcanéus a glissé vers l'aval et les métatarsiens et phalanges sont effondrés et disloqués contre la face inférieure du tarse postérieur. Le radius a glissé en direction de l'axe longitudinal médian du corps.

Typologie : tombe en fosse dont les extrémités sont rétrécies. Il n'y a pas de logette céphalique. Les indices de décomposition en espace vide sont faibles et localisés.



685

686



▪ Fig. 253. Sépultures 685 et 686. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 687

Fig. 254

Situation : partie occidentale de l'ensemble funéraire (D12). La tombe est antérieure à la sépulture SP688, mais sans doute postérieure à SP685. Elle est implantée dans le fossé FO265.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Il n'en reste que 0,70 m de longueur, à l'extrémité N-N-E de la tombe SP688. On peut supposer que les blocs situés en amont, latéralement au squelette us 688, appartiennent à cette tombe, ainsi que ceux qui reposent en partie sur le côté droit du squelette SP685, dans le prolongement de ces derniers. D'une longueur de 0,15 m environ, ils reposent sur le fond de la fosse et sont placés de manière discontinue. Le sol d'inhumation se situe à 125,40 m NGF. Le comblement conserve deux tessons datés des X^e-XI^e s.

Squelette : adolescent décédé autour de 14-15 ans. Le squelette est incomplet : il manque les vertèbres à l'exception des trois dernières lombaires et de la deuxième sacrée, les clavicules, les côtes à l'exception de trois gauches, l'os coxal gauche, les mains et les pieds. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont disloqués, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : seuls les condyles fémoraux et les os des jambes sont en connexion anatomique. Les autres pièces sont disloquées dans le comblement de l'extrémité N-N-E de la tombe SP688 et sur les blocs de l'architecture au S-E-E.

Typologie : indéterminée. Le fait que les blocs reposent sur le fond de la fosse pourrait indiquer un coffrage, mais l'argument ainsi isolé est insuffisant.

Sépulture 688

Fig. 254

Situation : partie occidentale de l'ensemble funéraire (D12). La tombe, implantée dans le fossé FO265, recoupe les sépultures SP687 et SP685 et est antérieure à SP686.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 1,85 m, mais ses limites latérales ont mal été perçues dans le comblement de SP687 et notamment sa relation avec les blocs de l'architecture de cette dernière, conservés au S-E-E. Quelques blocs sont dispersés sur le sol, sous les mains et sous les pieds. Le sol d'inhumation cote à 125,32 m NGF. Il remonte sous la tête du squelette, à l'extrémité S-S-O, de 0,05 m relativement aux premières vertèbres thoraciques. Sur l'axe transversal, il est en faible auge. Les os du squelette SP687 bouleversés par le creusement de cette tombe ont été rejetés sur les blocs au S-E-E et en partie dans son comblement.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont bouleversés, mais les mains reposent dans la partie inférieure et en aval du pelvis, la droite sur l'axe longitudinal médian du bassin et la gauche contre la face médiale du tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne et le cou sont disloqués. Le bloc crânio-facial se présente en vue supérieure, légèrement tourné vers la gauche, et recouvre les vertèbres cervicales toutes disloquées et la mandibule qui passe en arrière de ces dernières. La scapula gauche se présente à plat et est légèrement décalée en hauteur relativement à la droite, la clavicule, restée horizontale, repose sur sa face antérieure. À droite, la tête humérale s'engage en partie en arrière de la scapula et la clavicule s'est déplacée en amont de l'épaule, à distance de celle-ci puisqu'elle jouxte l'os temporal droit. Le thorax et le bassin se sont affaissés. Une dislocation assez importante affecte les avant-bras, puisque seul le radius droit est en situation de logique anatomique avec les os de la main. L'ulna droite est perpendiculaire à l'humérus, et l'avant-bras gauche se situe en arrière de la moitié antérieure de l'os coxal homolatéral, tandis que le radius est descendu de 0,15 m vers l'aval. La jambe gauche s'est éversée, et les os des pieds sont disloqués, sans doute parce qu'ils se sont retrouvés en situation de déséquilibre sur les pierres de la sépulture SP687. Le tarse postérieur droit est disloqué en situation médiale à la jambe, les métatarsiens sont en bon rapport avec le tarse antérieur, mais cet ensemble est orienté perpendiculairement à l'axe de la jambe, l'extrémité distale en direction médiale. Cela dénote d'une contrainte qui a été provoquée par le bord de la fosse à ce niveau. Le pied gauche s'est déplacé en amont, entre la moitié distale des deux jambes ; l'extrémité distale des métatarsiens est orientée vers l'aval, le talus est en amont des métatarsiens, mais le calcaneus les jouxte. Ces déplacements indiquent une décomposition en espace vide. Les disjonctions relevées sous la tête et le cou sont trop faibles et

isolées pour envisager qu'un élément en matériau organique reposait en arrière du corps (par ailleurs, le pied effondré en amont n'est pas recouvert) : elles n'ont été provoquées que par la déclivité du fond de la fosse en aval de la tête.

Typologie : tombe en fosse probable, dont la morphologie en plan n'a pas pu être évaluée. Le corps reposait directement sur le sol d'inhumation, la fosse devait être fermée d'une couverture. Rien n'indique que l'architecture de blocs de la tombe SP687 ait resservi pour l'aménagement de cette sépulture.



▪ Fig. 254. Sépulture 688 et ossements us 687.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 689

Fig. 255

Situation : partie occidentale de l'ensemble funéraire (D12). La tombe recoupe la zone empierrée us 400 dans le fossé FO265, le fossé FO393 et la fosse domestique FS403. Elle passe sous le fossé FO228.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2 m, et sa largeur de 0,85 m. Elle possède un fond plat sur les deux axes. Le sol d'inhumation cote à 124,89 m NGF et les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent qu'il est plat. Sur ce sol, reposent quelques blocs de pierre d'une longueur de 0,15 m. Trois se jouxtent à l'extrémité N-E, latéralement à la jambe droite, quatre se situent latéralement et en amont de l'humérus droit, un autre, du même côté, empiète l'espace d'inhumation latéralement au fémur droit. Sur le côté N-O, se trouvent deux blocs associés à un sacrum, un gros fragment de voûte crânienne et un radius, situés latéralement et en aval de la jambe gauche. L'os coxal d'un individu féminin est placé latéralement au fémur gauche du squelette *in situ* et enfin, une hémi-mandibule gauche de cheval, repose sur le fond de la fosse, en partie en arrière du crâne et de l'hémi-thorax gauche du squelette. L'origine des os humains est indéterminée. Le comblement renferme des tessons de céramique datés du IX^e s., mais aucun os humain.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Ses avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le droit en amont du gauche. Ses membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne et le cou sont disloqués. La mandibule est en vue supérieure mais le bloc crânio-facial est désaxé vers la gauche, et se présente écrasé en amont et en partie sur l'épaule gauche. Il est donc un peu descendu, ce que confirme la position des vertèbres cervicales et des deux premières thoraciques disloquées en arrière de celui-ci. Les scapulas sont à plat, les clavicules verticalisées notamment la gauche qui est parallèle au rachis et dont l'extrémité latérale sort du volume de l'épaule. Les deux humérus sont maintenus en vue latérale, et on remarque que leur extrémité distale est décalée en direction médiale relativement à l'extrémité proximale des avant-bras. La colonne vertébrale est sinueuse, sans doute résulte-t-elle de la poussée exercée depuis l'amont par le crâne ; par ailleurs, on distingue sur le cliché deux vertèbres lombaires éjectées en amont de l'ilium droit : ainsi, la colonne vertébrale est non seulement sinueuse, mais est descendue, puisque l'on voit un faible espace inter-segmentaire entre la troisième vertèbre lombaire et le sacrum. La scapula gauche est également descendue : elle est décalée en aval relativement à l'humérus. Les côtes sont à plat, mais sont restées en place : elles se situent à une distance correcte des illiums et ont plutôt été massées dans la partie supérieure et médiane. L'os coxal gauche est redressé et le fémur très légèrement éversé, avec son extrémité distale décalée latéralement à l'extrémité proximale du tibia. La jambe gauche est légèrement rapprochée de l'axe longitudinal médian. Une contrainte latérale peut être relevée sur les pieds : les métatarsiens n'ont pas suivi le tarse postérieur dans sa rotation latérale : les droits sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe, et l'extrémité distale des gauches est orientée en direction médiale. Les mouvements hors du volume du corps (éléments écrasés du bloc crânio-facial, déplacement du fémur, rotation latérale des tarses..) désignent une décomposition en espace vide. Une délimitation linéaire est relevée entre les os écrasés du bloc crânio-facial, l'os coxal gauche redressé, l'extrémité distale déplacée du fémur et le pied partiellement contraint, qui est parallèle à l'alignement défini par les os disloqués mêlés aux cailloux du côté N-O. À droite, s'alignent l'épaule, le coude et les métatarsiens, parallèlement à l'alignement de blocs. L'ensemble détermine un dépôt dans un contenant plus étroit au niveau des pieds qu'au niveau des épaules du défunt. La descente de la colonne vertébrale, de la scapula gauche et du crâne est énigmatique ; doit-on l'attribuer à la déstabilisation du fond d'un contenant par la présence de la mandibule de cheval qui traînait sur le sol d'inhumation ? Par ailleurs, le mouvement de l'extrémité distale des humérus, comme s'ils avaient été enserrés, est surprenante, à moins d'envisager un affaissement du plancher sur un mode en U, ce qui est compatible avec le resserrement du bassin, l'éversion légère du fémur gauche et le glissement en dedans de la jambe gauche.

Typologie : contenant complet de forme trapézoïdale (largeur 0,20 m / 0,40 m environ), dont le fond a été un peu déstabilisé par la présence de la mandibule de cheval qui traînait sur le sol d'inhumation. La provenance des quelques os disloqués est inconnue.

Sépulture 690

Fig. 255

Situation : moitié occidentale de l'ensemble funéraire (D13). La tombe, implantée dans le fossé FO265, recoupe la zone empierrée us 400. Elle est postérieure à FO398.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,10 m, et sa largeur a été sous-évaluée à la fouille : de toute évidence, les limites relevées du côté S-E sont fausses ; elle est supérieure ou égale à 0,80 m. Aucun relevé en coupe n'a été réalisé ; les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond remonte de 0,05 m vers le N-E. mais qu'il est plat sur l'axe transversal. Le sol d'inhumation cote à 125,10 m NGF. Sur le côté S-E de la fosse, se trouvent des blocs de pierre que le fouilleur a laissés en partie engagés dans ce qu'il a considéré être le bord de la fosse. Dans le quart S-O, trois se situent au niveau de l'ouverture conservée de la fosse et correspondent non pas à l'architecture de la tombe, mais à la zone empierrée qu'elle recoupe. En revanche, cinq blocs placés à environ 0,05 m au-dessus du fond de la fosse appartiennent très probablement à cette tombe : deux sont situés au S-O en amont du crâne du squelette et trois sur le côté S-E de la fosse. Le comblement renferme des tessons de céramique datés du IX^e s., la jambe droite, l'extrémité proximale d'un tibia gauche et un premier métatarsien d'un grand adolescent (15-19 ans).

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Ses avant-bras sont en extension, le gauche ramené en avant du bassin, la main en aval du pelvis jusque contre la face interne du tiers proximal du fémur homolatéral ; l'extrémité distale de l'avant-bras droit passe en avant du tiers proximal du fémur droit et les os de la main sont largement dispersés autour du fémur. Ses membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os de la tête et du cou sont dissociés ; le bloc crânio-facial se présente en vue latérale gauche et la mandibule est affaissée vers l'avant. Les six premières vertèbres cervicales sont disloquées à la base du cou à l'exception d'une qui s'est déplacée à gauche de l'occipital. Le rachis thoracique supérieur est segmenté, C7-TH1, puis TH2-TH3, puis TH4, tandis que la cinquième est rejetée sur le corps de la scapula gauche et la sixième dans l'hémi-thorax droit. Les trois dernières vertèbres lombaires sont disloquées en tas. En réalité, le tronc, vertèbres et côtes, est descendu à partir de TH7 et le sacrum dans le pelvis. Les côtes et le bassin sont à plat, et les scapulas se présentent en vue antérieure, ce qui est conforme au profil du fond de la fosse. Les clavicules sont cependant obliques ; l'extrémité sternale de la gauche et l'angle inférieur de la scapula gauches sont dirigés latéralement, mais le coude a glissé en dedans, puisqu'il est plaqué sur la face latérale des côtes ; par ailleurs, la tête humérale n'est plus au contact de la glène de la scapula. L'os coxal droit et le fémur droits sont décalés en hauteur relativement aux gauches, un faible espace interosseux est observé sur le genou. Les os des pieds et la jambe gauche sont éversés ; les tibias sont dissociés des fibulas : l'extrémité proximale du droit et l'extrémité distale du gauche ont glissé en direction de l'axe longitudinal médian du squelette.

Les pièces qui se sont déplacées hors du volume du corps déterminent une décomposition en espace vide. Par ailleurs, la rotation du bloc crânio-facial, le décalage de l'os coxal et du fémur droits, le glissement du coude gauche et des tibias et la descente du tronc et du crâne témoignent d'une mise en déséquilibre du squelette pendant la décomposition. Ces événements laissent envisager la présence d'un plancher qui se serait rompu au niveau de l'abdomen : la partie axiale de la moitié S-O, qui supportait le tronc s'est inclinée vers l'aval ; par ailleurs, quelque chose semble avoir repoussé vers la gauche par "en-dessous" l'extrémité sternale des clavicules et la tête humérale qui est décalée latéralement et légèrement projetée vers l'avant. Dans le tiers N-E, le fond s'est affaissé en U, peut-être en raison d'un éboulement. Le seul argument en faveur d'un contenant est la présence des blocs du côté S-E, à droite du squelette, puisqu'aucun effet de délimitation n'a été relevé sur ce dernier ; cependant, l'ouverture "en cœur" des os coxaux, notamment du côté droit, témoigne d'une contrainte latérale sur les trochanters et les os du pied, disloqués, n'ont dépassé pas la limite latérale de l'épaule et de l'os coxal. Si les blocs calaient au moins une des planches latérales et la planche transversale située au S-O, ils étaient placés 0,05 m au-dessus du fond sur une sorte de ressaut.

Typologie : probable coffrage en bois, de forme rectangulaire, non contraignant, ponctuellement calé par des blocs placés à mi-hauteur des parois.



689



690

▪ Fig. 255. Sépultures 689 et 690. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 691

Fig. 256

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire (I16). La tombe recoupe les sépultures SP696, 706 et 735 et est recoupée par la fosse domestique FS430.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 2,50 m, et sa largeur de 0,70 m. Le sol d'inhumation, dont le point le plus profond cote à 125,55 m NGF, remonte de 0,05 m à l'ouest et est plat sur l'axe transversal. Le comblement renferme des tessons de céramique datés du IX^e s., ainsi que les extrémités proximale et distale d'un fémur droit adulte.

Squelette : adulte masculin. Le squelette, recoupé par la fosse FS430, est incomplet : il lui manque la mandibule, les vertèbres cervicales, les dix premières vertèbres thoraciques, les côtes gauches et les supérieures droites, les ceintures scapulaires et l'humérus gauche. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras droit est en extension, la main disloquée sur et latéralement à l'os coxal homolatéral, et le gauche ramené en avant du bassin, la main en amont et sur l'os coxal controlatéral. Ses membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial se situe sur la partie inférieure de l'hémi-thorax droit ; a-t-il basculé parce qu'il se trouvait surélevé ou a-t-il été déplacé lors du creusement de la fosse FS430 ? L'absence de la mandibule et des vertèbres cervicales aux proches alentours nous conduit à privilégier la seconde hypothèse, ce qui indique que lorsque la tombe a été recoupée, le squelette n'était pas encore couvert de terre puisque le bloc crânio-facial repose directement au contact des os sous-jacents. Les vertèbres conservées sont segmentées et forment une courbe à convexité latérale gauche ; le bassin étant mal dégagé, on ne distingue pas très bien la situation de L5 et du sacrum : sont-ils ou non un peu descendus dans le pelvis ? Du côté droit, les éléments de la main droite disloqués latéralement se situent à distance du volume du corps. L'humérus droit est éversé, les côtes et l'os coxal droits sont à plat ; en revanche, l'os coxal gauche est redressé, comme si le bassin avait basculé du côté droit. Les deux fémurs sont cependant éversés, en vue postéro-médiale et les jambes se présentent en vue postérieure, la gauche décalée vers l'aval relativement à la droite. Les pieds s'avèrent être totalement disloqués, la majeure partie des métatarsiens et les os du tarse antérieur se situe en amont des calcaneus, les os sont dispersées jusqu'au niveau du tiers médian des jambes, tandis que certains éléments passent en arrière des os longs des jambes.

Les déplacements d'ossements hors du volume du corps désignent une décomposition en espace vide, tandis que la situation des os des pieds indique que ceux-ci se trouvaient surélevés, à l'origine. Ce phénomène doit être mis en relation avec le pendage du fond de la fosse vers l'est : on peut supposer que pour rattraper ce pendage, il existait une cale placée sous un plancher qui supportait le corps. L'hypothèse d'un plancher est en outre corroborée par la mise en déséquilibre du bassin et des membres inférieurs : le fond s'est de toute évidence affaissé sur un mode en "U". Aucune contrainte latérale n'est relevée, les os de la main sont, par exemple, disloqués à distance latéralement au bassin, ce qui indique un contenant non contraignant.

Typologie : contenant non contraignant de forme indéterminée, pourvu d'un plancher qui s'est affaissé sur un mode en "U". À l'extrémité orientale, le plancher reposait sur une cale en matériau organique destinée à rattraper le pendage du fond de la fosse.

Sépulture 692

Fig. 256

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire (I16). La tombe est antérieure à la sépulture SP120 et est recoupée par la fosse domestique FS430.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 2,20 m, et sa largeur est conservée sur 0,50 m (conservée sur 0,20 m de profondeur maximale). Le sol d'inhumation cote à 125,38 m NGF. Il est plat sur les deux axes.

Squelette : adulte féminin. Le squelette, recoupé par la fosse FS430, est incomplet : il lui reste la scapula et le membre supérieur gauches sans la main, la main droite, l'os coxal et le membre inférieur gauches, la fibula et le pied droits. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le coude gauche est fléchi de 120°, la main droite repose sur l'os coxal gauche. Ses membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la scapula gauche affecte un pendage médial de 0,05 m et l'humérus est maintenu en vue latérale ; du même côté, l'os coxal est redressé et le pied a subi une contrainte latérale puisqu'il s'est effondré en direction médiale. Il existe donc un effet de contrainte latérale sur tout le côté gauche. Les côtes sont à plat. Le pied droit est tombé latéralement, et des métatarsiens sont effondrés vers l'amont et sont orientés parallèlement à la jambe ; ceux qui s'orientent perpendiculairement sont décalés vers l'aval. Il existe une contrainte latérale de ce côté, puisque les pièces disloquées s'alignent parallèlement à la fibula, à distance de la paroi. L'ensemble des observations traduit la présence d'un contenant de bois. L'hypothèse d'un plancher n'est pas démontrée.

Typologie : contenant de bois de forme indéterminée ayant ponctuellement contraint le squelette. L'hypothèse d'un plancher n'est pas démontrée.



Sépulture 694

Fig. 257

Situation : partie occidentale de l'ensemble funéraire (B12). Elle recoupe la sépulture SP828 et le fossé FO3. Sa partie médiane est recoupée par un drain et son extrémité N-E peut-être par le fossé FO235.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E ; située très près du niveau de décapage (le fond cote à 125,82 m NGF), ses limites en plan n'ont que partiellement été identifiées ; son extrémité N-E n'est, par exemple, pas conservée. Sa largeur atteint 0,70 m, et les quelques blocs relevés ci et là ne peuvent être attribués à la tombe de manière certaine. Les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond descend de 0,08 m au N-E, peut-être en raison du creusement du fossé qui a attiré le fond vers le bas (le pendage devient sensible à partir des genoux) ; sur l'axe transversal, il semble plat.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Le squelette est incomplet. Il lui manque l'avant-bras gauche, l'ulna droite, les os coxaux, les quatre dernières vertèbres thoraciques, les vertèbres lombaires et le sacrum, la main droite, la fibula et la patella droites et les pieds. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. La main gauche est dispersée au niveau de la partie proximale des cuisses. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os de la tête et du cou sont maintenus, les côtes sont à plat, ainsi que la scapula droite. L'épaule droite est décalée en hauteur relativement à la gauche, et l'angle inférieur de la scapula est légèrement orienté vers l'extérieur. La scapula gauche est en pendage médial de 0,04 m et les deux clavicules sont fortement verticalisées, avec les extrémités latérales qui sortent du volume de l'épaule. Il existe donc une certaine constriction des épaules, illustrée par la position des clavicules qui indique qu'elles étaient relevées ; celle-ci est marquée par le redressement de la gauche et par l'orientation en dedans de l'humérus droit. La patella gauche est tombée entre le tiers distal des fémurs. Les indices de décomposition en espace vide sont faibles mais présents. Les épaules traduisent une contrainte latérale à distance des parois de la fosse, la position de la scapula droite indique que le membre supérieur se trouvait en légère abduction : tout cela s'est produit à distance des bords de la fosse, ce qui évoque des parois éventuellement placées sur un plan hexagonal.

Typologie : contenant de bois probable, relativement ajusté, qui pourrait être de plan hexagonal. L'hypothèse d'un plancher n'est pas démontrée.

Sépulture 695

Fig. 257

Situation : moitié sud de l'ensemble funéraire (I16). Elle est antérieure à la tombe SP696 et recoupe les sépultures SP735 et SP739.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Ses limites en plan ont mal été identifiées. Le fond cote à 125,53 m NGF. Les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond remonte de 0,15 m au N-E : le tassement du comblement de la fosse SP735, sur laquelle repose la moitié S-S-O de la sépulture, n'est pas forcément responsable de cette différence de niveau : le profil peut être d'origine, comme en témoigne l'équilibre et la cohérence du tiers proximal du squelette. Sur l'axe transversal, il est faiblement arrondi. Sur le fond de la fosse, entre les fémurs du squelette, repose le deuxième métacarpien droit d'un individu adulte.

Squelette : enfant décédé autour de 6-7 ans. Toutes les régions anatomiques du squelette sont présentes, mais les extrémités sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les coudes sont fléchis de 30°, les mains ramenées sur la poitrine. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est bien maintenu et offre un effet de gouttière restreint (faible pendage de la scapula droite, face latérale des côtes contrainte avec un effet d'empilement et extrémité sternale faiblement redressée). La fosse, au fond, devait se réduire en largeur, puisque les métatarsiens se sont effondrés vers l'avant et que le tarse droit est tombé en direction médiale. La verticalisation des clavicules, conjuguée au pendage non pas distal, mais médial des scapulas, indique que les épaules étaient contraintes, ce qui laisse supposer un épaulement, non vu à la fouille, puisqu'il n'existe pas de ressaut du fond à ce niveau.

Typologie : tombe en fosse de morphologie indéterminée, mais probablement resserrée aux deux extrémités (avéré au N-E-E). Les indices d'espace vide sont limités aux pieds.



▪ Fig. 257. Sépultures 694 et 695. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 696

Fig. 258

Situation : moitié sud de l'ensemble funéraire (I16). Elle est antérieure à la tombe SP691 et recoupe la sépulture SP695 ; sa relation avec la tombe SP735 située au nord est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites n'ont pas été perçues sur toute la longueur de la fosse puisque la tombe SP691 la recoupe au N-E. Sa largeur varie de 0,30 m au centre à 0,22 m au S-O ; à cette extrémité, les parois de la fosse s'incurvent brusquement, marquant un rétrécissement de sa largeur. Le fond cote à 125,53 m NGF. Les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond remonte très faiblement aux deux extrémités et qu'il est arrondi sur l'axe transversal. Le comblement livre des tessons non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Il lui manque les pieds, détruits par SP691 et les mains sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est perché en vue antérieure au S-O et la mandibule affaissée en vue supérieure en avant des vertèbres cervicales. Les scapulas s'appuient contre le bord de la fosse qui marque le rétrécissement, l'extrémité proximale de l'humérus gauche est projetée vers l'avant, mais celle du droit s'est déplacée latéralement hors du volume du corps. L'extrémité sternale des côtes est redressée, notamment à gauche, et la colonne vertébrale est maintenue. Les os coxaux sont remaniés : le droit est décalé latéralement relativement au fémur et le gauche a basculé : il se présente en vue latérale sur l'axe longitudinal médian du squelette et sa face supérieure est dirigée du côté interne. Les os des jambes sont parallèles, et ont effectué le même glissement que les os coxaux, vers la droite du squelette. L'ensemble des dislocations indique que la décomposition s'est déroulée en espace vide et que le fond de la fosse a été déstabilisé : on a l'impression d'un tassement ou d'un mouvement de terrain vers le S-E. On peut aussi envisager que le corps s'est tassé dans le surcreusement de la fosse et que l'humérus droit, à l'origine en appui contre la paroi, a été déstabilisé à ce moment-là.

Typologie : tombe en fosse à l'extrémité S-O rétrécie. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse, fermée d'un couvercle.



696



698

▪ Fig. 258. Sépultures 696 et 698. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Us 597

Fig. 38

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (I16). Il s'agit des ossements disloqués d'un squelette placé dans la sépulture SP120, antérieurs à SP121 ; l'amas est localisé entre la paroi du contenant et le bord N-O de la moitié N-E de la fosse, sur le fond, à la cote 125,53 m NGF.

Squelette : le squelette est celui d'un jeune adolescent décédé entre 12 et 14 ans. Il ne reste que des fragments de la voûte crânienne, l'extrémité sternale de la clavicule droite, les humérus et les avant-bras, les fémurs, l'extrémité proximale du tibia gauche, l'os coxal droit, trois vertèbres thoraciques, deux lombaires et trois sacrées, et une côte droite. Les os longs sont incomplets.

Analyse et interprétation : il ne reste que 11 % du squelette environ, illustré par des pièces incomplètes et fragmentées se rapportant aux deux-tiers supérieurs du corps, et caractérisé par l'absence d'os des extrémités et le faible nombre d'éléments du tronc. Il n'existe aucune pièce osseuse sur le fond de la fosse, recouverte par l'inhumation primaire us 120. Seuls deux os s'engagent en partie en arrière de l'extrémité proximale du fémur et contre la partie latérale de l'os coxal à gauche, ce qui est insuffisant pour envisager l'hypothèse d'une réduction de corps *in situ*. La sépulture SP120 ne recoupant pas largement de sépultures aux alentours, l'origine des pièces ne peut être déterminée.

Sépulture 698

Fig. 258

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K15).

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 1,85 m, et sa largeur au niveau conservé de l'ouverture est de 0,70 m. Entre 0,07 m (extrémité orientale) et 0,20 m (partie médiane) au-dessus du fond, il existe une banquette sur tout le pourtour de la fosse, d'une largeur de 0,20 m environ. Puis la partie qui reçoit le corps est surcreusée sur un plan anthropomorphe, caractérisé par un resserrement à l'est (0,20 m contre 0,40 m au centre) et par l'aménagement d'une logette céphalique de forme rectangulaire à l'ouest (0,20 m sur 0,25 m), précédée de deux encoches latérales. Sur le fond de la logette, se trouve un bloc de pierre de 0,15 m de longueur. Sur la banquette, du côté sud, reposent deux blocs de 0,20 m de longueur, situés dans la partie médiane. Deux autres se situent à l'est, l'un en aval des pieds et l'autre latéralement au droit. Le fond cote à 125,22 m NGF au plus bas, et remonte de 0,07 m aux deux extrémités. Sur l'axe transversal, il est en auge. Le comblement livre 5 tessons de céramique attribuables aux VIII^e-IX^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le coude gauche est fléchi de 90°, la main située en amont de l'os coxal droit et en avant des dernières vertèbres lombaires. Le coude droit est fléchi de 45°, la main est située parmi les côtes supérieures gauches. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte de la morphologie en gouttière de la fosse (volumes en partie conservés avec les côtes qui se referment exagérément en avant des vertèbres, pendage des scapulas, pieds affaissés vers l'avant). La brusque déclivité du fond sous l'abdomen, conjuguée à la forte concavité du fond, est probablement responsable du glissement des trois dernières vertèbres lombaires et du sacrum dans le pelvis (ce dernier a basculé vers l'avant). Les indices de décomposition en espace vide sont relevés sur le pied gauche (déplacement de la cheville avec deux métatarsiens situés en aval orientés perpendiculairement à l'axe de la jambe) et le crâne. Le bloc crânio-facial est resté coincé entre les ressauts latéraux de la logette céphalique. Il s'est redressé et a glissé de la pierre : il recouvre la mandibule et les vertèbres cervicales, tandis que les trois premières se sont disloquées : l'atlas se situe sur la face antérieure de la scapula gauche, l'axis a été retrouvé en aval du coude droit et la troisième latéralement au côté gauche de la mandibule.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, le plus profond de plan anthropomorphe est aménagé d'une logette céphalique complète. Le corps reposait à même le sol d'inhumation, la tête placée sur une pierre, et la fosse était fermée d'un couvercle qui reposait sur les banquettes et était ponctuellement calé par des blocs. On note que la banquette est en pendage vers l'est : le couvercle n'était pas plan.

Sépulture 699

Fig. 259.

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L15). La sépulture est postérieure à deux fosses domestiques : FS427 et FS405.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 1,70 m, et sa largeur au niveau conservé de l'ouverture est de 0,60 m. À environ 0,18 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une banquette sur tout le pourtour de la fosse, d'une largeur variant de 0,15 m à 0,25 m. La partie profonde, qui reçoit le corps, est surcreusée sur un plan anthropomorphe, caractérisé par un resserrement à l'est (0,20 m contre 0,35 m au centre) et par l'aménagement d'une logette céphalique de forme quadrangulaire à l'ouest (0,25 m de côtés), précédée de deux encoches latérales ménageant un rétrécissement de 0,20 m. Sur le fond de la logette, se trouve un bloc de pierre de 0,15 m de longueur sur lequel repose le bloc crânio-facial du squelette. Sur la banquette, du côté N-E-E, repose un bloc de pierre de 0,15 m de longueur. Le fond cote à 125,14 m NGF au plus bas, et remonte faiblement de 0,04 m aux deux extrémités. Sur l'axe transversal, il est plat, quoique en légère pente vers le N-O-O.

Squelette : enfant décédé autour de 11-12 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont en extension, la main droite en situation médiale au tiers proximal du fémur homolatéral et la gauche latéralement au tiers proximal du fémur gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est redressé contre la pierre dans la logette et a légèrement tourné vers la gauche, tandis que le maxillaire est en antépulsion sur la mandibule. Le squelette illustre la morphologie de la fosse : la scapula droite s'appuie contre le bord du surcreusement de la fosse, la gauche est à plat, ainsi que le bassin et le thorax en raison du profil transversal. Les côtes gauches sont empilées sur le fond oblique, et sont proches des vertèbres. Le sacrum est disloqué : la première vertèbre est effondrée et les quatre suivantes sont descendues dans le pelvis. Les indices de décomposition en espace vide sont relevés sur les éléments ischio-pubiens, disloqués en aval entre les cuisses, par deux métacarpiens droits qui ont glissé latéralement au fémur et par les pieds qui se sont effondrés (rotation latérale des tarses et effondrement en tas en aval des autres pièces).

Typologie : tombe en fosse à double creusement, le plus profond de plan anthropomorphe est aménagé d'une logette céphalique complète. Le corps reposait à même le sol d'inhumation, la tête placée sur une pierre, et la fosse était fermée d'un couvercle qui reposait sur les banquettes et était calé au moins au N-E par un bloc.



Catalogue analytique des tombes 700 à 799

Sépulture 700

Fig. 259

Situation : quart S-E de l'ensemble funéraire (K16). Elle est postérieure à la tombe SP701 et semble passer sur le fossé FO104. Son extrémité S-O-O est recoupée par un drain et son deuxième quart N-E-E est détruit par un drain moderne.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est conservée sur 1,55 m et sa largeur maximale de 0,40 m au centre. En amont des épaules du squelette, du côté S-S-E, est conservée l'amorce d'une logette céphalique marquée par un rétrécissement ; le côté N-N-O n'est pas conservé. En coupe, les cotes de profondeur relevées en arrière du squelette indiquent que le fond remonte de 0,06 m aux deux extrémités et qu'il est légèrement arrondi sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,46 m NGF. On distingue des blocs sur le cliché, sur le côté N-N-O du tiers N-E-E, mais ils ne sont ni décrits ni cotés sur la fiche d'enregistrement. Le comblement renferme trois tessons de céramique datés du x^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette, détruit par le fossé FO104 et le drain, n'a plus son crâne et ses deux premières vertèbres cervicales, l'extrémité distale des fémurs, les patellas et l'extrémité proximale des jambes. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les coudes sont fléchis à 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, le droit en amont du gauche, la main droite repose sur les côtes inférieures et le coude controlatéral, la gauche sur l'os coxal droit ; les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte de la morphologie de la fosse : les scapulas sont en pendage médial, les humérus reposent un peu moins profondément que la face postérieure des vertèbres, et la mise à plat des volumes est parfois limitée (os coxal droit redressé mais côtes affaissées). Les os des tarses postérieurs sont éversés, mais les métatarsiens, contraints par l'étroitesse de la fosse à la base, sont affaissés vers l'avant. L'ensemble des observations indique que le corps a été déposé à même la fosse et que le colmatage du volume du corps est différé.

Typologie : tombe en fosse, pourvue d'une logette de type indéterminé (complète ou incomplète) ; aucun indice de couverture, mis à part les blocs que l'on distingue sur le cliché, mais sur lesquels on ne dispose d'aucune information.



Sépulture 701

Fig. 260

Situation : quart S-E de l'ensemble funéraire (K16). Elle est antérieure à la tombe SP700.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 0,75 m et sa largeur maximale de 0,32 m ; la partie qui reçoit le corps est plus étroite (0,24 m au centre), resserrée à l'extrémité N-E (0,15 m) ; on ne peut pas vérifier si l'extrémité N-E, abîmée par le creusement de la tombe SP700, était pourvue d'une logette céphalique. En coupe, les cotes de profondeur relevées en arrière du squelette indiquent que fond remonte faiblement aux deux extrémités, de 0,02 m au S-O et de 0,05 m au N-E et qu'il est arrondi sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,45 m NGF. Le comblement renferme un tesson attribuable au IX^e s.

Squelette : enfant décédé entre 6 mois et un an. Le bloc crânio-facial du squelette a été partiellement détruit par la tombe SP700. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, et les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la forte verticalisation des scapulas et l'obliquité marquée des côtes témoignent d'un resserrement du creusement à ce niveau. Les côtes épousent parfaitement la concavité du fond : elles s'empilent et leur extrémité sternale est redressée. Le corps s'appuyait contre le côté S-E de la fosse car les côtes sont plus fermées à droite et le membre supérieur droit repose moins profondément que le gauche. Le crâne s'est légèrement affaissé vers la droite, et les membres supérieurs sont descendus de quelques centimètres (les humérus reposent en aval du bord inférieur de la cavité glénoïde des scapulas), de même que le radius gauche relativement à l'ulna. Une disjonction affecte les jambes et les pieds : la fibula gauche est oblique en arrière des tibias, et les pieds sont disloqués ; ces derniers reposant moins profondément que les genoux, on suppose que la dislocation de la fibula gauche est due à la surélévation des pieds sur le fond de la fosse qui remonte à ce niveau.

Typologie : tombe en fosse, dont au moins l'extrémité N-E est rétrécie ; le corps reposait à même la fosse, en gouttière, et s'est décomposé en espace vide.

Sépulture 702

Fig. 260

Situation : extrémité orientale de l'ensemble funéraire (L15). Elle est postérieure à la tombe SP704.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 2 m et sa largeur maximale de 0,60 m au centre sous le niveau de décapage. Ses parois sont aménagées d'une banquette conservée sur 0,05 m de largeur seulement, située 0,20 m au-dessus du fond. La partie la plus profonde est de plan anthropomorphe, large de 0,48 m au centre et de 0,25 m à l'est. Son extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique de 0,40 m de diamètre, qui contient cinq blocs de pierre de 0,10 m à 0,20 m de longueur, disposés en couronne. Un bloc de 0,20 m de longueur repose sur la banquette, dans la moitié orientale latéralement à la jambe droite du squelette. Le fond de la fosse cote à 125,25 m NGF ; il remonte aux deux extrémités et le fond de la logette est en surplomb de 0,15 m relativement à la partie médiane. Sur l'axe transversal, il est en auge. Le comblement renferme des tessons de céramique datés des (IX^e)-X^e s., et des os humains appartenant à un adulte : un cinquième et un quatrième métatarsiens gauches, un trapézoïde droit et un fragment de diaphyse d'os long.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras droit est ramené en avant du thorax, le poignet repose sur les dernières vertèbres thoraciques, le gauche est en avant du bassin, le poignet dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette épouse la morphologie du fond de la fosse : le crâne est redressé, sur le ressaut et calé dans la couronne de blocs, et les clavicules sont verticales. Les épaules sont redressées, le bassin presque fermé, et les côtes épousent les parois du surcreusement, le fond étant en auge large à ce niveau. Sans doute que le coude droit s'appuyait contre la paroi un peu au-dessus du fond à l'origine, puisque l'angle inférieur de la scapula est éversé. Les pieds se sont affaissés vers l'avant, car ici, la largeur de la fosse est très étroite. Les indices de colmatage différé sont apportés par la circulation d'os des mains en aval du pelvis et entre les cuisses, et par la chute de la patella droite entre les genoux (la gauche n'est pas conservée). L'étroitesse de la fosse n'a pas permis aux os de se déplacer à une grande distance du volume du corps, l'hypothèse d'une couverture est surtout apportée par la feuillure des parois.

Typologie : tombe en fosse de type anthropomorphe avec une logette céphalique complète, aménagée d'une couronne de blocs. Un bloc repose sur la feuillure, qui a sans doute contribué à maintenir la couverture de la fosse. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse.



▪ Fig. 260. Sépultures 701 et 702. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 703

Fig. 261

Situation : partie S-E de l'ensemble funéraire (K16). Sa relation chronologique avec la fosse domestique FS446 qui la jouxte au sud est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur a été observée sur 0,62 m et sa largeur sur 0,25 m au centre et 0,18 m aux deux extrémités. Le fond de la fosse cote à 125,47 m NGF ; il remonte à l'extrémité N-N-E de 0,04 m et est arrondi sur l'axe transversal.

Squelette : enfant décédé entre 0 et 6 mois. Le squelette, assez près du niveau des labours, est lacunaire (crâne partiel, absence de l'avant-bras droit, tronc, mains et pieds incomplets, absence de l'ilium gauche). Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche est disloqué, mais la main se situe au niveau de la partie supérieure de l'abdomen ; la position des os de la main droite n'est pas précisée. Les membres inférieurs sont disloqués, leur position initiale ne peut être restituée.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'enregistrement du squelette est insuffisant, de nombreuses pièces disloquées n'ont pas été identifiées sur le cliché. Il se caractérise par des anomalies de position qui portent sur le tronc et les membres inférieurs, les os de la tête et du cou étant en place. Il semble que le tronc se soit effondré dans la gouttière du fond de la fosse : les scapulas et les humérus se situent à distance des côtes, latéralement (scapulas découvertes), l'extrémité sternale des côtes gauches est ramenée en avant des vertèbres, tandis que la scapula et les côtes droites ont pivoté, orientées presque perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette, les côtes "plantées" par leur tête et en vue endothoracique et la scapula en vue antérieure. Les vertèbres sont notées comme étant bouleversées en tas, quelques corps sont visibles sur la face latérale des côtes gauches. Les os coxal droit, le fémur gauche, l'ischium gauche, la fibula gauche et l'extrémité proximale du tibia gauche se situent sur l'axe longitudinal médian du squelette, le genou nettement déporté à droite. Le fémur droit a complètement basculé : son extrémité distale s'inscrit entre l'ilium et l'ischium droits, vers le haut et la droite. Les os de la jambe droite, quant à eux, sont passés à gauche et sont disloqués ; le déplacement vers la gauche concerne aussi le premier métatarsien droit. Enfin, les os des pieds sont échelonnés sur l'axe longitudinal médian du squelette, entre le genou gauche et l'extrémité N-E-E de la fosse. L'amplitude des dislocations et des déplacements évoque une décomposition en espace vide, tandis que la situation de l'extrémité proximale du fémur droit, et celles d'une extrémité de la fibula gauche et du premier métatarsien droit, au contact des parois S-S-E, N-N-O et N-E-E de la fosse, indiquent que la fosse constituait l'unique réceptacle du corps. Par ailleurs, la fibula gauche est en appui contre la paroi N-N-O de la fosse, presque verticale avec un pendage de 0,10 m. Les modalités de dislocation des membres inférieurs signalent la rupture d'un plancher, ce qui n'est pas perceptible sur la moitié supérieure qui évoque plutôt un enfoncement dans une gouttière. La situation relative des os des pieds et des cuisses, avec les tibias qui se surimposent aux premiers, témoigne d'un effondrement par plaques. Le corps était donc obligatoirement surélevé, ce que montre aussi la fibula gauche appuyé contre la paroi de la fosse.

Typologie : tombe en fosse rétrécie aux deux extrémités. Le corps reposait sur un plancher surélevé, mais on ignore de quelle manière il était maintenu. Il s'est rompu, sans doute en raison de la morphologie en coupe du fond de la fosse, sur l'axe transversal. La fosse devait être fermée d'une couverture.

Sépulture 704

Fig. 261

Situation : extrémité orientale de l'ensemble funéraire (L15). Elle est antérieure à la tombe SP702.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 1,90 m et sa largeur maximale de 0,55 m au centre et de 0,30 m à l'est. Elle a été décapée au niveau de la banquette aménagée dans les parois à 0,20 m au-dessus du fond, dont on a l'amorce du côté sud. Son extrémité occidentale comporte une logette céphalique arrondie de 0,30 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales rétrécissant la largeur à 0,20 m. La logette contient un bloc de pierre de 0,15 m de longueur, sur lequel repose en partie le bloc crânio-facial du squelette. Un autre bloc, de 0,20 m de longueur, s'est en partie effondré dans la logette. Le fond de la fosse cote à 125,20 m NGF ; il remonte aux deux extrémités et le fond de la logette est en surplomb de 0,08 m relativement à la partie médiane. Sur l'axe transversal, il est en auge. Le comblement renferme des tessons de céramique datés des IX^e-X^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche est ramené en avant du thorax, la main se situe contre la face latérale des côtes droites, le droit repose en avant du bassin, le poignet sur la première vertèbre sacrée. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la morphologie du fond de la fosse est responsable du redressement du crâne, du pendage médio-distal des scapulas, et de l'extrême verticalisation des clavicules (logette surélevée), ainsi que du redressement de l'os coxal droit et de l'extrémité sternale des côtes et du mode d'effondrement des pieds vers l'avant dans la gouttière. Le glissement du crâne entre les épaules est sans doute accentué par la présence de la pierre sur laquelle il reposait. Avec ce glissement, l'indice d'une décomposition en espace vide est apporté par le déplacement de la patella droite, latéralement au tiers distal du fémur, contre le bord de la fosse.

Typologie : tombe en fosse à logette céphalique complète. Le corps reposait à même la fosse, la tête sur une pierre placée dans la logette. Un couvercle devait reposer sur la feuillure, ponctuellement calé par des blocs, dont au moins un, effondré dans la logette, est conservé.



▪ Fig. 261. Sépultures 703 et 704. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 705

Fig. 262

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K15). Elle est postérieure aux structures domestiques ST407 et 416.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 2,10 m et sa largeur maximale de 0,80 m sous le niveau de décapage. Ses parois sont aménagées d'une banquette conservée sur 0,08 m de largeur, située à 0,25 m au-dessus du fond dans les deux-tiers ouest et à 0,15 m à l'extrémité orientale. La partie la plus profonde est de plan anthropomorphe, large de 0,55 m au centre et de 0,22 m à l'est. Son extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique de 0,25 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement de 0,15 m de largeur formé par deux encoches latérales. Deux blocs de 0,15 m de longueur reposent sur la banquette, sur les côtés sud et nord, latéralement aux humérus du squelette ; un autre, de 0,20 m de longueur, s'est effondré en avant du bloc crânio-facial, dans la logette. Le fond de la fosse cote à 125,16 m NGF ; il remonte de 0,10 m à l'extrémité ouest. Sur l'axe transversal, il est en large auge au niveau du thorax. Le comblement renferme des tessons de céramique datés des (IX^e)-X^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le coude droit est fléchi de 20°, le poignet et la main reposent sur la partie supérieure droite du thorax, le gauche est fléchi de 55°, la majeure partie de la main se situe en aval de la droite. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé dans la logette, en connexion anatomique avec l'atlas et la mandibule. Le thorax rend compte de la forme en auge large de la fosse : les scapulas sont en pendage médial, les humérus moins profonds que la face postérieure des côtes, mais les côtes et le bassin sont à plat. Les événements marquants sur ce squelette concernent la dislocation des genoux (l'extrémité proximale des jambes se situe latéralement à gauche de l'extrémité distale des fémurs), le retournement complet du fémur et de l'os coxal qui s'accompagne d'une légère ascension (la tête fémorale est passée en situation latérale à l'os coxal. L'autre particularité se rapporte au déplacement de quatre métacarpiens gauches en amont de l'épaule droite, 0,07 m au-dessus du fond de la fosse, dont trois sont en bon rapport anatomique ; la douzième vertèbre thoracique et les vertèbres lombaires, à l'exception de la cinquième, sont également disloquées et les troisième et quatrième sont déplacées en connexion anatomique en amont de l'ilium gauche. Enfin, parmi les métatarsiens disloqués et déplacés, certains s'alignent perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps, à distance du bord de la fosse. Les déplacements indiquent une décomposition en espace vide. Les vertèbres lombaires et les métacarpiens gauches pourraient avoir été déplacés par l'eau. En revanche, les dislocations des genoux, de la hanche et du fémur gauches sont probablement la conséquence d'un espace vide secondaire qui s'est créé par la seule décomposition du corps dans la gouttière ; la hanche gauche pouvait se trouver en déséquilibre en partie appuyée contre la paroi. À l'extrémité orientale, un effet de délimitation linéaire transversal à l'axe longitudinal du squelette traduit la présence d'une limite physique : paroi ou enveloppe.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, morphologie anthropomorphe avec une logette céphalique complète. Le corps reposait à même la fosse, fermée d'une couverture qui reposait sur les banquettes, en pente vers les pieds. De l'eau, qui a stagné dans la fosse non comblée, est responsable d'une partie des déplacements. Une paroi de nature indéterminée se trouvait à l'est.



Sépulture 706

Fig. 263

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire (I16). L'extrémité S-O de la fosse est recoupée par la tombe SP691.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,25 m et sa largeur de 0,90 m sous le niveau de décapage. Sur une épaisseur d'environ 0,15 m/0,20 m à partir du fond, le comblement diffère dans la partie centrale de celui relevé aux abords des parois : sur un rectangle de 2,10 m de longueur et 0,40 m de largeur, il est de couleur gris sombre et conserve des restes de bois carbonisés. L'analyse de ces vertiges montre la présence élevée de Frêne (*Fraxinus excelsior*) et ponctuelle de Prunier (*Prunus* sp.). La localisation des deux espèces n'est pas connue, le prélèvement ayant de toute évidence été réalisé en masse. Le fond de la fosse cote à 125,17 m NGF. Les côtes de profondeur relevées sous les os montrent que le fond remonte de 0,03 m seulement vers le N-E sur l'axe longitudinal ce qui équivaut à un fond plat, et est arrondi sur l'axe transversal, avec une légère pente vers le N-O dans sa partie médiane. Le comblement et le sol d'inhumation livrent plusieurs tessons de céramique attribuables aux IX^e-X^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en partie remaniés, mais leur position initiale est renseignée par la situation des os des mains, relativement groupés. La droite repose sur l'ilium homolatéral et la gauche se trouve en arrière du sacrum remanié : l'avant-bras gauche était ramené en avant de l'abdomen. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Mobilier : sur le fond de la fosse, se trouve une petite tige de fer située entre le tiers médian des deux tibias, dont la fonction n'a pas été identifiée.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette, particulièrement sa moitié supérieure, présente de nombreux remaniements. Les os de la tête et du cou sont totalement dissociés ; le bloc crânio-facial se présente en vue inférieure, en connexion stricte avec l'atlas, et la mandibule est effondrée en vue supérieure vers l'avant et la droite. Directement en arrière de sa branche gauche, se trouve un segment de vertèbres comprenant les sixième et septième vertèbres cervicales et la première vertèbre thoracique, en connexion anatomique en vue latérale droite. L'axis est tombé latéralement à l'os temporal gauche et les trois autres vertèbres cervicales se situent en avant de l'occipital, les quatrième et cinquième en connexion anatomique en vue caudale. Les autres vertèbres, thoraciques et lombaires, sont complètement disloquées dans le volume du tronc et de l'abdomen, rejetées en avant des côtes, généralement de part et d'autre de l'axe longitudinal médian du squelette ; plusieurs côtes, deux droites de l'étage inférieur et quatre gauches de l'étage supérieur, outrepassent l'axe longitudinal médian libéré par les vertèbres. Les deux premières côtes gauches et droites sont en place ; à gauche, les cinq suivantes se présentent en vue inférieure ou endothoracique et la tête des cinq suivantes est remontée à l'étage supérieur. À droite, plusieurs côtes de l'étage supérieur se présentent par leur face postérieure ou inférieure, et comme elles sont verticalisées, presque parallèles à l'axe longitudinal médian du squelette, leur tête est orientée vers le haut et l'extérieur. L'humérus droit est en vue antéro-latérale, la tête humérale décalée en hauteur relativement à la scapula ; cette dernière, en pendage médial de 0,03 m, a légèrement glissé vers l'axe longitudinal médian et la clavicule a effectué une pirouette, puisqu'elle se situe en amont de la scapula et présente un pendage médial de 0,10 m. L'épaule gauche est en place, l'humérus est en vue antérieure, la scapula en pendage médial de 0,03 m, mais la clavicule passe sous le rachis cervical disloqué et est en vue inférieure. En conclusion, il s'est produit une rupture au niveau du cou, qui a provoqué l'aspiration de la clavicule gauche et de la première vertèbre thoracique, et la bascule du bloc crânio-facial ; par ailleurs, le côté supérieur droit du corps semble avoir subi une légère pression, contrairement au côté gauche qui présente au contraire un signe d'effondrement puisque les côtes sont retournées. On remarque que le tronc est étiré : la distance relevée entre les épaules et le bassin est en effet supérieure à la normale. Les os du bassin ne sont plus en connexion anatomique ; l'os coxal droit s'est rapproché, avec le fémur, de l'axe longitudinal médian du corps, et sa face supéro-postérieure repose sur la surface sacro-pelvienne du gauche. Cela a abouti à l'éjection du sacrum et des deux dernières vertèbres lombaires : ce segment a pivoté de 180° puisque son orientation est exactement l'inverse de l'anatomie, la face caudale du sacrum se trouvant en amont. Les avant-bras se sont rapprochés de l'axe longitudinal médian, puisqu'ils sont en situation médiale aux humérus, et l'extrémité distale de l'ulna gauche passe en arrière de l'os coxal. Le glissement du côté droit vers l'axe longitudinal médian du corps n'est pas relevé sur les jambes ; l'extrémité proximale des deux tibias est décalée latéralement à l'extrémité distale des fémurs qui se touchent ; cependant, les extrémités distales des tibias, sans être en contact, sont très proches, et les os des tarses postérieurs gauches et droits, orientés en direction médiale par leur extrémité distale, se touchent. Les os des pieds sont fortement disloqués, et le mode de dislocation forme un héli-cercle sur les côtés gauche et distal. Les deux cuboïdes sont déplacés 0,10 m en aval de ces pieds et se situent 0,075 m moins profondément que le reste des os des pieds. Une délimitation linéaire est relevée sur les côtés gauche et droit du squelette, déterminée par l'alignement des pièces déplacées et/ou contraintes. On remarque que ces délimitations dessinent un rectangle légèrement plus étroit que celui défini par la couleur du sédiment 0,25 m plus haut, soit parce que l'activité

biologique a modifié l'emprise du contenant, soit parce que celui-ci était plus étroit à la base qu'à l'ouverture. La seconde hypothèse paraît plus probable, puisque l'ensemble du squelette traduit un effondrement sur un mode en gouttière, avec le glissement du côté droit en direction de la gouttière. La question est de déterminer si le contenant possédait un fond plat effondré sur le fond en légère auge de la fosse ou bien si le fond du contenant était lui-même en auge. Les arguments principaux en faveur de la seconde hypothèse résident dans le mode de dislocation en arrondi des pieds, la remontée et le débordement au-dessus du fond de la fosse de l'extrémité proximale de l'humérus et sternale d'une côte à gauche, et dans les cotes de profondeur des deux cuboïdes déplacés vers l'aval. Les perturbations relevées dans les deux tiers supérieurs du squelette indiquent un effondrement du côté gauche (à gauche : retournement des côtes, scapula à plat ; à droite : pression et remontée de l'humérus, glissement du fémur et de l'os coxal) : le contenant monoxyle a donc basculé de ce côté. Enfin, certaines dislocations sont significatives de ruptures : en amont des épaules (chute en arrière du bloc crânio-facial qui a entraîné l'atlas, la dislocation des vertèbres cervicales et la disjonction crânio-mandibulaire et aspiration de la clavicule et de TH1), au niveau de l'abdomen (étirement en longueur du tronc), et sans doute au niveau des genoux puisque la jambe droite n'a pas effectué le même mouvement que l'ensemble du côté droit du squelette. Ces observations indiquent que le plancher était surélevé peut-être au moyen de cales placées aux angles de chaque côté, ou sur des traverses placées au niveau des zones de fractures.

Typologie : cercueil monoxyle surélevé au-dessus du fond de la fosse. Long et étroit.



▪ Fig. 263. Sépulture 706. Cliché : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 707

Fig. 262

Situation : extrémité orientale de l'ensemble funéraire (K16). Sa relation avec le fossé FO104, très arasé à ce niveau, est incertaine ; elle est recoupée dans son quart S-O, par un drain moderne.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1,45 m et sa largeur varie de 0,55 m au centre à 0,35 m au N-E sous le niveau de décapage. Son extrémité S-O amorce un rétrécissement et on distingue un ressaut du côté S-E qui pourrait indiquer le départ d'une logette céphalique ; le côté N-O n'est pas documenté sur ce point, on ne peut donc déterminer si la tombe était aménagée d'une logette complète ou d'une demi-logette. Le fond de la fosse cote à 125,29 m NGF ; il est plat sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est en auge.

Squelette : adulte masculin. Le squelette n'a plus son crâne, ses vertèbres cervicales et ses cinq premières thoraciques, ni son humérus et sa ceinture scapulaire droits. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont croisés en avant du thorax, le droit passe sur le gauche, la main droite se situe latéralement aux deux premières vertèbres lombaires, la gauche est en situation latérale aux côtes droites. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le profil transversal en auge explique le redressement de l'extrémité sternale des côtes, le pendage médial de la scapula gauche, la faible mise à plat du bassin surtout à gauche, la légère éversion des fémurs et l'effondrement vers l'avant des os des tarses antérieurs et des métatarsiens. L'éversion des os des tarses postérieurs et la chute latérale de la patella droites déterminent une évolution en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à plan anthropomorphe, aménagée d'une logette dont on ne peut dire si elle était complète ou non, et dont l'extrémité N-E, au niveau des pieds est rétrécie. Le corps reposait sur le fond de la fosse, sans doute fermée d'un couvercle.

Sépulture 708

Fig. 264

Situation : extrémité orientale de l'ensemble funéraire (K15). Sa relation avec le fossé FO104, très arasé à ce niveau, est incertaine, et elle est postérieure aux sépultures SP210 au sud et SP176 au nord. Son extrémité N-E est recoupée par un drain qui a détruit les pieds du squelette.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1,98 m et sa largeur maximale au niveau de l'ouverture a été observée sur 0,75 m, le côté sud étant invisible dans le creusement de SP210 sous-jacente. Les parois sont aménagées de feuillures situées à 0,20 m au-dessus du fond de la fosse. Ses deux extrémités sont fortement rétrécies, mais aucune logette céphalique n'est aménagée. Trois blocs de pierre de 0,18 m à 0,25 m de longueur reposent sur le côté N-O du tiers N-E de la fosse, sur la feuillure, un autre se situe du même côté dans le quart S-O. À l'extrémité S-O, sur la feuillure, se trouve un autre bloc, en amont du crâne du squelette. L'un des blocs du tiers N-E est en surplomb vers l'intérieur de la fosse, de qui indique un effondrement de paroi dans cette direction. Le fond de la fosse cote à 125,09 m NGF ; il descend de 0,07 m vers le N-E sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est en auge. Le comblement renferme des tessons de céramique datés du x^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette n'a plus ses pieds recoupés par le drain. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, la main gauche repose latéralement au fémur homolatéral, la droite est disloquée de part et d'autre du fémur droit, jusqu'entre les genoux. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue antérieure, la mandibule effondrée vers l'avant et les vertèbres cervicales disloquées mais en bon rapport anatomique, un peu étirées. La fosse amorce un brusque pendage de 0,07 m à partir du bord supérieur des scapulas, comme l'indiquent les cotes de profondeur relevées sur les humérus droit et gauche (extrémités proximales et distales). Les scapulas présentent un double pendage, vers l'aval et en direction médiale (0,04 m). Le squelette se caractérise à la fois par une descente du thorax, des vertèbres lombaires et du sacrum et par un enfoncement du thorax dans la gouttière de la fosse. Les premières côtes se situent au niveau de la partie médiane des scapulas, les trois dernières vertèbres lombaires se trouvent entre les os coxaux et les deux dernières vertèbres sacrées sont en aval des pubis. Les côtes droites sont très refermées, en vue exothoraciques, les gauches se sont éversées et passent en partie en arrière des vertèbres thoraciques, dont beaucoup sont disloquées sur l'axe longitudinal médian ; à noter que le rang des vertèbres est respecté jusqu'au sacrum : il s'agit donc d'une descente en masse du tronc. L'extrémité distale des humérus a été attirée vers l'axe longitudinal médian, les os coxaux sont rapprochés et le fémur gauche est éversé. La jambe gauche a en revanche effectué un mouvement inverse au fémur : elle a glissé en vue latérale contre la gauche. L'amplitude des dislocations, l'éparpillement des os de la main droite entre les fémurs et l'effondrement de paroi indiquent que le corps a évolué en espace vide. Les dislocations telles que l'attraction vers l'axe longitudinal médian et la descente en masse du tronc et de l'abdomen sont la conséquence de la morphologie de la fosse en coupe qui conjugue un profil en auge sur l'axe transversal et un fort pendage vers l'aval à partir des épaules. Ces mouvements ne nécessitent pas la présence d'un élément sous-jacent.

Typologie : tombe en fosse resserrée aux deux extrémités, dont les parois sont aménagées d'une feuillure sur laquelle reposait le couvercle ponctuellement maintenu par des blocs. Le corps reposait à même la fosse, dont la morphologie en coupe est responsable des dislocations relevées.

Sépulture 709

Fig. 264

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (J15). Ses relations de chronologie relative avec les sépultures SP176, SP210 et SP708 qui la joutent à l'est sont indéterminées.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1 m et sa largeur maximale au niveau de l'ouverture a été observée sur 0,32 m. Les parois sont très obliques, réduisant l'espace interne à 0,90 m de longueur, 0,20 m de largeur au centre et 0,15 m aux deux extrémités. Le fond de la fosse cote à 125,37 m NGF ; il remonte très faiblement vers le N-E, de 0,03 m, sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est en auge. Le comblement renferme des tessons de céramique datés des IX^e - X^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Le squelette est globalement complet, les mains sont toutefois lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. Les avant-bras sont disloqués, le gauche dirigé vers le bassin et le droit vers la partie gauche de l'abdomen, les os des mains sont dissociés dans l'abdomen. Les membres inférieurs sont perturbés, les fémurs parallèles et déportés du côté gauche du corps, l'extrémité distale des tibias orientée vers l'aval et la droite, au contact de la paroi de la fosse ; on ne peut pas affirmer que les genoux étaient dirigés latéralement vers la gauche à l'origine.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est très remanié, mais l'enregistrement manque malheureusement de précisions. Le bloc crânio-facial est redressé, en appui contre le bord de la fosse au S-O et semble avoir glissé vers l'aval puisque le maxillaire se situe entre le bord supéro-interne des scapulas ; il est en bon rapport avec l'atlas, mais dissocié de la mandibule qui est tombée sur les côtes supérieures et l'épaule gauches, en vue supérieure, la face antérieure dirigée du côté gauche du corps. L'axis et la troisième vertèbre cervicale sont situées entre les branches de la mandibule, on ne dispose pas d'information sur le rachis jusqu'à la deuxième vertèbre thoracique, à partir de laquelle les vertèbres sont mentionnées comme étant en connexion anatomique et en vue antérieure jusqu'à la septième comprise. Les côtes droites et supérieures gauches, en vue supérieure et exothoracique, sont refermées sur l'axe longitudinal médian du squelette, les inférieures gauches sont complètement verticalisées, en vue supérieure. Les scapulas sont à plat, les clavicules très obliques avec l'extrémité latérale située en amont des scapulas, l'humérus droit est éversé, le gauche maintenu en vue latérale. L'humérus droit est décalé vers l'aval relativement à la scapula et ces deux os se situent plus en aval que les gauches. L'enregistrement mentionne la présence de vertèbres dans des situations incongrues, comme une vertèbre lombaire en aval du maxillaire, une vertèbre sacrée près de la face médiale du tiers distal de l'humérus droit, une vertèbre thoracique latéralement au tiers distal du même humérus quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse, et une vertèbre thoracique au contact de l'extrémité proximale du fémur droit. La région de l'abdomen, libérée par les vertèbres qui se sont déplacées, est occupée par l'extrémité proximale de l'ulna droite et l'extrémité distale de l'avant-bras gauche. Le fémur et l'ischium droits se sont éversés en vue postérieure et ont légèrement glissé en direction médiale, l'ilium, resté en vue médiale, a glissé sur l'axe longitudinal médian du squelette et passe sur l'extrémité proximale des deux fémurs. En effet, le gauche est au contact du droit en vue latérale et transgresse l'axe longitudinal médian du squelette vers la gauche. L'ischium droit est au contact de l'ilium gauche et le pubis a glissé vers l'aval, latéralement au fémur. L'orientation des os des jambes n'est pas celle du dépôt, comme l'indique la situation de la majeure partie des os des pieds dont les os des tarse postérieurs, dispersés dans la partie centrale de la fosse. L'indigence de l'enregistrement se révèle un frein à l'analyse des faits. Notons que l'extrémité distale des tibias se situe 0,03 m moins profondément que leur extrémité proximale. La fibula droite est dissociée du tibia et est décalée de plusieurs centimètres vers l'amont, ce qui est également le cas de l'ilium, en outre perché 0,06 m au-dessus du fond de la fosse.

La dispersion de plusieurs pièces osseuses hors du volume du corps traduit une décomposition en espace vide, tandis que la mandibule, la vertèbre thoracique déplacée latéralement à l'humérus droit, l'ilium droit et l'extrémité distale des jambes qui se trouvent au contact des bords de la fosse, indiquent que la fosse constituait l'unique réceptacle du corps. Certains déplacements, comme les vertèbres lombaires, thoraciques et sacrées, dont la vertèbre thoracique déplacée latéralement à l'humérus droit qui se situe quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse, pourraient être consécutives au glissement qui affecte le bloc crânio-facial, le tronc et le membre supérieur droit vers l'aval. Le membre supérieur gauche, l'ilium droit et, plus faiblement, la fibula droite, sont globalement à leur emplacement initial : tout le reste du squelette est descendu vers le fond et l'aval, les os des pieds jusqu'à la paroi S-E. La position des côtes gauches et droites, et le mode de dislocation des membres inférieurs traduisent une attraction de l'axe longitudinal médian et sont à mettre en relation avec le fond concave. On peut donc supposer que le corps reposait sur un élément dont la nature (planches ou "matelas" de végétaux), ne peut être précisée.

Typologie : tombe en fosse aux extrémités resserrées et à parois obliques. Le corps reposait sur un élément de nature indéterminée qui s'est disloqué. La fosse était fermée d'une couverture.



▪ Fig. 264. Sépultures 708 et 709. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 710

Fig. 265

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K15-16). Elle est creusée dans le comblement du fossé FO104. Sa relation de chronologie relative avec la sépulture SP210 qui la jouxte au nord est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,05 m sous le niveau de décapage et sa largeur de 0,35 m. Les parois sont obliques, réduisant l'espace interne à 0,90 m de longueur, 0,27 m de largeur au centre et 0,20 m aux deux extrémités. Le fond de la fosse cote à 125,35 m NGF ; il est plat sur l'axe longitudinal où il varie de 0,2 m seulement. Sur l'axe transversal, il possède des angles arrondis et une paroi pentue du côté N-O. Le comblement renferme des tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est bien représenté, mais les mains sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main repose latéralement à l'ilium homolatéral. Le droit est disloqué, mais la main se situe de même latéralement à l'ilium homolatéral. Les membres inférieurs sont perturbés, mais les os des pieds indiquent qu'ils se trouvaient en rectitude à l'origine.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a tourné secondairement : il se présente en vue latérale gauche, comme les deux premières vertèbres cervicales, et la mandibule est tombée en avant et latéralement au tiers proximal de l'humérus droit. Il s'appuie, par son côté gauche, contre la pente du fond de la fosse du côté N-O, la scapula droite est en faible pendage médial. L'humérus a glissé de quelques centimètres vers l'aval. Ces dislocations mises à part, le thorax est parfaitement bien maintenu, les vertèbres en bon rapport avec les côtes et ces dernières avec l'extrémité sternale redressée, conformément au fond en auge de la fosse. En revanche, la région de l'abdomen et les membres inférieurs sont perturbés. Il existe un espace vide de 0,05 m en aval de la douzième vertèbre thoracique : les vertèbres lombaires sont toutes disloquées en tas directement en amont des os coxaux l'ulna droite est descendue et recouvre ces dernières et le radius est fracturé en deux : sa partie proximale est restée contre la face latérale des côtes inférieures droites, sa partie distale se situe en avant du bord supérieur de l'os coxal. À noter que les deux iliums sont en place, en vue médiale. Le fémur droit a effectué une sorte de pirouette : son extrémité distale est orientée vers l'amont et un peu décalée vers la droite du corps. Le fémur gauche s'est quant à lui, rapproché de l'axe longitudinal médian du corps par son extrémité distale. La jambe gauche semble un peu décalée vers l'aval et les deux os ne sont pas en très bon rapport : l'extrémité proximale du tibia est décalée latéralement à celle de la fibula, et l'extrémité distale du tibia est décalée latéralement à celle de la fibula. La jambe droite est complètement disloquée : la fibula est remontée sur les deux-tiers de sa longueur. Enfin, les os des pieds sont éparpillés sur l'axe longitudinal médian de la fosse, en aval des jambes.

L'amplitude des dislocations et la circulation d'ossements hors du volume du corps indique que celui-ci s'est décomposé en espace vide. Les bouleversements qui affectent la région de l'abdomen peuvent être imputés au fossé FO104, orienté S-N, qui passe sous la fosse à partir de ce niveau. Le tassement des sédiments du fossé sous-jacent peut avoir ainsi contribué à perturber fortement les régions anatomiques du squelette qui se trouvaient au-dessus ; ces perturbations se sont produites alors que la fosse était encore en espace vide, puisque le fémur droit a effectué une pirouette. Ce phénomène peut cependant aussi être mis en relation avec la fracturation du radius droit et être imputé à l'effondrement du couvercle.

Typologie : tombe en fosse rétrécie aux deux extrémités, sans doute fermée d'un couvercle. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse. Le tassement des sédiments du fossé FO104 est à l'origine des perturbations relevées dans la région de l'abdomen et des membres inférieurs.

Sépulture 711

Fig. 265

Situation : extrémité orientale de l'ensemble funéraire (M15). Elle est intégralement creusée dans le comblement de la sépulture SP717 et est postérieure au fossé FO256.

Fosse : la fosse est orientée O/E, comme l'indique le squelette. Ses limites n'ont en effet pas été perçues dans le comblement de la sépulture SP717. Le squelette repose en partie sur les blocs placés sur le côté N-N-O du tiers S-S-O de cette tombe. Le point le plus profond du sol d'inhumation cote à 125,10 m NGF ; il est très irrégulier en raison des

blocs, qui se situent à droite sous le coude, en partie sous les côtes, et sous les membres inférieurs. Sur l'axe transversal, il est en auge prononcée. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés des x^e-xi^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est bien représenté, mais les mains et les pieds, la clavicule gauche, ainsi que les vertèbres cervicales et thoraciques jusqu'au neuvième rang sont absents. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont disloqués : l'extrémité proximale du gauche est effondrée en aval de l'extrémité distale de l'humérus et il apparaît par sa face antéro-distale. À droite, l'avant-bras est en extension, légèrement dirigé en dehors par son extrémité distale. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est redressé, la mandibule en antépulsion. Les côtes gauches du squelette sont maintenues, leur extrémité sternale redressée, et l'articulation de l'épaule est en connexion anatomique. À droite, la scapula est en place, en vue latérale, mais l'humérus a basculé par son extrémité proximale en direction interne, et son extrémité proximale repose sur la face supérieure de l'hémi-mandibule droite. Les côtes sont complètement disloquées, certaines sont retournées, et elles se situent à distance des vertèbres. Ces dislocations semblent avoir été causées par la situation en déséquilibre du coude et des côtes sur les blocs de la tombe sous-jacente, et par l'effondrement, dans l'espace d'inhumation du squelette us 711, d'une *tegula* qui repose encore en partie sur ces blocs et a repoussé l'humérus. Le glissement de l'ilium droit, latéralement et en partie en arrière du tiers proximal du fémur, a sans doute été causé par le même phénomène de déséquilibre, alors que le squelette se décomposait en espace vide.

Typologie : probable tombe en fosse de morphologie en plan indéterminée. Le corps reposait à même le fond de la fosse, en partie constitué par les blocs de la sépulture SP717 sous-jacente. Ces derniers sont à l'origine des perturbations, qui ont pu se produire parce que le corps évoluait en espace vide.



▪ Fig. 265. Sépultures 710 et 711. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 712

Fig. 266

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L15-16). Son angle N-O recoupe la structure domestique FS416.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 1 m et sa largeur maximale de 0,60 m sous le niveau de décapage. Ses parois sont aménagées d'une banquette située à 0,15 m au-dessus du fond. La partie la plus profonde est de plan anthropomorphe, longue de 0,90 m et large de 0,30 m au centre et de 0,15 m à l'est. Son extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique de 0,20 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement de 0,15 m de largeur formé par deux encoches latérales. Un bloc de 0,22 m de longueur repose sur la banquette, sur le côté S-S-E de son tiers N-E-E. Le fond de la fosse cote à 125,26 m NGF ; il remonte de 0,05 m à l'extrémité N-E-E. Sur l'axe transversal, il est arrondi.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, la main droite repose latéralement à l'os coxal, la gauche s'engage en partie en arrière du gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est globalement bien maintenu et rend compte du profil de la fosse : scapulas en pendage médial, clavicules verticales (les extrémités latérales sortent du volume de l'épaule), l'extrémité sternale des côtes est redressée, et les pieds sont affaissés vers l'avant. Les signes de décomposition en espace vide sont quasi inexistants (extrémités latérales des clavicules). On remarque que le resserrement en aval de la logette a entraîné l'aspiration des clavicules vers l'amont, et aussi celle des scapulas néanmoins plaquées contre les bords (elles sont décalées en hauteur relativement aux extrémités proximales des humérus).

Typologie : tombe en fosse à double creusement, de plan anthropomorphe à logette céphalique complète. L'indice d'une couverture est surtout apporté par les feuillures aménagées sur les parois et le bloc de pierre qui a vraisemblablement servi à caler la couverture.

Sépulture 713

Fig. 266

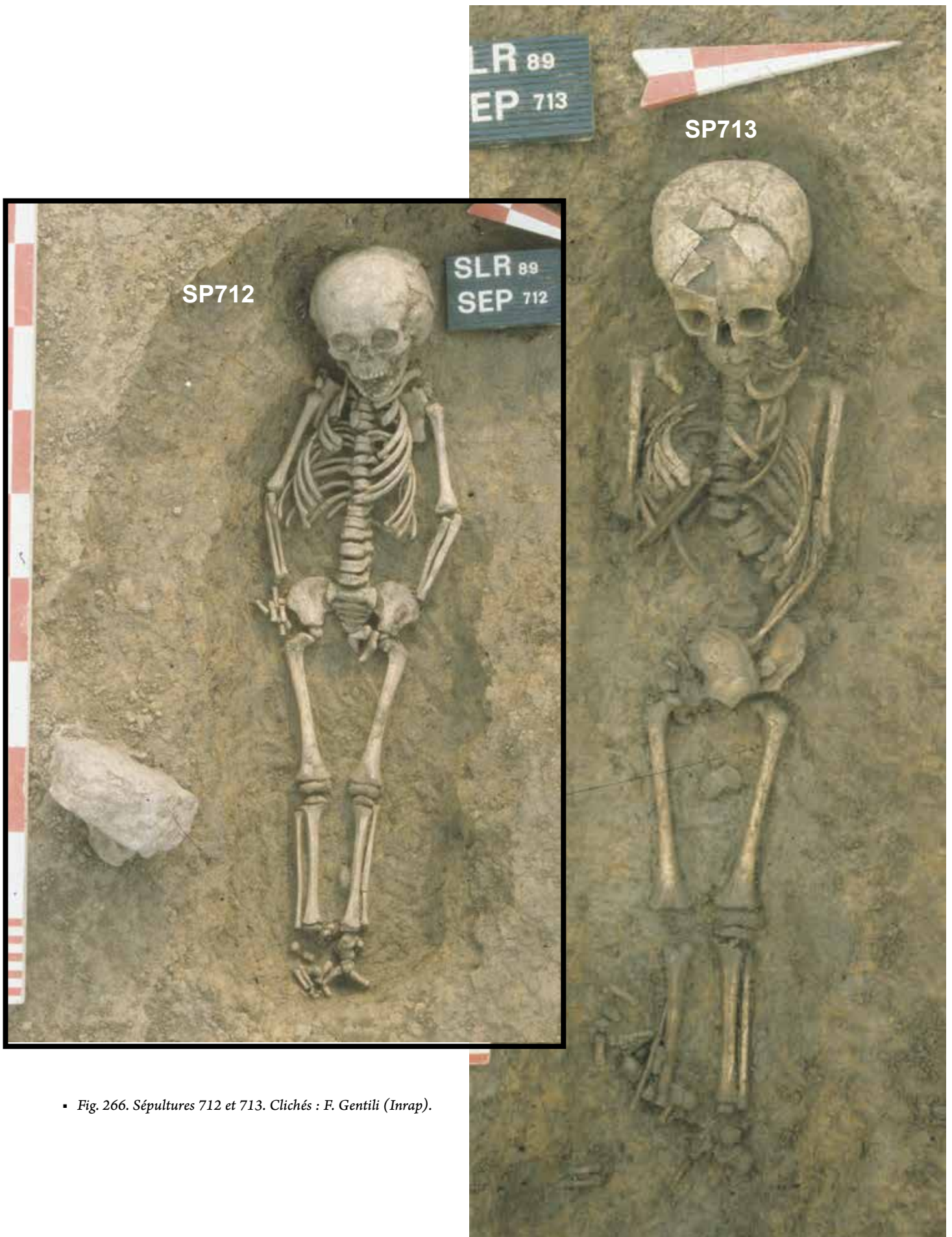
Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L16).

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 1,20 m et sa largeur maximale de 0,50 m sous le niveau de décapage. La partie centrale de la fosse est surcreusée sur les quinze derniers centimètres, et le creusement interne est de plan anthropomorphe. Sa longueur est 1 m et sa largeur varie de 0,30 m au centre et de 0,20 m aux deux extrémités. Son extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique de 0,20 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement de 0,15 m de largeur formé par deux encoches latérales. Le fond de la fosse cote à 125,27 m NGF ; il est un peu moins profond à l'extrémité ouest, dans la logette. Sur l'axe transversal, il est auge prononcée.

Squelette : enfant décédé autour de 5-6 ans. Le squelette est complet, à l'exception des os des extrémités, lacunaires ; les os de l'avant-bras droit ont été mobilisés et prélevés par le fouilleur. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche est en extension, le poignet sur le sacrum, la main repose sous la droite au niveau des pubis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette traduit la morphologie de la fosse : le crâne est redressé, les scapulas en pendage médial, les humérus moins profonds que la face postérieure des vertèbres, l'extrémité sternale des côtes relevée. Les perturbations relevées concernent le rachis lombaire, en connexion anatomique jusqu'au quatrième rang, mais dont l'extrémité caudale se dirige dans la partie droite de l'abdomen. La cinquième vertèbre se situe sur l'axe longitudinal médian, mais est disloquée du sacrum. D'autres remaniements sont plus importants, avec des déplacements hors du volume du corps : l'ilium droit repose sur le sacrum en vue latérale, l'épiphyse distale du fémur droit se situe en partie en avant et en situation médiale au tiers médian de sa diaphyse, et les os des pieds sont disloqués et déplacés ; le talus gauche et le calcanéus droit se situent entre le tiers distal des tibias, la patella droite repose latéralement au tiers médian du tibia avec quelques éléments des pieds dont les premiers métatarsiens gauches et droits, et les quatrième et cinquième métatarsiens gauches se trouvent latéralement en aval et à distance de l'extrémité distale du tibia controlatéral. Ces pièces, disloquées sur le côté droit, reposent 0,035 m au-dessus du fond de la fosse. On peut imputer ces déplacements, qui concernent principalement des petites pièces majoritairement spongieuses, à de la circulation d'eau dans la fosse avant qu'elle fut comblée.

Typologie : tombe en fosse de plan anthropomorphe, pourvue d'un double creusement et d'une logette céphalique complète. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse, fermée d'une couverture qui reposait sur les feuillures. De l'eau a pénétré la fosse, faisant flotter et se déplacer quelques éléments spongieux.



▪ Fig. 266. Sépultures 712 et 713. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 715

Fig. 267

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L15). Elle est creusée dans le comblement des tombes SP671 et SP673.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 1,15 m et sa largeur maximale de 0,40 m sous le niveau de décapage. Conservée sur une profondeur de 0,22 m, ses parois sont obliques, ce qui réduit l'espace interne à une longueur de 1 m et à une largeur qui varie de 0,30 m au centre et de 0,20 m aux deux extrémités. Le fond de la fosse cote à 125,16 m NGF ; il est en auge peu prononcée sur les axes longitudinal et transversal. Les restes d'une planche de bois conservée sur 0,15 m de longueur et 0,09 m de largeur reposent en avant du tiers proximal du fémur et distal du tibia ; ce bois n'a malheureusement pas été analysé. Sur le fond de la fosse, à l'extrémité orientale, repose un bloc de pierre de 0,08 m de longueur. Le comblement livre trois tessons de céramique attribuables au x^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 5-6 ans. Le squelette est complet, à l'exception des os des extrémités, lacunaires ; il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les os de l'avant-bras droit sont perturbés, mais la main est en place sur l'ilium homolatéral. L'extrémité distale de l'avant-bras gauche a glissé sur la face antérieure de l'ilium, mais la main se situe en partie en avant et en partie latéralement à l'extrémité proximale du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est légèrement redressé et a pivoté vers la gauche : il se présente en vue supéro-latérale droite, l'atlas est en vue antérieure. La moitié droite du thorax, l'épaule droite et les vertèbres jusqu'à la dixième thoracique ont effectué un mouvement vers la droite du corps. Sur la colonne vertébrale, ce mouvement est marqué par le glissement de l'ensemble des vertèbres cervicales et des cinq premières thoraciques dans la moitié droite du thorax et par l'orientation perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps pour les cinq suivantes, les vertèbres à partir de la onzième thoracique étant en place sur l'axe longitudinal médian. Sur l'épaule et les côtes, le mouvement est marqué par un glissement, en direction de l'axe longitudinal médian, de la scapula, de l'extrémité proximale de l'humérus et de la tête des côtes, ces dernières ayant sans doute été entraînées par le mouvement des vertèbres. L'extrémité sternale des côtes droites est redressée, celle des gauches est ramenée en avant, presque perpendiculaires à l'axe du rachis. Le coude est disloqué et l'espace située entre la scapula et l'extrémité proximale de l'avant-bras étant trop court pour faire entrer les os de l'avant-bras, on doit supposer qu'il était surélevé. Lors de la dislocation du coude, l'humérus s'est échappé en basculant sur la face latérale des côtes, son extrémité distale repose sur la première côte ; la deuxième s'est effondrée en amont de son extrémité proximale. La scapula est restée à son emplacement d'origine, en faible pendage médial, et surélevée sur la paroi oblique de la fosse. À gauche, la situation respective de l'extrémité proximale de l'avant-bras et de la distale de l'humérus indique également que le coude était surélevé. Le bassin s'est ouvert, l'os coxal gauche est légèrement décalé en hauteur. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, mais la fibula gauche s'est déplacée latéralement de 0,4 m, tandis que la droite est passée en avant du tibia homolatéral ; cette position, très étonnante, est difficilement explicable : le tibia est en vue antérieure et la jambe est en situation médiale au calcaneus, ce qui signifie qu'elle ne résulte pas d'un effet de contrainte : le tibia a glissé vers le fond de la fosse et la fibula contre la paroi est venue recouvrir ce dernier alors que le calcaneus restait perché. Les os conservés des pieds sont disloqués, deux éléments se sont déplacés entre le tibia et la fibula gauches.

Les déplacements désignent une décomposition en espace vide. Les disjonctions relevées en arrière de la partie supérieure du tronc résultent-elles seulement de l'affaissement de cette région en raison de la déclivité du fond de la fosse en aval de la tête ? Celle-ci n'est cependant pas brutale : 0,02 m. Doit-on envisager la présence d'un élément placé sous le corps ? La présence de la pierre, à l'est, dont le sommet se situe au même niveau que la base du bloc crânio-facial, pourrait avoir supporté un plancher qui ramenait le reste du corps au même niveau que celui de la tête ; dans ce cas, le plancher ne se serait pas comporté comme on s'y attendrait : il ne s'est produit aucune fracture, mais un pourrissement entraînant des dislocations aléatoires.

Typologie : tombe en fosse à parois obliques, le creusement interne est resserré aux deux extrémités. Le corps semble avoir reposé sur un élément en dur qui s'est ponctuellement disloqué en pourrissant, qui amenait le reste du corps au même niveau que celui de la tête. L'ensemble était fermé d'un couvercle qui a pu être maintenu en force entre les parois obliques de la fosse, mais l'hypothèse d'un décapage au niveau de feuillures aménagées dans les parois n'est pas exclue.

Sépulture 716

Fig. 267

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K16). Elle est antérieure aux tombes SP728, SP721 et SP224.

Fosse : la fosse est orientée O/E, mais toutes ses limites n'ont pas pu être observées en raison des nombreux recoupements dans ce secteur. Sa longueur est supérieure ou égale à 1,30 m et sa largeur supérieure ou égale à 0,60 m sous le niveau de décapage. Elle est conservée très faiblement sous le niveau de décapage, le squelette est abîmé par les labours. Le fond de la fosse cote à 125,41 m NGF ; il est plat sur les axes longitudinal et transversal. Sur le fond de la fosse, du côté sud, reposent deux blocs de pierre de 0,25 m à 0,30 m de longueur. Le comblement livre un tesson de céramique non daté au sein du haut Moyen Âge et deux moitiés d'os longs ; la moitié distale d'un humérus gauche appartient à un jeune enfant (< 5 ans) et les deux-tiers distaux d'un tibia gauche appartiennent à un enfant plus âgé (> 5ans).

Squelette : enfant décédé autour 11-12 ans. *In situ*, il manque la clavicule gauche et la majeure partie des vertèbres cervicales, le membre supérieur gauche, l'os coxal droit et le genou droit. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, les mains droites et gauches reposent en partie en avant et latéralement à l'os coxal gauche. Les genoux sont fléchis de 100° vers la gauche.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a été retrouvé à une distance de 0,40 m au nord de sa situation initiale, à la même cote de profondeur que le reste du squelette ; le bloc crânio-facial et la mandibule, en connexion anatomique en vue latérale droite, semblent avoir été entraînés par le creusement de la sépulture SP728, ce qui indique que les deux inhumations sont proches dans le temps. Les vertèbres thoraciques supérieures ont glissé sur la face antérieure de la scapula gauche. Les deux scapulas sont à plat, la clavicule droite est horizontale et l'humérus droit est éversé. Les côtes sont à plat, les droites en vue supéro-latérale et les gauches en vue endothoracique, ce qui indique que le corps reposait en appui sur son côté droit, comme le confirme la position de l'os coxal gauche, en vue médiale. L'ensemble de la colonne vertébrale est sinueuse, en raison de la position initiale du corps. Le fémur droit est en vue latérale, en équilibre instable puisque son extrémité distale repose sur le gauche. Les pieds sont affaissés, le droit en vue latérale sur le gauche en vue médiale, avec quelques dislocations comme par exemple le déplacement du cuboïde droit en aval des métatarsiens, sur les phalanges disloquées. L'ensemble désigne un colmatage différé du volume du corps.

Typologie : indéterminée. Le squelette présente les signes d'un colmatage différé du volume du corps, le rôle des blocs est indéterminé. Le corps reposait en appui sur son côté gauche, bien que sur le dos, les genoux fléchis vers la gauche. Cette position est étonnante au sein de la série ; antérieure à l'ensemble des structures du site, on peut se demander si la sépulture n'est pas plus ancienne que le haut Moyen Âge.



▪ Fig. 267. Sépultures 715 et 716. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 717

Fig. 268

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M15). La tombe SP711 est creusée dans son comblement au S-O-O. Elle est postérieure aux fossés FO256 et FO412.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 2,05 m et sa largeur maximale de 0,65 m sous le niveau de décapage. Elle est conservée sur une profondeur de 0,40 m. La partie centrale de la fosse est surcreusée sur les quinze derniers centimètres, et le creusement interne est de plan anthropomorphe. Le passage entre les deux niveaux est marqué par une feuillure au S-O-O et par une obliquité des parois dans le reste de la fosse. La longueur de la partie profonde de la fosse est de 1,95 m et sa largeur varie de 0,50 m au centre et de 0,30 m à l'extrémité N-E-E. Son extrémité S-O-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,25 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement formé par une seule encoche latérale située du côté N-N-O. Le fond de la fosse cote à 124,98 m NGF ; il est moins profond de 0,10 m à l'extrémité ouest, dans la logette. Sur l'axe transversal, il est auge très prononcée. À l'extrémité S-O-O, sur le côté nord au-dessus de la logette, se trouve un bloc de pierre de 0,30 m de longueur ; quatre autres se situent dans la continuité de celui-ci sur le même côté, en partie effondrés en avant du squelette mais séparés des os par une fine couche de sédiment. Le comblement renferme des tessons de céramique datés des ^x^e-^{xi}^e s. et un os du pied de maturation adulte.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les coudes sont fléchis de 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, le droit passe sur le gauche, la main droite repose de chant sur l'ilium gauche et la droite s'engage en partie en arrière de l'ilium droit. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette illustre la morphologie de la fosse : les scapulas sont de chant, les épaules projetées vers l'avant, le bassin fermé, les genoux rapprochés avec les patellas en place ; cependant, les côtes se sont affaissées, sans doute la gouttière est-elle relativement large à ce niveau : elles épousent les parois du surcreusement. L'épaule droite s'appuie contre la paroi de la fosse. Le crâne a tourné secondairement vers la droite ; en effet, l'axis se présente en vue antéro-latérale gauche, comme le crâne et l'atlas. Les os des pieds sont disloqués et forment un tas de forme arrondie d'un diamètre inférieur à la largeur de la fosse à ce niveau (0,15 m contre 0,30 m) ; les os du tarse reposent sur l'extrémité distale des jambes et les métatarsiens sont orientés avec l'extrémité distale vers l'amont. Le bord de la fosse se trouvant à une distance de 0,25 m au N-E-E des pieds, doit-on envisager qu'il existait un élément contraignant qui englobait les deux pieds de la même manière ? Cependant, les cotes relevées sous les os des pieds indiquent que le fond de la fosse possédait une gouttière beaucoup plus prononcée que le laisse envisager le relevé réalisé après le prélèvement du squelette ; le fouilleur a de toute évidence sur-fouillé le fond de la fosse, ce qu'indiquent également les épaules.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une demi-logette céphalique (côté gauche) à l'autre extrémité. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation dans une fosse en gouttière. La fosse était fermée d'un couvercle maintenu sur une feuillure ponctuelle et par endroits en force entre les parois obliques de la fosse, calé au moins par quelques blocs, dont beaucoup ont sans doute disparu.



▪ Fig. 268. Sépulture 717. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 718

Fig. 269

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (J15-16), à l'est du fossé FO104. La moitié N-E-E, à l'exception de l'extrémité, est recoupée par un drain.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 1,05 m et sa largeur maximale de 0,45 m sous le niveau de décapage. Elle a été décapée au niveau de la banquette située à 0,10 m/0,15 m au-dessus du fond de la fosse. La partie centrale de la fosse est de plan anthropomorphe. Sa longueur est de 0,90 m et sa largeur varie de 0,30 m au centre et de 0,20 m à l'extrémité N-E-E. Son extrémité S-O-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,20 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement de 0,15 m de largeur formé par deux encoches latérales. Le fond de la fosse cote à 125,23 m NGF ; il est moins profond de 0,06 m à l'extrémité ouest, dans la logette. Sur l'axe transversal, il est auge très prononcée. Le comblement renferme un quatrième métatarsien droit adulte.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Le squelette ne possède plus son ulna gauche ni l'extrémité distale de son radius gauche, il manque également la main droite, l'os coxal gauche, l'ischium et le pubis droit, les fémurs, tandis que les os des jambes ont été retrouvés dans le comblement du drain et qu'il ne reste de la main droite qu'un métacarpien ; les pieds sont représentés par le calcaneus et le talus droits : leur emplacement indique que les membres inférieurs étaient en rectitude. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. La main gauche repose à l'emplacement du sacrum, l'avant-bras droit est dirigé en situation latérale à l'os coxal homolatéral.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est redressé et a tourné vers la gauche dans la logette. Il n'est plus en connexion anatomique avec la mandibule, effondrée à la base du cou, ni avec l'atlas qui est en vue postéro-caudale. L'ensemble conservé du squelette rend compte de la morphologie de la fosse : les épaules sont haussées en raison de la marche formée par la logette et les clavicules sont ainsi verticalisées. Les scapulas se présentent en pendage médio-distal, les côtes rendent compte d'un effet de gouttière, avec leur extrémité sternale un peu redressée. L'humérus gauche et la moitié proximale du radius se sont déplacés en connexion anatomique, en situation médiale à l'avant-bras droit. Ce mouvement est étonnant : illustre-t-il un effondrement de paroi ou une chute du couvercle ? La fracture du radius irait dans le sens de la seconde hypothèse, même si celle-ci n'explique pas l'absence de sa moitié distale et de l'ulna. Plus que le déplacement de l'avant-bras, qui s'est produit dans le volume du corps, le mouvement du bloc crânio-facial témoigne d'une évolution du corps en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique à l'opposé. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation. La fosse était fermée d'un couvercle placé sur une feuillure ponctuelle.

Sépulture 719

Fig. 269

Situation : extrémité orientale de l'ensemble funéraire (M16), à l'est du fossé FO412.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 1,35 m et sa largeur maximale de 0,50 m sous le niveau de décapage. Elle a été décapée au niveau de la banquette située à 0,20 m au-dessus du fond de la fosse. La partie centrale de la fosse est de d'une longueur de 1,05 m et sa largeur varie de 0,30 m au centre et de 0,20 m aux deux extrémités. Le fond de la fosse cote à 125,06 m NGF ; il remonte de 0,05 m aux extrémités. Sur l'axe transversal, il est relativement plat, mais le côté nord est arrondi.

Squelette : enfant décédé autour de 6-7 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main repose latéralement au tiers proximal du fémur homolatéral. L'avant-bras gauche repose sur l'ilium gauche, les os de la main sont disloqués dans le pelvis et en situation latérale à l'avant-bras. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est redressé dans la logette céphalique, il s'appuie contre le bord occidental de la fosse, le bloc crânio-facial recouvre la mandibule. L'épaule gauche s'appuie contre le bord nord de la fosse, la droite est à plat sur le fond ; cette position est responsable de la position des côtes gauches, refermées en vue exothoracique en avant de la colonne vertébrale, au contraire des droites, en partie verticalisées (vue supérieure) et en partie ouvertes (vue endothoracique) car elles épousent la paroi oblique du surcreusement. La clavicule droite est tombée en amont de l'épaule. Le bassin est effondré, le sacrum a basculé vers l'avant (il

est en vue supérieure) et la dernière vertèbre lombaire a roulé en aval du pelvis. Le pied gauche est affaissé vers l'avant, le droit est tombé sur le gauche (de nombreux os du pied droit ont été bougés et prélevés par le fouilleur). Les déplacements qui se sont produits hors du volume du corps indiquent que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Le corps épouse la morphologie de la fosse : celle-ci constituait donc l'unique réceptacle.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, le plus profond est resserré aux deux extrémités. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation. La fosse était fermée d'un couvercle placé sur une feuillure aménagée dans les parois.



▪ Fig. 269. Sépultures 718 et 719. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 720

Fig. 270

Situation : extrémité orientale de l'ensemble funéraire (M15-16), la fosse recoupe le fossé FO412.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Elle est de grande taille : sa longueur est de 2,40 m et sa largeur maximale de 0,95 m sous le niveau de décapage. Ses parois sont aménagées d'une banquette située à 0,35 m au-dessus du fond de la fosse. La partie centrale de la fosse est de plan anthropomorphe. Sa longueur est de 2,10 m et sa largeur varie de 0,50 m au centre et de 0,30 m à l'extrémité orientale. Son extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique de 0,20 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement de 0,15 m de largeur formé par deux encoches latérales asymétriques, celle du côté sud étant plus basse de 0,08 m que celle du côté nord. Le fond de la fosse cote à 124,84 m NGF ; il remonte de 0,10 m aux deux extrémités, et sur l'axe transversal, il est auge très prononcée dans la partie longitudinale médiane.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les coudes sont fléchis de 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, le droit en aval du gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette épouse le profil de la fosse. Le crâne est redressé, perché dans la logette, les vertèbres cervicales sont maintenues en vue antéro-crâniale, les scapulas sont en pendage médio-distal, les épaules projetées vers l'avant ; toutefois, les clavicules ne sont pas verticalisées, mais ont basculé en arrière et leur extrémité latérale est située en amont des scapulas. L'extrémité distale de l'humérus gauche est écartée du corps et le coude n'est plus en connexion anatomique car l'avant-bras s'est déplacé en situation médiale en raison de l'affaissement du volume de l'abdomen. À droite, l'extrémité distale de l'humérus est déplacée du côté interne, en partie engagé en arrière de la face latérale des côtes, attiré par la gouttière longitudinale médiane du fond de la fosse et l'articulation du coude n'est pas non plus maintenue. Les côtes sont très resserrées, leur extrémité sternale en avant des vertèbres, contraintes dans la gouttière très étroite du fond. L'os coxal gauche est plus redressé que le droit, parce que la moitié inférieure du corps est un peu décalée vers la droite, et donc plus proche de la gouttière. Les pieds se sont affaissés vers l'avant, contraints latéralement. Les seuls indices probants d'une décomposition en espace vide sont apportés par la chute latérale de la patella droite et par le déplacement du manubrium latéralement au tiers proximal de l'humérus gauche.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique à l'autre extrémité. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation. La fosse était fermée d'un couvercle placé sur une feuillure.

Sépulture 721

Fig. 270

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K16). Elle est postérieure aux tombes SP722, SP225 et SP716. Son extrémité N-E est recoupée par un drain

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est conservée sur 0,90 m (destruction par le drain) et sa largeur maximale de 0,35 m sous le niveau de décapage. Elle a été décapée au niveau de la banquette. La partie centrale de la fosse est de plan anthropomorphe, d'une largeur variant de 0,27 m au centre et de 0,18 m à l'extrémité N-E-E. Son extrémité S-O-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,15 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement formé par une seule encoche latérale située du côté N-N-O. Le fond de la fosse cote à 125,38 m NGF ; il n'existe pas de relevé du profil, mais les cotes de profondeur indiquent qu'il est plat sur l'axe longitudinal et qu'il remonte du côté N-N-O sur l'axe transversal.

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Le squelette n'a pas ses pieds ni sa fibula droite, ni l'extrémité distale du tibia droit, détruits par le drain. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont partiellement perturbés, mais au moins l'ulna droite et le radius gauche sont en extension parallèles à l'axe longitudinal du corps, ce qui coïncide avec la situation des os des mains, retrouvés entre les fémurs. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a glissé vers l'aval depuis la logette : le bloc crânio-facial a pivoté vers la droite, la mandibule est plus ou moins en place, en vue antéro-supérieure et les vertèbres cervicales

sont disloquées. Le corps s'appuyait contre la paroi N-N-O de la fosse : la scapula et l'extrémité proximale de l'humérus gauches sont redressées, l'humérus a effectué une légère rotation interne (vue postéro-latérale) et une partie des côtes est relevée, tandis que la tête des supérieures plonge. La scapula et l'humérus droits sont à plat, tandis que les côtes sont en grande partie en vue supéro-exothoracique, comme si elles avaient subi une contrainte latérale ; une côte droite est passée à gauche en aval du menton. Les vertèbres thoraciques et lombaires sont complètement disloquées. Les os du bassin sont également très bouleversés, à l'exception de l'ilium gauche, en place. L'ilium droit est remonté et recouvre la partie supérieure du gauche, le pubis droit repose sur la face antérieure du tiers proximal du fémur gauche et l'ischium se situe entre l'extrémité distale des deux fémurs ; l'ischium gauche se trouve avec les côtes inférieures droites, et le pubis repose sur la face antérieure du tiers distal du fémur gauche. Les os longs des membres sont en place, mais leurs épiphyses ne sont pas conservées. Le radius gauche a été retrouvé sur la face postéro-latérale gauche du bloc crânio-facial et la cinquième vertèbre sacrée est identifiée contre le bord N-N-O de la fosse, latéralement à l'extrémité proximale du fémur gauche. Le déplacement de plusieurs pièces osseuses hors du volume du corps désigne une décomposition en espace vide. Ces déplacements ne suivent aucune logique, et certains des os concernés reposent quelques centimètres au dessus de fond de la fosse. De ce fait, on peut envisager qu'ils ont été causés par la stagnation d'eau dans la fosse alors qu'elle était encore en milieu aérobie.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une demi-logette céphalique (côté gauche) à l'autre extrémité. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation. La fosse était fermée d'un couvercle placé sur une feuillure des parois. De l'eau a pénétré la fosse avant le pourrissement du couvercle et a fait flotter les os les plus spongieux.



▪ Fig. 270. Sépultures 720 et 721. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 722

Fig. 271

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L16). Elle est antérieure à la sépulture SP721 et postérieure à la sépulture SP225. Sa partie médiane est traversée par un drain qui n'a occasionné que de faibles perturbations sur le squelette.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2 m ; sa limite N-O n'a pas pu être observée en raison des sépultures SP721 et 225 sur ce côté, et sa largeur est estimée à environ 1 m (observé sur 0,80 m seulement). Elle est conservée sur une profondeur de 0,55 m. Ses parois sont aménagées de feuillures situées à une vingtaine de centimètres au-dessus du fond de la fosse. La partie profonde de la fosse est de plan anthropomorphe, d'une largeur variant de 0,45 m au centre et de 0,25 m à l'extrémité N-E. Son extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,20 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement de même largeur au moyen de deux encoches latérales. Le fond de la fosse cote à 124,92 m NGF ; il remonte de 0,08 m aux deux extrémités et, sur l'axe transversal, le profil est en gouttière arrondie aux deux extrémités et aplati dans la partie médiane. Sur la feuillure, se trouvent trois blocs de pierre de 0,20 m à 0,25 m de longueur, l'un sur l'encoche latérale du S-E et les deux autres sur le côté S-E de la moitié S-O de la fosse. Un autre bloc, de 0,10 m de longueur, s'est effondré sur les côtes supérieures droites. Le comblement renferme deux tessons de céramique datés du x^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, bien que les avant-bras aient été en partie détruits par le drain. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les mains sont disloquées à l'intérieur et en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial, perché dans la logette, a légèrement pivoté vers la gauche, et la mandibule est tombée en avant à la base du cou. Les vertèbres cervicales sont en connexion lâche, en vue antérieure. Les scapulas sont en pendage médio-distal, surtout la gauche, et les clavicules fortement verticalisées. Les volumes sont affaissés, les côtes gauches en vue supéro-exothoracique, contraintes par l'épaule qui s'appuie contre la paroi, et les droites empilées contre la paroi du surcreusement. Les métacarpiens et phalanges disloqués en aval du pelvis entre les fémurs et la patella qui a glissé entre les genoux, peuvent être considérés comme s'étant déplacés hors du volume du corps. Le mode de dislocation des pieds est particulier et rappelle ce qui a été observé sur le squelette us 717 ; ils se sont affaissés en vue dorsale, très légèrement orientés (de 15°) vers la droite. Les os du tarse antérieur droit sont étirés et recouverts par une partie des métatarsiens, tandis que l'extrémité des phalanges et celle d'un métatarsien sont relevées. L'ensemble forme un amas groupé de 0,15 m de largeur, inférieur à celui du fond de la fosse à ce niveau, de 0,25 m, et se situe à une distance de 0,08 m du bord N-E enregistré de la fosse ; ce phénomène est à mettre en relation avec le fond en forte gouttière arrondie à ce niveau. Le fouilleur a de toute évidence surcreusé autour des pieds.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique complète à l'autre extrémité. Le corps semble avoir été enveloppé dans un linceul et a été placé à même le sol d'inhumation. La fosse était fermée d'un couvercle maintenu sur une feuillure, calé par quelques blocs, dont ceux du côté S-E de la moitié S-O de la fosse au moins sont conservés.

Sépulture 723

Fig. 271

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K16). Elle est postérieure aux sépultures SP724 et probablement à SP732. Sa moitié N-E-E est détruite par un drain moderne.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est conservée sur une longueur de 1,30 m et une largeur variant de 0,40 m dans la partie médiane à 0,30 à l'extrémité N-E-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,20 m seulement. Ses parois sont aménagées de feuillures amorcées à une quinzaine de centimètres au-dessus du fond de la fosse. Le fond de la fosse cote à 125,18 m NGF ; il remonte de 0,17 m à l'extrémité N-E-E, et sur l'axe transversal, le profil est en auge. Le comblement renferme un tesson de céramique non daté au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte masculin. Le squelette n'est conservé qu'en aval des trois dernières vertèbres lombaires ; il manque trois métatarsiens droits et des phalanges, sans doute détruits à la fouille. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras devaient se situer dans la partie supérieure du corps, puisque l'on n'a aucun élément des mains. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bassin totalement fermé, les membres inférieurs en vue antérieure avec les patellas en place et le maintien des os des tarse droit et gauche en vue distale, témoignent de l'étroitesse de la fosse. Les métatarsiens sont disloqués en aval des tarse antérieurs.

Typologie : tombe en fosse dont l'extrémité N-E-E est resserrée ; l'absence de la moitié S-O-O ne permet pas de connaître sa morphologie complète. Aucun indice de décomposition en espace vide sur la partie conservée du squelette ; seules les feuilures évoquent une couverture.

Sépulture 724

Fig. 271

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K16). Ses deux-tiers S-O sont détruits par la sépulture SP723. Sa relation avec la fosse domestique FS446 située au nord, est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est conservée sur une longueur de 0,30 m et une largeur de 0,20 m et le fond de la fosse est situé pratiquement sous le niveau de décapage (125,34 m NGF).

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Il ne reste du squelette que la jambe gauche, l'extrémité distale du tibia droit, le pied droit et le calcaneus gauche. La position des restes indique qu'il reposait sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E, avec les membres inférieurs en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os longs sont en vue antérieure, le pied droit en vue médiale avec les métatarsiens situés en aval du tarse, et le calcaneus en vue latérale. Les pieds se sont décomposés en espace vide.

Typologie : espace vide de nature indéterminée.



▪ Fig. 271. Sépultures 722, 723 et 724. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 725

Fig. 272

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (J16). Elle est postérieure à la tombe SP137.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 1,42 m et sa largeur varie de 0,40 m à l'ouest à 0,25 m à l'est sous le niveau de décapage. Le côté ouest, conservé sur une plus grande profondeur, conserve les restes d'une banquette sur le côté sud, située à 0,12 m au-dessus du fond. Sur le fond, la longueur n'est plus que de 1,15 m et la largeur varie de 0,30 m au centre à 0,20 m aux deux extrémités. Un bloc de pierre de 0,15 m de longueur, repose sur cette banquette latéralement à droite du crâne du squelette. Le fond de la fosse cote à 125,48 m NGF au plus bas. Il remonte de 0,08 m à l'ouest et de 0,04 m à l'est. Sur l'axe transversal, il est relativement plat. Le comblement renferme deux tessons de céramique datés des IX^e-X^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 7-8 ans. Le squelette est presque complet, les extrémités étant lacunaires. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras droit est en extension parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main repose latéralement à l'os coxal homolatéral. L'avant-bras et la main gauches sont ramenés sur l'os coxal gauche. Les membres inférieurs en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les épaules s'appuient contre le pendage du fond de la fosse en aval du crâne et se présentent en vue antéro-supérieure, avec la tête des humérus projetée vers l'avant. Les volumes du corps se sont affaissés, bien que l'extrémité sternale des côtes droites soit légèrement redressée. La clavicule droite est inclinée, la gauche s'est renversée sur le bord supérieur de la scapula (elle est en vue inférieure). La colonne vertébrale est en vue antérieure, mais la douzième vertèbre thoracique et la troisième vertèbre lombaire sont sorties de leur rang (décalées vers la gauche). Le membre inférieur gauche est légèrement descendu, en masse, de 0,04 m vers l'aval, mais est resté en connexion anatomique. Les patellas sont en place. Les deux calcaneus sont passés en vue médiale, mais les talus, les os des tarses antérieurs, les métatarsiens et les phalanges sont affaissés en vue dorsale. Les indices de décomposition en espace vide restent faibles (descente du membre inférieur gauche ?), seule la feuillure avec son bloc de calage, induit un couvercle.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, le creusement interne est resserré aux deux extrémités. Le corps a été placé à même la fosse fermée d'un couvercle ponctuellement calé d'un bloc.

Sépulture 726

Fig. 272

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (H15).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Conservée sur 0,10 m sous le niveau de décapage seulement, sa longueur à ce niveau est de 1,65 m et sa largeur maximale de 0,40 m. Le décapage s'est manifestement arrêté quelques centimètres au-dessus de la banquette. Dans la partie profonde, la longueur de la fosse est de 1,54 m et la largeur varie de 0,35 m au centre à 0,20 m à l'extrémité N-E. L'extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique circulaire de 0,22 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement obtenu à l'aide de deux encoches latérales qui aménagent une largeur de 0,15 m. Le fond de la fosse cote à 125,59 m NGF au plus bas. Il remonte de 0,04 m aux extrémités sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est faiblement arrondi, plutôt large au niveau du thorax et du bassin. Le fond de la fosse livre un tesson de céramique daté des X^e-XI^e s. situé entre les fémurs du squelette.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Ses avant-bras sont ramenés sur le bassin, la main droite repose sur la gauche. Les membres inférieurs en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue antéro-latérale droite, l'atlas en vue antérieure, et la mandibule affaissée à la base du cou. Les épaules s'appuient contre le pendage du fond de la fosse en aval du crâne et se présentent en vue antéro-supérieure ; les têtes humérales se situent latéralement à la cavité glénoïde des scapulas, la droite à une certaine distance et un peu décalée vers l'aval. Les volumes du corps se sont affaissés, bien que l'extrémité sternale des côtes gauches soit très légèrement redressée. La clavicule droite est inclinée, la gauche s'est renversée en amont du bord supérieur de la scapula (elle est en vue antérieure). Les os des tarses gauche et droit sont en vue dorso-distale, les métatarsiens ont glissé en partie en avant des tarses antérieurs et leur extrémité distale est relevée : les pieds s'appuyaient contre le bord de la fosse au N-E. Ainsi, il existait un surcreusement en gouttière plus marqué que celui qui a été enregistré. Deux pièces sortent du volume du corps :

la patella droite tombée latéralement et le talus gauche qui s'est déplacé latéralement au tiers proximal de la jambe droite. Ils indiquent que la décomposition s'est déroulée en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, le creusement interne est resserré à une extrémité et comporte une logette céphalique complète à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse fermée d'un couvercle placé sur une feuillure aménagée dans la paroi.



• Fig. 272. Sépultures 725 et 726. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 727

Fig. 273

Situation : quart S-E de l'ensemble funéraire (K16). Elle est antérieure à la tombe SP212 et postérieure à la structure FS105.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Conservée sur 0,10 m sous le niveau de décapage seulement, sa longueur à ce niveau est de 0,85 m et sa largeur maximale de 0,20 m. Les contours relevés au S-O ne sont pas fiables, on ne peut donc pas retenir la morphologie enregistrée. Dans le comblement de la partie médiane de la fosse, repose un bloc de pierre de 0,25 m de longueur quelques centimètres au-dessus du squelette. À l'extrémité N-E, se trouve un bloc de 0,10 m de longueur, situé sur le fond de la fosse. Le fond de la fosse cote à 125,42 m NGF au plus bas. Il remonte de 0,05 m à l'extrémité S-O sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est plat.

Squelette : enfant décédé entre 6 mois et un an. Le squelette est lacunaire, il lui manque des os des mains, le fémur et le tibia droits, les pubis, l'ischium droit et les os des pieds à l'exception du talus gauche. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, les os de la main en situation latérale à l'ilium. L'avant-bras gauche est bouleversé, un métacarpien se situe dans la moitié gauche de l'abdomen. Les membres inférieurs sont très remaniés.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est très remanié, et l'enregistrement *in situ* est insuffisant. Le crâne est écrasé en vue antéro-latérale droite. Les vertèbres cervicales sont disloquées et ne sont composées que de quatre pièces dont l'atlas et l'axis ; cet ensemble est suivi d'un segment composé des cinq premières vertèbres thoraciques en connexion anatomique, mais le tout est décalé à droite de l'axe longitudinal médian du corps. La moitié droite du squelette jusqu'au fémur compris est en place, les os se présentent en vue antérieure ; la scapula est un peu décalée vers l'aval et l'avant-bras en direction médiale, relativement à l'humérus. La jambe droite est disloquée dans la moitié gauche du corps. Les côtes droites sont en vue supérieure, l'une est retournée, orientée latéralement par sa tête, et une autre s'est déplacée latéralement au tiers distal du fémur droit. Le côté gauche du squelette est totalement remanié. Quelques côtes sont éloignées latéralement de leur position anatomique, les autres sont situées sur l'axe longitudinal médian du squelette, dans des orientations variées. Une dernière se situe latéralement au tiers distal du fémur droit, au-delà de la côte droite déplacée à ce niveau. Quelques fragments de côtes sont également relevés en aval du fémur droit. La scapula gauche s'est déplacée vers l'aval, elle se situe entre les deux lots de côtes. Les côtes situées latéralement à la scapula passent sur le radius et l'humérus gauches. Ces derniers se présentent en vue supérieure, et plongent de 0,055 m. L'ulna est descendue sur les deux tiers de sa longueur et est orientée avec son extrémité distale vers l'amont. L'os coxal gauche est disloqué, l'ilium repose sur l'axe longitudinal médian du squelette, la face supérieure orientée vers la droite du corps, l'ischium est à distance en situation latérale, sur l'ulna gauche. Le fémur est disloqué en aval de l'ilium, orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal du squelette. Il ne reste de la jambe qu'un fragment de la fibula gauche, qui jouxte la droite au N-E. Les vertèbres en dessous de la cinquième thoraciques sont éparpillées sur toute la surface des deux tiers supérieurs de la fosse. L'amplitude des dislocations traduit une décomposition en espace vide ; les os sont dispersés jusqu'aux abords des parois, ce qui indique que la fosse constituait le seul réceptacle du corps. L'absence de logique dans les dislocations et déplacements, le fait que des os soient absents et d'autres fracturés et incomplets, comme l'importante dispersion et les effets de plongée relevés sur l'humérus et le radius, traduisent le passage d'un animal fouisseur dans l'espace vide de la fosse et juste sous le sol d'inhumation. Dans ces conditions, il est difficile de repérer ce qui pourrait se rapporter aux contraintes ou aux dislocations d'une architecture.

Typologie : tombe en fosse dont les contours ont été mal perçus. Elle ne semble cependant pas avoir comporté de logette céphalique. Les dislocations et déplacements semblent être dus au passage d'un animal fouisseur.



SP727



SP729

▪ Fig. 273. Sépultures 727 et 729. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 728

Fig. 274

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K16). Elle est antérieure à la sépulture SP716 et postérieure à la sépulture SP743. Son extrémité orientale est recoupée par un drain moderne.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est conservée sur 1,40 m (destruction par le drain) et sa largeur maximale est de 0,50 m sous le niveau de décapage. À partir de 0,07 m au-dessus du fond, les parois s'évasent largement de 0,20 m. La partie profonde de la fosse est de plan anthropomorphe, d'une largeur variant de 0,28 m au centre et de 0,15 m à l'extrémité orientale. Son extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique rectangulaire de 0,20 m de largeur sur 0,30 m de longueur, précédée d'un rétrécissement formé par une seule encoche latérale située du côté nord. Le fond de la fosse cote à 125,25 m NGF ; il remonte de 0,05 m sous le crâne au niveau de la logette sur l'axe longitudinal et est un peu arrondi sur l'axe transversal. Le comblement livre un tesson daté des (VIII^e)-IX^e s., et deux fragments de deux humérus gauches de squelettes immatures, dont l'un appartient au squelette us 743.

Squelette : enfant décédé autour de 5-6 ans. Les pieds du squelette, détruits par le drain, sont incomplets, des os ont été retrouvés dans son comblement. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, mais la main située dans le pelvis, indique qu'il a glissé latéralement. L'avant-bras gauche est disloqué, mais la main se situe de part et d'autre de l'ilium. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a pivoté vers la gauche et est en connexion lâche avec la mandibule. Il est en bon rapport avec l'atlas, mais celui-ci est en vue crâniale, du fait de la pente du fond de la fosse, tandis que l'axis s'est déplacé en avant des premières vertèbres thoraciques. La scapula gauche s'appuie contre le bord de la fosse et est en vue latérale, l'humérus a glissé contre sa face postérieure et la clavicule s'est déplacée en amont, contre le menton. Le côté gauche de la moitié supérieure est plus profond que le droit, car il repose plus à plat sur le sol d'inhumation. De ce fait, les côtes droites sont moins redressées que les gauches. La colonne vertébrale est maintenue, bien que segmentée, jusqu'à la troisième vertèbre lombaire. En réalité, une perturbation affecte cette région et la moitié gauche de l'abdomen et du bassin : le coude est disloqué, la moitié proximale du radius repose sur la face antérieure du tiers distal de l'humérus, l'ulna a glissé en direction médiale, les deux dernières vertèbres lombaires, encore articulées, se trouvent dans la moitié droite de l'abdomen, la première vertèbre sacrée est remontée et la deuxième est descendue, et l'ilium semble s'être soulevé, tandis que le pubis gauche repose sur l'ilium droit et que l'ischium gauche s'est déplacé sur le droit. Ces perturbations évoquent le passage d'un animal fouisseur. En somme, les indices de décomposition en espace vide sont présents, car ces pièces se sont déplacées sur le fond de la fosse, que le bloc crânio-facial a tourné et que la clavicule gauche sort du volume du corps.

Typologie : tombe en fosse parois obliques et au creusement interne de plan anthropomorphe, marqué par un resserrement de l'extrémité orientale et l'aménagement d'une demi-logette céphalique du côté droit. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse, sans doute fermée d'un couvercle placé en force entre les parois obliques.



▪ Fig. 274. Sépultures 728 et 743. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 729

Fig. 273

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (L16). Elle est traversée par un drain moderne orienté S-E/N-O.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 1,80 m et sa largeur maximale est de 0,65 m sous le niveau de décapage. À partir de 0,15 m au-dessus du fond, les parois s'évasent largement de 0,20 m. La partie profonde de la fosse est de plan anthropomorphe, d'une largeur variant de 0,40 m au centre et de 0,20 m à l'extrémité N-E-E. Son extrémité S-O-O est aménagée d'une logette céphalique presque quadrangulaire de 0,24 m de largeur sur 0,28 m de longueur, précédée d'un rétrécissement formé par une seule encoche latérale située du côté S-E. Le fond de la fosse cote à 125,11 m NGF ; il remonte de 0,05 m sous le crâne au niveau de la logette sur l'axe longitudinal et de 0,03 m vers le N-E-E. Il est plat sur l'axe transversal. La logette contient un bloc de pierre de 0,18 m de longueur et une *tegula* de 0,20 m de longueur, sur lesquels reposait le crâne à l'origine. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés des ^x^e-^{xi}^e s., et le quatrième métatarsien gauche d'un individu adulte.

Squelette : adulte de sexe indéterminé (destruction des os coxaux). Le drain a détruit le membre supérieur et la ceinture scapulaire gauches, le radius et la main droite, les côtes gauches, la colonne vertébrale à l'exception des quatre premières vertèbres thoraciques, le sacrum, les os coxaux et la moitié supérieure du fémur droit. Le crâne et une partie des vertèbres cervicales ont été détruits au décapage. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. L'avant-bras droit est dirigé en direction du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette suit le profil de la fosse ; la scapula et la tête humérale droites sont redressées, le membre inférieur droit en vue antérieure avec la patella en place, les pieds faiblement éversés avec les métatarsiens orientés dans le sens longitudinal du corps. La patella gauche, retrouvée en aval des pieds, les deux premiers métatarsiens gauches et une phalange déplacés entre les pieds et les chevilles, témoignent d'une évolution en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à parois obliques et au creusement interne de plan anthropomorphe marqué par un resserrement de l'extrémité N-E-E et par l'aménagement d'une demi-logette céphalique du côté droit au S-O-O. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse, sans doute fermée d'un couvercle placé en force entre les parois obliques. Sa tête reposait sur un bloc et une *tegula*.

Sépulture 730

Fig. 275

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M17). Elle est creusée dans le comblement du fossé FO412 et est traversée par un drain moderne orienté N-O/S-E. Sa relation avec la tombe SP734 à l'ouest est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 0,90 m et sa largeur maximale est de 0,20 m sous le niveau de décapage. Toute sa partie médiane est détruite. Le fond de la fosse cote à 125,45 m NGF. Le comblement livre un tesson de céramique daté des x^e - xI^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 4-5 ans. Il ne reste que quelques fragments du bloc crânio-facial ; l'extrémité distale des fémurs, les os longs de la jambe droite, un fragment de la fibula gauche et le talus droit. L'organisation des restes indique que le squelette reposait sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Typologie : indéterminée.

Sépulture 731

Fig. 275

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M16). La tombe recoupe les fosses domestiques FS438, FS440, FS439 et FS441 et le fossé FO412. Elle est antérieure à la tombe SP734.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,40 m et sa largeur maximale est de 0,45 m au centre et de 0,20 m au N-E. À partir de 0,12 m au-dessus du fond, les parois s'évasent largement de 0,10 m. La partie profonde de la fosse est de plan anthropomorphe, d'une largeur variant de 0,30 m au centre et de 0,15 m à l'extrémité orientale. Son extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique arrondie de 0,18 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement de même largeur formé par une seule encoche latérale située du côté N-O. Le fond de la fosse cote à 125,05 m NGF ; il remonte de 0,10 m sous le crâne au niveau de la logette et de 0,05 m sous les pieds, sur l'axe longitudinal ; un effondrement sans doute dû au tassement du comblement de la fosse FS440 affecte sa partie médiane, sur 0,05 m de profondeur. Sur l'axe transversal, le profil est un peu arrondi. Le comblement livre deux tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

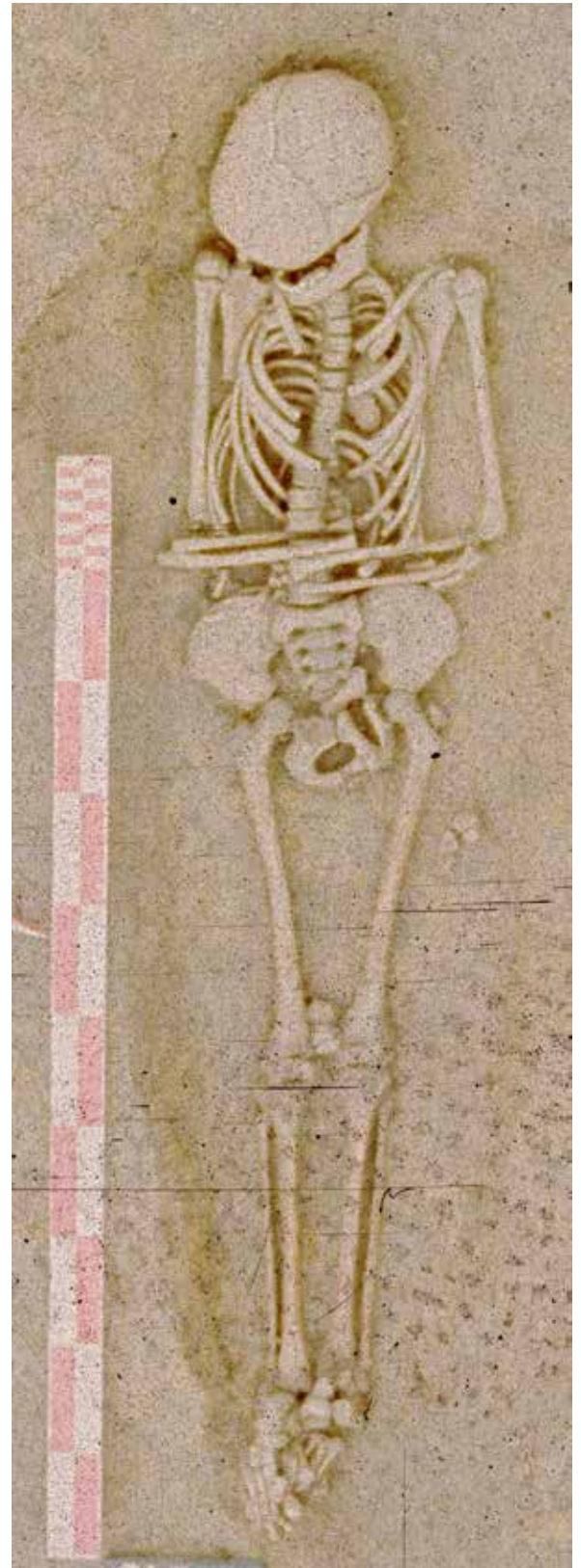
Squelette : enfant décédé autour de 9-10 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les coudes sont fléchis de 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, le droit en amont du gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est redressé dans la logette et se présente en vue supéro-latérale gauche ; il est en connexion lâche avec la mandibule, qui est effondrée à la base du cou et un peu décalée vers la gauche. Il est en bon rapport avec l'atlas, mais celui-ci est seulement en vue crâniale, et ne l'a donc pas suivi dans son mouvement vers la droite. Le squelette s'est adapté au profil de la fosse : les scapulas sont en léger pendage médial, les clavicules obliques, l'extrémité sternale des côtes légèrement redressée. Les éléments ischio-pubiens se sont effondrés et les deux patellas sont tombées entre les genoux. Le pied droit est affaissé vers l'avant, le gauche en direction médiale et vers l'avant. La situation du cuboïde et du cunéiforme latéral gauches, latéralement au fémur gauche, est douteuse : elle pourrait résulter d'un geste de fouille. Les indices de décomposition en espace vide sont faibles (os ischio-pubiens et patellas).

Typologie : tombe en fosse parois obliques et au creusement interne de plan anthropomorphe, marqué par un resserrement de l'extrémité N-E et l'aménagement d'une demi-logette céphalique du côté gauche. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse, sans doute fermée d'un couvercle placé en force entre les parois évasées.



SP730



SP731

▪ Fig. 275. Sépultures 730 et 731. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 732

Fig. 276

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (K16). La tombe recoupe le fossé FO104, peut-être la tombe SP723, tandis que ses deux extrémités S-O et N-E sont recoupées par un drain moderne.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1,65 m et sa largeur maximale est de 0,50 m au centre et de 0,20 m au N-E. Ses parois sont obliques, ce qui réduit la largeur à la base, à 0,40 m au centre et 0,25 m au N-E. Le fond de la fosse cote à 125,26 m NGF ; il remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal ; sur l'axe transversal, le profil est un peu arrondi. Le comblement livre cinq tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte de sexe masculin. Il manque au squelette le bloc crânio-facial, emporté lors du creusement du drain. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les coudes sont fléchis de 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, le droit en amont du gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte du profil de la fosse : scapulas redressées, clavicules très verticales, extrémité sternale des côtes légèrement relevée, affaissement limité du bassin. Les os du tarse sont effondrés vers l'avant, les métatarsiens vers l'amont, ce qui témoigne d'une contrainte dont l'origine ne peut être déterminée en raison de la non conservation du bord de la fosse au N-E. L'un de ces métatarsiens sort du volume du corps, entre les jambes ; les deux patellas ont chuté, la droite latéralement au genou et la gauche entre les deux genoux. La tête humérale a glissé en partie en arrière du bord supéro-latéral de la scapula gauche. Les signes de décomposition en espace vide sont faibles, mais présents.

Typologie : tombe en fosse à parois obliques, resserrée à l'extrémité N-E ; la destruction de l'extrémité S-O ne permet pas de vérifier la présence ou l'absence de logette céphalique. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse, sans doute fermée d'un couvercle placé en force entre les parois évasées.

Sépulture 733

Fig. 276

Situation : partie sud-orientale de l'ensemble funéraire (K17). La tombe recoupe la sépulture SP744 et la fosse domestique FS452.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle n'est conservée que sur une profondeur maximale de 0,10 m, sa longueur est de 1,98 m et sa largeur maximale est de 0,50 m au centre et de 0,35 m aux deux extrémités. Le fond de la fosse cote à 125,28 m NGF ; il remonte de 0,10 m dans la moitié S-O sur l'axe longitudinal ; sur l'axe transversal, le profil est un peu arrondi, et dans la moitié N-E, le fond est en pente du N-O vers la partie longitudinale médiane de la fosse.

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les mains sur le sacrum. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est affaissé très légèrement vers la gauche et s'est écrasé sous la pression des sédiments. Le squelette suit le profil de la fosse : coudes écartés du corps contre le fond oblique de la fosse, pendage médial modéré des scapulas et clavicules très verticalisées en raison du resserrement au niveau des épaules et de la remontée du fond, extrémité sternale des côtes légèrement relevée par compression latérale contre la paroi du surcreusement, et affaissement limité du bassin, notamment à gauche en raison du fond pentu en direction longitudinale médiane de la fosse. Ce profil est également responsable de la rotation interne de la jambe et du pied gauches. Les os du tarse droit sont effondrés latéralement, les métatarsiens vers l'avant, ce qui témoigne de l'étroitesse de la fosse au niveau du sol d'inhumation. L'articulation du coude gauche est disloquée, l'extrémité proximale des deux os de l'avant-bras encadre la palette humérale. La patella gauche s'est déplacée en avant du tiers proximal de la jambe gauche, un métacarpien gauche et une phalange de la main ont glissé le long des fémurs. Les signes de décomposition en espace vide sont faibles, mais présents.

Typologie : tombe en fosse à parois obliques, resserrée aux deux extrémités. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse, sans doute fermée d'un couvercle.



▪ Fig. 276. Sépultures 732 et 733. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 734

Fig. 277

Situation : partie orientale de l'ensemble funéraire (M16). La tombe recoupe le fossé FO412, les fosses domestiques FS438 et FS439. Sa relation de chronologie relative avec la tombe SP731 située au nord, est incertaine. Sa partie médiane est traversée par un drain orienté S-E/N-O.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,55 m et sa largeur maximale est de 0,70 m sous le niveau de décapage. À 0,15 m au-dessus du fond, les parois s'évasent largement de 0,10 m. La partie profonde de la fosse est de plan anthropomorphe, d'une largeur variant de 0,50 m au centre et de 0,25 m à l'extrémité N-E. Son extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique arrondie de 0,20 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales amorçant le rétrécissement. Le fond de la fosse cote à 124,98 m NGF ; il remonte très peu aux deux extrémités (de 0,04 m) sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, le profil est arrondi. Un bloc de pierre de 0,15 m de longueur s'est effondré dans la logette, entre le bord S-E et l'os temporal droit du squelette. Le comblement livre l'extrémité distale d'une fibula d'un individu immature.

Squelette : enfant décédé autour de 9-10 ans. Le squelette est incomplet, le drain a détruit les os longs du membre supérieur gauche et l'ulna droite. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les os des mains sont dispersés au niveau de l'abdomen et du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Mobilier : Sur le fond de la fosse, latéralement au tiers médian du fémur gauche, se trouve un "objet" en fer non identifié.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette suit la morphologie du fond de la fosse : le crâne est redressé dans la logette, la mandibule est en antépulsion, et l'effet de gouttière est patent sur la moitié supérieure. Les scapulas sont en pendage médial, l'humérus droit conservé est moins profond que la face postérieure du tronc et l'extrémité sternale des côtes est redressée. Par ailleurs, on a les signes d'un effondrement dans une gouttière : les têtes des côtes gauches et des quatre côtes supérieures droites passent en avant de l'axe longitudinal médian du squelette et les vertèbres thoraciques sont éjectées vers l'avant ; un segment de trois vertèbres thoraciques en connexion anatomique se présente en vue crâniale : il est décalé vers la droite et a repoussé les têtes des côtes moyennes et inférieures droites. Le bassin est en biais, l'ilium droit est décalé en hauteur et le sacrum a glissé dans le pelvis, suivi des deux dernières vertèbres lombaires. Le fémur gauche, très légèrement décalé vers l'aval, a effectué une rotation interne et l'extrémité distale du droit a glissé en direction médiale, ce qui traduit là aussi l'attraction de la gouttière. Les patellas sont tombées, les épiphyses des os longs des membres inférieurs se sont déplacées, certaines hors du volume du corps, et les os des pieds sont fortement disloqués. Aucun élément ne passe cependant en arrière des os des jambes. L'extrémité distale des métatarsiens droits est redressée contre le bord de la fosse.

La présence de pièces hors du volume du corps traduit une décomposition en espace vide. Les anomalies enregistrées illustrent une décomposition au sein d'une gouttière, mais il n'existe aucun argument en faveur d'un plancher. L'étroitesse de la fosse à la base, qui induit que le corps ne reposait pas directement à plat sur le fond de la fosse, suffit-elle pour avoir engendré ces remaniements ? Le fait que corps était séparé du fond par quelques centimètres aurait créé un espace vide secondaire limité. La dislocation des pieds peut être causée par le fait qu'ils s'appuyaient contre la paroi de la fosse : les talons ne reposaient peut-être pas sur le fond.

Typologie : tombe en fosse de type anthropomorphe, caractérisé par le resserrement de la fosse à l'extrémité N-E et l'aménagement d'une logette céphalique complète au S-O. L'obliquité des parois fait que le dos du défunt ne reposait pas à plat sur le fond de la fosse.



▪ Fig. 277. Sépultures 734 et 736. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 735

Fig. 278

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (I16). La tombe est située en base de stratigraphie, sous les tombes SP139, SP739, SP691 et SP695.

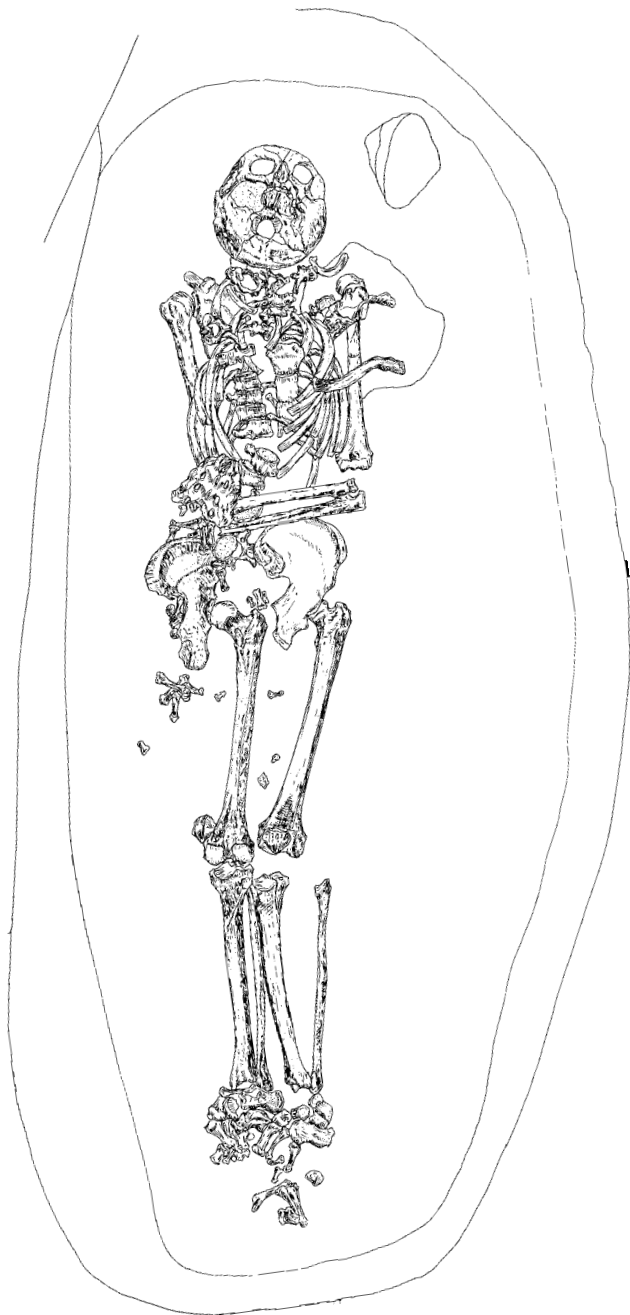
Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Elle est ovoïde, d'une longueur de 2 m et d'une largeur de 0,90 m. Le fond de la fosse cote à 125,24 m NGF et est plat sur les deux axes. Deux blocs de pierre de 0,25 m et 0,10 m de longueur se situent sur le fond de la fosse dans le quart S-S-O ; le plus gros est engagé en arrière de l'épaule gauche du squelette et le plus petit se situe directement en amont de ce dernier. Des restes de bois carbonisé, recueillis sur le fond en arrière du squelette, ont été identifiés comme du Hêtre (*Fagus sylvatica*). Le comblement livre des tessons de céramique datés du IX^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, le coude fléchi de 90°, la main se situe en amont et en partie sur l'os coxal droit. La main droite est localisée latéralement au tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a basculé en arrière et se présente par sa face antéro-inférieure ; il n'est plus en connexion anatomique avec l'atlas, effondrée sur le bord supérieur de la scapula droite, ni avec la mandibule. La position de cette dernière, derrière la scapula droite, et celle de l'humérus gauche, en arrière de la scapula, indiquent qu'un espace vide existait en arrière des épaules. Les vertèbres cervicales sont disloquées dans la moitié supérieure du thorax et en arrière du crâne, tandis que la première vertèbre thoracique se situe en arrière du bord supérieur de la scapula gauche. La clavicule gauche a glissé en avant de la diaphyse humérale et sa moitié latérale repose latéralement à l'humérus, sur le bloc de pierre engagé en arrière de celui-ci. Les côtes droites sont très verticalisées et les supérieures se situent à l'étage cervical ; la scapula droite a glissé en direction de l'axe longitudinal médian du squelette, repoussant légèrement le rachis thoracique vers la gauche. La moitié distale de l'humérus et l'extrémité proximale de l'avant-bras droits sont engagés en arrière des côtes. Le rachis thoracique est scindé en deux segments, l'un allant de la première à la huitième vertèbre, un peu décalé à gauche, et l'autre de la neuvième vertèbre thoracique à la première vertèbre lombaire, légèrement décalé dans la moitié droite ; ces dernières ont entraîné les côtes gauches de l'étage inférieur. L'os coxal et le fémur gauches se sont rapprochés de l'axe longitudinal médian du squelette, le fémur et l'os coxal droits se sont complètement retournés et le fémur a glissé en direction médiale, et le sacrum a été éjecté en amont dans la moitié droite de l'abdomen. Les os des jambes se sont rapprochés les uns des autres sur l'axe longitudinal médian, le pied gauche est tombé latéralement et le droit s'est éversé ; un lot de métatarsiens droits et gauches et d'os du tarse antérieur gauche sont disloqués en aval des os des pieds groupés : ils reposent 0,05 m moins profondément que ces derniers.

Le recouvrement de la mandibule par la scapula droite, celui de l'extrémité proximale de l'humérus gauche par la scapula, et de deux vertèbres cervicales par le bloc crânio-facial, et le fait que le bloc crânio-facial, en dépit de son déplacement, soit resté sur l'axe longitudinal médian, suggèrent un fond concave. L'hypothèse repose également sur le rapprochement des fémurs et des os des jambes. La forme concave de l'espace interne est encore argumentée par le pendage de l'os coxal droit, et par la cote de profondeur relevée sous les éléments de la main droite disloqués en aval de celui-ci, moins profonde que celle relevée sous le fémur et les jambes. On remarque également que les quelques os des pieds qui se sont déplacés vers l'aval reposent moins profondément que les éléments restés groupés à l'extrémité des jambes. Le côté latéral droit du corps paraît avoir subi une poussée, plus probablement due à la morphologie du fond du cercueil qu'à une éventuelle fracture de ce dernier à ce niveau. À gauche, le bloc situé à l'arrière de l'épaule gauche est manifestement responsable du recouvrement de l'humérus par la scapula. Sa situation accredit l'hypothèse d'un contenant monoxyle : il était placé, comme le plus petit situé juste en amont, à la base de la paroi à l'endroit où elle forme un angle convexe.

Typologie : Cercueil monoxyle ponctuellement calé par des blocs à son angle inférieur.



0 15 cm



▪ Fig. 278. Sépulture 735. Cliché : F. Gentili ; dessin : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture 736

Fig. 277

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (J16). La tombe est recoupée par les sépultures SP181 et SP179. Sa relation de chronologie relative avec la sépulture SP740, située au sud, est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle n'est conservée que sur 0,10 m sous le niveau de décapage, et à ce niveau, sa longueur est de 1,90 m et sa largeur maximale de 0,48 m et minimale de 0,28 m (au N-E-E). L'extrémité S-O-O de la fosse est surcreusée d'une logette céphalique de 0,28 m de longueur et de largeur, marquée par une seule encoche latérale située du côté S-S-E. Le point le plus profond de la fosse cote à 125,45 m NGF ; sur l'axe longitudinal, le fond remonte de 0,10 m au S-O-O et de 0,05 m au N-E-E. Sur l'axe transversal, il est très faiblement arrondi dans les deux-tiers S-O-O et en pendage vers le S-S-E. Dans le tiers S-O-O, sur le côté N-N-O, se trouvent deux blocs de pierre de 0,20 m de longueur ; ils reposent à la cote 125,40 m NGF, soit un peu en-dessous du point le plus profond de la fosse, l'un engagé en arrière de l'épaule gauche et l'autre plaqué contre l'humérus gauche. Leur fonction est indéterminée : il n'est pas exclu qu'ils appartiennent à une structure sous-jacente qui aurait été "oubliée".

Squelette : adulte féminin. Le squelette est bien représenté, mais il manque la patella gauche et le crâne est abîmé. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Le coude gauche est fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen, le droit est fléchi de 60°, le poignet fléchi et la main, maintenue en connexion anatomique, sur la face sternale des côtes gauches. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est très bien maintenu et s'est adapté au profil de la fosse : les scapulas sont en léger pendage médial, la clavicule gauche est oblique, la droite s'est renversée et sa moitié latérale repose sur le bord supérieur de la scapula, l'extrémité sternale des côtes est légèrement redressée et le volume du bassin est partiellement maintenu. La patella droite est en place, la gauche n'est pas conservée. Le pied droit est affaissé en vue supérieure, le gauche est éversé mais correspond à la position de la jambe et, dans une moindre mesure, à celle du fémur, tandis que le tarse antérieur et les métatarsiens sont orientés dans l'axe longitudinal du membre inférieur. Les connexions anatomiques sont strictes sur les pieds et sur les mains, alors que ces dernières se situent sur une région riche en parties molles. Les seules dislocations concernent les trois premières vertèbres cervicales, mais elles sont disloquées dans le volume du crâne.

Typologie : tombe en fosse de plan anthropomorphe caractérisé par un resserrement au niveau des pieds et par l'aménagement d'une demi-logette céphalique du côté droit. Il n'existe aucun indice de décomposition en espace vide, mais plutôt des indices de colmatage progressif du volume du corps.

Sépulture 739

Fig. 279

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (I16). La tombe est antérieure à la sépulture SP695 et postérieure à la sépulture SP735.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,30 m. Sa longueur est de 1,85 m et sa largeur maximale de 0,55 m au centre et de 0,30 m au N-E. Elle a été décapée 0,05 m au-dessus de la banquette aménagée dans les parois à 0,20 m au-dessus du fond, qui n'est conservée que du côté S-E de l'extrémité S-O. Cette extrémité comporte une logette céphalique de 0,20 m de largeur et de longueur, précédé de deux encoches latérales faiblement marquées. Sur la partie conservée de la banquette, repose un bloc de pierre de 0,20 m de longueur. Le fond de la fosse cote à 125,29 m NGF ; il remonte de 0,05 m aux deux extrémités, puis de nouveau au niveau de la logette, dont le fond est en surplomb de 0,10 m relativement à la partie médiane de la fosse. Sur l'axe transversal, il est plat, mais étroit (0,20 m dans la logette, 0,45 m au centre, et 0,25 m à l'extrémité N-E). Le comblement renferme des tessons de céramique datés du IX^e s. et deux os appartenant à deux squelettes différents, un adulte et un immature de sexe et d'âge indéterminés.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, à l'exception des phalanges des pieds disparues à la fouille. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-O. Les coudes sont fléchis, le gauche en hyperflexion avec le poignet au niveau des côtes supérieures homolatérales, le droit est disloqué, mais la main est en connexion stricte sur les huitième, neuvième et dixième vertèbres thoraciques. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Mobilier : un objet en fer non identifié est situé en aval de l'ischium droit, sur le fond de la fosse.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé dans la logette, en connexion stricte avec l'atlas et en connexion lâche avec la mandibule, affaissée à la base du cou. L'étroitesse et la pente de la fosse, dans le quart S-O, ont engendré le redressement des scapulas et de l'extrémité sternale des côtes, et la verticalisation des clavicules ; la moitié latérale de la gauche sort du volume de l'épaule. Les coudes, sans doute à l'origine plaqués contre le bord de la fosse, se sont disloqués : les humérus se sont légèrement éversés (vue antéro-latérale), l'extrémité proximale de l'avant-bras gauche est effondrée en partie en avant et en partie en situation médiale à l'extrémité distale de l'humérus, et à droite, l'extrémité distale de l'humérus a glissé en direction interne en arrière de la face latérale des côtes, tandis que l'extrémité proximale de l'avant-bras en est éloigné latéralement de 0,10 m. Les côtes sont plaquées contre la paroi oblique du surcreusement. La moitié inférieure du corps est légèrement décalée vers la droite relativement à la moitié supérieure, mais la position est probablement d'origine. Le bassin est légèrement ouvert, les membres inférieurs sont en vue antérieure et les pieds sont affaissés en connexion stricte en vue dorsale. La patella droite a glissé sur la face antéro-médiale du tiers proximal du tibia. Les indices de décomposition en espace vide sont faibles (coudes et clavicule gauche).

Typologie : tombe en fosse à double creusement, le plus profond étant aménagé d'une logette céphalique complète ; l'extrémité est resserrée au niveau des pieds. Le corps reposait à même la fosse. Un couvercle devait reposer sur la feuillure, ponctuellement calé par des blocs, dont au moins un est conservé sur la feuillure. Ce couvercle devait être peu étanche, puisque les mains sont en connexion stricte alors qu'elles sont placées en équilibre instable (effet de sablier).

Sépulture 740

Fig. 279

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (J16). La tombe est antérieure aux sépultures SP741 et SP181.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,20 m. Sa longueur est de 1,65 m et sa largeur maximale de 0,50 m dans la moitié S-O et de 0,30 m au N-E. À partir de 0,10 m au-dessus du fond, les parois s'évasent. L'extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,20 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales. Le fond de la fosse cote à 125,37 m NGF ; il remonte de 0,10 m sur ses soixante-dix premiers centimètres au S-O. Sur l'axe transversal, il est plat, mais remonte en pente douce sur les bords.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-O. Les coudes sont fléchis de 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, la main droite est fléchie sous le coude gauche et la main gauche est à plat sur le fond de la fosse qui remonte sur le côté S-E. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le creusement de la sépulture SP741 au N-O a entraîné une poussée du bord N-O de la fosse vers l'intérieur, ce qui a eu des conséquences sur le côté gauche du squelette ; l'os coxal, le fémur, la jambe et le pied sont passés en vue latérale. À l'origine, le corps se trouvait déjà sans doute plaqué contre le côté N-O de la fosse, puisque la scapula est redressée, que l'extrémité sternale des côtes est fermée, et que le côté droit du squelette est bien à plat (moitié supérieure) et le membre inférieur complet en vue médiale. Le bloc crânio-facial a légèrement basculé vers la gauche : il se présente en vue antéro-latérale droite, alors que toutes les vertèbres cervicales sont en vue antérieures. Le rachis cervical est décalé vers la droite, mais en connexion stricte. Deux pièces sortent du volume du corps : la clavicule droite latéralement à la scapula et la patella droite tombée latéralement au tiers proximal du tibia.

Typologie : tombe en fosse aménagée d'une logette céphalique complète à l'extrémité resserrée au niveau des pieds. Le corps reposait à même la fosse, en appui contre sa paroi N-O. Un couvercle devait fermer la fosse. Le creusement de la tombe SP741 a engendré un effondrement de la paroi S-O.



▪ Fig. 279. Sépultures 739 et 740. Clichés polaroïd.

Sépulture 741

Fig. 280

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (J16). La tombe recoupe le comblement de la sépulture SP740.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est conservée sur 0,85 m et sa largeur maximale au niveau de l'ouverture a été observée sur 0,50 m au centre et 0,30 m aux deux extrémités. Elle n'est conservée que sur 0,10 m de profondeur. Le fond de la fosse cote à 125,53 m NGF ; il remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est très légèrement arrondi.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette, assez proche du niveau de décapage, n'est pas très bien conservé. Le crâne est incomplet et fragmenté, les vertèbres thoraciques et lombaires, les os coxaux et les os longs des membres inférieurs sont lacunaires, le radius gauche, la clavicule gauche, les mains (à l'exception de deux éléments) et les pieds sont absents. Il repose sur le dos, la tête au N-O-O et les pieds au S-E-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps. Le membre inférieur gauche est en rectitude, le genou droit est dirigé latéralement, fléchi d'environ 30°.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé en vue supérieure sur le fond de fosse qui remonte à ce niveau, et se présente en connexion stricte avec l'atlas. Ce dernier est articulé à l'axis, mais les vertèbres cervicales suivantes sont disloquées à la base du cou. Le rachis thoracique est maintenu de TH1 à TH7 ; la huitième est en vue crâniale, puis un segment comprenant les trois suivantes est échelonné sur les têtes des côtes gauches, parallèlement au segment précédent (TH9 jouxte TH7). Les vertèbres suivantes ne sont pas conservées jusqu'à la deuxième vertèbre lombaire comprise, puis les trois dernières vertèbres lombaires sont en connexion stricte, la cinquième est articulée au sacrum. L'épaule droite est maintenue, à l'exception de la clavicule qui est passée en amont de la scapula, latéralement à droite des vertèbres cervicales. À gauche, l'humérus a effectué une ascension relativement à la scapula sur un quart de sa longueur. La scapula est de chant, contre le bord de la fosse et l'humérus est surélevé, mais a effectué une rotation latérale (il est en vue antérieure). La première côte droite semble en place, mais toutes les autres ont basculé en vue inférieure. À gauche, les deux premières sont absentes, les quatre suivantes sont en vue supérieure, mais la septième est retournée. La moitié proximale de l'ulna gauche est engagée en arrière de l'extrémité sternale des côtes. Le bassin, incomplet, est maintenu. La fibula droite est fracturée probablement par les labours. En situation médiale au tiers distal du fémur droit, se trouvent un métacarpien droit et une phalange.

La présence de pièces osseuses hors du volume du corps détermine une décomposition en espace vide. On remarque que la partie gauche du squelette est moins profonde que la droite, alors que le fond de la fosse forme un léger arrondi régulier sur l'axe transversal. Il semble donc que le corps était tassé dans la moitié N-O de la fosse, ce qui est confirmé par la position de la scapula et de l'humérus gauches. Lors de la décomposition, la moitié droite du squelette s'est affaissée sur le fond de la fosse (retournement des côtes droites).

Typologie : tombe en fosse resserrées aux deux extrémités. Le corps reposait sur le fond de la fosse, fermée d'un couvercle, tassé dans sa moitié N-O ; sa moitié droite s'est affaissée sur le fond pendant la décomposition.

Sépulture 742

Fig. 280

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (J16). Les relations de chronologie relative de cette tombe avec les sépultures qui la jouxtent à l'ouest (SP892) et à l'est (SP740) sont indéterminées à ce niveau de décapage.

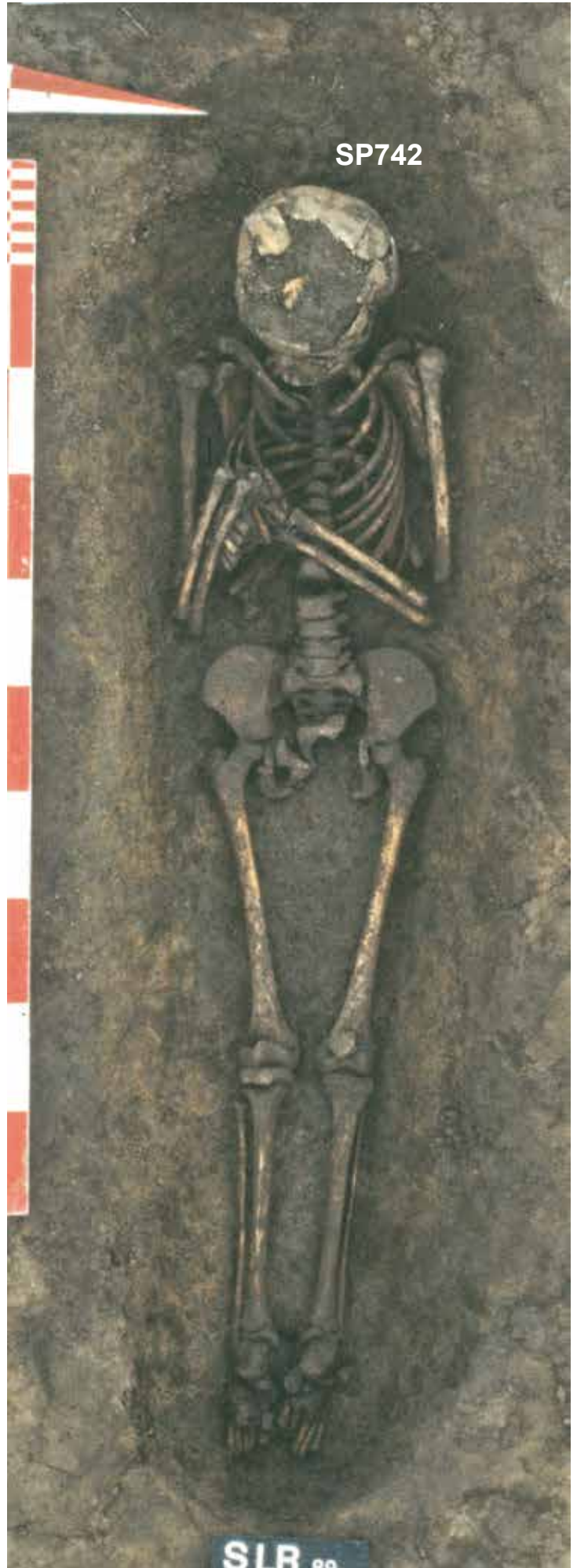
Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est conservée sur 1,45 m et sa largeur maximale au niveau de l'ouverture a été observée sur 0,48 m au centre et 0,30 m aux deux extrémités. Elle est conservée sur 0,20 m de profondeur, et l'obliquité des parois réduit ses dimensions à 1,30 m de longueur, 0,25 m de largeur au centre et 0,18 m aux extrémités. Le point le plus profond de la fosse cote à 125,41 m NGF ; il remonte de 0,10 m à l'extrémité ouest et de 0,05 m à l'est sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est arrondi. Le comblement renferme trois tessons de céramique datés des IX^e-(X^e) s.

Squelette : enfant décédé autour de 10-11 ans. Le squelette est bien représenté, mais les mains sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le coude gauche est fléchi de 55°, le droit de 15°, les mains, globalement

bien maintenues, étaient croisées sur les côtes gauches (les phalanges droites reposent sur les métacarpiens gauches, les phalanges gauches sur les métacarpiens droits). Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est remarquablement bien maintenu et adapté au profil de la fosse. Le crâne est redressé dans la logette, les scapulas sont de chant contre les parois, les humérus surélevés, les clavicules obliques et l'extrémité sternale des côtes relevée. Le bassin est affaissé. Les membres inférieurs sont en vue antérieure, les pieds orientés sur l'axe longitudinal du corps, seul le tarse postérieur droit est légèrement éversé. Les articulations sur les mains sont partiellement maintenues, alors que les os sont en équilibre instable sur les côtes surélevées. Seule l'articulation du coude gauche est disjointe, mais on peut envisager qu'il se situe dans le volume du corps (près des côtes).

Typologie : tombe en fosse à parois obliques et aux extrémités resserrées dans sa partie profonde. Le corps reposait à même la fosse. On ne dispose d'aucun indice de décomposition en espace vide sur le squelette, l'image étant plutôt celle d'un colmatage progressif du volume du corps, et la fosse ne conserve aucun élément susceptible de nous renseigner sur son mode de fermeture.



Sépulture 743

Fig. 174

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (K16). Elle est antérieure aux sépultures SP728, SP212, SP224 et est recoupée dans sa moitié S-O-O par un drain moderne orienté N-O/S-E.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur n'est conservée que du côté S-O-O, sur 0,80 m sur le côté S-S-E et sur 0,30 m du côté N-N-O, et sa largeur a été observée sur environ 0,35 m. Sa partie profonde est aménagée au S-O-O d'une logette céphalique de 0,25 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement de 0,15 m de largeur formé par deux encoches latérales. Le fond de la fosse cote à 125,27 m NGF ; il est plat sur sa moitié longitudinale conservée. Sur l'axe transversal, il est légèrement arrondi. Le comblement renferme quelques tessons de céramique datés des ^{x^e}-^{xⁱ} s.

Squelette : enfant décédé autour de 9-10 ans. Le squelette n'est pas conservé en aval de la troisième vertèbre lombaire, et il lui manque le membre supérieur gauche, mais son humérus gauche a été retrouvé dans le comblement de la tombe SP728. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O. L'avant-bras gauche est dirigé en direction du bassin.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue antéro-supérieure, dans la logette, l'atlas est disloqué en vue caudale et l'axis repose en aval de celui-ci en vue crâniale ; les vertèbres suivantes sont en vue antérieure, en connexion anatomique. Un fouilleur, dont le terrier a été repéré sous le bloc crânio-facial, est probablement responsable des remaniements constatés sur les deux premières vertèbres cervicales. On peut également lui imputer la position de la clavicule gauche, remontée dans le sédiment en amont de l'épaule, avec son extrémité sternale sur la face supérieure de la mandibule : le fouilleur est passé alors que le squelette était colmaté. Les scapulas sont en pendage médial, conformément au profil de la fosse, la clavicule droite est inclinée, mais les côtes sont affaissées. La partie conservée du squelette ne fournit pas d'éléments pour envisager la présence d'une couverture.

Typologie : tombe en fosse dont une extrémité est aménagée d'une logette céphalique complète. Le corps reposait à même la fosse. On ne dispose d'aucun indice de décomposition en espace vide sur le squelette, et la fosse ne conserve aucun élément susceptible de nous renseigner sur son mode de fermeture.

Sépulture 744

Fig. 281

Situation : partie sud-orientale de l'ensemble funéraire (K17). Elle est antérieure à la sépulture SP733.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,25 m et sa largeur maximale est de 0,75 m. Elle est conservée sur une profondeur de 0,35 m. À 0,18 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'une feuillure de 0,10 m à 0,15 m de largeur. La partie profonde de la fosse est de plan anthropomorphe, d'une largeur variant de 0,45 m au centre et de 0,20 m à l'extrémité orientale. Son extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique de 0,25 m de largeur et de longueur, précédée d'un rétrécissement formé par une seule encoche latérale située du côté N-O. Le fond de la fosse cote à 125,04 m NGF ; il remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal et est arrondi sur l'axe transversal. Sur la feuillure, à l'extrémité N-E, repose un bloc de pierre de 0,25 m de longueur. Le comblement livre un tesson daté des (VIII^e)-IX^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main située entre la face latérale du tiers proximale du fémur homolatéral et le bord de la fosse. L'avant-bras gauche est partiellement disloqué, mais le radius est dans le prolongement de la main qui se situe en partie sur le col du fémur gauche et en partie contre la face inférieure de l'ischium gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial et la mandibule ont tourné vers la gauche, ils se présentent en vue antéro-latérale droite, comme les deux premières vertèbres cervicales, et la mandibule est affaissée sur les vertèbres. Le squelette rend compte du profil de la fosse : les scapulas sont en pendage médial, les humérus moins profonds que la face postérieure des vertèbres, le bassin n'est pas complètement à plat et les pieds sont effondrés dans le prolongement des jambes. Les côtes se sont enfoncées dans la gouttière centrale : l'extrémité sternale des gauches est rabattue en avant des vertèbres. L'humérus et l'ulna gauches, restés en bon rapport, sont remontés, l'extrémité proximale du premier s'est déplacée en avant des premières vertèbres thoraciques, et l'extrémité distale de l'ulna a glissé sur la cinquième vertèbre lombaire. On peut supposer que ces déplacements sont consécutifs à un effondrement de paroi ; la dislocation brutale du coude gauche qui en est une conséquence a repoussé les côtes droites. Quelques pièces osseuses sortent du volume du corps, témoignant d'une décomposition en espace vide : la première côte droite qui s'est renversée en amont de la scapula, la patella droite qui se situe entre les fémurs au niveau de leur tiers distal (la gauche a en partie glissé en arrière de l'extrémité distale du fémur gauche), le talus, le cuboïde et le cunéiforme médial droits situés latéralement au tiers distal de la jambe, tandis que le calcaneus gauche a glissé en aval des métatarsiens ; ces derniers sont remontés et leur extrémité proximale s'engage en arrière de l'extrémité distale du tibia. De même, on trouve le talus gauche en arrière du tiers distal de la fibula gauche, et le cunéiforme médial droit en arrière du tiers proximal du tibia droit. Ces anomalies doivent être mises en relation avec le fait que le fond de la fosse remonte au niveau du talon et est concave en arrière du mollet : les pieds étaient donc surélevés relativement à la face postérieure du mollet.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une demi-logette céphalique (côté gauche) à l'autre extrémité. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation. La fosse était fermée d'un couvercle placé sur une feuillure aménagée dans les parois.

Sépulture 745

Fig. 281

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (H-I15). La sépulture SP119 est creusée dans le comblement de sa moitié S-O.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2 m et sa largeur maximale est de 0,60 m au centre et de 0,35 m aux deux extrémités. Son extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,35 m de longueur et de 0,30 m de largeur, précédée de deux encoches latérales amorçant le rétrécissement. Les parois sont obliques, et la partie profonde de la fosse poursuit le plan anthropomorphe, sur une longueur de 1,75 m et une largeur variant de 0,45 m au centre, de 0,20 m à l'extrémité N-E et de 0,25 m dans la logette. Le fond de la fosse cote à 125,35 m NGF ; sur l'axe longitudinal, il remonte brusquement de 0,08 m au niveau du rétrécissement qui précède la logette, puis plus progressivement d'autant vers le N-E. dans la logette, le fond est plat sur les deux axes. Sur l'axe transversal, le profil est arrondi. Le relevé ne montre pas de feuillures dans les parois. Le comblement livre cinq os humains

(trois métatarsiens, un fragment de pariétal et l'extrémité sternale d'une clavicule droite) appartenant à au moins un individu adulte. Enfin, une vertèbre lombaire, située sur la cinquième du squelette *in situ*, n'appartient pas au squelette.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les mains sont disloquées dans le bassin, l'avant-bras gauche en bon rapport, mais le droit a glissé latéralement à l'os coxal. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a basculé vers l'arrière et la gauche en entraînant les vertèbres cervicales supérieures : le fond de la logette étant plat, il n'y a pas d'effet de redressement. Les épaules s'appuient contre la marche qui précède la logette et les scapulas sont redressées en vue supéro-antéro-latérale ; les clavicules sont inclinées, la tête des humérus est projetée vers l'avant, et les vertèbres comprises entre C7 et TH4 se présentent en vue crâniale. L'extrémité sternale des côtes, surtout des droites, est redressée (elles sont plaquées contre la paroi du surcreusement), de même que l'os coxal droit. Ainsi, le côté droit est un peu décalé dans la moitié S-E de la fosse. Les pieds sont affaissés dans l'axe longitudinal du corps, en raison de l'étroitesse de la fosse à l'extrémité N-E. les métatarsiens et les phalanges gauches sont disloqués, quelques éléments remontent contre la face latérale de la cheville, hors du volume du corps. Les deux patellas sont tombées entre les fémurs, la gauche au niveau de leur tiers médian. Quelques petites pièces se sont déplacées dans le volume du corps, une phalange du pied sur l'extrémité distale du fémur droit et le capitatum droit près de la face latérale des côtes droites. Les déplacements qui se sont produits hors du volume du corps désignent une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique complète à l'autre extrémité. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation. La fosse était fermée d'un couvercle sans doute placé en force entre les parois.



▪ Fig. 281. Sépultures 744 et 745. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 746

Fig. 282

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (K17). Le comblement de la sépulture est recoupé par la fosse domestique FS443.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,50 m et sa largeur maximale au niveau de l'ouverture a été observée au S-O sur 0,60 m ; à l'extrémité N-E, elle est de 0,30 m. Le relevé en plan montre que la partie profonde est plus étroite : de 0,18 m à 0,30 m, mais sur les coupes qui ont été réalisées, il semble que cette limite désigne une gouttière sur l'axe longitudinal médian de la fosse, et que les parois ne sont pas aménagées de feuillures. Le point le plus profond de la fosse cote à 125,38 m NGF ; il est plat sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il comporte une gouttière centrale marquée.

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Le squelette est bien représenté, mais les mains et les pieds sont lacunaires, la clavicule gauche est absente et les humérus fracturés et incomplets. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, le gauche est dirigé vers le bassin et les os des deux mains se situent dans le bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette s'est affaissé dans la partie surcreusée du fond de la fosse : le bloc crânio-facial est maintenu en vue antéro-supérieure, les scapulas sont en faible pendage médial, la clavicule gauche est inclinée, l'extrémité sternale des côtes un peu redressée et les humérus reposent moins profondément que la face postérieure des vertèbres. L'atlas est disloqué : sa moitié droite se trouve près du temporal droit et sa moitié gauche en avant des vertèbres cervicales inférieures. La mandibule s'est déplacée dans le volume du corps sur une importante amplitude : elle repose dans la partie droite de l'abdomen. L'éversion de l'angle inférieur de la scapula droite indique que l'humérus était surélevé à l'origine ; dans sa position archéologique, il se présente en vue latérale, plaqué contre les côtes. Le radius s'est détaché de l'humérus et a plongé dans la gouttière par son extrémité proximale qui se trouve au contact de la face latérale des dernières vertèbres lombaires, et affecte un pendage de 0,03 m. L'os coxal droit et le sacrum sont disloqués : la face postérieure de l'ilium repose sur la face latérale des vertèbres sacrées, ce qui résulte sans doute de la mise à plat de l'os coxal lors de la décomposition des chairs : l'os coxal a dû rester perché contre le bord du surcreusement de la fosse. Les pieds sont effondrés sur l'axe longitudinal du corps, les métatarsiens présents sont disloqués et orientés dans toutes les directions. Les indices de décomposition en espace vide sont limités puisque les os ont été attirés par la gouttière longitudinale médiane, mais l'ilium droit est décalé latéralement et le déplacement de la mandibule, bien que dans le volume du corps, a difficilement pu se produire en espace colmaté en raison du volume de cette pièce.

Typologie : tombe en fosse aux extrémités resserrées, avec une gouttière centrale marquée. Les indices de décomposition en espace vide suggèrent une couverture, mais on ne peut déterminer de quelle manière elle fermait la fosse ; soit le décapage est descendu en dessous des feuillures, soit les parois s'évasaient dans les parties hautes.

Sépulture 747

Fig. 282

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (L17). La sépulture est postérieure au fossé FO412.

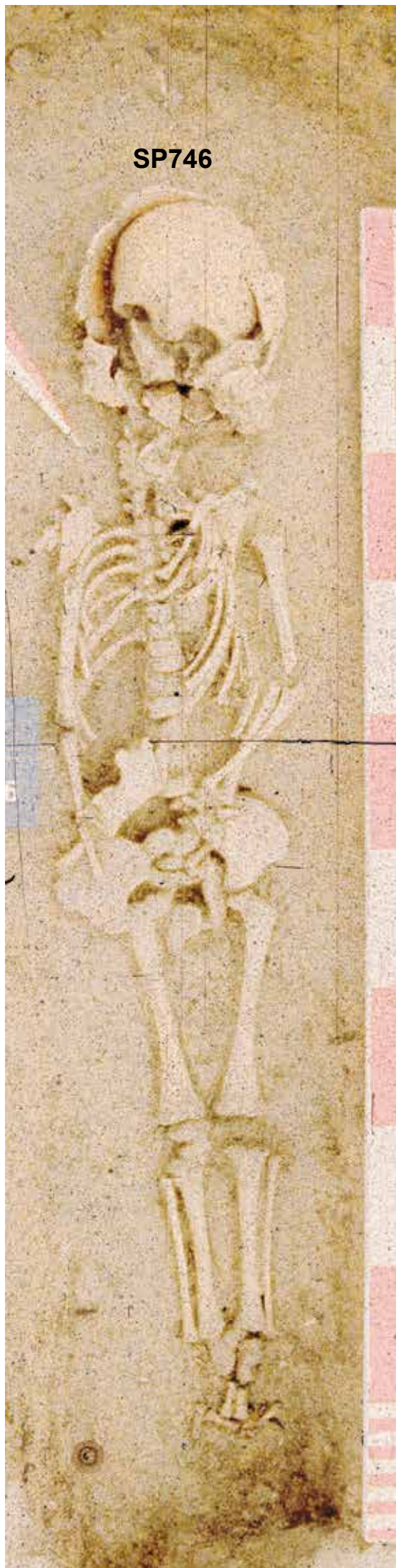
Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme ovoïde : sa longueur est de 1,05 m et sa largeur maximale de 0,48 m et est conservée sur une profondeur de 0,10 m. Le fond de la fosse cote à 125,28 m NGF ; il remonte de 0,04 m aux deux extrémités, et sur l'axe transversal, il est auge très prononcée dans la partie longitudinale médiane. Un bloc de pierre de 0,10 m de longueur repose sur le fond de la fosse, en partie en arrière du bloc crânio-facial du squelette. Le comblement livre un tesson non daté précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : enfant décédé autour de 6 mois et un an. Le squelette est bien représenté, mais il manque l'ilium gauche, la main gauche et la majorité des os des pieds. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, la main droite est dans le prolongement de l'avant-bras. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est redressé sur la pierre et s'est incliné vers la droite : il recouvre la mandibule et se présente en vue supéro-latérale gauche, comme les deux premières vertèbres cervicales. Le squelette rend compte de la gouttière longitudinale médiane de la fosse : les scapulas sont

en pendage médial, les clavicules inclinées, les humérus reposent moins profondément que la face postérieure des vertèbres. Les côtes sont cependant ouvertes, comme c'est souvent le cas chez les très jeunes enfants. L'humérus gauche a glissé vers l'aval d'un quart de sa longueur et sa partie distale repose sur le quart proximal de l'avant-bras. Les os conservés des pieds sont complètement disloqués hors du volume initial des pieds. L'affaissement du bloc crânio-facial, le glissement de l'humérus gauche et la dislocation des pieds déterminent une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse dont les limites du creusement interne n'ont pas été perçues aux extrémités, avec une gouttière centrale marquée. Le corps a été placé directement sur le sol d'inhumation, la tête sur une pierre. Les indices de décomposition en espace vide suggèrent une couverture, mais on ne peut déterminer de quelle manière elle fermait la fosse ; soit le décapage est descendu en dessous des feuillures, soit les parois sévassaient dans les parties hautes.



▪ Fig. 282. Sépultures 746 et 747. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 748

Fig. 283

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (L17-18). La sépulture est postérieure aux tombes SP228, SP783, au fossé FO412 et à la fosse domestique FS152.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,30 m et sa largeur maximale de 0,62 m ; elle est conservée sur une profondeur de 0,28 m sous le niveau de décapage. Le fond de la fosse cote à 125,18 m NGF ; il remonte de 0,08 m aux deux extrémités, et sur l'axe transversal, il est auge. Elle possède des parois évasées vers le haut, dont l'élargissement s'accroît à environ 0,15 m au-dessus du fond de la fosse. L'espace dévolu du corps est ainsi rétréci à 1,85 m de longueur, 0,45 m de largeur au centre contre 0,25 m aux deux extrémités. Deux blocs de pierre de 0,15 m de longueur reposent sur le fond de la fosse ; ils se recouvrent en partie et celui qui se situe le plus en aval s'engage en arrière du bloc crânio-facial du squelette. Le comblement livre des tessons de céramique datés du IX^e s., trois scories de métal vitrifié et 7 os humains qui appartiennent au squelette us 228 ; une côte, attribuable à ce lot, se situe en arrière du tiers proximal de l'humérus gauche du squelette primaire. Ces os représentent 20 % du squelette conservé us 228.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Les coudes sont fléchis, le gauche de 50° et le droit de 15°, les mains sont en connexion anatomique stricte, la gauche sur la face latérale des côtes moyennes droites et la droite sur les côtes supérieures homolatérales. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé contre les blocs et recouvre la mandibule qui se présente également en vue supérieure ; les scapulas sont redressées, les clavicules inclinées avec leur extrémité latérale qui remonte sur la face supérieure des scapulas, les têtes humérales sont projetés vers l'avant. Le squelette est parfaitement maintenu en connexion anatomique et illustre un effet de gouttière prononcé : les côtes s'appuient contre les parois du surcreusement et leur extrémité sternale est relevée, le bassin est fermé, les patellas en place, les pieds affaissés en connexion anatomique en vue dorso-médiale. Le maintien des mains en connexion stricte sur les côtes traduit un colmatage progressif du volume du corps.

Typologie : tombe en fosse à parois obliques et aux extrémités resserrées dans sa partie profonde. Le corps reposait à même la fosse, la tête placée contre deux blocs de pierre. Le squelette présente les signes d'un colmatage progressif du volume du corps ; soit la fosse a été directement comblée de terre, soit le couvercle n'a pas joué son rôle suffisamment longtemps.

Sépulture 749

Fig. 283

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (H15). La sépulture recoupe les tombes SP625/624/102.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1,60 m et sa largeur maximale au niveau de l'ouverture a été observée dans le tiers S-O sur 0,65 m, le reste ayant été décapé trop bas. Les parois sont aménagées de feuillures de 0,20 m de largeur environ, sur lesquelles reposent deux blocs de pierres, l'un de 0,28 m à l'extrémité S-O et l'autre de 0,40 m sur le côté N-O du tiers S-O de la fosse, réduisant l'espace interne à 0,32 m de largeur au centre et à 0,25 m aux deux extrémités. Le fond de la fosse cote à 125,41 m NGF ; il remonte de 0,07 m vers le N-E, sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est arrondi. Le comblement renferme 3 tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : enfant décédé autour de 9-10 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains reposent latéralement au tiers proximal des fémurs. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est adapté au profil de la fosse. Les scapulas sont de chant contre les parois, les humérus surélevés, les clavicules obliques et l'extrémité sternale des côtes relevée. Les membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place. Les os des tarses postérieurs sont légèrement éversés, mais les tarses antérieurs et les métatarsiens forment un angle avec eux, l'extrémité distale des métatarsiens étant légèrement orientée en direction médiale. Le bassin est cependant affaissé. Des perturbations se sont produites, qui indiquent que le corps s'est décomposé en espace vide : le bloc crânio-facial et la mandibule ont tourné

secondairement vers la gauche : ils apparaissent en vue latérale droite ainsi que les trois premières vertèbres cervicales. Le radius gauche est légèrement disjoint de l'ulna, et les os de la main sont disloqués sur le sol d'inhumation.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement des deux extrémités. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation. La fosse était fermée d'un couvercle placé sur une feuillure, ponctuellement calé par des blocs.



Sépulture 750

Fig. 284

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire, au S-E du sanctuaire UF65 (G15). L'angle S-E-E de la fosse est recoupé par la tombe SP751. La sépulture est très probablement creusée dans le comblement du fossé FO462, visible quelques mètres à l'est en amont et à l'est des tombes SP102/624/625, mais dont on perd la trace au niveau de la tombe SP750.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,25 m et sa forme est trapézoïdale aux angles arrondis, avec une largeur de 0,72 m au S-S-O et de 0,62 m au N-N-E. Elle a été observée sur une profondeur maximale de 0,20 m de longueur. Le fond de la fosse est très irrégulier et son point le plus profond cote à 125,43 m NGF. Sur l'axe longitudinal, il remonte de 0,07 m vers le N-N-E sur ses derniers 145 cm, et sur l'axe transversal, il est plus profond de 0,04 m dans sa moitié N-O-O. Sur le sol d'inhumation latéralement au fémur gauche du squelette, repose un bloc de pierre de 0,20 m de longueur. Le comblement et le sol d'inhumation livrent plusieurs tessons de céramique attribuables au x^e s., un clou et des os humains qui appartiennent à un (?) individu adulte de sexe indéterminé.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont remaniés, mais ils sont orientés en amont par leur extrémité distale ; les os des mains gauches et droites sont dispersés dans la partie supérieure et médiane du thorax, ce qui confirmerait l'orientation des avant-bras. Les membres inférieurs sont perturbés, mais leur situation et leur orientation semblent indiquer qu'ils se trouvaient en rectitude à l'origine.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente de nombreux remaniements. Le bloc crânio-facial et désolidarisé de la mandibule, qui est effondrée vers l'avant à une distance moyenne de 0,08 m de ce dernier. Trois vertèbres cervicales sont échelonnées entre le bloc crânio-facial et la mandibule, avec l'atlas situé le plus en aval. Les autres vertèbres cervicales sont effondrées au niveau de la scapula droite et de la première côte gauche. Le thorax a glissé vers le bas, et est comprimé comme s'il avait buté contre la ceinture sacro-pelvienne qui est restée partiellement en place (l'os coxal droit a pivoté). Les deux scapulas sont en vue postérieure et la gauche est descendue en avant des côtes avec la clavicule. Les deux humérus ont également glissé vers l'aval, l'extrémité distale du droit au contact de la tête fémorale ; celle de la gauche repose sur l'ilium. Les côtes sont fortement comprimées latéralement, les extrémités sternales des gauches et des droites se croisent ; une partie est restée dans l'axe longitudinal du corps, une autre partie a pivoté de 50° vers la gauche. Les deuxième, troisième et quatrième droites sont descendues à l'étage moyen. Les vertèbres sont complètement disloquées en tas, mais les étages sont respectés : les cervicales sont en amont des thoraciques et les thoraciques en amont des lombaires. Quelques segments de deux à trois vertèbres sont ponctuellement en connexion lâche. Le bassin est en place, mais l'os coxal gauche a pivoté de 90° (sa face supérieure est du côté latéral) et le droit a glissé en direction médiale en arrière de la moitié droite du sacrum ; les articulations coxo-fémorales ne sont donc pas conservées. L'articulation du genou est également détruite à droite et à gauche ; le fémur droit s'est rapproché de l'axe longitudinal médian, de même que l'extrémité distale du gauche. Les os des jambes sont orientés de 45° vers la droite par leur extrémité distale, la droite est située en aval du tibia gauche et la fibula gauche, orientée sur l'axe longitudinal du corps, est remontée et passée du côté droit, puisqu'elle s'engage en arrière du tiers médian du fémur droit par son extrémité proximale. Tous les os des pieds, et la patella gauche qui se situe en aval de l'ischium droit, sont remontés tout le long des membres inférieurs, sur une amplitude de 0,70 m, selon une orientation identique à celle de la jambe droite et du tibia gauche. Globalement, les os gauches sont du côté gauche et les droits du côté droit. Les deux vertèbres cervicales situées en aval des jambes n'appartiennent pas à ce squelette, ni le talus retrouvé dans la mandibule.

Les mouvements qui se sont produits hors du volume du corps illustrent une décomposition en espace vide. L'hypothèse d'un contenant est argumentée par un effet de délimitation linéaire, qui se traduit par l'alignement de la scapula, d'un métatarsien droit et de l'extrémité distale du tibia droit. Il s'est produit des ruptures qui évoquent la présence d'un plancher sous le corps : l'une en aval du bloc crânio-facial qui est à l'origine du glissement du tronc et des membres supérieurs, sans doute parce que la planche s'est inclinée vers l'aval et vers la gauche (tout le côté droit est comprimé et décalé vers l'axe longitudinal médian du corps), et une autre probablement au niveau des genoux, puisque les jambes sont orientées de biais relativement aux fémurs et que le mode de dispersion des os des pieds présente la même orientation que les jambes ; il s'agit d'une sorte d'effet de plaque, qui a désolidarisé les fémurs, et a amené l'extrémité proximale du tibia gauche sur les condyles fémoraux, l'extrémité proximale de la fibula gauche sur le fémur gauche, tandis que le tibia droit offre un pendage proximal de 0,05 m. Si l'on prolonge les limites sud et nord du fossé FO462 depuis le point où elles sont visibles à une distance comprise entre 2,30 m et 3,50 m à l'est, on remarque que ces limites se situent exactement entre la situation archéologique des épaules et celle des genoux du squelette. Il est donc évident que le fossé était bien conservé au niveau de cette sépulture, et que le tassement de

son comblement a provoqué les perturbations relevées sur le squelette ; cela signifie que l'installation de la tombe a suivi de peu le remblaiement du fossé.

L'origine des pièces osseuses retrouvées dans le comblement et sur le sol d'inhumation est indéterminée : la sépulture ne recoupe aucune tombe. L'hypothèse d'une sépulture vidée lors de l'inhumation de SP750 pourrait être envisagée, mais dans ce cas toutefois, la majorité des os n'aurait pas été conservée.

Typologie : contenant de bois complet de forme en plan indéterminée. Le tassement du comblement du fossé FO462 est à l'origine des perturbations relevées sur le squelette, le plancher s'étant rompu en plusieurs points. On ne peut pas déterminer si le plancher était ou non surélevé à l'origine, puisque le fossé a entraîné les déplacements, mais les ruptures en trois points, toujours les mêmes, relevées au sein de la série, semblent cependant indiquer que c'était le cas.

Sépulture 751

Fig. 284

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire, au S-E du sanctuaire UF65 (G16). La sépulture recoupe l'angle S-E-E de la tombe SP750.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,98 m et sa largeur maximale de 0,70 m ; elle est conservée sur une profondeur de 0,30 m sous le niveau de décapage. Le fond de la fosse cote à 125,39 m NGF ; il remonte de 0,05 m aux deux extrémités, et sur l'axe transversal, il est arrondi. Elle possède des parois qui s'évasent vers le haut à partir de 0,20 m à 0,25 m au-dessus du fond de la fosse. L'espace dévolu au corps est ainsi rétréci à 1,65 m de longueur, 0,48 m de largeur au centre contre 0,25 m aux deux extrémités. Un bloc de pierre de 0,38 m de longueur repose sur la partie élargie au N-E, où l'élargissement forme un replat. Un autre se situe sur le côté N-O, latéralement à la jambe gauche, à 0,22 m au-dessus du fond. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés du IX^e s. et deux fragments de voûte crânienne d'un enfant d'âge indéterminé.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Les coudes sont fléchis d'environ 90°, l'extrémité distale du droit passe sur celle du gauche, la main droite est disloquée sur l'os coxal et dans les côtes inférieures gauches, la gauche repose sur le sacrum. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la moitié supérieure droite du squelette est moins profonde que la gauche, parce que le corps a été tassé contre la paroi S-E de la fosse (celle-ci est plus abrupte). L'épaule gauche repose à plat 0,07 m plus profondément que la droite, elle est décalée en hauteur et la clavicule est oblique. À droite, la scapula est en pendage médial, l'humérus moins profond que la face postérieure des vertèbres et la clavicule est restée horizontale. La différence est visible sur les côtes, les gauches sont en vue supéro-endothoracique, épousant parfaitement l'obliquité de la paroi, et les droites en vue supérieure avec l'extrémité sternale légèrement redressée, plaquées contre la face antérieure de la scapula qui se présente de chant. On l'observe aussi dans une moindre mesure sur le bassin, le côté droit étant plus relevé que le gauche. La tête est redressée, en vue supérieure comme l'atlas, les vertèbres cervicales suivantes sont en vue antérieure : la position est donc d'origine. Le pied droit est affaissé en vue dorsale, le tarse postérieur gauche est légèrement éversé et les métatarsiens sont disloqués, certains à distance du pied au N-E. Avec une phalange de la main passée latéralement à l'humérus droit, ces indices, certes faibles, traduisent une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement des deux extrémités. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation, tassé contre la paroi S-E. La fosse était fermée d'un couvercle placé sur une feuillure, ponctuellement calé par des blocs.



▪ Fig. 284. Sépultures 750 et 751. Clichés : F. Gentili (Inrap)

Sépulture 752

Fig. 286

Situation : extrémité sud-orientale de l'ensemble funéraire (M17). La sépulture est creusée dans le comblement du fossé FO169.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 2 m et sa largeur maximale est de 0,90 m. Il n'existe pas de relevé en coupe. La partie profonde de la fosse est surcreusée sur un plan anthropomorphe, caractérisé par un resserrement de l'extrémité N-E-E (0,30 m de largeur) et par l'aménagement, à l'extrémité S-O-O, d'une logette céphalique de 0,30 m diamètre, précédée de deux encoches latérales amorçant le rétrécissement. En l'absence de coupe, on ignore si le passage entre les deux parties de la fosse se faisait au moyen d'une feuillure ou par l'obliquité des parois. Le fond de la fosse cote à 124,65 m NGF ; les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le sol d'inhumation remonte de 0,06 m au niveau de la logette dont le fond est plat, et de 0,08 m vers le N-E-E. Sur l'axe transversal, le profil semble très faiblement arrondi. Le comblement livre un clou et des tessons de céramique datés des (X^e)-XI^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant de la poitrine homolatérale, les mains dispersées parmi les côtes supérieures, le droit est disloqué mais orienté vers l'aval par son extrémité distale, ce que confirme la position des os de la main latéralement à l'os coxal homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est renversé vers l'arrière dans la logette et s'est incliné vers la droite ; la mandibule est affaissée sur les vertèbres cervicales qui suivent l'orientation du bloc crânio-facial. Le tassement du comblement du fossé sous-jacent, qui passe en biais sur une direction N-N-E/S-S-O sous la moitié S-O-O de la fosse, est à l'origine des bouleversements qui affectent la moitié supérieure du squelette, notamment à droite. Les côtes inférieures sont renversées, en vue endothoracique, la scapula et l'humérus droits ont effectué une ascension et se sont éversés (angle inférieur de la scapula), éloignés latéralement (extrémité distale de l'humérus) et redressés contre le bord qui précède la logette ; le rachis thoracique, en aval du sixième rang, a glissé vers la partie droite du corps en avant des côtes. L'articulation des coudes a cédé. La moitié inférieure est en place, bien maintenue, mais les patellas sont tombées. Les pieds sont affaissés dans le prolongement de l'axe longitudinal des jambes. Le mouvement du crâne, la chute des patellas et le glissement des os sur le sol d'inhumation même s'il est consécutif au tassement du fossé FO169, traduisent une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique complète à l'autre. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation, tandis que la fosse était fermée d'un couvercle dont le mode d'installation est indéterminé (feuillures ou parois obliques).

Sépulture 753

Fig. 285

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (C14). La sépulture est recoupée par la tombe SP773 ; à cette occasion, une partie de son squelette a été bouleversé, et les os ont été repoussés au S-E-E et au N-N-E (us 760 : 12 % des os conservés du squelette). Seuls 40 % du squelette sont conservés. La tombe SP773 recoupe également l'amas d'ossements us 758 qui se trouve dans la fosse de SP753, et a entraîné une partie de ces os dans son comblement (us 769). L'emplacement de la sépulture primaire initiale constitué de us 758 et us 769 est indéterminé.

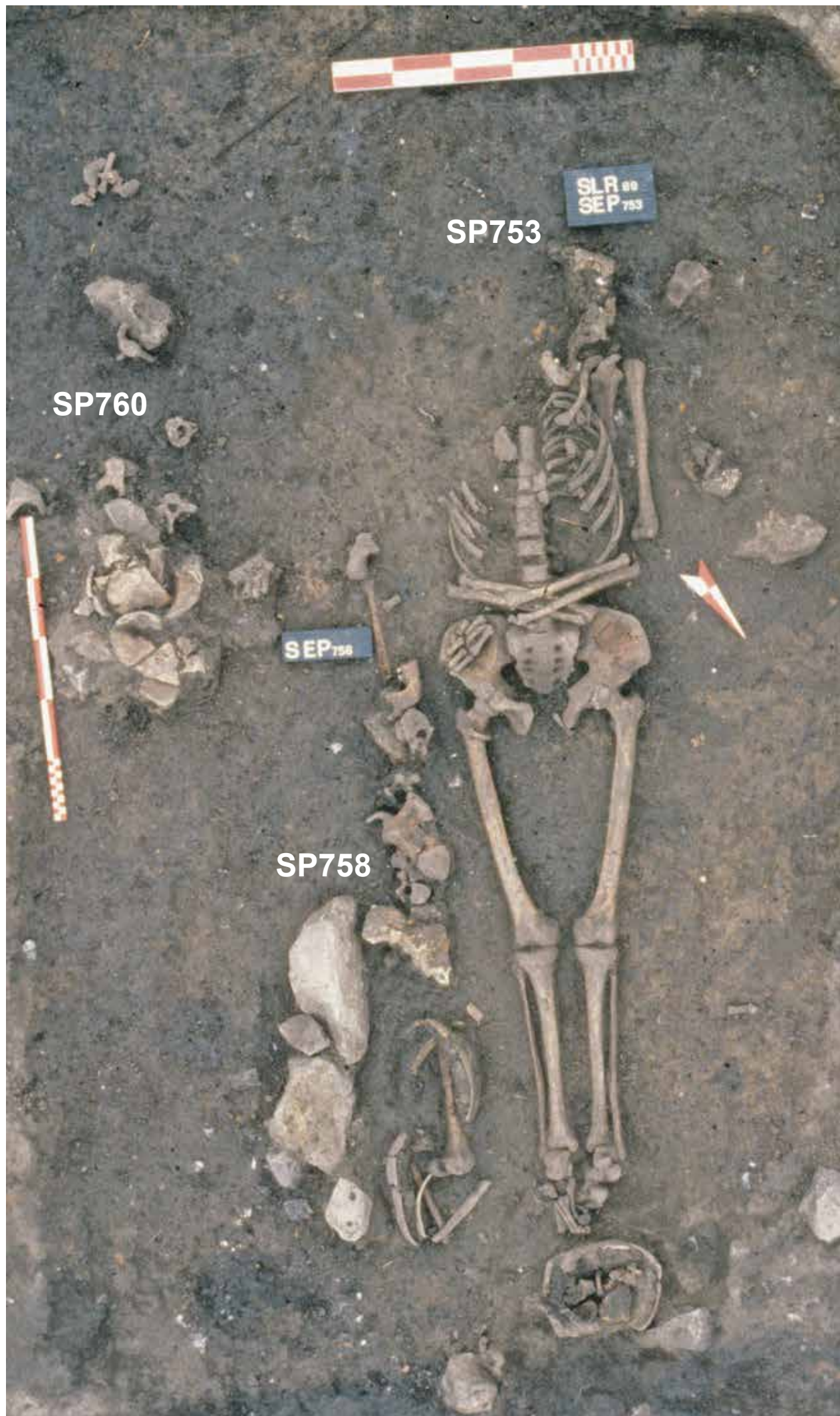
Fosse : les limites de la fosse n'ont pas toutes été perçues en raison des nombreux remaniements qui affectent le secteur. On distingue le creusement sur le côté N-N-O et à l'extrémité N-N-E, la limite du côté S-E-E de l'extrémité N-N-E étant donnée par l'amas d'ossements us 758 ; ainsi, à cette extrémité, la largeur maximale de la fosse est de 0,90 m. Sa longueur, orientée S-S-O/N-N-E, est supérieure ou égale à 1,90 m. Le fond de la fosse remonte de 0,08 m vers le S-S-O. Sur l'axe transversal, elle possède un fond plat. Il cote à 125,66 m NGF. Son comblement livre un tesson daté des VII^e-VIII^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette, est incomplet ; la majeure partie du crâne, l'axis, la scapula droite, les trois premières vertèbres thoraciques, le pubis gauche et le naviculaire gauche proviennent des os disloqués us 760. Il lui manque la clavicule gauche, toutes les côtes droites, toutes les autres vertèbres cervicales à part l'axis, l'humérus et la partie proximale du radius droits, la majeure partie des mains, les patellas et quelques os des pieds. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les coudes sont fléchis à 90°, les avant-bras croisés en avant de l'abdomen, le gauche passe sur le droit, la main gauche repose sur l'ilium controlatéral, les quelques os de la droite sont disloqués dans l'abdomen et le thorax ; les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os remaniés us 760 de cette sépulture sont disloqués en tas hors des probables limites de la fosse, à une distance de 0,40 m au S-E-E de la moitié supérieure du squelette. Ils reposent environ 0,08 m à 0,10 m moins profondément que le squelette *in situ*, et sont mêlés à des cailloux. Les raisons de ces bouleversements pourraient être le creusement de la tombe SP768, au S-S-O, mais on ne peut l'affirmer. Les ossements us 758, qui appartiennent un autre squelette, sont rangés entre la moitié inférieure droite du squelette primaire us 753 et la paroi S-E-E de la fosse, dont ils sont séparés par quelques blocs ; deux d'entre eux, de 0,20 m et 0,30 m, sont alignés parallèlement au squelette et au bord de fosse. Un bloc crânio-facial se situe aux pieds du squelette. Ces éléments reposent sur le fond de la fosse.

Du crâne, ne reste en place que le côté gauche, partiel, et aucune vertèbre cervicale. Il se présente en vue latérale droite. La scapula gauche est de chant, la clavicule oblique et l'extrémité sternale des côtes très légèrement redressée. Les os coxaux sont à plat, les membres inférieurs en vue antérieure et les pieds en vue dorsale. À gauche, le tarse postérieur est en vue dorso-distale, les os du tarse antérieur et les métatarsiens sont dirigés en direction médiale et passent sous les métatarsiens droits affaissés dans le sens longitudinal de la jambe. Il semble donc que la partie disto-latérale du pied gauche était contrainte et que le droit, contraint latéralement, passait sur la partie antérieure du gauche. L'hypothèse d'un élément de contention est peu assurée : l'alignement des os est relativement oblique, et la contrainte peut ainsi être attribuée à la paroi d'un contenant, si celle-ci était épaisse, et si le contenant était plus étroit aux pieds qu'au niveau des épaules.

Typologie : le profil longitudinal de la fosse et l'aspect relativement fuselé du squelette évoquent une tombe en fosse, mais le profil transversal plat, la situation des deux cailloux sur le sol d'inhumation et l'amas d'ossements rangé du côté S-S-E ne sont guère compatibles avec cette hypothèse. Rien, ne permet cependant de trancher en faveur d'un contenant monoxyle. Il n'existe aucun indice de plancher. Une partie du squelette, détruite par un événement indéterminé, a été rejetée en tas hors des limites de la fosse.



▪ Fig. 285. Sépultures 753, 758 et 760. Clichés : F. Gentili (Inrap)

Fig. 32

Situation : tiers médian partie centrale de l'ensemble funéraire (H16), à l'est du mur S-E du sanctuaire UF65. Il s'agit des restes disloqués d'une sépulture primaire recoupée par la tombe SP106.

Fosse : il ne reste que le quart S-O de la fosse initiale, décalée de 10° vers le S-E par rapport à l'axe longitudinal de SP106 qui la recoupe. Elle est conservée sur une longueur de 0,70 m et une largeur de 0,90 m. Son côté S-E est bordé de deux blocs de pierre de 0,15 m de longueur, qui reposent sur le sol d'inhumation. Une partie des os disloqués de la sépulture primaire ont été éparpillés sur le sol de la fosse originelle (125,43 m NGF), une autre repose sur le fond du quart S-O de la fosse de la tombe SP106 (125,37 m NGF).

Squelette : les os sont ceux d'un adulte de sexe masculin. Il est assez bien illustré (42,6 %) : le crâne (bloc crânio-facial et mandibule), la ceinture scapulaire, les os longs des membres supérieurs et inférieurs sont complets, la colonne vertébrale est représentée à 83 %, les côtes à 92 %, il manque cependant l'os coxal droit, la patella droite, tandis que les mains sont représentées à 11 % et les pieds à 21 %.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os éparpillés sur le sol de la fosse originelle se composent du tibia et de la fibula droits, du bloc crânio-facial, d'un métacarpien et de la deuxième côte droite. Ils sont localisés dans la moitié S-E et les os longs sont globalement orientés sur l'axe longitudinal S-O/N-E de la fosse. Les os intégrés dans la fosse de la sépulture SP106 ont été regroupés dans le quart S-O, autour du contenant de bois de la tombe SP106. Ce contenant était d'une longueur très supérieure à celle du squelette : le bloc crânio-facial du squelette us 106 se situe en effet à une distance de 0,30 m en aval des os plaqués contre le bord transversal S-O de la fosse. Le tibia et la fibula gauches, orientés S-O/N-E, marquent la limite S-E de l'extrémité S-O du contenant ; contre le bord S-O de la fosse, se trouvent le fémur gauche, orienté transversalement à l'axe longitudinal de la fosse, un fragment de côte, la première côte gauche, le deuxième métacarpien et le cunéiforme médial gauches. L'amas le plus imposant se situe contre la paroi N-O du quart S-O de la fosse ; il est constitué d'os longs orientés sur l'axe longitudinal de la fosse, de la majeure partie des os du cou et du tronc, des ceintures scapulaires et coxo-sacrées, et de quelques os des mains et des pieds. Cinq os des pieds et un fragment de l'os frontal ont été recueillis dans le sédiment qui comblait la fosse SP106. Une partie des os de l'amas placé sur le côté N-O s'est effondrée en amont du bloc crânio-facial du squelette jusque sur l'axe longitudinal médian de la fosse : l'amas est en pendage vers l'intérieur de la fosse, et quelques os se trouvent au contact du bloc crânio-facial de la sépulture primaire us 106.

Typologie : La conservation du quart S-O de la fosse initiale, et la bonne conservation du squelette (42,6 %) indiquent que cet amas résulte d'une réduction de corps pratiquée lors de l'inhumation de la sépulture SP106 qui récupère la majeure partie de l'emplacement de la tombe précédente. La dispersion des os sur le sol de la tombe initiale signifie que celle-ci n'était sans doute pas comblée lorsque la tombe SP106 fut pratiquée ; l'hypothèse est confirmée par le fait que les os regroupés dans la fosse SP106 reposent les uns sur les autres et ne sont pas mêlés à de la terre.

Sépulture 755

Fig. 286

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire, au S-E du sanctuaire UF65 (G16). La sépulture est postérieure aux tombes SP757 et SP830.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Située très près de la surface actuelle, elle n'est que partiellement conservée, notamment dans sa partie S-O. Les limites de la fosse n'ont été observées que sur une longueur 1,10 m dans la moitié N-E ; sa largeur est comprise entre 0,55 m au niveau du bassin du squelette et 0,30 m à l'extrémité N-E. Le fond de la fosse cote à 125,65 m NGF ; il affecte un pendage de 0,05 m vers le N-E sans doute parce que le comblement de SP757 sous-jacente s'est tassé ; sur l'axe transversal, il est légèrement arrondi.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet ; la moitié inférieure est bien représentée, même si les pieds sont lacunaires, les avant-bras sont présents, la colonne vertébrale conservée à partir de C7 ; des côtes, ne restent que la moitié postérieure à partir du troisième rang. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les coudes sont fléchis de 90°, le gauche en amont du droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la mandibule a été retrouvée latéralement au bassin, 0,02 m au-dessus du fond de la fosse ; elle peut avoir été traînée par les labours, ceux-ci ayant détruit par exemple le tiers médian du fémur droit. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, la patella gauche est en place (la droite n'est pas conservée). Les os du tarse postérieur sont légèrement éversés, le cuboïde et le naviculaire gauches sont remontés le long de la face médiale du tiers distal du tibia droit, le quatrième métatarsien gauche se situe en avant de la cheville, les métatarsiens et phalanges droits conservés sont remontés à l'étage du tarse postérieur. Le bord de la fosse est très proche, ce qui, conjugué aux déplacements vers l'amont d'os des pieds, indique que les pieds s'appuyaient contre la paroi N-E de la fosse. Ces déplacements indiquent également que le corps a évolué en espace vide.

Typologie : le resserrement de la fosse à l'extrémité N-E, le profil légèrement arrondi et le fait que les pieds s'appuyaient contre la paroi N-E de la fosse évoquent une tombe en fosse. Celle-ci devait posséder une couverture, comme l'indiquent les déplacements d'os hors du volume du corps.



▪ Fig. 286. Sépultures 752 et 755.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 756

Fig. 287

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire (G16). La sépulture est postérieure aux tombes SP764, us 763, SP838 et SP830.

Fosse : les limites de la fosse n'ont pas été perçues dans le comblement des sépultures sous-jacentes. Le squelette us 756 se situe complètement dans l'emprise de la tombe SP764, sur le quart N-N-E de la tombe SP838 et le bord N-O de la tombe SP830. L'orientation S-O/N-E de la fosse est fournie par le squelette. La partie située sur la tombe SP830 est plus profonde de 0,17 m (125,31 m NGF) que celle située sur la tombe SP764 (125,48 m NGF). Sur l'axe transversal, le fond est arrondi. Les vertèbres lombaires du squelette reposent directement sur le bloc crânio-facial du squelette us 764 sous-jacent ; le bloc crânio-facial situé latéralement à l'os coxal gauche du squelette appartient à l'amas d'ossements us 763 (os n° 20) situé dans la fosse sépulcrale SP764. Un bloc de pierre de 0,20 m de longueur repose sur le sol d'inhumation, en amont de l'épaule droite du squelette. Le comblement de la fosse livre deux tessons de céramique datés des VII^e-VIII^e s. et un fragment d'os frontal d'un squelette immature d'âge indéterminé.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est très bien représenté, en dépit de l'absence de quelques os des pieds. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les coudes sont fléchis, la main droite sur l'abdomen, l'extrémité distale du gauche repose sur la face supérieure de l'ilium homolatéral, la main sur le sacrum ; les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne et l'atlas se présentent en vue latérale gauche, les vertèbres suivantes sont en vue antérieure ; jusqu'à la quatrième vertèbre cervicale, elles sont légèrement décalées du côté gauche relativement aux suivantes. Les données ostéologiques semblent indiquer que la position du crâne est celle du dépôt ou bien qu'elle a été acquise rapidement après le dépôt. Cependant, la moitié gauche de la mandibule repose sur le bloc de pierre qui jouxte la face du bloc crânio-facial ; elle est orientée avec la face antérieure dirigée vers l'amont et cette situation est étonnante, non conforme à la position primaire du crâne : résulte-t-elle d'un geste de fouille ? Un effondrement s'est produit sous l'épaule gauche du squelette, qui résulte sans doute d'un tassement brutal du fond de la fosse juste à ce niveau, sans doute en relation avec la tombe SP838 sous-jacente. La face latérale de la scapula et la tête humérale se sont rapprochées de l'axe longitudinal médian du squelette et se situent respectivement 0,07 m et 0,17 m plus profondément que la face médiale de la première et que l'extrémité distale du second. La clavicule est très verticalisée. La scapula droite est en pendage médial, la clavicule oblique, et les coudes, écartés du corps, se situent moins profondément que la face postérieure des vertèbres (0,10 m de moins à droite). L'extrémité sternale des côtes est légèrement redressée et le bassin est fermé. Les os des pieds ont été partiellement détruits à la fouille ; le tarse gauche est en vue dorsale, le droit en vue médiale, les métatarsiens présents sont disloqués, mais il peut s'agir d'une perturbation liée à la fouille.

Typologie : tombe en fosse dont la morphologie ne peut être appréciée en l'absence de visibilité des bords de la fosse. Le bloc situé en amont de l'épaule peut s'être effondré, mais on n'en détient pas la preuve. Les données s'avèrent être insuffisantes pour déterminer le milieu de décomposition.

Sépulture 757

Fig. 287

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire (G17). La sépulture est antérieure à la tombe SP755. Elle semble postérieure à la sépulture SP87 au sud.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Son extrémité S-O-O a été détruite par la tombe SP755 et sa longueur est conservée sur 1,70 m ; sa largeur varie de 0,60 m au centre à 0,35 m au N-E-E. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les côtes de profondeur relevées sous les os déterminent un fond plat sur les deux axes. Le fond de la fosse cote à 125,45 m NGF.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet : le crâne et les trois premières vertèbres cervicales sont absents, et les os des extrémités lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. L'avant-bras gauche est ramené sur le sacrum, mais la main se trouve en situation médiale à l'extrémité distale de l'humérus droit ; le coude droit est fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen, la main se situe en amont de l'ilium

gauche ; l'extrémité distale de l'avant-bras droit repose en partie sur le radius gauche : ainsi, l'avant-bras gauche a glissé vers l'aval, en arrière du droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte d'un enfoncement relatif dans le sol d'inhumation : les scapulas très faiblement inclinées en direction médiale, les clavicules obliques, l'extrémité des côtes droites très légèrement redressée et les coudes reposent 0,02 m moins profondément que la face postérieure du tronc. Les coudes sont disloqués, l'extrémité proximale des avant-bras est légèrement descendue. Le bassin est affaissé, les membres inférieurs en vue antérieure. Les os des tarses gauches et droits et les métatarsiens droits sont éversés (on ne les voit pas sur le cliché car ils sont recouverts de terre, le fouilleur n'ayant pas correctement déterminé le bord de la fosse à ce niveau), les métatarsiens gauches sont affaissés vers l'avant. Les phalanges sont remontées à l'étage des métatarsiens et des tarses antérieurs. Ce mouvement implique une contrainte distale, qui ne peut avoir été produite par le bord de la fosse, situé 0,20 m en aval. Doit-on envisager une contrainte liée à un accessoire vestimentaire (linceul, chaussures) ?

Typologie : le resserrement de la fosse à l'extrémité N-E-E et le léger enfoncement du squelette sur le sol d'inhumation évoquent une tombe en fosse. L'éversion des pieds implique un espace vide au moins à ce niveau, mais la situation des phalanges, qui traduit une contrainte ponctuelle qui s'est exercée à distance du bord N-N-E de la fosse pouvant être mise en relation avec un accessoire vestimentaire, ne permet pas d'affirmer que l'espace vide s'étendait à la totalité de la fosse.



SP756



SP757

▪ Fig. 287. Sépultures 756 et 757. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Us 758/us 769

Fig. 285

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (C14), sur le fossé FO265. L'unité stratigraphique 758 correspond à un amas d'ossements situé dans la sépulture primaire SP753, et l'unité us 769 à des os disloqués dans le comblement supérieur de la tombe SP773. Ces pièces appartiennent à un même individu adulte de sexe féminin.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les ossements us 758 sont répartis entre la moitié inférieure du squelette primaire us 753 et le bord S-S-E de la fosse ; le bloc crânio-facial se situe en aval des pieds du squelette us 753. Les os sont organisés sur l'axe longitudinal S-S-O/N-E-E, de la fosse, les os longs orientés sur cet axe. Les différentes régions anatomiques sont mélangées, bien que les 8 côtes soient localisées dans la partie N-N-E avec l'humérus. Les os se rapportent à l'ensemble des régions anatomiques du squelette, qui s'avèrent être cependant très lacunaires. Seuls 16 % du squelette sont représentés, dont 90 % dans l'unité us 658.

Les ossements us 769 reposent à la cote 125,47 m NGF ; quasiment au-dessus du niveau d'affleurement du squelette primaire us 773, en avant de sa moitié supérieure droite. Ils se composent d'un fémur gauche, d'un tibia droit et de l'os coxal droit, soit de 1,6 % du squelette ; les os sont orientés S-S-O/N-E-E, dans le sens longitudinal de la fosse.

Au final, le squelette n'est représenté qu'à 16 % ; on peut souligner le faible nombre d'os des extrémités (aucun os des mains et trois os des pieds seulement), de vertèbres (12,5 %) et de côtes (33 %).

L'origine du squelette est indéterminée. Aucune pièce osseuse n'a été recueillie sur le sol d'inhumation des sépultures SP753 et SP773 ; l'hypothèse que la sépulture primaire se trouvait dans l'emprise de la tombe SP753 est cependant la plus probable : la présence des trois os dans le comblement de la tombe SP773 est due au recoupement de SP753 par SP773 : ces trois os se trouvaient sans doute latéralement au côté supérieur gauche du squelette us 753.

Sépulture 759

Fig. 288

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (E14-15) sur le fossé FO265. La partie supérieure du comblement de la fosse est coupée par le fossé FO231, la moitié N-E de la fosse est recoupée par la tombe SP20 et son bord S-O par la fosse domestique FS443.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1,40 m sur le côté N-O et 0,40 m sur le côté S-E, et sa largeur est de 0,50 m environ. Le fond de la fosse est compris entre 125,58 m NGF au S-O et 125,39 m NGF dans la partie conservée au N-E, le creusement du fossé ayant produit un mouvement de terrain. Ce mouvement concerne également la partie S-E de la fosse qui se situe dans l'emprise du fossé. Des blocs de pierre sont présents sur les longs côtés de la fosse. Le côté N-O en compte six, placés de manière continue sur le fond de la fosse, d'une taille comprise entre 0,15 et 0,35 m de longueur. Sur le côté S-E, un se trouve près du bord S-O conservé sur le fond, et à une distance de 0,15 m en aval, trois se sont en partie effondrés en direction du centre de la fosse. Le comblement livre plusieurs tessons de céramique attribuables aux (IX^e)-X^e s. et des os humains de maturation adulte (trois fragments de voûte crânienne et une vertèbre lombaire).

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet : il lui manque le fémur droit, l'extrémité distale du gauche, les jambes et les pieds, et les os de la main gauche ainsi que la majorité des côtes droites. Il repose sur le dos, la tête au S-O. Les avant-bras sont remaniés, mais la main gauche se trouve en connexion anatomique partielle, au niveau présumé de l'os coxal gauche.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est très remanié. Le bloc crânio-facial est en vue latérale droite, et la mandibule et l'atlas sont disloqués 0,08 m en aval, la mandibule orientée vers l'amont par sa face antérieure. Il existe une zone de rupture transversale orientée S-N, qui part d'un point situé latéralement à la première côte droite et qui aboutit au niveau de l'extrémité distale du radius gauche ; les ossements se répartissent de part et d'autre de cette ligne, qui sépare les deux niveaux de profondeur, le côté droit du squelette se trouvant 0,10 m plus profond que le gauche. L'attraction du fossé est sans doute en partie responsable du glissement du côté droit, qui se traduit non seulement par une plus grande profondeur, mais également par un écartement de l'axe longitudinal médian qui touche la ceinture scapulaire, l'humérus et les côtes droites. La première côte, la clavicule, la scapula et la tête humérale sont égrenées latéralement, chaque pièce étant plus profonde que la précédente dans cet ordre : elles coïncident sur un plan incliné ; les blocs du S-E se sont affaissés en avant des deux-tiers proximaux de l'humérus. L'axis et les deux vertèbres cervicales suivantes sont également partis vers la droite, et leur emplacement est occupé par la mandibule et l'atlas. Les vertèbres thoraciques et lombaires se sont disloquées par segments ; l'un qui part de la deuxième vertèbre thoracique jusqu'à la septième est orienté vers la droite par sa partie supérieure et passe en avant de la tête des côtes gauches. Les côtes droites sont descendues au niveau de l'emplacement théorique de l'os coxal droit. Les côtes moyennes gauches recouvrent l'humérus gauche et les os de l'avant-bras droit, passés à gauche, recouvrent les côtes et l'humérus (l'ulna est fracturée en deux, sa partie proximale est restée à droite sous les côtes). De même, un segment composé des trois dernières vertèbres lombaires et du sacrum, très égrenés, avec une vertèbre thoracique inférieure intercalée entre les deux dernières vertèbres lombaires, est passé à gauche, en partie en avant du coude. Les vertèbres thoraciques inférieures et les deux premières vertèbres lombaires ont glissé vers la droite, en aval des côtes qui sont descendues. L'hypothèse d'une stagnation d'eau ne peut être retenue dans la mesure où les pièces sont égrenées de manière logique. Il semble donc s'être produit une rupture sous le corps, qui part de l'épaule droite et arrive jusqu'au coude gauche : la moitié supérieure droite s'est déplacée vers la droite et vers l'aval, et du côté gauche, le radius, l'os coxal et le fémur se sont déplacés vers la droite (mais pas vers l'aval), tandis que des vertèbres lombaires, une thoracique et le sacrum étaient éjectés vers la gauche en avant de l'avant-bras, et que l'avant-bras droit passait à gauche. Ce mouvement vers la gauche correspond sans doute à un effondrement en masse de ce côté, comme l'indique également la position des côtes moyennes gauches. Ainsi, il semble qu'un plancher se soit rompu en biais, suivi d'un effondrement latéral des deux parties ; du côté droit, le mouvement a été accentué par l'attraction du fossé. On peut aussi envisager le soulèvement d'un élément central, projetant le squelette axial vers l'avant, qui expliquerait la position du segment thoracique supérieur et moyen en avant de la tête des côtes gauches (une fracture du fond ou un plancher constitué de trois éléments parallèles ?). L'attraction du fossé ne permet pas de préciser si le plancher était surélevé. La fracture relevée sur l'ulna droite et sur quelques côtes au niveau de l'axe longitudinal médian du squelette pourrait résulter de l'effondrement du couvercle.

Typologie : probable contenant de bois dont les longs côtés étaient délimités par des blocs. Il existait un plancher qui s'est rompu. L'amplitude des mouvements a été augmentée par l'attraction du fossé qui plonge vers le N-E et le S-E.



• Fig. 288. Sépultures 759 et 761. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Us 760

Fig. 285

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (C14), sur le fossé FO265. Il s'agit d'une partie du squelette us 753, recoupé par un évènement indéterminé, antérieur à SP773. Les os se composent de la majeure partie du bloc crânio-facial du squelette, de la moitié droite de sa mandibule, de l'axis, de trois vertèbres cervicales, de la scapula droite, du pubis gauche et du naviculaire gauche. Ils se situent à une distance de 0,40 m latéralement à la moitié supérieure du squelette en place, hors des limites de la fosse, à la cote 125,76 m NGF.

Sépulture 761

Fig. 288

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (E14). La sépulture est antérieure aux tombes SP450, SP453 et SP457, et l'extrémité N-E de la fosse est coupée par le fossé FO231.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1,60 m, et sa largeur est de 0,58 m. Le fond de la fosse est compris entre 125,42 m NGF au S-O et 125,34 m NGF dans la partie conservée au N-E, le creusement du fossé ayant produit un affaissement du fond. Sur la partie qui n'a pas été attirée par le fossé, le fond est plat sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est légèrement incliné (0,03 m) vers le N-O. Deux blocs de pierre de 0,25 m de longueur sont relevés sur le fond, côté S-E, un se trouve latéralement au fémur droit, l'autre latéralement à la jambe droite. Le comblement livre quelques tessons de céramique attribuables aux VII^e-VIII^e s.

Squelette : adulte féminin. L'extrémité distale des jambes et les pieds du squelette ne sont pas conservés. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont orientés vers la partie supérieure du thorax, mais la main droite repose dans le bassin et la gauche au niveau des vertèbres thoraciques moyennes. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'enregistrement est insuffisant, de nombreux éléments ne sont pas identifiés sur le cliché ; la moitié supérieure du squelette est très remaniée. Le bloc crânio-facial est rejeté en avant de l'épaule gauche, en aval de la mandibule, mais il est resté en connexion anatomique avec l'atlas. Avec la mandibule qui comme le bloc crânio-facial, est décalée du côté gauche, se trouvent une vertèbre cervicale et une vertèbre thoracique supérieure. Une autre vertèbre cervicale et la deuxième côte droite se situent en amont de la scapula droite. Les deux scapulas se sont rapprochées de l'axe longitudinal médian du squelette, et sont en contact par leur bord supéro-médial ; la droite est décalée en hauteur relativement à la gauche. Les côtes sont trop basses relativement aux os coxaux, de même que le membre supérieur droit. Les côtes sont verticalisées, les droites massées avec la tête dirigée vers l'amont recouvrent l'humérus et l'ulna. Une partie des côtes gauches supérieures et moyennes, et au moins deux droites de l'étage inférieur, passent sur l'axe longitudinal médian du squelette, certaines sont retournées, la tête orientée latéralement. La scapula gauche est un peu basse, l'humérus et l'avant-bras gauches passent en avant des côtes homolatérales, alors que l'humérus et l'ulna droite ont glissé en arrière des côtes droites. Le radius droit se situe latéralement aux côtes ; on remarque que l'avant-bras droit est orienté vers l'amont par son extrémité distale, alors que la main se trouve dans le bassin ! Les vertèbres thoraciques et au moins une vertèbre lombaire sont disloquées dans la partie médiane du thorax, en aval des scapulas, à l'exception de la première, sur la scapula droite et de celle qui se trouve avec la mandibule. Le bassin est à plat, ouvert en forme de cœur, l'os coxal gauche a effectué une rotation latérale gauche de 90° par sa face supérieure et repose en avant de l'extrémité proximale du fémur, et le sacrum est orienté à l'inverse (rotation latérale droite de 90° par sa face supérieure). Les fémurs sont éversés, le gauche complètement (il est en vue postérieure) et décalé vers l'aval, et la jambe gauche s'est rapprochée de la droite.

Les mouvements qui se sont produits hors du volume du corps déterminent une décomposition en espace vide. Aucune pièce osseuse ne s'est déplacée latéralement, le côté droit est parallèle aux deux blocs qui bordent le bord de la fosse et le bloc crânio-facial, en vue antéro-latérale droite, est en équilibre instable à distance de la paroi de la fosse. On peut ainsi restituer la présence de parois latérales distinctes de celles de la fosse. Les dislocations relevées sous le squelette témoignent de ruptures qui se sont produites sous le corps, donc de l'existence d'un plancher. Il s'est produit une déstabilisation de la tête et du cou qui a fait basculer le crâne vers la gauche, et provoqué l'aspiration de la deuxième côte droite et de la clavicule gauche en amont des scapulas ; par ailleurs, la mandibule et les deux vertèbres, situées en amont du bloc crânio-facial, semblent trop éloignées des épaules. La moitié supérieure du thorax s'est tassée vers l'aval dans un second temps, ce qui a fait glisser le thorax en aval des deux scapulas. Le rapprochement de ces dernières pourrait résulter d'un effondrement sur un mode en gouttière, mais la position des côtes droites n'est pas compatible avec cette hypothèse ; on privilégiera plutôt celle d'un soulèvement de la partie centrale du plancher et de l'inclinaison en direction de l'axe longitudinal médian des parties latérales qui, à gauche, a entraîné le glissement de la scapula et le retournement de quelques côtes, et à droite, le glissement de la scapula, de l'humérus et de l'ulna derrière les côtes. Ce n'est que dans un second temps que la partie centrale s'est affaissée vers l'aval et un peu vers la gauche (retournement de côtes à gauche tandis que les droites sont massées). La moitié inférieure du corps ne s'est pas comportée de la même manière : il s'est sans doute produit une cassure au niveau de l'abdomen, expliquant la séparation en deux lots des vertèbres, les dislocations sur le sacrum et l'os coxal gauches, et le comportement du fémur droit à l'inverse du membre supérieur. Une autre rupture est probable en arrière des genoux, faisant glisser la partie qui supportait les jambes en direction du fossé ; sous les jambes, le plancher s'est affaissé sur sa partie longitudinale médiane (orientation de l'extrémité distale du

fémur droit et rapprochement de la jambe gauche). Les ruptures, notamment celle relevée en amont des épaules, impliquent des cales sous le plancher.

Typologie : contenant de bois pourvu d'un plancher sans doute constitué de trois éléments parallèles qui se sont disloqués ; il n'existe au moins une rupture significative de cales inférieures. Les parois longitudinales étaient ponctuellement bordées de blocs.

Sépulture 762

Fig. 289

Situation : partie occidentale de l'ensemble funéraire (E14). La sépulture est postérieure aux tombes SP770 et SP831 et antérieure à la tombe SP456.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Ses contours ont mal été perçus. On distingue des blocs de pierre sur les longs côtés, placés de manière discontinue, qui semblent se situer au-dessus du fond de la fosse ; ils ont été mal dégagés, et on ne peut affirmer qu'ils participent à l'aménagement de la fosse. Sur le côté N-O-O, deux blocs de 0,15 m de longueur reposent sur le fond de la fosse, distants de 1,10 m sur une ligne parallèle au squelette ; le bord de la fosse étant manifestement faux du côté S-E-E, on ne peut déterminer si ces blocs ont leur pendant de ce côté ; la largeur atteint au moins 0,70 m. Le bord S-S-O de la fosse est identifié et sa longueur est supérieure ou égale à 2 m. Le fond de la fosse cote à 125,48 m NGF ; sur son premier mètre à partir du S-S-O, il est plus profond de 0,07 m ; sur l'axe transversal, il est plat. Un os de faune se situe sur le fond, latéralement au tiers proximal du fémur droit.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est presque complet ; il manque cependant les deux dernières vertèbres cervicales, le manubrium, les douzièmes côtes et plusieurs éléments du tarse à gauche et à droite, sans doute perdus lors de la fouille. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, le coude fléchi de 90°, la main se situe en amont et latéralement à l'os coxal gauche. L'avant-bras gauche est fortement disloqué, la main dispersée dans la partie moyenne du thorax. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est fortement perturbé. Le bloc crânio-facial se présente en vue antéro-latérale droite, en équilibre instable. Il n'est plus en connexion anatomique avec la mandibule, disloquée au niveau initial présumé de l'épaule gauche, la face antérieure tournée vers le haut. L'atlas, les quatre vertèbres cervicales suivantes et la première vertèbre thoracique sont échelonnés sur une ligne partant de la base du bloc crânio-facial (l'atlas n'est pas en connexion anatomique avec l'occipital) et allant jusqu'à la mandibule déplacée, vers l'aval et la gauche. De l'occipital à la mandibule, on observe un pendage continu de ces pièces de 0,09 m en direction du bloc crânio-facial. La colonne vertébrale, du troisième au douzième rang, les côtes moyennes et inférieures gauches, la scapula, la clavicule, l'humérus et le radius gauches se sont complètement retournés (vue postérieure). La colonne vertébrale est en situation latérale au reste, bordant le côté gauche du corps, des connexions partielles sont relevées entre les vertèbres et les côtes, la scapula est plaquée sur les côtes supérieures à l'exception de la première effondrée sur l'axe longitudinal médian du squelette, l'humérus est en connexion lâche avec la scapula et avec le radius. Ces deux derniers recouvrent l'humérus droit. L'ulna gauche, en revanche, est restée dans sa position initiale. La moitié supérieure droite est en place, et présente quelques dislocations : effondrement de la clavicule en direction médiale, descente de l'humérus, passé en vue postérieure, et de l'ulna ; les côtes sont en vue supérieure. Les vertèbres lombaires sont disloquées, la première se situe en amont de la douzième vertèbre thoracique et les quatre autres sont disloquées dans l'abdomen et dans la partie supérieure du bassin. L'os coxal et le membre inférieur gauches et, dans une moindre mesure, la jambe droite (le tibia a cependant glissé en direction médiale et est légèrement remonté) sont en place. L'os coxal droit se présente en vue inféro-latérale et a glissé vers l'aval avec le fémur, dont le tiers distal repose sur le tiers proximal de la fibula. Le sacrum s'est effondré dans le pelvis, en vue supérieure. Les os des pieds, incomplets, sont disloqués, un métatarsien se situe en arrière du tiers médian du tibia droit, le tarse postérieur droit est passé à gauche, le talus contre l'extrémité distale du tibia gauche et le calcaneus en aval des métatarsiens gauches ; les métatarsiens droits sont disloqués à distance, au N-N-E et latéralement à droite de la jambe. Les os des pieds disloqués s'alignent au N-N-E transversalement à l'axe longitudinal de la fosse ; à gauche, ils sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe, et s'alignent avec les os déplacés du tronc, parallèlement à l'axe qui rejoint les deux pierres sur le côté N-O-O. À droite, il en est de même du deuxième métatarsien, orienté sur l'axe longitudinal de la jambe, mais situé latéralement et à distance de cette dernière, qui s'aligne avec l'extrémité proximale du radius gauche déplacé et avec la tête humérale droite qui est déviée. Enfin, le bloc crânio-facial se présente en équilibre instable, à distance du bord identifié S-E-E de la fosse.

Ces délimitations linéaires indiquent que le corps reposait dans un contenant à parois rigides. Le contenant comportait un plancher, comme le suggèrent les dislocations relevées sur le squelette. Le retournement de la moitié gauche du squelette et du squelette axial, avec des articulations labiles maintenues en connexion ou en bon rapport anatomiques, signifie que c'est le support ou plutôt une partie du support du corps qui s'est retournée. Un tel renversement suppose un plancher constitué d'au moins deux planches parallèles, et également l'existence d'un vide sous-jacent ; cependant, le mouvement inverse réalisé par l'humérus et la scapula droites détermine la présence d'une troisième planche. Le fond de la fosse étant plus profond au N-E-E qu'au S-O-O, on doit supposer qu'il existait une traverse dans la partie supérieure, qui ramenait le plancher horizontal. Cette cale devait se

trouver dans le quart supérieur, sans doute sous le cou du défunt, puisque la mandibule est éloignée du bloc crânio-facial, que les deux clavicules ont été en partie aspirées vers le haut, et que les vertèbres sont disloquées sur un axe quasiment transversal à celui du corps. La rupture a produit un plan incliné conservé par le pendage des pièces en direction du bloc crânio-facial. La moitié inférieure du corps a évolué différemment : dans la moitié supérieure, c'est le côté gauche qui est remanié, alors que dans la moitié inférieure, c'est le côté droit. On supposera donc qu'il s'est produit une rupture transversale, qui implique peut-être une autre traverse à ce niveau, puisque le fond remonte juste au niveau du bassin. Enfin, l'effet de plaque relevé du le genou droit implique une rupture à ce niveau, et donc peut-être une dernière cale. Le mouvement effectué par l'os coxal droit et la descente du fémur paraît consécutif à une poussée latérale, et témoignent là encore d'un fond constitué d'au moins deux éléments parallèles, puisque le côté gauche n'a pas bougé. Il s'est également produit un effet de planche qui a permis au fémur de recouvrir partiellement la jambe.

Typologie : contenant de bois pourvu d'un plancher constitué de trois éléments parallèles. Sa paroi longitudinale N-O-O au moins était calée ponctuellement par deux blocs distants de 1,10 m. Le plancher était quant à lui surélevé par trois traverses destinées à maintenir le plancher horizontal en raison du pendage de la fosse vers le N-E-E.



▪ Fig. 289. Sépultures 762 et 765. Cliché 762 : F. Gentili (Inrap) ; clichés polaroïds : 765

Sépulture 764 et us 763

Fig. 290

Situation : extrémité sud de l'ensemble funéraire (G17). La sépulture est antérieure aux tombes SP77, SP756, SP830, SP838 et SP839.

Fosse : la fosse est orientée N-O/S-E. Elle est conservée sur 2,10 m et sa largeur est indéterminée, supérieure ou égale à 0,80 m Elle a été installée à l'emplacement d'une sépulture plus ancienne, dont il reste un lambeau au N-E, décalé de 0,40 m vers le N-E et d'autant vers le N-O ; les os du squelette qui s'y rapporte, us 763, ont été massés dans la partie N-E de la fosse. La fosse possède un fond plat qui cote à 125,35 m NGF. Deux blocs de pierre de 0,10 m et 0,15 m de longueur, reposent sur le fond de la fosse du côté S-E, latéralement à la cheville droite du squelette primaire ; un autre bloc fait le pendant du côté N-O, légèrement décalé vers l'aval (il se situe sous le bloc crânio-facial n° 23). Toujours du côté N-O, bordant cette fois l'amas us 763 au N-E, se trouve un dernier bloc de 0,10 m de longueur. Avec les ossements disloqués us 763, ont été recueillis quelques tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge, alors que le comblement de la tombe SP764 livre des tessons de céramique datés des x^e-(xi^e) s. (erreur d'enregistrement ?).

Squelettes : le squelette us 764, qui constitue l'inhumation primaire, est celui d'un adulte de sexe masculin. Il est bien représenté, mais le tronc est lacunaire (il manque huit vertèbres thoraciques et huit côtes droites, trois vertèbres cervicales, les patellas et des os des mains et des pieds). Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Ses avant-bras sont ramenés sur l'abdomen, les poignets au niveau de la cinquième vertèbre lombaire. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Les ossements us 763 correspondent à deux squelettes masculins. Toutes les régions anatomiques sont représentées, mais les squelettes sont lacunaires. Le squelette 763A, le plus ancien, est illustré à 20 % et présente des lacunes sur les os des mains (6,3 %), les côtes totalisent 33 %, le rachis 42 %, la ceinture scapulaire 75 %, les os longs des membres 92 %, tandis que le crâne et le bassin sont complets. Le squelette B conserve 36 % de ses ossements ; son crâne, le os longs de ses membres et le bassin sont représentés comme pour le squelette précédent ; de sa ceinture scapulaire ne reste que la clavicule droite, ses côtes sont représentées à 50 %, sa colonne vertébrale à 83 %, ses mains à 14 % et ses pieds à 36 %. Cinq os des mains et six os des pieds, un fragment de vertèbre thoracique, un fragment d'os coxal et des morceaux de côtes n'ont pas été attribués.

Analyse et interprétation : le squelette, mal conservé, est partiellement maintenu ; les os longs sont à leur emplacement, mais le crâne et la totalité de la colonne vertébrale sont en revanche fortement disloqués. Le bloc crânio-facial a basculé, il se présente en vue latérale droite, la face antérieure orientée vers l'amont. La mandibule et les trois premières vertèbres cervicales sont disloquées en amont de celui-ci. Un autre bloc crânio-facial, qui appartient au squelette us 763B repose sur la mandibule du squelette us 764. La troisième côte gauche s'est déplacée en amont de la tête humérale. Du reste de la colonne vertébrale, seule la cinquième vertèbre lombaire et le sacrum sont conservés. Trois vertèbres thoraciques inférieures et les première et deuxième vertèbres lombaires sont déplacées contre la face latérale du membre inférieur droit, les troisième et quatrième vertèbres lombaires se situent contre celle du fémur gauche, tandis qu'une vertèbre cervicale repose près du pied gauche et une vertèbre thoracique sur le sacrum. Aucune autre vertèbre n'est conservée. Les os de la jambe gauche ont effectué une rotation interne, en vue postéro-latérale, et sont fracturés post-mortem.

L'amas us 763 comprend le bloc crânio-facial isolé au S-O, un fagot d'os longs placé latéralement à la jambe gauche du squelette primaire avec des éléments du bassin et du squelette axial, et quelques os (fragments d'os longs notamment) qui reposent en avant et en aval de ses pieds et de ses jambes ; tous ces os appartiennent au squelette us 763B. Au N-E, en aval des pieds du squelette us 764, leur répartition forme une délimitation linéaire perpendiculaire à l'axe longitudinal de la fosse. Les os du squelette us 763A sont localisés au N-E et au N-O de cet ensemble ; un os coxal gauche, un bloc crânio-facial et une côte empiètent légèrement sur la délimitation linéaire relevée au N-E des os us 764 et 763B. À l'extrémité N-E de cet amas, des os s'alignent transversalement à l'axe longitudinal de l'ensemble : l'ulna droite n° 1 orientée perpendiculairement, la vertèbre cervicale n° 5, l'extrémité distale de l'humérus gauche n° 4 et l'extrémité proximale du tibia droit n° 18. Cet ensemble forme un angle droit avec les os placés du côté N-O : le tibia gauche n° 17, deux côtes n° 16 situés en dedans du petit bloc de pierre. Cet effet de délimitation est interrompu en amont, l'amas d'ossements ayant été perturbé par le creusement de la sépulture SP839 qui se situe de ce côté ; à ce niveau, on trouve, parmi les os, une *tegula* et un morceau d'os coxal appartenant au squelette us 763B. La répartition des os des squelettes us 764 et 763B dessine un trapèze de 2 m de longueur pour 0,55 m de largeur au S-O et 0,40 m au N-E. Le fait que la mandibule disloquée du squelette us 764 soit recouverte par le bloc crânio-facial de 763B et que les os amassés au N-E reposent sur les jambes du squelette us 764, pourrait indiquer que les os du dépôt secondaire ont été placés sur le couvercle du contenant de

la sépulture SP764. Cela a sans doute aussi été le cas d'une partie des os remaniés du squelette us 763A (os coxal n° 25, bloc crânio-facial n° 23...). Le reste du squelette us 763A se trouve en revanche situé plus profondément que les os des deux autres ; par ailleurs, il est bien topographiquement distinct du précédent, tandis que la répartition des os dessine deux effets de délimitation à angle droit, décalés à 0,50 m au nord, qui illustrent les limites du contenant initial. Il semble donc que les inhumations SP763B puis SP764 aient été pratiquées dans un espace déjà occupé par une sépulture, 763A, et que le contenant du squelette us 764 ait été placé en partie dans les limites du précédent ; les os auraient été repoussés au N-O pour faire de la place, sans doute empilés contre la paroi externe du contenant de 764, ce qui explique l'effondrement partiel de quelques éléments dans l'espace de ce dernier (os coxal n° 25, bloc crânio-facial n° 23, etc.). L'origine du squelette us 763B pourrait être identique : le squelette aurait occupé la fosse intégralement récupérée par l'inhumation SP764. L'hypothèse reste peu argumentée : aucun os appartenant au squelette us 763B n'a été recueilli sur le fond de la fosse, en arrière du squelette us 764 ; en revanche, on remarque que les métatarsiens et les phalanges de ce dernier ont été contraints : ils sont orientés à l'inverse de l'anatomie ou perpendiculairement à l'axe longitudinal des pieds, et également que les os disloqués us 763 se répartissent sur une longueur de 0,25 m en aval des pieds. On pourrait donc supposer que le squelette us 763B se trouvait dans un contenant au moment où fut pratiquée l'inhumation us 764 ; ce contenant fut aux trois quart vides pour déposer celui de 764 ; ce dernier aurait été décalé de 0,25 m au S-O, tandis qu'une partie des os de 763B était repoussée contre la paroi N-E du contenant sous-jacent. En partie maintenu, il serait à l'origine des effondrements relevés sous le cou du squelette us 764, qui correspond à l'emplacement théorique de la paroi S-O du contenant de 763B, décalée de 0,25 m vers l'aval. La position des vertèbres est énigmatique puisque les côtes sont en place ; la seule explication plausible serait celle d'une stagnation d'eau dans la fosse. Enfin, concernant la morphologie du contenant, on remarque que le squelette est resserré au niveau des pieds et au niveau des épaules, les têtes humérales étant dirigées en dedans et l'épaule droite surélevée ; Doit-on donc envisager un contenant de forme hexagonale ? À gauche, l'effondrement du couvercle avec la chute du bloc crânio-facial us 763 doit être à l'origine de la dislocation scapulo-humérale.

Typologie : cet espace a été utilisé pour inhumer successivement trois individus placés dans des contenants dont au moins le dernier est de forme hexagonale. Les contenants ont été empilés les uns sur les autres, légèrement décalés : celui de 763B est décalé vers le S-E et le S-O relativement à celui de 763A, et celui de 764 est décalé vers le S-O relativement à celui de 763B. Les os des précédents occupants ont été massés contre les parois de leur contenant dans l'espace non récupéré par le suivant (763A et en partie 763B) ou placés sur le couvercle (la majeure partie de 763B). Le bloc crânio-facial de 763B a été isolé du reste de ses ossements, placé à l'endroit où se trouve la tête lors des inhumations primaires.



▪ Fig. 290. Sépulture 764 et us 763. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 765

Fig. 289

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire, à l'ouest du fossé FO104 (J17).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 1,95 m ; sa largeur maximale atteint 0,60 m au centre et est de 0,30 m aux deux extrémités. Elle est conservée sur une profondeur de 0,25 m. Ses parois s'évasent largement à 0,18 m au-dessus du fond. La partie la plus profonde est de plan anthropomorphe, large de 0,38 m au centre et de 0,22 m au N-E-E. Son extrémité S-O-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,25 m de diamètre, qui contient deux blocs de pierre juxtaposés, de 0,10 m et 0,15 m de longueur ; l'un, disposé dans l'axe longitudinal du squelette, est plus plat que l'autre ; il est possible que ce dernier se soit effondré de plus haut. Le fond de la fosse cote à 125,29 m NGF ; il remonte au niveau de la logette de 0,13 m relativement à la partie médiane. Sur l'axe transversal, il est en auge, et dans les parties S-O-O et médiane, il est plus profond du côté S-S-E. Le comblement renferme des tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés sur le bassin, la main gauche en bon rapport avec l'avant-bras, mais la droite est disloquée dans la partie inférieure des côtes droites. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'importante dénivelée qui affecte la partie S-O-O du fond de la fosse a eu des incidences sur le squelette : le crâne a glissé en avant de la pierre et se présente en vue supérieure, la mandibule en antépulsion sur le maxillaire, les deux scapulas sont en fort pendage et les clavicules complètement verticalisées. La moitié supérieure et médiane droite du squelette a été déstabilisée par le pendage qui affecte le fond de la fosse du côté S-S-E : la tête humérale est un peu écartée de la scapula, le coude est décalé latéralement, les côtes et l'os coxal sont à plat. Du côté gauche, en revanche, l'extrémité sternale des côtes et l'os coxal sont redressés : le coude et la hanche s'appuient contre le bord de la fosse. Les patellas sont en place, bien que le membre inférieur gauche ait effectué une rotation latérale : la patella a été bloquée par le bord de la fosse. Un métacarpien gauche a glissé entre les jambes, un autre en avant de la cheville droite. Un mode de dislocation particulier affecte les pieds : le droit est affaissé en vue dorso-médiale, avec les métatarsiens légèrement tournés en direction médiale ; or, le gauche, en connexion anatomique stricte mais en vue plantaire, a glissé vers l'aval d'environ 0,05 m, et a entraîné les trois premiers métatarsiens droits qui se situent en partie sous le premier métatarsien gauche. Les deux phalanges proximales de l'hallux ont glissé en aval du pied gauche. Comment le pied gauche a-t-il pu se déplacer en connexion anatomique jusqu'aux phalanges comprises, à l'exception de celle de l'hallux ? Était-il enveloppé dans une chaussure ou un linceul ?

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique à l'autre extrémité. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation. La fosse était fermée d'un couvercle placé en force à l'endroit où les parois s'évasent.

Sépulture 766

Fig. 291

Situation : quart S-E de l'ensemble funéraire (K17).

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,02 m et sa largeur maximale de 0,78 m. Elle possède un double creusement, avec la partie profonde de plan anthropomorphe ; ce plan est marqué par une logette céphalique au S-S-O et un rétrécissement au N-N-E. Le passage entre les deux s'effectue au moyen d'une banquette de 0,12 m de largeur qui s'amorce à partir de 0,20 m au-dessus du fond de la fosse. L'espace interne a une longueur de 1,70 m pour une largeur de 0,42 m au centre et de 0,25 m aux deux extrémités (qui correspond au S-S- au diamètre de la logette, précédée de deux encoches latérales formant un passage de 0,20 m de largeur). Sur le côté S-E-E de la moitié S-S-O de la fosse, sur la banquette, reposent cinq blocs de pierre de 0,06 m à 0,20 m de longueur, placés de manière presque continue ; deux blocs se situent sur la banquette aux deux extrémités S-S-O et N-N-E, tandis qu'un autre, provenant du côté N-O-O, est effondré en partie dans la fosse. Le fond de la fosse cote à 125,01 m NGF. Il remonte de 0,06 m au niveau de la tête ; sur l'axe transversal, il est plutôt plat dans la partie médiane et très arrondi aux extrémités. Le comblement renferme un tesson de céramique daté des VIII^e-IX^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les coudes sont fléchis à 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, le gauche en amont du droit ; les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a basculé vers la droite dans la logette : il se présente en vue antéro-latérale gauche, alors que la mandibule est affaissée en avant des vertèbres cervicales inférieures et que l'atlas est en vue antérieure. Les épaules sont redressées latéralement ; le squelette s'appuie contre le côté S-E-E de la fosse : le côté droit du squelette est légèrement décalé en hauteur relativement au gauche, la clavicule droite est très verticalisée, tandis que l'os coxal droit a basculé en direction médiale : il se présente en vue latérale en avant du sacrum. Il s'est produit une forte poussée, peut-être un effondrement localisé de la paroi. À gauche, l'effet de contrainte est beaucoup plus faible. Les côtes droites sont contraintes par le phénomène d'appui (vue exothoraciques), les inférieures gauches ouvertes dans le surcreusement. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, les os des tarses postérieurs se sont légèrement éversés mais les métatarsiens sont affaissés vers l'avant sur l'axe longitudinal des jambes. Trois pièces se sont déplacées hors du volume du corps : la patella gauche contre la face médiale du tiers proximal de la jambe droite et les deuxième et troisième métatarsiens droits, en aval et à distance des métatarsiens gauches.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne anthropomorphe marqué par un resserrement d'une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique à l'autre extrémité. Le corps a été placé à même le sol d'inhumation un peu tassé contre l'une des parois. La fosse était fermée d'un couvercle placé sur les feuillures aménagées dans les parois, calé par des blocs.

Sépulture 767

Fig. 291

Situation : bord sud de l'ensemble funéraire (I-J19). La sépulture est recoupée par la tombe SP216 et le fossé FO60.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 2,10 m et sa largeur maximale au niveau de l'ouverture est de 0,50 m. Elle est perturbée sur le côté S-S-E de sa moitié S-O-O et à son extrémité S-O-O : l'épaule droite du squelette est détruite, ainsi que ses côtes supérieures droites et le crâne partiellement ; à ce niveau, on trouve la moitié distale d'un fémur adulte qui n'appartient pas à cet individu. Les parois sont évasées vers le haut, mais la présence d'une pierre de 0,12 m de longueur, placée à 0,15 m au-dessus du fond surplombant les pieds, laisse plutôt envisager qu'il existait des feuillures qui n'ont pas été vues à la fouille. Au niveau du fond de la fosse, l'extrémité N-E-E est resserrée (0,25 m), ce qui n'est pas vérifiable à l'extrémité S-O-O détruite. Le fond de la fosse cote à 124,91 m NGF ; il remonte de 0,07 vers le S-O-O et de 0,04 m vers le N-E-E, sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est aplati. Le comblement renferme deux tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge et le fragment d'un fémur gauche de maturation adulte.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet : il manque une partie du bloc crânio-facial, la ceinture scapulaire droite, l'extrémité proximale de l'humérus droit et huit côtes droites, les patellas sont absentes. Il repose sur le

dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les coudes sont fléchis à 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, le gauche en amont du droit ; les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le fond relativement aplati de la fosse est bien marqué sur le squelette ; de petites variations ont toutefois entraîné quelques faibles redressements ponctuels : extrémité sternale des côtes gauches, face antérieure de l'os coxal droit. Les articulations des coudes sont détruites, les extrémités proximales de l'ulna gauche et du radius droit ont glissé en aval. Les os des pieds se sont affaissés sur eux-mêmes : ils se présentent en vue dorsale, en totale extension, l'extrémité distale du droit reposant sur celle du gauche.

Typologie : tombe en fosse dont au moins l'une des extrémités est resserrée (non vérifiable pour l'autre). Il n'existe pas, sur les éléments conservés, de signe de décomposition en espace vide.



▪ Fig. 291. Sépulture 766 et 767. Cliché 767 : F. Gentili (Inrap).
Cliché 766 : polaroïd

Sépulture 768

Fig. 292

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (C14), dans le fossé FO265. La sépulture semble recoupée à son extrémité N-N-E par la tombe SP753 ; du côté S-S-O, elle est détruite de moitié par une fosse domestique, FS513.

Fosse : les limites de la fosse n'ont pas toutes été perçues en raison des nombreux recoupements ; sa largeur est de 0,60 m au minimum. Le fond de la fosse cote à 125,73 m NGF. Son comblement livre un tesson non daté précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte féminin. Le squelette, est incomplet ; il lui reste les mains, les os longs des membres inférieurs et le pied gauche, mais l'extrémité distale de la jambe droite est manifestement détruite par le même phénomène, indéterminé, qui est à l'origine de la disparition de la moitié supérieure droite du squelette us 753. Les os du bassin sont présents, mais remaniés dans le comblement de la structure FS513. Il repose sur le dos, les pieds au N-N-E. Les mains se situent entre les deux fémurs, au niveau de leur extrémité proximale, ce qui indique que les avant-bras étaient ramenés en avant du bassin ; les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les éléments en place sont peu nombreux ; la rotation latérale du membre inférieur droit et du pied gauche indiquerait une décomposition en espace vide. On ne peut déterminer sa nature.

Typologie : indéterminée. Le corps s'est décomposé en espace vide.

Us 769

Voir SP753.

Sépulture 770

Fig. 292

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (E14). La sépulture est antérieure aux tombes SP762, SP426=776=780 et SP777.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, sa longueur est de 2 m et sa largeur de 0,78 m ; elle est conservée sur une profondeur de 0,45 m. Le fond de la fosse cote à 125,10 m NGF. Il descend de 0,08 m vers le S-O sur l'axe longitudinal et est faiblement arrondi sur l'axe transversal, avec une pente plus prononcée sur le côté S-E. Sur les longs côtés, à une profondeur variant de 0,06 m à 0,10 m au-dessus du sol d'inhumation, se trouvent des blocs de pierre, placés de manière discontinue entre le squelette et les parois de la fosse ; quatre, groupés deux par deux, se situent sur le côté S-E de la moitié S-O, et quatre, juxtaposés, se situent sur le côté N-O de la moitié S-O. Dans le comblement et sur le sol d'inhumation, se trouvent plusieurs ossements humains se rapportant à deux individus adultes, l'un de sexe féminin, l'autre de sexe indéterminé (us 77001). Les sept os issus de la fosse sont composés d'os longs des membres inférieurs et supérieurs, tandis que du comblement, proviennent deux moitiés d'un humérus et d'un radius droits, trois métatarsiens et un cunéiforme médial gauches. Les os regroupés dans la fosse se situent contre la paroi N-O de la moitié N-E : l'un a été placé à plat sur le fond dans le sens longitudinal de la fosse, et les autres ont été placés verticalement, appuyés contre le bord ; un tibia a glissé en direction du squelette primaire. Les deux squelettes ne sont pas conservés à plus de 3 % ; à l'exception des quatre os des pieds, qui n'ont pas pu être réattribués à l'un des deux individus en particulier, il n'y a pas de petites pièces, et en tout cas, aucun élément du tronc. Trois os longs appartenant aux deux squelettes sont incomplets.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est lacunaire sur les os des extrémités et les os sont dans un état de conservation moyen. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, les os de la main disloqués dans le pelvis ; l'avant-bras gauche s'engage en partie en arrière de l'ilium, mais les os de la main reposent autour du tiers proximal du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial, en vue antérieure, est en connexion lâche avec la mandibule affaissée à la base du cou. Il est légèrement décalé vers la gauche, relativement à l'axe longitudinal médian du squelette fourni par la colonne vertébrale. Les cinq premières vertèbres cervicales sont disloquées en arrière de la mandibule, tandis que les deux dernières et la première vertèbre thoracique se trouvent en arrière de la scapula gauche. Cette dernière a glissé en direction médiale, se rapprochant très près de la colonne vertébrale, à une distance de 0,06 m de la tête humérale, et la clavicule s'est déplacée en avant des côtes moyennes. La deuxième vertèbre thoracique est remontée à l'étage cervical. La scapula droite est inclinée en direction médiale et la clavicule est passée en amont. Deux côtes moyennes droites se sont renversées : en vue endothoracique, elles sont orientées presque perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps. Le rachis thoracique est situé sur l'axe longitudinal médian à partir de la troisième vertèbre thoracique. Il passe en avant de la face postérieure des côtes droites, dont les têtes se sont en partie rapprochées sur l'axe longitudinal médian. À partir de la dixième vertèbre thoracique, il est étiré et segmenté ; les dixième et onzième sont empilées en vue crâniale, les deux premières vertèbres lombaires sont en vue supéro-latérale droite, alors que la troisième lombaire se présente en vue supérieure et que les deux dernières, en vue antérieure, se situent à une distance de 0,05 m en aval de la troisième ; dans cet espace, s'engage l'avant-bras droit. L'os coxal droit apparaît en vue antéro-latérale, et a glissé vers l'aval de 0,10 m. Ce mouvement résulte d'un effet de poussée qui a été produit par l'effondrement de la paroi S-E à ce niveau, comme l'indiquent les blocs affaissés contre l'os coxal de ce côté. Un métacarpien gauche se situe latéralement au tiers proximal du fémur droit. Les fémurs et les jambes se sont éversés, de même que les pieds. Le pied droit est en vue médiale, le gauche en vue médio-plantaire, les calcaneus gauche et droit sont en contact. Trois os du pied droit sont rejetés contre la paroi S-E de la fosse, et le quatrième métatarsien droit et le premier métatarsien gauche se sont déplacés sur 0,05 m en aval ; ces pièces reposent 0,06 m au-dessus du fond de la fosse.

La présence d'ossements hors du volume du corps traduit une décomposition en espace vide. L'effondrement de paroi, le glissement des os us 77001 en direction du centre de la fosse traduisent un espace vide autour du corps ; celui-ci peut être interprété comme un contenant, comme le suggèrent les blocs. L'effet d'affaissement en gouttière relevé sur la moitié supérieure du tronc est lié au profil en auge de la fosse ; il suggère un fond qui s'est affaissé dans la concavité transversale du sol d'inhumation. Cependant, plusieurs faits semblent illogiques ; d'une part, le rachis s'est soulevé au moment où les côtes et les scapulas glissaient sur l'axe longitudinal médian dans la gouttière, d'autre part, si les membres inférieurs se sont retournés, ils ne se sont pas rapprochés l'un de l'autre, sauf au niveau des chevilles, mais au contraire éloignés au niveau des genoux ; il en est de même de l'humérus gauche, éloigné du rachis. On peut supposer que quelque chose a repoussé le rachis vers l'avant, et conduit les côtés du plancher à s'écarter ; existait-il une grande traverse longitudinale, placée sur le fond de la fosse ? Par ailleurs, il s'est produit une rupture au niveau du cou qui a provoqué l'ascension des vertèbres thoraciques supérieures et la descente de la clavicule gauche. L'étirement des vertèbres lombaires indiquerait quant à lui, que le plancher se serait disjoint au niveau de l'abdomen, ce qui expliquerait peut-être également le glissement du radius gauche vers l'aval. On peut donc supposer que le plancher était surélevé au S-O, pour rattraper la pente afin de disposer d'une surface horizontale. L'absence de rupture au niveau des membres inférieurs exclut a priori la présence d'une traverse au N-E, mais les os des pieds disloqués se trouvent 0,06 m moins profonds que le reste du squelette, prouvant ainsi la surélévation du plancher ; elle était plus faible à ce niveau. Enfin, l'asymétrie du bassin et l'étirement, qui indiquent un déplacement, impliquent que la fosse était couverte ; mais les blocs de pierre disposés dans la moitié S-O se situent à une cote insuffisamment élevée au-dessus du sol d'inhumation pour pouvoir les associer à ce couvercle. L'hypothèse qu'ils appartiennent à celui du contenant est également faible, puisqu'ils reposent 0,06 m à 0,10 m au-dessus du sol : c'est encore trop peu, surtout si le plancher était surélevé. Par ailleurs, on remarque qu'ils se situent à distance de l'effet de délimitation linéaire relevé à gauche et que des os en situation secondaire se sont effondrés dans l'espace qui sépare cette limite de celle de l'alignement de blocs. Existait-il une paroi supplémentaire, aménageant une "chambre" dans laquelle se trouvait le contenant ?

Typologie : contenant complet de bois ponctuellement calé par des blocs, de forme indéterminée en raison du mouvement de la cheville gauche. Le fond reposait sur une longue traverse placée sur l'axe longitudinal médian de la fosse dans la gouttière, et sur deux ou trois traverses perpendiculaires ; il s'est affaissé et partiellement disloqué. Des os de provenance inconnue ont été placés entre le bord latéral du contenant et le bord N-O de la fosse.



SP768



SP770

▪ Fig. 292. Sépultures 768 et 770. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 771

Fig. 293

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (E14). La sépulture est antérieure aux tombes SP780, SP455, SP457, SP776 et SP777.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire large aux angles arrondis, sa longueur est de 2 m et sa largeur de 1 m ; elle est conservée sur une profondeur de 0,22 m. Le fond de la fosse cote à 125,37 m NGF. Il est faiblement concave de 0,04 m sur l'axe longitudinal et plat sur l'axe transversal. Sur les longs côtés, sur le sol d'inhumation, se trouvent des blocs de pierre de 0,12 m à 0,30 m de longueur, placés de manière discontinue entre le squelette et le bord des parois de la fosse ; quatre se situent sur le côté S-E ; deux se trouvent latéralement à l'humérus droit et deux à la jambe droite du squelette, et dans le prolongement du dernier, au N-E, est posé un bloc crânio-facial, us 779, qui repose en vue latérale gauche. Sur le côté N-O, se trouvent trois blocs dont deux se sont affaissés vers l'intérieur de la fosse ; ils sont mêlés à des os humains disloqués us 779. À l'extrémité S-O, en amont du crâne, on compte trois blocs. Dans le comblement et sur le sol d'inhumation, se trouvent quelques petits ossements humains compatibles avec les pièces relevées sur le fond : il s'agit d'un fragment de sacrum (le reste est sur le fond, us 779), des deux pubis, de la patella droite, d'un fragment du sternum et de trois os des pieds. Les os us 779 issus de la fosse sont composés d'os longs des membres inférieurs et supérieurs, de trois vertèbres, de l'os coxal droit et du sacrum, d'un fragment de la scapula gauche et d'une phalange de la main. À l'exception du bloc crânio-facial qui prolonge l'alignement de pierres au S-E, les os regroupés dans la fosse se situent contre la paroi N-O de la moitié N-E ; les os longs sont orientés dans le sens longitudinal de la fosse. Ces os sont ceux d'un squelette adulte féminin, conservé à 9 % ; à l'exception des trois os des pieds et d'un de la main gauche, de la patella droite et du sternum, et des trois vertèbres, les os appartiennent aux membres, au crâne et aux ceintures. Trois os longs, l'os coxal, la scapula et le sacrum sont incomplets.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est lacunaire sur les os des pieds. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, les os de la main disloqués sur la moitié supérieure de l'os coxal gauche ; l'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, les os de la main reposent en situation médiale au tiers proximal du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os de la tête et du cou sont fortement disloqués ; le bloc crânio-facial se présente en vue inféro-latérale droite et la mandibule repose sur la face latérale des côtes supérieures gauches. Contre la face latérale gauche du bloc crânio-facial, se trouve le manubrium. Toutes les vertèbres se sont déplacées vers l'aval, certaines sur de grandes amplitudes. L'atlas a été retrouvé en amont de la tête fémorale gauche, en arrière de la face antérieure de l'ilium, l'axis sous la mandibule sur les côtes supérieures gauches, les sixième et septième jouxtent la mandibule dans l'hémi-thorax gauche, et les troisième et cinquième se situent au niveau des membres inférieurs, l'une latéralement au tiers médian du fémur droit et l'autre en avant du tiers proximal de la fibula gauche. Le reste de la colonne vertébrale est bien en place, bien que la première vertèbre thoracique repose sur la tête des deux premières côtes droites. L'extrémité sternale des côtes est ponctuellement et faiblement redressée. Les scapulas sont à plat, les clavicules inclinées avec leur extrémité latérale qui passe sur le bord supérieur des scapulas, les humérus sont éversés, le bassin à plat ; à noter la position en équilibre instable de l'avant-bras gauche (vue latérale) plaqué contre l'os coxal et le fémur. Ce dernier s'est éversé et la patella est tombée latéralement. La patella droite s'est déplacée en situation médiale. Les jambes sont en vue antérieure, mais le pied droit est affaissé vers l'intérieur, en vue latérale, complètement perpendiculaire à l'axe longitudinal de la jambe ; le premier rang repose sur l'extrémité distale du talus. Le talus gauche est en vue supérieure, le calcaneus s'est déplacé entre les chevilles ; il ne reste du pied gauche, à part cela, que deux métatarsiens et les phalanges proximale et distale du premier rang, effondrées vers l'avant.

Les déplacements d'ossements hors du volume du corps témoignent d'une décomposition en espace vide. Sur le côté gauche, s'alignent le manubrium déplacé, le bloc crânio-facial ; l'avant-bras en équilibre instable et la patella, sur une ligne parallèle à celle définie par l'alignement de blocs. À droite, en revanche, la contrainte forte qui s'est exercée sur le pied s'est produite en dedans de la ligne de blocs et de la limite latérale de l'humérus droit. Les alignements de blocs et la délimitation linéaire gauche témoignent d'un dépôt en contenant de bois. La violente dislocation de la tête et du cou s'avère être très localisée, puisque le reste du squelette est parfaitement maintenu ; on peut donc supposer que la tête du défunt était surélevée, sans doute par un élément en matière organique. La concavité du fond de la fosse sur l'axe longitudinal médian, n'a produit aucune perturbation sur le tronc et l'abdomen ; cette caractéristique pourrait indiquer que le contenant était dépourvu de fond, ou bien qu'il a pourri sans rien déstabiliser, ce qui paraît moins crédible. Le léger redressement des côtes irait dans le sens de la première hypothèse. Toutefois, le fléchissement médial du genou gauche pourrait résulter de l'affaissement d'un plancher. La contrainte latérale du pied droit ne peut avoir été produite par la paroi du contenant puisqu'elle s'est exercée en

dedans de la ligne de blocs et de la limite latérale de l'humérus droit ; doit-on envisager que le corps reposait dans un linceul, dont l'extrémité était rabattue à ce niveau ? Ou doit-on l'imputer à la légère remontée du fond de la fosse à ce niveau ? L'hypothèse d'un linceul est compatible avec la migration des vertèbres cervicales jusqu'au niveau des membres inférieurs. Les ossements us 779 pourraient appartenir à un individu inhumé antérieurement dans la fosse ; cependant, aucune pièce n'a été retrouvée sur le sol d'inhumation, ce qui ne permet pas de le prouver ; l'absence totale de côtes est également étonnante.

Typologie : contenant de bois de forme rectangulaire, ponctuellement calé par des blocs. Il semble s'apparenter à un coffrage, peut-être dépourvu de fond (?). La tête du défunt reposait sur un support en matière organique et il pourrait avoir été enveloppé dans un linceul. Des os d'un individu adulte d'origine indéterminée ont été placés entre le bord latéral du contenant et le bord N-O de la fosse.

Sépulture 772

Fig. 293

Situation : extrémité sud-est de l'ensemble funéraire, à l'est du fossé FO104 (K17).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est de grande taille, de forme ovoïde sous le niveau de décapage : sa longueur est de 2,30 m et sa largeur maximale de 1,10 m. Ses parois sont aménagées d'une banquette située entre 0,20 m (S-O-O) et 0,30 m (N-E-E) au-dessus du fond de la fosse. La partie centrale de la fosse est de plan anthropomorphe. Sa longueur est de 1,94 m et sa largeur varie de 0,52 m au centre et de 0,30 m à l'extrémité orientale. Son extrémité ouest est aménagée d'une logette céphalique de 0,26 m de diamètre, précédée d'un rétrécissement de 0,12 m de largeur formé par deux encoches latérales. Sur les encoches, à 0,20 m au-dessus du fond de la fosse, reposent deux blocs de pierre de 0,20 m et 0,30 m de longueur, de part et d'autre. Deux autres blocs, de 0,20 m de longueur, reposent chacun à l'une des extrémités S-O-O et N-E-E sur la banquette. Le fond de la fosse cote à 124,90 m NGF ; il remonte de 0,07 m au S-O-O et est plat sur le reste de la fosse en allant vers le N-E-E ; sur l'axe transversal, il est arrondi dans la partie médiane, et en gouttière aux deux extrémités. Le comblement livre quelques tessons attribuables aux VIII^e-IX^e s. et deux scories de métal.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. L'avant-bras gauche est sur le bassin, les os de la main disloqués dans le pelvis, certains se trouvent latéralement au tiers proximal du fémur droit ; l'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, les os de la main sont en arrière de l'os coxal gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette s'est adapté au profil de la fosse : les épaules sont redressées, la clavicule gauche oblique, les extrémités latérales des clavicules passent en amont des épaules, l'extrémité sternale des côtes est légèrement redressée, surtout à gauche, le bassin s'est juste affaissé. Le bloc crânio-facial s'est incliné vers l'arrière dans la logette : il se présente en vue antéro-latérale droite, la mandibule est affaissée à la base du cou. Les vertèbres cervicales sont disloquées, l'atlas en amont de la première côte gauche, l'axis dans l'hémi-thorax gauche, et les autres en arrière de la mandibule et en amont de la clavicule droite avec le cartilage laryngé. Les deux patellas sont tombées, la droite latéralement au genou, la gauche en situation médiale. Les os des pieds se sont disloqués dans la gouttière étroite et profonde à ce niveau : les os du tarse postérieur droit sont très faiblement éversés, ceux du tarse postérieur gauche sont en vue distale, et les métatarsiens et phalanges sont effondrés en avant du tarse antérieur, certains en vue distale : les pieds devaient s'appuyer contre la paroi de la fosse.

Typologie : tombe en fosse dont le plan anthropomorphe est caractérisé par le resserrement de la partie inférieure de la fosse à l'extrémité N-E-E et l'aménagement d'une logette céphalique complète au S-O-O. Une couverture fermait la fosse, placée sur les banquettes, ponctuellement calée par des blocs, dont deux encadrent la logette.



▪ Fig. 293. Sépultures 771, us 779 et 772. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 773

Fig. 294

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (C14), dans le fossé FO265. La sépulture recoupe la tombe SP753 et son amas d'ossements us 758, dont une partie a été réintégrée dans le comblement de fosse de SP753 (us 769) à la cote 125,47 m NGF.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 1,22 m et sa largeur de 0,60 m. Le fond de la fosse est en léger pendage de 0,03 m vers le N-N-E, ce qui est imperceptible sur la longueur. Sur l'axe transversal, le fond est très légèrement plus profond du côté S-E-E (côté droit du squelette) que du côté N-O-O. Il cote à 125,66 m NGF. Le côté longitudinal S-E-E de la fosse comporte un bloc de pierre de 0,20 m de longueur qui repose sur le fond de la fosse latéralement à droite du bloc crânio-facial près de la paroi ; sur le côté N-O-O, se trouvent deux blocs de même longueur, l'un latéralement à gauche bloc crânio-facial et l'autre latéralement au membre inférieur. Un autre bloc en pendage en direction du fond de la fosse repose en partie sur le bloc situé à gauche du crâne. Le comblement livre plusieurs tessons de céramique datés des ^x^e-^x^l^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est presque complet : la majeure partie des mains et quelques os des pieds font défaut. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est perturbé, mais les os de la main se situent dans le pelvis ; l'avant-bras droit est dirigé vers l'abdomen, les os de main disloqués au niveau du sacrum. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé : il se présente en vue supérieur, le maxillaire en rétropulsion à la mandibule. Le rachis cervical est maintenu en connexion anatomique, et l'atlas avec le bloc crânio-facial. L'épaule droite est décalée en hauteur relativement à l'humérus et la clavicule est verticale. À gauche, la clavicule, la scapula et les deux premières côtes sont au contact du niveau du bloc crânio-facial. Les côtes et le bassin sont à plat. Les côtes gauches sont descendues au contact du bord supérieur de l'ilium, et ce dernier est passé en vue postérieure. La colonne vertébrale est globalement maintenue, bien qu'un peu sinueuse, mais les vertèbres sacrées sont disloquées dans le pelvis. Le radius gauche a glissé en arrière des côtes et de l'os coxal, l'ulna est complètement disloquée latéralement à distance du fémur homolatéral. La totalité du membre inférieur gauche est décalée en aval de 0,04 m relativement au droit ; il ne s'agit pas de l'accentuation de la position initiale du corps, en supposant que toute sa moitié droite était décalée en hauteur (ce qui est le cas des membres supérieurs), puisque ce phénomène n'est pas observé sur les os coxaux. L'épiphyse distale du fémur et l'épiphyse proximale du tibia se sont déplacées en direction médiale. Les pieds sont disloqués ; à droite, les métatarsiens et les phalanges sont passées latéralement au tarse. La présence de pièces hors du volume du corps traduit une décomposition en espace vide. Le redressement du crâne, alors que le fond de la fosse est plat et que la paroi se situe à distance en amont, implique qu'une paroi en matière organique placée transversalement à l'axe longitudinal de la fosse a exercé une contrainte sur la face postérieure du crâne. Conjugué à l'alignement des blocs au N-O-O parallèlement à la paroi de la fosse et à la présence d'un autre bloc contre la paroi S-E-E, on peut restituer un dépôt en contenant de bois. Les remaniements qui affectent le côté latéral gauche du squelette pourraient traduire la dislocation de la partie latérale N-O-O d'un plancher. Le fond de la fosse étant moins profond de 1 à 2 cm de ce côté, il s'est produit des dislocations qui ont entraîné le glissement du radius en arrière des côtes et de l'os coxal, le retournement de l'ilium, le glissement de l'ulna vers l'aval et celui, plus faible, du membre inférieur gauche. Ce dernier s'étant déplacé en connexion anatomique, on peut supposer que le déplacement concerne le morceau de planche sur lequel reposait le membre inférieur, qui s'est produit dans le sens du petit pendage vers le N-N-E de la fosse. En conclusion, la moitié gauche du squelette (côtes, humérus, et membre inférieur) est descendue un peu vers l'aval. Si l'on peut supposer que les deux premières côtes gauches sont en place, mais alors la clavicule et la scapula sont trop hautes : il s'est donc produit un léger effet d'aspiration de ces derniers, ce qui pourrait signifier qu'une rupture s'est produite sous le cou, amenant le bloc crânio-facial à basculer ainsi, contraint en outre par la paroi du contenant en amont : ce mouvement est sans doute lié au pendage du fond de la fosse à ce niveau. Le glissement du membre inférieur gauche semble en revanche plutôt avoir été provoqué par la présence d'un élément sous-jacent. Ainsi, le plancher devait être légèrement surélevé pour rattraper le pendage.

Typologie : contenant complet de bois de forme rectangulaire, ayant exercé une contrainte sur la face postéro-supérieure de la tête. Il était calé par quelques blocs sur ses parois longitudinales ; le fond était un peu surélevé, et la planche située sous la moitié gauche du corps s'est disloquée et ponctuellement déplacée.

Sépulture 775

Fig. 294

Situation : partie centre sud de l'ensemble funéraire (G16).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,35 m et sa largeur de 1,15 m. Sa profondeur est conservée sur 0,36 m. Elle possède des parois droites, qui se sont effondrées à l'extrémité N-E. Le fond de la fosse cote à 125,34 m NGF. Il est plat sur les deux axes. La fosse comporte plusieurs blocs de pierre de 0,15 m à 0,20 m de longueur. Trois se situent contre la paroi N-O, dont un près du bord S-O, un latéralement au coude gauche du squelette et un autre latéralement à sa cheville gauche ; ce dernier est très proche du squelette : il empiète sur l'espace d'inhumation. Le côté S-E en compte trois, deux latéralement à l'épaule droite, un latéralement au fémur droit et un latéralement au genou droit, ce dernier au contact des os. Les blocs situés près du squelette reposent au même niveau que les os, alors que les blocs qui se trouvent à distance du squelette, reposent 0,02 m à 0,03 m moins profondément que le fond. Le comblement livre de nombreux tessons de céramique attribuables au x^e s., et des os humains de maturation adulte (sexe indéterminé), dont on distingue quelques vestiges contre le bord S-O et au N-E. Ces os sont très peu nombreux : un petit fragment d'os frontal, un fragment de scapula gauche, un fragment de diaphyse de radius, un de fibula, une diaphyse fémorale gauche, un cinquième métatarsien droit, deux phalanges de la main et deux os du carpe.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Le coude droit est fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen, la main disloquée autour du coude gauche ; ce dernier est fléchi de 25°, la main est disloquée parmi les côtes supérieures. Les membres inférieurs sont en rectitude, l'extrémité distale des tibias en contact.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette se caractérise par plusieurs dislocations. Le bloc crânio-facial se présente en équilibre instable en vue antéro-latérale droite ; les vertèbres cervicales sont disloquées en tas à la base du cou, la septième repose en amont de la clavicule gauche et la mandibule est effondrée en avant, en amont de la première vertèbre thoracique. Ces dislocations correspondent à l'évolution normale du crâne lorsque la tête repose en extension en vue antérieure, sur un fond résistant, et ne signalent pas un espace vide secondaire, la distance entre TH1 et le bloc crânio-facial étant normale. Le tronc paraît un peu contraint latéralement, la scapula gauche est légèrement redressée (0,05 m de pendage médial), les côtes sont à plat mais leur extrémité sternale passe en avant des vertèbres, notamment à droite ; les clavicules sont très obliques et les humérus maintenus en vue antéro-latérale. Le tronc est également étiré en longueur : les espaces intervertébraux sont nombreux, et les trois dernières vertèbres lombaires sont trop basses, avec la cinquième rejetée sur la face sacro-pelvienne de l'os coxal droit, tandis que le sacrum est descendu dans le pelvis. Le bassin s'est mis à plat, mais l'ilium droit est légèrement redressé et l'os coxal gauche s'est rapproché de l'axe longitudinal médian ; le bassin est oblique, l'ilium gauche étant plus haut que le droit. Ce dernier est descendu, puisque le fémur mord légèrement sur la face proximale du tibia et que ce dernier est également décalé vers l'aval relativement au droit ; c'est donc tout ce côté qui a légèrement glissé vers l'aval. Les deux genoux se sont rapprochés et le fémur gauche s'est légèrement éversé : la patella gauche est tombée latéralement et, contrairement à ce que l'on attendrait, la droite est passée en situation médiale, en partie engagée en arrière du tiers distal de la diaphyse. La jambe droite s'est rapprochée de la gauche et se situe sur l'axe longitudinal médian du squelette. Le bloc situé latéralement au genou droit semble s'être rapproché et est sans doute à l'origine de l'éversion du fémur et du glissement en dedans de la jambe droite. Les os des pieds sont complètement disloqués. Une grande partie des métatarsiens et des phalanges et des os du tarse antérieur se sont déplacés en amont des os du tarse postérieur, et les talus sont en amont des calcaneus. Certains passent en arrière des os des jambes et le cunéiforme médial gauche est engagé en arrière de l'extrémité distale du fémur gauche. Cependant, plusieurs pièces sont disloquées en aval des os du tarse postérieur, sur une distance de 0,10 m à 0,15 m. Ainsi, la remontée de certains os ne correspond pas à un effondrement vers l'amont dû à la surélévation des pieds contre une paroi transversale. Les os des pieds disloqués du pied gauche s'alignent parallèlement au bloc effondré à proximité de la cheville gauche et forment une ligne qui rejoint la limite latérale de l'épaule gauche contrainte ; à droite, une délimitation continue passe par le coude, l'ilium légèrement redressé et les os du pied droit. La largeur au N-E est plus étroite que celle au S-O. L'hypothèse d'un contenant trapézoïdal s'avère toutefois être peu pertinente. Les blocs situés dans la moitié S-O du côté S-E et sur le côté N-O forment des alignements en ce sens, mais ceux du côté N-O se situent presque au contact du squelette. Par ailleurs, le squelette offre des contraintes latérales qui évoquent un contenant étroit. Les anomalies taphonomiques relevées sur le squelette indiquent que la moitié supérieure s'est décomposée sur un fond presque plat, qui correspond sans doute au fond du contenant. En revanche, la moitié inférieure tend à indiquer que les os ont évolué sur un fond plutôt concave, soit d'origine, soit acquis pendant la décomposition du fond. Cela explique que les effets de délimitations linéaires relevés sur les os des pieds disloqués latéralement aux jambes se situent en dedans

des limites de la moitié supérieure du corps et des blocs alignés dans la moitié S-O, et également pourquoi des éléments des pieds sont passés en arrière des os longs, alors que le fond de la fosse ne remonte pas au N-E et que rien n'indique que les chevilles étaient surélevées. Il a dû se produire aussi un affaissement du fond en arrière de l'abdomen, comme l'indique l'étirement des vertèbres, et même une rupture puisque le membre inférieur gauche est un peu descendu et que le bassin est oblique. L'ensemble de ces remarques conjuguées nous incitent à envisager un dépôt dans un contenant monoxyle dont l'intérieur aurait été évidé à angle droit, en tout cas au moins dans sa moitié supérieure en amont des os coxaux puisque les coudes reposent au même niveau que la face postérieure des vertèbres. La paroi externe aurait en revanche conservé son fond convexe, ce qui explique pourquoi les blocs les plus latéraux, qui ne se sont pas effondrés, sont plus gros que les blocs situés au contact du squelette. En effet, les blocs les plus éloignés ont une hauteur de 0,16 m à 0,17 m (sur le côté S-E dont celui effondré latéralement au fémur, les deux au S-O), alors que ceux qui sont plus proches ne font que 0,06 m à 0,10 m de hauteur ; les parois externes d'un cercueil monoxyle s'élargissant latéralement, les blocs les plus volumineux ont été placés assez loin de la base du contenant, car l'espace situé dans l'angle était insuffisant. En revanche, les plus petits blocs ont été posés dans l'angle (côté N-O). La fracture supposée au niveau de l'abdomen nécessite un espace vide : sans doute la tombe était fermée d'un couvercle placé sur la banquette.

Typologie : contenant monoxyle ; dans la partie qui recevait la moitié inférieure du corps, le tronc a été évidé en suivant plus précisément la forme naturelle du matériau. Le contenant reposait directement sur le fond plat de la fosse et a été calé latéralement par des blocs. L'origine des pièces disloquées dans le comblement est indéterminée.



▪ Fig. 294. Sépultures 773 et 775.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Us 776

Fig. 142 et 295

Voir SP426 et 777

Sépulture 777

Fig. 295

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (E14). La sépulture est antérieure à la tombe SP29 et est postérieure aux tombes SP426=776=780, SP770 et SP771.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites n'ont pas été perçues en raison des nombreux recoupements ; il ne reste environ que 0,70 m de longueur. Le fond de la fosse cote à 125,27 m NGF.

Squelette : adulte féminin. Seuls les os des jambes et les pieds du squelette sont en place, en avant des restes du tronc us 426, le reste a été regroupé dans la fosse sépulcrale SP29 et est enregistré sous le numéro d'unité stratigraphique us 798 (dont les os coxaux), tandis que quelques pièces se trouvaient dans le comblement de la tombe SP29 (voir us 798). En regroupant l'ensemble des unités, le squelette est représenté à 34,4 %, dont 42,9 % provient des restes de la sépulture primaire, 23,8 % du comblement de SP29 et 34,9 % de l'amas us 798. L'organisation des membres inférieurs indiquent que le squelette reposait sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les os des jambes sont en rectitude. Latéralement à la jambe droite, se trouve un amas d'ossements us 776 placé entre la paroi de la fosse et un bloc de pierre.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la jambe gauche est en vue médiale, la droite en vue antérieure et les pieds sont éversés. Les métatarsiens droits sont effondrés vers l'avant, mais les gauches sont disloqués latéralement au tiers distal de la jambe gauche ; le cuboïde gauche est passé latéralement au tiers proximal de la jambe droite et le naviculaire droit se situe entre les chevilles. Ces déplacements déterminent une décomposition en espace vide dont la nature ne peut être déterminée.

Typologie : espace vide de nature indéterminée.

Sépulture 778

Fig. 295

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (K-L17).

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Elle est de forme étroite et allongée : sa longueur est de 2 m et sa largeur maximale de 0,60 m au centre, contre 0,40 m au N-N-E. Son extrémité S-S-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,20 m de largeur, précédée de deux encoches latérale. Elle est conservée sur une profondeur de 0,30 m en moyenne, et possède des parois évasées vers le haut ; à la base, les mesures de largeur ne sont plus que de 0,36 m au centre et 0,25 m au N-N-E. Le fond de la fosse cote à 125,29 m NGF ; il remonte de 0,04 m au niveau de la logette céphalique, et sur l'axe transversal, il est auge très prononcée au S-S-O et en pendage de 0,05 m vers le N-O-O dans la partie médiane. Le comblement livre un tesson non daté précisément au sein du haut Moyen Âge, un clou et une scorie de métal.

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est complet ; à noter qu'il possède onze vertèbres thoraciques et six vertèbres lombaires. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds N-E-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains reposent sur la face antérieure du tiers proximal des fémurs. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est redressé dans la logette où il se présente en vue postérieure ; il n'est plus en connexion anatomique avec l'atlas, en vue latérale gauche, ni avec la mandibule qui s'est effondrée en contrebas en avant et à droite des vertèbres thoraciques supérieures. Le tronc s'est effondré en aval de la logette : la scapula droite en vue antérieure, n'est plus recouverte par les côtes qui ont glissé et basculé en vue endothoracique avec les têtes relevées, latéralement aux vertèbres ; à gauche, la scapula est en

pendage médial de 0,04 m et les côtes moyennes et inférieures sont verticalisées alors que les précédentes sont presque perpendiculaires au rachis. L'angle inférieur de la scapula droite est éversé, ce qui pourrait indiquer que le coude était surélevé au départ ; le phénomène semble moins marqué à gauche. À gauche, l'humérus a effectué une ascension et sa tête s'est déplacée latéralement. Les deux dernières vertèbres thoraciques et les six vertèbres lombaires sont disloquées en tas, et les têtes des trois dernières côtes gauches sont engouffrées dans l'espace libéré par les deux dernières vertèbres thoraciques. L'ilium droit est passé en arrière du sacrum et de la moitié postérieure de l'os coxal gauche. Les fémurs sont maintenus en vue antérieure, et les os des mains en connexion anatomique partielle sur leur extrémité proximale ; la patella gauche est tombée contre la face médiale du tiers distal du fémur droit et la patella droite est en situation latérale au genou. Les jambes sont en vue antérieure, les os du tarse postérieur se présentent en vue dorsale. D'importantes dislocations affectent le reste des pieds : les os du tarse antérieur, des deux côtés, se situent en aval à distance du tarse postérieur, et l'espace entre eux est occupé par les métatarsiens et les phalanges, orientés avec leur extrémité distale vers l'amont. Le bord de la fosse se trouvant à distance, on ne peut lui imputer ces anomalies de position et il faut envisager que les pieds étaient redressés à l'origine : lors de la descente des membres inférieurs sur le fond, les métatarsiens sont effondrés vers l'amont.

L'affaissement des côtes droites et la migration de l'os coxal droit en arrière du sacrum peuvent difficilement être imputés à la seule décomposition des parties molles du corps dans une fosse étroite, ni au pendage du fond de la fosse vers le N-O-O. Il faut supposer alors qu'un élément en matière organique se trouvait en arrière du corps, mais aucun argument ne permet d'envisager un système de planches, sauf si les planches n'ont pas craqué mais pourri. L'extrémité des pieds était redressée, les phalanges sont tombées d'abord, puis après la rupture médio-tarsienne, les éléments se sont retournés.

Typologie : tombe en fosse dont l'une des extrémités est resserrée et l'autre aménagée d'une logette céphalique complète. Les signes de décomposition en espace vide impliquent une couverture, qui devait reposer en force entre les parois obliques de la fosse. Les effondrements suggèrent que le corps était séparé du fond de la fosse par un élément en matière organique.



▪ Fig. 295. Sépultures 776, us 777 et 778. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Us 779

Fig. 293

Voir SP771

Us 780

Fig. 142

Égalité SP426 (moitié inférieure du squelette SP426) ; voir p. 1260-1261.

Sépulture 782

Fig. 296

Situation : bordure occidentale de l'ensemble funéraire (B14).

Fosse : la fosse est orientée S/N. Elle est de forme rectangulaire large aux angles arrondis, sa longueur est de 2,10 m et sa largeur de 1 m. Le fond de la fosse cote à 125,43 m NGF. Il n'existe pas de relevés en coupe de la fosse, mais les cotes de profondeur prises sous les os déterminent un fond plat sur les deux axes. Sur les longs côtés, sur le sol d'inhumation, se trouvent des blocs de pierre de 0,15 m à 0,30 m de longueur, placés de manière continue entre le squelette et les parois de la fosse, formant des sortes de murets d'une à deux assises ; ils reposent sur le fond de la fosse, mais leur cote au sommet varie de 0,20 m. Ils délimitent un espace central rectangulaire de 0,46 m de largeur, dans lequel repose le squelette. Dans le comblement de la fosse, se trouvent des ossements humains d'un individu immature décédé autour de 6-7 ans, composés de deux côtes, d'une phalange proximale de la main, de la moitié sternale d'une clavicule gauche, d'un maxillaire droit et d'un fragment d'os pariétal.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au sud et les pieds au nord. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, les os de la main disloqués dans le pelvis ; l'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, les os de la main reposent en avant du tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette repose à plat sur le fond de la fosse : les scapulas et les humérus sont en vue antérieure, les volumes sont à plat, les clavicules verticalisées, les patellas sont tombées, la droite latéralement au genou et la gauche en situation médiale au tiers proximal du tibia. Les extrémités latérales des deux clavicules sortent du volume de l'épaule. Deux effets de contrainte sont relevés : l'un en amont du bloc crânio-facial puisqu'il est redressé, en vue supéro-latérale gauche, le maxillaire en rétropulsion à la mandibule, et l'un sur l'avant-bras et la main droits, maintenus contre le bord antérieur de l'os coxal et de l'extrémité proximale du fémur. Les côtes droites sont très ouvertes, en vue endothoracique presque perpendiculaires à l'axe longitudinal du corps. Le tiers proximal du fémur gauche est fracturé post-mortem, sans doute cette fracture résulte-t-elle de l'effondrement d'un bloc (non spécifié sur la fiche d'enregistrement) ou de la pression des sédiments : sa partie proximale est en vue antérieure, sa partie distale fracturée est passée en vue antéro-latérale. L'extrémité proximale du tibia gauche passe en avant de celle de la fibula. Le pied droit s'est éversé, le gauche est effondré en vue supérieure, l'extrémité distale orientée légèrement en direction médiale. Une délimitation linéaire est relevée sur le côté droit, qui passe par l'avant-bras et la main contraints, et l'extrémité distale du pied et la patella tombés latéralement ; cette ligne est parallèle à celle définie par l'alignement de blocs. Par ailleurs, le crâne se présente en butée.

Le corps reposait donc dans un contenant de bois ; la position des côtes droites suggère un plancher, affaissé de ce côté. L'affaissement non symétrique pourrait suggérer qu'il était constitué d'au moins deux éléments parallèles, mais l'argument reste faible. La position du pied gauche, contraint vers l'intérieur, ne peut être mise en relation avec les parois du contenant : il se trouve probablement dans sa position initiale, en témoignent la chute de la patella en interne et la position du tiers proximal du fémur ; le membre se trouvait incliné en dedans.

Typologie : contenant rectangulaire de bois de 0,46 m de largeur, pourvu d'un plancher. Les parois longitudinales sont bordées de blocs placés de manière continue. La grande variation des côtes relevées au sommet des blocs indique qu'ils ne servaient pas à maintenir le couvercle, mais les parois longitudinales : le dispositif pourrait être celui d'un coffrage de planches.

Sépulture 783

Fig. 296

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (L18). La sépulture est antérieure aux sépultures SP748 et SP228, et postérieure au fossé FO412 et à la fosse domestique FS152.

Fosse : les limites de la fosse n'ont pas été perçues et l'orientation S-O/N-E est fournie par le squelette. Il repose sur un fond en pendage de 0,16 m vers le N-E, qui cote entre 125,15 m et 124,99 m NGF ; sur l'axe transversal, il est auge. Le comblement livre des tessons de céramique datés des IX^e-(X^e) s., et un deuxième métatarsien gauche de maturation adulte.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, les os de la main dispersés sur une surface comprise entre les côtes inférieures gauches et le pelvis, le gauche repose sur le bassin, les os de la main droite majoritairement dispersés en arrière de l'os coxal controlatéral. Les genoux sont faiblement dirigés vers la droite du corps.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est illustré par de nombreux remaniements qui touchent principalement la région du tronc. Ces remaniements se sont produits à partir de la première vertèbre thoracique, alors que le crâne et les vertèbres cervicales sont globalement maintenus. Le bloc crânio-facial a tourné vers la droite, il n'est plus en connexion anatomique avec l'atlas qui se présente en vue latérale gauche, et est en connexion lâche avec la mandibule affaissée en avant des vertèbres cervicales. Les deux premières vertèbres thoraciques se situent en amont de l'épaule droite ; plusieurs vertèbres thoraciques sont disloquées dans les moitiés supérieures droite et gauche du thorax. Un segment est composé de la septième à la onzième vertèbre thoracique en bon rapport anatomique, mais est décalé dans la partie gauche du tronc ; la dernière vertèbre thoracique et les deux premières lombaires sont en connexion anatomique, mais ce dernier segment est situé trop en aval, au niveau du bord supérieur du bassin ; une vertèbre lombaire se trouve entre les faces sacro-pelviennes des os coxaux, et deux autres ont glissé, avec le sacrum, au niveau du tiers médian des membres inférieurs. Le tronc évoque un effondrement vers l'aval et le milieu, qui exclut les scapulas, les clavicules et les deux premières côtes gauches. Cependant, les clavicules sont très verticalisées et les scapulas sont en pendage médial de 0,06 m, l'angle inférieur de la droite étant orienté latéralement. Les quatre premières côtes droites ont glissé vers le bas et l'axe longitudinal médian du squelette : elles se sont complètement verticalisées et les troisième et quatrième ont pris la place des vertèbres. D'autres côtes droites sont perpendiculaires à l'axe de la colonne vertébrale, une est en vue inférieure avec la tête orientée latéralement, et plusieurs se présentent en vue endothoracique. Les côtes moyennes et inférieures droites sont verticalisées, en vue endothoracique. Les os coxaux sont en place, le droit très légèrement rapproché de l'axe longitudinal médian, tandis que les genoux sont faiblement disloqués avec les patellas tombées latéralement. Les pieds sont affaissés sur l'axe longitudinal médian, en vue dorsale, les os disloqués mais très groupés. Compte tenu du profil arrondi du fond de la fosse, les ossements disloqués ne sont pas déplacés latéralement à distance du squelette, mais l'amplitude des déplacements et le fait que plusieurs pièces sortent du volume du corps déterminent une décomposition en espace vide. Certains déplacements ne suivent aucune logique, par exemple les deux vertèbres lombaires et le sacrum au niveau des membres inférieurs, et peut-être les deux premières vertèbres thoraciques en amont de l'épaule droite, dans le sens inverse du mouvement du tronc vers le bas et le centre. On peut supposer que ces déplacements sont dus à une stagnation d'eau, d'autant plus qu'il s'agit d'ossements riches en matière spongieuse. Si ces os ont flotté, ils sont restés cependant très près du squelette en place, et n'ont pas été dispersés dans la fosse ; malheureusement, l'absence de lisibilité des limites de fosse ne permet pas d'interpréter si le phénomène résulte d'un déplacement dans une fosse très étroite ou dans un contenant étroit. Dans le premier cas, le glissement du tronc vers l'aval en direction du pendage de la fosse jusqu'aux genoux, pourrait indiquer que le défunt ne reposait pas à plat sur le fond en outre plutôt concave de la fosse et lors de la décomposition, l'espace vide situé en arrière du tronc s'est accentué, provoquant l'effondrement des côtes ; dans le second, on envisagera que le fond du contenant s'est affaissé sur le fond pentu de la fosse.

Typologie : espace vide indéterminé



▪ Fig. 296. Sépultures 782 et 783. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 784

Fig. 297

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF65 (F15). Elle recoupe la fosse domestique FS492.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme étroite et allongée : sa longueur est de 2,02 m et sa largeur maximale de 0,54 m au centre, contre 0,40 m aux deux extrémités. La partie la plus profonde est de plan anthropomorphe : l'extrémité N-E est rétrécie à une largeur de 0,25 m et son extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,22 m de largeur, précédée de deux encoches latérales. En l'absence de coupe, on ignore de quelle manière se faisait le passage entre les deux niveaux de la fosse (banquette ou parois évasées). Le fond de la fosse cote à 125,26 m NGF ; les côtes de profondeur relevées sous les os indiquent qu'il remonte de 0,075 m aux deux extrémités, et sur l'axe transversal, il est arrondi. Un petit bloc de pierre de 0,20 m de longueur est effondré en avant du tibia droit du squelette. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés du ^xe s., et des os humains. Ils se composent d'une extrémité proximale de radius non latéralisé, de deux fragments d'un fémur gauche, de la diaphyse d'un fémur droit, d'un fragment de diaphyse de fibula non latéralisé, des diaphyses de deux tibias gauche et droit, de deux métacarpiens, d'un fragment de côte, d'une douzième vertèbre thoracique, et de cinq os des pieds. À ces pièces, qui appartiennent à un individu adulte robuste de sexe indéterminé représenté à 8 %, doit être rajouté un fragment de tibia droit immature. Les os se trouvent majoritairement dans le comblement supérieur de la fosse, les os longs sont en pendage vers le fond, et une vertèbre lombaire repose sur le fond.

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds N-E-E. Les coudes sont fléchis, la main gauche repose dans la partie inférieure des côtes droites et la droite dans la moitié gauche de l'abdomen. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a basculé vers la droite et s'est incliné vers l'aval, la symphyse mandibulaire repose en avant des têtes des deux premières côtes droites. Les vertèbres cervicales sont en connexion stricte, les supérieures, en vue latérale gauche, accompagnent l'inclinaison du bloc crânio-facial. Le squelette suit la morphologie en coupe de la fosse : les scapulas sont en fort pendage médial, les coudes écartés du tronc reposent moins profondément que la face postérieure des vertèbres, les clavicules sont inclinées (la gauche est verticale), l'extrémité sternale des côtes est un peu redressée, le bassin est affaissé mais pas complètement à plat, le pied gauche est affaissé vers l'avant en vue dorso-médiale, le tarse droit est éversé mais les métatarsiens sont orientés sur l'axe longitudinal des jambes. Le cuboïde et trois métatarsiens droits (le premier, le quatrième et le cinquième), ainsi que le premier métatarsien gauche se sont déplacés vers l'amont jusqu'entre les chevilles. Le pied gauche repose sans doute sur le fond de la gouttière, tandis que la dislocation du droit a été causée par la chute du bloc de pierre. En amont de la dixième vertèbre thoracique, la colonne vertébrale est décalée de 30° vers la gauche ; le phénomène étant identique sur les épaules, cette position n'a pas été acquise, mais est celle du dépôt. Le rachis thoracique inférieur et lombaire supérieur s'est ainsi retrouvé déstabilisé lors de la décomposition : ces vertèbres sont disloquées. La bascule du crâne et le déplacement de quelques os des pieds vers l'amont déterminent une décomposition en espace vide. L'affaissement du crâne vers l'aval pourrait témoigner d'une contrainte continue qui se serait exercée sur sa face supéro-postérieure, vu que le rachis cervical suit le mouvement sans rupture, mais le pendage du fond de la fosse peut également lui être imputé. L'ascension d'éléments de la partie latérale du pied droit (le cuboïde et les quatrième et cinquième métatarsiens), alors que le pied s'est affaissé latéralement, traduit l'accentuation d'une position due à la remontée abrupte du fond de la fosse. Le fracas relevé sur les côtes, leur dispersion accompagnée du déplacement d'un fragment, traduit l'effondrement d'un élément venu du haut, sans doute la couverture ; ce phénomène est sans doute à l'origine du hiatus relevé entre TH10 et L3 et des 0,05 m enregistrés au niveau de TH11 qui correspond à un intervalle très exagéré.

Typologie : *Typologie* : tombe en fosse de type anthropomorphe, caractérisée par le resserrement de la partie inférieure de la fosse à l'extrémité N-E et l'aménagement d'une logette céphalique complète au S-O. Le corps a été placé à même la fosse, la moitié supérieure du corps un peu décalée du côté gauche. Le couvercle est démontré par les perturbations qu'il a occasionnées en s'effondrant.

Sépulture 785

Fig. 297

Situation : partie occidentale de l'ensemble funéraire (D15). Elle est recoupée par la tombe SP437 et est creusée dans le comblement du fossé FO265 et dans celui de la tombe SP827.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Ses limites ont été mal perçues : sa longueur est supérieure ou égale à 1,30 m et sa largeur est estimée à 0,70 m. Le fond de la fosse cote à 125,42 m NGF. Il n'existe pas de relevés en coupe de la fosse, mais les cotes de profondeur prises sous les os indiquent que le fond remonte au N-N-E de 0,04 m ; sur l'axe transversal, il est un peu arrondi dans la moitié supérieure de la fosse. En avant du squelette, à des cotes comprises entre 125,45 m et 125,54 m, reposent cinq blocs de pierre de 0,20 m à 0,30 m de longueur, localisés au niveau de la moitié supérieure du corps. Sur les longs côtés, sur le sol d'inhumation, se trouvent des blocs de même taille, partiellement conservés ; sur le côté S-E-E, il en reste quatre placés de manière presque continue entre le squelette et la paroi de la fosse, tandis que le côté N-O-O n'en conserve que deux. Ils délimitent un espace central de 0,30 m de largeur dans la partie médiane et de 0,20 m à l'extrémité S-S-O, dans lequel repose le squelette. On peut supposer qu'ils aménageaient un espace interne de plan anthropomorphe.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Le squelette est incomplet : les mains, les pieds et les éléments ischio-pubiens ne sont pas conservés, la colonne vertébrale est un peu lacunaire. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a légèrement tourné vers la droite : il se présente en vue antéro-latérale gauche alors que l'atlas est en vue antérieure. La moitié supérieure du squelette rend compte d'une concavité du fond de la fosse : les scapulas sont en pendage médial, les clavicules sont verticalisées et l'extrémité distale des côtes légèrement redressée, tandis que les humérus se situent moins profondément que la face postérieure des vertèbres. La clavicule droite est remontée en amont de l'épaule contre la face latérale gauche du bloc crânio-facial, hors du volume du corps. Les fragments osseux disloqués près des membres inférieurs (un fragment du radius droit, deux fragments de côtes et le premier métatarsien gauche) ont probablement été déplacés par des facteurs extrinsèques.

Typologie : probable tombe en fosse sont les contours étaient soulignés à l'aide de gros blocs aménageant un plan anthropomorphe et formant une sorte d'encagement. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse. La fosse était fermée d'une couverture, sur laquelle reposaient des blocs qui se sont en partie effondrés en avant du squelette.



SP784



SP785

- *Fig. 297. Sépultures 784 et 785. Cliché 785 : F. Gentili (Inrap). Cliché 784 : polaroid.*

Sépulture 786

Fig. 298

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF65 (F15). La sépulture est antérieure à la fosse domestique FS497 et à la tombe SP791 et postérieure à la tombe SP792.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites ont mal été perçues ; sa longueur est supérieure ou égale à 1 m et sa largeur est estimée autour de 0,60 m. Le fond de la fosse cote à 125,64 m NGF ; les côtes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond est relativement plat sur les deux axes. Deux blocs de pierre de 0,18 m et 0,30 m de longueur sont disposés sur les longs côtés, l'un au S-E latéralement à droite du bloc crânio-facial, et l'autre au N-O latéralement au membre inférieur gauche ; ils reposent sur le fond de la fosse et le second semble avoir été déstabilisé, sans doute lors du tassement du comblement de la sépulture SP792. Le comblement livre un fragment de voûte crânienne de maturation indéterminée.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est bien représenté, mais les os des mains et des pieds sont lacunaires ; l'avant-bras droit n'est pas conservé, et à son emplacement théorique se trouve une plaque de métal. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Les os des mains se situent en arrière des iliums homolatéraux. Le membre supérieur droit n'est pas présent sur le cliché, mais l'inventaire osseux le mentionne. Le membre inférieur gauche est en rectitude, le genou droit est faiblement orienté latéralement.

Mobilier : trois objets en métal (non déterminés) ont été retrouvés avec le squelette ; l'un se situe en aval de l'humérus droit, latéralement aux côtes, le deuxième se trouve en arrière de la scapula droite et le dernier en arrière de la scapula gauche.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial et la mandibule sont redressés en vue supérieure, ainsi que les deux premières vertèbres cervicales, alors que le fond de la fosse est plat sur l'axe longitudinal médian ; ce phénomène témoigne d'une contrainte qui s'est exercée en amont. Les scapulas sont légèrement redressées, les clavicules fortement verticalisées et la droite est passée en amont de l'épaule contre la face latérale droite du bloc crânio-facial. Ce phénomène peut être mis en relation avec le redressement du crâne et indique que les épaules étaient projetées vers l'avant à l'origine, beaucoup plus que ne l'indiquent les pendages de 0,02 m des scapulas. Par ailleurs, les humérus, en vue antérieure, ont glissé vers l'aval, le droit faiblement, mais le gauche sur un tiers de sa longueur ; ce dernier a repoussé le radius qui est orienté presque perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps et dont l'extrémité proximale est légèrement décalée latéralement. Le rachis lombaire est très étiré en longueur : il présente de nombreux espaces intersegmentaires, et la distance relevée entre les coudes et le bord supérieur des iliums est supérieure à la norme, d'autant plus que les premiers sont descendus. Les côtes se sont verticalisées, l'extrémité sternale des gauches est faiblement redressée. Le bassin est à plat, le membre inférieur droit en vue médiale en raison de l'éversion originelle du genou. Outre une phalange proximale de la main latéralement à l'ilium gauche, la masse latérale gauche de la première vertèbre sacrée latéralement au fémur gauche et l'épiphyse distale du fémur droit qui est passée en arrière de la diaphyse fémorale, plusieurs os des pieds se sont déplacés hors du volume du corps. Latéralement à la jambe gauche se trouvent le talus gauche, le quatrième métatarsien gauche et la phalange proximale de l'hallux, tandis que le calcaneus gauche jouxte la face médiale du tiers distal du tibia droit. Les métatarsiens gauches sont disloqués latéralement à la cheville. Le pied droit est en place, en vue dorso-médiale, dans le prolongement de la jambe.

La présence de pièces hors du volume du corps et l'étirement de la colonne lombaire indiquent une évolution en espace vide. Une partie des os disloqués latéralement à la jambe gauche s'alignent avec l'extrémité proximale du radius déplacé ; sur le côté droit, s'alignent le côté droit du bloc crânio-facial redressé et le genou droit éversé situé 0,025 m moins profondément que la cheville et la hanche ; enfin, le redressement du crâne traduit une contrainte postérieure. Conjugué à la présence des deux blocs sur les côtés longitudinaux et sur le fond de la fosse, on peut envisager un dépôt dans un contenant de bois rectangulaire, d'une largeur un peu inférieure à 0,30 m. L'étirement du rachis lombaire, tandis que le thorax est en place, témoigne de la dislocation et du glissement, à ce niveau, d'un élément situé en arrière du corps. Cependant, l'absence de rupture nette, conjugée au fait que l'extrémité sternale des côtes est un peu redressée et que les scapulas sont inclinées, ne permet pas d'évoquer un plancher surélevé. Par ailleurs, il est difficile de comprendre comment les trois dernières vertèbres lombaires et toute la moitié inférieure du corps sont descendues sans que se produisent des dislocations importantes. La position des calcaneus et des métatarsiens droits indique cependant que les pieds étaient plus en amont à l'origine et que les os longs sont descendus (en outre la jambe gauche recouvre en partie le calcaneus et les métatarsiens). Ce qui s'est passé sous les épaules peut être différent : quelque chose qui les surélevait et contraignait les clavicules à se verticaliser a cédé : le bloc crânio-facial s'est affaissé en avant, et les humérus ont glissé vers l'aval. Cet élément est sans doute en relation avec les éléments métalliques, malheureusement non identifiés, relevés en arrière des scapulas.

Typologie : contenant de plan rectangulaire ; l'hypothèse d'un plancher n'est pas clairement démontrée, mais il existait quelque chose en arrière du corps qui a fait glisser les segments du squelette en connexion anatomique vers l'aval. L'une des parois longitudinales était calée par un bloc.

Sépulture 787

Fig. 298

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF65 (F15). La sépulture est postérieure à la tombe SP792 et antérieure à la fosse FS497.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,05 m et sa largeur varie de 0,40 m au centre et de 0,28 m aux deux extrémités. Le fond de la fosse cote à 125,56 m NGF ; sur l'axe longitudinal, il présente une cuvette centrale de 0,05 m de profondeur. Sur l'axe transversal, il est faiblement arrondi. Le comblement livre deux tessons de céramique datés du ^xe s.

Squelette : enfant décédé autour de 2-3 ans. Le squelette est bien représenté, mais les os des mains et des pieds sont très lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, le gauche est disloqué, et les rares os de la main non localisés sur le cliché. Les os des jambes sont en rectitude.

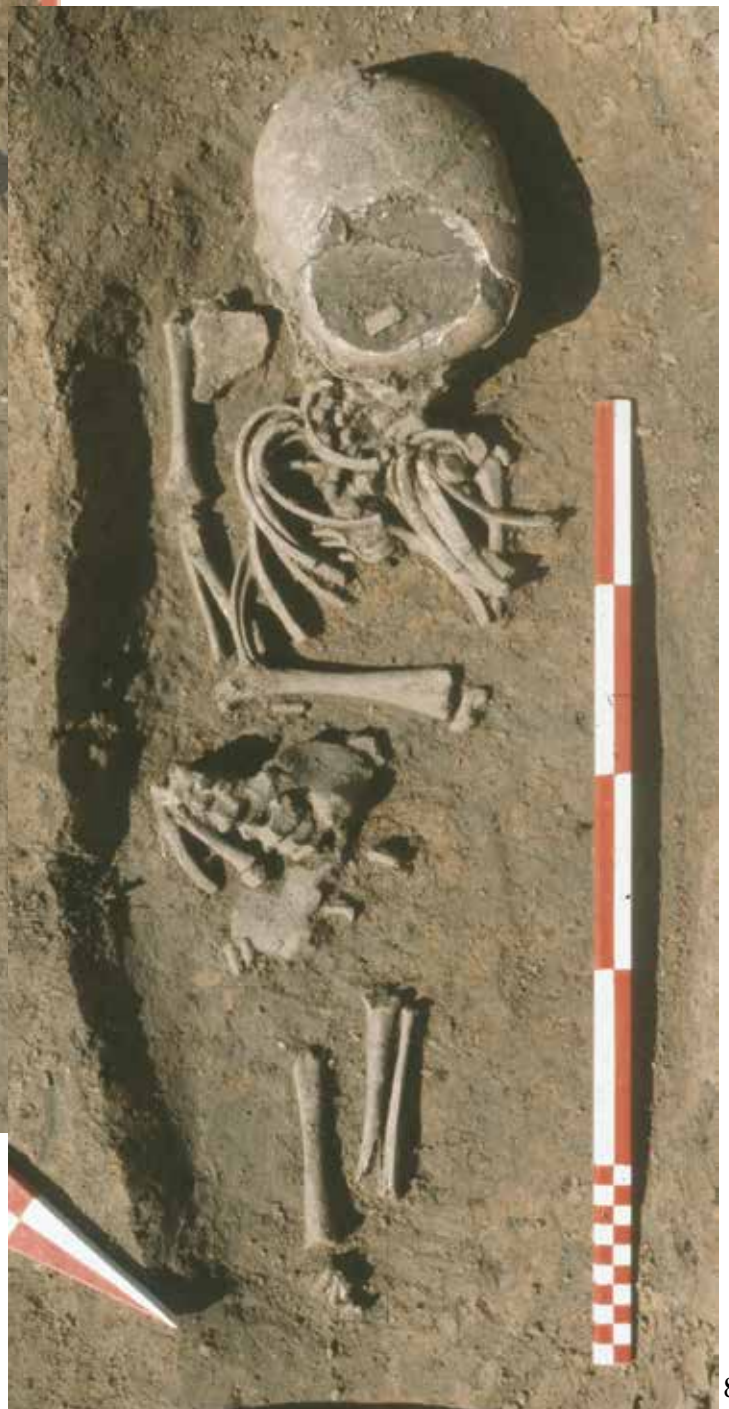
Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette offre d'importants remaniements. Le bloc crânio-facial et la mandibule sont redressés, en vue supérieure et décalés en avant de l'emplacement théorique de l'épaule gauche. Les vertèbres cervicales se présentent toutes en vue antérieure. Les vertèbres suivantes sont également en vue antérieure, en connexion anatomique jusqu'à la onzième vertèbre thoracique. L'épaule et le coude droits sont maintenus en connexion anatomique, mais la scapula jouxte les vertèbres cervicales. Les deux clavicules, verticalisées, sont également remontées au niveau des os temporaux. Les côtes droites sont en vue supérieure, la deuxième passe en avant de la colonne vertébrale. Le côté supérieur gauche a subi de nombreux remaniements ; l'humérus a glissé en arrière des côtes gauches et jouxte la face postéro-latérale gauche des vertèbres ; la scapula a effectué le même mouvement et s'intercale entre les côtes et l'humérus. L'ulna semble décalée en hauteur, au même niveau que l'avant-bras droit. Les côtes gauches se présentent en vue exothoracique ou inférieure, verticalisées, avec les têtes regroupées et orientées vers le haut. Une importante rupture s'est produite en aval du torse ; la douzième vertèbre thoracique, les cinq vertèbres lombaires et la première vertèbre sacrée se situent 0,12 m en aval de leur situation théorique, où elles se présentent en connexion anatomique, en vue postérieure, orientées perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette, la douzième vertèbre thoracique vers la droite du corps. Les deux iliums sont articulés à la première vertèbre sacrée, le gauche se situe donc en aval du droit. Ce segment a entraîné le radius gauche et des os des mains. Le fémur droit se situe en amont de cet ensemble, perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps et le gauche en dessous des vertèbres, orienté vers l'amont par son extrémité distale qui offre un pendage de 0,02 m. Les jambes sont en place entre 0,02 m et 0,05 m en aval, la droite est décalée en hauteur de 0,03 m, la droite est en place en bon rapport avec les os du pied.

Les déplacements hors du volume du corps déterminent une décomposition en espace vide, tandis que l'amplitude des dislocations, caractérisées par le déplacement et le retournement d'éléments en connexion anatomique, témoigne de l'effondrement d'un plancher. Le membre supérieur droit et l'ulna gauche sont décalés en hauteur relativement au tronc. Si l'on replace les éléments de l'abdomen, et que l'on redresse le bassin et les fémurs, on constate que toutes les pièces prennent leur place entre la onzième vertèbre thoracique et la jambe gauche ; la jambe droite, pourtant en connexion anatomique avec le pied, est trop basse. Ainsi, tandis que la position du crâne montre qu'il s'est affaissé vers l'avant, il faut envisager que le membre supérieur droit et la jambe gauche sont en place, alors que le tronc, le bassin et la jambe droite sont descendus ; ce phénomène indique que le plancher s'est fracturé, avec les différents éléments qui ont évolué indépendamment. L'élément central a glissé, et le segment supérieur latéral gauche s'est effondré en direction de l'axe longitudinal médian du squelette, et est passé en arrière de l'élément central (puisque l'humérus est passé en arrière de la scapula et la scapula en arrière des côtes et que la jambe droite se situe sur l'axe longitudinal médian) ; ce mouvement correspond au pendage de la moitié N-O du fond de la fosse en direction de l'axe longitudinal médian de la fosse. La rupture qui s'est produite sous l'abdomen se situe à l'endroit où le fond de la fosse est le plus profond, puisqu'il existe une cuvette de 0,05 m sur l'axe longitudinal médian. L'effet de plongée enregistré sur le fémur gauche (sous les vertèbres et en pendage) et le retournement complet des vertèbres et du bassin qui ont en outre pivoté de près de 90°, signifient que le plancher s'est fracturé transversalement au niveau de l'abdomen et des genoux et que la partie détachée s'est retournée.

Typologie : probable tombe en fosse d'après la morphologie en plan, dont le fond présente une cuvette dans la partie médiane sur l'axe longitudinal ; le corps reposait sur un plancher formé de trois éléments parallèles, en surplomb dans la partie médiane déprimée. On ne dispose pas d'argument pour envisager des traverses ; le plancher s'est rompu en divers points, occasionnant les effondrements décrits ci-dessus.



SP786



SP787

▪ Fig. 298. Sépultures 786 et 787. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 788

Fig. 299

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF65 (F15). La sépulture est postérieure à la tombe SP792 et antérieure à la tombe SP791.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur n'a pas pu être évaluée et sa largeur varie de 0,40 m au centre et de 0,20 m à l'extrémité conservée au S-O. Le fond de la fosse cote à 125,40 m NGF ; sur l'axe longitudinal, il est en pendage de 0,04 m vers le N-E. Sur l'axe transversal, il est arrondi. Sur le côté S-E de la fosse, se trouvent deux blocs de pierre de 0,08 m et 0,30 m dont l'appartenance à SP788 ou à SP791 n'a pas été résolue ; le plus gros repose quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse et le plus petit s'est affaissé dans le comblement de la fosse SP791. Le comblement livre un tesson de céramique non daté au sein du haut Moyen Âge, un clou et de nombreux os humains. Il s'agit d'ossements de maturation adulte composés d'une douzième vertèbre thoracique, des quatre premières vertèbres lombaires, de la moitié supérieure d'un fémur droit et d'une phalange distale de la main. Leur provenance est indéterminée, mais l'homogénéité des régions représentées pourraient indiquer qu'elles ne proviennent pas de très loin. Le fémur droit est compatible avec un gauche recueilli dans la fosse domestique FS497 située à distance au S-O, tandis que ces os appartiennent à un squelette dont des os se trouvent également dans le comblement de la tombe SP791 qui recoupe SP788 (voir us 790).

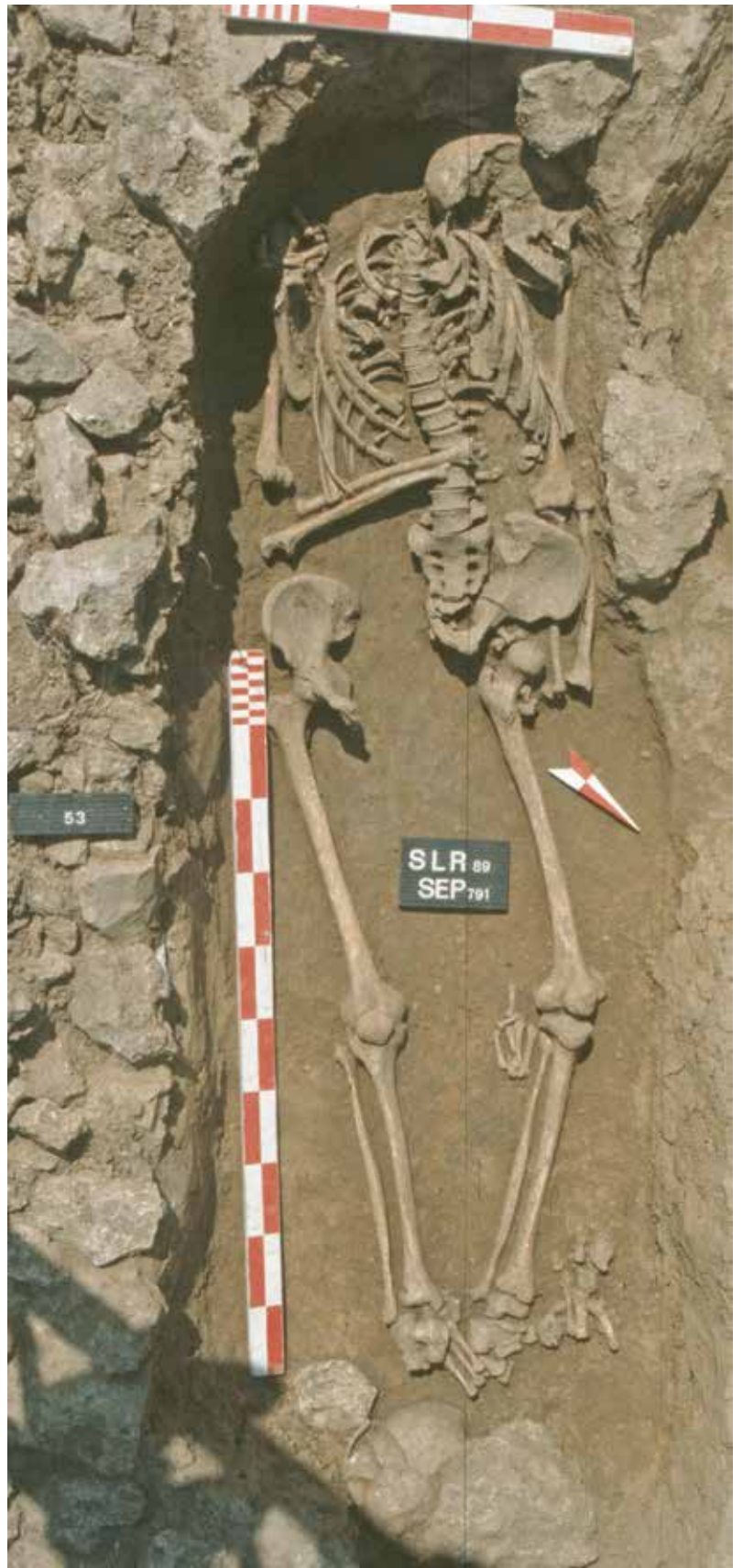
Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette n'est pas conservé en aval des fémurs ; les mains, la scapula et la clavicule gauches, l'os coxal droit et le sacrum sont absents, le rachis et les avant-bras sont très lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Les avant-bras et les membres inférieurs sont disloqués.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la moitié supérieure conservée du squelette rend compte de la morphologie du fond de la fosse : le crâne est un peu redressé, de même que l'extrémité sternale des côtes, la scapula droite est en pendage médial et la clavicule oblique. Les coudes sont éloignés du corps. Toute la moitié inférieure du squelette a été remaniée : l'ilium et les fémurs sont disloqués à une distance supérieure à la normale de la moitié supérieure, et ces remaniements comptent également les os des avant-bras. L'origine de ces dislocations ne peut être évaluée : creusement de la tombe SP791 ?

Typologie : tombe en fosse aux extrémités resserrées.



SP788



SP791

▪ Fig. 299. Sépultures 788 et 791. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 789

Fig. 300

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF65 (F15). La sépulture recoupe le mur N-E M315 de l'édifice. Elle paraît prendre l'emplacement d'une sépulture plus ancienne et plus étroite, donc il reste les dix derniers centimètres au N-E. Elle contient de nombreux ossements disloqués us 793 réintégrés dans la fosse de la sépulture primaire. Il est probable également qu'elle ait recoupé la sépulture SP799 dont il ne reste que quelques os des pieds, au N-E de 793.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 1,90 m et d'une largeur de 0,90 m. Le fond de la fosse cote à 125,44 m NGF ; sur l'axe longitudinal, il descend de 0,05 m sur les trois-quarts N-E. Il est plat sur l'axe transversal. Un gros bloc de pierre de 0,48 m de longueur repose sur le côté S-E de l'extrémité S-O, latéralement à droite du bloc crânio-facial ; il repose quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse. Au N-O, latéralement au fémur gauche, se trouvent deux blocs de 0,10 m de longueur qui reposent sur le fond de la fosse. Contre la paroi S-E de la fosse, sur toute la longueur en aval du gros bloc, se trouvent des os humains disloqués us 793 (voir us 793). Le comblement livre de nombreux os humains qui sont compatibles avec ceux relevés contre les parois (un tibia droit, un humérus gauche, la moitié proximale d'un fémur gauche, un pubis droit, une clavicule gauche, un atlas, un axis, une vertèbre lombaire, un processus zgomatique droit, un deuxième métacarpien droit, des fragments de corps de côtes et deux métatarsiens), tandis que quelques pièces reposent sur le fond de la fosse (un temporal droit, un atlas, une cinquième vertèbre lombaire, le fragment d'une diaphyse de radius l'extrémité distale d'un tibia droit).

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Les avant-bras sont disloqués, et les os des mains se situent dans la région de l'abdomen et du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

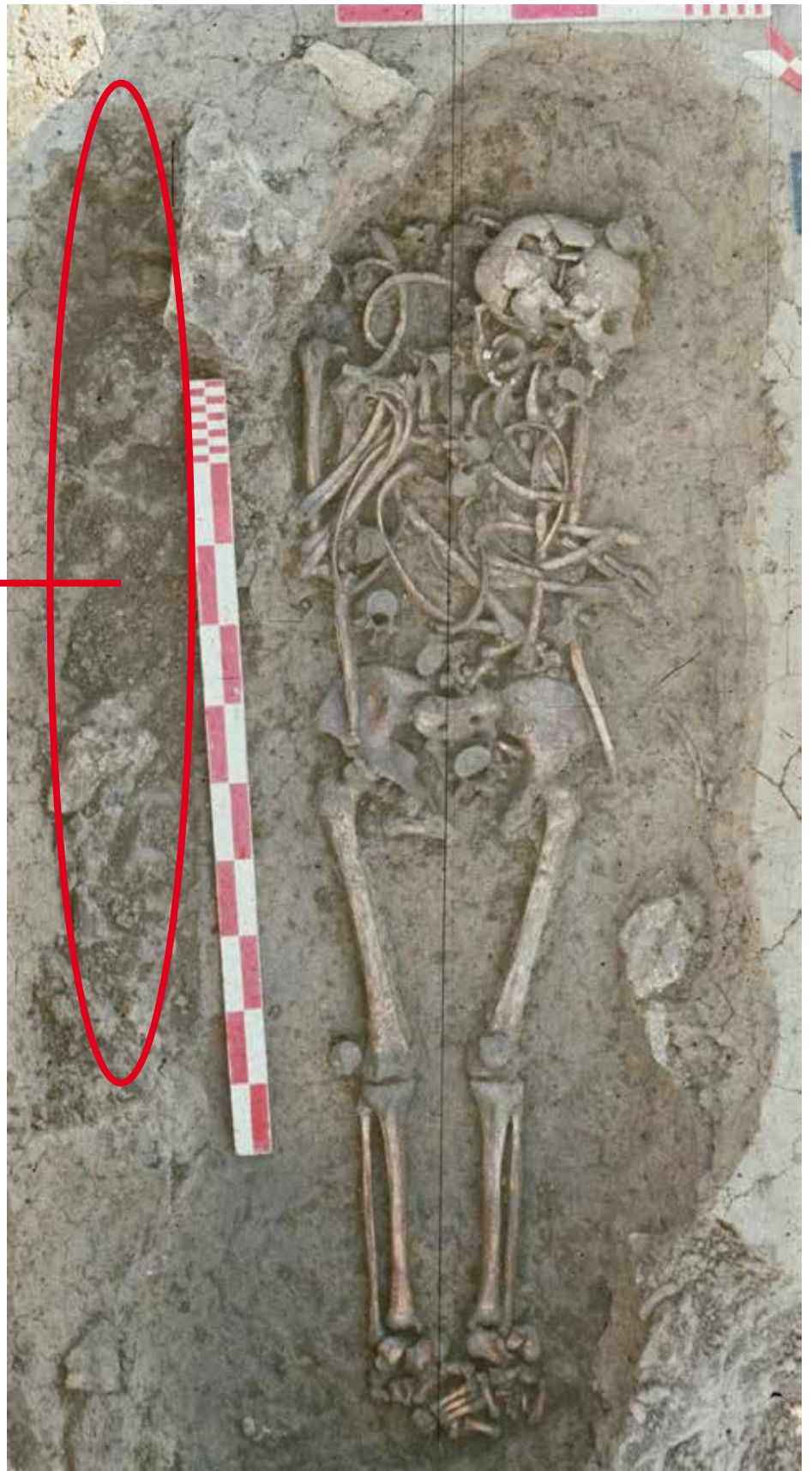
Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la fiche d'enregistrement du squelette primaire n'a pas été retrouvée dans le dossier. L'analyse qui suit ne s'appuie donc que sur l'observation du cliché.

Le squelette est très perturbé, notamment dans sa moitié supérieure. Le bloc crânio-facial est effondré vers la gauche, il repose en avant de l'épaule ; on distingue la mandibule, effondrée vers l'avant, et l'atlas encasté entre ses branches horizontales. Le squelette est complètement à plat sur le fond de la fosse, les clavicules verticales, et les côtes sont très brassées ; les droites sont pour la plupart retournées en avant de la scapula, une partie des gauches est orientée perpendiculairement à l'axe longitudinal du squelette, et leurs orientations sont variées. Presque toutes les vertèbres sont réparties dans toute la moitié supérieure du corps, mais une vertèbre lombaire se situe dans le pelvis en avant du sacrum. Plusieurs éléments du tronc sont passés en amont de l'épaule droite, une vertèbre thoracique inférieure repose même sur le bloc crânio-facial. Les côtes droites sont verticales, mais retournées avec leur face postéro-médiale orientée latéralement, toutes les têtes sont regroupées en avant de la scapula ; les gauches sont en partie descendues dans la moitié inférieure du thorax et sont orientées perpendiculairement au rachis. Le radius droit a pris la place des vertèbres et des côtes. Les membres inférieurs sont en vue antérieure, la patella droite est tombée latéralement au genou, la gauche est en place. Les os des pieds sont effondrés : les os des tarse postérieurs se sont éversés, mais le tarse antérieur et les métatarsiens gauches sont tombés vers l'avant en direction médiale. Les métatarsiens droits sont effondrés en partie sur le pied gauche et les phalanges se situent en aval et au contact du tarse droit. Ces modes de dislocations traduisent une contrainte. Par ailleurs, la répartition de ces os forme des délimitations linéaires, l'une au N-E et les autres de chaque côté, avec un angle droit perceptible à gauche. Ils déterminent des parois aménageant un espace d'une largeur inférieure à celle qui couvre la répartition des os dans la moitié supérieure. Le corps paraît donc avoir reposé dans un contenant trapézoïdal. Les importants bouleversements de la moitié supérieure sont complexes ; ils semblent indiquer que le rachis a été éjecté et que les deux côtés latéraux sont effondrés brutalement en faisant glisser une partie des côtes gauches. À cette occasion, les côtes et le membre supérieur gauche, ainsi qu'une partie des vertèbres sont remontés. A priori, le retournement des côtes pourrait évoquer un effondrement en relation avec le pendage du fond de la fosse en aval de ses premiers quarante centimètres, et les déplacements vers l'amont de côtes droites et de vertèbres (dans le sens opposé), le glissement des côtes gauches et l'éjection de la colonne vertébrale évoquent des dislocations d'un élément sous-jacent. On doit donc envisager que le contenant possédait un plancher.

Typologie : contenant de bois de morphologie trapézoïdale de 1,60 m de longueur pour 0,45 m et 0,25 m de largeur. Le corps s'est décomposé sur un fond plat, et les importantes dislocations indiquent qu'il existait un plancher. Sur le côté S-E, entre la paroi externe du contenant et la paroi de la fosse, ont été regroupés des os humains provenant de la tombe SP793 détruite par la sépulture SP789. Quelques blocs ont pu ponctuellement caler les parois.



us 793



SP789

▪ Fig. 300. Sépultures 789 et us 793. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Us 790

Fig. 301

Situation : il s'agit d'ossements disloqués recueillis en partie dans la fosse domestique FS497 qui recoupe les tombes SP786 et SP792 (F15) et dans le comblement de l'extrémité S-O de la tombe SP792. Les os reposent à des cotes comprises entre 125,57 m et 125,76 m NGE. Ils sont compatibles avec les pièces disloquées recueillies dans le comblement des sépultures SP788 et SP791 ; le phénomène s'explique par la stratigraphie : la tombe SP791 recoupe la sépulture SP788 qui recoupe la sépulture SP792 recoupée par la fosse domestique FS497. Cet exemple montre de quelle manière les os peuvent circuler d'une structure à une autre.

L'ensemble se compose de treize os formés de dix os longs, deux fragments de deux os coxaux et du fragment d'un bloc crânio-facial. Ces os appartiennent à trois individus adultes : deux d'entre eux ont également des os dans le comblement de la tombe SP791 dont un aussi dans celui de la tombe SP788.

Squelettes : les os appartiennent à trois adultes faiblement représentés (entre 1 et 3,5 %). Les adultes se composent de deux femmes et d'un individu de sexe indéterminé. En regroupant les pièces des trois unités, trois os longs et le fragment de voûte crânienne de us 790 n'ont pas pu être attribués, ainsi que les cinq vertèbres et l'os de la main issus du comblement de SP788, ni le fragment de tête humérale et le bloc crânio-facial du comblement de SP791.

Analyse et interprétation : les squelettes sont très mal représentés : cinq os long et un fragment d'os coxal pour l'un, un os long et un os coxal pour le deuxième et trois os longs pour le dernier. On note la prépondérance, sur l'ensemble des os des trois unités, attribués et non attribués, des os longs, os coxaux et blocs crânio-faciaux (76 % de tous les fragments). Cet exemple montre que la perte des petites pièces est très importante dans les processus de circulation des ossements.



▪ Fig. 301. Sépultures 792 et us 790. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 791

Fig. 299

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF65 (F15). La sépulture jouxte la paroi interne du mur N-E M315 et la paroi interne du mur S-E M53 de l'édifice. Elle recoupe la tombe SP788 et est postérieure à la tombe SP786.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,05 m et d'une largeur de 0,70 m. Le fond de la fosse cote à 125,43 m NGF ; sur l'axe longitudinal, le fond remonte de 0,04 m aux deux extrémités. Il est plat sur l'axe transversal. Ses parois S-E et N-E sont constitués par les murs M53 et M315 de l'édifice UF65. Sur le côté N-O de la moitié S-O, se trouvent deux blocs de pierre de 0,08 m et 0,30 m qui reposaient au-dessus du fond et ont été déstabilisés par le tassement du comblement de la tombe SP788 : celui situé le plus au S-O s'est affaissé dans le comblement de la fosse ; ils pourraient appartenir en réalité à la sépulture SP788. Son comblement contient des ossements disloqués, qui sont compatibles avec des os recueillis dans le comblement des tombes SP788 et SP791, et de la structure FS497 (voir us 790). Il s'agit d'une extrémité distale d'un fémur droit, de deux extrémité proximales de tibias, un gauche et un droit, et d'une tête fémorale gauche ; un bloc crânio-facial est situé à l'extrémité N-E, sur le mur M315. Ces os sont ceux d'adultes (NMI = 2).

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Le coude droit est fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen, quelques os de la main sont disloqués dans la partie inférieure de l'hémi-thorax gauche ; l'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, des os de la main sont disloqués autour de la tête fémorale homolatérale. Des métacarpiens et phalanges non latéralisés sont en situation médiale au genou gauche, en bon rapport anatomique. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la fiche d'enregistrement du squelette primaire n'a pas été retrouvée dans le dossier. L'analyse qui suit ne s'appuie donc que sur l'observation du cliché.

Le squelette est caractérisé par plusieurs dislocations. Le crâne a basculé sur le côté gauche et a glissé vers l'aval : il repose en vue latérale droite en partie en avant de l'épaule gauche. Le cliché ne permet pas de préciser la position des vertèbres cervicales. Le thorax est complètement à plat et, avec le rachis lombaire, le sacrum et l'os coxal gauche, il se situe trop en amont relativement aux scapulas et au fémur gauche ; les côtes gauches sont en vue exothoracique, orientées presque parallèlement au rachis, les droites sont en vue supérieure. L'humérus et l'avant-bras gauche sont éversés, de même que l'os coxal qui a en outre légèrement pivoté latéralement, et que le membre inférieur gauche. Cette éversion généralisée s'oppose à la position des côtes, qui auraient dû logiquement se retourner, au lieu de se verticaliser et se refermer. À droite, l'humérus est tombé contre la face postéro-latérale de la scapula, mais est resté en vue latérale ; des pièces indéterminées semblent reposer sur le bord supérieur de la scapula. L'articulation du coude droit est détruite, l'extrémité proximale de l'avant-bras a glissé vers le bas et l'ulna s'est éversée. L'os coxal, en connexion anatomique avec le fémur, a glissé de 0,08 m vers l'aval et de 0,10 m latéralement ; le genou est en parfaite connexion anatomique (patella en place), la cheville est globalement bien maintenue, mais l'extrémité distale du tibia a glissé en avant du tarse antérieur et le tarse postérieur est passé en avant des métatarsiens. Le pied gauche est disloqué : le tarse postérieur s'est éversé, le tarse antérieur et les métatarsiens sont effondrés et dirigés vers l'amont.

Le déplacement de pièces osseuses hors du volume du corps détermine une décomposition en espace vide. Une délimitation linéaire parallèle au bord de la fosse est relevée sur tout les os déplacés du côté gauche : la face, le radius éversé, le genou et les os des pieds disloqués vers l'amont. Ce phénomène traduit la présence d'une paroi à ce niveau, qui peut être rapportée à celle d'un contenant. Le comportement différent des os des membres gauches d'une part et de l'hémi-thorax gauche d'autre part, est le signe qu'un plancher s'est disloqué, ce qu'indique également le mouvement de la hanche droite qui s'est écartée ; on peut envisager que le plancher s'est rompu ou qu'il était composé d'éléments parallèles : celui qui supportait le tronc ne s'est pas comporté comme ceux qui supportaient les côtés gauches et droits des membres. Il semble s'être détaché à la fois du côté droit dont il s'est écarté, mais aussi du côté gauche puisque l'ilium vient recouvrir l'avant-bras, tandis qu'il remontait puisque tout le tronc est décalé en hauteur relativement aux fémurs et aux épaules. Le membre inférieur gauche participe un peu à ce mouvement, puisqu'il est éversé et que le genou est écarté. Le côté gauche s'est affaissé en masse, tandis que le mouvement de la hanche droite détermine un écartement et un glissement de la planche sur laquelle elle reposait. La scapula droite a peut-être été soulevée avec le tronc, ce qui explique le glissement de l'humérus contre sa face postéro-latérale, maintenu en vue latérale par la paroi S-E du contenant. Le glissement des os de la main en masse conforte l'hypothèse d'un plancher.

Typologie : contenant de bois de morphologie rectangulaire de 0,48 m de largeur, pourvu d'un plancher qui s'est disloqué et dont les éléments se sont écartés et déplacés. Les effondrements sont cependant trop ténus pour envisager une surélévation du plancher, la fracturation et la dislocation des planches ont pu être produites par le seul ramollissement du fond sur le sol faiblement concave de la fosse sur l'axe longitudinal.

Sépulture 792

Fig. 301

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF65 (F15). La sépulture est antérieure à la tombe SP787 et à la fosse domestique FS497 et aux tombes SP786 et SP788.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1,85 m (recoupée au S-O par FS497) et sa largeur est supérieure ou égale à 0,60 m. Le fond de la fosse cote à 125,42 m NGF ; sur l'axe longitudinal, il présente une cuvette centrale de 0,04 m de profondeur sur ses trois quarts médians. Sur l'axe transversal, il est faiblement arrondi. Un bloc de pierre de 0,20 m de longueur repose sur le fond engagé en arrière de l'humérus droit. Le comblement livre des os humains localisés dans le quart S-O de la fosse (voir us 790), qui se sont effondrés en avant du crâne du squelette primaire.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, à l'exception de la patella droite. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, la main gauche est disloquée latéralement au fémur homolatéral, la droite de part et d'autre du fémur droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a pivoté vers la droite : il se présente en vue latérale gauche et les vertèbres cervicales sont disloquées. Le squelette se caractérise par un effet de compression latérale illustré par la verticalisation extrême des clavicules et des côtes, et par le rapprochement d'une grande partie des os latéraux vers l'axe longitudinal médian du corps :

- La scapula gauche a pivoté de 40° vers l'intérieur par sa face supérieure qui se trouve au contact des vertèbres thoracique, et n'est plus en connexion anatomique avec l'humérus,
- L'épaule droite est maintenue, mais l'extrémité distale de l'humérus a glissé en arrière des côtes vers l'intérieur et n'est plus en connexion anatomique avec l'avant-bras,
- Les os coxaux se sont rapprochés l'un de l'autre, le droit a entraîné l'extrémité distale de l'ulna, et le sacrum est descendu dans le pelvis,
- Les fémurs ont effectué une rotation externe complète (ils sont en vue postérieure), mais la patella gauche, tombée latéralement à l'origine, n'a pas suivi le fémur. Le fémur droit a glissé en aval et en direction médiale (il est sur l'axe longitudinal médian du squelette),
- Les deux jambes sont en vue postérieure, la droite a légèrement glissé en direction médiale.

La colonne vertébrale est globalement maintenue de la sixième vertèbre cervicale à la dixième vertèbre thoracique ; elle semble cependant être décalée vers la droite du corps, notamment le segment supérieur jusqu'à TH5, cette dernière et la suivante sont d'ailleurs obliques. Les espaces interosseux sont nombreux, ce qui a produit un allongement du tronc. Les deux dernières vertèbres thoraciques et les vertèbres lombaires sont disloquées : elles se répartissent en trois groupes échelonnés de l'amont vers l'aval (TH11 et 12 ; L1 et L2 ; L3 à L5), la vertèbre supérieure se trouvant à chaque fois en amont et à gauche de la vertèbre inférieure. Les côtes sont descendues : les supérieures se situent en aval du bord inférieur des scapulas, les inférieures sont au contact du bord supérieur des os coxaux ; ce mouvement concerne les droites à partir de la deuxième, et les gauches à partir de la sixième. Les gauches sont divisées en deux lots ; les cinq premières sont regroupées au niveau des troisième et cinquième vertèbres thoraciques, et les suivantes entre les huitième et dixième vertèbres thoraciques, et toutes se présentent en vue supérieure. À droite, la tête des côtes s'engage en arrière du rachis ; elles sont toutes en vue supérieure, sauf une qui est en vue inférieure, et les dernières sont très verticalisées. Le manubrium a été rejeté en amont de l'épaule droite : il se situe en avant de la face, hors du volume du corps. Le pied gauche est éversé. Le droit est complètement disloqué, seul le talus est en place ; de nombreuses pièces sont remontées : le calcaneus entre le tiers médian des jambes, les métatarsiens se situent en amont du cuboïde et du cunéiforme latéral, le cunéiforme médial est en situation latérale au tiers proximal de la jambe droite, et enfin, les premier et troisième métatarsiens, le cunéiforme médial et le naviculaire sont en situation latérale à la moitié distale de la jambe. À noter qu'aucune pièce ne passe en arrière des jambes.

Le grand nombre d'ossements hors du volume du corps signale une décomposition en espace vide. L'hypothèse d'un contenant repose sur les effets de délimitation linéaire relevés sur les côtés longitudinaux et l'extrémité N-E à distance des bords de la fosse : ils déterminent un contenant à parois rigides d'une emprise au sol de 0,30 m seulement. L'attraction de nombreuses pièces en direction de l'axe longitudinal médian évoque un contenant à fond concave ou bien un effondrement sur un mode en gouttière. En dépit de la position de la pierre, en partie

engagée en arrière de la tête humérale droite, la position du tronc laisse plutôt envisager la seconde hypothèse : le rachis n'a pas été projeté vers l'avant et les côtes ne sont pas renversées, la scapula droite est en place. On envisagera plutôt une dislocation du plancher. La partie moyenne et inférieure du tronc et l'abdomen ont glissé vers l'aval : le plancher s'est étiré à ce niveau. Une rupture s'est forcément produite, puisque les scapulas et les membres supérieurs sont restés en place : le plancher s'est effondré dans la cuvette centrale du fond de la fosse sur l'axe longitudinal médian. On suppose qu'il s'est produit une rupture vers le cou préalablement, puisque le crâne a basculé vers la droite et glissé vers l'aval, qui a fait pivoter la scapula et l'a fait glisser vers la droite, avec le rachis thoracique supérieur. Par ailleurs, la partie longitudinale médiane de la moitié inférieure du plancher s'est affaissée sur le fond de la fosse qui est concave transversalement, d'où le rapprochement des os coxaux, le retournement complet des membres inférieurs et le glissement vers l'aval du fémur gauche. Ainsi, ces perturbations doivent être mises sur le compte du profil du fond de la fosse : sur l'axe transversal il est arrondi, et sur l'axe longitudinal il est en cuvette. Ainsi, le corps a été placé dans un contenant complet à fond plat ; il reste difficile de déterminer si le plancher était formé de plusieurs éléments, ou si les dislocations sont consécutives à des fractures et des affaissements d'un même élément. Cependant, la situation du bloc, en arrière de l'épaule droite, sur le fond de la fosse, indique que les parois du contenant étaient évasées vers le haut puisqu'elle n'a produit aucune dislocation de l'épaule ; ainsi, on peut supposer qu'il s'agit d'un cercueil monoxyle, dont la partie interne a été évidée à angle droit avec un fond plat.

Typologie : contenant complet, probablement monoxyle, relativement étroit, à fond plat en interne, qui s'est disloqué et affaissé sur le fond de la fosse, concave sur les deux axes.

Us 793

Fig. 300

Situation : il s'agit d'ossements disloqués réintégrés dans la fosse de la sépulture primaire SP789 (F15). Ils sont compatibles avec les pièces disloquées recueillies sur le fond et dans le comblement de la sépulture (voir SP789).

Les os humains se trouvent contre la paroi S-E de la fosse, sur toute sa longueur, en aval d'un gros bloc de pierre ; l'ensemble marque la limite entre la paroi du contenant de la sépulture primaire et le bord de la fosse. À l'amas us 793 appartient aussi le reliquat S-E d'une fosse de toute évidence recoupée par SP789.

De gros charbons, identifiés comme appartenant à du Chêne à feuilles caduques et à du Hêtre sont mentionnés avec les os us 793 ; leur situation n'est cependant pas précisée.

Squelettes : les os appartiennent à trois adultes représentés de manière équivalente, soit faiblement (entre 5 et 5,5 %). Une côte est celle d'un individu immature d'âge indéterminé. Les trois blocs crânio-faciaux ont été attribués aux squelettes post-crâniens sur des critères d'aspect et de robustesse. Les adultes se composent d'un homme, d'une femme et d'un de sexe indéterminé. Il est probable que l'un ou deux de ces adultes soient les occupants initiaux des tombes SP793 et SP799 ; aucun appariement n'a pu être réalisé avec les restes de SP799 qui se composent seulement d'un talus et des deux calcaneus, altérés.

Analyse et interprétation : les os longs placés contre la paroi S-E de la fosse sont orientés sur son axe longitudinal, à trois exceptions près. Les pièces anatomiques des trois individus sont complètement mélangées et les os reposent les uns sur les autres, sans sédiment intermédiaire, ce qui indique que l'amas a été constitué en une seule fois. Les os rangés se composent principalement d'os longs des membres, des os coxaux et de crânes. Un seul bloc crânio-facial possède sa mandibule, un autre n'est représenté qu'à 40 % et le dernier à 80 %. La représentativité des os longs des membres varie de 35 % à 44 % et celle des os coxaux de 33 % à 50 %. Les côtes sont en faible nombre, trois en comptant celle du sujet immature, les vertèbres comptent 9 pièces en incluant le sacrum, et les os des extrémités sont représentés par 3 os seulement. Ces derniers ne proviennent que du remblaiement de la fosse, les vertèbres sont recueillies dans les trois unités (remblaiement, fond de la fosse et rangement), tandis que les os longs, les os coxaux et les crânes sont nettement majoritaires dans l'amas placé contre la paroi S-E (61 %, 83 % et 90 %). L'amas est donc constitué d'ossements sélectionnés, tandis que les petits os, les vertèbres et les côtes ont été évacués de la fosse. La fiche d'enregistrement de la sépulture primaire ayant été perdue, on ignore où se trouvaient les os recueillis sur le fond de la fosse ; il est donc difficile de démontrer que les os appartiennent tous à des sépultures primaires qui occupaient cet espace, ce qu'indique (mais pour combien d'individus ?) le reliquat de fosse relevé au N-E. Les os qui se trouvaient dans le remblaiement et sur le fond de la fosse sont attribués à deux des trois squelettes, mais le nombre de pièces attribuées, 6 sur 17, reste bien faible pour en tirer des conclusions.

Us 798

Fig. 302

Situation : il s'agit d'ossements disloqués réintégrés dans la fosse de la sépulture primaire SP29 (D15). Ils sont compatibles avec les pièces disloquées recueillies dans le comblement de la sépulture SP29 et l'ensemble appartient au squelette primaire de la tombe SP777 qui conserve les jambes et les pieds *in situ*.

Les os humains us 798 se trouvent contre la paroi S-E de la fosse, encadrés par deux blocs de pierre et occupent une longueur S-O/N-E de 1 m ; l'ensemble marque la limite entre la paroi du contenant de la sépulture SP29 et le bord de sa fosse.

Squelette : le squelette, un adulte féminin, est représenté au final à 34,5 %. En effet, 47,4 % du squelette détruit par la sépulture SP29 ont été recueillis en réunissant les deux unités (amas us 798 et comblement de la fosse SP29).

Analyse et interprétation : tous les os longs des membres, les ceintures scapulaires et les os coxaux sont présents. Les lacunes portent sur les os des mains (8 éléments), les côtes (3 éléments) et les vertèbres (9 éléments en comptant le sacrum). L'amas us 798 conserve 100 % des os longs et du crâne, 7 vertèbres dont le sacrum, les deux scapulas et une clavicule, contre une clavicule dans le remblaiement, deux vertèbres et les huit os des mains. Les os qui ont fait l'objet d'un rangement contre la paroi S-E de la fosse ont donc été sélectionnés. Les os longs sont orientés dans le sens longitudinal de la fosse. Ils reposent à la cote 125,13 m NGF soit environ 0,05 m au-dessus du fond.

Sépulture 799

Fig. 302

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF65 (F15). Il s'agit des restes probable d'une sépulture détruite par SP789 située en amont au S-O ; sa relation stratigraphique avec SP793, dont il reste un reliquat de fosse au N-E de SP789 qui la détruit, n'est pas déterminée. L'ensemble SP789/SP793 est séparé de SP799 par un drain. La tombe SP799 recoupe le mur M315 de l'édifice UF65.

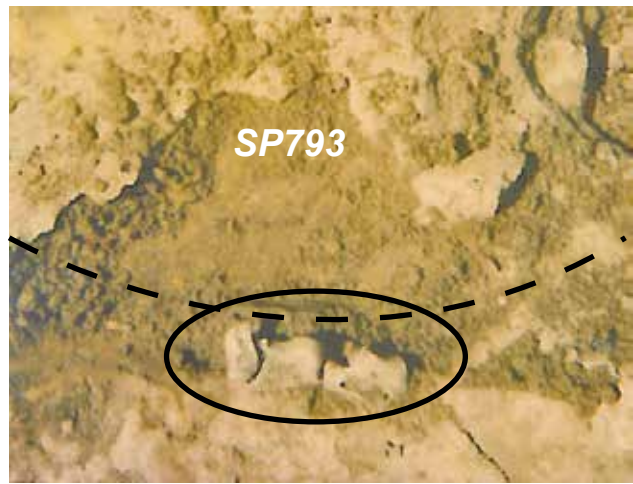
Fosse : il ne reste de la sépulture que trois os des pieds gauche et droits, orientés vers le N-E, qui reposent à la cote à 125,72 m NGF.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Il ne reste que le calcaneus et le talus droits en vue médiale et le calcaneus gauche en vue latérale. Il est probable, mais non prouvé, qu'une partie des os enregistrés en us 793, intégrés dans la sépulture SP789, appartiennent à un même squelette que ces vestiges de pieds. Aucun appariement n'a cependant pu être réalisé.

Typologie : indéterminée



us 798



SP799

▪ Fig. 302. Sépultures 799 et us 798. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Catalogue analytique des tombes 800 à 899

Us 800

Fig. 303

Situation : à l'intérieur de l'édifice UF65. Il s'agit d'un bloc crânio-facial et d'un fragment droit de mandibule, recueillis dans la fosse FS502, à la cote 125,52 m NGF.

Squelette : la maturation dentaire indique un âge compris entre 15 et 19 ans. Les deux pièces ne sont pas en connexion anatomique.

Analyse et interprétation : ces éléments ont été intégrés dans la fosse FS502 ; on peut supposer qu'elle recoupait une sépulture sans doute située à proximité, mais le fossé FO231 qui détruit toute la partie occidentale du bâtiment UF65, et passe d'ailleurs en partie sur la fosse FS502, ne permet pas de déterminer l'origine des os.

Sépulture 802

Fig. 303

Situation : partie S-O de l'ensemble funéraire (D16). Il s'agit de restes humains en bon rapport anatomique situés au sommet du comblement conservé de la fosse domestique FS268. Sa relation avec la tombe SP429 au S-O est indéterminée ; aucun os ne pouvant appartenir à ce squelette n'a en tout cas été retrouvé dans le comblement de cette dernière.

Fosse : la fosse est invisible, et l'orientation S-O/N-E est celle du squelette. Les restes reposent à la cote 125,35 m NGF.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Il ne reste que le fémur droit et les os des jambes, orientés S-O/N-E, l'extrémité distale au N-E. Un fragment d'os temporal gauche et la scapula droite, remaniés, ont également été retrouvés (où ?). Les jambes sont en rectitude.

Typologie : indéterminée.





SP800
Cliché polaroid



SP802

▪ Fig. 303. Sépultures 800 et 802. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 803

Fig. 304

Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C14). Elle recoupe l'angle N-E de la tombe SP808.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 1,95 m et d'une largeur de 0,60 m. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent un pendage régulier de 0,05 m en direction du N-N-E et un fond plat sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,24 m NGF. Sur le côté N-O-O, aux deux extrémités, reposent deux blocs de pierre de 0,15 m de longueur, l'un latéralement à gauche du bloc crânio-facial du squelette et l'autre latéralement à son pied gauche ; un autre bloc se situe sur le côté S-E-E, latéralement à l'épaule droite du squelette, sur laquelle il s'est en partie effondré. Les blocs situés à l'ouest reposent environ 0,10 m au-dessus du fond de la fosse, sans doute sur des banquettes mal perçues à la fouille. Le comblement renferme des os humains appartenant à un individu immature décédé autour de 10-11 ans, et le calcanéus droit d'un adulte. Les restes de l'enfant se rapportent principalement au tiers médian d'un squelette et représentent environ 12 % du squelette d'un individu de cette classe d'âge. Leur origine est indéterminée.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main se trouve sur la face antéro-latérale du tiers proximal du fémur gauche ; le droit est disloqué en avant du bassin, les os de la main reposent dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est affaissé en vue latérale droite, sur le côté gauche ; les connexions anatomiques sont préservées entre le bloc crânio-facial, la mandibule et l'atlas, et sur tout le rachis cervical qui se présente en vue latérale droite, l'ensemble offrant une courbe à convexité latérale droite. Les scapulas sont à plat, les clavicules très verticalisées avec leur extrémité latérale qui sort du volume des épaules. L'humérus gauche est éversé, le droit maintenu en vue latérale, sans doute par la pierre effondrée contre sa tête. Le coude droit est disloqué : l'ulna a effectué une rotation interne et a glissé en aval des condyles de l'humérus, le radius, orienté perpendiculairement à l'humérus, est descendu dans le volume de l'abdomen. L'extrémité sternale des côtes est redressée, mais le bassin est à plat. Les membres inférieurs se présentent en vue antérieure, la patella droite en place, la gauche tombée latéralement au genou. Les pieds sont disloqués et rendent compte d'un effet de paroi transversal : le tarse postérieur droit est en vue dorso-distale, les os du tarse antérieur effondrés vers l'amont et les métatarsiens, en partie glissés vers l'amont, se présentent en vue dorso-proximale ; à gauche, le pied est éversé, les métatarsiens sont orientés transversalement à l'axe longitudinal de la jambe, plaqués contre la face postérieure du tarse. Une délimitation linéaire est relevée sur le côté gauche (alignement du bloc crânio-facial en avant du bloc, des os disloqués de la main, de la patella tombée et des os du pied, qui fait un angle droit avec la délimitation des os des pieds à l'est. La délimitation longitudinale jouxte la paroi de la probable banquette, tandis que le coude droit est au contact de la paroi de ce côté. Le maintien du tarse postérieur droit en vue distale ne peut pas avoir été causé par la paroi latérale, car la contrainte se serait produite en dedans de celle relevée sur l'humérus, alors que la paroi ouest est droite. Le pied est resté maintenu ainsi parce qu'il s'appuyait probablement contre une paroi située au N-N-E. Le corps était donc encadré par des parois de bois, sans doute coffrant celles de la fosse, tandis que les blocs les calaient à mi-hauteur ou servaient au dispositif de couverture. Le redressement de l'extrémité sternale des côtes pourrait indiquer qu'il n'existait pas de fond, mais on peut aussi invoquer une compression latérale ; cependant, l'humérus gauche n'est pas comprimé.

Typologie : coffrage de bois de forme rectangulaire relativement ajusté ; il était formé de planches aménageant le caisson, mais sans doute dépourvu de fond.

Sépulture 804

Fig. 304

Situation : bord occidental de l'ensemble funéraire (B13). Son extrémité N-E a été détruite lors du décapage mécanique. Sa relation avec le fossé FO3 est indéterminée (présomption de recoupement par la tombe).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, conservée sur une longueur de 1,70 m ; sa largeur est de 0,75 m. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs

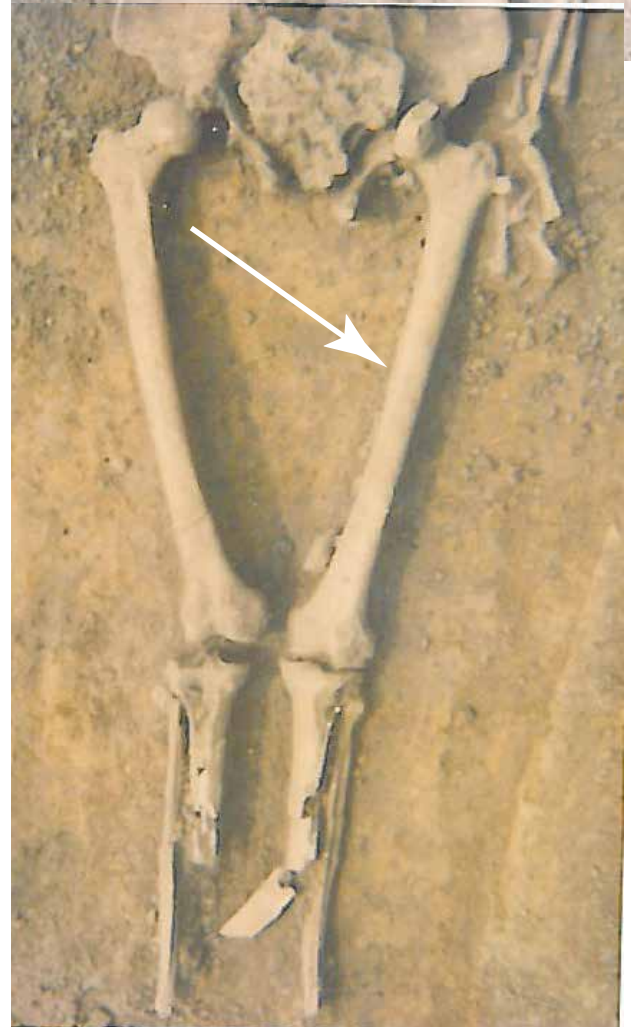
enregistrées sous les os montrent un fond plat sur l'axe longitudinal ; sur l'axe transversal, il est plat sauf au niveau de la moitié S-O où le côté N-O est plus profond de 0,04 m en moyenne que le côté S-E-E. Le fond de la fosse cote à 125,56 m NGF. Sur le côté N-O-O, contre la face latérale de l'humérus gauche du squelette, se trouve un bloc de pierre de 0,20 m de longueur : il repose à une cote plus profonde de 0,04 m que la face postérieure de la scapula et dépasse de 0,05 m du sol d'inhumation : il est probablement antérieur à la tombe et ne participe pas à son architecture.

Squelette : adulte masculin. Le squelette ne possède pas ses pieds et l'extrémité distale des jambes, détruits au décapage. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main se trouve latéralement au tiers proximal du fémur gauche ; le droit est ramené en avant de l'abdomen, les os de la main sont disloqués en amont de l'ilium gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la moitié supérieure du squelette est perturbée. Le bloc crânio-facial est en vue latérale gauche et la mandibule est affaissée vers l'avant à droite du rachis cervical. Ce dernier est maintenu en vue latérale jusqu'à la sixième vertèbre cervicale, mais la septième est disloquée en avant de la première vertèbre thoracique. Le squelette apparaît trop court du tronc : les côtes sont massées en aval des scapulas notamment à droite, et les humérus sont trop bas relativement à l'avant-bras gauche et aux os coxaux. Les vertèbres thoraciques se présentent en vue antérieure en connexion anatomique jusqu'à TH5. Les trois suivantes sont disloquées et échelonnées, une autre s'est déplacée contre la face médiale du tiers médian de l'humérus gauche sous le corps du sternum qui a également glissé de ce côté, la onzième se situe en avant de la face antéro-médiale de l'extrémité distale de l'humérus gauche, une autre est descendue à l'étage lombaire en aval de la deuxième, et la douzième vertèbre thoracique est remontée : elle repose sur la sixième. Les vertèbres lombaires sont disloquées, la troisième est en aval de la quatrième passée dans la partie gauche de l'abdomen ; elle repose sur la face supéro-postérieure de l'ilium, tandis que la cinquième se trouve dans le pelvis, sous le sacrum qui se présente en vue postérieure. Les côtes sont également remaniées. Les deux premières droites sont verticalisées et la troisième se situe en amont de celles-ci, en vue endothoracique. Les têtes des quatre suivantes sont regroupées en aval de la cinquième vertèbre thoracique et les cinq dernières sont retournées, les têtes dirigées vers l'extérieur et le haut. À gauche, la première côte se situe en arrière de la scapula, en vue inférieure, la tête dirigée latéralement. La deuxième est retournée, en vue inférieure, mais orientée correctement, ainsi que la troisième qui est cependant passée en amont de l'épaule. La quatrième repose en partie en situation latérale droite au rachis thoracique, la cinquième a glissé latéralement en direction de l'humérus, la tête de la sixième transgresse l'axe longitudinal médian du squelette, et une autre de l'étage inférieur repose à l'emplacement des vertèbres sur leur axe longitudinal. Ces perturbations n'affectent guère les épaules, les scapulas sont restées à plat mais les clavicules sont très verticalisées avec leur extrémité latérale qui sort du volume des épaules. L'articulation des coudes est détruite : l'extrémité proximale de l'avant-bras droit a glissé en aval, celle du gauche s'est déplacée latéralement, mais l'ulna est en place sur le plan longitudinal : elle n'a pas été affectée par la descente du tronc et des humérus. Les os coxaux se sont rapprochés l'un de l'autre, les faces postérieures des iliums sont en contact, ce qui, conjugué à la descente du tronc, explique la bascule du sacrum dans le pelvis. En revanche, les membres inférieurs sont maintenus, en vue antérieure, la patella gauche est tombée du côté médial, la droite n'est pas conservée.

Les déplacements hors du volume du corps indiquent que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Il n'existe aucun effet de contrainte ni de délimitation linéaire sur les parties conservées du squelette, qui par ailleurs, se situent à distance des parois de la fosse. Il est donc difficile d'interpréter le mode de dépôt : tombe en fosse ou contenant ? Les bouleversements relevés sur la moitié supérieure gauche du thorax indiquent qu'un effondrement s'est produit (côtes 2 et 3 renversées, et avec la 1^{ère} n'ont pas suivi les scapulas), ce que confirment les cotes de profondeur relevées à ce niveau, plus basses de 0,04 m que dans la moitié supérieure droite. Le glissement du thorax vers l'aval participe à ce mouvement. Toutes les vertèbres disloquées dans l'abdomen et la moitié inférieure gauche, ainsi que le coude gauche, mais aussi les cinq dernières côtes droites retournées, sont également moins profondes de 0,02 m à 0,04 m que les os qui se trouvent dans la moitié droite et que les os coxaux. Ainsi, un effondrement ponctuel et localisé du fond de la fosse pourrait expliquer en partie les dislocations du thorax. L'origine de ce tassement du fond est indéterminée, puisque le profil longitudinal de la fosse est plat ; la pierre enfoncée dans le sol d'inhumation a sans doute également joué un rôle. Ces effondrements et surtout le glissement vers l'aval indiquent qu'un élément se trouvait en arrière du corps, au moins au niveau du tronc et du bassin, peut-être surélevait-il cette partie du corps, ce qui est conforme à l'extrême verticalisation des clavicules.

Typologie : décomposition en espace vide dans un espace indéterminé. Les perturbations relevées dans la moitié supérieure du squelette semblent avoir été provoquées par un effondrement ponctuel d'un élément qui surélevait la moitié supérieure du corps.



Clichés polaroid

- Fig. 304. Sépultures 803 et 804. Cliché 803 : F. Gentili (Inrap).
Clichés 804 : polaroid

Sépulture 806

Fig. 305

Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C-D14). Son extrémité N-N-E est recoupée par le fossé FO228.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, conservée sur une longueur de 1 m (côté S-E-E) à 1,50 m (côté N-O-O) et sa largeur est de 0,70 m. Aucun relevé n'a été effectué du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat sur l'axe longitudinal médian, qui cote à 125,29 m NGF. Sur le fond de la fosse, du côté N-O-O, latéralement au tiers proximal de l'humérus gauche du squelette, repose un bloc de pierre de 0,12 m de longueur. Le comblement renferme 2 tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est détruit en aval des genoux. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main repose de chant latéralement au tiers proximal du fémur gauche ; l'avant-bras droit est dans la même position, mais les os de la main sont disloqués dans l'abdomen et le bassin. Les fémurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la position du crâne, en vue latérale droite, est proche de celle du dépôt puisque l'atlas se présente dans la même position alors que le reste du rachis cervical est en vue antérieure. Cependant, le maxillaire est trop proche de la scapula droite et la mandibule est effondrée, ce qui indique qu'il n'est pas exactement dans sa position initiale, mais que celle-ci a été exagérée par la décomposition. Les scapulas reposent à plat, les humérus sont éversés, mais les clavicules sont très verticalisées, avec l'extrémité latérale qui sort du volume des épaules (celle de la droite a en outre glissé en direction médiale contre la face latérale du rachis cervical). L'extrémité sternale des côtes est redressée, de même que la face antérieure de l'ilium droit. À droite, les côtes sont presque en vue exothoracique, et avec leur redressement sternal, donnent l'effet d'un phénomène de compression dans leur partie postéro-latérale, ce qui est sans doute le cas à gauche mais de manière moins marquée. Ainsi, le fond de la fosse est légèrement surcreusé sur l'axe transversal. Les têtes des côtes gauches sont éloignées de la face latérale de la colonne vertébrale, de même que celle des supérieures droites (celles des inférieures remontent un peu contre la face latérale droite du rachis), et la tête humérale gauche s'est un peu éloignée de la scapula ; il s'est donc produit un glissement des vertèbres thoraciques supérieures et cervicales, de l'hémi-thorax et de l'humérus gauches vers la gauche, sans que s'ensuivent des dislocations. Les os de la main droite sont dispersés, avec des pièces qui se sont déplacées en aval du pelvis et latéralement au fémur gauche. Une contrainte est relevée sur le poignet et la main gauches, maintenus de chant en équilibre instable. Cette contrainte s'est exercée à distance du bord N-O-O de la fosse et pourrait indiquer la présence d'une paroi, délimitée latéralement par la pierre qui jouxte l'humérus.

Typologie : l'hypothèse d'un contenant de bois est faiblement démontrée (contrainte à gauche à distance du bord de la fosse). Le redressement des côtes et de l'ilium droit et l'effet de surcreusement relevé au niveau des côtes semble indiquer qu'il était dépourvu de fond.

Sépulture 807

Fig. 305

Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C13-14). Son extrémité nord est recoupée par la fosse domestique FS499.

Fosse : les limites de la fosse sont illisibles et l'orientation S/N est fournie par le squelette. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat, qui cote à 125,01 m NGF.

Squelette : enfant décédé autour de 4-5 ans. Le squelette a été en partie détruit lors du décapage. Il est incomplet (absence du crâne à l'exception d'un fragment de mandibule, de la ceinture scapulaire et du radius gauches et des pieds, tronc et mains lacunaires). Il repose sur le dos, la tête au sud et les pieds au nord. Les avant-bras sont en extension, les os des mains au niveau du tiers proximal des fémurs. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la colonne vertébrale est globalement maintenue, mais sinueuse avec les dernières vertèbres thoraciques en vue latérale droite. Les deux dernières vertèbres lombaires jouxtent la face sacro-iliaque de l'ilium gauche, et les côtes droites sont au contact de son bord supérieur, ce qui indique que le

tronc a légèrement glissé vers l'aval. L'impression est amplifiée par le fait que les côtes droites sont très verticalisées ; certaines se sont retournées (vue endothoracique ou inférieure). L'articulation des coudes est détruite : l'avant-bras droit est décalé en hauteur et latéralement à l'extrémité distale de l'humérus, l'ulna gauche a glissé vers l'aval en arrière de l'os coxal homolatéral. L'humérus droit s'est déplacé latéralement : il se situe à distance de la scapula, dont il est séparé par la clavicule, verticalisée. On observe une asymétrie des os coxaux et des membres inférieurs, le côté gauche est situé en aval du droit. Le fémur droit est décalé latéralement relativement à l'ilium et à la jambe et vers l'aval. Au final, il semblerait que le rachis lombaire, l'avant-bras droit, le bassin et les fémurs aient évolué indépendamment du reste et pivoté vers la gauche et l'aval. Les os des jambes se sont en outre rapprochés.

Les mouvements qui se sont produits hors du volume du corps témoignent d'une décomposition en espace vide, tandis que les déplacements de segments anatomiques, indiquent que le corps reposait sur un support qui s'est disloqué par plaques, ponctuellement déplacées. On dispose d'un seul argument pour envisager que la fosse constituait le réceptacle unique du corps et donc que ce plancher n'est pas celui d'un contenant : l'absence d'effets de délimitations linéaires relevés sur les os déplacés semble indiquer une tombe en fosse.

Typologie : le réceptacle du corps pourrait être la fosse, mais ce n'est pas assuré. Le corps s'est cependant décomposé sur un plancher qui s'est disloqué et dont au moins une plaque s'est déplacée.



SP806



SP807

• Fig. 305. Sépultures 806 et 807. Clichés : F. Gentili (Inrap)

Sépulture 808

Fig. 306

Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C14). Son angle N-E est recoupé par la tombe SP803.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites, mal perçues, sont peu fiables, elles semblent plutôt correspondre à celles de l'activité biologique qu'à un creusement. Il n'existe aucun relevé du profil du sol d'inhumation ; les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat, coté à 125,63 m NGF.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est lacunaire, car il est situé près du niveau de décapage et a souffert des labours ; le crâne, la ceinture scapulaire gauche, le radius gauche, la majorité des os des mains et des côtes gauches, la jambe droite et les pieds sont absents, les vertèbres sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'ulna gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, et l'avant-bras droit est en avant du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est très perturbé, fragmenté et incomplet. On remarque une contrainte latérale du côté droit, illustrée par le maintien de l'humérus en vue latérale et le redressement de l'ilium. Ne connaissant pas les limites de la fosse, elle ne peut être interprétée. La situation et l'orientation des vertèbres supérieures, de la clavicule et de la première côte droites évoquent une aspiration vers le haut et la gauche, d'origine indéterminée.

Typologie : indéterminée

Sépulture 809

Fig. 306

Situation : partie centre-ouest de l'ensemble funéraire (E13). Elle est antérieure à la tombe SP448 et sa moitié N-O est creusée dans le comblement de la tombe SP823. Elle est recoupée par deux drains : l'un dans sa partie médiane et l'autre à l'extrémité N-E.

Fosse : les limites de la fosse sont illisibles et l'orientation S-O/N-E est fournie par le squelette. Des blocs de pierre, placés sur les côtes longitudinaux, permettent d'estimer la largeur de la fosse à environ 0,75 m. Ils encadrent les quarts supérieur et inférieur du squelette, à droite et à gauche, et reposent pour la plupart autour de 0,15 m au-dessus du fond de la fosse ; certains se sont effondrés dans la fosse, l'un latéralement à l'humérus droit du squelette, l'autre en aval du coude gauche et un autre en partie en avant du tibia droit. Le fond de la fosse cote à 125,44 m NGF. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os indiquent que le fond remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal. Le comblement livre des tessons de céramique datés du IX^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette a été en partie détruit par les drains (avant-bras gauche et droit, bassin, les quatre dernières vertèbres lombaires, la majeure partie des mains et les pieds). Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les os des mains conservés ont été retrouvés en aval de la situation théorique du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est renversé vers l'arrière et la gauche ; la mandibule, l'atlas et l'axis se présentent en vue supéro-latérale droite, en bon rapport de proximité avec le bloc crânio-facial. Les vertèbres sont en connexion anatomique jusqu'à la sixième thoracique comprise ; les deux suivantes sont effondrées en aval de celle-ci, un segment composé des neuvième, dixième et onzième repose sur les côtes gauches, la neuvième jouxtant la face latérale gauche de la sixième, et la douzième se trouve en situation médiale au tiers médian de l'humérus droit. L'épaule gauche est en pendage contre le bord de la fosse, l'angle de la scapula s'est un peu éversé ; à droite, l'épaule est en connexion lâche. Les deux clavicules sont verticalisées, leur extrémité latérale sort du volume des épaules. La première côte droite et les deux premières gauches sont renversées, en vue inférieure. Les autres côtes sont verticalisées. Le corps du sternum s'est déplacé latéralement à droite du bloc crânio-facial. Les membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas sont tombées en direction médiale (la gauche est passée en arrière de la diaphyse fémorale).

Le corps s'est décomposé en espace vide (effondrement de blocs et os hors du volume du corps). Les disjonctions relevées sur la moitié inférieure indiquent un affaissement du tronc dans l'espace étroit du fond de la fosse. L'hypothèse d'un support du corps n'est pas démontrée.

Typologie : tombe en fosse de morphologie en plan et en coupe indéterminée. Il existait un couvercle calé par quelques blocs à mi-paroi.



SP808



SP809

Sépulture 810

Fig. 307

Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C14). La fosse est creusée dans le fossé FO378.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 1,90 m et d'une largeur de 0,70 m. Aucun relevé n'a été effectué du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat, qui cote à 125,43 m NGF. Sur le côté N-O-O, latéralement au bloc crânio-facial et à l'humérus gauche du squelette, sur le fond de la fosse, reposent deux blocs de pierre de 0,20 m de longueur ; un autre se situe du même côté à l'extrémité N-N-E, latéralement au pied gauche. Enfin, un petit bloc de 0,15 m de longueur a été recueilli entre les jambes : il s'est manifestement effondré dans la fosse. Sur le fond, en arrière des côtes droites, se trouve un os de faune mammalienne. De gros charbons formant une sorte de plaque ont été relevés au niveau des côtes inférieures droites, et des traces ligneuses de même nature jouxtent le fémur gauche et le genou droit. Ils ont été identifiés comme appartenant à du Hêtre.

Squelette : adulte masculin. Le squelette a été partiellement détruit lors du décapage, mais les os ont pu être en partie recueillis : le côté droit du squelette jusqu'au fémur compris et une grosse partie du bloc crânio-facial ont été arrachés. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main est disloquée de part et d'autre du fémur gauche ; l'absence de l'avant-bras et de la main droite suggère que le membre supérieur droit était dans la même position que le gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est tombé du côté gauche, il se présente en vue latérale droite et le rachis cervical est décalé du même côté ; les vertèbres cervicales sont complètement disloquées, l'atlas se situe en aval de C6. L'épaule gauche est décalée en hauteur puisqu'elle se situe à l'étage cervical, l'humérus en amont de la scapula. L'humérus s'est éversé. Les côtes sont à plat, ainsi que l'os coxal conservé. Des os de la main gauche sont disloqués latéralement au fémur et la patella est tombée à l'extérieur. Latéralement au tibia gauche, des métatarsiens gauches sont disloqués, deux sont remontés jusqu'à son tiers proximal. Les os des tarses sont éversés. Les os disloqués sur le côté gauche forment une ligne continue avec le membre supérieur gauche et l'os frontal ; cette ligne est parallèle à l'alignement de blocs situé contre le bord de la fosse. Le mouvement relevé sur l'humérus est sans doute consécutif à la mise à plat du squelette contre la paroi ainsi déterminée.

Typologie : contenant de bois identifié comme du Hêtre, dont au moins la paroi longitudinale N-O-O est calée par quelques blocs localisés aux extrémités. On ne dispose pas d'élément pour restituer un plancher ni pour restituer sa morphologie en plan.

Sépulture 811

Fig. 307

Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C14). La fosse est creusée dans le fossé FO378.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Ses limites sous le niveau de décapage ont mal été perçues, mais les blocs de pierre, situés sur les côtés longitudinaux entre 0,15 m et 0,20 m au-dessus du fond de la fosse, indiquent que sa largeur atteint au moins 0,70 m. Dans la partie profonde de la fosse, le creusement, d'une longueur de 1,60 m, est rétréci aux deux extrémités en largeur : 0,25 m contre 0,35 m dans la partie médiane. Les cailloux devaient donc reposer sur une banquette ; leur longueur est comprise entre 0,15 m et 0,25 m, deux se situent latéralement au tiers supérieur gauche du squelette, un se trouve latéralement à son épaule droite et le dernier latéralement à son genou droit. Aucun relevé n'a été effectué du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat sur l'axe longitudinal et des angles arrondis sur le profil transversal. Il cote à 125,26 m NGF. Le comblement livre un tesson de céramique daté des ^x^e-^xⁱ^e s.

Squelette : adolescent décédé autour de 14-16 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont en extension sur le bord antérieur des os coxaux, les mains sont en situation médiale au tiers proximal des fémurs homolatéraux. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est affaissé vers la droite, en amont de l'épaule, il se présente en vue (antéro)-latérale gauche, ainsi que les quatre premières vertèbres cervicales. Les scapulas sont en vue antérieure, en très faible pendage médial, le thorax et le bassin sont affaissés, et les humérus reposent sur les

bords qui remontent faiblement, en vue antéro-latérale 0,03 m moins profondément que la face postérieure des vertèbres. L'ensemble du squelette est bien maintenu, mais les clavicules passent en totalité (la gauche) ou en partie (la moitié latérale de la droite) en amont des épaules, hors du volume du corps. Les membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place. Le tarse postérieur droit s'est éversé, mais les os du tarse antérieur, les métatarsiens et les phalanges sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe. À gauche, le pied est orienté sur l'axe longitudinal de la jambe, mais le talus se présente en vue plantaire en avant de l'extrémité distale du tibia et les métatarsiens sont orientés vers l'amont par leur extrémité distale. Ces retournements sont d'autant plus étonnants que les os ne se sont pas déplacés vers l'amont : chaque élément est resté à sa place.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, le plus profond est resserré aux deux extrémités ; les blocs, situés au-dessus du sol d'inhumation sur de probables feuillures, ont sans doute servi à caler un couvercle. Le corps reposait sur le fond de la fosse. L'origine des contraintes ponctuelles reste difficile à apprécier ; pourraient-elles avoir été causées par un linceul épais ?



SP810



SP811

▪ Fig. 307. Sépultures 810 et 811. Clichés : polaroids.

Sépulture 812

Fig. 308

Situation : bord occidental de l'ensemble funéraire (B13). Son extrémité S-S-O se situe sous la tombe SP223. Elle a été détruite lors du décapage mécanique. La relation avec le petit fossé FO476 et indéterminée (structures tangentes).

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Elle est de forme ovoïde, d'une longueur de 1,30 m et d'une largeur maximale de 0,70 m. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le fond est en légère auge sur les deux axes. Le fond de la fosse cote à 125,62 m NGF. Sur le côté S-E-E, latéralement à l'humérus droit du squelette, se trouve un bloc de pierre de 0,15 m de longueur : il repose sur le fond de la fosse. Le comblement livre deux tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge. Un clou est situé contre la face médiale de l'extrémité distale du fémur.

Squelette : enfant décédé autour de 5-6 ans. Le squelette est bien représenté, mais ses mains et ses pieds sont incomplets. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont en extension, la main droite se trouve latéralement au tiers proximal du fémur gauche et la gauche dans la partie gauche du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est tombé sur le côté droit et le bloc crânio-facial n'est plus en connexion anatomique avec l'atlas. La scapula gauche est remontée à l'étage cervical et se situe en dessous de la mandibule, sur les vertèbres cervicales disloquées. L'humérus et la première côte gauches sont passés du côté droit, en avant et en amont de la scapula droite et la clavicule s'est déplacée latéralement au tiers proximal du fémur droit. Le membre supérieur et l'épaule droits sont maintenus. L'extrémité sternale des côtes est légèrement redressée, conformément au profil transversal en légère auge. Le tronc, l'abdomen, le bassin et les membres inférieurs sont en place. Il ne reste du pied gauche que le tarse postérieur, en vue médiale. Le pied gauche s'est affaissé vers l'avant, en vue dorsale, contre le bord de la gouttière longitudinale médiane.

La chute du bloc crânio-facial et le déplacement des éléments de la ceinture scapulaire et de l'humérus gauches indiquent que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Il n'existe pas d'indices en faveur d'un contenant, la présence d'un seul bloc de pierre étant insuffisant. Les raisons du remaniement de l'épaule gauche ne sont pas déterminées ; l'hypothèse d'un fousseur s'avère être peu défendable car on pourrait s'attendre à d'autres dégâts sur le reste du squelette.

Typologie : indéterminée : tombe en fosse mal fouillée ?

Sépulture 813

Fig. 308

Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C13). Elle est postérieure aux fosses domestiques FS500 et FS511.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,20 m et d'une largeur de 0,58 m. Elle est conservée sur une profondeur de 0,30 m et le fond de la fosse cote à 124,76 m NGF. Elle possède un fond plat sur l'axe longitudinal, mais arrondi sur l'axe transversal.

Squelette : adulte masculin. Toutes les régions anatomiques du squelette sont représentées mais l'état osseux est médiocre. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main repose latéralement au tiers proximal du fémur gauche ; l'avant-bras gauche est disloqué en avant du bassin et les os de la main sont dispersés entre la moitié supérieure des cuisses. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la moitié supérieure du squelette est très perturbée. La disjonction de la tête et du cou est due à l'apesanteur : le bloc crânio-facial est en vue antérieure, la mandibule est effondrée à la base du cou, les vertèbres cervicales disloquées entre l'occipital et la mandibule, C7 est en aval de la mandibule, mais l'axis et une autre vertèbre cervicale se situent en avant des côtes supérieures gauches. Les scapulas sont à plat, les clavicules passées en amont des épaules et l'extrémité proximale de l'humérus gauche repose en avant de la face antérieure de la scapula. Les côtes gauches et droites sont toutes éversées, en vue inférieure ou endothoracique, les têtes orientées latéralement ou vers l'amont ; les gauches sont plus verticalisées que les droites. Toutes les

vertèbres thoraciques sont regroupées dans la moitié supérieure du thorax, majoritairement du côté droit, et toutes reposent en avant des côtes. Les os du bassin et de l'abdomen sont complètement dissociés : les vertèbres lombaires sont disloquées en tas, les deux dernières en connexion anatomique en vue caudale dans le pelvis, le sacrum rejeté en vue postérieure en avant du coude gauche et les os coxaux ont pivoté de 180° : ils sont orientés vers l'aval par leur face supérieure. Les deux fémurs sont éversés, en vue postérieure, mais les jambes sont restées en vue antérieure, et leur extrémité proximale passe en arrière de l'extrémité distale des fémurs. La partie distale de la jambe droite est fracturée, la fibula au niveau de son tiers médian et le tibia au niveau de son extrémité distale. Les extrémités distales des fémurs passent en avant des extrémités proximales des tibias. Les os des pieds, partiellement conservés, sont disloqués sur un espace de 0,25 m de largeur S-E/N-O et de 0,20 m sur l'axe S-O/N-E. Le talus droit est remonté en avant du tiers proximal de la jambe gauche et le calcaneus a été retrouvé avec les vertèbres lombaires.

Le déplacement d'ossements hors du volume du corps (clavicules, os des mains, jambe droite et pieds) indique que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Une délimitation linéaire est relevée sur le côté droit du squelette à distance du bord de la fosse : l'épaule droite, décalée en hauteur relativement à la gauche, avec la tête humérale surélevée de 0,05 m, s'aligne avec les os disloqués de la main latéralement au fémur, avec l'extrémité distale de la fibula et les métatarsiens droits disloqués. Elle suggère, comme les effets de parois relevés du côté gauche, sur le sacrum en équilibre instable sur le coude et l'extrémité distale redressée du radius, que le corps se trouvait dans un contenant. L'affaissement sur un mode en gouttière des membres inférieurs est conforme au fond concave de la fosse, mais plusieurs indices évoquent un contenant concave. Le sacrum et surtout l'extrémité distale du radius, situés en périphérie, sont surélevés, de même que la tête humérale gauche, les côtes passent en arrière des vertèbres et les os coxaux étaient fortement contraints au moment où ils se sont disloqués. La remontée des vertèbres et de la tête des côtes dans la partie supérieure du thorax, et le retournement de la majorité des côtes sont le signe d'un effondrement ; le fait que les côtes droites et gauches soient éversées indique que les deux hémithorax se sont effondrés latéralement, ce qui traduit une rupture longitudinale et une bascule latérale des deux moitiés. La bascule du bloc crânio-facial vers l'arrière et la position des côtes indiquent que le fond du contenant était profond à l'extrémité où reposait la tête, c'est-à-dire que le fond était horizontal. La fracture de la fibula droite et le déplacement médial de l'extrémité distale du tibia droit évoquent un impact : on peut supposer qu'un élément s'est effondré (une partie de la paroi ? Le couvercle ?) et a repoussé et fracturé la jambe. On peut envisager une rupture transversale au niveau de l'abdomen en raison de la séparation des vertèbres thoraciques et lombaires ; l'hypothèse d'un déplacement est difficile à confirmer : les proportions entre les fémurs et les humérus, et entre ces derniers et les os des avant-bras paraissent respectées, mais le décalage peut se jouer à quelques centimètres. Le décalage en hauteur des jambes relativement aux genoux pourrait en témoigner : il ne peut pas, en effet, être mis en relation avec l'impact latéral ; la distance entre les os disloqués des pieds et l'extrémité distale des tibias étant normale, on doit donc privilégier l'hypothèse d'une descente des cuisses.

Typologie : contenant de bois de type monoxyle à fond concave. La moitié inférieure du squelette s'est affaissée dans le profil transversal arrondi du fond du contenant ; celui-ci s'est fendu en deux sur l'axe longitudinal dans sa partie médiane, ce qui a projeté les vertèbres et le bassin vers l'avant. Au moins une rupture est également perceptible transversalement dans la région de l'abdomen.



SP812



SP813

▪ Fig. 308. Sépultures 812 et 813. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 814

Fig. 309

Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C13). Elle est postérieure à la fosse domestique FS500 et sa partie orientale est recoupée par le fossé FO228.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Ses limites ont mal été perçues à l'ouest et cette mauvaise lisibilité conjuguée à sa destruction partielle par le fossé FO228 fait que sa longueur est inconnue (elle atteint au moins 0,60 m). Il n'existe pas de relevé en coupe du fond de la fosse, dont le point le plus bas cote à 125,16 m NGF, mais les cotes de profondeurs relevées sous les os indiquent que le fond remonte de 0,055 à l'extrémité ouest sur l'axe longitudinal, et qu'il est un peu arrondi sur l'axe transversal. Le comblement livre deux tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge. Un os de faune résiduel est présent sur le fond de la fosse en aval du bloc crânio-facial du squelette.

Squelette : adulte masculin. Le squelette n'est pas conservé en aval du tiers médian des fémurs, recoupés par le fossé, et sa partie médiane est détruite par un drain (absence de la moitié distale des humérus, des vertèbres lombaires, tandis qu'il manque quatre vertèbres cervicales et les quatre premières vertèbres thoraciques). Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont en avant du bassin et les os des mains plaqués contre les branches ischio-pubiennes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue inféro-latérale droite, en connexion anatomique avec l'atlas et la mandibule, mais l'axis est effondré du côté gauche. Le fond faiblement concave de la fosse est marqué par le pendage médial des scapulas et le redressement des têtes humérales, 0,05 m moins profondes que la face postérieure des vertèbres. Les clavicules sont verticales et passées en amont des scapulas, la gauche est en pendage par sa moitié latérale qui s'engage en partie en arrière du bord supérieur de la scapula, ce qui indique un effondrement ; avec les clavicules, se trouve la deuxième côte droite. L'ensemble s'est effondré en aval du crâne surélevé. L'épaule droite est décalée en hauteur. Les vertèbres thoraciques conservées sont en connexion anatomique jusqu'à la huitième, les suivantes sont disloquées. La partie en connexion anatomique affecte une courbe à convexité latérale gauche. Les trois premières côtes gauches sont descendues en aval de la cinquième, les deuxième et troisième sont orientées latéralement par leur tête. La tête des côtes droites est éloignée des vertèbres ; les supérieures sont en vue supérieure, les suivantes en vue endothoracique, les têtes de certaines sont orientées vers le haut. Le bassin est maintenu, bien qu'abîmé par le décapage, et les mains sont en connexion anatomique, en équilibre instable sur les branches ischio-pubiennes.

Les dislocations relevées en amont des épaules et le retournement de certaines côtes témoignent d'un effondrement qui a pu être causé par le profil de la fosse : la position haute des têtes humérales rend compte de l'étroitesse de la fosse dans sa partie inférieure ; le dos ne devait pas reposer à plat sur le fond, ce qui explique les dislocations lors de la décomposition du corps. Le pendage du fond de la fosse, de la tête aux scapulas (0,03 m) a pu aussi être impliqué dans la mise en déséquilibre. La remontée de la deuxième côte, de l'extrémité sternale de la clavicule gauche qui s'est retournée et la bascule du bloc crânio-facial témoignent d'un effondrement avec effet d'aspiration et indiquent que le corps n'était pas recouvert de terre ; ainsi, le maintien des mains en équilibre instable peut être imputé à une piètre étanchéité du couvercle.

Typologie : probable tombe en fosse, de morphologie indéterminée en plan. Très étroite à la base, elle ne permettait pas au dos de reposer à plat et la moitié supérieure du corps s'est disloquée lors de la décomposition des chairs. Elle était fermée d'un couvercle peu étanche (mains).

Us 815

Fig. 309

Situation : partie S-O de l'ensemble funéraire, angle S-O du bâtiment UF65. Il s'agit de restes humains épars, mêlés à quelques tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge, sans doute charriés par le creusement du fossé FO231. Plusieurs ossements ont été mobilisés lors du décapage mécanique du site, mais tous furent récupérés. Ils reposent entre 125,32 m et 125,50 m NGF.

Squelettes : les ossements se rapportent à quatre individus : deux adultes de sexe indéterminé représentés l'un par un bloc crânio-facial, une mandibule et un radius gauche, l'autre par un bloc crânio-facial et l'extrémité sternale d'une clavicule droite, tandis que trois fragments de côtes, une vertèbre lombaire, un métatarsien, un métacarpien, un fragment de manubrium, un fragment de fibula de maturation adulte n'ont pas pu être attribués. Un enfant est

illustré par une mandibule, un humérus et un fragment de radius gauches, les deux os coxaux, deux fragments de côtes et le fémur droit ; l'âge au décès est estimé autour de 2-3 ans. Une diaphyse de tibia droit appartient à un enfant plus jeune, décédé avant un an.



Sépulture 816

Fig. 310

Situation : partie S-O de l'ensemble funéraire, au S-O du bâtiment UF65. La sépulture, parallèle au mur S-O de l'édifice, est antérieure à la tombe SP817, son extrémité N-E est recoupée par la tombe SP66 et elle est antérieure au fossé FO231.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites ne sont lisibles que sur sa moitié S-O et sa longueur est indéterminée en raison du passage du fossé FO231 et de la fosse domestique au N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une largeur de 0,75 m. Elle est conservée sur une profondeur de 0,30 m et le fond de la fosse cote à 125,41 m NGF. Elle possède un fond plat sur les deux axes. Sur une épaisseur de 0,10 m au-dessus du squelette, séparés de ce dernier par une fine couche de terre, se trouvent de nombreux blocs de 0,15 m de longueur en moyenne, répartis sur la surface de la fosse. Le comblement livre deux tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension, légèrement dirigés vers le col du fémur homolatéral ; la main droite repose en avant du tiers proximal du fémur et la gauche est disloquée en arrière de l'os coxal homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est bien maintenu. Il repose à plat sur le fond de la fosse, les volumes effondrés, les humérus et les os des tarses postérieurs éversés. Le bloc crânio-facial est en vue antéro-supérieure, en connexion anatomique stricte avec la mandibule et l'atlas. La patella gauche est tombée latéralement, la droite est en place ; à noter que le genou droit a légèrement glissé en direction médiale. Une contrainte est observée sur le côté droit : l'avant-bras, dont les os sont empilés, et la main placée sur la face antéro-latérale du fémur, sont en connexion anatomique en équilibre instable. Les os des tarses antérieurs et les métatarsiens sont orientés perpendiculairement aux tarses postérieurs, dans le sens longitudinal de la jambe. Ce phénomène traduit une contrainte latérale. Les signes d'une décomposition en espace vide sont apportés par la rupture relevée sur les os du tarse, la chute de la patella gauche et dans une moindre mesure, la chute des clavicules en amont des scapulas et la situation de l'extrémité distale du radius gauche. Les contraintes définies ci-dessus, et la butée du crâne en amont, se sont produites à distance des parois de la fosse, et semblent témoigner de parois distinctes de ces dernières. Les contraintes relevées sur la main droite et les os du tarse antérieur et les métatarsiens se sont produites en dedans de la limite latérale des épaules, qui ne présentent, quant à elle, aucun signe de contrainte. On pourrait proposer de restituer un contenant de forme trapézoïdale, en dépit de l'absence de contraintes latérales sur la moitié supérieure du corps. Cette absence peut résulter d'une grande largeur du contenant à ce niveau, voire de parois obliques, ce qui est assez compatible avec la position du pied droit avec cet angle ouvert entre le tarse antérieur et le métatarse. Les genoux sont serrés, puis l'extrémité distale des jambes est divergente ; l'hypothèse d'un linceul serré aux genoux est envisageable, mais on peut aussi imaginer qu'il s'est produit un rapprochement des genoux par un phénomène de contrainte à droite, puisque la patella est en place, ce qui correspondrait à une poussée surtout du côté droit ou à un affaissement en "U" du plancher, plutôt qu'à un serrage au niveau des genoux. Enfin, on peut aussi envisager un contenant à fond concave, qui expliquerait l'effet d'exagération de l'affaissement des pieds (métatarsiens presque orientés en dedans), le glissement de l'os coxal gauche en arrière du sacrum et l'effet d'empilement des côtes. La paroi transversale du contenant est sans doute à l'origine du redressement du bloc crânio-facial.

Les blocs de pierre sont plus nombreux dans la moitié S-E de la fosse ; dans la mesure où le mur S-O du bâtiment la jouxte au S-E, il est possible que ces blocs proviennent de l'effondrement de ce mur et non pas de l'aménagement d'une couverture. Cela impliquerait que la fosse était couverte puisque seulement 0,10 m de terre au plus séparent ces blocs du squelette.

Typologie : contenant de bois de forme trapézoïdale ou contenant un peu concave et très évasé. L'hypothèse d'un linceul est incertaine.



▪ Fig. 310. Sépulture 816. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 817

Fig. 311

Situation : partie S-O de l'ensemble funéraire, au S-O du bâtiment UF65. La sépulture, parallèle au mur S-O de l'édifice, est postérieure à la tombe SP816, elle est recoupée par le fossé FO231.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites n'ont pas été perçues et l'orientation est celle du squelette. Elle est partiellement conservée et le fond de la fosse cote à 125,51 m NGF. Le comblement livre deux tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge. Un fragment d'humérus gauche de maturation adulte a été recueilli latéralement au membre supérieur droit du squelette.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet, grandement détruit par le fossé et par la fosse domestique. Il ne reste de la colonne vertébrale que les vertèbres lombaires, le sacrum et une cervicale, des ceintures scapulaires que des fragments des scapulas, tandis que l'avant-bras gauche et les mains, l'os coxal gauche, la jambe gauche, la patella gauche ne sont pas conservés ; le tronc se résume à quelques côtes droites, et la jambe droite à un fragment du tibia. L'organisation des restes indique que le squelette reposait sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E, l'avant-bras droit en extension sur l'os coxal homolatéral.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la scapula et l'humérus droits sont en pendage distal de 0,07 m et les côtes et l'os coxal droits sont à plat. Les membres inférieurs sont disloqués dans le comblement de la fosse domestique.

Typologie : indéterminée

Sépulture 818

Fig. 311

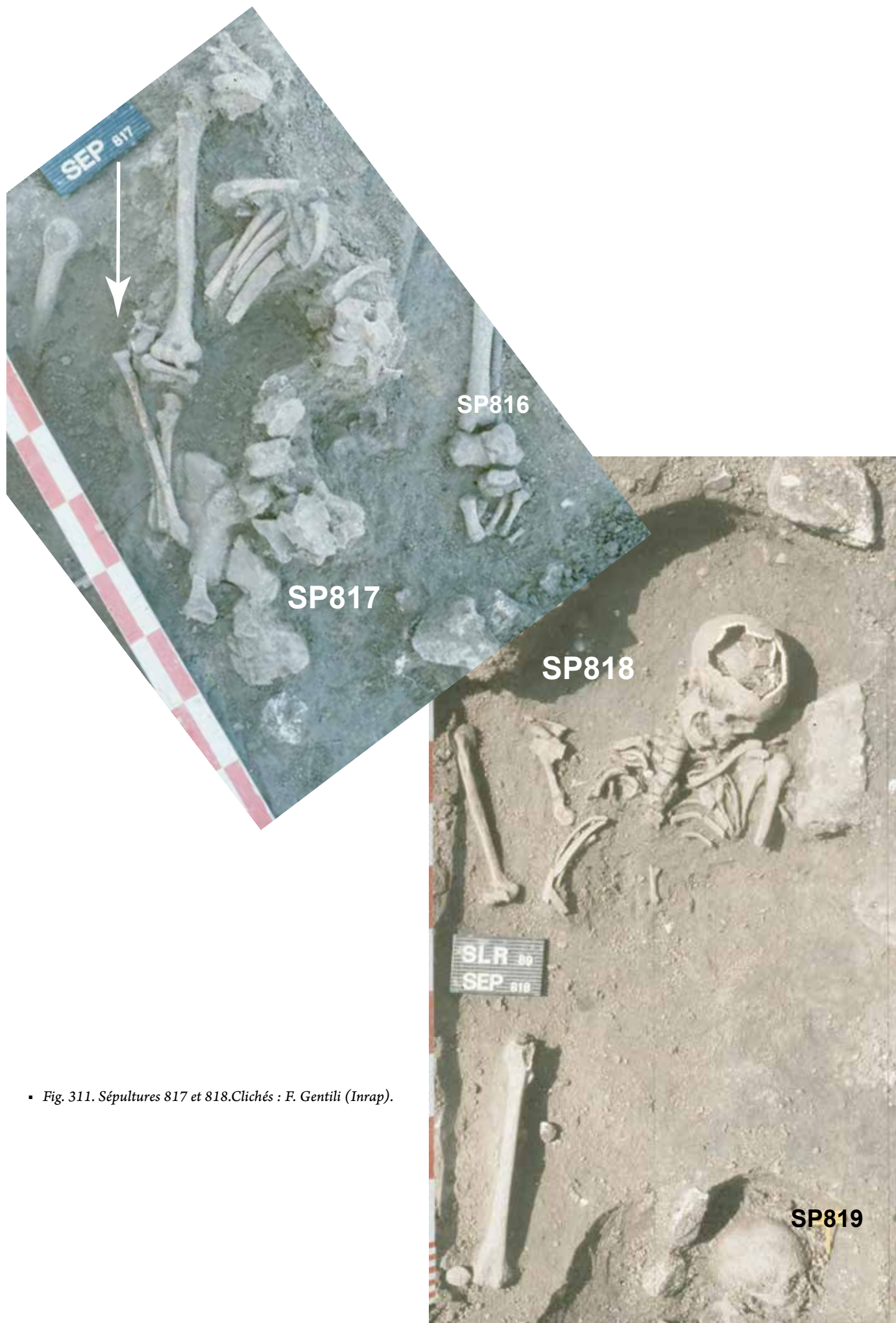
Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C15). La fosse est recoupée par la tombe SP819 et par le fossé FO228.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Ses limites n'ont que partiellement été perçues en raison des recouvrements et sa longueur est indéterminée. Sa largeur est de 0,65 m. Deux blocs de pierre d'une longueur de 0,15 m et 0,20 m se situent sur le côté N-O-O du tiers S-S-O de la fosse ; l'un, près du bord S-S-O, repose 0,17 m au-dessus du fond de la fosse, le second, situé latéralement à l'humérus droit, est en fort pendage vers l'intérieur de la fosse. Ils devaient reposer sur une banquette. Aucun relevé n'a été effectué du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os conservés indiquent que le fond remonte au S-S-O sur l'axe longitudinal. Le sol d'inhumation cote à 125,30 m NGF. Le comblement livre trois tessons de céramique datés du IX^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet (tronc, mains), les avant-bras, l'os coxal gauche, le sacrum et les membres inférieurs à l'exception du fémur et de la patella droits sont absents. Le tibia gauche a été retrouvé dans le comblement de la tombe SP819. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a basculé sur le côté gauche et vers l'avant, il se présente en vue latérale droite, comme les deux premières vertèbres cervicales ; ce mouvement traduit une évolution en espace vide. La scapula gauche est en pendage médial, la clavicule inclinée et la tête humérale projetée vers l'avant, 0,07 m moins profonde que la face postérieure des vertèbres. Les quelques côtes droites conservées sont légèrement redressées. Le creusement du fossé, sur le côté S-E-E, a créé un glissement de terrain, et la scapula et l'humérus droits sont écartés du tronc et l'un de l'autre, et plus profonds de 0,10 m que le reste du squelette. La patella est tombée latéralement.

Typologie : tombe en fosse à probable banquette sur laquelle devait reposer la couverture, de morphologie en plan indéterminée.



▪ Fig. 311. Sépultures 817 et 818. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 819

Fig. 312

Situation : extrémité occidentale, partie médiane de l'ensemble funéraire (C15). La fosse recoupe la tombe SP818 et est sous le bord S-O du fossé FO228.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 1,85 m, sa largeur de 0,60 m au centre et de 0,30 m aux deux extrémités. Ses parois sont obliques, et, coincés à environ 0,15 m/0,20 m au-dessus du fond, se trouvent des petits blocs de pierre d'une longueur de 0,10 m ; ils se situent de manière discontinue sur le côté S-E-E, un seul est présent au N-O-O à l'extrémité S-S-O. L'extrémité S-S-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,25 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales. Le fond remonte au S-S-O de 0,07 m au niveau de la logette sur l'axe longitudinal. Sur l'axe transversal, il est arrondi, sauf au N-N-E où il est en pendage vers le N-O-O. Le sol d'inhumation cote à 124,98 m NGF. Le comblement livre deux tessons de céramique datés des ^x^e-^{xi}^e s., ainsi que plusieurs os humains. Parmi eux, un tibia gauche appartient au squelette us 818 recoupé par cette sépulture. Les autres se rapportent à un individu adulte de sexe indéterminé, dont il reste la mandibule, une deuxième côte gauche, l'ulna gauche, une phalange de la main, l'extrémité proximale du fémur droit, un fragment de fibula et le tibia droit. Un os de faune mammalienne repose sur les côtes droites du squelette.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, mais les os de la main sont disloqués dans le pelvis. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, la main en partie disloquée dans ce secteur anatomique et en partie descendue en connexion partielle en avant de la moitié distale de la jambe.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est tourné vers la gauche, comme l'atlas, mais l'axis se trouvant en vue antérieure, cette position est soit celle du dépôt, soit a été acquise rapidement après l'inhumation. La mandibule est fracturée sur place, sa partie gauche s'est inclinée. La morphologie en auge du fond de la fosse est illustrée par le pendage médial des scapulas, la forte inclinaison des clavicules, la légère surélévation des humérus et le redressement de l'extrémité sternale des côtes, notamment à droite. Le bassin est en revanche effondré, l'os coxal droit a glissé en direction médiale et le gauche a pivoté latéralement de 70° par sa face supérieure. Les vertèbres sont en place, à l'exception de la dernière thoracique, des cinq lombaires et du sacrum ; trois vertèbres lombaires se situent en avant des côtes et du coude gauches, et la quatrième est dans la partie droite de l'abdomen ; le sacrum et la cinquième lombaire, en bon rapport, sont remontés dans l'abdomen où ils ont pivoté de 70° vers la gauche par leur face supérieure, comme l'os coxal gauche. Le fémur, bien que sorti de la cavité cotyloïde, a suivi le mouvement de l'os coxal et est remonté de 0,05 m ; son extrémité distale est au contact de celle du droit, de même que la jambe gauche s'est rapprochée de la droite, sur l'axe longitudinal médian. La patella est tombée latéralement. Les pieds sont groupés : le tarse postérieur gauche est éversé, le droit est en vue latérale ; le tarse antérieur et les métatarsiens gauches sont en extension orientés dans le sens longitudinal de la jambe, tandis que le tarse antérieur et les métatarsiens droits reposent sur les gauches : tous ces os sont bien maintenus. Un déplacement spectaculaire concerne la partie médiane de la main droite : le troisième métacarpien, le capitatum, le lunatum, deux phalanges proximales et deux phalanges médianes se situent en avant de la moitié distale de la jambe. La phalange située latéralement à la fibula n'appartient pas à ce squelette.

Le déplacement du membre inférieur gauche et la chute de la patella indiquent que la décomposition s'est déroulée en espace vide, et l'effet de gouttière relevé sur le tronc que le corps reposait directement sur le fond de la fosse. Le déplacement des vertèbres inférieures et des os du bassin ne trouve pas d'explication logique ; leur situation pourrait résulter d'une déstabilisation ponctuelle par une poussée latérale qui a fait remonter le fémur, pivoter l'os coxal, qui, à son tour, aurait poussé le sacrum et le rachis lombaire vers le haut et la gauche. Les os de la main droite déplacés sur la jambe constituent un phénomène curieux pour lequel nous n'avons pas d'explication ; il existe également dans la tombe SP791 où le corps a été inhumé dans un contenant. Enfin, la position des os des pieds, très particulière, pourrait résulter d'un affaissement dans une gouttière longitudinale médiane du fond de la fosse, sauf que le relevé en coupe montre justement l'absence de gouttière à ce niveau : le fond est en pendage continu du bord S-E-E vers le bord N-O-O. Ainsi, seul l'affaissement du pied droit en direction médiale est logique, alors que le tarse antérieur et les métatarsiens gauches sont tombés, non pas latéralement, mais vers l'avant. Peut-on envisager une contention englobant les deux pieds, sans doute un linceul ? Dans ce cadre, les os de la main droite auraient pu circuler en masse dans le tissu.

Typologie : tombe en fosse à parois obliques, dont l'extrémité N-N-E est resserrée et l'extrémité S-S-O est aménagée d'une logette céphalique complète. La couverture devait être maintenue entre les parois obliques et ponctuellement calée par des petits cailloux sur le pourtour.



▪ Fig. 312. Sépulture 819. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 820

Fig. 313

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire (E13). La tombe est postérieure à la zone empierrée us 400, à la sépulture SP429 et recoupée par le fossé FO231 à l'est.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites ne sont lisibles que sur sa moitié S-O où sa largeur atteint 0,70 m. Le fond de la fosse varie, en raison de l'attraction du terrain dans le fossé FO231, entre 125,43 m (épaule gauche) et 125,26 m NGF (fragment du radius droit). Le comblement livre un tesson de céramique non daté précisément au sein du haut Moyen Âge et des os humains qui se rapportent à un adulte deux fragments d'un humérus gauche, un métatarsien et un métacarpien), un enfant de moins de 10 ans (deux fragments d'un fémur gauche) et un grand adolescent (un os coxal gauche), très mal représentés. Les os adultes n'appartiennent pas au squelette us 429.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet, le fossé ayant détruit son côté droit et sa moitié inférieure. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les os des membres sont très perturbés.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est étiré en direction du S-E et du N-E, c'est-à-dire en direction du fossé ; son creusement a en effet entraîné un mouvement de terrain et des effondrements ; la mandibule est, par exemple, effondrée vers l'avant et la droite, l'humérus et la scapula gauches sont disloqués et éloignés des côtes, ces dernières sont horizontales, et l'os coxal gauche a été retrouvé à une distance de plus de 0,60 m en aval de la douzième vertèbre thoracique. Dans ces conditions, on ne peut distinguer les éventuels remaniements dus au mode d'inhumation de ceux qui sont consécutifs à l'attraction du fossé. L'origine des pièces osseuses issues du comblement est indéterminée.

Typologie : indéterminée

Sépulture 821

Fig. 313

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire à l'est du fossé FO228 (D-E13). La tombe recoupe une zone empierrée us 400, et est antérieure aux sépultures SP822 et SP435.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Ses limites ont mal été perçues au N-N-E et sa longueur est estimée à 2,10 m. Sa largeur est également incertaine, il n'est pas sûr que les blocs de pierre, situés sur les côtés longitudinaux, appartiennent à la fosse plutôt qu'à la zone empierrée, d'autant plus qu'ils reposent à des cotes de profondeur très variables depuis le fond jusqu'à 0,20 m au-dessus. Par exemple, le bloc de 0,20 m de longueur qui se trouve au contact de la jambe gauche, est enfoncé profondément dans le fond de la fosse, à laquelle il est de toute évidence antérieur. Le fond de la fosse cote à 125,14 m NGF. Il est plat sur l'axe transversal et remonte de 0,04 m vers le N-N-E. Le comblement livre deux tessons de céramique datés du IX^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est presque complet : il manque une vertèbre cervicale, trois vertèbres lombaires, la moitié distale du radius droit, et l'ilium droit est en partie détruit ; à ce niveau, il s'est produit une conservation différentielle inexpliquée. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains reposent latéralement aux iliums et aux tiers proximaux des fémurs homolatéraux. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente d'importantes dislocations. Le bloc crânio-facial a basculé vers la gauche : il se présente en vue inférieure, la face au N-O et se situe en amont du côté gauche du squelette. La mandibule est effondrée en amont de l'épaule, elle est en vue supérieure, la face antérieure tournée vers la gauche et l'amont. L'atlas se trouve entre la mandibule et le bloc crânio-facial et l'axis est engagé en arrière de la mandibule. Une autre vertèbre cervicale est plaquée sur la partie frontale du bloc crânio-facial et la troisième ou la quatrième jouxte l'atlas. Les deux clavicules ont basculé en amont des scapulas, l'orientation de la gauche est inversée (extrémité latérale en situation médiale), ce qui implique un effondrement, tout comme le fait que la mandibule soit en partie engagée en arrière de la scapula. La partie supérieure des vertèbres thoraciques et les deux dernières vertèbres cervicales ont glissé vers la droite du corps : les vertèbres reposent sur la face médiale de la scapula droite. Celle-ci est en connexion lâche avec la tête humérale, l'humérus étant déplacé latéralement. La première côte droite est en place, les deux suivantes sont éversées. À gauche, la scapula et l'humérus sont descendus de 0,08 m vers l'aval ; suivi par les os de l'avant-bras, ils se sont rapprochés de l'axe longitudinal médian

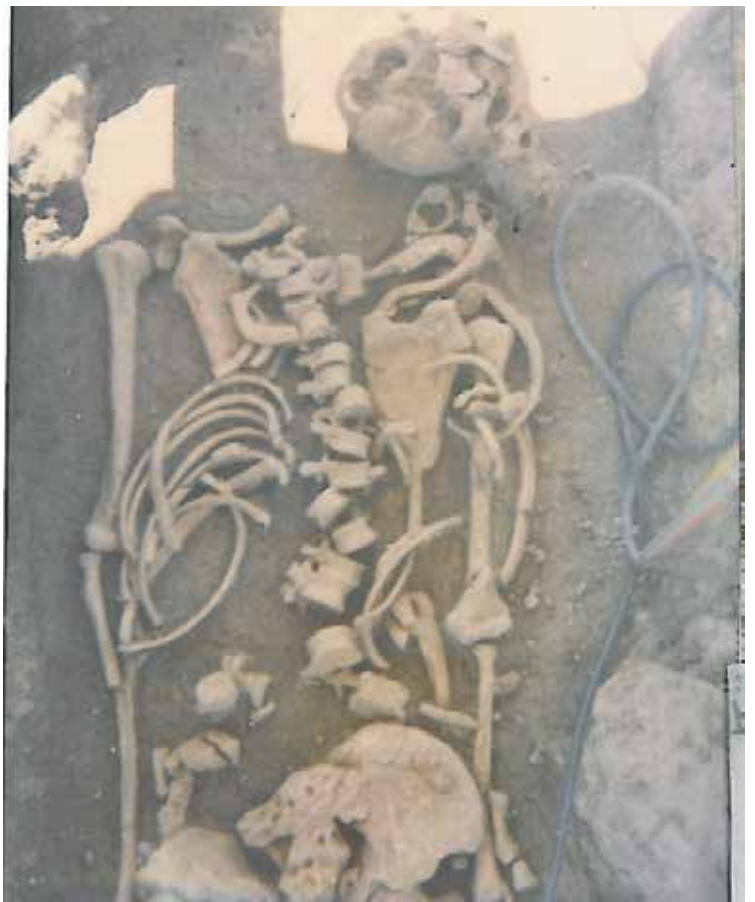
en passant en arrière des côtes. De ce fait, cinq côtes, à partir de la deuxième, se situent latéralement à l'humérus, la deuxième s'est renversée puisque sa tête est dirigée vers l'aval. La septième côte est en bon rapport avec le segment vertébral TH6/7, la huitième est verticalisée et la dixième plonge par sa tête. Du côté droit, l'humérus est resté en place, mais les côtes, à partir de la quatrième, sont descendues en masse en aval de la scapula ; elles sont regroupées entre les cinquième et neuvième vertèbres thoraciques, et s'en situent à distance, puisque ce dernier affecte une courbe à convexité latérale gauche. Le rachis thoracique est segmenté, ce qui a provoqué un étirement du tronc ; la première vertèbre lombaire est en bon rapport avec la dernière thoracique, mais les deux suivantes, les seules conservées, sont disloquées dans l'abdomen. L'étirement du tronc est très visible également par la distance qui sépare l'humérus droit (en place) du bassin ; si le radius est resté en bon rapport avec l'humérus, l'ulna droite est descendue de 0,06 m. Les deux os coxaux sont rapprochés et le sacrum a basculé : il se présente en vue postérieure, orienté vers l'amont et la gauche par sa face inférieure. La partie proximale du fémur gauche a suivi l'os coxal en direction médiale ; les deux fémurs sont légèrement éversés et les patellas sont tombées latéralement. La jambe gauche, déséquilibrée par la pierre qui émerge sur le fond de la fosse, a glissé en direction de l'axe longitudinal médian ; ce mouvement a été effectué aussi par l'extrémité distale de la droite, qui repose en avant de celle de la gauche. Enfin, les pieds sont disloqués ; le droit s'est renversé vers l'amont et la droite, le tarse postérieur gauche est affaissé vers l'avant, mais le tarse antérieur et les métatarsiens sont tombés latéralement, avec les os du tarse antérieur en situation latérale aux métatarsiens et ces derniers orientés en direction médiale par leur extrémité distale.

L'amplitude des dislocations et des déplacements hors du volume du corps sont le signe incontestable d'une décomposition en espace vide. Une délimitation linéaire rectiligne est relevée sur tout le côté droit du squelette, parallèlement et à distance du bord de la fosse. Le retournement du pied gauche, et celui, partiel, du pied droit, désignent une paroi transversale contre laquelle butaient en partie les pieds. On peut donc supposer que le corps a été placé dans un contenant de bois, dont la morphologie en plan est difficile à apprécier en raison des effondrements relevés sur les chevilles. Ce contenant possédait un plancher qui s'est disloqué. On peut voir qu'il s'est rompu longitudinalement, ou bien qu'il était constitué de plusieurs éléments parallèles. Il s'agit en effet de la seule explication plausible aux décalages en hauteur relevés sur les membres supérieurs et les parties du tronc (la scapula et l'humérus gauches sont descendus en même temps que le tronc, mais pas à droite), à la courbure du rachis, et à l'effet de cisaillement observé sur les jambes. Ce dernier est causé par le bloc qui émerge au niveau du sol d'inhumation : il a déstabilisé les planches du fond. Le cou et la tête ont été désolidarisés et l'aspiration des clavicules, comme la situation de la mandibule, indiquent qu'il s'est produit une rupture transversale. Des parties du plancher, ont glissé vers l'aval, avec les côtes et l'ulna droites, la scapula et le membre supérieur gauches, alors que le rachis supérieur est resté en place, ce qui accredit l'hypothèse de planches indépendantes. La présence de cales, placées sous le plancher, est suggérée par les effondrements relevés sous le cou (basculé de la clavicule gauche, engagement de la mandibule en arrière de la scapula), et par l'étirement des vertèbres lombaires, le retournement du sacrum et sans doute le glissement de l'ulna droite. Il y avait au moins une cale au S-S-O et une dans la partie médiane. En revanche, rien n'indique que cale reposait à l'extrémité N-N-E : les os des pieds ne passent pas en arrière des jambes ; le fond de la fosse remontant de 0,04 m à cette extrémité, il est possible qu'aucune cale n'y ait été placée.

Typologie : contenant de bois pourvu d'un plancher réalisé à l'aide de plusieurs éléments parallèles, placés sur des cales au moins à une extrémité et dans la partie médiane. Le rapprochement des os des jambes ne permet pas d'apprécier sa forme en plan.



SP820



Clichés polaroïd



SP821

- Fig. 313. Sépultures 820 et 821. Cliché 820 : F. Gentili (Inrap).
Cliché 821 : polaroïds en l'état.

Sépulture 822

Fig. 314

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire à l'est du fossé FO228 (D-E13). La tombe est postérieure à la sépulture SP821 et est antérieure à la sépulture SP435. Elle est creusée dans une zone empierrée us 400 dans le fossé FO265. Son extrémité N-N-E est recoupée par un drain.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est indéterminée et sa largeur est incertaine, les limites ayant mal été perçues au sein de la zone empierrée. Les blocs de pierre, situés sur les côtés longitudinaux, n'appartiennent sans doute pas à la fosse, mais à la zone empierrée ; ils ont été retrouvés à des cotes de profondeur très variables depuis le fond jusqu'au niveau de décapage et sur toute l'emprise de la tombe. On ne peut déterminer lesquelles appartiendraient éventuellement à l'architecture de la tombe. Le fond de la fosse cote à 125,35 m NGF. Il est en pendage de 0,06 m vers le N-N-E, et plat sur l'axe transversal à l'exception du tiers S-S-O de la fosse où il est arrondi. Le comblement livre deux tessons de céramique datés des IX^e-(X^e) s. et la partie proximale d'une ulna droite mature.

Squelette : adulte masculin. Le squelette n'a pas l'extrémité distale de ses jambes ni ses pieds, recoupés par le drain. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont en extension, la main gauche repose en situation médiale du tiers proximal du fémur homolatéral, la droite est disloquée de part et d'autre du fémur droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial et l'atlas sont en vue latérale droite, le reste du rachis cervical est en vue antérieure, la lordose cervicale est maintenue et le cartilage laryngé et l'os hyoïde sont en place, quoique légèrement décalés à gauche. Ainsi, la position du crâne est celle du dépôt ou a suivi de peu l'inhumation. Les épaules rendent compte du fond arrondi de la fosse : les scapulas sont en pendage médial, les clavicules obliques, les épaules, notamment la gauche, projetées vers l'avant. La scapula gauche s'est d'ailleurs rapprochée de l'axe longitudinal médian du squelette : les processus latéraux des vertèbres recouvrent le bord médial du corps de la scapula. Ce mouvement a entraîné l'humérus, puisque la palette humérale est décalée en dedans de l'extrémité proximale de l'avant-bras. L'extrémité sternale des côtes est légèrement redressée, mais à gauche cela concerne surtout les côtes les plus basses. Les première et deuxième côtes gauches sont passées en aval de la cinquième. Le rachis thoracique inférieur et lombaire est légèrement décalé vers la gauche du corps ; seule la cinquième vertèbre lombaire est dans l'axe du sacrum et des vertèbres cervicales. Le bassin est ouvert, le profil transversal de la fosse est plat à ce niveau. Des os de la main droite sont dispersés entre les cuisses jusqu'à leur tiers médian. Le fémur gauche est en vue médiale, mais la patella est tombée en situation médiale, en aval du condyle interne du fémur. La jambe droite est remaniée, le talus repose entre les deux os, mais on ne peut affirmer que ce remaniement n'ait pas été causé par le creusement du drain. Les signes d'une décomposition en espace vide sont ténus mais présents (patella gauche, main droite).

Typologie : la non-lisibilité des bords de la fosse compromet l'identification du type de tombe. L'effet de gouttière relevé sur le tiers supérieur du thorax et le fait que le coude gauche soit écarté du corps et moins profond que la face postérieure des vertèbres évoque une tombe en fosse. Si c'est le cas, le couvercle était peu étanche, puisque la lordose cervicale est maintenue.

Sépulture 823

Fig. 314

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire entre les fossés FO228 et FO231 (E14). La tombe est antérieure aux sépultures SP809, SP448, SP435, SP464. Son tiers N-N-E est recoupé par un drain moderne.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est conservée sur 1,60 m et sa largeur est de 0,65 m. Un gros bloc de pierre de 0,30 m de longueur se situe latéralement au fémur gauche, mais il repose 0,08 m au-dessus du fond de la fosse où il surplombe légèrement le côté gauche du squelette. Il semble donc s'être affaissé de plus haut. Le fond de la fosse est en pendage de 0,09 m vers le S-S-O, et plat sur l'axe transversal ; il cote à 125,14 m NGF au S-S-O. Le comblement livre un tesson de céramique daté du IX^e s. et des ossements humains de maturation adulte, composés de quatre vertèbres, quatre côtes et deux os des mains.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est détruit en aval du tiers médian des jambes. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, le coude fléchi de 90°, le radius

gauche se situe en avant de l'abdomen perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps, en aval de l'avant-bras droit, l'ulna jouxte les os du bassin, sur le côté gauche, orientée sur l'axe longitudinal médian du squelette. Les mains sont disloquées au niveau de l'abdomen et en arrière de l'os coxal gauche, sur le fond de la fosse. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est violemment perturbé. Il donne l'apparence d'être étiré en longueur et réduit en largeur, ce qui, à l'analyse, s'avère être réel, car les fémurs, en bon rapport avec les tibias, sont décalés en aval relativement aux os coxaux. Le bloc crânio-facial est en vue latérale droite, orienté vers l'amont par sa face antérieure ; il est décalé du côté gauche, tandis que la mandibule est effondrée vers l'avant, en vue supérieure. Toutes les vertèbres cervicales sont éparpillées dans le tiers supérieur du tronc, l'une est passée latéralement à l'humérus droit. Aucune vertèbre thoracique n'est en connexion anatomique ; la première se situe en amont de la tête humérale droite, deux se trouvent en aval du bloc crânio-facial, et les autres sont disloquées en tas dans la partie moyenne et inférieure du thorax. Les vertèbres lombaires se trouvent en aval des vertèbres thoraciques, quatre d'entre elles sont alignées transversalement à l'axe longitudinal médian du squelette, en amont du bassin. Les deux clavicules, verticalisées, sont côte-à-côte, décalées dans la moitié droite. Les scapulas se trouvent en situation médiale aux humérus et, décalées en aval d'environ 0,08 m ; elles reposent en avant des vertèbres disloquées et en partie en avant de la mandibule, la droite en vue postérieure et la gauche en vue antérieure. Le fait que la droite soit en vue postérieure traduit une pression latérale. Les humérus sont en vue antérieure, le droit décalé en hauteur relativement au gauche, et semblent s'être rapprochés de l'axe longitudinal médian, en passant en arrière des côtes. Les côtes sont fortement bouleversées. Une partie des gauches, dont la première, a suivi la scapula gauche et repose encore sur sa face antérieure ; à noter que la troisième est restée dans la partie supérieure du thorax, en situation médiale au tiers proximal de l'humérus. Une côte gauche est passée à droite, elle repose en avant de l'extrémité proximale de l'humérus droit ; une seule, de l'étage inférieur, est en place sur le fond de la fosse. À droite, les côtes moyennes et inférieures se trouvent sur le fond de la fosse, où elles se sont éversées : elles se présentent en vue inférieure, les têtes orientées latéralement, mais la onzième est retournée, la tête dirigée vers l'aval. Les côtes supérieures sont beaucoup plus dispersées sur tout le côté droit du squelette ; elles sont orientées de manière anarchique elles reposent sur l'humérus droit et les vertèbres, mais passent en arrière des scapulas qui se surimposent à l'ensemble. L'une s'est déplacée dans la moitié inférieure gauche du squelette. Le bassin est disloqué, et les trois éléments sont empilés : l'os coxal gauche, qui a pivoté de 90° latéralement par sa face supérieure, est sur le fond de la fosse ; il est recouvert par l'os coxal droit, qui est décalé en hauteur et a légèrement pivoté latéralement d'environ 45° par sa face supérieure ; il est recouvert à son tour par le sacrum qui a effectué le même mouvement que l'os coxal gauche. L'avant-bras droit se situe sur le fond de la fosse en amont des vertèbres lombaires et le radius gauche est en arrière de l'os coxal droit (donc très en aval de l'humérus), ces os étant orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal du squelette. Les fémurs sont en contact sur l'axe longitudinal médian de la fosse, le droit en vue postéro-médiale, le gauche en vue antérieure, et sont décalés en aval relativement aux os coxaux ; la jambe droite a suivi le fémur en dedans, mais la gauche (en tout cas le tibia) est décalée latéralement au fémur. Le décalage vers l'aval, comme les fémurs, est plus marqué sur la jambe gauche que sur la droite. Des déplacements se sont produits sur de grandes distances : la patella gauche et le premier métacarpien droit en amont de l'épaule droite, le cuboïde droit contre la face antérieure de l'os coxal droit, le sternum dans la moitié gauche de l'abdomen, le talus droit, une phalange du pied et deux métatarsiens gauches au niveau du genou droit.

L'amplitude des remaniements et des déplacements indiquent une évolution du corps en espace vide. Les os déplacés déterminent deux droites sur les côtés longitudinaux, à distance des parois de la fosse, qui délimitent un espace interne d'une largeur de 0,34 m environ. On peut en déduire que le corps se trouvait dans un contenant de bois. Le bassin et les fémurs donnent l'image d'un effondrement dans une gouttière, avec l'empilement des os du bassin, le rapprochement du membre inférieur gauche de l'axe longitudinal médian et le retournement et le rapprochement du fémur droit. L'hypothèse d'un effet de planches, caractérisé par le déplacement de la planche latérale gauche vers le côté droit, nous est apparue plausible dans un premier temps, en raison du glissement de la clavicule gauche vers la droite, de la présence d'une côte gauche à droite et d'une côte droite à gauche, et parce que lorsque les os droits et gauches se sont rapprochés, les premiers reposent toujours en partie sur les seconds (la scapula droite est sur la gauche, l'os coxal droit couvre le gauche et l'extrémité distale du fémur droit passe sur celle du gauche). Cependant, la position des scapulas n'est pas en accord avec un tel déplacement : il n'y a aucune raison pour qu'elles soient passées en avant du tronc. L'hypothèse d'un cercueil monoxyle semble mieux argumentée par les données de la moitié supérieure du squelette et conforme à celles de la moitié inférieure. La position des scapulas reste inhabituelle, dans le cas d'un contenant à fond concave, où elles ont plutôt tendance à passer en arrière du tronc, et non pas en avant. Mais si l'on envisage un cercueil dont les parois sont très obliques et le fond très étroit, on peut imaginer que les scapulas soient restées suspendues alors que les vertèbres s'effondraient brutalement sur le fond, avec les côtes inférieures droites et les avant-bras. En réalité, on a un phénomène "d'écrasement" transversal. L'effondrement des côtes inférieures droites sur le fond, caractérisé par une éversion et le retournement complet de l'une d'entre elles, alors que les gauches sont plutôt passées en avant

avec la scapula, s'explique par le fait que le corps devait être en appui sur son côté droit. En effet, toute la moitié droite du squelette est décalée en amont relativement à la gauche ; ce phénomène est de toute évidence antérieur aux bouleversements, puisqu'il touche à la fois les os en situation latérale (jambe droite), que ceux en situation médiale à d'autres pièces (fémur, os coxal, humérus, scapula). Cette observation constitue alors un argument en faveur d'un fond concave : les os ont glissé en direction médiale en restant contraints. Un autre argument est apporté par les cotes de profondeur des os situés le plus latéralement : l'extrémité sternale des côtes droites éversées, par exemple, cote 0,04 m moins profondément que leur partie postérieure, de même que la côte droite éversée située juste en amont qui passe sur l'humérus, que la vertèbre cervicale située latéralement à l'humérus droit (0,04 m moins profonde que la tête humérale). Ainsi, nous retenons l'hypothèse d'un cercueil monoxyle à fond concave.

Les déplacements vers l'amont (patella, os des pieds..), moins vers l'aval (sternum) sont en accord avec le pendage de 0,09 m du fond de la fosse en ce sens ; on remarque également que plus l'on remonte vers la tête, plus les dislocations sont importantes. Il faut envisager que le contenant reposait sur des cales, et que celles-ci étaient placées sur les côtés, à l'endroit où l'angle formé entre les parois et le fond est convexe, puisqu'il s'est produit un effondrement longitudinal. L'étirement des membres inférieurs vers l'aval pourrait indiquer que le contenant était plus long que le corps, ou qu'il s'est rompu transversalement et que la fosse était fermée d'un couvercle.

Typologie : cercueil monoxyle à fond concave. En accord avec le fort pendage de la fosse vers le S-S-O, la sépulture fournit des indices pour envisager que le cercueil était surélevé de ce côté.



SP822



SP823
Clichés polaroïd

▪ Fig. 314. Sépultures 822 et 823. Cliché 822 : F. Gentili (Inrap). Clichés 823 : polaroïd.

Sépulture 824

Fig. 315

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire entre les fossés FO228 et FO231 (D14). L'angle sud de la tombe est recoupé par le fossé FO228.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,10 m et sa largeur est de 0,80 m. Des blocs de pierre d'une longueur comprise entre 0,15 m et 0,35 m, se situent sur les côtés longitudinaux entre 0,10 m et 0,25 m au-dessus du fond de la fosse sur des banquettes ; les blocs sont continus sur les deux tiers S-S-O du côté S-E-E, deux sont isolés dans le quart N-N-E du même côté ; le côté N-O-O en compte deux, l'un latéralement aux côtes gauches et l'autre latéralement au pied gauche du squelette, ce dernier s'étant effondré en direction de l'intérieur de la fosse. Enfin, un dernier bloc se situe à l'extrémité N-N-E, sur l'axe longitudinal de la fosse. Le fond de la fosse est irrégulier : il est plus profond de 0,07 m dans la moitié S-S-O ; sur l'axe transversal, il est en pendage de 0,04 m vers le S-E. Il cote de 125,24 m à 125,29 m NGF. Le comblement livre un cinquième métacarpien de maturation adulte. Un clou a été relevé sur le fond entre la cheville droite et le bloc qui la jouxte latéralement.

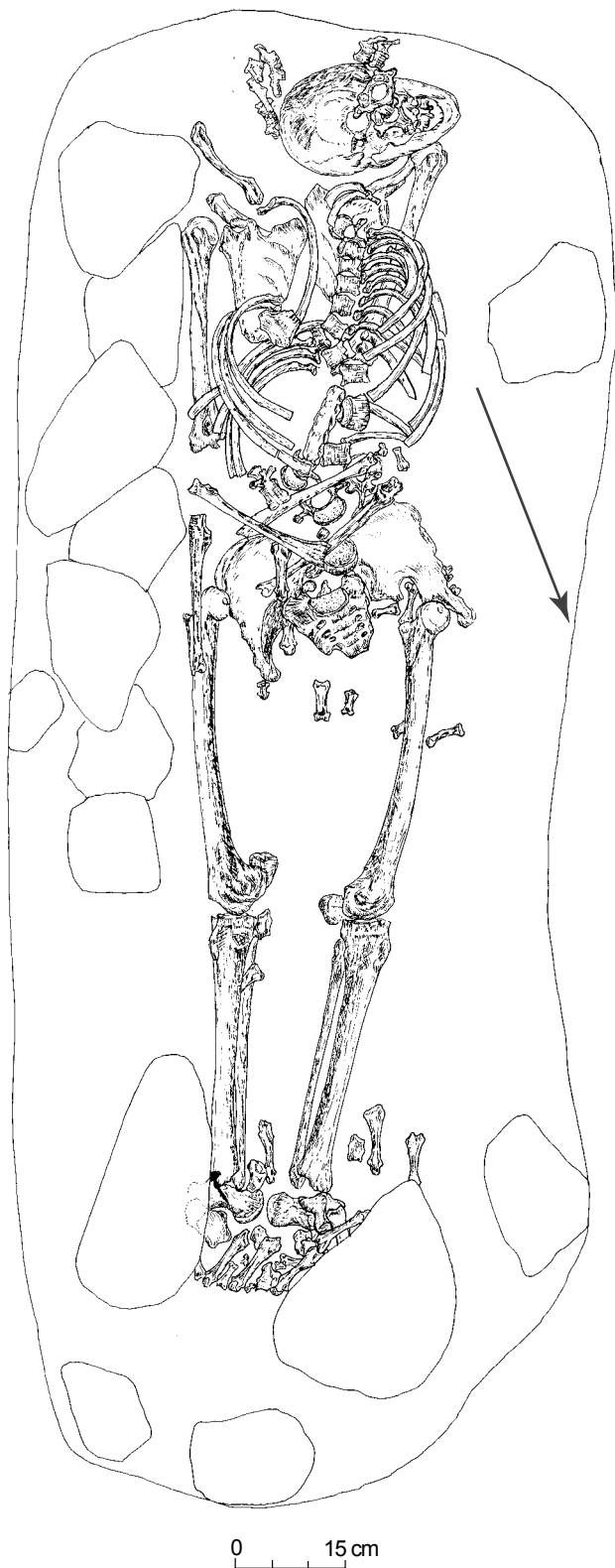
Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, à l'exception des pieds (absence des cuboïdes, des cunéiformes et du talus gauche). Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras se situent en avant du bassin, le radius droit en avant de l'extrémité distale de l'avant-bras gauche, l'ulna droite jouxte l'os coxal droit, orientée sur l'axe longitudinal médian du squelette. Les mains sont disloquées au niveau de l'abdomen et du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os de la tête et du cou sont partiellement dissociés : le bloc crânio-facial est en vue inférieure, la face tournée vers la gauche, en connexion anatomique avec la mandibule, mais les trois premières vertèbres cervicales sont disloquées entre la mandibule et l'occipital, les quatrième et cinquième sont effondrées en amont du bloc crânio-facial et les deux dernières se situent latéralement à l'occipital, avec la première vertèbre thoracique. L'épaule droite est en connexion lâche, les première et deuxième côtes et la clavicule se sont déplacées en amont (la tête de la deuxième côte et l'extrémité sternale de la clavicule sont orientées vers l'extérieur). À gauche, l'humérus et la clavicule ont effectué une ascension et sont engagées en arrière de la mandibule. L'extrémité distale de l'humérus est passée en arrière des côtes et est orientée en direction de l'axe longitudinal médian du squelette, avec un pendage de 0,06 m. Les côtes gauches sont globalement maintenues, mais la première se situe en aval de la troisième et la tête de la dixième est relevée. À droite, les troisième, quatrième et cinquième sont verticalisées et les deux suivantes regroupées entre les huitième et dixième vertèbres thoraciques. Le rachis est en connexion anatomique du troisième au dixième rang (la deuxième vertèbre est en vue crâniale). La onzième vertèbre thoracique est sur l'axe, mais orientée au S-E-E par sa face supérieure, et la douzième a glissé contre le bord supérieur de l'os coxal gauche. Toutes les vertèbres lombaires, à l'exception de la cinquième en connexion lâche avec le sacrum, sont bouleversées dans l'abdomen. Les os du bassin sont dissociés ; les os coxaux se sont rapprochés l'un de l'autre et le gauche est décalé en hauteur, tandis que le sacrum a glissé dans le pelvis ; il se présente en vue crâniale, avec un pendage distal de 0,04 m. Les deux fémurs sont éversés, suivis par les tibias qui sont passés en dehors des fibulas. Les patellas sont tombées. Les pieds sont complètement disloqués et plusieurs os sortent du volume du corps. Leur répartition dessine une délimitation linéaire au N-E-E (les phalanges reposent sur les métatarsiens orientées vers le haut par leur extrémité distale) ; les os répartis à droite et à gauche forment un angle droit avec cette limite, et du côté droit, la limite S-E-E est continue jusqu'à la clavicule.

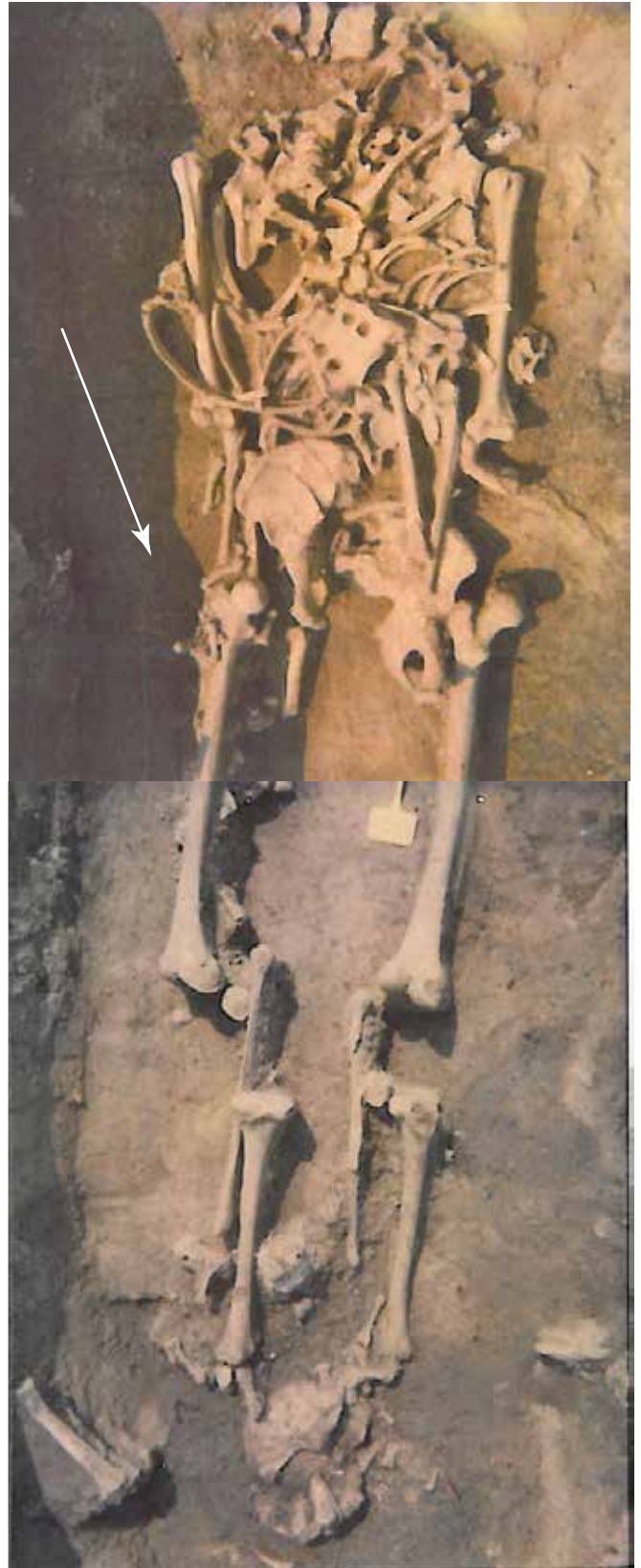
Conjugées aux déplacements hors du volume du corps, ces caractéristiques désignent une décomposition dans un contenant à parois rigides. Les dislocations relevées permettent d'envisager un plancher qui s'est fracturé longitudinalement ou qui était constitué de trois éléments parallèles. L'élément central du plancher qui supportait le tronc et la majeure partie du bassin paraît s'être soulevé, ce qui a permis à l'humérus et à la scapula gauches, en appui sur la planche latérale, d'effectuer un mouvement en amont et en arrière du tronc, et au bassin de se désolidariser des fémurs. Ces derniers, évacués sur les côtés, se sont éversés. Le thorax et le bassin participent ici au même mouvement, puisqu'ils présentent une légère déviation par rapport à l'axe médian du squelette, le côté droit se trouvant un peu décalé en aval du gauche. Une fracture du plancher, dans un second temps, est envisageable, l'ilium et l'ulna gauches affectant un pendage en amont de 6 cm. Sur l'axe transversal, la rupture majeure s'est produite sous le cou : le crâne a basculé en arrière et sur le côté droit avec l'ensemble des vertèbres cervicales, libérant un espace dans lequel se sont engouffrées la clavicule et les deux premières côtes droites, la scapula et la moitié proximale de l'humérus. L'effet d'effondrement est argumenté en outre par le pendage distal de 0,06 m de l'humérus. Ce phénomène et le fait que le bloc crânio-facial soit resté en bon rapport avec les cinq premières cervicales et la mandibule montrent bien que ce sont des planches qui se sont effondrées. Dans ce cas, il est possible d'envisager au moins une traverse située sous le cou du sujet. Or, la fosse est affectée par un pendage concernant une longueur de 1,05 m sur l'axe longitudinal ; le fond de la fosse situé sous le crâne est plus profond

de 7 cm que la deuxième partie de la fosse. Ainsi, la mise en déséquilibre du fond est-elle véritablement due à la présence d'une traverse dans le tiers supérieur de la fosse ou bien est-elle causée par le fait que cette partie du plancher était maintenue en l'air, en équilibre ? La première proposition paraît plus probable, parce que la partie la plus lourde du corps se trouvait dans la moitié supérieure et parce que l'on n'observe aucun tassement vers l'amont ni aucune pièce osseuse de la moitié inférieure parmi les os de la partie supérieure. Une autre traverse est possible au niveau de l'abdomen, qui expliquerait l'étirement du rachis lombaire avec la descente des dernières vertèbres et du sacrum dans le pelvis, et le fait que le bassin ait pivoté ; l'hypothèse est en outre conforme au hiatus relevé sur le coude droit.

Typologie : contenant de bois de forme en apparence légèrement trapézoïdale, de 0,40 m de largeur au niveau des épaules du squelette et de 0,30 m au niveau des pieds. Le contenant comporte un plancher, placé sur une traverse au S-S-O et une autre en arrière de l'abdomen pour rattraper le pendage de la fosse et aménager une surface horizontale. Les blocs calaient les parois dans leur partie haute, placés sur des "banquettes" ; ils reposent à une cote insuffisamment élevée pour envisager qu'ils reposaient sur les bords d'un couvercle débordant sur les banquettes.



SP824



SP826

Clichés polaroïd

▪ Fig. 315. Sépultures 824 et 826. Dessin : F. Blaizot (*Inrap*) ; cliché : polaroïd

Sépulture 825

Fig. 316

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire (D13-14). La tombe est presque complètement détruite par le fossé FO228.

Fosse : la fosse est invisible ; l'organisation des quelques os longs recueillis suggèrent une orientation S-S-O/N-N-E. Ils reposent à la cote 125,13 m NGF.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Il ne reste que le sacrum, les deux dernières vertèbres lombaires, une côte supérieure droite, la patella et la jambe droites, la moitié distale du tibia gauche et les deux pieds incomplets. Ces os sont fortement disloqués, mais l'extrémité distale des os est au N-N-E et les pieds au N-N-E des jambes, les os droits à droite des os gauches, ce qui suggère que le squelette reposait sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E, les membres inférieurs en rectitude.

Typologie : indéterminée.

Sépulture 826

Fig. 315

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire entre les fossés FO228 et FO231 (D14-15). L'extrémité S-S-O de la tombe est recoupée par la sépulture SP832, elle recoupe les sépultures SP827/us 834 au N-O-O/N-E et SP430 au N-E-E.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est conservée sur 1,85 m et sa largeur est de 0,80 m. Il n'existe pas de relevé en coupe du fond de la fosse, mais les cotes de profondeur montrent que le fond s'est affaissé de 0,05 m dans la tombe sous-jacente SP827 au N-N-E ; il cote à 125,15 m NGF dans les deux-tiers S-S-O. Il est plat transversalement. À environ 0,15/0,25 m au-dessus du fond, se trouvent des blocs de pierre d'une taille comprise entre 0,15 m et 0,25 m de longueur ; ils sont localisés sur les longs côtés de la fosse, certains reposent en avant des os latéraux (membre supérieur droit, membre supérieur gauche, jambe gauche) ; ils pourraient provenir d'un calage effondré. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés du IX^e s., et trois vertèbres sacrées d'un squelette immature. Au sommet du comblement de la fosse, se trouve un amas constitué des os humains qui appartiennent au squelette SP430 recoupé par cette tombe ; ces os constituent 44 % du squelette conservé et appartiennent à sa moitié supérieure.

Squelette : adulte féminin. Le squelette n'a pas son bloc crânio-facial, détruit par la sépulture SP832 ; il lui manque quelques os des pieds, ainsi que quatre vertèbres thoraciques et une vertèbre lombaire. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche se situe en avant de l'os coxal homolatéral, le droit latéralement à l'os coxal droit. Les mains sont disloquées au niveau du bassin (la gauche) et de part et d'autre du tiers proximal du fémur homolatéral (la droite). Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la mandibule est présente, tombée vers l'avant en situation supéro-médiale à la scapula gauche, en partie engagée en arrière de la clavicule. Contre la face postérieure de sa partie antérieure, se trouvent l'atlas et l'axis, en connexion anatomique en vue caudale, tandis que la troisième vertèbre cervicale s'est déplacée latéralement au tiers distal de l'humérus gauche. Un segment, composé de la quatrième vertèbre cervicale à la première vertèbre thoracique est en connexion anatomique, mais décalé dans la partie droite du squelette, puisqu'il repose en avant du bord médial de la scapula droite. Tout le reste de la colonne vertébrale (incomplète) est bouleversé dans la moitié supérieure du thorax et en amont de celui-ci, à l'exception de la cinquième vertèbre lombaire, dans l'abdomen, et de la quatrième en avant des côtes inférieures gauches. Trois vertèbres thoraciques de l'étage supérieur se situent en amont de la mandibule, une de l'étage moyen repose en partie sur C4, la deuxième vertèbre thoracique se trouve en amont de la scapula droite, une autre en aval de la première, tandis qu'une dernière est plaquée contre la face latérale de l'humérus droit (tiers médian). Outre les deux vertèbres lombaires pré-citées, une se trouve en avant de la scapula droite et l'autre dans la partie médiane du thorax. Les côtes gauches se présentent en vue inférieure, les têtes orientées latéralement ; les deux premières sont déplacées en direction médiale et vers l'aval, en arrière de l'hémi-thorax. Les côtes droites sont brouillées, verticalisées pour la plupart, ou orientées perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette pour celles de l'étage inférieur ; deux sont engagées entre l'humérus et la scapula, et une de l'étage moyen-inférieur passe en avant de l'humérus par sa moitié sternale. La clavicule gauche est inclinée, en bon rapport avec la scapula, mais la droite a glissé vers l'aval et sa moitié latérale passe en arrière de la moitié supérieure de la scapula. Le membre supérieur droit est en place. À gauche, l'humérus est décalé vers l'aval de 0,05 m. On remarque que l'avant-bras, en situation médiale à l'extrémité distale de l'humérus, est décalé de 0,08 m en amont relativement à celle-ci, soit sur une distance supérieure à celle qui sépare la tête humérale de la cavité glénoïde de la scapula ; or, l'os coxal gauche, sur lequel repose l'extrémité distale de l'avant-bras, a glissé vers l'aval, comme l'indique sa situation relative avec le fémur, ce qui laisse une place insuffisante à l'avant-bras. Conjuguée à la position de la scapula, dont le bord latéral est parallèle à l'humérus, cette observation indique que le membre supérieur était surélevé à l'origine. Le bassin est disloqué : la position relative des os coxaux et des fémurs indique que l'os coxal droit est remonté de quelques centimètres, tandis que le gauche est descendu, et qu'ils se sont rapprochés de l'axe longitudinal médian du squelette (ils sont en contact) ; le sacrum, éjecté, repose en amont sur la partie longitudinale médiane de la moitié inférieure du thorax. Les fémurs se sont éversés, notamment le gauche passé en vue inférieure. La position de la patella droite et celle des fibulas indique qu'ils se trouvent à leur emplacement initial. Cependant, ils paraissent trop écartés l'un de l'autre. Les tibias et la patella gauche, ainsi que la majeure partie des os des pieds sont descendus de 0,10 m en aval, sans doute parce que le comblement de la sépulture SP827, dont le bloc crânio-facial us 834 (os en situation secondaire) affleure sous les os des pieds disloqués, s'est tassé. La jambe gauche s'était préalablement éversée, comme le fémur, mais pas la droite : la rotation du tibia sur place est indépendante de la fibula. Les os du tarse postérieur droit, le troisième métatarsien droit, le deuxième gauche et le cunéiforme médial gauche sont restés plus ou moins à leur emplacement d'origine.

Le corps a évolué en espace vide, comme l'indiquent l'amplitude des disjonctions et les déplacements d'os hors du volume. Les os remaniés sur les côtés longitudinaux déterminent deux droites parallèles à distance des bords de la fosse, ce qui évoque un contenant de 0,40 m de largeur. Le retournement des côtes gauches, et d'une partie des droites, le déplacement des deux premières gauches en arrière de côtes plus basses, celui de la clavicule droite en arrière de la scapula, et l'engagement de la partie droite de la mandibule en arrière de la clavicule, évoquent un effondrement du thorax qui pourrait être consécutif à un tassement de la surface sur laquelle reposait le corps. L'hypothèse que le contenant était pourvu d'un plancher peut également être émise, parce que les os des pieds ont en partie suivi les tibias, déplacés de 0,10 m vers l'aval lors du tassement du comblement de la fosse SP427 sous-jacente. On supposera qu'il était fait de plusieurs planches, et que certaines se sont cassées et soulevées au niveau des genoux puisque les fibulas sont restées en place ; c'est sans doute la raison pour laquelle les fémurs se sont écartés alors qu'ils se sont éversés. La planche latérale gauche s'est effondrée latéralement : les côtes sont retournées et le membre inférieur éversé. Les remaniements affectant les vertèbres lombaires et thoraciques, et sans doute le sacrum, pourraient être liés à ce phénomène, qui évoque une "rupture" longitudinale ou plus exactement la désolidarisation et l'effondrement des parties latérales du plancher ; toutes ces vertèbres sont massées dans la partie supérieure du tronc, sans ordre apparent (des vertèbres de l'étage moyen ou inférieur se situent en amont des vertèbres supérieures). Un autre phénomène particulier doit être relevé : certaines extrémités d'os longs paraissent avoir été soulevées de quelques centimètres : l'extrémité proximale de l'humérus droit (0,03 m moins profonde que la scapula), l'extrémité proximale du fémur droit (0,06 m de différence avec l'extrémité distale), l'extrémité distale du fémur gauche (0,07 m de différence avec l'extrémité proximale) et l'extrémité proximale des fibulas (0,10 m moins profondes que l'extrémité distale du fémur droit), tout cela allant dans le sens du pendage de la fosse.

Typologie : contenant de bois de forme rectangulaire pourvu d'un plancher probablement réalisé à l'aide de plusieurs éléments parallèles. On n'a aucune évidence de surélévation du fond, mais l'absence d'effets d'aspiration vers le fond rend l'hypothèse non défendable. Les glissements sont engendrés par la fosse sous-jacente ; la question reste toutefois posée en raison des effondrements latéraux de la moitié supérieure et de l'effet d'écartement relevé entre les fémurs. Les blocs effondrés sur les côtés latéraux pourraient avoir reposé sur les côtés débordants du couvercle.

Sépulture 827

Fig. 316

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire entre les fossés FO228 et FO231 (D13-14). La tombe est recoupée par les sépultures SP826 et SP785, elle recoupe la sépulture SP437 ; sa relation avec la tombe SP430, recoupée par SP826 et sensiblement moins profonde que SP827, est indéterminée. Elle semble prendre l'emplacement d'une inhumation plus ancienne, dont les ossements us 834 ont été réintégrés dans la fosse.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,30 m et sa largeur a été observée sur 0,60 m. Le fond cote à 124,96 m NGF et est plat sur les deux axes. Entre 0,15/0,20 m au-dessus du fond, se trouvent des blocs de pierre d'une taille comprise entre 0,10 m et 0,15 m de longueur ; ils sont localisés sur les longs côtés de la fosse, où ils sont placés de manière discontinue. Le comblement livre quelques os humains qui se rapportent à un individu adulte de sexe indéterminé, représenté par quelques os longs (jambe droite et ulna gauche), une mandibule, six vertèbres thoraciques, un sacrum, des fragments d'un bloc crânio-facial, et deux métatarsiens. La sépulture primaire est associée à un amas d'ossements us 834 qui représente les restes d'un squelette féminin ; les six vertèbres issues du comblement de la sépulture SP827 appartiennent à ce squelette, mais les deux os des pieds n'ont pas pu être attribués avec certitude. Des côtes gauches et droites, ainsi que la scapula gauche du squelette us 834 ont été retrouvées sur le fond de la fosse en arrière du squelette primaire us 827.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, à l'exception de la patella droite, absente. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, la main repose sur l'os coxal controlatéral ; le droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne se présente en vue latérale droite, comme l'atlas, alors que l'axis est en vue antérieure. La position du crâne semble être celle du dépôt ou a suivi de peu l'inhumation. Cependant, les trois suivantes on glissé en arrière de la mandibule, et l'axis est au contact de la sixième vertèbre cervicale : le bloc crânio-facial a donc bougé. À partir de la sixième vertèbre cervicale, le rachis est en connexion anatomique jusqu'au sacrum compris. Les scapulas sont très légèrement obliques, presque à plat, l'angle inférieur de la gauche est éversé, la clavicule gauche oblique, et l'humérus décalé en hauteur : le membre supérieur était surélevé, sans doute en appui contre une paroi. L'humérus doit être plaqué contre les côtes, un peu engagé en arrière par son extrémité distale, et se présente en vue antérieure (éversion : l'avant-bras est en vue latérale), tandis que la scapula s'est légèrement rapprochée de l'axe longitudinal médian : les arcs neuraux droits des vertèbres thoraciques supérieures passent sur le bord médial de la scapula. L'extrémité sternale des côtes droites et l'ilium droit sont relevés, le phénomène est moins marqué à gauche. Les membres inférieurs sont en place, la patella gauche est en avant du genou. Les jambes et les pieds reposent sur l'amas d'ossements us 834, qui occupe encore un espace de 0,20 m en aval des pieds du squelette us 827. Les os des pieds sont disloqués en avant de l'amas d'ossements, les chevilles se sont en revanche encastrées entre les os longs disloqués us 834. Seul un os coxal se situe en avant du genou droit (et une côte en avant du coude gauche). Dans le tiers N-N-E, les os disloqués sont empilés en équilibre instable et offrent des délimitations linéaires latérales, laissant envisager que les deux unités, l'inhumation primaire et l'inhumation secondaire, occupent un même contenant. Les os du squelette us 827 et ceux de l'amas us 834 sont en effet répartis sur un espace rectangulaire de 1,80 m de longueur sur 0,35 de largeur. À l'extrémité N-N-E, les os disloqués et empilés forment une limite arrondie en plan et convexe en coupe. Les trois pièces qui s'échappent de cette limite, à l'angle nord (deux vertèbres et une côte), se situent sur le fond de la fosse en pendage vers l'intérieur, contre la partie convexe de l'amas. Ces indices suggèrent un cercueil monoxyle ; le squelette us 827 évoque un dépôt dans un contenant étroit. L'hypothèse d'un contenant monoxyle dont les trois quarts S-S-O auraient été évidés presque à angle droit est ainsi plausible, d'autant plus que les côtes traduisent bien une contrainte postéro-latérale, laissant envisager un "surcreusement" du fond du contenant. Bien que les pieds du squelette us 827 n'arrivent pas au bout des limites du contenant, l'hypothèse de deux contenants empilés, dont l'un conserverait les restes, en grande partie réduits, du squelette us 834, nous semble difficile à retenir en l'absence d'indices de déstabilisation sur le squelette us 827. Il semblerait plutôt qu'il n'y ait eu qu'un seul contenant (*voir us 834*). L'origine des ossements issus du comblement, qui, à l'exception de six vertèbres, se rapportent à un autre squelette, est indéterminée.

Typologie : contenant sans doute de type monoxyle. Sur les bords, sans doute sur une banquettes mal évaluée à la fouille, des blocs sont présents. Ils peuvent avoir été liés à un couvercle placé au-dessus de la fosse. Les os de la sépulture antérieure semblent avoir été intégrés dans le contenant de la dernière inhumation, avant de l'y mettre.



Clichés polaroïd
SP825



▪ Fig. 316. Sépultures 825 et 827, us 834. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 828

Fig. 317

Situation : bord ouest de l'ensemble funéraire (B13). La sépulture est antérieure à la tombe SP694 et recoupe le fossé FO3. Un drain la recoupe transversalement dans sa partie médiane.

Fosse : la fosse est orientée S/N. Conservée sur 0,20 m de profondeur seulement sous le niveau de décapage, sa longueur est de 2 m et sa largeur est de 0,50 m. Le fond de la fosse est en pendage continu de 0,04 m vers le nord et très légèrement arrondi sur l'axe transversal ; il cote à 125,26 m NGF. Le comblement livre deux tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet, en partie détruit par le drain : il lui manque les vertèbres lombaires (sauf la première), le sacrum et les avant-bras (sauf l'extrémité distale du droit), tandis que la moitié supérieure des os coxaux est détruite et que les os des extrémités sont incomplets. Il repose sur le dos, la tête au sud et les pieds au nord. Les os de la main gauche sont disloqués dans le bassin, ceux de la droite reposent en avant du tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a basculé vers la droite et se présente en vue postérieure, en amont de l'épaule droite. Le bloc crânio-facial est en connexion anatomique avec la mandibule, et a entraîné toutes les vertèbres cervicales qui sont disloquées dans la mandibule ; seule la septième n'a pas suivi, elle est tombée latéralement à droite du bloc crânio-facial sur le sol d'inhumation. Les trois premières vertèbres cervicales sont disloquées, l'axis repose sur l'atlas et jouxte la troisième, tandis que les suivantes sont en connexion stricte, en dessous, en vue postéro-caudale. Les scapulas sont en faible pendage médial (plus marqué droite qu'à gauche), la clavicule droite est oblique et la gauche est passée en amont de la scapula. L'extrémité sternale des côtes est faiblement relevée, l'os coxal droit est redressé et l'humérus gauche est maintenu en vue latérale. Une phalange est coincée en hauteur contre la face antérieure de l'ilium droit. Les os des pieds sont disloqués ; le tarse gauche est éversé, le talus droit est en situation latérale au calcaneus ; les métatarsiens et les os du tarse antérieur sont bouleversés, des éléments des côtés droits et gauches sont ponctuellement mélangés. Le mouvement du crâne et l'importante dislocation des pieds traduisent une décomposition en espace vide. Le retournement complet du crâne implique une mise en déséquilibre brutale de la tête et du cou, sans doute relativement tôt après le dépôt puisque les vertèbres cervicales ont suivi. On peut aussi envisager que cela s'est produit plus tard, mais que la tête se trouvait sur un support qui s'est retourné en bloc, ne perdant que la septième vertèbre cervicale dans le mouvement. Le faible effet d'enfoncement du squelette dans le fond de la fosse exclut un plancher : le corps reposait sans doute à même la fosse. On ne voit pas d'effet de délimitation linéaire non plus, sur les côtés. S'agit-il d'une tombe en fosse ?

Typologie : indéterminée ; les éléments sont insuffisants pour identifier un contenant ou une tombe en fosse. Le corps reposait cependant directement sur le fond de la fosse, la tête placée sur un support périssable.

Sépulture 829

Fig. 317

Situation : bord ouest de l'ensemble funéraire (B13-14). La sépulture recoupe le fossé FO3.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Conservée sur moins de 0,10 m de profondeur sous le niveau de décapage, sa longueur est de 1,92 m et sa largeur est de 0,74 m. Le fond de la fosse remonte de 0,05 m aux deux extrémités et est plat sur l'axe transversal ; il cote à 125,31 m NGF. Sur le fond, du côté S-E-E, reposent des blocs de pierre de 0,20 m de longueur ; trois se situent dans le quart S-S-O, latéralement au crâne et à l'humérus droit du squelette, dont l'un paraît s'être effondré contre l'humérus, et deux reposent dans le quart N-N-E, l'un latéralement au tiers proximal du tibia droit et l'autre latéralement et en aval du pied.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, mais les os des pieds sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche repose sur le bassin, les os de la main sur la partie inféro-médiale de l'os coxal controlatéral, l'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, les os de la main reposent en avant de l'extrémité proximale du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne et l'atlas se présentent en vue latérale gauche, alors que l'axis est en vue antérieure comme les vertèbres cervicales suivantes ; ainsi, la position du crâne est celle du dépôt ou

a suivi de peu l'inhumation. Le corps reposait en réalité sur le dos, en appui sur son côté droit : en effet, l'épaule droite est décalée en hauteur, les côtes droites et l'os coxal sont bien à plat, tandis que l'épaule gauche est surélevée, l'extrémité sternale des côtes et la face antérieure de l'os coxal redressées. Du côté droit, l'hypothèse d'une paroi repose sur le maintien de l'humérus droit en vue latérale avec l'épaule décalée en hauteur, et celui des os de la main droite en équilibre instable sur le tiers proximal du fémur. La répartition des os des deux pieds dessine un plan rectangulaire : sur les côtés latéraux où les os disloqués se répartissent sur des limites continues avec celles définies ci-dessus, et à l'extrémité N-N-E où ils butent sur une limite transversale (avec un métatarsien et une phalange orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal de la jambe). Le dépôt a donc été effectué dans un contenant de bois, dont la largeur est estimée à 0,40 m.

Typologie : contenant de bois rectangulaire dont la paroi S-E-E était ponctuellement calée par des blocs placés sur le fond de la fosse. Le corps reposait sur le dos, la moitié droite bien à plat et la gauche s'appuyant en partie contre la paroi N-O-O du contenant. On ne dispose pas d'argument pour envisager un plancher.



SP828



SP829
Clichés polaroïd

▪ Fig. 317. Sépultures 828 et 829. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 830

Fig. 318

Situation : extrémité centre-sud de l'ensemble funéraire (G17). La sépulture est antérieure aux tombes SP764, SP77, SP755.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,12 m et sa largeur est de 1 m. Le fond de la fosse est déprimé de 0,04 m à l'extrémité N-E, et est plat sur l'axe transversal ; il cote à 125,33 m NGF. Quatre blocs de 0,15 m à 0,20 m de longueur sont regroupés au S-O, à mi-hauteur contre la paroi. Le comblement livre deux tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelettes : la sépulture contient deux squelettes adultes ; l'un en situation primaire est féminin (830A) et l'autre, en situation secondaire, est masculin (830B).

Le squelette primaire us 830A est bien représenté en dépit de lacunes sur les os des extrémités et de l'absence inexplicquée du membre supérieur gauche dont il ne reste que l'extrémité distale du radius et deux os de la main. Notons cependant que l'état osseux est médiocre pour les deux squelettes. Le squelette us 830A repose sur les os du squelette us 830B, allongé sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Le radius gauche surmonte l'os coxal droit, l'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, les os de la main sont disloqués latéralement au fémur homolatéral. Le membre inférieur droit est en rectitude, le gauche est disloqué.

Les os du squelette en situation secondaire us 830B sont massés à l'extrémité N-E sur une emprise de 0,50 m de longueur S-O/N-E et de 0,30 m de largeur, les os étant regroupés dans la partie N-O ; seuls une côte gauche, le bloc crânio-facial et le fémur gauche se situent en amont de cet amas, la côte dans le tiers supéro-médian de la fosse du côté S-E, le bloc crânio-facial et le fémur sur le côté N-O ; le bloc crânio-facial est placé à l'extrémité S-O, latéralement à droite du rachis cervical du squelette primaire. L'amas d'ossements est décalé de 0,30 m en aval de la limite de répartition des pieds du squelette us 830A. Le squelette us 830B est représenté à 47 %. Tous les os longs des membres sont présents, ainsi que le bloc crânio-facial et la mandibule, tandis que les ceintures scapulaires sont illustrées par trois pièces (absence de la clavicule droite). La colonne vertébrale est représentée à 50 % et les côtes à 46 %, tandis que les os des mains et des pieds sont illustrés à 33 % et 63,6 %.

Mobilier : une plaque-boucle et la contre-plaque en fer damasquiné sont associées au squelette us 830A. La plaque-boucle se situe dans le pelvis, la contre-plaque a été retrouvée en situation médiale et en partie en avant du tiers proximal du tibia droit.

La longueur de la plaque-boucle, de forme triangulaire, est de 0,125 m et celle de sa contre-plaque est de 0,095 m¹. Elles comportent chacune trois bossettes en plomb et laiton. Le motif central se compose d'une tresse dont est conservé le ruban plein complété par des hachures. Il est entouré d'une première frise en nid d'abeille et d'une seconde à décor hachuré. Le bouclier de l'ardillon et la boucle ovale sont également damasquinés. Cet exemplaire est attribuable au VII^e s. (production 600-650).

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial (n° 5), a roulé dans l'hémi-thorax gauche ; il est séparé de l'atlas (n° 5), sans doute proche de sa situation initiale, et de la mandibule (n° 8) située à l'extrémité S-O en arrière de la clavicule droite qui s'est déplacée vers l'amont. La colonne vertébrale n'est plus en connexion anatomique, à l'exception d'un segment composé de trois thoraciques de l'étage moyen entre les côtes. Les deux premières et la septième vertèbres cervicales se situent en aval de la clavicule droite, et directement en aval de celles-ci, se trouve un lot composé de quatre vertèbres thoraciques de l'étage supérieur et de trois vertèbres cervicales disloquées (n° 11 et 12). La douzième vertèbre thoracique et la première vertèbre lombaire (n° 26) sont passées latéralement à l'hémi-thorax gauche, tandis que le reste des vertèbres thoraciques et lombaires est disloqué parmi les côtes. Ces dernières sont très partiellement maintenues, les gauches verticalisées, les droites sont beaucoup plus bouleversées avec les têtes situées en aval relativement aux extrémités sternales, tandis que la deuxième gauche se situe dans la partie droite de l'abdomen (n° 23). Le côté droit du squelette primaire us 830A est en place sur le côté S-E de la fosse, à l'exception de clavicule déplacée en amont des vertèbres cervicales. Par ailleurs, le membre supérieur semble un peu décalé en aval, puisque la moitié distale de l'avant-bras jouxte le tiers proximal du fémur. En outre, si l'on tente de replacer, en amont des scapulas n° 16 et 18, le rachis cervical et le crâne, la limite donnée au S-O par les vertèbres cervicales et la clavicule disloquées est trop courte pour l'espace nécessaire. La patella droite (n° 38), est tombée latéralement à l'extrémité distale du fémur. Le genou droit est

1 Description et datation réalisées par B. Foucray, SRA Île-de-France.

légèrement décalé en direction médiale, l'extrémité proximale du tibia est disjointe de celle de la fibula. Le pied droit est disloqué mais groupé sur l'amas osseux sous-jacent. L'os coxal droit est passé du côté gauche. En réalité, il existe une attraction d'une partie des ossements en direction de l'axe longitudinal médian du squelette ; elle touche la scapula (n° 16) et la clavicule (n° 22) gauches, fortement disloquées, la seconde en aval de la première, et aussi les os du bassin qui sont en outre orientés perpendiculairement à leur orientation anatomique (ils ont pivoté de 90° vers le haut et la droite par leur face supérieure), le fémur gauche qui a suivi l'os coxal et se trouve au contact du membre inférieur droit, et enfin l'extrémité proximale du tibia gauche qui repose 0,09 m plus profondément que l'extrémité distale (l'os est orienté perpendiculairement). Le tarse et la fibula gauches sont du côté gauche, mais l'extrémité proximale de la fibula est infléchie en direction médiale, tandis que les métatarsiens et phalanges se trouvent sur l'axe longitudinal médian, en aval de l'extrémité proximale du tibia.

Le squelette us 830B est disloqué, mais des connexions anatomiques partielles sont relevées. Le fémur gauche est en connexion lâche avec les os de la jambe qui sont en bon rapport avec ceux du pied. On remarque également que la jambe, le calcaneus et le talus sont en connexion lâche. Si ces pièces sont de toute évidence en place, d'autres connexions anatomiques lâches sont relevées sur le membre supérieur gauche, entre la scapula (n° 83), l'humérus (n° 84), et l'avant-bras (n° 81) alors que ces os ont été déplacés puisqu'ils reposent sur la jambe et le pied droits en connexion anatomique.

Le squelette us 830A repose sur les os de 830B. La répartition de l'ensemble des ossements des deux squelettes dessine des effets de délimitation linéaire sur les quatre côtés, qui illustrent un plan trapézoïdal de 1,80 m de longueur pour une largeur de 0,54 m au S-O et de 0,40 m au N-E. Si l'on superpose chaque squelette reconstitué, on se rend compte que les pieds du dernier, us 830A, n'arrivent pas à l'extrémité N-E de cet ensemble, mais en sont distants de 0,30 m. Par ailleurs, on a vu que la moitié supérieure du squelette us 830A était légèrement descendue, sur une distance que l'on peut estimer à 0,10 m. Or, si l'on reporte cette distance au S-O, on se retrouve exactement en aval des blocs de pierres massés contre la paroi de la fosse. On a pu identifier des remaniements particuliers sur la moitié supérieure du squelette us 830A : regroupement en tas des vertèbres cervicales et thoraciques supérieures en amont des scapulas, chute du bloc crânio-facial vers l'aval, plongée des côtes droites, et attraction du bassin, du genou droit et du membre inférieur gauche vers l'axe longitudinal médian ; ces dislocations sont caractéristiques d'un effondrement, corroboré par le fait que l'extrémité proximale du tibia gauche plonge.

L'ensemble de ces observations nous amène à la conclusion que le dépôt est constitué de deux contenants trapézoïdaux placés l'un au-dessus de l'autre, mais décalés de 0,30 m sur l'axe longitudinal, le plus ancien débordant au N-E. Celui-ci devait encore être maintenu au moment où le second a été placé dans la fosse, puisque le squelette us 830A s'est effondré ; la partie débordante au S-O s'est effondrée dans les limites du contenant sous-jacent décalé vers le N-E. Préalablement cependant, les os du squelette us 830B avaient été repoussés vers le fond du contenant, au N-E. Le fait que des rapports anatomiques soient maintenus sur des articulations labiles (scapula et humérus en connexion anatomique) ou moyenne (coude en connexion lâche) ne signifie pas que ces remaniements se soient produits en cours de décomposition puisque le genou droit (articulation persistante) est disloqué, ainsi que la charnière sacro-pelvienne (il ne reste que l'os coxal droit, donc le gauche et le sacrum ont été enlevé ce qui indique que la décomposition était achevée). Le maintien du membre supérieur résulte sans doute de la manière dont les os ont été repoussés.

Typologie : contenants complets de bois de forme trapézoïdale empilés et légèrement décalés sur l'axe longitudinal. Même schéma que SP102/624. Réduction partielle de corps du squelette le plus ancien. À noter que comme dans les ensembles SP763/764 et SP102/624, le bloc crânio-facial du squelette le plus ancien a été placé à part, probablement sur le couvercle du second contenant, à l'endroit où se trouve la tête dans une inhumation primaire.



▪ Fig. 318. Sépulture 830 et amas us 830-b. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 831

Fig. 319

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire entre les fossés FO228 et FO231 (E14). La tombe est antérieure aux sépultures SP762 et SP464 et à la fosse domestique FS276.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est indéterminée (recoupée au S-S-O par FS276) et sa largeur est de 0,80 m. Le fond cote à 125,33 m NGF ; il n'existe pas de relevé en coupe du fond de la fosse, mais les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent qu'il est plus profond de 0,08 m au S-S-O qu'au N-N-E, et plat sur l'axe transversal. Sur le fond de la fosse, se trouvent des blocs de pierre d'une taille comprise entre 0,10 m et 0,30 m de longueur, les plus gros se trouvent du côté N-O-O ; ils sont localisés sur les longs côtés de la fosse, et sont placés de manière discontinue. Certains se sont affaissés vers l'intérieur, au contact des os. Un gros bloc reposait sur le bloc crânio-facial, qu'il a en partie écrasé, mais on ne peut pas certifier que ce bloc n'appartenait pas à la fosse FS276. Le comblement livre quelques os de faune, et deux tessons de céramique datés du IX^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, bien que les os des extrémités soient un peu lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, l'extrémité distale du droit repose sur le tiers médian du gauche sur l'ilium gauche ; la main droite est disloquée sur l'ilium gauche, la gauche est dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est effondré du côté gauche, le menton est au contact de la tête humérale. L'atlas est disloqué sous la partie latérale gauche de l'occipital, les vertèbres cervicales sont en connexion anatomique de l'axis à la quatrième, la cinquième s'est déplacée au niveau de l'épaule gauche. À partir de la sixième vertèbre cervicales, l'ensemble du rachis est en connexion anatomique jusqu'à la dernière vertèbre thoracique, mais il présente une courbe à convexité latérale droite. Les vertèbres lombaires sont disloquées dans l'abdomen, les rangs sont globalement conservés dans l'ordre, mais la troisième vertèbre lombaire jouxte la deuxième sur le côté gauche. L'humérus gauche s'est éversé et est légèrement décalé en hauteur, et n'est plus en connexion anatomique avec la scapula qui a glissé en arrière des côtes au contact de la face latérale gauche des vertèbres. La clavicule est verticale, son extrémité latérale se situe en amont du bord supérieur des épaules. L'extrémité sternale des côtes est faiblement relevée. À droite, l'humérus est maintenu en vue latérale, mais la situation de l'avant-bras ne permet pas de retenir cet argument comme effet de contrainte. L'os coxal gauche s'est mis à plat et le membre inférieur gauche s'est éversé : le fémur, la jambe et le pied sont en vue médiale. La patella est tombée latéralement au genou. À droite, le membre inférieur est en vue antérieure. Les pieds sont disloqués. On observe une limite continue sur le côté droit du squelette : s'alignent la face antérieure du crâne, l'extrémité proximale du fémur éversé et la patella tombée. À droite, le talus déplacé et la face latérale du pied s'alignent. Ces alignements, parallèles à ceux définis par les blocs, témoignent d'un dépôt en contenant. Un mode de dislocation particulier affecte le pied droit : le calcaneus se situe entre la moitié distale des tibias, le talus est remonté latéralement au genou droit et se situe en arrière du bloc de pierre effondré à ce niveau. Les os du tarse antérieur se trouvent au contact de l'extrémité distale de la jambe et les métatarsiens, dont les trois latéraux sont orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal de la jambe, sont plaqués contre le tarse antérieur. Cette position doit être corrélée au hiatus qui s'est produit sur le genou droit : la migration vers l'aval de la jambe a repoussé les os du tarse distal et les métatarsiens ont pivoté sous cette pression ; l'une des pierres effondrée a repoussé la jambe et la patella vers la gauche ; le tarse postérieur a pu être déplacé par l'eau selon le pendage vers l'amont, libérant l'espace qui a permis à la jambe de descendre.

Typologie : contenant de bois de plan rectangulaire de 0,35 m de largeur au sol, délimité par des blocs placés de manière discontinue sur les longs côtés. Il n'existe pas d'arguments pour envisager un plancher, en dépit d'une interrogation sur la dislocation des vertèbres lombaires.

Sépulture 832

Fig. 319

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire entre les fossés FO228 et FO231 (D15). Elle recoupe l'extrémité S-S-O de la tombe SP826, est recoupée par SP835 au N-O-O et par SP785 au N-N-E.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur a été observée sur 1,65 m et sa largeur sur 0,65 m. Il n'existe pas de relevé en coupe du fond de la fosse, qui cote à 125,34 m NGF. Le comblement livre plusieurs cailloux de 0,10 m à 0,25 m de longueur.

Squelette : il ne reste que des os épars de maturation adulte, qui, à l'exception d'un humérus gauche et d'une clavicule droite, se rapportent aux extrémités (pieds et mains) et au tronc (trois vertèbres et quelques côtes). Aucun doublet n'est relevé entre les pièces en présence, ni d'incompatibilité.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os sont complètement disloqués et leur répartition n'affecte aucune logique anatomique ; l'humérus gauche se trouve contre la paroi S-E-E et la clavicule droite à l'extrémité N-N-E sur le côté N-O-O. Les côtes et les vertèbres sont dispersées sur toute la surface, les os des extrémités se situent plutôt au centre, sur l'axe longitudinal médian de la fosse, mais les pieds et les mains sont mélangés. Les os sont répartis sur une épaisseur de 0,10 m.

Il pourrait s'agir des restes d'un démantèlement de fosse sépulcrale.

Typologie : fosse sépulcrale d'une inhumation d'adulte vidée pour une raison indéterminée, puisqu'elle ne fut pas récupérée pour une inhumation ultérieure ; il reste les petits os.



SP831



SP832

▪ Fig. 319. Sépultures 831 et 832. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 833

Fig. 320

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire (E15). Elle recoupe le mur S-O de l'édifice UF65 et est recoupée par le fossé FO231 dont le bord N-O-O passe sur le comblement, assez près du squelette.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Ses limites sont indéterminées et l'orientation est celle du squelette. Il n'existe pas de relevé en coupe du fond de la fosse, mais les cotes de profondeur relevées sous les os montrent un pendage de 0,22 m en direction du N-N-E et du S-E-E. Le point le plus profond se rapporte à l'attraction des sédiments par le creusement du fossé FO231. La cote la plus fiable pouvant correspondre au fond original de la fosse est à 125,50 m NGF. Deux blocs de pierre de 0,15 m à 0,20 m de longueur se trouvent sur le côté S-E-E de l'extrémité S-S-O, l'un est effondré en avant de l'humérus droit du squelette. Le comblement livre d'autres ossements épars qui appartiennent à un adulte de sexe indéterminé et à deux enfants, l'un de moins de un an représenté par un seul os, et l'autre dont l'âge peut être évalué entre 1 et 4 ans. Plusieurs de ces pièces reposent en avant des os du squelette primaire.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet, même si toutes les régions anatomique sont illustrées, elles s'avèrent être lacunaires et les os sont fragmentés. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin. L'organisation des restes des membres inférieurs montre qu'ils étaient en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la mise à plat des volumes du corps est réalisée. Le bloc crânio-facial se présente en vue latérale gauche, et la mandibule est effondrée en avant des côtes supérieures droites. L'atlas a roulé en amont de la tête humérale droite, l'axis n'a pas été retrouvé, mais le reste du rachis cervical est maintenu en vue latérale gauche. Avec le glissement de terrain provoqué par le creusement du fossé, l'extrémité proximale de l'humérus, décalée en hauteur depuis l'origine (car inverse au pendage), s'est déplacée latéralement, et le fémur et la patella se sont déplacés vers l'aval. Les os sont fragmentés post-mortem et plusieurs éléments sortent du volume du corps. Les remaniements sont dus au creusement du fossé FO231, la chute du bloc crânio-facial et le glissement de la mandibule, l'incurvation du rachis cervical et également le déplacement de l'atlas (même mouvement que l'humérus).

Typologie : indéterminée



SP833



SP835

Us 834

Fig. 316

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire entre les fossés FO228 et FO231 (D13-14). Il s'agit d'un amas d'ossements réintégrés dans le contenant d'une inhumation plus récente, SP827. Quelques pièces ont été retrouvées dans le comblement de la fosse.

Les os sont regroupés en tas dans le tiers N-N-E de la tombe SP827, et se situent en arrière de ses jambes et de ses pieds, où ils occupent un espace de 0,20 m de longueur en aval. Ils se présentent empilés en équilibre instable, formant des délimitations linéaires longitudinales sur les côtés, à distance des parois de la fosse. Elles sont continues avec celles relevées sur la moitié supérieure du squelette primaire ce qui suggère un contenant unique. À l'extrémité N-N-E, l'amas affecte une forme arrondie en plan et convexe en coupe, ce qui suggère que le contenant est de type monoxyle.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : L'amas d'ossements comportent 70 % du squelette conservé de cet individu, de sexe féminin. Six vertèbres issues du comblement de la sépulture SP834 appartiennent à ce squelette, alors que les autres sont à un autre individu adulte de sexe indéterminé, dont l'origine est inconnue. Des côtes gauches et droites et la scapula gauche du squelette us 834 ont été retrouvées sur le fond de la fosse en arrière du squelette primaire us 827. Deux os des pieds, issus du comblement, n'ont pas pu être attribués à l'un ou l'autre de ces squelettes.

Le squelette est représenté à 24,6 % seulement. Le crâne, la totalité des os longs des membres, la ceinture sacro-pelvienne et les ceinture scapulaires, à l'exception de la clavicule droite, sont présents. Les mains ne comptent que deux os, la colonne vertébrale est représentée à 46 % et les côtes à 54 %.

On ne peut déterminer si l'inhumation us 827 réutilise le contenant précédent ou bien si elle réutilise seulement la fosse ; la présence de la scapula gauche en arrière du coude gauche et des côtes en arrière de l'os coxal gauche du squelette irait dans le sens de la première hypothèse. Dans le second cas, cela signifierait qu'une partie des os a été laissée sur le fond de la fosse (les côtes et la scapula) et qu'une autre a été placée dans le contenant de l'individu us 827, avant d'introduire le corps. L'absence des petits os des extrémités sur le fond de la fosse n'est pas significative d'un cas ou d'un autre : ils ont de toute façon été évacués.

Typologie : réduction de corps *in situ*.

Sépulture 835

Fig. 320

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire (D15). Elle recoupe la sépulture SP832 au S-E-E et la tombe SP858 au N-O-O. Elle est recoupée par le fossé FO228 au S-S-O. Elle semble postérieure à la tombe SP785.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est indéterminée et sa largeur est de 0,70 m. Le fond de la fosse, qui cote à 125,00 m NGF, remonte faiblement en direction des pieds sur les 50 derniers centimètres sur l'axe longitudinal, et est en léger pendage de 0,05 m vers le S-E-E. La paroi S-E-E s'est effondrée dans le tiers S-S-O, entraînant un bloc de pierre qui reposait à l'origine au-dessus du fond. Le comblement livre une ulna gauche et un cinquième métacarpien gauche qui appartiennent à SP858.

Squelette : adulte masculin. Il manque au squelette le bloc crânio-facial, la scapula et l'humérus gauches, détruits par le fossé. Il manque également les deux dernières vertèbres cervicales. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant du bassin, la main repose sur l'ilium controlatéral, l'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, mais il s'est effondré comme en témoigne la situation des os de la main, en avant du tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la mandibule est en vue latérale gauche et recouvre l'atlas, en amont de l'épaule droite. L'axis est disloqué en arrière de la face postérieure de la mandibule, tandis qu'un segment, composé des troisième, quatrième et cinquième vertèbres cervicales, se situe latéralement à droite du rachis thoracique supérieur en connexion anatomique. L'extrémité latérale de la clavicule droite remonte en amont de l'épaule. La gauche a été remaniée par le creusement du fossé. Le membre supérieur droit s'est éversé et bute contre le sédiment effondré de la paroi. Les côtes droites sont plus ouvertes que les gauches, ce qui, conjugué à l'éversion du membre supérieur droit et à la situation de la mandibule, pourrait traduire un tassement du fond de la fosse de ce côté, sans doute dans le comblement de la sépulture SP832 au S-E-E. L'hypothèse est confirmée par le pendage du fond de la fosse vers le S-E-E. Le bassin est à plat et le fémur gauche légèrement éversé, avec la patella tombée latéralement à distance de son tiers distal. Les deux jambes et les pieds sont éversés. Le droit est cependant infléchi vers l'aval, alors que le gauche est totalement perpendiculaire à l'axe longitudinal de la jambe, avec les métatarsiens disloqués de part et d'autre du tarse antérieur, les quatrième et cinquième en amont sur le tiers médian du tibia et les trois premiers en aval du tarse antérieur. Du côté droit, la face antérieure de la mandibule et le membre supérieur éversé s'alignent, et du côté gauche, s'alignent le coude, la patella déplacée et les os du pied éversé. Avec les indices de décomposition en espace vide, ces observations laissent envisager un dépôt dans un contenant de bois.

Typologie : contenant de bois de forme sans doute rectangulaire (les pieds ne se situent pas en dedans de la limite latérale des os de la moitié supérieure du squelette). La présence d'un plancher n'est pas avérée.

Sépulture 836

Fig. 321

Situation : partie centrale de l'ensemble funéraire (F14). La tombe recoupe le mur N-O de l'édifice UF65 et la sépulture SP551 qui se trouve dans la même situation stratigraphique. Elle est recoupée par le fossé FO231.

Fosse : seul le bord S-E de la fosse, orientée S-O/N-E, est lisible, puisqu'il recoupe le mur qui tient lieu de paroi. Le sol d'inhumation cote à 125,36 m NGF. La moitié S-O du squelette, qui passe sous le bord N-E du fossé, a été attirée par son creusement : il s'est produit un affaissement de terrain de 0,15 m vers le S-O. Un talus droit qui n'appartient pas à ce squelette a été recueilli en avant du tiers distal du fémur droit, jouxtant un autre talus droit qui lui appartient. Le talus surnuméraire pourrait être à la sépulture SP551 dont les tibias jouxtent la tombe SP836.

Squelette : adulte masculin. Il manque au squelette le bloc crânio-facial, la ceinture scapulaire, l'extrémité proximale du radius et l'humérus gauches, plusieurs vertèbres cervicales et des côtes, détruits par le fossé. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant du bassin, l'ulna est disloquée latéralement à l'ilium, mais les os des deux mains sont dispersés dans la région de l'abdomen et du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les volumes sont bien à plat ; le rachis est sinueux et segmenté et l'ilium gauche, suivi par tout le membre inférieur gauche, est décalé en hauteur relativement au droit. Ce phénomène peut être mis en relation avec l'attraction sédimentaire exercée par le creusement du fossé qui plonge au N-O. Les ossements sont abîmés et présentent de nombreuses fractures post-mortem. Les os des jambes sont remaniés : les deux fibulas sont orientées vers la gauche du corps par leur extrémité distale, en arrière des tibias qui sont en place dans le prolongement des fémurs et qui se sont éversés. Les os des pieds sont fortement disloqués, le deuxième métatarsien gauche est passé contre la branche ischio-pubienne droite et le talus droit en avant du tiers distal du fémur droit. La patella droite jouxte la face médiale du tiers médian du tibia droit. Il est difficile d'interpréter ces remaniements en raison des perturbations occasionnées par le fossé.

Typologie : décomposition en espace vide de nature indéterminée.

Sépulture 837

Fig. 321

Situation : partie sud de l'ensemble funéraire (F17). La tombe se trouve en surface et recoupe les sépultures SP838, SP872 et l'amas us 881.

Fosse : les limites de la fosse sont illisibles, l'orientation S-O/N-E est fournie par le squelette. Le sol d'inhumation cote à 125,50 m NGF. Une côte, le fragment de diaphyses de fémurs et un fragment d'os pariétal gauche sont été recueillis, épars sur le fond de la fosse ; ils sont de maturation adulte.

Squelette : enfant décédé autour de 4-5 ans. Il ne reste que la scapula, l'humérus, le fémur, l'ilium, le tibia et cinq côtes droites, deux vertèbres thoraciques et les os longs du membre inférieur gauche. Les membres inférieurs, bien que remaniés, sont en rectitude, les pieds se trouvant au N-E à l'origine.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les côtes et la scapula sont à plat, mais l'humérus est passé en vue postérieure en avant de la scapula. La jambe droite a glissé vers la gauche et se trouve dans le prolongement du fémur gauche, la jambe gauche est ainsi décalée latéralement. L'indigence des données ne permet pas d'interpréter la sépulture au-delà du milieu de décomposition.

Typologie : décomposition en espace vide de nature indéterminée.



SP836



SP837

▪ Fig. 321. Sépultures 836 et 837. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 838

Fig. 322

Situation : extrémité centre-sud de l'ensemble funéraire (G17). La sépulture est antérieure aux tombes SP837, SP756 et SP764. Elle est postérieure à la tombe SP830 située au N-E.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,50 m et sa largeur est de 0,80 m. Le fond de la fosse est en pendage de 0,08 m vers le N-N-E, et sur l'axe transversal il est déprimé de 0,03 m dans sa moitié S-E-E ; il cote à 125,11 m NGF au plus bas. Le côté S-E-E est bordé de blocs de 0,20 m à 0,30 m de longueur, placés de manière discontinue sur le fond de la fosse ; deux sont regroupés dans la partie S-S-O, et un autre décalé vers l'intérieur de la fosse se situe latéralement à l'os coxal droit. Du côté N-O-O, trois blocs sont entassés dans la moitié N-N-E, latéralement en aval du pied gauche. Le comblement livre plusieurs tessons de céramique du IX^e s., et deux os humains de maturation adulte (un fragment de calotte crânienne et une phalange proximale du pied qui se situent latéralement au pied gauche du squelette *in situ*) et deux fragments d'un tibia d'enfant d'âge indéterminé, mêlés aux blocs du côté N-N-O. On relève également quelques fragments d'os de faune dans ce secteur, ainsi qu'une diaphyse de faune en amont à gauche du bloc crânio-facial du squelette *in situ*.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension, son extrémité distale en partie engagée en arrière de l'os coxal homolatéral, la main repose sur le sacrum ; le coude droit est en hyperflexion, l'extrémité distale de l'avant-bras orientée vers l'amont, les os de la main sont disloqués dans toute la moitié supérieure droite du corps, du thorax à l'abdomen. Les membres inférieurs, bien que disloqués, sont globalement en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette se caractérise par de violentes perturbations. Le bloc crânio-facial s'est affaissé vers la droite mais est resté en équilibre sur l'occipital, la mandibule est effondrée en avant des vertèbres cervicales. Ce dernier s'est affaissé sur le fond de la fosse, l'ordre anatomique est conservé, mais l'atlas n'est plus en connexion avec le bloc crânio-facial ni avec l'axis. L'épaule droite est décalée en hauteur relativement à la gauche, et la clavicule s'est effondrée vers l'aval, sa face latérale à l'emplacement des vertèbres thoraciques et sa face médiale en arrière des côtes supérieures droites qui se sont éversées. À gauche, l'humérus est un peu décalé en hauteur et latéralement à la scapula, et la clavicule est passée en amont du bord supérieur des épaules. Les cinq côtes supérieures droites se sont renversées et elles apparaissent en vue inférieure, avec leur extrémité sternale orientée latéralement ou en amont. Quatre d'entre elles, appartenant aux étages moyen et inférieur, sont disloquées sur l'axe longitudinal médian du squelette, à la place des vertèbres qui sont éjectées. Ce retournement affecte toutes les côtes droites, mais en aval de la cinquième, elles se présentent verticalement, avec la tête orientée vers l'amont. La première côte gauche est renversée, les deuxième et troisième se sont déplacées latéralement, leur tête se situe entre la scapula et la tête humérale. Toutes les autres sont verticalisées, en vue supérieure. Les vertèbres thoraciques et lombaires sont bouleversées. Les deux premières sont disloquées entre les scapulas, puis l'ensemble des vertèbres, jusqu'à la troisième lombaire, est passé en avant des côtes ; cet ensemble s'est segmenté, sur une ligne oblique qui part de la moitié supérieure gauche du thorax, où reposent les premières vertèbres thoraciques, jusqu'à l'extrémité distale de l'humérus droit où repose la troisième vertèbre lombaire. Les septième et huitième vertèbres thoraciques se sont échappées dans la moitié inférieure droite du thorax, tandis que les deux dernières vertèbres lombaires sont disloquées dans la moitié supérieure de l'abdomen, la quatrième en aval de la cinquième. Le manubrium repose sur la scapula gauche et le corps du sternum se situe latéralement à droite du bloc crânio-facial. Le bassin est disloqué ; l'os coxal droit est décalé vers le bas, et le sacrum est descendu dans le pelvis. Les fémurs, éversés, ne sont plus en connexion anatomique avec les os coxaux ; le gauche est descendu sur une amplitude un peu supérieure à celle de l'os coxal et son extrémité distale a glissé vers la gauche, en aval de celle du fémur droit, qui lui, est légèrement remonté latéralement à l'os coxal. Les os des jambes sont en vue postérieure, et leur tiers proximal se situe latéralement au tiers distal du fémur droit, qui a glissé vers la gauche. Les os des pieds sont disloqués, les os droits et gauches sont mélangés, quelques éléments sont remontés jusqu'au niveau des genoux, et de manière générale, les métatarsiens se situent en amont des os du tarse.

L'amplitude des déplacements hors du volume du corps indique que le corps a évolué en espace vide. Les os disloqués et déplacés s'alignent sur les longs côtés, à distance des bords de la fosse et, du côté S-E-E, parallèlement aux blocs. Ces alignements sont le négatif de parois rectilignes qui aménagent un espace de plan trapézoïdal de 0,45 m de largeur au S-S-O et de 0,30 m de largeur au N-N-E, d'où le bloc décalé en dedans latéralement à l'os coxal droit. Aux extrémités, on peut envisager que l'alignement du corps du sternum et de la face supérieure du bloc crânio-facial marquent la paroi transversale S-S-O, et que le cunéiforme médial droit et le calcaneus gauche, disloqués en aval, déterminent celle qui fermait le contenant au N-N-E, ce qui donne une longueur de 2 m. Les dislocations relevées dans la moitié supérieure du thorax témoignent d'un effondrement de l'hémi thorax droit, sans doute parce que le fond de la fosse est surcreusé dans sa moitié S-E-E. Cet effondrement indique que le

contenant possédait un plancher. La situation du rachis thoracique (à partir de TH3) et lombaire (jusqu'à L3) ne peut être due à une flottation, car il s'agit d'un segment complet dont les attaches étaient maintenues ; par ailleurs, l'orientation de ce segment est équivalente à celle du bassin. Il semble donc plutôt que le squelette se soit "séparé en deux" au niveau de l'abdomen, témoin d'une fracture transversale oblique du plancher, avec sans doute un écartement des deux parties ; dans l'espace qui s'est créé, se sont engouffrés les deux dernières vertèbres lombaires, deux côtes et quelques éléments de la main droite. A priori, les dislocations des genoux sont la conséquence à la fois de la cuvette du fond de la fosse au S-E-E et du mouvement du bassin dû à la rupture. Cette rupture implique la présence d'une cale sous le plancher en arrière de l'abdomen, sans doute pour placer le contenant à l'horizontale alors que le fond de la fosse affecte un double pendage, l'un vers le S-E-E et l'autre vers le N-N-E. L'hypothèse d'une autre cale, située au N-N-E n'est guère validée dans la mesure où les os des pieds ne passent pas en arrière des os des jambes. Toutefois, le déplacement d'os des pieds vers l'amont, jusqu'au niveau des tibias, soit dans le sens opposé du pendage, pourrait indiquer un affaissement de l'extrémité N-N-E du plancher vers l'amont. Cela expliquerait d'ailleurs pourquoi les métatarsiens se situent en amont des os du tarse antérieur, alors que la paroi N-N-E du contenant est située à distance : la position des os ne peut être due au fait que les pieds s'appuyaient contre la paroi interne du contenant. De ce fait, il est possible de placer une autre cale, à condition de la situer non pas sous les pieds mais sous les genoux. Une fracture est perceptible en arrière du cou, qui explique l'ascension de la clavicule gauche, de TH1 et d'une côte droite en amont des épaules. Le fond de la fosse étant moins profond à ce niveau, l'hypothèse d'une cale ne peut cependant être retenue a priori.

Typologie : contenant de bois complet de forme trapézoïdale et long, ponctuellement calé par des blocs. Au moins deux cales se trouvaient sous le plancher, l'une à un niveau situé en arrière de l'abdomen du défunt et l'autre en arrière des genoux. Les données ne permettent pas de préciser le nombre de planches qui constituaient le fond du contenant.

Sépulture 839

Fig. 322

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (G16). La sépulture est antérieure aux tombes SP74, SP840, SP841 et postérieure à SP763.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 2 m et sa largeur est de 0,62 m. Le fond de la fosse, qui cote à 125,25 m NGF, est déprimé de 0,05 m en arrière des genoux du squelette sur l'axe longitudinal, et est plat sur l'axe transversal. Un bloc de pierre, non coté, se situe contre le bord S-O de la fosse, trois autres sont affaissés avec la paroi à l'angle oriental et reposent environ 0,05 m au-dessus du fond de la fosse. Le comblement livre deux tessons de céramique datés des X^e-XI^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras gauche est disloqué entre les os du bassin, les os de la main entre le tiers proximal des fémurs, l'avant-bras droit est dirigé vers l'abdomen, les os de la main dispersés au niveau du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente de nombreuses dislocations caractérisées par des décalages de parties anatomiques sur l'axe longitudinal et sur l'axe transversal. L'épaule droite jouxte le rachis cervical et la mandibule ; or, le coude est en connexion anatomique et sa distance de la tête fémorale droite est presque correcte, légèrement supérieure à la moyenne en raison d'un glissement du fémur vers l'aval. En revanche, l'extrémité distale de l'humérus gauche se situe bien trop près de la tête fémorale gauche. Le bloc crânio-facial est en vue latérale gauche, et repose sur les trois premières vertèbres cervicales disloquées, la face orientée vers l'aval. Le rachis cervical est en connexion anatomique à partir de la quatrième vertèbre, mais la septième repose sur la face antérieure de la première vertèbre thoracique. Sur l'axe transversal, la première vertèbre thoracique est située au même niveau que le bord inférieur de la scapula droite. Directement en aval de celle-ci, se trouve la clavicule droite, horizontale ; la gauche est décalée en hauteur de quelques centimètres relativement à celle-ci, mais reste très en amont de la scapula droite qui a glissé en avant des côtes moyennes, en vue antérieure. Ainsi, les os de la ceinture scapulaire et l'humérus gauches ont glissé vers l'aval, mais de manière décalée, la scapula étant plus basse que la clavicule et la clavicule plus basse que l'humérus. Toutes les côtes sont également décalées vers l'aval presque au contact de l'extrémité proximale du fémur gauche ; à droite, mise à part la première retournée sur la face antérieure de la scapula, les côtes sont très verticalisées, presque parallèles à l'axe longitudinal médian du squelette et fortement rapprochées de ce dernier, à distance de la face médiale de l'humérus. Trois s'écartent de cette position : elles se présentent en vue endothoracique, perpendiculairement à l'axe du rachis. Les côtes supérieures gauches sont retournées, les têtes orientées latéralement, deux passent en avant de la diaphyse humérale

par leur extrémité distale. Les suivantes sont en vue supérieure, normalement orientées. Toutes les vertèbres thoraciques en aval de la première, et les vertèbres lombaires sont disloquées dans le thorax et l'abdomen, une vertèbre lombaire se situe latéralement au tiers médian de la diaphyse fémorale gauche, une autre se trouve entre le tiers proximal des tibias. On a donc un étirement illustré par la dispersion des vertèbres jusqu'entre les fémurs, prolongé par l'échelonnement des éléments du bassin jusqu'aux genoux. Le fémur droit est en vue antérieure, le gauche s'est complètement éversé, et les fémurs sont en contact par leur extrémité distale ; ils forment une espèce "d'entonnoir" puisqu'entre les deux diaphyses, s'est engouffré l'avant-bras gauche qui a glissé vers l'aval, et s'échelonnent deux vertèbres thoraciques et deux lombaires, l'os coxal gauche, l'os coxal droit, puis le sacrum qui se situe au niveau des genoux. En aval des genoux, ce sont les deux jambes qui se sont rapprochées l'une de l'autre, tandis que la majorité des os des pieds sont disloqués en tas dans leur prolongement. Quelques pièces du pied droit se situent en revanche latéralement à droite du regroupement d'ossements, tandis que le talus droit est remonté contre la face latérale du tiers proximal de la jambe gauche.

L'amplitude des déplacements indique que le corps a évolué en espace vide. L'alignement, du côté droit, du coude, de la tête fémorale éversé et des os disloqués latéralement et en aval de la cheville traduit la présence d'une paroi à distance du bord de la fosse. Du côté gauche, il est de même des côtes qui transgressent le bord latéral de l'humérus et de la vertèbre lombaire située latéralement à la diaphyse fémorale. Il semble donc que le corps reposait dans un contenant. Par ailleurs, les déplacements longitudinaux et transversaux indiquent que le contenant possédait un plancher qui s'est fracturé, disloqué et ponctuellement affaissé, en raison sans doute de la cuvette médiane qui caractérise le fond de la fosse sur l'axe longitudinal. On peut aussi envisager qu'il était constitué d'éléments parallèles. L'élément central qui supportait le rachis et les côtes (côtes et scapula gauches) s'est effondré dans la cuvette du fond de la fosse située à l'aplomb des fémurs du squelette, faisant glisser le squelette axial et le crâne vers l'aval. La planche latérale S-E, qui supportait le membre supérieur droit, est restée en place, mais les côtes droites ont été déportées en dedans. L'hypothèse d'une fracture transversale parant le l'épaule gauche jusqu'au coude droit n'est pas vraiment validée. La planche centrale s'est donc inclinée vers le côté N-O alors que la latérale N-O s'effondrait, ce qui explique le rapprochement des côtes droites de l'axe longitudinal médian, le retournement des côtes droites supérieures, l'étagement des os du bassin, l'éversion du fémur droit et le rapprochement de son extrémité distale et de la jambe droite vers l'axe longitudinal médian. L'effondrement de la planche dans la cuvette exclut l'hypothèse d'une traverse placée dans cette dernière, à moins que la cale se soit décomposée avant le plancher ; l'hypothèse est plausible en raison de l'étirement du rachis lombaire.

Typologie : contenant de bois rectangulaire dont le fond était peut-être constitué de 3 planches parallèles. Les blocs de l'angle oriental proviennent de plus haut ; ils pourraient avoir calé le couvercle ou une couverture aménagée à l'échelle de la fosse. Il n'existe aucun hiatus franc, mais l'effondrement du bloc crânio-facial, l'étirement des vertèbres lombaires et la position basse du fémur droit relativement à l'extrémité distale du fémur, pourraient indiquer que le plancher était surélevé.



Sépultures 840 et 841

Fig. 323

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (G16). La sépulture est postérieure aux tombes SP839 et SP763/764. Elle contient deux squelettes : us 840 et us 841 en situation primaire.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,55 m et sa largeur est de 0,70 m. Le fond de la fosse, qui cote à 125,43 m NGF, est plat sur les deux axes. Un bloc de pierre, de 0,20 m de longueur, repose sur le fond de la fosse contre la paroi N-O ; un autre se situe à l'extrémité N-E, du côté S-E, et un dernier est placé en partie en arrière du bloc crânio-facial du squelette us 841. Le comblement livre quelques tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : la fosse contient deux squelettes en position primaire ; le squelette us 840 se situe dans la moitié S-E de la fosse et le squelette us 841 dans la moitié N-O, à la gauche du précédent. Le squelette us 840 est celui d'un enfant décédé autour de 12-14 ans, le squelette us 841 celui d'un enfant décédé autour de 2-3 ans. Ils reposent sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E, sur le même sol d'inhumation et exactement l'un à côté de l'autre ce qui signifie que le plus jeune, de plus petite taille, est décalé dans la partie S-O de la fosse. Le squelette us 840 est complet, l'autre est bien représenté à l'exception des os des mains et des pieds, très lacunaires et de son humérus gauche, inexplicablement absent. L'avant-bras droit du squelette us 840 n'est pas sur le cliché, car a été mobilisé par le fouilleur, mais la main droite repose sur la face antérieure et latéralement au tiers proximal du fémur homolatéral ; son avant-bras gauche est sur l'os coxal homolatéral, les os de la main répartis de part et d'autre du tiers proximal du fémur homolatéral. Les avant-bras du squelette us 841 sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps. Leurs membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la mise à plat des volumes du corps est réalisée sur le squelette us 840. Les scapulas reposent à plat sur le fond de la fosse, mais l'épaule gauche est légèrement décalée en hauteur, l'humérus est en vue antéro-latérale et la clavicule verticalisée. La proximité du deuxième individu est de toute évidence impliquée dans cette position. L'humérus droit est éversé, les côtes sont à plat, les supérieures sont retournées. Le bloc crânio-facial et la mandibule sont en vue latérale droite, l'atlas s'est déplacé en avant de l'épaule droite du squelette us 841 et les deux vertèbres cervicales suivantes sont en vue latérale droite ; la position du crâne est donc secondaire. Les os des pieds sont disloqués ; le tarse gauche est éversé et les métatarsiens, mobilisés à la fouille, n'ont pas été observés en place. Le tarse droit est disloqué vers l'avant et en direction médiale, les métatarsiens effondrés en direction médiale et le calcaneus et deux métatarsiens sont remontés latéralement en avant de la fibula droite. La répartition des os disloqués des pieds forme deux effets de délimitation à angle droit ; sur le côté S-E, la ligne est continue avec celle formée par les os disloqués de la main droite. Il semblerait donc qu'il existait une paroi sur le côté S-E et une autre sur le côté N-E, cette dernière étant délimitée par le bloc placé en aval des pieds.

Le squelette us 841 est bien maintenu à l'exception du crâne, effondré vers la droite sur le bord supérieur de l'épaule du squelette us 840, et incliné vers l'avant. Il a donc basculé depuis le bloc de pierre sur lequel il ne repose plus qu'en partie. Le radius droit a pivoté et son extrémité proximale, au contact de la face latérale de l'humérus gauche du squelette us 840, sort du volume du coude. L'extrémité sternale des côtes est relevée, le bassin est à plat mais maintenu.

Les os des pieds et le côté droit du squelette us 840 montrent que le corps reposait dans un contenant. On ne dispose pas d'argument pour envisager une paroi du côté N-O, c'est-à-dire sur le côté gauche du squelette us 841, si ce n'est la présence du bloc de pierre contre la paroi N-O, latéralement aux membres inférieurs du squelette us 841. La bascule du bloc crânio-facial du squelette us 841 sur le bord supérieur de l'épaule du squelette us 840 (les pièces sont en contact direct), la circulation de l'atlas du squelette us 840 dans le volume du corps du squelette us 841, et la contrainte qui s'est exercée sur l'épaule gauche du squelette us 841 dont le bras gauche jouxte le bras droit du squelette us 840, indiquent que les deux individus se sont décomposés dans le même espace. Par ailleurs, les os en contact ou très proches de chacun des deux individus sont restés en connexion anatomique. Il s'agit donc d'une sépulture double. L'extrémité sternale des côtes du squelette us 841 étant légèrement surélevée, on suppose que le contenant ne possédait pas de fond. Il s'agissait donc sans doute d'un coffrage réalisé autour du corps des deux enfants.

Typologie : contenant de bois sans fond ponctuellement délimité par des blocs, de forme rectangulaire en plan. Les deux individus ont été placés en même temps dans le même contenant. Aucun indice de plancher n'est avéré.



▪ Fig. 323. Sépultures 840 et 841. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 842

Fig. 324

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (G17). La relation de chronologie relative de cette tombe avec la sépulture SP849 est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-O. Sa longueur est de 1,80 m et sa largeur de 0,68 m. Il n'existe aucun relevé du fond de la fosse, qui cote à 125,47 m NGF ; les cotes de profondeur indiquent qu'il est plat sur l'axe longitudinal, et sans doute légèrement arrondi sur l'axe transversal (0,04 m de différence entre les côtes en arrière des humérus et celles en arrière du tronc). Le comblement livre plusieurs os humains de maturation adulte, dont un fragment de mandibule, un humérus gauche, une clavicule droite, une douzième vertèbre thoracique, 3 os des mains et 6 os des pieds. Cette sépulture n'en recoupant aucune autre, leur origine est indéterminée.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. L'avant-bras gauche est situé en arrière de l'os coxal gauche, le droit en amont de ce dernier dans l'abdomen, les os des mains dispersés au niveau du bassin et de l'abdomen, tandis que trois métacarpiens gauches se situent au niveau des membres inférieurs. Ces derniers sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial, en vue antérieure, a glissé vers l'aval, en avant des vertèbres cervicales, dont les deux dernières sont disloquées, et de la partie postérieure de la mandibule : il paraît être "entré dans les épaules". Le thorax a pivoté de 90°, sa partie supérieure orientée vers la droite du corps. Les côtes gauches sont massées dans la moitié supérieure du thorax, en bon rapport anatomique, leur côté latéral vers le haut ; la première droite est disloquée dans la partie médiane du thorax sur l'axe longitudinal médian du squelette, les deuxième et troisième se situent dans la partie inférieure gauche du thorax, les têtes orientées vers le haut, et les suivantes sont toutes massées dans la région de l'abdomen et du bassin, du côté gauche, leur face latérale vers le bas. Entre ces deux lots, se trouvent les vertèbres thoraciques fortement disloquées, les supérieures dans la partie droite de l'abdomen et les inférieures dans la partie gauche. Une zone vide d'ossements, sinon occupée par les deuxième et troisième côtes droites et une vertèbre thoracique, sépare les côtes gauches de l'amas de vertèbres ; elle part en biais, depuis la face médiale du tiers supérieur de l'humérus droit et arrive au niveau du coude gauche, l'avant-bras étant descendu de 0,20 m en arrière du bassin. À noter que le droit semble en place, perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps, en arrière de l'amas de vertèbres. Ainsi, le thorax s'est détaché et a pivoté et les éléments se sont écartés les uns des autres. L'humérus droit est légèrement descendu, le gauche décalé en hauteur de 0,03 m environ, pourrait être en place. La clavicule droite se situe en amont de l'épaule qui semble être descendue avec l'humérus, la gauche est passée en arrière des côtes supérieures gauches, dans la partie droite du thorax. Les deux scapulas ont pivoté de 90° : leur face supérieure est orientée en direction médiale, la droite est en vue antérieure, mais la gauche s'est renversée en vue postérieure. Ce mouvement a nécessité un vide sous-jacent. L'os coxal droit est en place, mais le gauche et le sacrum ont glissé entre les cuisses, l'os coxal gauche en avant de la partie proximale du fémur. Les os longs des membres inférieurs sont restés en vue antérieure, mais sont descendus en avant des os disloqués des pieds, seule la fibula droite semble en place.

Les violentes dislocations et les déplacements hors du volume du cadavre indiquent que le corps a évolué en espace vide. Deux effets de délimitation linéaire sont relevés sur les côtés longitudinaux de la moitié supérieure du squelette, évoquant un contenant de 0,40 m de largeur. En revanche, à partir de l'extrémité distale du fémur droit et des jambes, il s'est produit une attraction vers l'axe longitudinal médian. Il existait un plancher, sans doute surélevé au-dessus de la fosse, et le fond arrondi a exagéré ces dislocations du plancher qui ont entraîné les fractures et déplacements. Par ailleurs, le retournement de la scapula gauche a nécessité un vide sous-jacent, et le fait que les jambes aient glissé en avant des os des pieds le confirme. La rotation complète du thorax, tandis que les scapulas et les humérus sont restés en position anatomique (les scapulas ont effectué un mouvement différent), les vertèbres, les côtes droites, les os coxaux, le sacrum et les os longs des membres inférieurs ont glissé, alors que la fibula droite et l'humérus gauche ne semblent pas avoir bougé ; ces constats pourraient indiquer que le plancher était constitué de plusieurs éléments parallèles. La partie médiane, qui supportait le tronc, détachée de celle où se trouvait la tête, s'est fracturée et semble être restée perchée alors que les parties latérales et l'extrémité S-O-O tombaient en masse, puis a pivoté vers la droite et est descendue en s'écartant. En effet, une fracture transversale s'est produite, éloignant les côtes droites et les vertèbres et repoussant la moitié inférieure vers l'aval. Une probable cale se trouvait en arrière des chevilles, et lorsqu'elle a cédé, les os longs sont tombés dans la concavité longitudinale médiane de la fosse, en avant des pieds qui s'étaient disloqués sur le fond. Sans doute faut-il en envisager deux autres, une en arrière du cou qui explique la descente du crâne et son indépendance vis-à-vis du thorax, et l'autre au niveau de l'abdomen, qui permet de comprendre l'écartement du tronc après avoir pivoté, et fait descendre l'humérus, et donc le coude. Le mouvement du thorax rappelle la tombe SP582.

Typologie : contenant de bois pourvu d'un fond probablement constitué d'au moins trois planches parallèles, de forme rectangulaire en plan. La moitié S-O-O de la planche médiane s'est détachée, soulevée et a pivoté. Le plancher reposait au-dessus du fond arrondi de la fosse, sans doute maintenu par au moins deux cales.

Sépulture 846

Fig. 324

Situation : bord sud, moitié ouest de l'ensemble funéraire (E-F17). Le quart N-O de la fosse est détruit par le fossé FO231. Elle recoupe une probable fosse domestique non numérotée.

Fosse : la fosse est orientée N-O/S-E. Sa longueur est conservée sur 0,50 m et sa profondeur est inférieure à 0,10 m sous le niveau de décapage ; sa largeur est de 0,65 m. Le fond de la fosse cote à 125,56 m NGF ; il est plat sur l'axe longitudinal, et en pendage de 0,04 m vers le N-E sur l'axe transversal, sans doute en raison du tassement de la fosse domestique sous-jacente. Un bloc de pierre de 0,35 m de longueur se situe sur le côté N-E, latéralement à la jambe gauche. Du bois à l'état carbonisé identifié comme étant du Hêtre provient de cette sépulture ; sa localisation n'est cependant pas précisée.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet : il lui manque le tiers supérieur du tronc (en dessus de la sixième vertèbre thoracique, les côtes supérieures), les ceintures scapulaires, le crâne, l'humérus gauche et la moitié proximale du droit, l'ulna gauche, et la moitié distale du fémur droit, tandis que les os des extrémités sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. Les avant-bras reposent sur le bassin, les mains dans la partie inférieure et en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les volumes sont à plat et la colonne vertébrale légèrement sinueuse (rotation latérale gauche des vertèbres lombaires). L'humérus droit est maintenu en vue latérale. Les os des mains peuvent être considérés dans le volume des cuisses, mais les os des pieds, sont disloqués sur une amplitude supérieure au volume du corps. Le tarse postérieur droit est disloqué, le calcaneus est en vue plantaire en aval du tibia et le talus, également en vue plantaire, se trouve contre la face médiale de la cheville ; les os du tarse antérieur, les métatarsiens et les phalanges sont disloqués en tas, les uns sur les autres. Il semble que le pied reposait sur le talon, son extrémité distale sans doute redressée contre une paroi disparue. À gauche, l'extrémité distale de la jambe est disjointe (glissement du tibia en direction médiale), et le talus s'inscrit entre celle du tibia et celle de la fibula (absence du calcaneus) ; le tarse antérieur est groupé contre la face postéro-distale du tibia et les deux métatarsiens conservés sont disloqués directement en aval, orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal de la jambe. Ainsi, la position des os confirme l'hypothèse d'une paroi contre laquelle s'appuyaient les pieds. Avec la présence du bloc de pierre, il s'agit des seuls indices, certes faibles, d'un contenant ; il serait de plan trapézoïdal (largeur au niveau des pieds inférieure à celle estimée au niveau des épaules).

Typologie : l'hypothèse d'un contenant reste insuffisamment démontrée (contraintes sur pieds et fragments de Hêtre non localisés).



▪ Fig. 324. Sépultures 842 et 846. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 848 / us 847

Fig. 325

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (H17). La tombe est recoupée par SP852 au S-E.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,30 m et sa largeur est de 0,80 m. Le fond de la fosse, qui cote à 125,46 m NGF, remonte très légèrement aux deux extrémités et est en pendage de 0,04 m vers le S-E sur l'axe transversal. Le comblement livre trois tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge ; à l'extrémité N-E de la fosse, à 0,10 m au-dessus du fond, se trouvent un humérus gauche et un os coxal gauche féminin de maturation adulte, us 847. Leur provenance est inconnue.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, mais le crâne est abîmé. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras reposent en partie en avant de l'abdomen et du bassin, le gauche est dirigé sur l'os coxal droit et le droit plutôt dans la partie gauche de l'abdomen ; les mains sont disloquées dans la région de l'abdomen, du bassin et de la partie proximale des fémurs. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est légèrement descendu sur les vertèbres cervicales disloquées et est penché vers la droite, la mandibule est effondrée en avant en vue supérieure au niveau des vertèbres thoraciques supérieures. De nombreux remaniements sont relevés dans la région du tronc. Deux vertèbres cervicales (C5 et C6) sont désarticulées entre les scapulas, en aval des première et deuxième vertèbres thoraciques empilées en vue caudale. Les troisième et quatrième vertèbres thoraciques reposent articulées sur la face inféro-médiale de la scapula gauche, et un long segment, qui part de la cinquième vertèbre thoracique jusqu'à la première vertèbre lombaire se situe dans la moitié droite du thorax, en avant des côtes disloquées, la cinquième vertèbre thoracique se trouvant en situation latérale au tiers médian de l'humérus droit, et la première vertèbre lombaire reposant sur les têtes des côtes inférieures. Les trois vertèbres lombaires suivantes sont dispersées en aval du pelvis entre les cuisses, tandis que la cinquième est en connexion anatomique avec le sacrum, mais trop basse entre les os coxaux ; relativement à la situation des côtes droites dont l'extrémité sternale est au contact du bord supérieur de l'ilium, le tronc et la scapula gauche semblent un peu descendus. Les côtes supérieures gauches sont retournées, les suivantes sont en vue supérieure, avec leurs têtes regroupées qui empiètent sur l'espace libéré par les vertèbres ; les deux plus basses conservées sont en vue endothoracique, et presque horizontales à l'axe du rachis. À droite, les côtes supérieures sont passées en amont de l'épaule, avec la clavicule ; parmi les suivantes, certaines sont en vue supérieure, empiétant sur l'espace libéré par les vertèbres, et d'autres sont en vue endothoracique, orientées perpendiculairement à l'axe longitudinal du rachis, tandis qu'une, en vue inférieure, est passée du côté gauche du thorax. La douzième a été retrouvée contre le tibia gauche. L'épaule gauche est disloquée, la tête humérale est décalée de 0,05 m en hauteur. L'extrémité inférieure de la scapula est orientée latéralement, ce qui peut traduire non pas une abduction du membre supérieur à l'origine, mais un glissement du bord supéro-médial de la scapula en dedans, mouvement que l'on retrouve sur les côtes dont les têtes transgressent l'axe longitudinal médian du corps, libéré par les vertèbres. La clavicule est renversée en amont de la scapula. L'articulation de l'épaule droite est détruite : la partie proximale de l'humérus a glissé en arrière des côtes en direction de l'axe longitudinal médian du squelette, et la scapula s'est retournée, entraînant les côtes supérieures, et se trouve intercalée entre les quatre premières côtes qui reposent sur sa face postérieure et la cinquième qu'elle recouvre en partie. Le bassin est à plat, l'articulation coxo-sacrée gauche est détruite : le bord postérieur de l'ilium passe sur le bord supéro-latéral du sacrum. L'articulation de la hanche gauche n'est pas maintenue, le fémur s'est éversé, ainsi que celle du genou : la jambe s'est également éversée, avec le tibia qui est remonté de quelques centimètres latéralement au fémur, et la fibula qui a glissé vers l'aval et l'intérieur. Les os des pieds sont fortement disloqués ; le tarse postérieur gauche a suivi la fibula, tandis que les os du tarse antérieur, les métatarsiens et les phalanges sont désarticulés et échelonnés latéralement et vers l'amont. Le pied droit est disloqué sur le côté latéral, en avant et en aval de la cheville, les os sont agglutinés les uns aux autres. L'ensemble des os des pieds forme une délimitation de plan arrondi vers le N-E.

Les dislocations et déplacements hors du volume du corps témoignent d'une décomposition en espace vide. Du côté droit, le renversement de la scapula en avant du thorax indique qu'elle a subi une poussée latérale, ce qui évoque la présence initiale d'une paroi de ce côté ; l'hypothèse est corroborée par l'alignement des côtes supérieures rejetées en amont, la partie supérieure du rachis thoracique (cinquième vertèbre) rejetée latéralement, les os disloqués de la main gauche latéralement au fémur et les os disloqués du pied gauche. Un affaissement s'est produit en arrière de la partie droite du thorax ; est-ce lui qui a permis à l'humérus de passer en arrière des côtes ou bien faut-il envisager que ce mouvement est antérieur et donc que le fond était un peu concave ? L'effondrement a cependant obligé les côtes à se retourner ; par ailleurs, le fait que la scapula gauche soit intercalée entre des côtes indique que la poussée latérale qui l'a faite passer en vue postérieure s'est accompagnée d'un effondrement : la face postérieure des côtes repose sur le bord postéro-médial de la scapula et leur moitié sternale est située en dehors. La moitié gauche du squelette repose quelques centimètres moins profondément que la moitié droite, ce qui est

étonnant puisque le fond de la fosse est plat. Le membre inférieur gauche s'est éversé, la gravité ayant entraîné un mouvement interne du membre inférieur. Du côté droit, il faut noter que les pièces situées latéralement (la moitié sternale des côtes droites, les cinquième et sixième vertèbres thoraciques, les éléments des mains) reposent quelques centimètres moins profondément que le reste du squelette ; bien que les différences restent faibles (0,02 m environ), elles pourraient témoigner d'un évasement de la paroi S-E vers le haut au niveau de l'angle inférieur du contenant. Enfin, le mode de dispersion des os des pieds, arrondi vers le N-E, évoque un effet de paroi contre un élément non rectiligne ; par ailleurs, les deux phalanges échappées au N-E, reposent 0,06 m au-dessus du fond de la fosse. Certaines de ces informations invitent à envisager un dépôt du corps dans un contenant de type monoxyle, à fond légèrement arrondi et large, l'hypothèse étant compatible avec l'effondrement du crâne "entre les épaules" ; cependant, l'éjection du rachis vers la droite ne participe pas à ce mouvement, mais donne plutôt l'impression d'un déplacement de la partie médiane dans cette direction, probablement dû à une attraction exercée sur le contenant en train de pourrir lorsque la tombe SP852 a été creusée. Les os us 847, plaqués à distance des pieds du squelette primaire contre la paroi N-E de la fosse 0,10 m au-dessus du fond sont en équilibre instable : un élément les maintenait forcément ainsi perchés, et celui-ci est probablement l'extrémité distale du contenant. Cela indique que le contenant était très long.

Typologie : contenant de type indéterminé, mais pourvu d'un fond qui a subi des fractures. L'organisation des pieds évoque un contenant monoxyle.

Sépulture 849

Fig. 325

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (G17). La relation de chronologie relative de cette tombe avec la sépulture SP842 est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,30 m et sa largeur de 0,80 m. Il n'existe aucun relevé du fond de la fosse, qui cote à 125,16 m NGF ; les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent qu'il est plat sur les deux axes. Le comblement livre quelques tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras gauche est disloqué en avant du tronc, mais les os de la main gauche sont regroupés dans la moitié inférieure droite de l'abdomen ; le coude droit est en hyperflexion, le poignet au niveau de l'épaule homolatérale, et les de la main sont disloqués dans la partie supérieure de l'hémi-thorax homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est caractérisé par de très fortes disjonctions sur le thorax et l'abdomen. Le bloc crânio-facial apparaît par sa face antéro-inférieure, faiblement latérale gauche, et la mandibule est effondrée en vue postérieure en avant du membre supérieur droit, tandis que l'atlas se situe en amont de l'épaule droite. Le bloc crânio-facial est trop bas relativement aux épaules. Les deux scapulas ont pivoté, leur extrémité inférieure fortement orientée vers l'extérieur, ce qui fait que leur cavité glénoïde est décalée en hauteur relativement aux têtes humérales ; l'humérus gauche est en outre descendu de quelques centimètres : il se trouve trop près du bord supérieur de l'ilium gauche. Les côtes droites, à l'exception des deux dernières, se présentent en vue inférieure avec leurs têtes orientées vers l'amont. L'ensemble de ces côtes a glissé vers l'aval : la première se trouve en situation médiale au tiers proximal de l'humérus, et l'extrémité sternale des deux dernières est engagée en arrière du bord supérieur de l'ilium. La position des côtes gauches est plus diversifiée : les deux premières sont complètement disloquées en aval de leur position anatomique, la tête de la première est orientée vers l'aval et celle de la deuxième en direction latérale, les suivantes sont en vue endothoracique avec leur extrémité distale dirigée en amont de la tête humérale, tandis que les autres sont en vue inférieure, la tête dirigée vers l'amont. L'une est renversée en vue inférieure, l'extrémité sternale en avant de l'axe longitudinal médian du squelette et la tête dirigée latéralement. Les vertèbres cervicales sont complètement disloquées, les trois documentées sur le cliché se situent au niveau de l'épaule droite. La première vertèbre thoracique est en place, ce qui indique que le bloc crânio-facial, dont l'occipital est au contact de cette vertèbre, est descendu. Le retournement des côtes a fait pression sur le rachis thoracique qui est sorti de son axe : toutes les vertèbres thoraciques supérieures et moyennes ont migré en avant des côtes, dans la partie supérieure droite du thorax et au-delà : une vertèbre se situe en amont de l'épaule droite et une autre se trouve latéralement à la partie supérieure droite du bloc crânio-facial. Le corps du sternum se situe de l'autre côté, contre sa face supéro-latérale gauche. Les deux dernières vertèbres thoraciques sont dans la partie inférieure du thorax, la douzième en connexion anatomique avec la première vertèbre lombaire, mais toutes les vertèbres lombaires sont étirées en longueur et sont descendues en aval de la première, les deux dernières

sont encastrées entre les os coxaux. Ainsi, le sacrum s'est retrouvé en avant de l'os coxal gauche. Le bassin a été déstabilisé : le bord postérieur de l'os coxal droit repose sur la face latérale droite des deux dernières vertèbres lombaires, le droit est décalé en hauteur et les têtes fémorales sont sorties des cavités cotyloïdes. Les fémurs se sont éversés, l'extrémité distale du droit est décalée vers l'intérieur, de même que l'extrémité distale des jambes, et les patellas sont tombées latéralement. Les fémurs sont descendus de 0,05 m environ, l'extrémité distale du droit jouxte l'extrémité proximale du tibia et celle du gauche repose sur la face supéro-antérieure du tibia gauche. Les os des pieds sont disloqués en un tas bien circonscrit, dont les côtés latéraux sont dans le prolongement des os des jambes ; les métatarsiens gauches reposent sur le tarse, le calcaneus droit est passé en arrière du gauche, les métatarsiens droits reposent sur le tarse antérieur disloqué et sont orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal du pied. En aval, les phalanges butent sur une limite perpendiculaire (orientation inversée ou perpendiculaire à l'axe longitudinal des pieds).

Les déplacements hors du volume du corps déterminent une décomposition en espace vide. Une délimitation linéaire est relevée sur le côté droit à distance du bord de la fosse, qui passe par les vertèbres disloquées latéralement et en amont de l'épaule, l'humérus en vue antéro-latérale, le fémur, la patella et le tibia éversés, et les os disloqués du pied. À gauche, les os de la moitié supérieure et la patella s'alignent, mais les os du pied sont décalés en dedans. Enfin, on a vu que le mode de dislocation des os des pieds, vers l'aval, traduit une contrainte perpendiculaire. Ces délimitations témoignent de parois disparues, et traduisent un dépôt en contenant. A priori, l'alignement des os du côté droit, dont la partie N-E est orientée en direction médiale (ligne oblique), constitue un indice en faveur d'un plan trapézoïdal. Cependant, la démonstration n'est pas réalisée du côté gauche, où l'extrémité distale de la jambe et les os du pied se situent trop en dedans, formant une ligne brisée en aval de la patella. Ainsi, la forme trapézoïdale n'est peut-être qu'un artefact produit par la décomposition du fond du contenant, qui semble s'être affaissé sur l'axe longitudinal médian. Il s'est produit un affaissement en «U» dans la moitié inférieure, ou bien il s'agit de la position d'origine des chevilles. Des ruptures transversales ont isolé les fémurs qui sont descendus selon un effet de plaque : l'extrémité distale des fémurs est un peu en aval à l'extrémité proximale des tibias. Dans la moitié supérieure du corps, l'humérus droit est remonté, repoussant la scapula qui s'est éversée et le rachis vers l'avant, ce qui a provoqué l'éversion des côtes. L'inclinaison du bord supéro-médial des scapulas infléchies de 90°, et la descente, certes relativement faible, du crâne, des côtes et du rachis lombaire, donnent bien l'image de l'affaissement en «U» d'un plancher. On peut s'interroger sur la position du crâne, qui semble en butée en amont ; reposait-il sur un coussin céphalique qui s'est disloqué antérieurement aux dislocations précitées ? Ou tout cela résulte-t-il d'un affaissement en «U» et est lié à la descente du rachis ?

Typologie : contenant de bois complet dont la morphologie en plan ne peut être déterminée, en raison de l'affaissement en U du plancher, très marqué dans la moitié N-E. L'effet de plaque relevé au niveau des cuisses indique la présence de cales, puisque le fond de la fosse est plat.



SP851
Cliché polaroïd

- Fig. 325. Sépultures 848 et 849, ossements us 847.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 850

Fig. 326

Situation : extrémité sud partie médiane de l'ensemble funéraire (G17).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,98 m et sa largeur est de 0,80 m. Sur l'axe longitudinal, le fond de la fosse est en pendage de 0,07 m sur 0,60 m de longueur après les 0,50 m à partir du S-O, les 0,85 m restants au N-E sont plats et donc plus profonds de 0,07 m qu'au S-O. Sur l'axe transversal il est plat ; il cote à 125,26 m NGF au plus bas. Trois pierres de 0,070 m à 0,18 m de longueur se trouvent du côté N-O, l'une latéralement à l'humérus gauche et les deux autres latéralement à l'os coxal. Le comblement livre plusieurs tessons de céramique datés des x^e - xI^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, à l'exception de quelques os des pieds (talus et cunéiformes droits, phalanges). Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras gauche est disloqué en avant du bassin, les os de la main se situent dans le pelvis et sur l'os coxal droit ; le coude droit est fléchi de 90°, les os de la main sont disloqués mais groupés dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial, en vue antérieure, faiblement latérale gauche, est en bon rapport avec la mandibule et l'atlas. La colonne vertébrale se présente en connexion anatomique jusqu'à la sixième vertèbre thoracique, mais toutes les vertèbres suivantes, jusqu'à la cinquième lombaire comprise, sont disloquées ; à l'étage inférieur, la troisième vertèbre lombaire est passée latéralement à gauche de la douzième vertèbre thoracique et les quatrième et cinquième sont disloquées entre les os coxaux, tandis que le sacrum a basculé dans le pelvis. La moitié supérieure du corps donne l'effet d'une compression latérale : les scapulas sont en pendage médial, les clavicules verticalisées avec l'extrémité latérale qui sort du volume des épaules, les humérus sont moins profonds que la face postérieure des vertèbres alors que le fond de la fosse est plat ; les têtes humérales sont décalées en hauteur relativement aux scapula, l'humérus gauche est passé en vue postérieure, l'extrémité distale sur la face latérale des côtes, le droit est maintenu en vue antéro-latérale. Cette pression a obligé les têtes des côtes gauches à remonter contre la face latérale du rachis, et les côtes inférieures sont passées en vue endothoracique. À droite, les bouleversements ont été plus importants : les trois premières côtes se sont renversées en vue inférieure, leur extrémité sternale est orientée latéralement ou vers l'amont ; d'autres côtes sont sorties de leur rang, certaines sont orientées à l'inverse de l'anatomie, d'autres sont passées en avant de l'axe longitudinal médian du squelette. On remarque que les côtes sont relativement basses, au contact du bord supérieur de l'os coxal à droite ; les scapulas étant décalées en aval par rapport aux humérus, il s'est produit une légère descente du tronc, de toute évidence suivie par les scapulas. L'os coxal droit s'est mis à plat, le gauche a un peu pivoté. Le membre inférieur gauche est en place, la jambe est en vue antérieure, mais le tarse postérieur est éversé. Par ailleurs, les os du tarse antérieur et les métatarsiens se sont disloqués vers l'avant, en aval du tarse postérieur. Le membre inférieur droit est disloqué : la tête fémorale est sortie de la cavité cotyloïde de l'os coxal et le fémur est très légèrement descendu, encastré entre les os de la jambe. Celle-ci a effectué un mouvement inverse : elle est remontée de 0,08 m, le tibia est passé en vue postérieure et son extrémité proximale repose sur l'extrémité distale des deux fémurs. Le calcaneus droit est également remonté d'autant, et se situe latéralement au tiers distal de la fibula. Les os du pied sont disloqués, les métatarsiens effondrés sur le tarse antérieur. Les phalanges des deux pieds sont disloquées en tas sous les métatarsiens.

Les déplacements d'ossements hors du volume du corps indiquent que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Les contraintes latérales observées sur la moitié supérieure du squelette se sont produites à distance des bords de la fosse, ce qui implique l'existence de parois latérales disparues. Sur le côté gauche, la contrainte latérale se poursuit au niveau de l'os coxal redressé et du pied droit, puisque si le tarse postérieur est éversé, le reste du pied est effondré vers l'avant. Cette limite s'avère être oblique, son extrémité N-E étant orientée en direction médiale. La même direction est relevée sur la ligne continue qui rejoint l'humérus droit redressé, le calcaneus déplacé latéralement à la jambe et les deux phalanges disloquées en aval. L'ensemble détermine un trapèze de 0,40 m de largeur au S-O et de 0,20 m de largeur au N-E, pour une longueur observée de 1,70 m. Si le resserrement de la largeur au N-E ne correspond pas à un glissement de tous les os droits vers l'axe longitudinal médian, on a alors l'image d'un contenant trapézoïdal ; l'hypothèse d'un glissement apparaît toutefois douteuse sur une telle amplitude : si l'on redresse le fémur, par exemple, on ne gagne pas plus de 0,10 m, ce qui conserve le plan trapézoïdal quoi qu'il en soit. La dépression du fond de la fosse dans la moitié N-E est sans aucun doute responsable des bouleversements de l'abdomen et du bassin, le pendage s'amorçant à ce niveau. Il en est de même sur le genou droit, le fond formant en outre une "vague" à ce niveau (il remonte de 0,03 m sur 0,10 m de longueur, puis redescend). Le fait que la dislocation n'ait touché que le membre inférieur droit et pas le gauche indique que le fond s'est rompu ; la partie située sous le membre inférieur droit s'est inclinée vers l'intérieur. Une rupture s'est produite au niveau de l'abdomen, qui a fait descendre le tronc, avec les scapulas, de quelques centimètres. Aucun

argument n'indique cependant la présence d'une cale sous-jacente en amont, le contenant était en pente vers le N-E. Le contenant possédait un fond aplati sous le dos du défunt : aucun signe d'effondrement en gouttière n'est relevé, mais devait remonter de manière évasée sur les côtés : les têtes humérales sont restées piégées et n'ont pas suivi les scapulas et le tronc, l'os coxal gauche est redressé.

Typologie : contenant complet à fond plat avec un espace interne de forme trapézoïdale, moins marquée cependant que le laisse envisager la répartition archéologique des os (glissement des os inférieurs droits en dedans). Deux des trois petites pierres qui suivent la paroi N-O restituée du contenant sont proches du squelette : cet élément suffit-il pour envisager un angle convexe ?

Sépulture 851

Fig. 326

Situation : partie ouest de l'ensemble funéraire (C15).

Fosse : les limites de la fosse sont illisibles, l'orientation S-O/N-E est fournie par le squelette. Le sol d'inhumation cote à 125,37 m NGF. La tombe est située assez près du niveau de décapage dans ce secteur. Elle a été détruite dans sa moitié S-O et au N-O par la pelle mécanique, les os ont cependant été recueillis. L'extrémité proximale d'un tibia droit de maturation adulte, qui n'appartient pas au squelette primaire, est située latéralement à distance du coude droit.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet ; il lui manque les vertèbres cervicales, et *in situ*, la ceinture scapulaire, l'extrémité proximale de l'humérus, l'extrémité distale de l'ulna, le radius et la main gauches, ainsi que les membres inférieurs en aval du tiers proximal des fémurs. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'os coxal homolatéral, la main disloquée dans le pelvis et en situation interne au tiers proximal du fémur. La tête est au S-O.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est disloqué, le bloc crânio-facial en vue latérale gauche en amont de l'épaule droite, et la mandibule disloquée en amont de la clavicule, la face supérieure dirigée vers l'aval. Les volumes sont à plat (la scapula droite est complètement découverte), le rachis sinueux (convexité latérale droite des vertèbres thoraciques inférieures et des lombaires). L'indigence des données ne permet pas d'interpréter la sépulture au-delà du milieu de décomposition ; l'alignement de la face antérieure du bloc crânio-facial et de l'humérus droit maintenu en vue antéro-latérale est un argument insuffisant pour envisager un contenant.

Typologie : décomposition en espace vide de nature indéterminée.



SP852



SP853

▪ Fig. 326. Sépultures 850 et 851. Cliché 850 : F. Gentili (Inrap). Cliché 851 : polaroïd.

Sépulture 852

Fig. 327

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (H17). La sépulture recoupe la tombe SP861 située au S-E-E.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,30 m et sa largeur est de 0,80 m. Le fond de la fosse, qui cote à 125,14 m NGF, est en légère pente (0,06 m) en direction du N-E, probablement en raison de la tombe SP861 dont la moitié S-O se trouvait à l'emplacement actuel de la moitié N-E de SP852 ; les os de la moitié supérieure du squelette us 861 ont été rassemblés sur le côté S-E de la tombe SP852 sur une longueur de 1 m (*voir SP861*). Sur l'axe transversal, le fond est plat. Des blocs de pierre se trouvent sur le fond de la fosse ; deux de 0,25 m de longueur, sont sur le côté N-O, l'un à gauche et en amont du bloc crânio-facial dans le prolongement en amont de l'épaule gauche, l'autre latéralement à la cheville gauche. Deux pierres plus petites se situent également près des épaules, l'une en amont de la droite et l'autre en arrière de la gauche. Le comblement livre trois tessons de céramique datés des VIII^e-IX^e s., et des os humains appartenant à un individu immature d'âge indéterminé. Ils n'ont aucun lien avec les os du squelette us 861 placés sur le côté S-E de la fosse, qui appartiennent à un adulte, dont une partie est en situation primaire (SP861). Leur provenance est indéterminée.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, à l'exception des pieds, lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras et les os des mains sont disloqués en avant de l'abdomen et du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a légèrement pivoté, il se présente en vue antérieure, faiblement latérale droite et est en connexion lâche avec la mandibule qui est tombée en avant du rachis cervical. Celui-ci est en connexion anatomique, les deux premières vertèbres en vue latérale gauche et les autres en vue antérieure. Le rachis est assez bien maintenu jusqu'à la sixième vertèbre thoracique, mais la cinquième est décalée latéralement à gauche. L'articulation des épaules est détruite ; les clavicules, restées horizontales, sont passées en amont des scapulas. La scapula droite est en pendage médial, la gauche a pivoté sur la pierre et est orientée latéralement par son angle inférieur. Les humérus ont glissé sur la face antérieure des scapulas, le droit maintenu en vue latérale est un peu descendu et le gauche a effectué une rotation interne (il est en vue postérieure). Les deux côtes supérieures gauches se présentent par leur face postérieure, elles sont verticalisées et leur tête est passée en amont de la scapula. Les côtes suivantes et l'ensemble des droites sont à plat ; leurs têtes remontent et transgressent l'axe de la colonne vertébrale ; une côte inférieure droite repose en avant du coude. Le sternum a migré en aval contre la face antéro-latérale du tiers médian du fémur droit. Les vertèbres thoraciques des étages moyen et inférieur sont disloquées en tas, les quatre premières se situent dans l'hémi-thorax droit. Les quatre premières vertèbres lombaires se présentent en vue latérale droite, et sont orientées en biais, la première dans la moitié gauche de l'abdomen et la quatrième au contact du bord latéral droit de la cinquième. Cette dernière est en connexion anatomique avec le sacrum, et le bassin est maintenu fermé. Le membre inférieur droit et le fémur gauche se présentent en vue antérieure, mais la jambe gauche a effectué une rotation interne : le tibia est en vue postérieure au contact du droit et la fibula repose sur les tibias. Les pieds sont très groupés ; le tarse postérieur gauche est tombé en avant, les métatarsiens orientés perpendiculairement sont plaqués contre la face distale du tarse. À droite, le tarse postérieur est éversé, les métatarsiens sont tombés vers l'avant et légèrement orientés en direction médiale (absence du tarse antérieur).

Le squelette rend compte d'un espace étroit, dont les limites se situent à distance des parois de la fosse, ce qui évoque un contenant. Le mouvement effectué par les humérus semble indiquer que les bras étaient surélevés vers l'avant et comprimés latéralement. Cette contrainte n'est pas relevée sur les épaules : les clavicules ne se sont pas verticalisées, mais échappées vers le haut ; la position des clavicules montre qu'il n'existe pas d'effet de gouttière, en dépit de la fermeture du bassin. L'étroitesse est responsable d'une partie des dislocations du tronc, notamment de l'empiètement des têtes des côtes sur l'axe longitudinal médian du squelette. En dépit de l'éjection des vertèbres thoraciques moyennes et inférieures et des lombaires, l'hypothèse d'un fond concave n'est pas argumentée puisque les scapulas ne sont pas passées en arrière des côtes, et que celles-ci ne sont pas éversées, ni les fémurs. Sans doute le pendage de la fosse, qui s'amorce au niveau des vertèbres thoraciques moyennes, a contribué à la dislocation des vertèbres déjà repoussées vers l'avant par les pressions latérales ; cependant, la descente des côtes au contact du bord supérieur des os coxaux et qui ont glissé contre la face antérieure des scapulas en pendage médial, témoigne d'un espace en "U" en profondeur. Le contenant possédait peut-être un fond plat, mais sa largeur au niveau du plancher était plus étroite qu'au niveau de l'ouverture. Le groupement des os des pieds indiquent d'ailleurs que la largeur du sol d'inhumation était très étroite à ce niveau (0,16 m d'emprise), et de toute évidence plus étroite qu'au niveau supérieur (0,35 m d'emprise). Les effets de contraintes latérales cumulés sur les parties supérieure, moyenne et inférieure du squelette ne forment pas une droite continue, ni à gauche ni à droite. En conclusion, le contenant ainsi restitué nous évoque un tronc d'arbre dont la partie interne aurait été évidée à angle droit avec

un fond un peu aplati, mais avec une largeur moindre à l'endroit où se trouvaient les pieds. L'hypothèse d'un contenant monoxyle est corroborée par la situation des blocs dans l'emprise de la sépulture : un sous le bord latéral de la scapula gauche, un en amont de la scapula droite et un latéralement à gauche du crâne. Dans la mesure où ils sont placés sur les parties périphériques, on supposera que la forme convexe de la face externe du tronc d'arbre n'a pas été retouchée : les pierres étaient placées contre les angles convexes pour l'empêcher de rouler.

Typologie : contenant monoxyle ; la partie interne du tronc a été évidée à angle droit, avec une largeur moindre à l'endroit où se trouvaient les pieds. La partie externe, convexe, est ponctuellement calée par des petites pierres aux angles inférieurs.

Sépulture 853

Fig. 327

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (E17-18). La sépulture recoupe la tombe SP934.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,15 m et sa largeur est de 0,65 m. Dans la moitié N-E, les bords de la fosse n'ont pas été repérés. Le fond de la fosse, qui cote à 125,33 m NGF, remonte de 0,05 m à l'extrémité N-E. Sur l'axe transversal, il est plat. Un bloc de pierre de 0,25 m de longueur, se trouve sur le fond de la fosse du côté N-O de l'extrémité S-O, latéralement à gauche du bloc crânio-facial. Un autre de même taille est effondré en avant de l'épaule droite du squelette, au contact des os, et un troisième est tombé sur les os des jambes. Deux blocs plus petits, non cotés, sont encore visibles sur le cliché : l'un dans la paroi N-E latéralement à la hanche droite du squelette et un autre près de la paroi latéralement à l'humérus gauche. Le comblement livre trois tessons de céramique datés des (IX^e)-X^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, à l'exception des pieds, dont il manque de nombreuses phalanges, les deux derniers métatarsiens et le talus gauches. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, la main gauche disloquée en amont de l'ilium droit et les os de main droite dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a basculé vers la gauche : il se présente en vue latérale droite, la mandibule est effondrée en amont de l'épaule gauche, décalée vers l'avant et l'aval relativement au bloc crânio-facial et se présente aussi en vue latérale droite. Toutes les vertèbres cervicales, à l'exception de la septième effondrée en amont de la première thoracique, sont disloquées en arrière de l'occipital en partie sous le bloc de pierre effondré. Le tronc est en connexion anatomique, mais le thorax est à plat. Il en est de même du bassin, le léger redressement de l'os coxal est dû à la tête fémorale qui s'est éversée et a exercé une poussée sur le bord de la cavité cotyloïde. L'épaule et l'extrémité distale du fémur, du côté droit, se sont rapprochées de l'axe longitudinal médian du squelette. La patella droite est tombée latéralement et les pieds sont disloqués. Le tarse postérieur gauche et le calcaneus droit sont affaissés en vue dorsale, le talus droit s'est déplacé entre les chevilles, avec le naviculaire gauche, et le cinquième métatarsien droit a glissé contre la face latérale de la fibula. Les métatarsiens gauches sont effondrés en direction médiale, contre la face plantaire des calcaneus.

Les déplacements hors du volume du corps et la chute de blocs témoignent d'une décomposition en espace vide. Il n'existe aucun effet de contrainte latérale, ni aucune délimitation linéaire. L'architecture de la tombe ne peut être interprétée. Les fortes dislocations de la tête et du cou indiquent une mise en déséquilibre, mais les éléments sont insuffisants pour envisager une surélévation de la tête à l'origine.

Typologie : espace vide de nature indéterminée. La mise en déséquilibre du crâne et du cou ne peut être interprétée.



SP852



SP853

▪ Fig. 327. Sépultures 852 et 853, ossements us 861. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 855

Fig. 328

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (F18). Elle est antérieure à la fosse domestique FS541.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,25 m et d'une largeur de 0,70 m. Elle est conservée sur une profondeur de 0,20 m et le fond de la fosse cote à 125,33 m NGF. Sur l'axe longitudinal, le fond est déprimé sur 1 m de longueur dans la partie médiane, il remonte de 0,05 m sur les derniers cinquante centimètres au N-E et de 0,03 m sur les premiers au S-O. Sur l'axe transversal, la moitié N-O est plus profonde de 0,04 m que la moitié S-E. Un bloc de pierre de 0,30 m de longueur s'est effondré sur le côté latéral gauche du squelette, repoussant le fémur vers la droite. Sur le fond de la fosse, en arrière de l'os coxal gauche du squelette, se trouve le corps d'une vertèbre thoracique d'un enfant.

Squelette : adulte masculin. À l'exception des os des mains, lacunaires, le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les os de la main disloqués dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente de nombreuses dislocations. Le bloc crânio-facial, la mandibule et les quatre premières vertèbres cervicales sont tombés à gauche de la colonne vertébrale et vers l'avant ; le bloc crânio-facial repose en vue antérieure en partie sur le bord supéro-médial de la scapula gauche, il recouvre la mandibule qui se présente en vue inférieure avec la face antérieure orientée vers l'amont, l'atlas est disloqué en amont de la mandibule et un segment composé des trois vertèbres cervicales suivantes, restées en connexion anatomique, est en vue latérale droite, la face crâniale dirigée vers l'amont et la gauche. Les cinquième et sixième vertèbres cervicales restées articulées sont effondrées latéralement à gauche de la cinquième vertèbre thoracique et la septième se trouve en aval de celles-ci en arrière des côtes gauches. Le thorax s'est déplacé vers la droite ; les neuf premières vertèbres thoraciques, la scapula et l'humérus gauches sont en place, mais le segment thoracique, très sinueux, est décalé à droite de l'axe longitudinal médian du squelette. Les côtes sont descendues, les gauches plus que les droites ; les quatre premières droites sont regroupées en arrière de la cinquième, elles sont verticalisées et se présentent en vue supérieure à l'exception des trois dernières, passées en vue endothoracique avec leur extrémité sternale orientées latéralement et vers l'amont. À gauche, toutes les vertèbres sont regroupées latéralement aux huitième et neuvième vertèbres thoraciques et à l'emplacement théorique des deux suivantes ; elles sont en vue supérieure, moins verticalisées que les droites en raison du glissement de cette partie du thorax vers la droite. La clavicule gauche est passée en amont de la scapula homolatérale, la droite repose en avant de la première vertèbre thoracique, en arrière du bloc crânio-facial. La scapula et l'humérus droits sont descendus ; la scapula a glissé en direction médiale et passe en arrière du rachis thoracique en aval de TH4, tandis que l'humérus est décalé vers l'aval de 0,05 m relativement à la scapula, son extrémité distale engagée en arrière du tiers proximal de l'avant-bras. Le rachis thoracique inférieur et lombaire est étiré en longueur, tandis que le bassin et les fémurs sont descendus de 0,10 m et 0,15 m vers l'aval. Les os coxaux sont à plat, en bon rapport anatomique l'un avec l'autre, bien que le gauche soit légèrement décalé en aval relativement au droit, mais le sacrum est éjecté latéralement à la tête fémorale gauche ; les fémurs sont éversés et décalés vers le bas de 0,05 m relativement aux os coxaux, et leur extrémité distale, orientée vers la droite, encadrent le tiers proximal du tibia droit. Les patellas, restées en place en amont de la face supérieure des tibias, donnent la position initiale des fémurs. Les jambes et les pieds sont en place, le côté gauche plus éversé (vue postérieure et plantaire) que le droit (moitié proximale du tibia passée latéralement à celle de la fibula, pied en vue médiale).

Les fortes disjonctions et les déplacements d'os hors du volume du corps déterminent une décomposition en espace vide. Dans la partie supérieure du corps, et ceci jusqu'à l'extrémité distale du fémur du côté droit et jusqu'au sacrum déplacé du côté gauche, la répartition des os déstabilisés dessine deux délimitations linéaires parallèles à distance des bords de la fosse, sur une largeur de 0,45 m, qui témoignent d'un contenant à parois rectilignes. Les jambes se situent en dedans de ces limites, bien que l'extrémité distale du pied droit éversé en soit proche, mais il est clair que la jambe et le pied gauches ont glissé en direction médiale. Ainsi, l'hypothèse d'un contenant trapézoïdal doit être rejetée. Les dislocations du squelette, caractérisées par des déplacements de parties anatomiques restées en connexion, évoquent un plancher qui s'est fracturé ou était constitué de plusieurs éléments parallèles juxtaposés sur l'axe longitudinal. L'élément central, sans doute plus large que les latéraux, s'est soulevée, supportant le thorax, les vertèbres lombaires, le radius gauche, les os coxaux, le radius gauche et l'avant-bras droit. La planche latérale N-O (côté gauche du squelette) est restée en place (avec la scapula, l'humérus la clavicule et l'ulna gauches), tandis que la planche S-E (côté droit du squelette) s'est inclinée en direction médiale et vers l'aval (scapula et clavicule droites et, dans une moindre mesure l'humérus ont glissé en direction médiale, scapula et humérus ont glissé vers l'aval). Une fracture s'est produite à un niveau situé en arrière de l'abdomen : la partie supérieure de la planche

centrale s'est inclinée vers le S-E (la droite : glissement et échelonnement des vertèbres). Les membres inférieurs se sont éversés, une fracture est survenue dans la partie inférieure du plancher à un niveau situé en arrière des genoux ; les jambes et les pieds sont restés en place, tandis qu'un bloc s'est effondré sur le côté N-O repoussant la planche qui supporte le bassin et les cuisses vers le S-E ; cette planche est descendue vers l'aval, étirant ainsi le rachis lombaire et faisant glisser le bassin et les fémurs. Ces dislocations sont en grande partie liées au fait que le fond de la fosse affecte une cuvette médiane sur son axe longitudinal : toute la partie du squelette comprise entre la base des scapulas et les genoux ne reposait pas à plat sur le sol, mais il existait un vide de 0,05 m de profondeur environ. Que s'est-il passé sous le cou et la tête ? Le retournement de la mandibule et le recouvrement par le bloc crânio-facial de la mandibule, des quatre premières vertèbres cervicales et des deux clavicules, suppose qu'un espace vide secondaire s'est créé. Or, le fond est plat à ce niveau. Ces bouleversements résultent-ils de la déstabilisation du plancher (soulèvement de la partie médiane) ? Ou bien la tête était-elle surélevée ? Plus probablement, cette dislocation s'est produite en raison de la remontée du fond de la fosse à ce niveau, et il faut peut-être envisager que l'ensemble du contenant reposait au-dessus du fond de la fosse ; La fracture sous l'abdomen pourrait avoir été favorisée par la présence d'une cale placée dans la cuvette.

Typologie : contenant complet de forme rectangulaire, dont le fond s'est rompu transversalement en trois points : au niveau du cou, au niveau de l'abdomen ayant produit un étirement du rachis lombaire et la dernière au niveau des genoux responsable de l'effet de plaque. Les éléments latéraux, dans la moitié supérieure, se sont comportés différemment, ce qui implique soit qu'il s'est fracturé longitudinalement soit qu'il était constitué de trois éléments parallèles. Le bloc effondré du côté N-O devait jouer le rôle de calage latéral. L'irrégularité du fond de la fosse a entraîné des dislocations du plancher, produisant des effets de plaques responsables des anomalies relevées sur le squelette. Il est possible qu'une ou deux cales se trouvaient dans la partie surcreusée du fond sur l'axe longitudinal médian, une au niveau du bassin et l'autre au niveau des genoux, expliquant le glissement du rachis lombaire jusqu'aux genoux.

Sépulture 858

Fig. 328

Situation : côté ouest, partie médiane de l'ensemble funéraire (D15). Elle est recoupée par la sépulture SP835 et par le fossé FO228.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est conservée sur 1,30 m et sa largeur est de 0,60 m. Le fond de la fosse cote à 125,33 m NGF.

Squelette : adulte féminin. Il ne reste du squelette, détruit par le fossé, que les fémurs, l'ulna droite, quelques os de la main droite, l'os coxal droit, les jambes, à l'exception de la fibula gauche, et les pieds. L'ulna gauche et le cinquième métacarpien gauche ont été recueillis dans le comblement de la tombe SP835. L'organisation des restes indique que le squelette reposait sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les os des mains reposent en aval du pelvis et en avant du tiers médio-distal du fémur droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'os coxal droit est à plat, les fémurs en vue antérieure, la patella droite est en place. Le pied droit est affaissé latéralement mais orienté dans l'axe longitudinal de la jambe. Le cinquième métatarsien est remonté latéralement à la cheville. Le tarse postérieur gauche est éversé, les métatarsiens effondrés en aval vers l'avant. Les dislocations relevées sur certains os des pieds indiquent une décomposition en espace vide.

Typologie : espace vide de nature indéterminée.



Sépulture 859

Fig. 329

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (H17). La sépulture est postérieure aux tombes SP862 et SP908. Elle contient des os rangés contre les parois, us 860.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa limite S-O a mal été perçue dans les restes de la fosse qui contenaient le squelette us 860 ; en effet, le bord S-O en amont du crâne présente un décrochement dans ses deux-tiers N-O qui décale le bord de 0,10 m vers le S-O. Il est donc possible que la tombe SP859 soit creusée dans la fosse initiale SP860. Au N-E, la tombe SP862 étant plus étroite, cette extrémité est lisible sur les côtés. Ainsi, la longueur de la tombe peut être estimée à 2 m, et d'une largeur est de 0,90 m, sachant qu'elle englobe certainement des limites initiales de SP860. Elle est conservée sur une profondeur de 0,25 m et le fond de la fosse cote à 125,44 m NGF. Sur l'axe longitudinal, le fond est déprimé de 0,05 m sur la partie N-E qui repose dans la partie médiane de la sépulture sous-jacente SP862. Sur l'axe transversal, la moitié S-E est légèrement plus profonde que la moitié N-O, sans doute en raison de la tombe SP908 au-dessous. Des blocs de pierre de 0,20 m à 0,30 m de longueur se situent sur le fond de la fosse, un sur le côté N-O latéralement au coude gauche du squelette, un autre exactement en face sur le côté S-E et le dernier, également du côté S-E se trouve latéralement au genou droit du squelette. Dans le prolongement de ces blocs, contre les parois N-O et S-E, des os humains disloqués ont été recueillis, us 860 (*voir us 860*).

Squelette : adulte masculin. À l'exception des os des pieds, légèrement lacunaires, le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le droit, disloqué, se trouvait en amont du gauche, comme l'indiquent les os de la main qui reposent sur le tiers médian de l'avant-bras gauche. La main gauche est sur l'ilium droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est bien maintenu. Les volumes sont à plat, l'épaule gauche faiblement redressée avec l'humérus maintenu en vue latérale, l'épaule droite est à plat et l'humérus éversé. Le bloc crânio-facial est faiblement incliné vers la gauche, la mandibule est effondrée à la base du cou. Les informations sur la fiche d'enregistrement sont très lacunaires ; on distingue, sur le cliché, des vertèbres cervicales effondrées en amont de la première côte. Les membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place. Les os du tarse postérieur, à droite et à gauche, sont éversés ; une grande partie du reste des pieds a de toute évidence été mobilisée et prélevée lors de la fouille. La répartition des os conservés indique une contrainte en aval, perpendiculaire à l'axe longitudinal de la jambe : les os se pressent contre la face plantaire des tarses postérieurs, les métatarsiens sont orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal du pied et des phalanges se présentent en vue proximale. La contrainte relevée sur le pied et les alignements de blocs et d'os disloqués sur les côtés longitudinaux s'avèrent être les seuls indices pour envisager un dépôt dans un contenant rectangulaire.

Typologie : l'hypothèse d'un contenant rectangulaire est faiblement démontrée : elle ne repose que sur un effet de paroi au N-E et sur l'organisation des blocs et des os disloqués. Il n'existe aucun indice de plancher.

Us 860

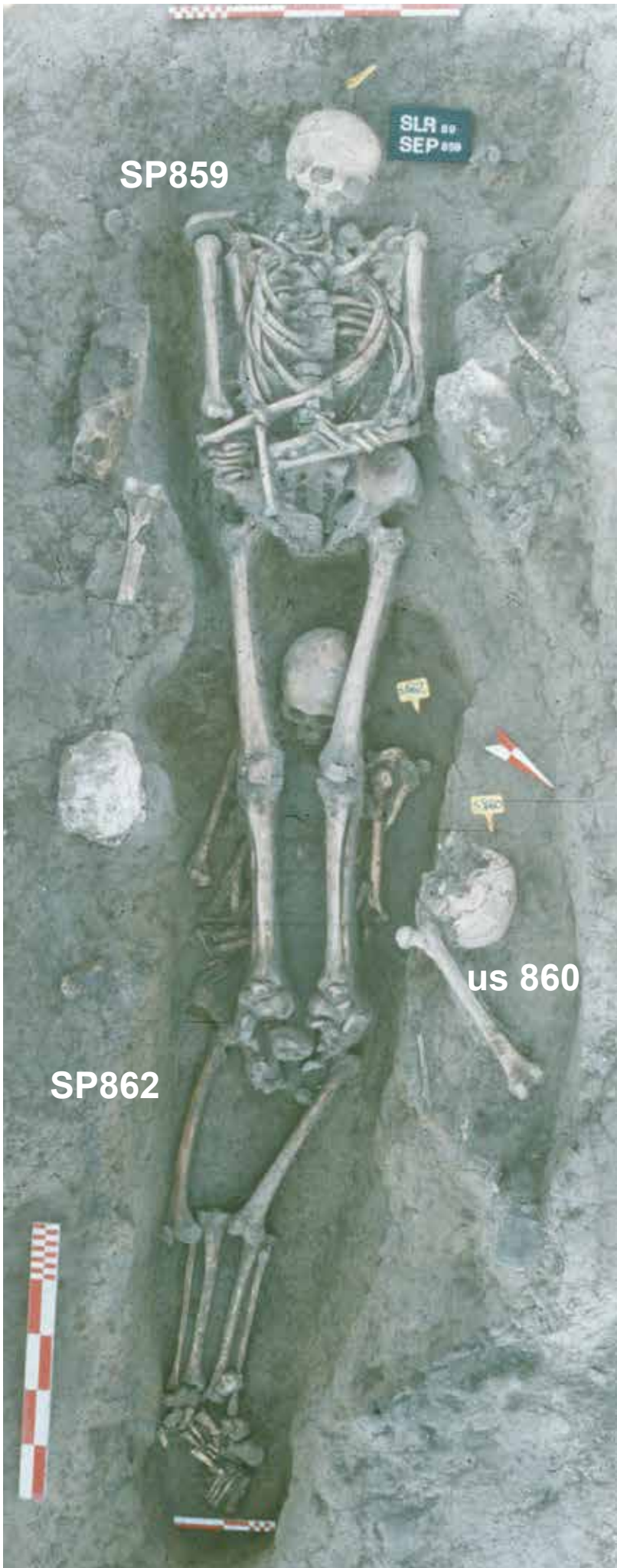
Fig. 329

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (H17). Il s'agit d'ossements rangés contre les parois N-O et S-E de la sépulture SP859.

Squelette : adulte féminin. Il ne reste que 10 % du squelette, composé du bloc crânio-facial, de six vertèbres, de deux côtes, deux os des mains, du manubrium et de cinq os longs des membres supérieurs et inférieurs, dont trois lacunaires. Ainsi, presque toutes les régions anatomiques sont présentes, mais très faiblement.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la tombe SP859 semble prendre la place d'une inhumation antérieure, dont 90 % du squelette a été évacuée. Seul le manubrium a été retrouvé sur le fond de la fosse, latéralement à droite du crâne du squelette primaire us 859, ce qui reste un peu faible pour le démontrer, mais le décrochement du bord S-O de la fosse SP859 semble accréditer cette hypothèse. Les os ont été rejetés sur les côtés longitudinaux sans grand ménagement : les os longs sont majoritairement fragmentés et incomplets, et ne sont pas strictement parallèles aux bords longitudinaux, mais parfois placés de manière oblique. Le bloc crânio-facial est mêlé aux autres pièces.

Typologie : rejet de quelques ossements d'une sépulture primaire démantelée sur les côtés longitudinaux d'une sépulture.



▪ Fig. 329. Sépultures 859 et 862, ossements us 860.
Clichés : F. Gentili (Inrap)

Sépulture 861

Fig. 327 ; pas de cliché de la partie du squelette en connexion anatomique.

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (H17). La sépulture est recoupée par la tombe SP852, mais sa relation avec SP908 est indéterminée (tangentes).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est conservée sur 1,30 m et sa largeur est de 0,50 m. Le fond de la fosse cote à 125,10 m NGF. La fiche d'enregistrement étant absente, on ne dispose d'aucune information sur la fosse. On distingue deux blocs de pierre de 0,15 m à 0,20 m de longueur, l'un latéralement au fémur gauche et l'autre latéralement au pied droit, mais leur cote de profondeur est inconnue. Les os de la moitié supérieure du squelette ont été rassemblés sur le côté S-E de la tombe SP852 sur une longueur de 1 m (*voir SP852*) : cet amas concerne 35,8 % du squelette conservé. Le comblement livre trois tessons de céramique datés des IX^e-X^e s., et des os humains appartenant à un individu adulte dont l'origine est indéterminée (3 os des pieds et une patella droite).

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet : il est représenté à 52 %. Il repose sur le dos, les pieds au N-E-E. Les avant-bras et les os des mains sont disloqués en avant de l'abdomen et du bassin, mais le cliché n'est pas clair. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os de la moitié supérieure réintégrés dans la sépulture SP852 se composent majoritairement des os longs (à l'exception du radius droit) et des côtes (il n'en manque que 5) ; les vertèbres sont déficitaires (absence des cervicales et de cinq thoraciques) et le sternum est absent. Les os longs sont orientés dans le sens longitudinal de la fosse, le bloc crânio-facial est mêlé à eux.

L'enregistrement n'est pas suffisamment précis. Seul le pendage des scapulas, le redressement du crâne, la mise à plat incomplète du bassin et les contraintes latérales relevées sur les os des pieds peuvent être considérés ; ils évoquent une tombe en fosse.

Sépulture 862

Fig. 329

Situation : partie centre-sud de l'ensemble funéraire (H17). La sépulture est recoupée par les tombes SP859 et SP860 ; sa relation avec la tombe SP908, qui la jouxte au sud, est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2 m et sa largeur est de 0,50 m au S-O et de 0,40 m au N-E. Le fond de la fosse, en fort pendage vers le N-E, cote de 125,26 m à 125,16 m NGF. La partie sous le bloc crânio-facial est surélevée de 0,05 m. Sur l'axe transversal, il est en arrondi sauf à l'extrémité N-E où il est plat. La partie inférieure de la fosse est plus étroite et resserrée aux deux extrémités, avec une largeur dans la partie médiane de 0,40 m, et de 0,20 m au N-E et 0,25 au S-O, pour une longueur de 1,75 m. Les parois ont mal été évaluées dans leur partie haute, 0,25 m au-dessus du sol d'inhumation, où elles ont été confondues avec celles de la tombe SP859 sus-jacente ; ainsi, on ignore de quelle manière s'effectuait le passage entre les parties supérieure et inférieure de la fosse. Les blocs de pierres relevés dans la partie haute latéralement au squelette appartiennent à la tombe SP859. Le comblement livre des tessons de céramique datés des (IX^e)-X^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, la main repose sur l'ilium controlatéral ; l'avant-bras gauche, dont l'extrémité proximale jouxte, en situation médiale, l'extrémité distale de l'humérus, est engagé en arrière de l'ilium homolatéral par son extrémité distale ; les os de la main se trouvent toutefois en amont de l'ilium droit. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est redressé : il se présente en vue supéro-antérieure, et la mandibule, en vue supérieure, est effondrée en avant du cou, décalée du côté gauche. Les vertèbres cervicales sont disloquées sous le bloc crânio-facial. Le pendage du fond de la fosse en arrière du crâne est à l'origine de la désarticulation des épaules : la scapula droite, qui présente un pendage distal de 0,02 m, est décalée de quelques centimètres en amont de la gauche et également en amont de la tête humérale ; elle est accompagnée de la clavicule qui est très verticalisée. Il s'agit de leur situation originelle, puisque le pendage va vers le N-E ; ainsi, le bloc crânio-facial et la mandibule ont glissé vers l'aval. À gauche, la scapula et l'humérus sont descendus de quelques centimètres, comme en témoigne la juxtaposition de son extrémité distale et de l'extrémité proximale de l'avant-bras ; l'humérus a en outre effectué une rotation interne complète et sa moitié proximale repose sur la face antérieure de la scapula. La clavicule est faiblement inclinée. Le thorax est remanié ; les trois premières vertèbres thoraciques sont plaquées contre la face inférieure de la mandibule, les unes à côté des autres ; les quatre suivantes sont disloquées globalement sur l'axe longitudinal médian, mais se situent à environ 0,08 m en aval des précédentes ; l'espace libéré est occupé par les têtes des côtes des rangs 4-5-6 droits et 4-5 gauches. Les trois premières côtes droites se sont renversées, en vue inférieure, les deux premières gauches sont éversées (têtes en amont et à l'extérieur) et la troisième semble à peu près en place. Les côtes suivantes, gauches et droites, sont en vue supérieure, à l'exception de la sixième gauche qui est éversée. Les vertèbres thoraciques sont en connexion anatomique, en aval de la huitième, sont en connexion anatomique jusqu'à la dixième, mais celle-ci se trouve au contact de la douzième, puisque la onzième est déplacée latéralement à gauche. Les vertèbres lombaires sont dissociées, l'une est située sur la face sacro-pelvienne de l'ilium droit. Il semble donc que le thorax est descendu de quelques centimètres, accompagné, plus faiblement, de l'épaule et de l'humérus gauches ; si l'on rétablit les vertèbres en aval de la dixième vertèbre thoracique, il manque la distance équivalente à celle qui sépare l'amas formé par les trois premières vertèbres thoraciques de la quatrième, pour articuler la cinquième lombaire au sacrum entre les os coxaux. Le sacrum a d'ailleurs basculé vers l'avant dans le pelvis. Les os coxaux se sont affaissés, et le fémur droit s'est éversé et a glissé vers l'aval d'un peu moins de 0,05 m. Les extrémités distales des fémurs sont légèrement dirigées vers la droite, elles encadrent l'extrémité proximale du tibia, la droite repose sur l'extrémité proximale de la fibula, la gauche sur celle du tibia. Ce phénomène traduit un effet de plaque, cohérent avec la descente du thorax. La patella gauche est remontée contre la face médiale du tiers proximal du fémur, la droite a été entraînée par le fémur (elle est en arrière de son extrémité distale). Les os des jambes sont en vue antérieure, mais la droite est décalée en hauteur relativement à la gauche. Il est difficile d'attribuer la position de la droite à une surélévation du genou, même si le calcaneus est en bon rapport anatomique avec le tibia ; le talus a migré en avant de l'extrémité distale du tibia gauche. À gauche, on ne peut pas démontrer non plus que le recouvrement de l'extrémité proximale du tibia par le fémur résulte d'une surélévation du genou : le tarse est disloqué en aval, et la distance qui le sépare du tibia est équivalente à la longueur de l'extrémité proximale engagée en arrière du fémur. L'ensemble des résultats s'opposant, il semble plus probable d'interpréter ces décalages comme résultant d'un effet de plaque : la partie comprenant le bassin et les fémurs a de toute évidence glissé vers le bas. Les pieds sont disloqués : le tarse antérieur et les métatarsiens gauches sont trop éloignés de l'extrémité distale de la jambe, pourtant décalée vers l'aval relativement à la droite, et l'espace est occupé par le tarse postérieur disloqué, le talus

en amont du calcaneus. À droite, le calcaneus est éversé, au contact du bord de la fosse, le tarse antérieur est disloqué contre sa face plantaire et les métatarsiens et phalanges effondrés en direction médiale.

Les fortes dislocations témoignent d'une décomposition en espace vide ; plusieurs os se trouvant au contact des bords de la partie profonde de la fosse, il semble que celle-ci constituait le seul réceptacle du corps. Cependant, la nature des dislocations enregistrées, caractérisées par le déplacement ou plutôt le glissement vers l'aval de parties de squelette en connexion anatomique (certaines venant partiellement en recouvrir d'autres), on doit envisager que le corps était séparé du sol d'inhumation par un élément en matériau organique. Il s'agit probablement d'un plancher qui s'est disloqué ; le recouvrement des genoux évoque un effet de plaque, et plus haut, on a l'image d'une dislocation par inclinaison et glissement. Même si, compte tenu du fort pendage, on s'attendrait à voir d'importantes dislocations sur les jambes dans le cas d'un plancher, l'hypothèse de planches est recevable : elles ont pu s'effondrer en masse.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, dont le creusement interne est resserré aux deux extrémités. Le corps reposait sur un plancher.

Sépulture 863

Fig. 330

Situation : extrémité centre-sud de l'ensemble funéraire (G17). La sépulture est postérieure aux tombes SP80, SP870, et antérieure à SP865.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,40 m et sa largeur est de 0,50 m. Le fond de la fosse cote à 125,42 m NGF ; il possède un fond plat sur les deux axes. Un bloc de pierre de 0,20 m de longueur repose sur le fond latéralement à droite du bloc crânio-facial du squelette ; deux autres, de plus petite taille (0,10 m à 0,15 m de longueur) jouxtent son membre inférieur gauche. Le comblement livre un tesson de céramique non daté précisément au sein du haut Moyen Âge. Latéralement à l'épaule droite du squelette, reposent une côte humaine et une patella droite de maturation adulte, en suspension dans le sédiment.

Squelettes : enfant décédé autour de 7-8 ans. Le squelette est complet, à l'exception des os des mains et des pieds, lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'enregistrement est très insuffisant, et les remarques qui suivent reposent surtout sur l'examen du cliché. Le crâne est dans l'axe du rachis, en vue antérieure. Le squelette est assez bien maintenu, mais les volumes sont effondrés (thorax et bassin). Les scapulas reposent à plat sur le fond de la fosse ; il est précisé sur la fiche d'enregistrement que la position de la clavicule droite, en amont de l'épaule, résulte d'un geste de fouille. Les deux-tiers des côtes gauches se sont légèrement éloignées de l'axe longitudinal médian et recouvrent en partie l'humérus homolatéral. Celui-ci est en vue latérale, le droit en vue antéro-latérale. L'articulation des coudes est détruite : l'extrémité proximale des avant-bras a glissé vers l'aval et en direction médiale, alors que l'extrémité distale est orientée latéralement. Le pubis gauche s'est déplacé latéralement à la hanche. L'extrémité proximale du fémur repose sur la face médiale de l'ischium. Le genou droit est en extension, le gauche légèrement orienté en direction médiale, ce qui correspond à un phénomène de la décomposition, puisque cet angle est irréalisable sur le vivant. Les os des pieds sont disloqués, le gauche en direction médiale et le droit vers l'avant.

La dislocation des pieds au moins traduit une évolution du corps en espace vide, tandis que les blocs pourraient marquer les limites d'un coffrage. Le squelette livre cependant peu d'informations en ce sens. Le thorax et le bassin évoquent un fond rigoureusement plat. On peut s'étonner de certaines disjonctions, comme celles qui affectent les côtes gauches, l'extrémité proximale du fémur droit et le pubis gauche. La position des humérus traduit des contraintes latérales. D'autres phénomènes traduisent des contraintes ponctuelles : l'orientation des avant-bras, par exemple, qui donne l'impression qu'une forte contrainte s'est exercée jusqu'aux coudes, et que lorsque le bassin s'est effondré, seule la partie distale des avant-bras était libérée. L'orientation du genou gauche évoque aussi une contrainte latérale ponctuelle à ce niveau, ainsi que l'effondrement du pied gauche en situation médiale à la cheville. Peut-on envisager l'hypothèse d'un linceul maintenu très serré au niveau des coudes et des genoux ? Au départ, les contraintes se seraient exercées partout, sur les épaules, les coudes, les fémurs et les genoux, puis auraient cédé.

Typologie : l'hypothèse d'un contenant de bois est faiblement démontrée : elle ne repose que sur l'organisation des blocs. La constriction du thorax, la position des avant-bras et du genou gauche évoquent un linceul serré.

Sépulture 864

Fig. 330

Situation : extrémité centre-sud de l'ensemble funéraire (G17). La sépulture est sur la tombe SP865 et est recoupée par la fosse domestique FS520.

Fosse : il n'existe aucun relevé de fosse ; l'orientation S-O/N-E est donnée par le squelette. Il repose à la cote 125,53 m NGF.

Squelettes : enfant décédé autour de 1-2 ans. Il ne reste du squelette que des fragments du crâne, la scapula gauche, une vertèbre cervicale, quatre vertèbres thoraciques et une lombaire, l'extrémité distale de l'humérus droit, quelques côtes droites, et les deux iliums. La disposition des restes indique que le corps reposait la tête au S-O et les pieds au N-E.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les ossements sont très remaniés et ne permettent pas d'interpréter le mode de dépôt.

Typologie : indéterminée



SP863



SP864

▪ Fig. 330. Sépultures 863 et 864. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 865

Fig. 331

Situation : extrémité centre-sud de l'ensemble funéraire (G17). La sépulture est postérieure aux tombes SP863 et SP870 ; elle est recoupée par la fosse domestique FS520 et la sépulture SP864. Le squelette us 870, qui n'est plus du tout en situation primaire, est regroupé au sommet du comblement de la sépulture SP865, sur son côté S-E, qui correspond à l'extrémité S-E de la tombe originelle. Deux os longs sont effondrés dans le comblement de la sépulture SP865.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,60 m et sa largeur est de 0,50 m au centre, de 0,40 m au S-O et de 0,35 m au N-E. Le fond cote à 125,20 m NGF. Il remonte aux deux extrémités de 0,05 m et est légèrement arrondi sur l'axe transversal. Outre les deux os effondrés de l'amas us 870, le comblement livre un fragment d'os coxal d'enfant d'âge indéterminé et une vertèbre lombaire de maturation adulte.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains latéralement aux os coxaux. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a été emporté par le creusement de la fosse FS520, dans le comblement de laquelle il a été retrouvé. Il reste en place les deux premières vertèbres cervicales, en connexion anatomique, en vue inférieure ; elles reposent dans la mandibule qui apparaît en vue supérieure, l'ensemble ayant légèrement pivoté vers la droite. La faible concavité du fond est marquée par le pendage limité des scapulas et des humérus, l'obliquité des clavicules et le très faible redressement des iliums. Les humérus sont en vue antéro-latérale, le coude droit s'appuie contre le bord de la fosse, 0,04 m au-dessus du fond. Les côtes sont à plat, certaines se sont affaissées dans la concavité, les têtes relevées (notamment à droite). Les genoux sont rapprochés, la patella gauche est en place mais la droite a glissé latéralement au tiers proximal du tibia. Les pieds sont effondrés sur le fond de la fosse, très étroite à ce niveau ; le tarse postérieur gauche est éversé, mais le tarse antérieur et les métatarsiens sont affaissés vers l'avant, comme l'ensemble du pied droit. On peut supposer que les dislocations de la partie supérieure du tronc sont dues au fait que la tête était perchée et donc que le tiers supérieur du tronc était en équilibre instable. Ces effondrements signalent que le corps a évolué en espace vide.

Typologie : tombe en fosse aux extrémités resserrées. Le corps reposait à même le fond de la fosse, sans doute fermée d'une couverture.

Sépulture 866

Fig. 331

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (F17). La sépulture recoupe les tombes SP872/us 880.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,10 m et sa largeur est de 0,60 m. Elle se situe très près du niveau de décapage et n'est conservée que sur 0,07 m de profondeur. Le fond de la fosse, qui cote à 125,61 m NGF, est en faible pendage de 0,04 m à l'extrémité N-E. Sur l'axe transversal, il est plat. Le comblement livre un tesson de céramique sigillée et un tesson de céramique non daté au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet, et très abîmé par les labours. Il reste quelques fragments du bloc crânio-facial, des fragments de côtes, de la ceinture scapulaire gauche, les os fragmentés des avant-bras, les os des mains, les os coxaux et les membres inférieurs et des os des pieds, la patella droite ; le rachis cervical n'est pas conservé et le reste est lacunaire. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'os coxal homolatéral, la main gauche entre les cuisses, le droit se dirige vers le tiers proximal du fémur droit, la main repose sur la face antérieure de sa partie médio-distale. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue latérale gauche, mais l'absence des vertèbres cervicales ne permet pas de déterminer s'il s'agit de la position d'origine. Les rares côtes conservées sont à plat et le bassin est ouvert. La patella droite est en place. Les os des tarses postérieurs sont éversés ; quelques os du tarse antérieur gauche sont désarticulés en situation médiale et en aval du tarse postérieur. La position de la main droite traduit un colmatage différé du volume du corps, l'éversion des pieds une décomposition en espace vide.

Typologie : espace vide de nature indéterminée.



Cliché polaroïd

▪ Fig. 331. Sépultures 865 et 866, ossements us 870.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 867

Fig. 332

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (F18). Elle recoupe la fosse domestique FS541 mais est antérieure au trou de poteau TP542.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,60 m et d'une largeur de 1,10 m. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,20 m sous le niveau de décapage, et le fond de la fosse cote à 125,30 m NGF. Sur l'axe longitudinal, le profil remonte de 0,07 m aux deux extrémités. Sur l'axe transversal, le fond est plat aux angles arrondis. Des blocs de pierre de 0,10 m à 0,20 m de longueur reposent sur le fond de la fosse ; deux, situés dans le tiers S-O, appartiennent au trou de poteau TP542, antérieur à la sépulture : l'un est engagé en arrière du crâne du squelette et l'autre en arrière de la moitié proximale de l'humérus droit. Deux autres blocs se situent sur le côté S-E latéralement au membre inférieur droit. Ces blocs semblent erratiques. Sur le fond de la fosse, se trouvent également deux os humains : le fémur gauche d'un enfant décédé avant 5 ans et un gros fragment de calotte crânienne de maturation adulte.

Squelette : adulte féminin. À l'exception de quelques lacunes sur les os des mains et des pieds, le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension plus ou moins parallèles à l'axe longitudinal du corps, les os des mains sont disloqués avec les os du bassin. Les membres inférieurs sont remaniés, mais l'analyse des événements taphonomiques indique qu'ils se trouvaient en rectitude à l'origine.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a basculé en arrière, tandis que la mandibule et les quatre premières vertèbres cervicales sont effondrées en avant. Ces vertèbres sont restées articulées, en vue supéro-postérieure, la face antérieure orientée au N-E. Les deux suivantes se trouvent en amont de l'humérus droit, en partie sous le bloc de pierre, et la septième repose latéralement à droite du bloc crânio-facial. Les deux premières vertèbres thoraciques sont globalement en place, mais décalées latéralement l'une par rapport à l'autre. L'épaule gauche repose à plat sur le fond de la fosse, mais la clavicule est passée en amont de la scapula. À droite, l'humérus, en vue antéro-latérale, n'est plus en connexion anatomique avec la scapula qui est un peu descendue et a pivoté latéralement par son angle inférieur ; la clavicule est passée en arrière des côtes. L'ensemble présente un pendage de 0,03 m vers l'aval, et l'humérus s'appuie contre le bloc de pierre qui semble s'être effondré en direction de l'espace d'inhumation. Le rachis est maintenu jusqu'à la dixième vertèbre thoracique, mais est décalé vers la droite. Un segment composé des deux dernières vertèbres thoraciques et de la première vertèbre lombaire, en vue latérale gauche, est décalé d'environ 0,03 m vers l'aval, et s'est déplacé vers la droite en entraînant les trois dernières côtes gauches. Les côtes droites, poussées par le rachis thoracique, se sont verticalisées, et les premières sont descendues au niveau de la quatrième vertèbre thoracique. À gauche, la première s'est déplacée en arrière des côtes de l'étage moyen ; elles sont presque horizontales et les plus basses se sont retournées (vue endothoracique, la tête vers le haut). En aval du thorax et de la première vertèbre lombaire, il existe un espace vide d'ossements qui forme une bande orientée un peu en biais relativement à l'axe longitudinal médian du squelette, de 0,10 m de largeur ; de fait, les avant-bras se situent à une certaine distance de l'extrémité distale des humérus, environ 0,12 m à gauche et 0,25 m à droite. Le bassin et les dernières vertèbres lombaires sont totalement disloqués et étirés en longueur : le sacrum est rejeté dans l'abdomen, en aval se situe l'os coxal gauche en vue postéro-latérale, et le droit se situe en aval de ce dernier en vue antéro-médiale. Les deux fémurs se sont rapprochés l'un de l'autre et apparaissent en vue postérieure, mais les patellas sont respectivement restées du bon côté. La jambe gauche est en bon rapport avec le fémur homolatéral. Le tibia droit, en connexion anatomique avec les os du pied, est décalé de 0,21 en hauteur relativement à la jambe gauche, et la fibula se situe en arrière du fémur. Si l'on replace les vertèbres lombaires et le bassin dans leur position anatomique, on se rend compte que le tibia droit est en place, alors que les fémurs, les patellas et la jambe et le pied gauches sont beaucoup trop en aval.

Les déplacements hors du volume du corps indiquent que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Les alignements latéraux de blocs de pierre et les effets de délimitation linéaires relevés sur le côté droit (les cinquième et sixième vertèbres cervicales, l'humérus, la quatrième vertèbre lombaire, l'extrémité proximale du tibia et le pied) et sur le côté gauche (l'épaule, l'avant-bras et la patella), déterminent les parois d'un contenant de forme rectangulaire. En effet, la situation du pied gauche en dedans de la limite latérale de répartition de l'humérus, de l'avant-bras et de la patella, correspond à un mouvement en direction médiale de la jambe (décalage avec l'extrémité » proximale du fémur). Les effets de plaque, illustrés par le glissement vers l'aval du bassin, des fémurs et de la jambe gauche, et surtout le déplacement de cette dernière, en connexion anatomique avec le pied et en bon rapport avec le fémur, indiquent qu'un élément du plancher a glissé vers l'aval. Cela évoque une fracturation ou bien des planches parallèles juxtaposées. Ce plancher reposait sur le fond de la fosse aux deux extrémités et était maintenu au centre par une traverse passant sous l'abdomen de l'individu, au niveau où le fond de la fosse présente une espèce de cuvette centrale de 0,07 m de profondeur ; elle correspond au hiatus relevé sur le squelette.

Il en existait peut-être une autre sous les genoux, ce qui explique le glissement de toute cette partie. Celle-ci se trouve à l'aplomb des thoraciques moyennes et des genoux du sujet. Le pourrissement des planches en équilibre a occasionné des déplacements de lattes fracturées supportant des éléments en connexion anatomique. La nécessité de cales a été dictée par la morphologie du sol d'inhumation. La morphologie de ce contenant est trapézoïdale. Enfin, puisqu'une latte a pu se déplacer vers l'aval de la jambe droite, on doit envisager que la fosse possédait une couverture, à moins que la longueur du contenant ait été très largement supérieure au corps.

Typologie : contenant complet dont le fond est constitué de trois éléments parallèles. Sa morphologie en plan reste difficile à apprécier, la dispersion des os, au N-E, sur une moindre largeur pouvant résulter des effondrements partiels. Sa longueur était supérieure à celle du corps, ou bien la fosse était couverte. Il reposait sur des traverses placées dans la cuvette centrale de la fosse.

Sépulture 868

Fig. 332

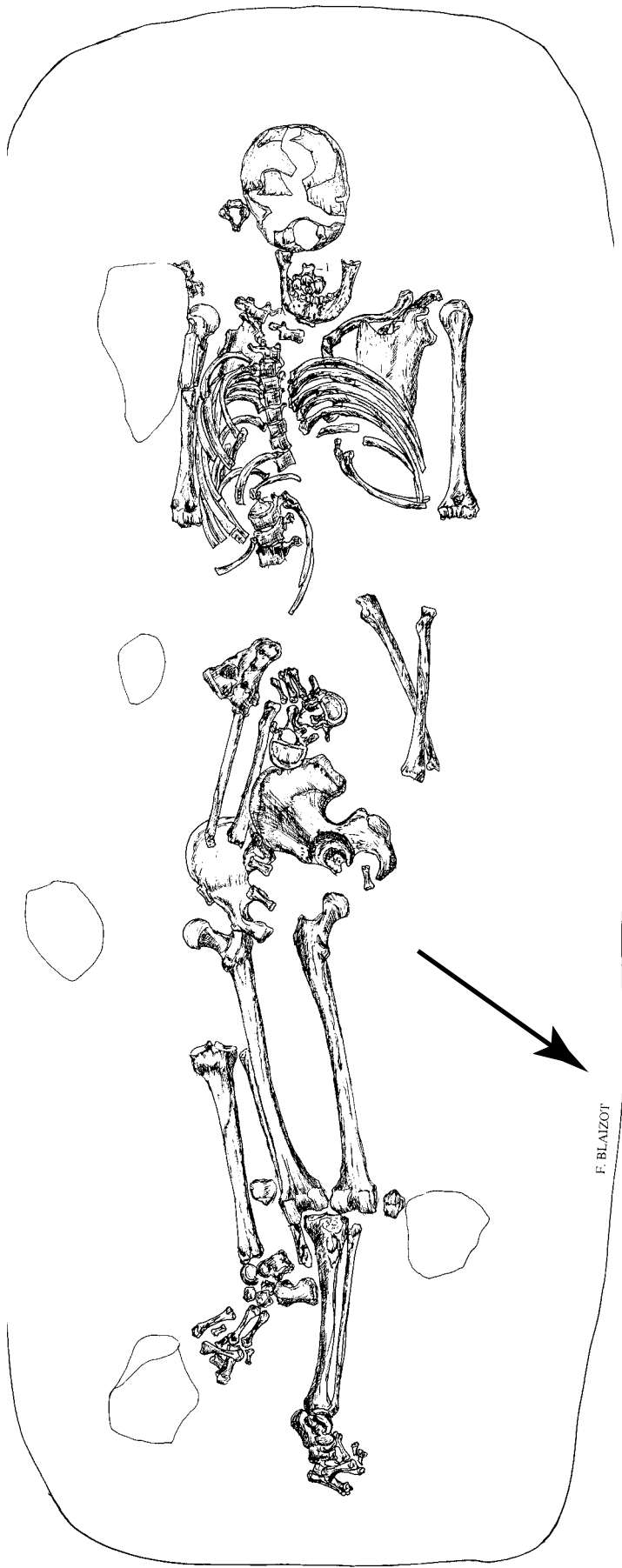
Situation : côté méridional, partie médiane de l'ensemble funéraire (I17). Elle est recoupée par la tombe SP869 au N-E.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 1,40 m et d'une largeur de 0,58 m. Le fond de la fosse cote de 125,27 m à 125,40 m NGF. Sur l'axe longitudinal, il remonte de 0,13 m au S-O-O. Sur l'axe transversal, le fond est faiblement arrondi et en pendage vers le S-S-E dans le tiers N-E-E. La partie profonde de la fosse est de plan anthropomorphe, d'une longueur de 1,30 m, d'une largeur de 0,40 m dans la partie médiane et de 0,20 m aux deux extrémités. L'extrémité S-O-O est aménagée d'une cavité céphalique arrondie de 0,20 m de diamètre. Elle contient deux blocs de pierre de 0,15 m/0,17 m de longueur, l'un placé du côté droit de la partie supérieure du bloc crânio-facial et l'autre en partie engagé en arrière de celui-ci. Le comblement livre un tesson de céramique daté du x^e s. et une scorie de métal.

Squelette : enfant décédé autour de 6-7 ans. Mises à part quelques lacunes sur les os des mains et des pieds, le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, mais si les os de la main droite reposent sur le sol d'inhumation latéralement à l'ilium droit, ceux de la gauche sont disloqués en aval du pelvis et latéralement au fémur droit (mouvement latéral des os de l'avant-bras). Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette s'est adapté au profil de la fosse : le bloc crânio-facial est en vue antéro-supérieure, la face postérieure appuyée contre les blocs, les vertèbres cervicales et thoraciques supérieures sont en vue antéro-crâniale, les scapulas en pendage médio-distal, l'extrémité sternale des côtes faiblement relevée. Le bassin est à plat. À noter la migration du pubis droit contre la face médiale du tiers médian du fémur droit. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, et les os des pieds se sont effondrés et disloqués en direction du côté droit, en raison du fort pendage de la fosse en direction du S-S-E à ce niveau. Les indices de décomposition en espace vide sont peu nombreux mais néanmoins présents.

Typologie : tombe en fosse dont la partie profonde est de plan anthropomorphe ; celui-ci est marqué par un rétrécissement à une extrémité et par l'aménagement d'une logette céphalique complète à l'autre. La tête était calée par des blocs placés dans la logette. La tombe devait être fermée d'une couverture, mais on ne voit aucun aménagement des parois sur la profondeur conservée.



SP867

0 15 cm

F. BLAIZOT



SP868

▪ Fig. 332. Sépultures 867 et 868. Dessin : F. Blaizot, Cliché : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 869

Fig. 333

Situation : côté méridional, partie médiane de l'ensemble funéraire (I17). Elle recoupe la tombe SP868 au sud.

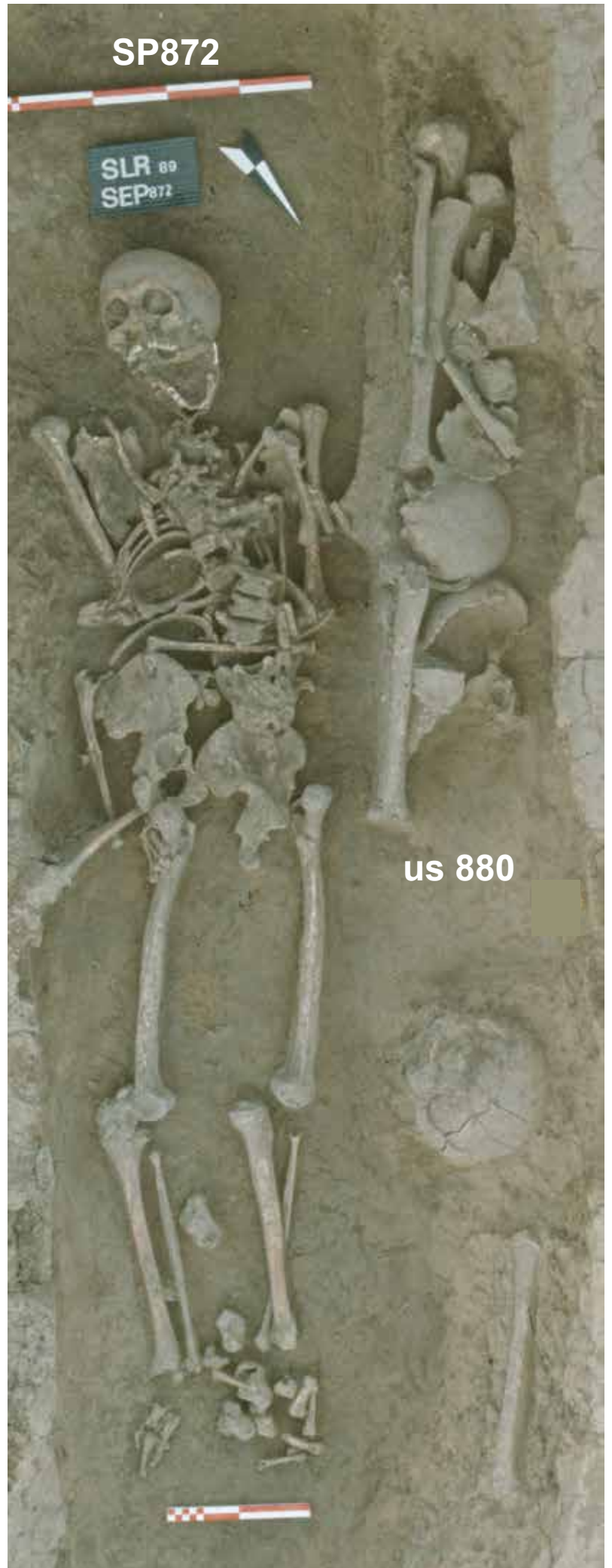
Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 1,95 m et sa largeur maximale de 0,60 m. Elle est conservée sur une profondeur de 0,37 m sous le niveau de décapage, et possède des parois évasées vers le haut. Au niveau du sol d'inhumation, le creusement est rétréci aux deux extrémités (0,30 m contre 0,50 m). Le fond de la fosse cote à 125,20 m NGF. Sur l'axe longitudinal, il remonte de 0,10 m aux deux extrémités, et sur l'axe transversal, il est relativement plat. Le comblement livre des tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, bien que les extrémités présentent quelques lacunes. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Le coude gauche est fléchi de 90°, la main disloquée au niveau des vertèbres lombaires ; le droit est fléchi de 25°, la main se trouve parmi les côtes supérieures homolatérales. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette ne présente pas d'effet de gouttière en raison de la relative platitude du fond de la fosse ; seules les scapulas sont en léger pendage médial et inférieur. Les côtes sont à plat, les clavicules verticalisées avec l'extrémité latérale de la gauche qui remonte en amont de l'épaule. Le bassin est très ouvert. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, la patella droite en place et la gauche tombée latéralement. Les pieds sont très disloqués : le tarse postérieur droit se présente en vue plantaire, en situation médiale à la cheville et repose en partie sur les métatarsiens effondrés en amont. Le pied gauche est effondré latéralement. Plusieurs déplacements se sont produits dans la fosse, certains à grande distance de leur situation originelle. Le bloc crânio-facial est plus ou moins en place, mais il repose 0,03 m au-dessus du fond de la fosse et se présente en vue postérieure. La mandibule est effondrée à gauche des vertèbres cervicales. Seules les trois dernières sont en place, les quatre premières ont été retrouvées dans la partie inférieure de l'hémi-thorax gauche, en vue caudale et en connexion anatomique partielle. Le rachis thoracique est en place jusqu'au neuvième rang ; les onzième et douzième vertèbres thoracique reposent sur l'avant-bras droit, et la dixième a été retrouvée entre les chevilles. Si les trois dernières vertèbres lombaires sont en place, les deux autres se sont déplacées, l'une sur l'ilium droit et l'autre en avant du tiers proximal du fémur gauche. Parmi les ossements déplacés, on trouve le corps du sternum latéralement à la fibula droite, ainsi que le manubrium et la douzième côte gauche sur les os disloqués du pied gauche. Les éléments visibles sur le cliché, l'un latéralement à la patella gauche et deux qui encadrent le tiers proximal du tibia, se révèlent être un os de faune et deux cailloux.

Le retournement du bloc crânio-facial et l'amplitude des déplacements qui se sont produits hors du volume du corps indiquent que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Le bloc crânio-facial renversé est séparé du sol d'inhumation par une fine couche de terre, tandis que les déplacements d'ossements ne suivent aucune logique et concernent des pièces spongieuses ; ainsi, ces remaniements semblent témoigner d'une flottation de ces ossements et indiquent que la fosse a été envahie par l'eau avant d'être colmatée. Il est toutefois bizarre que les vertèbres cervicales soient restées en connexion anatomique.

Typologie : tombe en fosse à creusement interne resserré aux deux extrémités. La fosse devait être fermée d'une couverture, sans doute placée en force entre les parois obliques de la fosse. De l'eau a envahi cette dernière alors qu'elle n'était pas encore colmatée, provoquant la flottation d'éléments spongieux et du bloc crânio-facial.



▪ Fig. 333. Sépultures 869 et 872 amas us 880.
Clichés : F. Gentili (Inrap)

Ossements us 870

Fig. 331

Situation : extrémité centre-sud de l'ensemble funéraire (G17). Le dépôt est antérieur aux tombes SP863, SP864, SP865 et à la fosse domestique FS520 ; sa relation de chronologie relative avec la tombe SP80 est indéterminée. Le squelette us 870 n'est plus du tout en situation primaire, mais est regroupé au sommet du comblement de la sépulture SP865, sur son côté S-E, qui correspond à l'extrémité S-E de la tombe originelle. Son radius gauche et son tibia droit ont été retrouvés plus bas dans le comblement de la tombe SP865.

Fosse : la fosse était orientée N-O/S-E. Il ne reste que 0,20 m de longueur au S-E pour une largeur de 0,80 m. Le fond cote à 125,35 m NGF.

Squelette : adulte masculin. Le squelette n'est représenté qu'à 8 % et les os se composent uniquement de la ceinture sacro-pelvienne et des os longs des membres supérieurs et inférieurs, à l'exception de deux os des pieds.

Analyse et interprétation : Les os sont regroupés, orientés parallèlement à la paroi S-E, mais deux os longs sont effondrés dans le comblement de la sépulture SP865. La tombe SP870, dont il reste le creusement, a été complètement vidée, et seule une petite partie des os fut conservée, privilégiant les os longs et le bassin. On note l'absence du crâne.

Typologie : quelques ossements d'une sépulture primaire détruite, regroupés à l'extrémité conservée de la fosse originelle.

Sépulture 872

Fig. 333

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (F17). La sépulture est antérieure à la tombe SP866. Elle est associée à un amas d'ossements us 880, plaqué contre la paroi N-O-O de la fosse. Elle est apparue postérieure à l'amas d'ossements us 881, mais les os issus de 881 ne sont pas compatibles avec ceux recueillis dans le comblement de SP872 et ceux qui constituent l'amas us 880. Ainsi, l'amas us 881, dont le fond cote à 125,45 m NGF semble postérieure à SP872 dont la base se situe à 125,31 m NGF.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Elle est rectangulaire aux angles arrondis. Sa longueur est de 2,50 m et sa largeur est de 1,05 m. Son bord a mal été perçu dans la moitié N-N-E à la droite du squelette. Elle est conservée sur 0,40 m de profondeur, et possède des parois droites. Le fond de la fosse, qui cote à 125,31 m NGF, est plat sur l'axe longitudinal ; sur l'axe transversal, il est en pendage depuis le côté S-E-E vers l'axe longitudinal médian. L'amas d'ossements us 880 occupe une longueur de 1,90 m et se termine par un bloc de pierre de 0,25 m de longueur placé à l'extrémité N-N-E. Le comblement livre des tessons de céramique datés des VII^e-VIII^e s. et quelques os humains composés d'un fragment de crâne adulte, de trois os d'un individu immature dont la maturation semble antérieure à 5 ans (deux fragments de crâne, un fragment de scapula gauche, un fragment d'ilium gauche). Un clou est présent dans l'inventaire, mais son origine au sein de la tombe est indéterminée.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Le coude gauche est fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen ; le droit est disloqué latéralement à la hanche, la main repose cependant en connexion anatomique contre la face latérale du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : on observe une dissociation des os de la tête et du cou ; le bloc crânio-facial a basculé vers la droite, sur son occipital, et se présente en vue antéro-latérale gauche. La mandibule est tombée en avant du rachis cervical disloqué à la base du cou. Le rachis thoracique est en place en vue antérieure de la première à la sixième vertèbre comprise. Le tronc offre deux mouvements contradictoires. Le premier s'est effectué vers l'aval et concerne les côtes qui sont descendues, puisque les scapulas sont découvertes, et un léger glissement vers le bas de la scapula gauche ; les côtes gauches sont presque parallèles à la colonne vertébrale, mais les droites se sont inclinées vers le bas à partir de la troisième puisqu'elles se présentent en vue postéro-supérieure. Les clavicules, très inclinées, sont restées en place sur les scapulas qui affectent un pendage médial. Il s'est produit également un mouvement en direction médiale : la scapula est en fort pendage médial, l'extrémité distale de l'humérus est passée en arrière des côtes et la tête des côtes inférieures transgresse l'axe du rachis. L'humérus est en pendage de 0,06 m par sa face distale. L'autre mouvement, qui s'est produit dans le sens opposé au premier, se traduit par une remontée de tout le rachis et du bassin : la septième vertèbre thoracique jouxte la face latérale de la troisième, les suivantes reposent sur le segment TH4 à TH6, les dernières vertèbres thoraciques et les lombaires sont segmentées et étirées en longueur ; le segment articulé des trois premières vertèbres lombaires est décalé dans la moitié gauche de l'abdomen, et néanmoins trop haut relativement à la position du bassin. L'os coxal gauche s'est rapproché de l'axe longitudinal médian et est légèrement descendu (0,05 m au maximum), alors que le droit, complètement éversé (en vue latérale) est remonté d'un peu moins de 0,10 m, ce qui correspond également au mouvement vers l'amont effectué par les vertèbres lombaires et le sacrum ; ce dernier repose en partie sur la face supérieure de l'ilium gauche. Le coude droit est disloqué, en raison du déplacement de l'extrémité distale de l'humérus en direction médiale, mais aussi du glissement des os de l'avant-bras vers l'aval : l'ulna est parallèle à l'os coxal mais distante de 0,05 m vers l'aval de l'extrémité distale de l'humérus, tandis que l'extrémité proximale du radius en est distante de 0,25 m et que l'extrémité distale de cet os est surélevée de 0,13 m au-dessus du sol d'inhumation. Les deux fémurs sont éversés, mais ils se trouvent à leur emplacement initial, le seul mouvement relevé concerne le droit qui s'est rapproché de l'axe longitudinal médian, comme l'os coxal, ce qui indique que leur retournement a été simultané. L'éversion concerne également les os des jambes, la droite s'est décalée latéralement relativement au fémur, mais à gauche, l'extrémité proximale du tibia est passée en situation médiale à celle de la fibula et est décalée en dedans relativement au fémur. Un caillou est encastré entre l'extrémité proximale du tibia et l'extrémité distale du fémur à droite. Les os des pieds sont complètement disloqués, le calcaneus, le talus et des os du tarse antérieur droits sont entre les jambes ; les métatarsiens droits sont tombés vers l'avant, sur les phalanges, et à gauche, les os sont effondrés en tas. Certains métatarsiens gauches sont orientés avec l'extrémité distale vers l'amont, sur la face latérale du pied, d'autres sont orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal de la jambe, en aval. Ils s'alignent sur la limite formée au N-N-E par l'amas de phalanges et de métatarsiens droits. L'ensemble forme une délimitation perpendiculaire à l'axe longitudinal du squelette au N-N-E et un angle droit avec le côté N-O-O. L'amplitude des dislocations détermine une décomposition en espace vide. La délimitation linéaire amorcée sur la face latérale du pied gauche est continue avec le fémur gauche éversé et

l'humérus gauche maintenu en vue antéro-latérale. À droite, on observe également une délimitation linéaire qui passe par l'extrémité proximale de l'humérus, l'extrémité distale du radius restée perchée, l'extrémité proximale du tibia décalée latéralement et les phalanges et métatarsiens. L'ensemble dessine un espace trapézoïdal de 0,40 m de largeur au S-S-O et de 0,28 m de largeur au N-N-E pour une longueur minimale de 1,70 m. La forme trapézoïdale est probable, dans la mesure où les métatarsiens gauches et droits n'ont pas glissé en direction médiale. Les dislocations relevées sur le squelette, caractérisées par des effondrements ponctuels et par le déplacement d'une partie du tronc vers l'aval, et de l'abdomen vers l'amont, indiquent que le contenant possédait un plancher. Le mouvement contradictoire relevé entre le glissement des côtes vers l'aval et la remontée d'une partie du rachis et du bassin ne peut s'expliquer que si le plancher s'est fracturé, voire était constitué d'éléments parallèles juxtaposés. La planche médiane a dû se fracturer en aval de la troisième vertèbre thoracique et rester perchée, tandis que les planches latérales s'inclinaient en direction médiale et fléchissaient sur l'axe longitudinal au niveau de l'abdomen environ, faisant glisser les côtes et dans une moindre mesure la scapula gauche. Il s'est produit une fracture du côté droit, sans doute en raison du pendage du fond de la fosse à ce niveau (pendage du S-E-E vers l'axe longitudinal médian) ; cela explique le pendage de l'humérus droit et le fait qu'il passe en arrière des côtes, la position du radius et le retournement brutal de l'os coxal droit. Puis la planche centrale est retombée avec le rachis et le bassin, les pièces s'échelonnant vers le haut où s'était produit l'effondrement. Il est difficile de préciser si des cales surélevaient le contenant, aucun espace vide d'ossements témoin d'un écartement de plancher dû à la présence d'une cale n'étant relevé ; le pendage de la moitié S-E-E de la fosse a-t-il suffi à produire ces dislocations du plancher ? Pourtant, les dislocations ne se produisent pas en ce sens, et le pendage de l'extrémité distale de l'humérus droit (0,06 m) laisse envisager un vide sous-jacent. Les os regroupés contre le bord N-O-O de la fosse se prolongent par un bloc placé à l'extrémité N-N-E.

Typologie : contenant complet de forme trapézoïdale, pourvu d'un fond qui s'est disloqué. Sans doute reposait-il sur des cales peu élevées. Contre le bord N-O-O de la fosse, des os disloqués ont été regroupés.

Sépulture 873

Fig. 334

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (F-G18). Elle est postérieure à la sépulture SP878 et antérieure aux tombes SP83 et SP85.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Elle est conservée sur une longueur de 1,30 m seulement : la sépulture SP83 la recoupe dans sa moitié S-S-O. Sa largeur est conservée sur 0,50 m dans sa partie médiane et sur 0,35 m à son extrémité N-N-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,20 m sous la sépulture SP83 qui descend assez bas dans son comblement puisque la moitié supérieure du squelette a été détruite, et le fond de la fosse cote à 125,35 m NGF. Sur l'axe longitudinal, le fond est plat dans la partie conservée. Sur l'axe transversal, il est faiblement arrondi. Les blocs de pierre situés sur les côtés S-E-E et N-O-O appartiennent à la tombe SP83. Cependant, trois plus petits, de 0,15 m à 0,20 m de longueur, semblent tombés sur le fond de la fosse : le premier latéralement au genou droit du squelette, le deuxième contre la face médiale du gauche, et le troisième en avant du pied gauche ; ils pourraient appartenir à l'architecture originelle de la tombe SP873. Le comblement livre trois tessons de céramique datés des ^x^e-^{xi}^e s., et deux os de pieds d'un individu adulte.

Squelette : adulte féminin. Le squelette, recoupé par la tombe SP83, est incomplet. Il lui manque la moitié supérieure du tronc en amont de la cinquième côte droite et de la onzième vertèbre thoracique, le membre supérieur gauche à l'exception de l'ulna, la ceinture scapulaire gauche, toutes les côtes gauches et le crâne. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, le droit sur l'os coxal homolatéral, la main dans son prolongement, l'avant-bras gauche repose également sur l'os coxal droit, de même que la main. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'humérus droit est éversé, la mise à plat du bassin est engagée et la jambe droite a effectué une rotation latérale. Les pieds sont effondrés : le droit est tombé en avant et le gauche en direction médiale : les métatarsiens gauches reposent sur la face supérieure des droits, les phalanges se trouvent en situation latérale à ces derniers, et le premier métatarsien gauche et sa phalange proximale sont passés latéralement à la cheville droite. Les pieds se sont donc effondrés sur le fond de la fosse rétréci en largeur, et le bloc de pierre tombé sur le côté N-O-O a exercé une contrainte latérale sur le pied gauche. La position du premier métatarsien gauche et de sa phalange proximale, et l'effondrement des pierres traduisent une évolution du corps en espace vide.

Typologie : tombe en fosse dont l'extrémité N-E au moins est rétrécie en largeur. Le corps reposait à même la fosse probablement fermée d'une couverture de bois calée par quelques blocs.

Sépulture 874

Fig. 334

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (G18). Il s'agit d'une sépulture proche de la surface, très abîmée par les labours.

Fosse : les limites de la fosse n'ont pas été repérées et l'orientation S-O/N-E est donnée par le squelette. Le fond de la fosse cote à 125,44 m NGF. Sur l'axe longitudinal, le fond remonte faiblement aux deux extrémités (0,03 m à 0,04 m). Sur l'axe transversal, il est relativement plat. Deux clous ont été relevés sur le fond de la fosse, l'un latéralement aux côtes inférieures droites, l'autre latéralement au fémur droit ; le premier est décalé latéralement au second. Le comblement livre quelques tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte féminin. Le squelette, très abîmé par les labours, est incomplet. Il lui reste une partie du tronc à partir de la septième vertèbre thoracique, les six dernières côtes gauches et droites, des fragments des deux scapulas, un fragment de l'occipital, la partie distale de l'humérus gauche, l'avant-bras gauche, quelques os de la main gauche, le bassin et les membres inférieurs. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'os coxal homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les volumes sont à plat, les fémurs en vue antérieure, les jambes sont faiblement éversées. Les os des tarses postérieurs sont éversés, mais ceux du tarse antérieur, les métatarsiens et les phalanges sont orientés dans le prolongement des jambes, ce qui traduit des contraintes latérales. On remarque que celle qui s'est exercée sur le pied gauche se situe en dedans de la limite latérale du coude. L'observation ne peut être réalisée à droite, en raison de l'absence du membre supérieur.

Typologie : les données sont trop indigentes pour interpréter le mode d'inhumation. Les clous évoquent un contenant, mais l'indice n'est pas relayé par les données du squelette ; aussi bien, les clous se trouvaient sur une planche récupérée pour la couverture d'une tombe en fosse.



SP873



SP874

▪ Fig. 334. Sépultures 873 et 874. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 876 / us 875

Fig. 335

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (G18). La sépulture contient une inhumation primaire us 876 et un amas d'ossements us 875 placé dans le tiers S-O de la fosse.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,40 m et sa largeur est de 1 m au S-O. Dans le tiers N-E, sur une longueur de 0,60 m, la largeur de la fosse est de 0,60 m. Le décapage s'étant arrêté au même niveau sur l'ensemble de la fosse, cette différence de largeur est bien réelle. Le sol d'inhumation est plus profond de 0,05 m dans la moitié N-E ; sur l'axe transversal, la moitié S-E est plus profonde de 0,05 m que la moitié N-O, mais il est plat dans la partie N-E de la fosse ; il cote de 125,21 m NGF au S-O à 125,17 m au S-E.

Squelettes : la sépulture contient deux squelettes adultes ; l'un en situation primaire est féminin (876) et l'autre, en situation secondaire, est masculin (875).

Le squelette primaire us 876 est presque complet : des lacunes sont relevées sur les os des extrémités et il manque la patella gauche. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Ses avant-bras sont disloqués, mais restent parallèles à l'axe longitudinal du corps ; les os de chaque main sont dissociés de part et d'autre du tiers proximal des fémurs homolatéraux. Les membres inférieurs sont désarticulés, mais la situation des os des pieds indique qu'ils se trouvaient en rectitude.

Les os du squelette en situation secondaire us 875 sont complètement disloqués, regroupés dans la partie S-O de la fosse. Le squelette est représenté à 41 %. Tous les os longs des membres sont présents, ainsi que le bloc crânio-facial et la mandibule, le bassin, tandis que les ceintures scapulaires sont illustrées par trois pièces (absence de la scapula droite). La colonne vertébrale est représentée à 25 % et les côtes à 62 %, tandis qu'il ne reste que 25 % et 34 % des os des mains et des pieds.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os du squelette en situation secondaire us 875 sont massés à l'extrémité S-O sur une emprise de 0,50 m de longueur S-O/N-E et de 0,68 m de largeur ; cependant, la deuxième côte gauche, l'os coxal droit, les deux tibias et le fémur gauche se situent en aval de cet amas, en arrière des os du squelette us 876. L'os coxal se trouve en arrière et latéralement à la moitié proximale de son humérus droit, le tibia gauche en partie de même et en partie en arrière des côtes droites, le tibia droit en arrière de son humérus gauche, la côte en amont de son os coxal droit et le fémur latéralement et en arrière de son os coxal et de son fémur droits. Le bloc crânio-facial est placé sur le côté S-E de l'amas, où il surmonte d'autres ossements, latéralement à droite de celui du squelette primaire. Les os disloqués reposent les uns sur les autres, sans sédiment intermédiaire, les os sont empilés en équilibre instable à distance des bords de la fosse, ce qui indique qu'ils se trouvaient dans un contenant. Le bloc crânio-facial et les épaules du squelette us 876 sont encastrés dans le côté N-E de l'amas d'ossements us 875. L'ensemble des ossements des deux squelettes occupent un espace de forme trapézoïdale, défini par des effets de délimitation linéaires relevés sur les quatre côtés à distance des bords de la fosse (phalanges des pieds du squelette us 876 orientées perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps au N-E). Cet espace a une longueur de 1,96 m pour une largeur de 0,68 m au S-O et de 0,45 m au N-E. Il ne reste que 41 % du squelette us 875 dont les os sont regroupés, et comme habituellement, un tri a été opéré, privilégiant les pièces les plus volumineuses, alors que plusieurs éléments laissent envisager que le squelette résulte du démantèlement d'une inhumation primaire effectuée dans cette fosse préalablement. Parmi ces arguments, dont d'autres seront développés ci-dessous, on peut retenir la présence des pièces osseuses situées en partie en arrière du squelette us 876, et une connexion anatomique au sein même de l'amas : celle de quatre vertèbres lombaires.

Le squelette us 876 présente plusieurs dislocations. Le bloc crânio-facial est affaissé en avant du rachis cervical et de la mandibule qu'il recouvre. Les deux scapulas, qui s'appuient sur des pièces osseuses qui délimitent l'amas d'ossements us 875 au N-E sur le fond de la fosse sont en pendage distal de 0,04 m/0,05 m. La clavicule gauche est horizontale en avant de la deuxième côte, la droite est verticale et jouxte le rachis cervical en partie en arrière du côté droit du bloc crânio-facial. À droite, l'humérus, maintenu en vue latérale contre un os coxal de l'amas us 875, est en bon rapport avec la scapula et avec l'ulna, mais le radius s'est déplacé contre la face latérale droite du sacrum et des vertèbres lombaires (situation théorique de ces dernières qui ne sont plus en place). L'humérus gauche, passé en vue postérieure, est décalé latéralement et en amont de la scapula ; les os de l'avant-bras ont roulé sur le tibia de l'amas us 875 et se situent encore latéralement à l'humérus. Le rachis est maintenu en vue antérieure sur l'axe longitudinal médian du squelette, jusqu'à la quatrième vertèbre thoracique comprise. Toutes les côtes se présentent en vue supérieure. Les cinq premières droites sont en place, les trois suivantes sont regroupées contre la face caudale de la quatrième vertèbre thoracique. À gauche, les côtes sont maintenues jusqu'à la dixième, mais la première a été retrouvée avec les métatarsiens. Au-delà de la quatrième vertèbre thoracique, les vertèbres

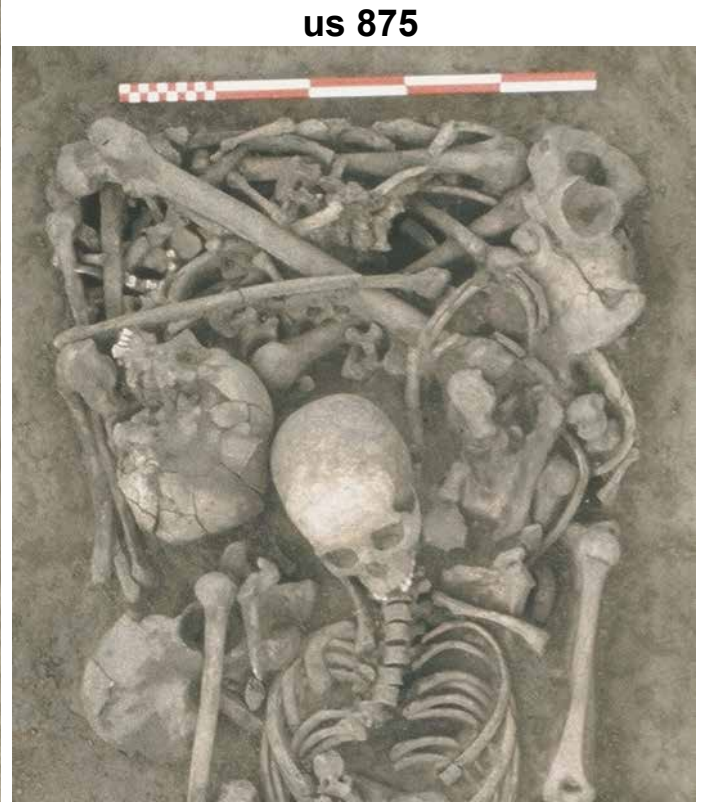
sont disloquées dans la partie inférieure de l'hémi-thorax droit et dans l'abdomen. Le manubrium a été retrouvé latéralement à gauche du bloc crânio-facial. Le bassin est ouvert, l'os coxal gauche est en place, mais le sacrum a légèrement glissé en aval, et l'os coxal droit a pivoté de 65° vers la droite par sa face supérieure et s'est éloigné du sacrum. L'extrémité distale des fémurs s'est rapprochée et le droit s'est éversé, avec son extrémité proximale qui s'est éloignée de l'acétabulum ; la patella est tombée latéralement. Les dislocations relevées sur le fémur et l'os coxal droits doivent être mises en partie en relation avec la présence du fémur gauche du squelette us 875 sur le fond de la fosse à ce niveau. Les os des jambes, à l'exception de la fibula gauche de toute évidence en place, ont basculé du côté gauche par leur extrémité proximale ; la fibula droite est passée en situation latérale au tibia, tandis que le tibia droit est décalé en hauteur relativement aux trois autres pièces, et que son extrémité distale est relevée. Les os des pieds sont complètement disloqués ; à l'exception du cuboïde gauche situé en aval des jambes et du calcaneus gauche retrouvé en situation latérale au tiers distal de l'humérus gauche, tous les os des tarses postérieurs et antérieurs droits et gauches se situent en amont de l'épaule gauche du squelette. Les métatarsiens et les phalanges sont disloqués en aval des jambes, sauf le premier métatarsien droit, sur l'os coxal droit, et le troisième métatarsien gauche, latéralement au fémur gauche. Deux métatarsiens sont orientés parallèlement à l'axe longitudinal de la jambe latéralement à l'emplacement théorique de la cheville droite, et deux phalanges sont orientées perpendiculairement, en aval des pièces disloquées. À noter qu'à partir des genoux, les os se situent dans la partie la plus profonde de la fosse.

Les dislocations et les mouvements hors du volume du corps indiquent que le cadavre s'est décomposé en espace vide. La coïncidence des effets de délimitation linéaire relevés sur l'amas et sur le dépôt primaire pourrait indiquer que l'ensemble se trouvait dans le même contenant. Cependant, le squelette us 876 présente des signes d'effondrements ; or, les dislocations se sont produites aux endroits où se trouvaient des os du squelette us 875 (membre supérieur droit, humérus gauche, hanche et cuisse droite), et au niveau des jambes et des pieds qui se situent dans un endroit où la fosse est plus profonde. Ces différences de niveau doivent également être considérées, et être mises en relation avec le rétrécissement en largeur du tiers N-E de la fosse. Ces différences nous invitent à envisager que nous sommes en présence non pas d'une seule fosse, mais de deux, la plus étroite et la plus profonde se rapportant à l'inhumation SP876, qui a pris la place d'une inhumation primaire antérieure représentée par les os disloqués us 875 et par la partie la plus large du creusement. Par ailleurs, les os disloqués et déplacés des tarses droits et gauches du squelette us 876 se répartissent latéralement à son bloc crânio-facial et butent sur une limite transversale à l'axe longitudinal de la fosse, qui passe en arrière du crâne. Cela prouve donc qu'il existait une paroi en arrière de la tête de l'individu 876, et donc un contenant différent, ce qui est en outre corroboré par le redressement du bloc crânio-facial du squelette (effet de contrainte). On retrouve donc le modèle déjà mis en évidence sur d'autres tombes (SP830, SP102/624, SP763/764 et SP878/889), c'est-à-dire que le contenant de l'inhumation la plus récente a été placé sur celui de l'inhumation précédente. Au préalable, les os du squelette us 875 ont été en très grande majorité repoussés contre la paroi S-O de son contenant, d'autres ont été laissés en aval mais rejetés sur les côtés longitudinaux. Le fait que le crâne du squelette us 876 s'encastre entre les os de l'amas us 875 ne correspond pas à un arrangement volontaire destiné à aménager une cavité céphalique, tandis qu'on ne peut pas envisager que l'affaissement du squelette us 876 dans l'espace sous-jacent ait repoussé les os de l'amas. En réalité, si l'on examine le profil supérieur de l'amas d'ossements sur l'axe longitudinal médian de la fosse, on remarque que son épaisseur décroît sensiblement au-delà de ses vingt-cinq premiers centimètres ; les os qui se situent en arrière du bloc crânio-facial et des épaules du squelette us 876 ne forment qu'une seule "assise" et sont en pendage vers le N-E : ils semblent donc s'être affaissés vers le N-E et devaient à l'origine se trouver massés avec les autres au S-O qui sont empilés sur deux à trois couches. Le bloc crânio-facial du squelette us 875 juxte la face latérale droite du squelette us 876, contribuant à cet effet de "logette céphalique". Ce bloc crânio-facial surmonte d'autres ossements, et on peut se demander s'il n'a pas été placé sur le couvercle du contenant de la dernière inhumation, comme c'est le cas dans les autres sépultures de même type évoquées ci-dessus. En effet, les scapulas du squelette us 876 sont verticales : le fond de son contenant s'est donc affaissé contre l'amas d'ossements ; le thorax est tombé en masse et ne présente pas de signes d'effondrements violents puisque les côtes ne sont pas renversées ni retournées. Il s'encastre plutôt entre les os us 875 situés sur le fond de part et d'autre, mais les humérus sont restés perchés sur ces derniers, comme si dans ce secteur, le fond s'était amolli en U : l'humérus gauche, décalé en hauteur, est dans sa position initiale, le fond a dû craquer à ce niveau. L'avant-bras a roulé et est venu se plaquer contre la paroi latérale du contenant initial. Un effet de plaque est relevé au niveau du bassin et des fémurs, l'ensemble étant décalé en aval : étirement de l'abdomen avec un fort bouleversement du rachis thoracique inférieur et lombaire et une descente du sacrum, et décalage en aval de l'extrémité distale des fémurs. Le côté droit s'est affaissé et écarté latéralement, sans doute en raison du fémur gauche us 875 placé sur le sol à ce niveau. La rupture relevée au niveau des genoux correspond à la paroi N-E du contenant du premier squelette. On peut s'étonner que les os disloqués sur le fond n'aient pas été fracturés ni déplacés lors du pourrissement du deuxième contenant, mais celui-ci semble s'être enfoncé plutôt qu'effondré et le couvercle du premier a dû faire tampon. L'hypothèse d'un contenant à parois obliques pour l'individu us 876 n'est pas validée par l'analyse

taphonomique, la position des côtes se rapportant plus probablement à l'infléchissement du plancher en U lors de la décomposition.

Il reste à s'interroger sur le déplacement des os des torses droits et gauches, dans le sens inverse au pendage du sol d'inhumation. On peut leur adjoindre les déplacements du manubrium et de la première côte gauche, et peut-être celui des vertèbres thoraciques inférieures et des lombaires, dont certaines surmontent les côtes ; par ailleurs, le calcaneus gauche, déplacé en situation médiale au tiers distal de l'humérus, quelques os déplacés en amont de l'épaule gauche et quelques-unes des vertèbres lombaires reposent quelques centimètres au-dessus du sol d'inhumation sur une fine couche de terre. Nous envisageons que le contenant de l'inhumation us 876 a été envahi par l'eau et que ces éléments spongieux ont flotté, avant qu'il ne s'enfonce dans le premier contenant.

Typologie : contenants complets de bois empilés et décalés d'environ 0,25 m sur l'axe longitudinal, le plus récent étant placé plus au N-E. La morphologie du premier est trapézoïdale, ce qui ne peut pas être démontré pour le second qui s'est enfoncé à l'intérieur. Le squelette le plus ancien a fait l'objet d'une réduction de corps partielle à l'intérieur de son propre contenant (41 % du squelette), une partie des os ayant été évacuée. Comme dans les ensembles SP763/764, SP830, SP878/889 et SP102/624, le bloc crânio-facial du squelette le plus ancien a été placé à part, probablement sur le couvercle du second contenant, à proximité de la tête de l'inhumation primaire.



▪ Fig. 335. Sépulture 876 et amas us 875. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 877

Fig. 336

Situation : extrémité centre-sud de l'ensemble funéraire (G18).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,35 m. Sa forme en plan est très particulière : Ses deux tiers N-E affectent un plan trapézoïdal de 1,10 m de largeur dans la partie médiane et de 0,70 m à son extrémité N-E ; le dernier tiers S-O se rétrécit au moyen de deux encoches latérales à une largeur de 0,80 m et son bord S-O est arrondi. Elle affecte donc un plan anthropomorphe, mais contrairement aux fosses anthropomorphes, les bords de la fosse sont situés à une grande distance du corps (0,35 m du côté droit, 0,20 m du côté gauche, 0,45 m en amont du crâne et 0,30 m en aval des pieds). Le profil du fond de la fosse rappelle également la majorité de celui des tombes anthropomorphes : il remonte de 0,05 m aux deux extrémités et est concave sur l'axe transversal. Le point le plus bas cote à 125,25 m NGF. Dans l'angle ouest de la fosse, en amont de l'encoche latérale du côté N-O, se trouve un amas de charbons de bois dont l'essence n'a pas pu être identifiée, répartis sur une surface de 0,10 m de diamètre. Le comblement livre quelques tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelettes : adulte féminin. Le squelette n'est pas en très bon état de conservation, le tronc et les extrémités sont lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Le coude droit est fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen ; le gauche repose sur l'os coxal homolatéral, quelques os de la main se situent au niveau de l'ischium droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Mobilier : une plaque-boucle se situe sur le sacrum, la contre-plaque en amont de l'ilium droit. Deux bagues à chaton en bronze se trouvent autour d'une phalange de la main gauche située près de l'ischium droit. Enfin, deux boucles d'oreilles en bronze se situent sur les os temporaux, une à gauche et une à droite.

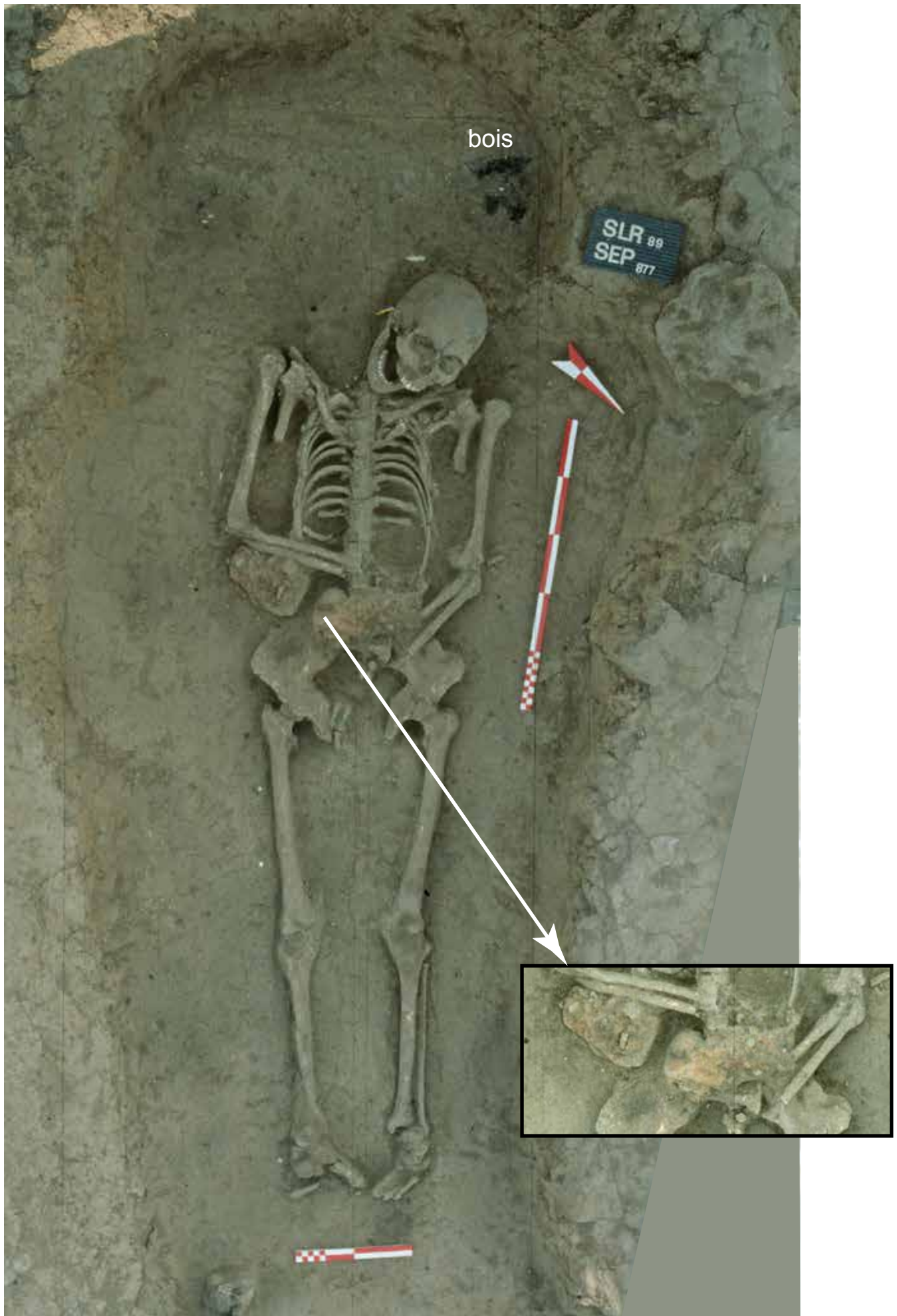
Les bagues et les boucles d'oreilles sont presque totalement minéralisées et ne peuvent être décrites. Les plaques de ceinture sont en fer damasquiné². La plaque-boucle est de forme trapézoïdale d'une longueur de 0,18 m, et la contre-plaque a une longueur de 0,125 m. Elles portent chacune cinq bossettes à bord godroné inégalement conservées, en plomb recouvert de laiton. Les plaques sont anguleuses à bords droits. La boucle est peu allongée, mais plus large que la plaque et son ardillon est évasé à l'extrémité. Le décor n'est conservé que sur le bouclier de l'ardillon. Le décor des plaques représente des nattes de rubans pleins et pointillés ; leurs extrémités comportent une frise en nid d'abeille doublée d'une seconde en échelle. Les bossettes sont aussi entourées d'une frise à décor en échelle. Le motif natté est figuré également sur le bouclier de l'ardillon.

Les comparaisons permettent de dater cet objet de la seconde moitié du VII^e s.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne et les deux premières vertèbres cervicales ont basculé à gauche, le bloc facial est un peu décalé latéralement à la mandibule. Le reste du squelette s'est adapté au profil concave de la fosse : les scapulas sont en pendage médial modéré, les humérus légèrement surélevés relativement à la face postérieure des vertèbres, le droit en vue antéro-latérale et le gauche en vue postéro-latérale, le pied gauche est affaissé vers l'aval (tarse en vue antéro-distale) et en direction médiale (orientation des métatarsiens), et le droit en direction médiale (il se présente en vue latérale). La mauvaise conservation des côtes ne permet pas d'apprécier le volume du thorax, mais le volume du bassin est affaissé. La patella droite est tombée latéralement et remontée contre la face latérale du tiers distal du fémur.

La bascule du crâne et la chute de la patella indiquent que le corps a évolué en espace vide. La rotation interne de l'humérus gauche et le maintien du tarse gauche en vue antéro-distale traduisent des contraintes latérales, qui se sont effectuées à distance des parois de la fosse. Le surcreusement en gouttière a-t-il suffi à produire ces contraintes ? Rien n'exclut par ailleurs l'hypothèse de planches latérales sur les côtés gauches et droits du squelette, à condition d'envisager une forme trapézoïdale. Les éléments sont insuffisants pour choisir entre les deux hypothèses : il n'existe pas de délimitation linéaire, et on n'observe rien de compressif au niveau des épaules. Le charbon relevé au S-O en amont de l'encoche latérale N-O, ne peut être interprété : vestige de planches ou fond d'un trou de poteau (postérieur ?) à la tombe ? À noter son possible pendant, moins lisible, juste en face.

Typologie : La distinction entre une tombe en fosse et un aménagement de planches aménageant un espace trapézoïdal ne peut être effectuée. La forme générale de la fosse évoque une tombe en fosse anthropomorphe à logette céphalique, mais d'une taille inappropriée à celle du squelette, le bloc crânio-facial se trouvant bien en aval de la logette. Aussi bien, il s'agit de deux structures emboîtées, la fosse sépulcrale recoupant une structure domestique.



▪ Fig. 336. Sépulture 877 et sa plaque boucle. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 878 / us 889

Fig. 337

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (G18). La sépulture est antérieure aux tombes SP873 et SP83. Sa relation avec la tombe SP85, située à l'ouest, est indéterminée. Elle contient une inhumation primaire us 878 et un amas d'ossements us 889 placé dans le tiers N-E de la fosse.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,30 m et sa largeur est de 1,10 m. Le sol d'inhumation est relativement plat sur l'axe longitudinal, bien qu'il remonte de 0,04 m au S-O. Le profil transversal est plat. Le fond cote à 125,15 m. Le bloc de pierre visible à l'angle ouest appartient à la tombe SP873.

Squelettes : la sépulture contient deux squelettes adultes ; l'un en situation primaire est féminin (878) et l'autre, en situation secondaire, est masculin (889).

Le squelette primaire us 878 est en mauvais état de conservation, les parties spongieuses sont mal conservées : des lacunes sont relevées sur les os des extrémités et sur le tronc. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Ses avant-bras sont dissociés, mais ils sont placés en extension dirigés vers l'aval, les radius en direction des iliums homolatéraux ; les quelques os conservés des mains sont disloqués au niveau des os désarticulés du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Les os du squelette en situation secondaire us 889 sont regroupés dans la partie N-E de la fosse. Le squelette est représenté à 23,5 %. Les os longs des membres sont représentés par 8 pièces des membres inférieurs (37,5 % représentés) et supérieurs (67 % représentés), le bassin est complet, ainsi que les ceintures scapulaires, le bloc crânio-facial et la mandibule. La colonne vertébrale est représentée à 37,5 % et les côtes à 29 %, tandis qu'il ne reste que 17 % et 7 % des os des mains et des pieds. En raison du mauvais état osseux général de ces deux squelettes, la représentativité de ce dernier doit être appréciée à sa juste valeur, notamment pour les régions fragiles.

Mobilier : une plaque-boucle et sa contre-plaque ont été retrouvées mélangées aux os disloqués us 889 de l'adulte masculin ; l'un des éléments se situe avec quelques os disloqués en amont de l'amas d'ossements, l'autre est mêlé aux os massés au N-E.

Des éléments complètement disloqués d'une chaîne en fer ont été retrouvés avec le squelette us 878, sur un espace compris entre l'os coxal droit et les genoux inclus ; plusieurs éléments reposent en avant des os de ce squelette, ce qui nous permet de les lui attribuer. Cette chaînette n'a pas pu être étudiée correctement ni restaurée en raison de son état avancé de corrosion.

La plaque-boucle est de forme triangulaire, d'une longueur de 0,10 m et la contre-plaque a une longueur de 0,045 m ; toutes deux sont en fer damasquiné³. Chacune des plaques comportait trois bossertes, mais une seule est conservée : elle est en plomb couverte d'une feuille de laiton. Le décor représente deux serpents entrelacés ; les corps, traités sous forme de bandes pointillées, forment une tresse centrale. Ce motif est encadré de deux frises en échelle, et le tout est délimité par un ruban plein qui part de la queue des deux animaux, suit le bord des plaques, et s'interrompt au niveau de leur cou. La boucle est décorée d'un motif horizontal périphérique en échelle qui surmonte des petites bandes verticales en échelle alternées de registres rectangulaires vides.

Cet objet peut être daté du VII^e s., plutôt de la première moitié ou du milieu de ce siècle.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os des jambes et des pieds du squelette primaire reposent sur l'amas d'ossements us 889. En revanche, le bloc crânio-facial du squelette us 889 repose en avant de l'extrémité proximale de l'humérus droit du squelette us 878. D'importants bouleversements affectent la moitié supérieure du squelette primaire ; la tête et le cou sont dissociés, le bloc crânio-facial est affaissé vers l'avant et la gauche, la mandibule est effondrée en aval, en vue supérieure, et toutes les vertèbres cervicales sont disloquées en tas du côté gauche du bloc crânio-facial, à l'exception de l'axis qui a roulé dans l'hémi-thorax gauche. Les scapulas reposent à plat sur le fond de la fosse ; l'épaule droite est en connexion lâche, la gauche est disloquée avec l'humérus décalé latéralement et en hauteur. Les humérus sont maintenus en vue latérale (droit) et antéro-latérale (gauche). Le thorax, l'abdomen et le bassin sont profondément remaniés. Les huit vertèbres thoraciques et les trois vertèbres lombaires conservées sont réparties sur une surface qui part de l'épaule gauche jusqu'aux genoux, tandis que le sacrum se situe entre la tête humérale gauche et la face latérale gauche du bloc crânio-facial. Une vertèbre lombaire située latéralement

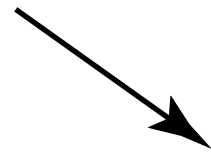
au fémur gauche repose 0,04 m au-dessus du fond de la fosse, ce qui est aussi le cas du calcaneus gauche déplacé en aval du fémur gauche et d'une côte retrouvée entre les fémurs. Un segment composé de la dernière vertèbre thoracique et des deux premières vertèbres lombaires est resté articulé, bien qu'il se soit déplacé entre les deux tibias. À l'exception de trois côtes gauches situées dans la partie gauche de l'abdomen et de celle retrouvée entre les fémurs, toutes les côtes sont rejetées vers l'amont, au niveau de l'épaule droite et en aval de la mandibule. Elles apparaissent massées. La clavicule gauche est passée en amont de l'épaule gauche et à distance de celle-ci, et la droite a migré en aval, au niveau du coude. L'os coxal droit est en place, mais a pivoté de 90° vers l'extérieur par sa face supérieure ; le gauche repose sur la diaphyse fémorale homolatérale. Les deux fémurs se présentent en vue postérieure ; le gauche semble en place, mais le droit est décalé latéralement à l'extrémité proximale de la fibula, est vers l'aval. À gauche, l'extrémité distale de la jambe a glissé en direction médiale et à droite, c'est l'extrémité proximale du tibia qui s'est infléchi en dedans. Les rares os conservés des pieds sont disloqués sur l'amas d'ossements sous-jacent.

À l'exception du bloc crânio-facial et de la mandibule située en amont de celui-ci, tous les os du squelette us 889 sont agglutinés dans le tiers N-E de la tombe, où ils reposent les uns sur les autres sans sédiment intermédiaire autre qu'interstitiel. Ils occupent une surface de 0,56 m de longueur S-O/N-E et de 0,35 m de largeur. En amont de cet amas, à une distance de 0,15 m, on relève deux côtes, le radius gauche et un des éléments de la boucle de ceinture. Les os sont circonscrits et maintenus empilés en équilibre instable à distance des bords de la fosse. Les os les plus profonds occupent une surface légèrement réduite relativement à ceux qui reposent au sommet, et leur répartition dessine une limite arrondie à l'extrémité N-E. Cette caractéristique évoque l'extrémité d'un contenant monoxyle, bien que l'argument reste faible.

L'ensemble des ossements des deux squelettes est réparti sur une surface trapézoïdale définie par les alignements d'ossements sur les quatre côtés ; cette surface a une longueur de 1,90 m pour une largeur de 0,60 m au S-O et de 0,35 m au N-E. Comme dans les cas précédents, se pose la question d'un unique ou de deux contenants pour ces deux squelettes. On remarque tout d'abord que les os des pieds du squelette us 878 n'arrivent pas à l'extrémité N-E de la surface de répartition des os de l'amas us 889. Par ailleurs, le crâne du squelette us 878 est "entré dans les épaules", tandis que presque toutes les côtes sont massées en aval de la mandibule : il s'est de toute évidence produit un effondrement à ce niveau. Par ailleurs, si les dislocations relevées sous les jambes pourraient être imputées à la présence de l'amas d'ossements au-dessous, celles qui affectent le bassin et les fémurs ne peuvent lui être attribuées puisqu'ils se situent en amont de cet amas. Dans l'hypothèse où il s'agirait de deux contenants superposés, et qu'ils soient de même taille, si l'on reporte la distance occupée par les os disloqués us 889 en aval des pieds du squelette primaire, et qu'on la retranche à la limite de répartition des deux blocs crânio-faciaux au S-O, le bord S-O du contenant qui renferme les os disloqués se trouve tout juste en aval de la mandibule du squelette us 878. L'hypothèse peut donc être retenue : le fond du contenant le plus récent s'est brisé au niveau de la paroi S-O du contenant sous-jacent : une partie des os est passée en amont, se plaquant contre la mandibule, et une autre a glissé vers l'aval (quelques vertèbres, une partie des côtes gauches). Cependant, certains déplacements évoquent aussi une flottation, par exemple les vertèbres, certaines côtes, le sacrum et le calcaneus, dont la plupart reposent en outre au-dessus du sol d'inhumation.

Le bloc crânio-facial du squelette us 889 repose non seulement sur l'épaule droite du squelette primaire, mais recouvre aussi deux côtes droites de ce squelette qui se sont déplacées une fois le corps décomposé, lors de la dislocation du plancher. Cela signifie que la position de ce bloc crânio-facial est secondaire. Comme dans les cas précédents, on supposera qu'il reposait sur le couvercle du contenant le plus récent, et donc qu'il a été séparé du reste des ossements.

Typologie : superposition de deux contenants complets de bois dont le dernier est de forme trapézoïdale, le plus récent étant décalé d'environ 0,25 m au S-O. L'hypothèse d'un contenant monoxyle pour le plus ancien est possible. Le premier squelette a fait l'objet d'une réduction de corps partielle à l'intérieur de son propre contenant (23,5 % du squelette), mais la mauvaise conservation des os tend à sous évaluer sa représentativité. Comme dans les ensembles SP102/624, SP763/764, SP830 et SP876/775, le bloc crânio-facial du squelette le plus ancien a été placé sur le couvercle du second contenant, à droite de la tête de l'inhumation primaire. Il s'agit du seul cas où il est accompagné de la mandibule.



▪ Fig. 337. Sépulture 878 et amas us 889.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 879

Fig. 338

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (F18).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur, relevée sur 1,80 m, est sans doute inférieure à la réalité ; en effet, la banquette périphérique n'est pas présente sur le côté N-E et cette extrémité s'arrête brusquement, sans achever le rétrécissement amorcé en amont. Sous le niveau de décapage, sa largeur est de 0,70 m dans sa partie S-O et de 0,50 m à l'extrémité N-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,40 m et le fond de la fosse cote à 125,06 m NGF au plus bas. Entre 0,25 m (au S-O) et 0,18 m (au N-E) au-dessus du fond de la fosse, sont aménagées des banquettes de 0,10 m à 0,15 m de largeur. La partie la plus profonde est de plan anthropomorphe, qui est marqué par un rétrécissement au N-E et l'aménagement d'une logette céphalique au S-O. Sa largeur est de 0,40 m dans la partie médiane, de 0,30 m au N-E, tandis que la logette, précédée de deux encoches latérales, a un diamètre de 0,25 m. Sur l'axe longitudinal, le fond remonte de 0,05 m au N-E. Sur l'axe transversal, il est plutôt plat, sauf au N-E où il est arrondi. Un petit bloc de pierre repose sur la banquette à l'angle nord.

Squelette : adolescent décédé entre 15 et 19 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant des os coxaux homolatéraux, les mains dans leur prolongement, globalement bien maintenues. Le membre inférieur gauche est en rectitude ; le genou droit est légèrement fléchi latéralement et le membre inférieur est en vue médiale, jusqu'au pied compris.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est coincé dans le rétrécissement de 0,20 m de largeur qui précède la logette ; il a légèrement pivoté sur le côté gauche, la mandibule est affaissée en avant des vertèbres cervicales et l'atlas est en bon rapport avec l'occipital. La scapula gauche s'appuie contre le bord de la fosse, au niveau de l'encoche ouest, les clavicules sont obliques. Les humérus sont éversés, les volumes affaissés. Le pied gauche est affaissé en vue supérieure, les métatarsiens légèrement orientés en direction médiale. L'effondrement de la patella gauche, du côté interne du genou, traduit une évolution du corps en espace vide.

Typologie : tombe en fosse dont l'extrémité N-E est rétrécie en largeur et l'extrémité S-O est aménagée d'une logette céphalique complète. Le corps reposait à même la fosse probablement fermée d'une couverture de bois placée sur la banquette.



SP879



SP882

Us 880

Fig. 333

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (F17). Il s'agit d'un amas d'ossements plaqué contre la paroi N-O-O de la fosse de la sépulture SP872 (voir SP872).

Squelettes : les os recueillis se rapportent à quatre individus adultes ; le NMI a été obtenu par les fragments de blocs crânio-faciaux. Cependant, un de ces squelettes n'est représenté que par le bloc crânio-facial, tous les os longs ayant pu être attribués aux trois autres. L'un d'entre eux conserve ses os coxaux dont la morphologie est féminine. Les squelettes sont très mal représentés (moins de 5 %) : il n'en reste que des os longs, les deux os coxaux pour un seul d'entre eux, et sans doute les blocs crânio-faciaux puisque même s'il n'a pas été possible d'associer les éléments crâniens et post-crâniens.

Analyse et interprétation : Les os se situent à une cote qui varie de 125,34 m à 125,50 m NGF, soit entre 0,03 m et 0,19 m au-dessus du fond de la fosse SP872. Ils occupent un espace de 1,90 m de longueur sur environ 0,20 m/0,25 m de largeur. La très grande majorité des os est toutefois regroupée sur une longueur de 0,70 m, où les pièces sont empilées les unes sur les autres sans sédiment intermédiaire autre qu'interstitiel ; les os des différents individus sont mélangés. Seul un bloc crânio-facial et un tibia gauche sont placés à distance de ces derniers, dans le tiers N-N-E de la fosse. Les os longs sont orientés parallèlement à la paroi. Les os regroupés en un amas de 0,70 m de longueur sont en équilibre instable, aucune pièce ne s'est effondrée à l'intérieur de la fosse SP872. On peut supposer qu'ils étaient maintenus par la paroi du contenant de l'individu us 872 ; ils forment une limite continue avec un bloc de pierre placé à l'extrémité N-N-E de la fosse, qui est dirigée de manière oblique, laissant envisager que le contenant de 872 était de forme trapézoïdale.

L'absence totale, dans l'amas d'ossements, d'éléments du tronc, des extrémités et des ceintures scapulaires, indique qu'un tri sélectif a été effectué. L'origine des ossements est indéterminée, aucun collage ni aucun appariement ayant été obtenu avec les os des sépultures environnantes. Par ailleurs, les os recueillis dans le comblement de la sépulture SP872 ne se rapportent à aucun de ces individus (des fragments d'os pariétal et temporal d'un adulte et des pièces isolées d'un sujet immature).

Typologie : amas d'ossements constitué d'ossements strictement sélectionnés, dont l'origine est indéterminée.

Us 881

Fig. 339

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (F17). Il s'agit d'ossements épars, situés entre la sépulture SP872 à laquelle ils sont postérieurs et la sépulture SP837 qui les recoupe.

Squelettes : les os recueillis se rapportent à deux individus adultes en NMI, obtenu par les tibias. Les squelettes sont très mal représentés (l'un compte six os et l'autre trois) et leur sexe n'a pas pu être déterminé : il ne reste que des os longs et une voûte crânienne.

Analyse et interprétation : les os reposent à la cote 125,45 m NGF. Aucun os n'est compatible avec ceux de l'amas d'ossements us 880 intégré à la sépulture SP872. L'origine de ces pièces est indéterminée.

Typologie : ossements épars d'origine indéterminée. L'absence de petits os et d'éléments du tronc évoque un amas expressément constitué, démantelé au cours du temps.



us 881



▪ Fig. 339. Sépulture 883 et ossements us 881.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 882

Fig. 338

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (H18). Elle est antérieure à la sépulture SP883 et postérieure aux tombes SP884, SP885 et SP886.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Ses limites ont mal été évaluées ; sa longueur est incertaine (l'extrémité orientale se perd dans le comblement des tombes sous-jacentes, et il en est de même de ses côtés. Le fond de la fosse cote à 125,41 m NGF. Sur l'axe longitudinal, il remonte de 0,07 m à l'ouest. Sur l'axe transversal, il est arrondi. Un bloc de pierre de 0,30 m de longueur se situe sur la banquette à l'angle N-O ; un autre, de 0,35 m de longueur, repose à environ 0,05 m au-dessus des pieds. Le relevé illustre un bloc de pierre situé à distance en amont et latéralement à l'épaule gauche, mais sa cote n'est pas précisée et on ne peut affirmer qu'il se situe dans la partie profonde de l'emprise de la fosse. Le comblement livre des tessons de céramique datés des (IX^e)-X^e s. et des os humains compatibles entre eux se rapportant à un sujet adulte (un axis, une première côte droite, une côte droite et deux gauches de rang indéterminé, une tête humérale droite, un processus zygomatique droit, la moitié distale d'un humérus gauche, trois vertèbres thoraciques, une vertèbre lombaire, un quatrième métacarpien gauche et un cinquième métatarsien gauche). Ils pourraient appartenir à la sépulture SP886 dont la moitié supérieure est détruite par cette tombe. La relation de contiguïté articulaire réalisée entre cet axis et l'atlas recueilli dans le comblement de la tombe SP883 s'est avérée être positive.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le gauche en aval du droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la moitié supérieure du squelette est bien maintenue et se caractérise par deux effets de contrainte ; le premier est à l'origine de la flexion du bloc crânio-facial (vue antéro-supérieure) alors que le fond de la fosse est plat à ce niveau, ce qui indique un surcreusement ; le second concerne le décalage en hauteur (faible) et le redressement de l'épaule droite (scapula de chant et humérus maintenu en vue latérale) parce que le corps s'appuie contre la paroi de ce côté. La scapula gauche est en pendage médial, mais l'humérus s'est éversé et son extrémité distale s'est déplacée latéralement, sans doute lors du creusement de la fosse SP883, dont l'extrémité S-O jouxte l'humérus. Les côtes sont très refermées, avec les extrémités sternales qui passent en avant de la colonne vertébrale, et les clavicules sont faiblement obliques. Les coudes sont disloqués (descente de l'extrémité proximale des avant-bras lors de l'effondrement du volume de l'abdomen), le radius a pivoté de presque 90°, et des disjonctions se sont produites sur les vertèbres lombaires et le bassin. Le rachis lombaire est en effet descendu de trois rangs (les trois dernières se situent entre les os coxaux) et le sacrum a glissé dans le pelvis. L'os coxal gauche, faiblement décalé en hauteur, est complètement à plat, le droit faiblement redressé. Les os longs des membres inférieurs sont en place, en vue antérieure, l'extrémité distale du fémur gauche a légèrement glissé en direction médiale et les patellas sont tombées. Les pieds se sont affaissés d'une manière particulière. À droite, les os du tarse postérieur et le cuboïde sont éversés tandis que les trois derniers métatarsiens (les seuls laissés en place lors de la fouille) sont en vue dorsale orientés plus ou moins sur l'axe longitudinal de la jambe et que le cunéiforme médial (seul élément non mobilisé à la fouille) se situe en aval des métatarsiens. À gauche, le tarse est en vue médiale, et les métatarsiens sont en vue plantaire, orientés sur l'axe longitudinal de la jambe ; à noter que s'ils se présentent en vue plantaire, ils sont ordonnés comme s'ils se trouvaient en vue dorsale : ils ont roulés sur eux-mêmes. Les phalanges des quatre derniers rangs sont orientés avec leur extrémité proximale vers l'amont en avant de la tête des métatarsiens ; seules les phalanges du premier rang se situent en aval, et s'organisent en formant un arrondi. Les indices de décomposition en espace vide sont faibles mais présents : chute des patellas et glissement du sacrum un peu en aval de la branche ischio-pubienne droite, plus probants par l'effondrement de la pierre qui est à l'origine de la disposition des os du pied gauche. Les dislocations relevées en arrière de l'abdomen et du bassin pourraient être dues à la présence du bord N-N-O de la tombe SP884 sous-jacente.

Typologie : les bords de la fosse ayant très mal été définis, l'interprétation de la tombe reste difficile. Quelques éléments évoquent une tombe en fosse, comme la remontée du fond de la fosse à l'ouest sous le crâne, le profil arrondi du fond sur l'axe transversal et la chute du bloc en avant des pieds.

Sépulture 883

Fig. 339

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (H18). Elle est postérieure aux sépultures SP882 et SP886.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 2,05 m environ (sa limite S-O-O est mal évaluée) et sa largeur varie de 0,30 m au N-E-E à 0,60 m dans la partie médiane (extrémité S-O-O mal perçue). Elle n'est conservée que sur 0,15 m sous le niveau de décapage, et le fond de la fosse cote à 125,40 m NGF. Sur l'axe longitudinal, il affecte une dépression de 0,05 m sur 1 m de longueur à partir de 0,40 m de l'extrémité S-O-O. Sur l'axe transversal, il est arrondi. Un bloc de pierre de 0,22 m de longueur repose sur le fond de la fosse au S-O-O en partie engagé en arrière de la face latérale droite du bloc crânio-facial. Le comblement livre plusieurs tessons de céramique datés du IX^e s. et des os humains de maturation adulte composé de deux premiers métacarpiens droit et gauche et d'un atlas compatible avec l'axis recueilli dans le comblement de la tombe SP882. Ils pourraient appartenir à la sépulture SP886 dont la moitié supérieure est détruite par SP882.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le gauche repose sur le tiers médian du droit, les mains se situent au niveau des héli-thorax controlatéraux, la droite latéralement aux côtes et la gauche sur les côtes inférieures droites. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est appuyé contre la paroi S-S-E de la fosse, la scapula droite est en pendage médial, l'humérus maintenu en vue latérale repose moins profondément que la face postérieure des vertèbres et l'ilium est redressé. Du côté gauche, la scapula est en vue antérieure, l'humérus légèrement redressé et l'os coxal est en vue médiale. Les côtes gauches se sont affaissées, les droites sont plaquées contre la paroi du surcreusement. Le membre inférieur gauche s'est légèrement éversé, mais la patella est restée en place. Le corps est bien plaqué contre la paroi par son côté droit, le côté gauche se trouvant au fond du surcreusement. Le tarse droit est complètement éversé, le gauche ne l'est que faiblement ; dans les deux cas, les métatarsiens sont affaissés vers l'avant, sur le fond étroit et en auge de l'extrémité N-E-E. Le bloc crânio-facial est en vue antérieure faiblement latérale gauche, mais la mandibule est effondrée en avant et a pivoté vers la gauche : son côté gauche repose sur la première vertèbre thoracique, le menton se situe en amont de la première côte droite. Il s'agit du seul indice de décomposition en espace vide. Dans la mesure où les limites de la fosse au S-O-O n'ont pas été définies on ignore si le bloc situé en amont de l'épaule ait été placé pour maintenir la tête, où s'il s'est effondré ; le bloc crânio-facial ayant très légèrement pivoté vers la droite, le recouvrement très partiel de la pierre par sa face latérale droite est secondaire.

Typologie : tombe en fosse dont l'extrémité N-E-E au moins est rétrécie. Les faibles indices de décomposition en espace vide évoquent la présence d'une couverture. La mauvaise lecture du bord de fosse au S-O-O et le sur-décapage de la sépulture ne permettent pas d'interpréter le rôle du bloc de pierre.

Sépulture 884

Fig. 340

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (H18). Elle est antérieure à la tombe SP882 et postérieure aux sépultures SP885 et SP886.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 2 m environ (sa limite N-E-E est mal évaluée) et sa largeur est indéterminée car le bord S-S-E se confond avec celui de la tombe SP885 sous-jacente. Elle est conservée sur 0,40 m de profondeur sous le niveau de décapage, et le fond de la fosse cote à 125,17 m NGF. Sur l'axe longitudinal, il varie de 0,04 m seulement, les parties les moins profondes se situant au niveau du bassin. Sur l'axe transversal, il est très faiblement arrondi. Le comblement livre plusieurs tessons de céramique datés du x^e s. et des os humains ; les pièces de maturation adulte sont composées de quatre os des pieds, d'un fragment d'ilium et de trois vertèbres thoraciques. Ils pourraient appartenir à la sépulture SP886 recoupée par cette tombe. On a également recueilli un fragment d'os occipital et deux phalanges de pieds d'un individu immature d'origine indéterminée.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le gauche en aval du droit. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue antéro-latérale gauche, comme la mandibule qui se présente néanmoins en connexion lâche avec ce celui-ci, effondrée en avant de la première vertèbre thoracique. Les vertèbres cervicales sont disloquées dans la mandibule, les deux premières maintenues en connexion anatomique se présentent en vue crâniale. Une constriction affecte les épaules : les scapulas sont redressées, la gauche se présente même en vue postéro-latérale, et les humérus sont maintenus en vue latérale. Cette constriction s'est produite en dedans de la limite latérale des coudes. L'extrémité sternale des côtes gauche est légèrement redressée. Le corps du sternum est passé en situation latérale au tiers médian de l'humérus gauche. Le bassin est en revanche ouvert. Les os longs des membres inférieurs se présentent en vue antérieure, la patella droite est tombée latéralement, la gauche a été mobilisée à la fouille. Le pied droit est tombé latéralement, le gauche en direction médiale ; cependant, les métatarsiens droits sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe. Les deux derniers métatarsiens gauches sont disloqués en aval du calcaneus, tandis que le naviculaire et les deux derniers métatarsiens droits sont passés sur la face latérale du pied droit. Les disjonctions qui se sont produites hors du volume du corps déterminent une décomposition en espace vide.

Typologie : la forme fuselée du squelette, caractérisée par un resserrement au niveau des épaules et l'effondrement des pieds dans un espace restreint évoque une tombe en fosse aux extrémités étroites, de même que l'effet de gouttière relevé au niveau des épaules. Les indices de décomposition en espace vide témoignent d'une couverture de la fosse.

Sépulture 885

Fig. 340

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (H18). Elle est antérieure à la tombe SP884 et postérieure à la sépulture SP886.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 2,42 m environ (sa limite N-E-E est mal évaluée) et sa largeur est indéterminée car son bord N-N-O se confond avec celui de la tombe SP885 sus-jacente. Le fond de la fosse cote à 125,15 m NGF. Sur l'axe longitudinal, il remonte de 0,07 m aux deux extrémités en pente douce sur les vingt à trente-cinq derniers centimètres (plus abrupt au S-O-O). Sur l'axe transversal, il est arrondi. Au niveau du sol d'inhumation, la largeur de la fosse est réduite à 0,28 m à l'extrémité N-E ; la mauvaise lecture des bords de la fosse, ne permet pas de préciser de quelle manière s'effectuait le passage entre les deux niveaux. Toutefois, la présence d'un bloc de pierre de 0,18 m de longueur, en amont du bloc crânio-facial à 0,10 m au-dessus du fond de la fosse, suggère l'aménagement d'un ressaut sur les parois. Le comblement livre plusieurs tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet : il lui manque les métatarsiens et les phalanges, sans doute restés dans la paroi N-E-E de la fosse. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont fortement disloqués ; le membre supérieur gauche a été remanié lors du creusement de la sépulture SP884 et l'humérus a été rejeté contre la paroi S-S-E de la fosse, à 0,12 m au-dessus du fond, sans doute sur un ressaut qui

n'a pas été vu à la fouille. L'avant-bras est orienté en amont par son extrémité distale et celle-ci semble avoir glissé en situation médiale puisque les os de la main se trouvent latéralement et en amont de la scapula gauche. Les os de l'avant-bras droit se situent en avant du bassin, orientés en aval par leur extrémité distale. L'enregistrement du squelette, très insuffisant, ne précise pas la localisation de la main, non visible sur le cliché. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'enregistrement du squelette sur le terrain est peu détaillé. La moitié supérieure du squelette est affectée par de violentes perturbations. Le bloc crânio-facial et les vertèbres cervicales se sont effondrés entre et un peu en aval des deux scapulas. Le bloc crânio-facial se présente en vue postéro-inférieure, la situation de la mandibule n'est pas documentée, mais on suppose qu'elle se trouve en dessous puisqu'elle n'est pas visible sur le cliché. L'atlas a été retrouvé parmi les côtes droites, tandis que les autres vertèbres cervicales sont disloquées avec une vertèbre thoracique sous le bloc crânio-facial. Quatre vertèbres cervicales sont disloquées entre le bloc crânio-facial et la scapula droite. Les scapulas se situent l'une en face de l'autre, mais la droite est renversée : elle se présente en vue postérieure, la face supérieure dirigée en aval ; la gauche est de chant et orientée latéralement par son extrémité inférieure. Toutes les côtes, très mal documentées, se situent en aval des scapulas et sont au contact du bord supérieur des os coxaux ; les droites semblent avoir globalement conservé leur orientation (en vue supérieure, les têtes en direction du rachis), mais la tête d'au moins deux de l'étage inférieur passe en avant des vertèbres et l'une de l'étage supérieur est parallèle au rachis. À gauche, on distingue les têtes des côtes supérieures qui sont relevées et dirigées latéralement et vers l'amont ; la onzième ou douzième est perpendiculaire à l'axe longitudinal médian du squelette. Les deux premières reposent l'une sur l'autre en amont de la scapula. La clavicule droite est située en avant des côtes moyennes et inférieures, parallèlement au rachis. La situation de la gauche n'est pas documentée. Un segment composé des vertèbres thoraciques du rang 5 au rang 10 est en connexion anatomique, mais les trois premières sont inclinées vers le côté gauche du squelette. La onzième vertèbre thoracique est disloquée en aval et à gauche de la dixième, et la douzième se trouve sur l'axe longitudinal médian en vue antérieure. Cette dernière est au contact des deux dernières vertèbres lombaires en place, la cinquième est en connexion anatomique avec le sacrum ; le segment composé des trois premières vertèbres lombaires repose dans la partie gauche de l'abdomen. Enfin, le manubrium est situé en avant du sacrum. Le tronc est donc descendu d'au moins 0,20 m. Si l'on rétablit les os de l'avant-bras gauche parallèlement au rachis, on remarque que les os des mains situés en amont de la scapula se situent trop en amont d'environ 0,08 m : l'avant-bras a suivi le tronc, ce qui est normal puisqu'il reposait sur les côtes, tandis que l'humérus a été retrouvé contre la paroi à 0,13 m au-dessus du fond. À droite, l'avant-bras est disloqué dans le pelvis, et l'humérus a glissé en arrière des côtes. La situation des deux premières côtes gauche, en amont des scapulas, n'est pas logique, puisqu'elle correspondrait à une ascension de ces deux éléments alors que le reste du tronc semble avoir glissé vers l'aval. On doit donc envisager que les deux scapulas ont également glissé vers l'aval d'au moins 0,05 m. La moitié inférieure du squelette est parfaitement maintenue, le bassin est fermé, conformément au profil transversal en auge du fond de la fosse, les membres inférieurs, se présentent en vue antérieure, les os du tarse en vue supérieure, et les patellas sont en place.

Les dislocations importantes et notamment le retournement du bloc crânio-facial et de la scapula droite témoignent d'une décomposition en espace vide, et également qu'un espace vide secondaire important s'est créé en arrière du tronc, ce qu'illustrent également la descente du tronc et l'effet de plongée relevé sur les côtes gauches. Aucune fosse ne se trouvant en arrière de la moitié S-O-O de la fosse, on peut donc envisager qu'un élément en matière organique surélevait la tête, les épaules et le tronc. Le maintien du bassin et des membres inférieurs, qui se sont parfaitement adaptés au fond de la fosse, indique que cet élément n'était pas présent sous la moitié inférieure du corps.

Typologie : tombe en fosse dont au moins l'extrémité N-E-E était resserrée. Le corps a été placé directement dans la fosse, mais un élément en matière organique, de type "matelas de végétaux" par exemple, lui surélevait le dos, les épaules et la tête.



Détail squelette us 885

Sépulture 886

Fig. 341

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (H18). Elle est antérieure aux tombe SP882, SP883, SP884, SP885 et SP886.

Fosse : la fosse est orientée N-O-O/S-E-E. Sa longueur est de 2,42 m environ (sa limite N-E-E est mal évaluée) et sa largeur est indéterminée car son bord N-N-O se confond avec celui de la tombe SP885 sus-jacente. Le fond de la fosse cote à 125,36 m NGF. Sur l'axe longitudinal, il est plat sur la partie conservée.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet : il lui reste *in situ* les deux os coxaux, les os longs des membres inférieurs et les patellas, l'avant-bras droit, le radius gauche, deux vertèbres lombaires, un fragment du sacrum et le deuxième métacarpien droit. Plusieurs de ses ossements ont été recueillis dans le comblement des tombes SP882, SP883 et SP884. La disposition des restes indique que le squelette reposait sur le dos, les pieds orientés au S-E-E. Les avant-bras se situent en avant du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bassin est à plat. Les fémurs se sont éversés, le droit est en vue médiale comme la jambe, le gauche est en vue postérieure. Les deux patellas sont tombées, la droite se trouve entre les deux fémurs et la gauche en situation latérale au gauche. La jambe gauche est passée en vue latérale et est légèrement décalée en situation médiale au fémur. Ces remaniements indiquent une décomposition en espace vide, mais les données sont trop lacunaires pour restituer l'architecture funéraire.

Typologie : dépôt en espace vide de nature indéterminée.

Sépulture 887

Fig. 341

Situation : extrémité centre-sud de l'ensemble funéraire (F-G17). Son extrémité S-O est recoupée par la tombe SP80.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,15 m et sa largeur de 0,85 m. Ses parois sont évasées vers le haut et forment un ressaut à 0,25 m au-dessus du fond. Le profil longitudinal du fond de la fosse remonte de 0,10 m à l'extrémité S-O et de 0,05 m au N-E, avec une cuvette plus prononcée sur 1 m de longueur à 0,35 m à partir du S-O. Il est relativement plat sur l'axe transversal. Le point le plus bas cote à 125,23 m NGF. Sur la banquette, reposent quelques blocs de pierre de 0,18 m à 0,25 m de longueur : deux sur le côté N-O, l'un à l'extrémité S-O et l'autre latéralement à l'humérus gauche, et trois du côté S-E, deux latéralement au membre inférieur droit et un en partie effondré dans la fosse latéralement à l'épaule droite. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés des X^e-XI^e s.

Squelettes : adulte féminin. Le squelette est complet et a la particularité de compter onze vertèbres thoraciques pour six vertèbres lombaires d'après l'inventaire ; sur le cliché, on ne compte cependant que cinq vertèbres lombaires pour onze vertèbres thoraciques, tandis qu'il manque les patellas et plusieurs os du pied droit, présents dans l'inventaire. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Le coude droit est hyper fléchi, l'avant-bras repose en avant de l'humérus, mais les os de la main se situent plus bas parmi les côtes inférieures homolatérales ; le gauche est disloqué, orienté vers l'amont en avant de la neuvième vertèbre thoracique par son extrémité distale, mais la main est en connexion anatomique en amont de l'os coxal droit. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'enregistrement du squelette est insuffisant, les renseignements sont lacunaires. Le crâne a tourné vers la gauche, puisqu'il se présente en vue latérale droite comme les deux premières vertèbres cervicales ; la troisième est disloquée à droite des suivantes qui se présentent en vue antérieure. La partie supérieure du tronc est maintenue, les scapulas reposent à plat sur le fond de la fosse, les clavicules sont obliques, et les humérus éversés. Les côtes et le bassin sont à plat. Le rachis thoracique et les côtes sont en place jusqu'au huitième rang. La neuvième vertèbre thoracique est disloquée 0,04 m en aval de la huitième, et semble avoir entraîné deux côtes gauches et droites, tandis qu'un segment composé des deux dernières vertèbres thoraciques (rachis à 11 vertèbres thoraciques) et des trois premières lombaires, accompagné de quatre côtes droites et de cinq côtes gauches se situe dans la partie inférieure de l'hémi-thorax droit ; il a pivoté de 50° vers la droite par sa partie supérieure. La distance relevée entre la huitième vertèbre thoracique et la quatrième vertèbre lombaire, en place, est trop importante : on observe un allongement du tronc. Les membres inférieurs sont en vue antérieure,

le pied gauche est dirigé médialement, le droit semble en vue dorso-médiale. La rotation du bloc crânio-facial indique que le corps a évolué en espace vide. Il s'est produit un effondrement sur la partie médiane du tronc : la portion comprenant les vertèbres et les côtes en bon rapport anatomique s'est détachée et a glissé vers l'avant et la droite, repoussant sans doute latéralement la moitié distale de l'avant-bras droit et entraînant les os de l'avant-bras gauche dont l'orientation diverge de 70° de celle de la main. Ces remaniements peuvent être mis en relation avec la cuvette relevée sur l'axe longitudinal médian de la fosse, mais ils supposent la création d'un espace vide secondaire. Or, cette cuvette ne s'est pas créée par tassement d'une fosse sous-jacente, puisqu'il n'en existe aucune sous le sol d'inhumation. Dans l'hypothèse où un élément en matière organique se trouvait placé sous le corps, l'absence de déffondrements sur le reste du squelette est surprenante. Par ailleurs, l'étirement du tronc en aval de la huitième vertèbre thoracique implique une descente en masse du bassin et des membres inférieurs pieds inclus, en connexion anatomique. On doit donc envisager la présence d'un élément en arrière du corps, dont la dislocation dans la cuvette du fond de la fosse a projeté une partie du tronc en bloc vers la droite et l'aval, avec sans doute la main et l'avant-bras gauches, et a glissé vers l'aval en supportant toute la moitié inférieure.

Typologie : tombe en fosse à double creusement ; la partie profonde est resserrée à l'extrémité N-E ; les informations sont manquantes pour l'extrémité S-O. La fosse devait être fermée d'une couverture qui reposait sur les banquettes, ponctuellement calée par des blocs.



Cliché polaroïd
SP886

- *Fig. 341. Sépultures 886 et 887.*
Cliché 887 : F. Gentili (Inrap).
Cliché 886 : polaroïd.



SP887

Sépulture 888

Fig. 342

Situation : extrémité centre-sud de l'ensemble funéraire (G-H17).

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 1,85 m et sa largeur de 0,75 m. Elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,20 m sous le niveau de décapage. À une distance de 0,40 m à partir de l'ouest, le profil longitudinal du fond de la fosse descend de 0,05 m. Il est un peu concave sur l'axe transversal. Le point le plus bas cote à 125,37 m NGF. Deux blocs de pierre de 0,15 m et 0,20 m de longueur ont été relevés dans le quart occidental ; l'un, situé sur le côté nord, repose sur le fond, l'autre situé en face sur le côté sud, a été enregistré 0,05 m au-dessus du fond. Un autre bloc se situe à l'est, sur le côté nord, il repose 0,05 m au-dessus du fond. Le comblement livre des tessons de céramique datés des IX^e-X^e s.

Squelettes : adulte féminin. Le squelette est complet à l'exception des os des extrémités, lacunaires. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le coude droit est hyper fléchi, l'avant-bras repose en situation médiale à l'humérus, avec l'extrémité distale orientée en amont, les os de la main sont disloqués dans la partie supérieure et moyenne de l'hémi-thorax homolatéral. L'avant-bras gauche est disloqué dans l'abdomen, mais la position du radius orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette est compatible avec la situation des os de la main dans la moitié droite de l'abdomen. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : de nombreuses dislocations affectent le squelette. Le bloc crânio-facial se présente en vue supérieure, faiblement latérale droite, la face antérieure dirigée vers le haut et la droite. Il est désarticulé de la mandibule, tombée en avant de la première vertèbre thoracique, et de l'atlas. Ce dernier est effondré avec les trois vertèbres cervicales suivantes qui se situent latéralement à la portion en place du rachis cervical et sont engagées en arrière de l'occipital. Le manubrium se trouve également en partie sous l'occipital, tandis que les clavicules et la première côte gauche sont passées en amont des épaules. Les scapulas sont en vue antérieure, et suivent le pendage de la fosse vers l'est. L'épaule droite est décalée en hauteur relativement à la gauche, et les humérus sont maintenus en vue antéro-latérale. Les articulations des coudes sont disjointes (descente de l'extrémité proximale de l'avant-bras), seul le radius est en bon rapport avec l'humérus. Les côtes se présentent en vue supérieure, contraintes par la gouttière : la tête des droites et des inférieures gauches remonte contre la face latérale du rachis, l'extrémité sternale des supérieures droites est redressée. Le rachis thoracique est maintenu. En revanche, des dislocations importantes affectent les vertèbres lombaires, qui sont complètement disloquées ; deux reposent en avant des côtes dans la moitié inférieure gauche du thorax. Le bassin est également disloqué. L'os coxal gauche et le sacrum ont été retrouvés dans la moitié supérieure du thorax ; l'os coxal jouxte le calcaneus gauche qui repose sur la face antérieure de la scapula droite. L'os coxal droit a glissé en aval et en direction médiale : son bord postérieur s'engage en partie en arrière de la tête du fémur gauche qui s'est éversé. Le mouvement en direction médiale a été faiblement suivi par le fémur droit et par l'extrémité proximale de la jambe, celle-ci est en outre passée en vue postérieure (la jambe droite est bien à droite et la gauche à gauche). Il concerne également l'extrémité distale du fémur et proximale de la jambe gauches, ainsi que la fibula gauche qui se trouve au contact de la droite. Les rares os des pieds conservés sont disloqués entre l'extrémité distale des jambes, seul le tarse postérieur droit est en place, en vue latérale. La patella gauche se trouve avec les métatarsiens disloqués, tandis que la droite est en place.

Le retournement du bloc crânio-facial, l'ascension des clavicules et les remaniements relevés sur les membres inférieurs indiquent que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Le déplacement des vertèbres lombaire, en avant des côtes, de l'os coxal, du sacrum et du calcaneus gauches dans la moitié supérieure du tronc, et celui de la patella gauche au niveau des métatarsiens, rappellent des phénomènes de flottation qui touchent les os spongieux dans un espace vide ; ils ne sont pas significatifs de la décomposition du dispositif funéraire, même si le bassin a été fortement disloqué en raison de l'effondrement qui caractérise la région de l'abdomen. Le squelette évoque un effondrement dans une gouttière, ce qui correspond au profil transversal de la fosse. L'hypothèse d'un contenant à fond concave n'est cependant pas argumentée par les épaules, les scapulas n'offrant pas de pendage médial ni de déplacement en arrière des côtes, ni par le tronc puisque les côtes ne passent pas en arrière du rachis, mais les têtes remontent contre ses faces latérales ; elles sont sans doute relevées en raison du poids que l'os coxal fait peser dessus. Les dislocations qui se sont produites sur le bassin et les membres inférieurs ne peuvent, par ailleurs, pas être imputées à la seule décomposition du corps sur le fond concave d'une fosse : dans ce cas, les os s'enfoncent, et le bassin maintient son volume. On doit alors envisager que le corps était séparé du fond de la fosse par un élément en matière périssable ; lors de sa décomposition, il s'est affaissé sur le fond de la fosse, arrondi sur l'axe transversal et également déprimé sur l'axe longitudinal médian en aval du crâne. Ainsi, le fond s'est rompu ponctuellement, ce qui a entraîné la dislocation du bloc crânio-facial, l'aspiration des clavicules vers le haut, un effondrement au niveau de l'abdomen, et l'effondrement sur un mode en gouttière de la moitié inférieure du

corps. La nature du support ne peut être déterminée a priori : il n'existe que quelques signes de rupture, l'un au niveau du cou et l'autre au niveau de l'abdomen, qui évoquent faiblement un plancher parce que le hiatus est peu important sur l'abdomen. Les os du côté droit s'alignent parallèlement au bord de la fosse et aucune pièce ne s'est déplacée latéralement, et notamment celles qui ont été charriées par l'eau, ce qui est un argument convaincant, dans cette fosse à profil un peu concave, pour envisager que le corps reposait dans un contenant. Ainsi, ce serait le fond du contenant qui s'est affaissé sur le fond de la fosse, se moulant sur son profil concave.

Typologie : contenant complet de forme indéterminé, ponctuellement calé par des pierres posées sur le fond ; le fond s'est affaissé sur le fond concave de la fosse, produisant de faibles dislocations.

Us 889

Fig. 337

Voir SP878.

Sépulture 890

Fig. 342

Situation : secteur médian de la partie sud de l'ensemble funéraire (H17).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,55 m sous le niveau de décapage, sa longueur est de 2,10 m, et sa largeur varie de 0,80 m au centre à 0,55 m aux deux extrémités. À environ 0,20 m/0,30 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées de ressauts à partir desquels elles s'évasent vers le haut ; ces aménagements n'ont pas été vus à l'extrémité N-E-E, mais les bords de la fosse nous paraissent peu fiables dans cette partie. La partie profonde de la fosse est plus étroite (0,50 m de largeur au centre contre 0,25 m/0,30 m aux extrémités), et de plan anthropomorphe ; l'extrémité S-O-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,25 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales. Le fond est en fort pendage vers le N-N-E (0,16 m), la partie correspondant au fond de la logette étant la plus haute. Sur l'axe transversal, le profil est variable : plat dans la logette, arrondi dans la partie médiane et en pendage vers l'ouest à l'extrémité N-E-E. Le sol d'inhumation cote à 124,93 m NGF au plus bas.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont remaniés, mais les os des mains sont très localisés, la gauche latéralement à la cuisse homolatérale, et la droite dans la partie gauche de l'abdomen ; ainsi, l'avant-bras gauche était en extension parallèle à l'axe longitudinal du corps, et le coude droit était fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen. Les os des membres inférieurs sont très bouleversés, mais la situation des os des pieds indique qu'ils étaient en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : seul le thorax est globalement maintenu en connexion anatomique. Le bloc crânio-facial a basculé en avant de la logette et repose en vue inférieure sur les vertèbres cervicales disloquées ; il est désolidarisé de l'atlas et de la mandibule, affaissée en amont des côtes gauches. Le rachis cervical est disloqué, avec un segment comportant les trois premières en connexion anatomique à l'aplomb de la logette céphalique, et un segment composé de la quatrième à la sixième effondré dans la mandibule en amont du bord supéro-médial de la scapula gauche. La première côte droite est passée contre la face latérale gauche des vertèbres thoraciques et la douzième côte gauche se situe contre la face médiale de la diaphyse humérale. Les deux premières côtes gauches se trouvent sous la première côte droite et la symphyse de la mandibule. La scapula gauche est en vue antérieure et l'humérus en vue latérale, ils suivent le pendage naturel du fond de la fosse. À droite, l'humérus est maintenu en vue latérale, coincé entre les côtes et la paroi de la fosse. Les côtes sont en vue supérieure, les droites plus verticalisées que les gauches en raison de la contrainte de la moitié supérieure du tronc contre le bord S-E-E de la fosse. La colonne vertébrale est en connexion anatomique en vue antérieure de la septième vertèbre cervicale à la première vertèbre lombaire. Il existe une rupture en aval de celle-ci, dans laquelle s'engagent la moitié distale de l'ulna droite et celle du radius gauche : les deuxième et troisième vertèbres lombaires se sont déplacées en avant des sixième et septième côtes droites. Les deux dernières vertèbres lombaires et le sacrum sont en connexion anatomique, mais l'ensemble a glissé vers l'aval et légèrement vers la gauche, le sacrum repose sur la face supérieure de l'os coxal gauche ; les deux os coxaux et le fémur gauche ont également glissé vers l'aval et se sont rapprochés de l'axe longitudinal médian du squelette, l'os coxal gauche en vue antérieure, le droit en vue inféro-latérale et le

fémur gauche en vue postérieure. Le fémur droit pourrait être en place, ou est légèrement remonté, et a effectué une rotation latérale (il est en vue médiale). Les deux tibias sont disloqués : le gauche est remonté entre les fémurs, son extrémité distale repose sur la moitié distale du fémur gauche, et le droit est vertical : il apparaît par sa face proximale qui s'appuie contre le bord de la paroi S-S-E de la fosse. La fibula gauche se présente dans la même position, mais en appui contre la paroi N-N-O de la fosse, et ces deux os offrent un pendage de 0,26 m ; la fibula droite a effectué un mouvement proche de celui du tibia gauche, mais se situe plus en aval que celui-ci. Il existe un espace vide d'ossements ou presque (extrémité distale de la fibula droite) de 0,15 m de largeur en amont des pieds. Aucune connexion anatomique ne persiste sur ces derniers qui sont effondrés en tas sans ordre anatomique avec les calcaneus qui reposent sur les métatarsiens. Le naviculaire et le talus gauches sont perchés contre la paroi N-N-O du quart N-E-E de la fosse, 0,16 m au-dessus du fond de la fosse. Latéralement au sacrum, également piégé en hauteur contre la paroi N-N-O de la fosse, se trouve le trapézoïde gauche, qui repose 0,06 m au-dessus du fond.

Les fortes dislocations qui s'accompagnent de déplacements hors du volume du corps indiquent que la fosse n'a pas été comblée de terre après l'inhumation. On peut supposer qu'elle était fermée d'un couvercle qui reposait sur les feuillures des parois. La bascule du bloc crânio-facial, la position du tibia droit et de la fibula gauche, et les deux ruptures observées, la première en aval de la première vertèbre lombaire avec le glissement des suivantes et du sacrum, du bassin et du fémur gauche vers l'aval, et la seconde en amont des pieds, traduisent des effondrements depuis un niveau situé au-dessus du fond de la fosse. Le talus et le naviculaire gauches, piégés en hauteur, se situent à la même cote de profondeur que le fond de la logette céphalique ; conjuguée à la position du tibia droit et de la fibula gauche et aux ruptures transversales, cette observation indique qu'un plancher amenait le reste du corps au niveau de celui de la tête, de manière à former une surface horizontale. Les ruptures témoignent de l'emplacement des traverses qui étaient placées sous le plancher afin de le stabiliser. Le fait que l'extrémité proximale du tibia droit et de la fibula gauche dépassent la hauteur déduite du plancher prouve de manière indiscutable la présence d'une couverture.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, dont la partie profonde est de plan anthropomorphe, aménagée d'une cavité céphalique complète à une extrémité et resserrée à l'autre. Le corps a été placé sur un plancher, surélevé jusqu'au niveau de la logette céphalique à un eu moins de 0,20 m au-dessus du sol, au moyen de deux à trois traverses en matériau périssable ; l'une était placée en arrière des tibias, l'autre au niveau de l'abdomen, tandis qu'une troisième se trouvait peut-être en arrière du cou. La fosse était fermée d'un couvercle qui reposait sur les feuillures aménagées dans les parois.



▪ Fig. 342. Sépultures 888 et 890. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 891

Fig. 343

Situation : secteur médian de la partie sud de l'ensemble funéraire (G18-19). La moitié S-S-O de la fosse est recoupée par le fossé FO60.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Elle est conservée sur une longueur de 0,80 m, et sa largeur est de 0,60 m. Les parois, conservées sur une faible profondeur, sont obliques, et sur le fond de la fosse, la largeur est réduite à 0,45 m au niveau du bassin et à 0,30 m au niveau des pieds. Le sol d'inhumation cote à 125,23 m NGF ; il est plat sur la partie conservée, sur les deux axes. Le comblement livre une plaque-boucle.

Mobilier : la plaque boucle issue du comblement est isolée : la contre-plaque est absente. Elle est en fer damasquiné d'un fil en alliage cuivreux, de forme trapézoïdale et d'une longueur de 0,135 m⁴. Cette plaque est très allongée et son bord sinueux. Le décor de laiton (?) dessine des motifs linéaires de boucles, de crosses et d'arcs de cercle. La boucle est ronde et d'une largeur supérieure à celle de la plaque ; elle comporte deux fils incrustés.

Cet objet peut être attribué, par comparaisons, à la seconde moitié ou à la fin du VII^e s.

Squelette : enfant décédé entre 10 et 14 ans. Il ne reste du squelette que l'avant-bras gauche, les iliums et les os des membres inférieurs pieds compris ; la main gauche et les patellas ne sont pas conservées. Il repose sur le dos, les pieds orientés au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension, latéralement à l'ilium, parallèle à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bassin est à plat et les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure. Des effets de contrainte sont relevés sur les pieds ; à droite, le tarse postérieur est éversé, mais les os du tarse antérieur sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe, perpendiculairement au tarse postérieur. À gauche, le tarse postérieur se présente en vue dorso-distale, le tarse antérieur et les métatarsiens sont en vue dorsale et orientés en direction médiale. Ces contraintes sont manifestement dues à la proximité des parois de la fosse sur le fond, ce qui évoque une tombe en fosse. L'éversion du tarse droit et l'affaissement des métatarsiens gauches s'avèrent être les seuls indices, certes faibles, d'une décomposition en espace vide.

Typologie : probable tombe en fosse dont l'extrémité N-N-E au moins est rétrécie dans la partie profonde de la fosse.



SP891

▪ Fig. 343. Sépultures 891 et 893. Clichés : F. Gentili (Inrap).



SP893

Sépulture 892

Pas d'illustration

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (J16). La fiche d'enregistrement indique qu'il s'agit d'une sépulture de surface, mais ne donne aucune cote. Très altérée par les labours, elle a été détruite lors du décapage.

Squelette : les os recueillis se rapportent au squelette lacunaire d'un grand adolescent (15-19 ans) de sexe indéterminé. Il était orienté la tête au S-O et les pieds au N-E.

Typologie : indéterminée

Sépulture 893

Fig. 343

Situation : secteur médian de la partie sud de l'ensemble funéraire (H17).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,35 m sous le niveau de décapage, sa longueur est de 2 m, et sa largeur varie de 0,62 m au centre à 0,50 m au N-E-E. À environ 0,15 m au-dessus du fond, les parois s'évasent vers le haut et le relevé figure un ressaut sur le côté N-N-O de l'extrémité S-O-O. La partie profonde de la fosse est plus étroite (0,45 m de largeur au centre contre 0,25 m/0,30 m aux extrémités), et affecte un plan anthropomorphe ; l'extrémité S-O-O est aménagée d'une logette céphalique de 0,30 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales. Sur l'axe longitudinal, le fond comporte deux paliers, le premier descend de 0,07 m en aval de la logette, et le second de 0,05 m en aval des genoux ; le pendage total vers le N-N-E est de 0,12 m. La partie correspondant au fond de la logette est la plus haute. Sur l'axe transversal, le profil est un peu arrondi ; dans la partie médiane, il est asymétrique, le côté N-N-O étant plus abrupt que le côté S-S-E. Le sol d'inhumation varie de 123,33 m à 125,21 m NGF. Le comblement livre des tessons de céramique datés du x^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les coudes sont fléchis de 50°, les avant-bras ramenés en avant du thorax, les mains rassemblées sur les vertèbres thoraciques moyennes, la droite reposant sur la gauche. Les os des membres inférieurs, partiellement bouleversés, sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le profil transversal arrondi de la fosse est marqué, dans la partie supérieure, par le pendage médio-distal des scapulas, la projection des têtes humérales vers l'avant, l'obliquité des clavicules, le redressement de l'extrémité sternale des côtes et la faible mise à plat de l'ilium droit. Le bloc crânio-facial, perché dans la logette, s'est redressé et a pivoté vers la droite avec les deux premières vertèbres cervicales. Ce phénomène n'a guère affecté les épaules qui se situent en aval du ressaut. La moitié supérieure du squelette est remarquablement bien maintenue, à l'exception de phénomènes mineurs comme la rotation latérale gauche du rachis lombaire et l'aspect sinueux de toute la colonne vertébrale. Les côtes conservent un certain effet de volume en raison du fond en auge. Les mains, situées en équilibre instable sur les vertèbres et les côtes, sont en connexion anatomique. La moitié inférieure est en revanche remaniée ; l'os coxal gauche s'est effondré latéralement, et le fémur s'est éversé. L'éversion est plus faible sur le fémur droit qui a en revanche légèrement glissé vers l'aval en raison de l'abaissement de la partie antérieure de l'os coxal. Les patellas sont tombées latéralement, la droite est en outre remontée et la gauche est descendue. Le fémur gauche est en connexion anatomique avec le tibia, mais la fibula s'est déplacée latéralement et vers l'amont, entraînant le calcaneus. La fibula droite est passée en situation médiale au tibia, dont l'extrémité proximale s'est déplacée au contact de la paroi S-S-E de la fosse, et l'extrémité distale passe en arrière du tiers distal du tibia gauche, sur l'axe longitudinal médian du squelette. Le tibia droit affecte un pendage de 0,04 m, la fibula gauche de 0,03 m. Les os des pieds sont complètement disloqués ; ils sont regroupés en tas, certains passent en arrière de l'extrémité distale de la fibula gauche (le naviculaire gauche), de l'extrémité distale du tibia droit (cuboïde gauche) et de l'extrémité distale du tibia gauche (calcaneus droit). Leur mode de dispersion dessine une délimitation linéaire du côté droit (alignement du talus droit, de deux os du tarse antérieur et du métatarsien droit orientés parallèlement à l'axe longitudinal de la jambe avec l'extrémité distale vers le haut) et à l'extrémité N-E-E (orientation perpendiculaire à l'axe longitudinal du pied de deux métatarsiens droits). Il reste cependant difficile de mettre en relation ces effets de délimitation avec l'extrémité d'un linceul plutôt qu'avec la gouttière du fond de la fosse. Les dislocations relevées sur l'os coxal gauche et les membres inférieurs se sont produits hors du volume du corps, et des os sont venus buter contre les parois de la fosse, ce qui indique que le corps a évolué en espace vide à l'échelle de la fosse. Ces dislocations, assorties de pendages sur deux os longs, traduisent un effondrement, qui peut être mis en relation avec le second palier relevé sur le fond de la fosse à partir des genoux. L'hypothèse d'un plancher placé sous le corps ne peut être validée pour la moitié supérieure du squelette : le tronc s'est adapté au profil de la fosse, il existe un effet de gouttière et les articulations labiles sont parfaitement maintenues ; la moitié supérieure du corps reposait donc sur le fond de la fosse. On peut difficilement envisager qu'il existait un support uniquement sous la moitié inférieure du corps, même si la situation des os des pieds sous l'extrémité distale des os longs des jambes le laisse supposer. Or, si l'on replace les jambes dans le prolongement des cuisses avec le genou en extension, on se rend compte que la distance est trop courte jusqu'aux os du tarse (situation des talus) ; ainsi, les genoux ne reposaient pas à plat sur le fond, bien que seule la patella gauche ait suivi le tibia. Leur situation en équilibre instable peut avoir été conjuguée à un effondrement inopiné du fond de la fosse d'origine indéterminée, sans doute à l'origine du retournement de l'os coxal gauche.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, dont la partie profonde est de plan anthropomorphe, aménagée d'une cavité céphalique complète à une extrémité et resserrée à l'autre. Le corps a été placé directement sur le fond de la fosse, les genoux surélevés. Un animal fouisseur de grande taille est-il passé sous le fond de la fosse, occasionnant des effondrements sédimentaires ? La fosse était fermée d'un couvercle qui reposait entre les parois obliques, et qui devait être peu étanche puisque les os des mains sont maintenus en équilibre instable sur une région riche en partie molles (effet de sablier).

Sépulture 894

Fig. 344

Situation : secteur sud-est de l'ensemble funéraire (J17).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,35 m sous le niveau de décapage, sa longueur est de 1,90 m, et sa largeur de 0,70 m. À 0,25 m au-dessus du fond, les parois sont aménagées d'un ressaut plat ou évasées vers le haut selon les endroits, rétrécissant la fosse dans sa partie profonde à 0,45 m de largeur au centre contre 0,25 m aux extrémités. Son plan est anthropomorphe, avec une logette céphalique de 0,25 m de diamètre précédée de deux encoches latérales à l'extrémité S-O-O. Sur l'axe longitudinal, le fond remonte aux deux extrémités, de manière plus importante au niveau de la logette (0,10 m) qu'au N-E-E (0,05 m). Sur l'axe transversal, le profil est plutôt plat. Le sol d'inhumation est de 125,04 m NGF au plus bas. Sur le fond de la logette, se trouve une pierre plate de 0,20 m de longueur, sur laquelle repose le bloc crânio-facial du squelette. Le comblement contient un tesson de céramique non daté au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les coudes sont fléchis de 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, le gauche en amont du droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est redressé et s'est incliné en avant entre les encoches qui précèdent la logette céphalique ; la mandibule, affaissée en avant de la première vertèbre thoracique, est en légère antépulsion sur le maxillaire. Le rachis cervical est maintenu. L'étroitesse de la fosse et son profil en coupe (axe longitudinal) ont eu une influence sur le squelette ; le corps était placé avec l'épaule droite décalée en hauteur et la gauche plaquée contre le bord de la paroi N-N-O ; ainsi, la scapula droite affecte un pendage distal et la gauche, qui est plaquée contre la paroi longitudinale N-O-O, un pendage médial prononcé. L'humérus gauche repose en vue postéro-latérale en avant des côtes et le coude est maintenu en équilibre instable. À droite, le coude s'appuie contre la paroi S-S-E de la fosse et l'ulna a effectué une rotation interne. L'extrémité sternale des côtes est un peu redressée, contraintes par l'étroitesse du creusement, les os de la main droite sont partiellement maintenus en connexion anatomique sur la partie supérieure du bassin et ce dernier s'est moyennement affaissé. Le membre inférieur droit est en vue antérieure, le pied en vue supérieure, et la patella est en place. À gauche, le membre inférieur est faiblement éversé, la patella restée en connexion anatomique, le pied est faiblement en vue médiale, la voûte plantaire maintenue. Seules deux phalanges sont remontées sur la face dorsale des métatarsiens latéraux. En conclusion, mis à part le redressement du bloc crânio-facial qui n'est que l'exagération de sa position initiale, et la faible éversion du membre inférieur gauche, le squelette est parfaitement maintenu dans sa position d'origine, les pieds présentant d'ailleurs l'image d'une évolution en espace colmaté. Seules les feuillures des parois nous conduisent à envisager l'hypothèse d'une couverture ; le colmatage ayant été rapide, voire progressif dans certains secteurs de la tombe, cette couverture devait être peu perméable, à moins que les parois de la fosse se soient rapidement lessivées (ce qui est possible au niveau des pieds).

Typologie : tombe en fosse à double creusement, dont la partie profonde est de plan anthropomorphe, aménagée d'une cavité céphalique complète à une extrémité et resserrée à l'autre. Le corps a été placé directement sur le fond de la fosse, fermée d'un couvercle qui reposait sur les feuillures. La conservation d'éléments en connexion anatomique alors qu'ils se trouvaient en équilibre instable (patella gauche, affaissement des pieds en connexion parfaite) indique que les parois se sont effondrées ou on été lessivées, ou bien que le couvercle était peu étanche.

Sépulture 895

Fig. 344

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (I18).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle a été décapée jusqu'au niveau des probables banquettes latérale, puisque sur le côté N-N-O de son extrémité N-E-E, se trouve un bloc de pierre de 0,28 m de longueur, qui repose 0,13 m au-dessus du fond de la fosse. À ce niveau, sa longueur est de 1,12 m, et sa largeur est estimée à 0,60 m au minimum. Sa partie profonde est de plan anthropomorphe, d'une largeur maximale de 0,30 m, et est aménagée d'une logette céphalique complète d'un diamètre de 0,20 m, précédées de deux encoches latérales plus marquée au N-N-O qu'au S-E-E. Il n'existe pas de relevé en coupe de la fosse, mais les cotes de profondeur relevées sous les

os indiquent que le fond est en pendage de 0,05 m vers le N-E-E. Sur l'axe transversal, il semble plat mais remonte en pente douce de chaque côté. Le sol d'inhumation cote à 125,34 m NGF au plus bas.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est complet, à l'exception de quelques lacunes sur les os des extrémités. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains reposent en vue dorsale sur le fond de la fosse. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est légèrement redressé et tourné vers la droite ; il est en connexion stricte avec la mandibule, et lâche avec l'atlas qui se présente en vue antérieure et est dissocié de l'axis. Le rachis est maintenu jusqu'à la sixième vertèbre thoracique, en vue antérieure, et de la deuxième à la cinquième vertèbre lombaire, bien que le corps de certaines vertèbres ait disparu (il reste les arcs postérieurs). Quatre vertèbres thoraciques, dont la douzième, et la première vertèbre lombaires reposent en avant des côtes moyennes droites, et deux sont disloquées dans la partie gauche du thorax. Les épaules s'appuient contre le ressaut des encoches latérales qui précèdent la logette : la gauche est en vue latérale, en bon rapport avec la clavicule très inclinée, et la droite est en vue supérieure. La tête de l'humérus droit est tombée contre la face supéro-latérale de la scapula. À gauche, les éléments sont disloqués ; la partie proximale de l'humérus et les deux premières côtes sont passées en arrière de la scapula redressée et sont plaquées contre sa face postérieure, et la clavicule s'est déplacée latéralement. L'extrémité sternale des côtes est légèrement redressée : en vérité, les côtes sont maintenues dans le léger surcreusement de la fosse, quasi empilées les unes sur les autres. Le bassin est en revanche à plat et les fémurs et la jambe gauche en vue antérieure. La jambe droite s'est disloquée, l'extrémité proximale des deux os longs est disjointe, tandis que l'épiphyse proximale du tibia et l'épiphyse distale du fémur se sont déplacées entre les diaphyses des deux tibias. Les os des pieds sont disloqués, le gauche est effondré vers l'avant, le droit vers l'avant et l'extérieur, et le calcaneus droit est passé à gauche. Les déplacements d'ossements hors du volume du corps (clavicule gauche, épiphyses, extrémité proximale de la jambe droite, calcaneus droit..) traduisent une décomposition en espace vide. L'adaptation de la moitié supérieure du corps au profil de la fosse indique qu'elle constituait le seul réceptacle du corps placé à même le sol d'inhumation. Les déplacements des vertèbres qui se surimposent aux éléments en place pourraient résulter d'une stagnation d'eau dans la fosse avant son colmatage.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, dont la partie profonde est de plan anthropomorphe, aménagée d'une cavité céphalique complète à une extrémité et resserrée à l'autre. Le corps a été placé directement sur le fond de la fosse, fermée d'un couvercle ponctuellement calé par des blocs (un bloc résiduel sur la feuillure au niveau de laquelle le décapage s'est arrêté).



▪ Fig. 344. Sépultures 894 et 895. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 896

Fig. 345

Situation : extrémité méridionale, partie médiane de l'ensemble funéraire (I18).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle est conservée sur une profondeur de 0,32 m sous le niveau de décapage, sa longueur est de 2,28 m, et sa largeur maximale de 0,80 m ; à l'extrémité N-E-E, la largeur est rétrécie à 0,55 m et le bord est arrondi. À environ 0,20 m au-dessus du fond, les parois comportent une feuillure sur les quatre côtés, réduisant les dimensions de la fosse dans sa partie profonde à 1,80 m de longueur, à 0,48 m de largeur dans sa partie médiane, 0,38 m au S-O-O et 0,28 m au N-E-E. L'extrémité S-O-O est aménagée d'une logette céphalique précédée d'une encoche latérale sur le côté N-N-O. Sur la feuillure, sur le côté N-N-O de la partie médiane de la fosse, reposent deux blocs de pierre de 0,25 m et 0,45 m de longueur. Sur l'axe longitudinal, les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond remonte de 0,04 m aux deux extrémités. Sur l'axe transversal, le profil est plat. Le sol d'inhumation cote à 125,13 m NGF au plus bas. Le comblement livre des tessons de céramique datés du IX^e s. et des os humains appartenant à un squelette décédé entre 12 et 18 mois, dont l'origine est indéterminée (un fragment distal de radius gauche, deux dents, le corps d'un os hyoïde, une côte supérieure gauche) ; la fosse pourrait avoir entièrement détruit une petite sépulture.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Le coude gauche est en hyperflexion, l'avant-bras ramené en avant du bras, la main repose sur les côtes supérieures gauches. Le coude droit est fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen, les os de la main dans la moitié droite de l'abdomen. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial et la mandibule se sont redressés, ont légèrement tourné vers la gauche ; ils se sont affaissés vers l'avant au niveau de l'encoche latérale qui précède la logette, "entre les épaules". Le bloc crânio-facial est resté en bon rapport avec l'atlas. Les épaules sont coincées entre les bords de la fosse, très étroite à ce niveau ; les scapulas sont en fort pendage et l'angle inférieur de la droite est éversé, ce qui indique que le coude était surélevé et orienté latéralement ; l'extrémité proximale de l'avant-bras est d'ailleurs restée perchée contre le bord de la fosse, 0,025 m au-dessus du fond. Le coude gauche n'est plus en connexion anatomique, le radius est tombé en situation médiale à la palette humérale et l'ulna en situation latérale. Une certaine pression s'est effectuée sur l'hémi-thorax droit, dont l'extrémité sternale est relevée (le phénomène est un peu moins marqué à gauche), deux de l'étage moyen se sont retournées sur le fond de la fosse, et la clavicule est parallèle au rachis. À gauche, les troisième et quatrième côtes se sont effondrées : elles se présentent en vue inférieure, la tête orientée vers l'amont. Le rachis thoracique est maintenu en connexion anatomique jusqu'à la onzième vertèbre, la douzième est disloquée dans son prolongement, et les quatre vertèbres lombaires sont regroupées en tas ; plus exactement, les deuxième et troisième jouxtent la face latérale droite de la première et de la troisième qui sont en contact l'une de l'autre : le sacrum et les deux dernières vertèbres lombaires sont descendues de quelques centimètres et la première a pris la place des deuxième et troisième. Les os coxaux se sont mis à plat et les fémurs se sont éversés, l'extrémité proximale du gauche est passée en situation médiale à l'ischium et est légèrement descendue. À droite, c'est l'extrémité distale du fémur qui a glissé en direction médiale. Les deux patellas sont effondrées, la droite latéralement et la gauche entre les genoux. Les os des jambes sont en vue antérieure, parallèles, mais les os des pieds sont fortement disloqués. Le gauche s'est effondré latéralement et deux os se sont déplacés à distance : le cunéiforme médial contre la face latérale du tiers distal de la fibula, et le cuboïde gauche en aval du pied droit. Le pied gauche s'est effondré en direction médiale, mais s'est en outre renversé, puisque les os du tarse (antérieur et postérieur), globalement bien maintenus, se présentent en vue médiale avec leur face plantaire orientée vers l'amont. Les métatarsiens sont en situation proximale aux os du tarse, certains se situent en arrière de la cheville gauche. Seul le premier métatarsien s'est déplacé à distance en aval du tarse.

L'affaissement du bloc crânio-facial et surtout les dislocations relevées au niveau des membres inférieurs traduisent une décomposition en espace vide, et le fait que le coude était surélevé en appui contre le bord de la fosse indique que celle-ci constituait le seul réceptacle du corps. Les faibles dislocations relevées sur la moitié supérieure du squelette pourraient être mises en relation avec la morphologie et notamment le pendage du fond en aval de la logette et l'étroitesse de la fosse. Il en est de même pour celles qui affectent la moitié inférieure, ainsi que les vertèbres lombaires et le sacrum, même si ces derniers sont un peu descendus de quelques centimètres, et que l'extrémité distale du fémur gauche repose deux centimètres moins profondément que l'extrémité proximale du tibia. Le bassin s'est brutalement mis à plat, ce qui explique l'éversion de fémurs. C'est également un affaissement brutal qui explique le "détachement" d'une partie du tronc et l'effondrement des côtes supérieures gauches. Le glissement du tarse droit et la présence des métatarsiens droits en arrière de la cheville gauche peuvent être imputés au fond de fosse qui remonte vers les pieds.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, dont la partie profonde est de plan anthropomorphe, aménagée d'une demi-cavité céphalique (côté gauche) à une extrémité et resserrée à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse. Celle-ci était fermée d'un couvercle placé sur les feuillures de la paroi et ponctuellement calé par des blocs.

Sépulture 897

Fig. 345

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (K17).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Elle a été décapée assez bas et le fond cote à 125,42 m NGF. À ce niveau, sa longueur est de 1,15 m, et sa largeur varie de 0,42 m dans la partie médiane à 0,32 m et 0,25 m au S-O-O et au N-E-E. Sa partie profonde est réduite à 1m de longueur, à 0,28 m de largeur dans sa partie médiane, 0,20 m au S-O-O et 0,15 m au N-E-E. L'extrémité S-O-O est aménagée d'une logette céphalique précédée de deux encoches latérales. Le fond remonte de 0,04 m au niveau de la logette, et sur l'axe transversal, il remonte en faible pente de chaque côté.

Squelette : enfant décédé autour de 3-4 ans. Le squelette présente quelques lacunes sur les os des extrémités et sur le tronc. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont dirigés sur les os coxaux homolatéraux, en situation conforme à celles des os des mains. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est légèrement redressé et en bon rapport avec l'atlas et la mandibule. Une constriction latérale affecte les épaules ; elle désigne un resserrement en plan du surcreusement, non vu à la fouille. En effet, les scapulas s'appuient contre les parois latérale du surcreusement et se présentent en vue latérale, tandis que les clavicules se sont verticalisées, sont descendues dans le thorax et se sont rapprochées de part et d'autre du rachis ; la gauche a effectué un mouvement de bascule ou bien a pivoté de 90° puisque son extrémité latérale est orientée vers le bas. Les volumes du thorax et du bassin sont à plat, les côtes gauches sont verticalisées sans doute en appui contre le surcreusement. L'orientation latérale de l'angle inférieur des scapulas est conforme à l'écartement et à la surélévation des coudes. La première côte droite est remontée à l'étage cervical, en partie en arrière de la mandibule. Les vertèbres thoraciques inférieures sont remontées à l'étage médian entre les côtes, tandis que la partie supérieure du rachis lombaire est déviée latéralement vers la droite. Les membres inférieurs sont en vue antérieure, les quelques éléments des pieds sont disloqués, le tarse postérieur droit effondré latéralement. Avec l'ascension de la première côte droite, ces éléments indiquent que le corps a évolué en espace vide.

Typologie : tombe en fosse dont la partie profonde est de plan anthropomorphe, aménagée d'une cavité céphalique complète à une extrémité, et resserrée à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, sans doute fermée d'un couvercle.



SP897

▪ Fig. 345. Sépultures 896 et 897. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 898

Fig. 346

Situation : partie sud-est de l'ensemble funéraire (J17-18). La moitié N-E-E de la partie N-N-O de la fosse recoupe la fosse domestique FS533.

Fosse : la fosse est orientée N-N-O/S-S-E. Sa longueur est de 2,20 m et sa largeur de 0,66 m. Il n'existe aucun relevé du fond de la fosse, qui cote à 125,26 m NGF ; les cotes de profondeur relevées sous les ossements indiquent qu'il est en pendage de 0,07 m vers le S-S-E sur l'axe longitudinal et plat sur l'axe transversal. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés du IX^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au N-N-O et les pieds au S-S-E. L'avant-bras gauche est fortement disloqué, mais les os de la main gauche sont regroupés en situation médiale au tiers proximal du fémur homolatéral ; le coude droit est fléchi de 90°, une partie de la main est dissociée en arrière du sacrum et quelques métacarpiens et phalanges dont certains en bon rapport anatomique se trouvent en situation médiale ou en avant de la diaphyse fémorale gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est en vue latérale droite, et les deux premières vertèbres cervicales sont disloquées latéralement à la septième et à la première vertèbre thoracique. Une importante constriction affecte les épaules : la scapula droite est de chant, les deux clavicules sont verticalisées, et la scapula gauche s'est légèrement rapprochée du rachis et présente un pendage médial de 0,03 m. Par ailleurs, le thorax est "resserré", les côtes sont très verticalisées, les gauches en vue supérieure et les droites en vue supéro-latérale. La première côte gauche est descendue en aval de la deuxième et la première droite est passée à gauche des sixième, septième et huitième vertèbres thoraciques. L'humérus gauche est plaqué contre les côtes et est descendu : son extrémité distale est au contact du bord supérieur de l'ilium. L'extrémité proximale de l'humérus droit est restée en équilibre instable sur la cavité glénoïde de la scapula, mais l'os s'est éversé et l'articulation du coude est détruite : l'avant-bras a effectué une éversion et a glissé en aval. L'avant-bras gauche est complètement désarticulé : l'extrémité distale de l'ulna est descendue et est passée en arrière de l'ilium gauche, tandis que le radius se situe entre les fémurs. Le rachis thoracique est maintenu jusqu'au huitième rang, mais est sinueux (convexité latérale droite à partir de la quatrième), les neuvième et dixième vertèbres thoraciques sont orientées perpendiculairement à l'axe longitudinal de la colonne vertébrale et la dixième juxte à droite la face inférieure de la précédente. Les deux dernières vertèbres thoraciques et les vertèbres lombaires sont segmentées, les trois premières vertèbres lombaires sont décalées vers la gauche et les deux dernières vers la droite. Le bassin s'est ouvert et le sacrum a légèrement glissé dans le pelvis. L'ensemble indique que le tronc est descendu depuis les épaules, avec le crâne, jusqu'aux fémurs : si l'on redresse le rachis, l'espace est en effet insuffisant pour loger toutes les vertèbres, et si même si l'on remonte l'humérus gauche au niveau de la scapula, son extrémité distale se situe trop près de l'os coxal. Ainsi, toute la moitié supérieure du squelette est descendue : le squelette est trop court du tronc. L'os coxal et le membre inférieur gauches sont légèrement décalés en hauteur relativement aux droits ; il s'agit de leur position initiale : ce sont les éléments droits qui sont descendus, comme en témoignent la juxtaposition des extrémités proximales et distales des os du membre inférieur. Les deux fémurs ont effectué une rotation latérale, plus marquée à gauche qu'à droite, mais les patellas sont effondrées en situation médiale ; le fémur gauche s'est par ailleurs légèrement infléchi en direction médiale. Les os des jambes et des pieds sont disloqués ; l'extrémité proximale de la jambe droite a glissé sur l'axe longitudinal médian du squelette, l'extrémité proximale du tibia se trouve au contact de celle du gauche. Ce dernier se présente en vue postérieure, comme la fibula qui est décalée en situation médiale. Le nombre d'os des pieds sur le cliché est inférieur à celui porté sur l'inventaire, ce qui indique que plusieurs ont été prélevés pendant la fouille. On remarque un mouvement général vers l'amont, les métatarsiens se situent au niveau des chevilles, les os du tarse postérieur droit sont remontés contre la face médiale du tiers distal du tibia, et certaines pièces passent en arrière de l'extrémité distale des tibias. La position relative du tarse postérieur et de la jambe gauches laisse en effet envisager que les pieds se situaient bien en aval de la situation archéologique de la majeure partie des os.

La rotation du crâne et l'amplitude des dislocations, avec des mouvements hors du volume du corps, indique que le corps a évolué en espace vide. On n'observe aucun effet de délimitation linéaire qui permette d'envisager que le corps était placé dans un contenant. L'ensemble du squelette illustre des tassements et des déplacements qui se sont produits en direction de l'axe longitudinal médian, bien marqués dans la moitié supérieure du corps et sur les jambes. On pourrait imputer l'effet de décomposition en gouttière à la fosse FS533, dont le creusement S-O-O englobe le crâne, l'épaule droite, puis revient au niveau des vertèbres lombaires et de l'humérus gauche. Cependant, on comprend mal pourquoi le tassement de la fosse aurait produit un effet de gouttière (l'humérus gauche repose 0,03 m moins profondément que la face postérieure des vertèbres). Elle n'explique pas non plus les dislocations relevées sur les genoux et les jambes, et pourquoi la majeure partie des pieds est remontée. L'hypothèse d'un

“plancher” qui isolait le corps du fond de la fosse s’avère alors être la seule hypothèse défendable ; la situation des pieds indique qu’il était surélevé à l’extrémité S-S-E, sans doute pour rattraper le pendage de 0,07 m et placer le plancher horizontalement. Il s’est disloqué en deux points sur un mode en gouttière : en arrière de l’abdomen et des chevilles. La partie qui supportait la moitié supérieure du corps s’est inclinée vers l’aval, faisant descendre le tronc, les scapulas et les humérus, notamment du côté gauche, le mouvement ayant été un peu compensé par des torsion du rachis. On peut également envisager un “télescopage” de planches en raison de l’effet d’écrasement latéral qui caractérise le tronc, mais il s’agit en tout cas d’un affaissement du plancher dans la gouttière, qui n’a pas été suivi par le membre supérieur droit au niveau du coude ; on ne retrouve ce mouvement qu’au niveau du genou gauche et de l’extrémité proximale de la jambe droite. Sans doute s’est-il produit une fracture longitudinale depuis l’angle inférieur de la scapula jusqu’à l’extrémité distale du fémur droits, qui a isolé les deux-tiers de la partie latérale droite du plancher, ce qui explique la position du coude, le mouvement de l’os coxal et la faible éversion du fémur de ce côté. Le coude est aligné sur les métatarsiens à droite, et à gauche, les os des membres inférieurs forment une limite continue parallèle aux parois de la fosse. Le corps se trouvait donc dans un contenant.

Typologie : contenant complet dont le plancher était surélevé dans la partie médiane et à l’extrémité S-S-E, sans doute pour rattraper le pendage de la fosse.

Sépulture 899

Fig. 346

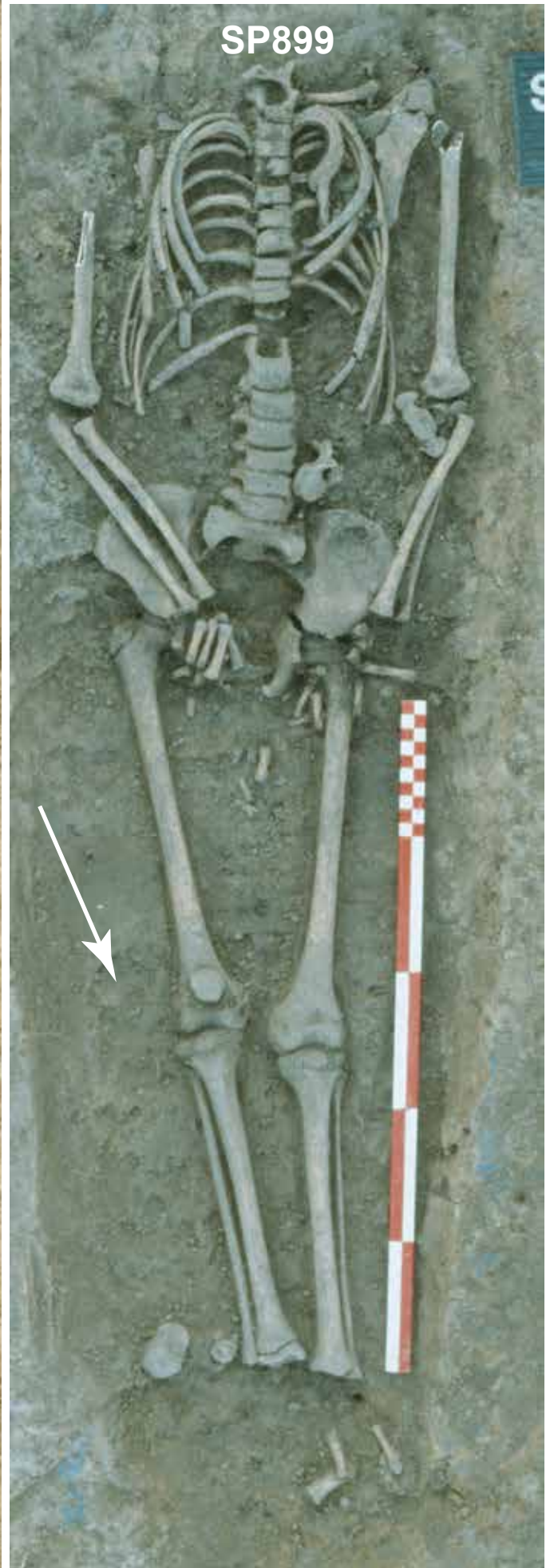
Situation : partie sud-est de l’ensemble funéraire (J18).

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Détruite au S-O-O par un événement indéterminé, sa longueur est conservée sur 1,20 m et sa largeur varie de 0,35 m au centre et de 0,25 m au N-E-E. Il n’existe aucun relevé du fond de la fosse, qui cote à 125,40 m NGF ; les cotes de profondeur relevées sous les ossements indiquent qu’il remonte légèrement aux deux extrémités sur l’axe longitudinal et sur les côtés sur l’axe transversal. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés du IX^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 10-11 ans. Le squelette est incomplet : il manque le crâne, les vertèbres cervicales, la ceinture scapulaire droite, tandis que les os des pieds sont incomplets. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras se trouvent en avant des os coxaux homolatéraux, la main droite sur la branche ischio-pubienne droite et la gauche est disloquée de part et d’autre du tiers proximal du fémur gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le thorax est bien maintenu, et reflète la faible concavité du fond de la fosse. Il existe un faible pendage des scapulas, et les humérus sont un peu moins profonds (0,03 m) que la face postérieure des vertèbres. La position de la clavicule est notée comme ayant été “bougée” par le fouilleur. Le bassin est ouvert, les membres inférieurs en vue antérieure avec la patella droite en place. Le fait remarquable de cette sépulture concerne le déplacement d’éléments spongieux quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse, parfois à une certaine distance de leur emplacement d’origine : le talus droit latéralement et à distance de la cheville, la troisième vertèbre sacrée et la onzième vertèbre thoracique dans l’hémi-thorax gauche. Ces déplacements, sans doute dus à une circulation d’eau dans la fosse, indique que celle-ci n’était pas comblée au moment où ils se sont produits.

Typologie : probable tombe en fosse dont au moins l’extrémité N-E-E était resserrée. Le corps a été placé directement dans la fosse, probablement fermée d’un couvercle.



▪ Fig. 346. Sépultures 898 et 899. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Catalogue analytique des sépultures 900 à 999

Sépulture 900

Fig. 347

Situation : extrémité sud-est de l'ensemble funéraire (K18). La fosse semble recouper une structure antérieure non identifiée et non fouillée, recoupée par deux fosses domestiques FS539 et FS537.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est d'environ 1,70 m, mais sa largeur est indéterminée en raison de l'une des fosses qui se développe sur le côté N-N-O. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent qu'il remonte aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, et qu'il semble légèrement arrondi sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,31 m NGF. Sur le fond, sur le côté N-N-O à l'extrémité N-E-E, reposent deux blocs de pierre de 0,15 m de longueur maximale, mais ils pourraient appartenir à une structure antérieure non identifiée. Un caillou de 0,10 m de longueur est effondré en avant du tiers proximal du fémur droit. Le bloc crânio-facial repose en partie sur deux blocs de pierre de 0,15 m de longueur, l'un engagé en arrière de l'occipital, l'autre engagé en arrière de son côté latéral gauche. Le comblement renferme des tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Le coude gauche est fléchi de 15°, la main se trouve sur les côtes supérieures homolatérales ; le droit est fléchi de 50°, les os de la main reposent sous ceux de la gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est affaissé vers l'avant et la droite ; la connexion anatomique est préservée entre le bloc crânio-facial, la mandibule et l'atlas, mais il n'existe aucune information sur le reste du rachis cervical. L'épaule droite s'appuie contre le côté S-S-E de la fosse, décalée en hauteur et en pendage médio-distal contre la pente qui précède la logette ; l'angle inférieur de la scapula est éversé, ce qui indique que le coude se trouvait en abduction. La clavicule est cependant horizontale, passée en amont de l'épaule par sa partie latérale, indiquant que l'épaule n'était pas surélevée. L'épaule gauche repose à plat. Le thorax est conforme à la position du corps déduite des épaules : le rachis thoracique affecte une courbe à convexité latérale droite, les côtes gauches sont en vue supéro-endothoracique plaquées contre la paroi du surcreusement, et les droites en vue exothoracique avec leur extrémité sternale ramenée en avant des vertèbres ; le corps reposait donc en appui sur son côté gauche, et le côté droit sur la partie S-S-E du fond de la fosse qui remonte. Le bassin est affaissé sans exagération, les os longs des membres inférieurs en vue antérieure, le pied droit est affaissé vers l'avant dans l'axe longitudinal de la jambe, ce qui est également le cas du tarse gauche. Cependant, des métatarsiens et des phalanges gauches sont remontés latéralement à la cheville, la phalange proximale de l'hallux se situe latéralement au genou et on distingue un métatarsien latéralement au grand trochanter gauche. Avec la bascule du crâne vers l'avant, ces déplacements indiquent une décomposition en espace vide.

Typologie : probable tombe en fosse de morphologie en plan indéterminée, comme l'indique la morphologie du fond et l'adaptation du squelette au profil de la fosse. La position des pieds, contraints latéralement, indique que la fosse était resserrée à l'extrémité N-E-E au moins dans sa partie profonde ; la tête reposait sur un bloc et devait être calée du côté gauche par un second. Les mouvements et déplacements hors du volume du corps indiquent une décomposition en espace vide, ce qui suggère une couverture.





SP900



SP903

• Fig. 347. Sépultures 900 et 903. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 902

Fig. 348

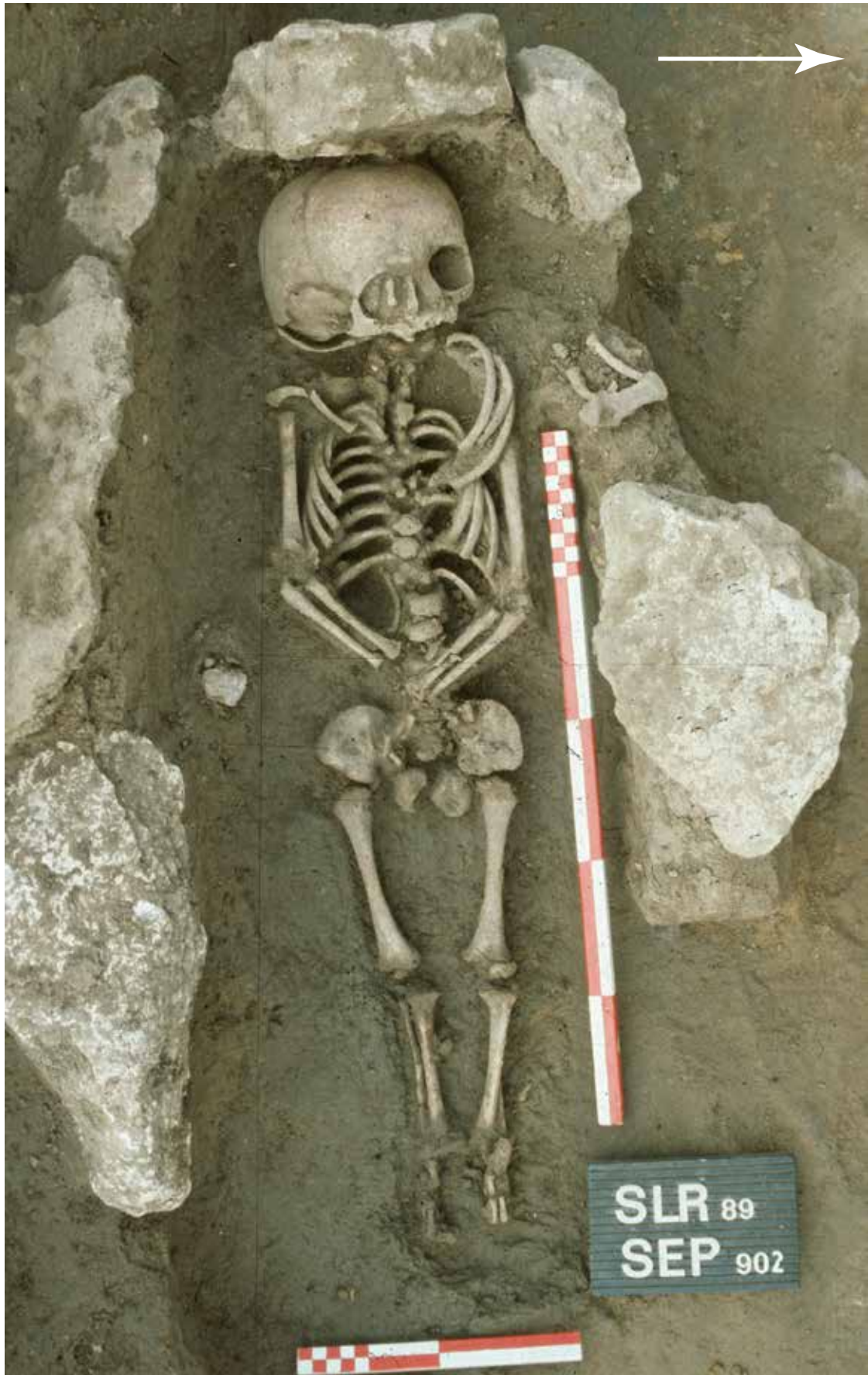
Situation : extrémité sud, partie sud-est de l'ensemble funéraire (K19). Elle est postérieure à la tombe SP947.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est indéterminée, l'extrémité orientale de la fosse ayant été détruite lors du décapage ; elle peut être évaluée à environ 1 m au maximum. Sa largeur est de 0,60 m dans sa partie médiane et de 0,40 m aux deux extrémités. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeur enregistrées sous les os montrent qu'il ne remonte que 0,02 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, et qu'il est en auge sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,87 m NGF. Sur le côté ouest ; sur les longs côtés sud et nord des trois-quarts ouest de la fosse, se trouvent des blocs de pierre de 0,15 m à 0,32 m de longueur, qui reposent sur des feuillures aménagées à 0,11 m au-dessus du fond de la fosse. Placés de manière presque continue (une lacune du côté nord), ils forment une espèce d'encagement. Le comblement renferme des tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est incomplet : il manque la mandibule, quelques épiphyses (tibia) et des os des mains et des pieds. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, les mains sur les dernières vertèbres lombaires. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est affaissé sur le côté gauche, et l'atlas est situé en avant du rachis cervical en connexion anatomique ; la disparition de la mandibule est inexplicée. La scapula, la clavicule et la première côte gauches ont été bougées et enlevées lors de la fouille. La scapula droite est en pendage médial, en raison du profil de la fosse, et l'humérus se situe en vue antéro-latérale, plaqué contre la face latérale des côtes dont l'extrémité sternale est redressée. L'humérus a légèrement glissé vers l'aval et la clavicule, restée horizontale, occupe l'emplacement de la tête humérale par son extrémité latérale. L'extrémité postérieure des deuxième, troisième et quatrième côtes est remontée à l'étage cervical et leur partie latérale repose en avant et en amont du tiers supérieur de l'humérus, qui est décalé de 0,05 m en aval du droit. Les côtes suivantes sont en place, avec leur extrémité sternale légèrement redressée. La colonne vertébrale est maintenue, mais la première vertèbre sacrée a glissé sur la face sacro-pelvienne de l'os coxal droit. Les os longs du membre inférieur droit et le fémur gauche se présentent en vue antérieure ; la jambe gauche s'est en revanche éversée, la moitié proximale du tibia recouvre celle de la fibula. Les os du tarse postérieur droit sont éversés, mais le tarse antérieur et les métatarsiens sont orientés dans l'axe longitudinal de la jambe, ce qui implique une contrainte latérale, probablement celle des parois du fond de la fosse en auge. Du côté gauche, un phénomène proche est relevé, avec le calcaneus néanmoins passé en avant du tarse antérieur (en vue postérieure, il a effectué une rotation interne a posteriori). Un fragment de métatarsien gauche est relevé latéralement au tiers distal de la jambe, et un fragment de l'épiphyse proximale de l'un des tibias est en situation médiale à la diaphyse du droit. La position du bloc crânio-facial et l'ascension de trois côtes gauches, ainsi que la position du fragment de métatarsien indiquent que le corps a évolué en espace vide. Les données sont insuffisantes pour interpréter le remaniement des côtes supérieures gauches (région en partie détruite à la fouille).

Typologie : probable tombe en fosse resserrée aux deux extrémités ; des blocs placés sur les banquettes latérales formaient une sorte d'encagement. Le corps reposait à même la fosse. Les rares mouvements et déplacements qui se sont produits hors du volume du corps indiquent une décomposition en espace vide ; la position de la probable couverture est incertaine : reposait-elle sur les banquettes, à environ 0,10 m/0,15 m, en tenant compte des tassements, au-dessus du fond, ou bien reposait-elle sur les blocs dont le sommet se trouve à la même cote, soit 0,20 m au-dessus du fond ?



▪ Fig. 348. Sépulture 902. Cliché : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 903

Fig. 347

Situation : extrémité sud-est de l'ensemble funéraire (J-K18). Elle est postérieure à la tombe SP912.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 2,05 m et sa largeur varie de 0,70 m dans sa partie médiane à 0,50 m/0,40 m aux deux extrémités. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, mais le relevé en plan montre qu'elle est plus étroite à la base : 1,85 m de longueur, 0,45 m de largeur au centre contre 0,30 m aux deux extrémités ; on ignore si le passage entre la partie supérieure et la partie inférieure s'effectue au moyen de feuillures ou par l'obliquité des parois. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,11 m à l'ouest et de 0,10 m à l'extrémité orientale, sur l'axe longitudinal, et qu'il est en auge large sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,11 m NGF au plus bas.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, les mains dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est très bien maintenu et s'est adapté au profil de la fosse : le crâne est en vue antérieure, la mandibule affaissée en avant des dernières vertèbres cervicales, les scapulas sont inclinées par leur face médiale et les clavicules très obliques indiquant une légère constriction et une surélévation des épaules. Le profil transversal, dans la moitié ouest, étant en auge relativement large à la base, les côtes et le bassin sont modérément affaissés. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, les pieds sont affaissés vers l'avant, en vue dorsale. Seul le tarse postérieur droit est légèrement éversé, et le naviculaire est remonté entre les chevilles ; cependant, ces dernières étant jointes, on peut considérer qu'il se trouve dans le volume du corps. L'image du squelette est celle d'un colmatage différé du volume du corps.

Typologie : tombe en fosse aux extrémités resserrées. Le corps a été placé directement sur le fond de la fosse et le squelette présente l'image d'un colmatage différé du volume du corps.

Sépulture 904

Fig. 349

Situation : extrémité sud-est de l'ensemble funéraire (J-K18). Elle est postérieure à la tombe SP906.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,30 m et sa largeur maximale de 1,10 m à l'ouverture conservée. Aucun relevé n'a été effectué du profil de la fosse, mais le relevé en plan montre qu'elle comporte une banquette latérale sur les quatre côtés. Sa partie profonde est de plan anthropomorphe, resserrée à l'extrémité N-E et aménagée d'une logette céphalique complète de forme rectangulaire précédée de deux encoches latérales au S-O. Sa longueur est de 1,90 m, sa largeur au centre est de 0,52 m dans la partie médiane, de 0,34 m à l'extrémité S-O et la largeur de la logette est de 0,25 m. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,06 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, et qu'il est en gouttière sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,05 m NGF au plus bas. À l'extrémité N-E de la fosse, sur la banquette, reposent deux blocs de pierre de 0,25 m et 0,30 m de longueur, et leur cote de profondeur nous donne la hauteur de la banquette, 0,20 m au-dessus du fond de la fosse. Dans la logette céphalique, sur le fond, se trouve un bloc de pierre de 0,28 m de longueur posé de chant en amont du crâne. Le comblement livre des tessons de céramique datés du ^xe s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, la main droite sur l'os coxal droit et la gauche dans la partie droite de l'abdomen. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé dans le rétrécissement qui précède la logette : il repose en vue supéro-latérale droite, et n'est plus en connexion anatomique avec la mandibule qui s'est effondrée en avant de la première côte gauche. L'atlas est resté articulé au bloc crânio-facial et à l'axis, ces deux vertèbres se présentent en vue antéro-latérale gauche. Le reste du rachis cervical est en vue antérieure. L'épaule et le coude droits sont disloqués, l'humérus s'est éversé et est remonté de quelques centimètres ; la position de la scapula, dont l'angle inférieur est orienté latéralement, indique que le membre supérieur se trouvait en abduction à l'origine. La scapula droite est en pendage médial, et les deux clavicules sont verticalisées. En raison de la remontée du fond de la fosse au niveau de la logette, les épaules se trouvaient donc haussées. Les côtes sont affaissées, les gauches en vue supéro-latérale, les droites en vue supérieure, mais l'ensemble reste contraint latéralement ; les troisième et quatrième droites ont toutefois glissé latéralement contre la face médiale de l'humérus, probablement lorsque l'épaule s'est effondrée. L'os coxal gauche est en vue antérieure, et le droit, en vue médiale, s'est rapproché du gauche, éjectant le sacrum dans la partie inférieure du pelvis. Les trois dernières vertèbres lombaires sont remaniées : la troisième est en connexion lâche avec la deuxième, la quatrième repose sur la face supérieure de l'ilium gauche et la cinquième a pris la place du sacrum. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure. Les deux pieds se présentent de la même manière : les os du tarse postérieur sont éversés, le tarse antérieur est en vue dorso-médiale et les métatarsiens et phalanges en vue dorsale ; toutefois, le pied gauche est partiellement disloqué, avec les os du tarse antérieur étirés en longueur. L'effondrement du coude droit, la bascule du bloc crânio-facial, le déplacement du sacrum et l'éversion des tarses postérieurs indiquent que la décomposition s'est produite en espace vide. La déstabilisation du bassin pourrait témoigner d'un resserrement en gouttière prononcée du fond de la fosse à la base, puisque le sacrum a été éjecté lors du rapprochement des deux os coxaux. Le phénomène est compatible avec la compression des côtes.

Typologie : tombe en fosse à banquette dont la partie profonde est de plan anthropomorphe ; celui-ci est marqué par un rétrécissement à une extrémité et par l'aménagement d'une logette céphalique rectangulaire à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, le coude droit en appui contre la paroi. La fosse était fermée d'un couvercle qui reposait sur la banquette, ponctuellement calé par des blocs. La cote relevée au sommet du bloc au S-O est identique à celle du sommet de la banquette : on peut supposer que le couvercle reposait sur ce bloc de ce côté.



SP904



SP907

▪ Fig. 349. Sépultures 904 et 907. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 905

Fig. 350

Situation : extrémité sud-est de l'ensemble funéraire (J-K18). La fosse est antérieure aux tombes SP904 et SP906.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 1,92 m et sa largeur maximale de 0,52 m à l'ouverture conservée, sachant que SP906 occulte une partie de son côté S-E-E. On ne dispose d'aucun relevé du profil de la fosse, mais le dessin en plan figure les vestiges d'une banquette au S-S-O. Sa partie profonde est de plan anthropomorphe ; elle est resserrée à l'extrémité N-N-E (0,30 m) et aménagée d'une logette céphalique circulaire complète de 0,28 m de diamètre au S-O précédée de deux encoches latérales. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, et qu'il est en légère gouttière sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,92 m NGF au plus bas. Le comblement livre des os humains se rapportant à un individu adulte (quatre os des mains et l'extrémité distale d'une fibula) et un individu immature (deux os des pieds, le grand trochanter d'un fémur, une phalange de la main).

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-E-E. Le coude gauche est fléchi de 90°, l'avant-bras ramené en avant de l'abdomen, la main sous le tiers médian de l'avant-bras droit ; le coude droit est fléchi de 35°, le carpe repose sur les neuvième et dixième vertèbres thoraciques et les côtes gauches attenantes. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial ne s'est pas redressé mais repose en vue antérieure dans la logette dont le fond doit être aplati ou déprimé sur l'axe longitudinal, et la mandibule est affaissée en avant des vertèbres cervicales ; en effet, les vertèbres du cou sont à plat dans la logette, ce sont les premières vertèbres thoraciques et les scapulas qui se situent sur la pente du fond de la fosse ; cette pente s'amorce en aval de la logette. Le squelette s'est adapté au profil de la fosse : les scapulas sont de chant et en pendage par leur extrémité inférieure, les coudes reposent moins profondément que la face postérieure des vertèbres, la clavicule droite est oblique et la gauche verticalisée. Les volumes des côtes et du bassin ne sont que très faiblement maintenus. La tête humérale gauche se trouve en connexion lâche avec la scapula, l'humérus est un peu décalé latéralement. Les patellas sont restées en place, et les disjonctions les plus importantes relevées sur le squelette concernent les os des pieds. Le tarse postérieur gauche est éversé, et le talus, resté dans la même position que le calcaneus, s'est déplacé en aval de 0,05 m ; quelques os du tarse antérieur se situent latéralement au tiers distal de la fibula gauche, les premier et deuxième métatarsiens gauches reposent en avant du tiers médian et supérieur de la jambe droite, et la phalange proximale du premier rang latéralement au tiers distal de la fibula droite. Une phalange, dont le côté n'est pas précisé, repose en avant de l'extrémité distale du tibia droit. Une contrainte affecte le pied droit et les métatarsiens gauches disloqués en aval du calcaneus. Le tarse postérieur droit repose en vue dorso-médiale, en connexion anatomique avec les os du tarse antérieur, et l'ensemble est orienté sur l'axe longitudinal de la jambe ; deux métatarsiens sont dans leur prolongement, mais leur extrémité distale est relevée, et les trois autres sont orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal du pied ; ils reposent 0,06 m au-dessus du fond de la fosse, de même que les métatarsiens et le talus gauches disloqués en aval du calcaneus. La position du pied droit et le redressement des os les plus en aval indiquent qu'une contrainte s'est exercée à distance des bords de la fosse ; doit-on l'attribuer à un effondrement de paroi qui aurait entraîné la circulation des deux premiers métatarsiens en avant de la jambe, ou à un surcreusement du fond de la fosse à ce niveau, non respecté lors de la fouille ?

Typologie : tombe en fosse à banquette dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique circulaire à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'un couvercle qui reposait sur une banquette.

Sépulture 906

Fig. 350

Situation : extrémité sud-est de l'ensemble funéraire (J-K18). La fosse est antérieure à la tombe SP904 et postérieure à la tombe SP905.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2 m et sa largeur, observée à l'extrémité S-S-O seulement en raison des recoupements, est de 0,62 m à l'ouverture conservée. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le dessin en plan figure une banquette au S-S-O et au S-E-E. Sa partie profonde est de plan anthropomorphe : elle est resserrée à l'extrémité N-N-E (0,25 m) et aménagée au S-S-O d'une logette céphalique complète ovale de 0,25 m

S-E-E/N-O-O sur 0,32 m S-S-O/N-N-E, précédée de deux encoches latérales faiblement marquées. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,05 m au S-S-O et de 0,11 m au N-N-E sur l'axe longitudinal, et qu'il est plat et étroit sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,97 m NGF au plus bas. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés du IX^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont en extension, le droit en avant de l'os coxal homolatéral et la main en aval du pubis, le gauche est en situation latérale à l'os coxal homolatéral et la main repose en avant du tiers proximal du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial et les vertèbres cervicales reposent à plat dans la logette, la mandibule affaissée en avant des vertèbres cervicales. Le côté droit du squelette est au contact du bord de la fosse. Les scapulas sont en pendage médial, l'épaule gauche décalée en hauteur relativement à la droite et les clavicules sont verticales. Des remaniements affectent le côté gauche : l'extrémité latérale de la clavicule sort du volume de l'épaule, l'humérus est descendu en aval du bord inférieur de la cavité glénoïde et le coude est disloqué avec l'extrémité proximale de l'avant-bras qui a glissé en direction médiale. Les volumes (thorax, bassin) sont à plat, et les côtes gauches sont un peu ouvertes, plaquées contre la paroi du surcreusement. La présence de la tombe SP905 au N-O-O est très certainement responsable de la dislocation du membre supérieur gauche (tassement sédimentaire). Le fémur droit et le membre inférieur gauche sont en vue antérieure, mais le tarse gauche est éversé. La jambe et le tarse postérieur gauches sont en vue latérale ; des deux côtés, les métatarsiens et phalanges sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe, et à droite, le tarse antérieur est effondré en avant des métatarsiens latéraux. L'étroitesse de la fosse à ce niveau explique la position de l'ensemble des pieds.

Typologie : tombe en fosse à banquettes dont la partie profonde est de plan anthropomorphe qui est marqué par un rétrécissement à une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique ovale allongée à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'un couvercle qui reposait sur une banquette.



Sépulture 907

Fig. 349

Situation : extrémité sud-est de l'ensemble funéraire (K18). La relation entre cette fosse et la tombe SP921, dont le bord S-O se situe au niveau de son extrémité N-E, n'est pas éclaircie ; le relevé en plan indique l'antériorité de SP921, mais les os des pieds du squelette us 907 ont été retrouvés dans le comblement de la fosse SP921. Toutefois, l'enregistrement précise qu'ils se trouvaient dans la logette céphalique de cette dernière : l'hypothèse d'une erreur de perception à la fouille, en supposant que les pieds se sont affaissés dans le comblement de la fosse sous-jacente, peut être envisagée. Sa relation avec la fosse domestique FS546 au S-O est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est supérieure à 1,10 m (recoupée au N-E) et sa largeur maximale à l'ouverture conservée est de 0,50 m. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le dessin en plan illustre une banquette périphérique. Sa partie profonde est de plan anthropomorphe : elle est resserrée à l'extrémité N-E (0,20 m) et aménagée au S-O d'une logette céphalique complète circulaire de 0,18 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales. Les cotes de profondeur enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,07 m au S-O et de 0,03 m au N-E sur l'axe longitudinal, et qu'il est faiblement arrondi sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,28 m NGF au plus bas. Le comblement livre quelques tessons de céramique non datés au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : enfant décédé entre 5 et 9 ans. Le squelette est incomplet, ses pieds ont été recoupés par la tombe SP921 et retrouvés en partie dans le comblement de cette dernière. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains reposent sur le fond de la fosse. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a basculé vers l'avant et est encastré entre les encoches latérales de la logette ; il se présente en vue supéro-latérale droite, le maxillaire en légère antépulsion sur la mandibule, et n'est plus en connexion stricte avec l'atlas ; le corps de l'occipital se situe latéralement à gauche des vertèbres thoraciques supérieures. Les scapulas sont en pendage médial, les clavicules verticales. Les humérus se sont éversés. L'extrémité sternale des côtes est un peu redressée, surtout à droite où elles semblent s'empiler sans doute contre le surcreusement de la fosse, et le bassin est ouvert. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, et le tarse postérieur droit, seul vestige conservé des pieds, se présente par sa face dorso-distale en raison de l'étroitesse du fond à ce niveau. La bascule du crâne est le seul élément qui traduit une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à banquette dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique circulaire à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'un couvercle qui reposait sur une banquette.

Sépulture 908

Fig. 351

Situation : moitié sud, partie médiane de l'ensemble funéraire (H17). La sépulture est antérieure aux tombes SP960, SP962, SP859 et SP861.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 2,54 m, et sa largeur de 1,20 m. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat sur les deux axes. Le fond de la fosse cote à 125,30 m NGF. Sur le fond de la fosse, sur le côté S-S-E de l'extrémité N-E-E, reposent quatre blocs de pierre de 0,10 m à 0,16 m de longueur ; ils se situent à une distance de 0,25 m/0,30 m du squelette, et forment un amas avec deux blocs alignés S-O-O/N-E-E et deux alignés S-S-E/N-N-O : ils ne semblent pas avoir servi à délimiter la paroi d'un contenant et pourraient appartenir à une autre structure. Le comblement renferme des tessons de céramique datés du x^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras, en bon rapport avec les os des mains, sont ramenés en avant de l'abdomen, le droit en amont du gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente de nombreuses dislocations. Le crâne est en vue latérale droite, légèrement basculé vers l'arrière, la mandibule en bon rapport avec le bloc crânio-facial mais tombée à l'emplacement du cou. L'atlas se situe en avant du maxillaire et le rachis cervical jusqu'au cinquième rang, est dissocié sous la mandibule et en aval de celle-ci. Les deux dernières vertèbres cervicales sont en place, et le rachis thoracique est maintenu jusqu'au onzième rang. Les épaules reposent à plat sur le fond de la fosse, la droite un peu décalée en hauteur relativement à la gauche avec la clavicule verticalisée dont l'extrémité latérale sort de son espace initial. L'humérus droit est éversé et son extrémité distale a glissé en direction médiale. À gauche, la clavicule est horizontale, et l'humérus maintenu en vue antéro-latérale. Les côtes sont à plat et très verticalisées ; une constriction affecte la moitié inférieure du thorax, puisque l'extrémité sternale des côtes passe en avant des vertèbres. La douzième vertèbre thoracique et la première vertèbre lombaire sont en connexion lâche avec la douzième, décalée latéralement à droite, et les quatre dernières vertèbres lombaires et les trois os du bassin sont disloqués. Les vertèbres lombaires sont en tas et le sacrum se situe en vue postérieure en amont de l'os coxal gauche. Les deux os coxaux sont en vis-vis, mais ils se présentent en vue latérale ; ils ne sont plus en connexion anatomique avec les fémurs, mais ces derniers, qui apparaissent en vue postérieure, restent cependant en bon rapport avec la cavité cotyloïde des os coxaux. La moitié distale des fémurs jouxte la moitié proximale des os des jambes qui sont en place en vue antérieure en bon rapport avec les os des pieds. Par ailleurs, l'extrémité proximale des avant-bras est décalée en aval de l'extrémité distale des humérus, tandis que les vertèbres lombaires et le sacrum disloqués occupent un espace supérieur à celui nécessité par l'abdomen si l'on replace les vertèbres articulées en vue antérieure. Enfin, si l'on réarticule les fémurs aux tibias et aux os coxaux, l'espace qui sépare l'extrémité distale des humérus et le bord supérieur des iliums est anatomiquement correct. Ainsi, il semble que la partie du squelette comprise entre la douzième vertèbre thoracique et l'extrémité distale des fémurs, en comptant les avant-bras qui se trouvaient en avant de l'abdomen, s'est étirée en glissant vers l'aval d'environ 0,20 m. Il s'est produit un effet de plaque important au niveau des genoux. Les jambes et les pieds sont en place, les jambes en vue antérieure. Le tarse postérieur gauche est en vue latérale et le reste du pied en vue dorsale orienté sur l'axe longitudinal de la jambe ; à droite, tous les os du tarse postérieur et antérieur sont disloqués, en aval et latéralement à la cheville, mais les métatarsiens sont en vue postérieure orientés sur l'axe longitudinal du corps. Les dislocations et le déplacement d'ossements hors du volume du corps indiquent que le corps a évolué en espace vide. On remarque que les os butent sur des lignes parallèles aux bords longitudinaux de la fosse, à droite et à gauche, des épaules aux os coxaux ; ces caractéristiques déterminent un contenant de forme rectangulaire ; les fémurs et les pieds sont rapprochés de l'axe longitudinal médian sans doute par affaissement de la partie médiane du plancher. Ce dernier est argumenté par le fait que les os coxaux et les fémurs soient descendus en bon rapport anatomique, la moitié distale du fémur gauche passant en avant de la moitié proximale des tibias. L'espace relevé au niveau de l'abdomen, dans lequel s'étirent en longueur les vertèbres lombaires et le sacrum et sont descendus les avant-bras, indiquent qu'une rupture transversale s'est produite à ce niveau et que la partie médiane s'est déplacée. L'ensemble de ces manifestations laisse envisager que le fond du contenant était surélevé au-dessus du sol d'inhumation puisque celui-ci est plat. Des cales se trouvaient probablement au niveau de l'abdomen et des genoux ; on n'a pas d'indices pour envisager qu'il en existait une au niveau du cou (absence d'effondrement et d'aspiration), même si le fait est probable. L'absence de déplacements longitudinaux asymétriques ne permet de restituer des planches juxtaposées parallèlement sur l'axe longitudinal.

Typologie : contenant de bois de forme rectangulaire, placé sur des cales au-dessus du fond de la fosse.

Sépulture 909

Fig. 351

Situation : extrémité sud-est bord sud de l'ensemble funéraire (J-K19). La fosse est antérieure à la tombe SP193 et postérieure aux sépultures SP949 et SP914, au fossé FO104 et à la fosse domestique FS532.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 1,60 m et sa largeur maximale à l'ouverture conservée est de 0,50 m. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le cliché montre que l'extrémité ouest est resserrée et que la largeur au niveau du sol d'inhumation est plus étroite qu'à l'ouverture. La largeur de son extrémité orientale, au niveau du sol d'inhumation, n'est pas lisible en raison de la présence de la tombe SP949 sous-jacente et de la tombe SP193 qui la recoupe sur le côté sud. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,05 m à l'ouest, et qu'il plonge à l'est probablement parce que le comblement de la sépulture SP949 s'est tassé ; transversalement, son profil semble plat. Le fond de la fosse cote à 125,15 m NGF au plus bas.

Squelette : enfant décédé entre 10 et 14 ans. Le squelette est incomplet, ses pieds ont été en partie recoupés par la tombe SP193 mais ils n'ont pas été retrouvés dans son comblement ; en revanche, on en a recueilli des éléments dans la partie tassée du comblement de la tombe sous-jacente. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont en extension, le droit latéralement à l'os coxal homolatéral avec la main disloquée en situation interne au tiers proximal du fémur ; le gauche repose sur l'ilium homolatéral, les os de la main disloqués dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est maintenu en vue antérieure dans la partie rétrécie de la fosse et la mandibule est affaissée en avant des vertèbres cervicales. À l'exception de l'atlas, tout le rachis cervical et les trois premières vertèbres thoraciques sont disloqués en arrière de la mandibule et en amont de l'épaule droite. Les scapulas sont en pendage médial, la clavicule gauche est faiblement inclinée et la droite a glissé sur la face antérieure de la scapula. Les humérus sont éversés et les côtes affaissées, de même que le bassin. Le tassement du sédiment de comblement de la sépulture sous-jacente a déplacé le fémur, la jambe et le tarse postérieur gauches en connexion anatomique quelques centimètres en aval. Des os de nature spongieuse sont déplacés. Il s'agit des deux dernières vertèbres thoraciques (la onzième en aval de la onzième et la douzième dans l'hémi-thorax gauche) et des deux premières vertèbres lombaires maintenues en connexion anatomique latéralement à la troisième dans la partie droite de l'abdomen. Se sont également déplacés vers l'amont le cuboïde et le calcaneus droits en situation médiale au fémur, les naviculaires droit et gauche, l'épiphyse distale du tibia droit, le troisième métatarsien droit et le talus droit entre le tiers distal des tibias. Ces déplacements, et peut-être celui qui concerne les vertèbres cervicales et thoraciques supérieures en amont de l'épaule droite, pourraient avoir été causés par l'eau.

Typologie : tombe en fosse dont la partie profonde est de plan anthropomorphe ; celui-ci est marqué par un rétrécissement aux extrémités. Le corps a été placé à même la fosse, probablement fermée d'un couvercle comme l'indiquent les déplacements hors du volume du corps dus à des flottations.



▪ Fig. 351. Sépultures 908 et 909. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 910

Fig. 352

Situation : extrémité sud-est bord sud de l'ensemble funéraire (K19). La fosse est recoupée par la tombe SP911 et par le fossé FO60.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est conservée sur 1,50 m (recoupée par SP911) et sa largeur ne peut pas être estimée (recoupée par SP911 et FO60). Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le relevé en plan indique que l'extrémité ouest est resserrée et que la largeur s'évase au niveau des épaules puis diminue dans la moitié orientale. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,09 m à l'ouest, et de 0,08 m à l'est ; transversalement, son profil est arrondi. Le fond de la fosse cote à 125,08 m NGF au plus bas. Le bloc crânio-facial repose en partie sur un bloc de pierre de 0,15 m de longueur. Le comblement livre un tesson de céramique daté des ^x^e-^x^l^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet, ses pieds ont été détruits par la tombe SP911. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les coudes sont fléchis, le droit de 90° et le gauche de 30° : la main droite repose sur la face endothoracique des côtes inférieures gauches, et la gauche se situe en amont de la droite. Les fémurs sont en rectitude, mais les os longs des jambes ont été regroupés et redéposés en avant du bassin, directement sur les os, au moment où la sépulture SP911 a été aménagée ; dans le comblement de cette dernière, on a retrouvé la patella gauche.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette s'est adapté au profil de la fosse : le crâne est redressé, les scapulas, situées en aval du ressaut sur lequel repose le crâne, sont en pendage médial, surtout la droite, et l'extrémité sternale des côtes est très relevée. La clavicule gauche est très faiblement inclinée, la droite est restée horizontale. Le volume du bassin est en revanche un peu plus affaissé, peut-être en raison du poids des os des jambes qui le surmontent. L'ensemble transcrit un fond en auge prononcé, plus étroit à la base. Les arguments d'une évolution en espace vide sont surtout apportés par le fait que les os redéposés en avant du bassin reposent directement sur le sacrum et l'os coxal droit, ce qui indique que le squelette n'était pas encore recouvert de terre au moment où la tombe SP911 a été creusée, alors que les parties molles étaient complètement décomposées.

Typologie : tombe en fosse dont la partie profonde est marquée par un rétrécissement aux extrémités. Le corps a été placé à même la fosse, probablement fermée d'un couvercle, la tête de l'individu reposait sur une pierre.

Sépulture 911

Fig. 352

Situation : extrémité sud-est bord sud de l'ensemble funéraire (K19). La fosse est recoupée par le fossé FO60 et recoupe la tombe SP911.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1,11 m (recoupée par FO60) et sa largeur varie de 0,45 m au niveau du bassin à 0,30 m au niveau des pieds. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,055 m à au N-E ; transversalement, son profil est plat mais remonte au moins du côté N-O (coude gauche moins profond que la face postérieure des vertèbres et pendage distal de l'avant-bras). Le fond de la fosse cote à 125,01 m NGF au plus bas. Le comblement livre la patella gauche du squelette us 910.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet, sa moitié supérieure a été recoupée en amont du bassin par le fossé FO60 : il ne reste que trois vertèbres lombaires, l'avant-bras et l'extrémité distale de l'humérus gauches. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Le coude gauche est fléchi de 90°, et la position de la main droite, dans la partie gauche de l'abdomen entre l'avant-bras et l'ilium, indique que l'avant-bras droit se trouvait dans la même position, en aval du gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bassin est complètement à plat, tandis que les trois vertèbres lombaires conservées et le sacrum sont complètement disloqués : une vertèbre lombaire se situe sur la face sacro-pelvienne gauche et le sacrum est en vue postérieure, un peu en aval de sa position anatomique. L'articulation du coude est détruite, l'extrémité proximale de l'avant-bras est disjointe. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure et les pieds en vue dorsale, contraints par le resserrement de la fosse à cette extrémité. La patella droite est en place, mais la gauche est tombée latéralement. Ce déplacement indique que la décomposition s'est

déroulée en espace vide. Les données sont trop lacunaires pour interpréter la dislocation du bassin et des vertèbres lombaires. Le retournement du sacrum sur place pourrait cependant indiquer qu'il résulte d'une flottation : l'hypothèse de planches juxtaposées dont la centrale se serait retournée n'est pas validée par le reste du squelette.

Typologie : probable tombe en fosse dont la partie profonde est marquée par un au moins un rétrécissement observé à l'extrémité N-E conservée. Le corps a été placé à même la fosse, probablement fermée d'un couvercle. L'inondation de la fosse peut avoir provoqué le retournement *in situ* du sacrum.



▪ Fig. 352. Sépultures 910 et 911.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 912

Fig. 353

Situation : extrémité sud-est de l'ensemble funéraire (J-K18). La fosse est antérieure à la tombe SP903 et postérieure au fossé FO104. Sa relation avec la tombe SP905 au S-E est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,92 m et sa largeur maximale, observée dans la moitié S-O, est de 0,94 m à l'ouverture conservée. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le dessin en plan figure une banquette conservée dans la moitié S-O. Sa partie profonde est de plan anthropomorphe, resserrée à l'extrémité N-E (0,30 m), évasée au niveau des épaules (0,50 m) et aménagée au S-O d'une logette céphalique complète de forme circulaire, précédée de deux encoches latérales. Sur la banquette, latéralement à l'encoche située du côté S-E, repose un bloc de pierre de 0,16 m de longueur. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,15 m au S-O et de 0,05 m au N-E sur l'axe longitudinal, et qu'il remonte en pente douce sur les côtés sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,99 m NGF au plus bas. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés du x^e s.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les coudes sont fléchis de 90°, les avant-bras ramenés en avant de l'abdomen, le droit en amont du gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est disloqué de l'atlas et de la mandibule : il s'est complètement redressé et repose en vue supérieure dans la logette, tandis que le rachis cervical maintenu en connexion stricte s'est affaissé en vue antérieure en aval de la logette, la mandibule en avant de la première vertèbre thoracique. Les scapulas sont en faible pendage médio-distal et la face antérieure de l'ilium gauche légèrement redressée. L'épaule gauche est décalée en hauteur relativement à la droite, et la scapula étant en pendage distal, la clavicule et la première côte ont glissé vers l'aval contre la face antérieure ; les côtes gauches libérées de la scapula s'empilent contre la paroi du surcreusement, les droites s'enroulent normalement. L'affaissement de l'abdomen a entraîné la dislocation des coudes (descente de l'extrémité proximale des avant-bras). Les humérus sont en pendage, leur extrémité proximale sur la pente et leur extrémité distale sur le fond au même niveau que la face postérieure des vertèbres. Le fond est donc en auge large et aplatie. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, l'extrémité distale de la jambe gauche s'appuie contre la paroi longitudinale N-O de la fosse. Le tarse gauche est faiblement éversé, et les os du tarse antérieur et les métatarsiens sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe. À droite, le tarse postérieur est également un peu éversé, mais le tarse antérieur, en bon rapport avec les métatarsiens, est passé en situation médiale au pied ; on ne dispose d'aucune information sur les trois pièces disloquées entre les métatarsiens gauches et droits. On remarque que l'extrémité distale des métatarsiens gauches et le lot de phalanges disloquées à droite, qui constituent les éléments les plus distaux des deux pieds, reposent entre 0,04 et 0,09 m moins profondément que les calcaneus respectifs ; on peut supposer qu'ils épousent le sol d'inhumation qui doit remonter plus abruptement à ce niveau. La bascule du bloc crânio-facial et la dislocation du pied droit constituent les arguments en faveur d'une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à banquette dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique circulaire à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, en auge large, fermée d'un couvercle qui reposait probablement sur la banquette.

Sépulture 913

Fig. 353

Situation : extrémité sud de la partie sud-est de l'ensemble funéraire (J-K19). La fosse recoupe la sépulture SP914 par son côté S-S-E, le fossé FO104 par son tiers S-O-O et la fosse domestique FS532 par son extrémité N-E-E ; sa relation avec la tombe SP918 à l'ouest est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est d'au moins 2 m, et sa largeur est supérieure à 0,90 m (côté S-S-E non lisible). Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, mais le relevé et le cliché montrent qu'il possède une large banquette dont le côté N-N-O a été perçu, située à 0,20 m au-dessus du fond de la fosse. Sur cette banquette, à l'extrémité S-O-O, repose un bloc de pierre de 0,30 m de longueur. La partie profonde a une longueur de 1,90 m pour une largeur de 0,50 m au niveau des épaules du squelette, contre 0,32 m aux deux extrémités. Sur le fond, à l'extrémité S-O-O, se trouvent trois blocs de pierre de 0,10 m à 0,18 m de longueur, l'un placé en arrière de la face latérale gauche du bloc crânio-facial, l'autre en arrière et en amont de sa face postéro-latérale droite, et le

dernier en amont. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le profil longitudinal remonte fortement à l'extrémité S-O-O (0,14 m), très faiblement vers le N-E-E (0,04 m), et qu'il est en auge sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,94 m NGF. Le comblement renferme des tessons de céramique datés des x^e -(xI^e) s., et deux os humains de maturation adulte (un fragment proximal de radius gauche et la diaphyse d'un humérus gauche) qui appartiennent au squelette us 914, ainsi qu'un clou. Le fragment de radius et le clou se situent à l'extrémité S-S-O, sur les blocs en amont du bloc crânio-facial.

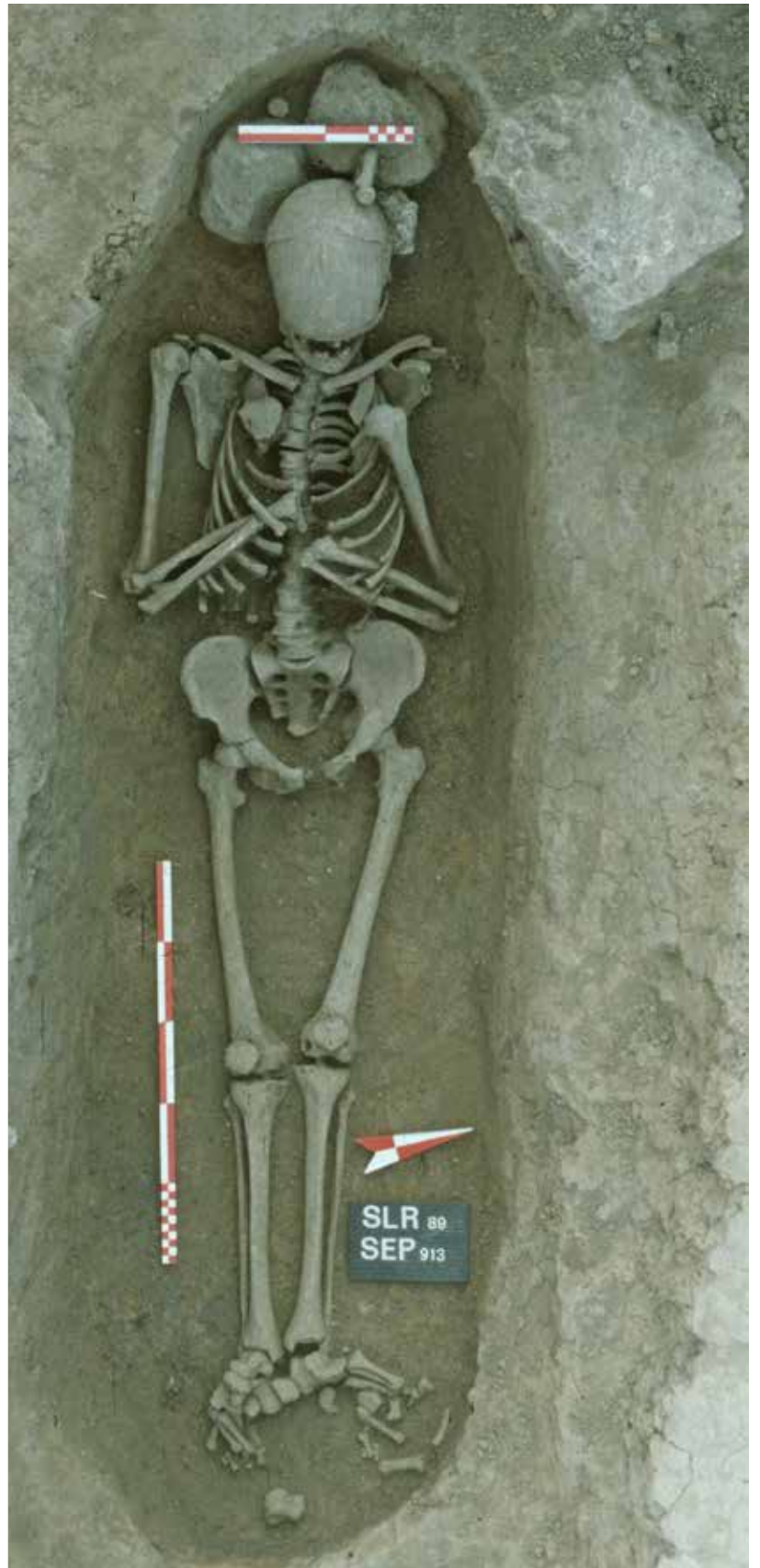
Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les coudes sont fléchis de 60°, les mains sont disloquées dans les côtes controlatérales, la droite en amont de la gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé contre les blocs, la mandibule est en antépulsion et l'atlas en bon rapport. La scapula droite est en pendage médial, mais la gauche affecte un pendage distal ; la tête humérale a été projetée vers l'avant et repose sur la face latérale des troisième et quatrième côtes gauches. L'extrémité sternale des côtes est redressée, le volume du bassin globalement maintenu et les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place. Le coude gauche s'est effondré sur le fond de la fosse, latéralement aux côtes, ce qui a eu pour conséquence de redresser l'extrémité proximale de l'humérus qui s'est déplacée vers l'aval contre la face latérale des côtes. Le pied droit s'est éversé, mais les métatarsiens et les phalanges se sont affaissées vers l'avant. Le pied gauche est fortement disloqué : le calcaneus, les métatarsiens et les phalanges sont éversés, orientés latéralement par leur extrémité distale, mais le talus s'est déplacé à distance vers l'aval, tandis que le tarse antérieur et deux métatarsiens sont disloqués. La cause de ces bouleversements est indéterminée, ne pouvant guère être imputée à la présence du bord de la fosse FS532 sous-jacente puisque le pied droit est maintenu. Ces pièces reposant en tout cas sur le fond de la fosse, elles indiquent, comme la projection vers l'avant de l'humérus gauche, que le corps s'est décomposé en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à banquettes dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à chaque extrémité. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'un couvercle qui reposait probablement sur la banquette, ponctuellement calée par des blocs dont il reste un exemplaire. Trois blocs formaient une sorte de couronne autour de la tête. Le clou peut être erratique ou provenir du couvercle.



SP912



SP913

▪ Fig. 353. Sépultures 912 et 913. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 914

Fig. 354

Situation : extrémité sud partie sud-est de l'ensemble funéraire (J-K19). La fosse est antérieure aux tombes SP909 et SP913 et postérieure au fossé FO104.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,84 m et sa largeur maximale, observée dans la moitié S-O, est de 0,38 m à l'ouverture conservée. Il s'agit de toute évidence de la partie profonde d'une tombe en fosse de plan anthropomorphe, resserrée à l'extrémité N-E (0,20 m) et aménagée au S-O d'une logette céphalique précédée d'une seule encoche latérale sur le côté S-E. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,10 m au S-O et de 0,02 m seulement au N-E sur l'axe longitudinal, et qu'il présente une forte gouttière sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,75 m NGF au plus bas. Le comblement livre un tesson de céramique non daté au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet, la tombe SP913 ayant détruit les deux tiers proximaux de l'humérus et la partie proximale du radius gauches ; ces os ont été retrouvés dans son comblement. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras reposent en avant du bassin, le droit passe sur le gauche, les mains sont disloquées dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial, la mandibule et les vertèbres cervicales sont en connexion lâche, les vertèbres cervicales sont segmentées mais se succèdent, comme échelonnées en vue crâniale sur la pente en aval de la logette. La septième n'est plus en connexion anatomique avec la première vertèbre thoracique, mais se situe en amont de l'épaule droite. On ne peut déterminer les raisons de la position de l'hémi-maxillaire gauche, sur le fond de la fosse latéralement à gauche du bloc crânio-facial (creusement de SP913 ? fouilleur ?). Les épaules marquent le resserrement des parois du surcreusement en aval de la tête, avec un fort pendage de la scapula droite, la gauche en vue latérale, et une forte obliquité des clavicules. Les côtes sont très serrées, leur extrémité sternale passe en avant des vertèbres et les têtes remontent. Ces pressions latérales pourraient être à l'origine des dislocations du rachis thoracique moyen et inférieur ; des phénomènes d'inondations peuvent toutefois également être suggérés, puisque les vertèbres lombaires sont disloquées en tas dans l'abdomen, et surtout parce que le sacrum est passé en vue postérieure dans le pelvis, à l'instar de ce qui a été observé dans la tombe SP911. L'avant-bras gauche passe en partie en arrière du sacrum et plonge dans la gouttière de 0,05 m en moyenne. L'os coxal gauche est maintenu en vue antérieure, mais le droit, légèrement décalé vers le bas, se présente en vue médiale et s'est rapproché de l'axe longitudinal médian du squelette ; il n'est plus en connexion anatomique avec la tête fémorale, qui repose sur sa face médiale. Le sacrum, qui s'est retourné *in situ*, a aussi légèrement glissé vers l'aval. Les os longs du membre inférieur droit sont en vue antérieure et la patella est en place, tandis que le pied s'est affaissé vers l'avant, en vue dorsale, dans la gouttière. Le fémur gauche a effectué une rotation latérale complète, et se présente en vue postérieure, mais la patella est tombée du côté interne. La jambe gauche s'est rapprochée de la droite, en vue antérieure, et a légèrement glissé vers l'aval, en connexion anatomique avec le tarse postérieur. Celui-ci est en vue dorso-médiale, et les métatarsiens sont massés en « fagot » également en vue dorso-médiale. Aucune pièce osseuse ne s'est déplacée latéralement en raison du profil en gouttière prononcée de la fosse ; toutes les dislocations se sont produites dans le volume du corps. Cependant, si l'on retient un phénomène de flottation pour expliquer les disjonctions relevées sur le rachis, cela induit une évolution en espace vide. Le squelette montre les signes de dislocations au sein d'une gouttière : il ne s'est pas enfoncé progressivement dans la gouttière, mais certaines parties se sont disloquées et effondrées (os coxal droit, fémur gauche, avant-bras gauche et peut-être des vertèbres thoraciques). Est-ce parce qu'elle était trop étroite à la base ?

Typologie : tombe en fosse dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à une extrémité et l'aménagement d'une logette demi-céphalique (côté droit) à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'un couvercle ; les dislocations semblent être en partie dues à l'étroitesse de la fosse à la base et à des flottations.

Sépulture 915

Fig. 354

Situation : extrémité sud partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (B18). La sépulture est antérieure à la tombe SP916 et à la fosse domestique FS255, et postérieure à la tombe SP392.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est indéterminée car elle est recoupée au N-E par SP916 et FS255, et sa largeur maximale peut être évaluée grâce aux blocs de pierre qui l'encadrent sur le côté N-O du tiers N-E, à 0,60 m à l'ouverture conservée. Ces blocs, au nombre de quatre, placés de manière discontinue (latéralement au côté gauche du squelette, du coude aux jambes), ont une longueur comprise entre 0,12 m et 0,22 m et reposent à 0,06 m au-dessus du fond de la fosse. Le bloc situé à l'aplomb du genou droit, sur le côté S-E, appartient à la tombe SP916. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation est plat sur l'axe longitudinal, et qu'il s'est produit un tassement important de ses deux-tiers S-E dans la tombe SP392 sous-jacente. En effet, le bord N-O de cette tombe passe contre la face latérale gauche du crâne et du rachis du squelette us 915, latéralement à son os coxal gauche et entre ses fémurs. La fosse FS255 a perturbé ses membres inférieurs. La partie non effondrée du fond de la fosse cote à 125,13 m NGF. La moitié droite du squelette jouxte les blocs de l'architecture de la tombe SP392 qui se sont affaissés vers la partie longitudinale médiane de cette fosse.

Squelette : enfant décédé autour de 9-10 ans. Le squelette est incomplet, la tombe SP916 et la fosse FS255 ayant détruit les os des pieds, tandis que les os de la main droite ne sont pas conservés. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras gauche est en extension, les os de la main sont disloqués le long de la face interne du fémur controlatéral. L'avant-bras droit est orienté avec sa face distale vers l'amont et a glissé en aval de 0,09 m. La position des membres inférieurs ne peut être restituée.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les bouleversements sont relativement importants. Le bloc crânio-facial est décalé vers la droite relativement à la mandibule qui est affaissée à la base du cou et recouvre les vertèbres cervicales disloquées. Le crâne, la partie droite du squelette, son bassin et sa colonne vertébrale se sont effondrés dans le remblaiement de la tombe SP392. Il ne reste en place que l'épaulé, les côtes, le membre supérieur, la patella et le fémur gauches. L'humérus s'est éversé, et les côtes sont retournées en vue endothoracique la tête orientée vers l'amont et l'extérieur. Les vertèbres, bien que disloquées, sont succèdent selon l'ordre anatomique ; cependant, une vertèbre lombaire et le corps d'une vertèbre thoracique ont été retrouvés latéralement au genou droit. On relève un effet de délimitation linéaire sur le côté droit : le bloc crânio-facial, l'extrémité distale de l'ulna passée latéralement au tiers distal de l'humérus, l'ilium de chant et le fémur éversés s'alignent ; on peut supposer qu'il existait une paroi de ce côté, mais il est *a priori* difficile de déterminer s'il s'agit de celle de la fosse ou de celle d'un contenant, bien que l'aspect très rectiligne de l'alignement suggère la seconde hypothèse. Lors de l'affaissement de la moitié S-E du fond de la fosse dans le remblaiement de la tombe SP392, le squelette s'est tassé du côté droit ; ceci, et le fait que les côtes gauches se soient retournées indique que cette moitié du squelette a été affectée par un effondrement latéral : non seulement le corps s'est décomposé en espace vide, mais il reposait sur un fond distinct de celui de la fosse. Du côté gauche, l'humérus éversé, l'extrémité proximale du fémur déplacée latéralement et celle du tibia droit effondré s'alignent parallèlement aux blocs de pierre, suggérant la présence d'une paroi de ce côté. Le corps pourrait donc avoir été placé dans un contenant de bois de forme rectangulaire, dont les parois latérales étaient calées de blocs à mi-hauteur. L'hypothèse d'un plancher est proposée en raison du retournement des côtes gauches, du déplacement du bassin et de l'écartement du fémur gauche : une fracture s'est probablement produite, isolant l'hémi-thorax gauche, en raison de la sépulture SP916 sous les deux-tiers droits du squelette.

Typologie : contenant de bois complet de forme rectangulaire, dont les parois latérales étaient calées de blocs à mi-hauteur.



SP914



SP915

▪ Fig. 354. Sépultures 914 et 915. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 916

Fig. 355

Situation : extrémité sud partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (B18). La sépulture est postérieure aux tombes SP392 et SP915 et à la fosse domestique FS255.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2 m et sa largeur a mal été perçue au niveau de l'ouverture conservée. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le dessin en plan figure un plan anthropomorphe au niveau du sol d'inhumation, caractérisé par un resserrement à l'extrémité N-N-E (0,30 m), un évasement dans sa partie médiane (0,50 m) et l'aménagement au S-S-O d'une logette céphalique complète de forme circulaire (0,25 m de diamètre), précédée de deux encoches latérales. Une banquette périphérique est ponctuellement conservée ; sur celle-ci, en amont de la logette céphalique, reposent trois blocs de pierre de 0,16 m à 0,20 m de longueur. Le côté S-E-E compte également trois blocs placés de manière discontinue, dont deux sont partiellement effondrés dans l'espace d'inhumation ; enfin, trois des quatre blocs situés du côté N-O-O sont également effondrés dans l'espace d'inhumation, en avant et au contact des os. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation est plat sur l'axe longitudinal, et arrondi sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,71 m NGF. Le comblement livre des tessons de céramique daté des VII^e-VIII^e s. et une scorie de métal.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les mains disloquées dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette s'est adapté au profil de la fosse : le bloc crânio-facial a basculé en arrière puisque le fond de la logette n'est pas en surplomb, la mandibule est affaissée à la base du cou et les vertèbres cervicales sont en vue antérieure, l'atlas est disloqué de l'occipital. Les scapulas sont en fort pendage médial, les clavicules obliques, l'extrémité sternale des côtes légèrement redressée et le bassin partiellement affaissé. Les os longs des membres inférieurs se présentent en vue antérieure, la patella droite a un peu glissé en direction médiale, et les pieds sont affaissés et groupés dans la gouttière ; le droit est en vue dorsale, le tarse postérieur gauche est éversé mais les os du tarse antérieur, les métatarsiens et les phalanges sont affaissés vers l'avant dans l'axe longitudinal de la jambe. C'est surtout l'effondrement des blocs à l'intérieur de l'espace d'inhumation, certains directement au contact des os, qui déterminent une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à banquette dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique circulaire à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'un couvercle qui reposait probablement sur la banquette, ponctuellement calé par des blocs.

Sépulture 917

Fig. 355

Situation : extrémité sud partie sud-est de l'ensemble funéraire (J18-19). La fosse est antérieure au fossé FO104.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 0,95 m (recoupée par FO104) et sa largeur maximale observée est de 0,40 m à l'ouverture conservée, très proche du niveau de décapage. Le fond de la fosse, plat sur la partie conservée, cote à 125,12 m NGF. Deux blocs de pierre de 0,10 m et 0,20 m sont relevés sur le côté N-O, dont le plus petit repose sur le fémur, à 0,02 m au-dessus du fond de la fosse.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Le squelette est incomplet, il ne reste que la partie distale des fémurs, les os des jambes et des pieds. Ces éléments indiquent que le squelette reposait sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les os longs des membres inférieurs se présentent en vue antérieure, avec les patellas en place. Les os des pieds sont partiellement maintenus en connexion anatomique, ils sont très groupés, l'un contre l'autre, et illustrent d'importantes contraintes latérales et distales. Le tarse postérieur gauche est en vue latérale, le tarse antérieur est disloqué dans son prolongement, l'extrémité proximale des métatarsiens repose en avant de ce dernier et les phalanges sont disloquées sous la moitié distale des métatarsiens qui sont redressés (en vue distale). À droite, le tarse postérieur se présente en vue disto-médiale, le tarse antérieur en vue dorsale, et les métatarsiens sont disloqués en avant de ce dernier ; les trois premiers sont orientés en direction médiale par leur extrémité distale et les phalanges se situent au contact du tarse antérieur. On remarque que

l'ensemble des os des pieds droit et gauche se situent dans le prolongement de la face latérale de leurs jambes respectives. L'absence de relevé du profil de la fosse rend l'interprétation du phénomène difficile : la position des os des pieds illustre-t-elle une décomposition au sein d'une gouttière étroite et une remontée de l'extrémité distale des pieds au N-E, ou bien qu'il existait un moyen de contention qui enserrait les deux pieds, comme un linceul par exemple (contentions latérales et distale) ? S'il s'agit d'un fond en gouttière, est-ce celui de la fosse ou celui d'un contenant de type monoxyle ? Le maintien des fémurs en vue antérieure avec les patellas en place laisse envisager la première hypothèse, mais l'argument reste faible.

Typologie : décomposition dans une gouttière, de nature indéterminée ; les contraintes relevées sur le pied peuvent aussi bien être imputées à la gouttière qu'à un moyen de contention.



SP917

▪ Fig. 355. Sépultures 916 et 917. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 918

Fig. 356

Situation : extrémité sud de la partie sud-est de l'ensemble funéraire (J-K19). La fosse recoupe le fossé FO104 par sa moitié N-E-E ; sa relation avec la tombe SP913 à l'est est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 1,70 m, et sa largeur de 0,60 m au niveau d'ouverture conservé. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, mais le relevé et le cliché montrent que sa partie profonde est plus étroite et est resserrée aux deux extrémités, avec une longueur de 1,55 m pour une largeur de 0,50 m au niveau des épaules du squelette, contre 0,25 m aux deux extrémités. On ignore de quelle manière s'effectue le passage entre les deux niveaux de la fosse (banquette ou parois obliques ?). Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le profil longitudinal remonte aux deux extrémités de 0,06 m, et qu'il est un peu arrondi sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,81 m NGF au plus bas.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les coudes sont fléchis de 90°, la main droite repose en amont de l'os coxal gauche et la gauche sur la face latérale des côtes droites. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est en vue supérieure, légèrement tourné vers la gauche, comme l'atlas, alors que les vertèbres suivantes sont en vue antérieure, ce qui indique que la position archéologique du crâne est celle du dépôt ou a été acquise rapidement. Le squelette rend compte du profil de la fosse, les scapulas sont en pendage médial, surtout la gauche, et l'extrémité sternale des côtes est redressée. Les clavicules sont inclinées, avec l'extrémité latérale en haut de l'épaule. Le volume du bassin est moyennement affaissé (os coxal gauche). Les signes d'une évolution en espace vide sont la chute de la patella gauche en situation médiale au tiers distal du fémur, l'éversion des os du tarse des deux pieds et la position du tarse antérieur et des métatarsiens droits ; le naviculaire est effondré sur le fond de la fosse à l'aplomb du talus, et le reste du tarse antérieur, articulé aux métatarsiens, est affaissé vers l'avant, en situation médiale au naviculaire.

Typologie : tombe en fosse à banquette dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à chaque extrémité. Le corps a été placé à même la fosse, probablement fermée d'un couvercle qui reposait soit sur une banquette, soit en force entre les parois de la fosse.

Sépulture 919

Fig. 356

Situation : extrémité sud partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (B19). La sépulture est postérieure à la tombe SP920.

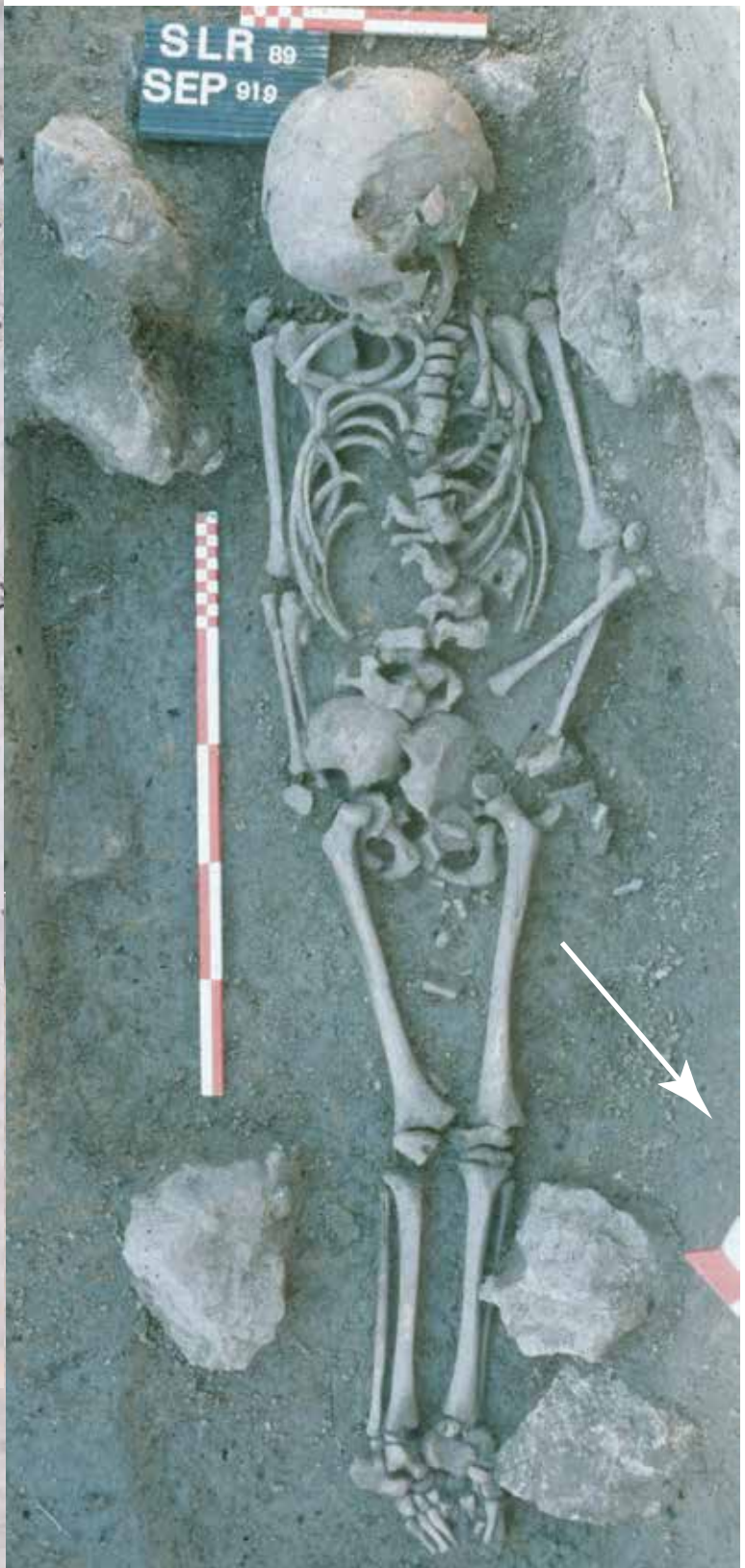
Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 1,52 m et sa largeur de 0,60 m au niveau de l'ouverture conservée. De nombreux blocs, de 0,18 m à 0,30 m de longueur, sont apparus au décapage, leur sommet est à une cote comprise entre 126,10 m et 126,22 m : ils sont principalement répartis de chaque côté de la fosse, mis certains occupent toute la largeur, en avant du squelette. Quatre sont groupés à l'extrémité N-N-E, deux se situent dans la partie médiane, et quatre sont placés deux par deux de chaque côté du tiers S-S-O de la fosse. Ces blocs reposent à des cotes diverses, entre le fond de la fosse et 0,11 m au-dessus : ils se sont de toute évidence effondrés d'un niveau plus élevé, supérieur ou égal à 126,16 m. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le dessin en plan figure un resserrement aux extrémités (0,20 m) et un évasement dans la partie médiane (0,40 m). S'il existait une banquette, elle n'a pas été perçue, sans doute en raison des effondrements de blocs. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, et est plutôt plat sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,03 m NGF. Le comblement livre deux tessons de céramique daté des VII^e-VIII^e s.

Squelette : enfant décédé autour de 8-9 ans. Le squelette est complet, à l'exception des mains, lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras droit est en extension, la main disloquée latéralement à l'ilium homolatéral, le gauche est dirigé vers le bassin, les os de la main disloqués de part et d'autre du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est redressé, en vue supéro-latérale droite, le maxillaire en légère antépulsion sur la mandibule, l'atlas est en bon rapport avec l'occipital, mais en vue strictement supérieure. Les scapulas se présentent en vue antérieure et les humérus sont éversés, tandis que le volume du thorax et celui

du bassin ne sont pas conservés, conformément au profil transversal de la fosse. Quelques signes de déstabilisation sont relevés : les deux premières côtes droites sont renversées, le rachis est sinueux et disloqué en aval de la dixième vertèbre thoracique, et le bassin est complètement dissocié, avec l'ilium droit en vue latérale et le gauche en vue postéro-médiale qui s'est rapproché de l'axe longitudinal médian du squelette. Les vertèbres disloquées sont rejetées dans les parties gauche et droite de l'abdomen. Les jambes et le pied droit sont en vue latérale, et le pied gauche en vue médiale. Des pièces sortent du volume du cadavre, et traduisent une évolution du corps en espace vide : une vertèbre sacrée et passée latéralement au fémur gauche, la tête fémorale droite latéralement au fémur droit et des éléments de la main gauche sont dispersés à distance de la face latérale du fémur ; ces derniers reposent 0,02 m au-dessus du fond de la fosse.

Typologie : tombe en fosse à banquettes dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à chaque extrémité. La fosse était probablement fermée d'un couvercle qui reposait soit sur une banquette, soit en force entre les parois de la fosse. Des blocs de pierre surmontaient ce couvercle, peut-être était-il entièrement recouvert. Les dislocations relevées sont très localisées et touchent surtout les vertèbres de l'abdomen et les os du bassin ; sont-ils dus à une circulation d'eau dans la fosse, ce qui expliquerait que les os dispersés de la main gauche reposent quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse ? L'emplacement des blocs effondrés n'est pas connu pour la plupart.



SP919

▪ Fig. 356. Sépultures 918 et 919.
Cliché 919 : F. Gentili (Inrap). Cliché 918 : polaroïd.

Sépulture 920

Fig. 357

Situation : extrémité sud partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (B19). La sépulture est postérieure à la tombe SP920.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 1,98 m et sa largeur de 0,85 m au niveau de l'ouverture conservée. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le dessin en plan figure un resserrement aux extrémités (0,30 m), un évasement dans la partie médiane (0,50 m) et une longueur moindre (1,65 m) dans la partie profonde de la fosse. Le passage entre les deux niveaux s'effectue au moyen d'une banquette latérale sur laquelle reposent des blocs, entre 0,12 m et 0,20 m au-dessus du fond de la fosse. La longueur des blocs varie de 0,15 m à 0,30 m, certains sont affaissés dans le comblement ; quatre se situent du côté S-E-E aux deux extrémités, cinq sont disposés sur le côté N-O-O, et un repose à l'extrémité N-N-E. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation descend très progressivement de 0,07 m vers le N-N-E sur l'axe longitudinal, et est plutôt plat sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,82 m NGF. Des restes de bois carbonisé ont été recueillis dans la fosse, un fragment diffus couvre l'humérus et les côtes gauches, un autre le tiers proximal du fémur gauche et d'autres éléments se trouvent latéralement à la hanche droite. L'essence n'a pas pu être déterminée. Le comblement livre un tesson de céramique daté des VII^e-VIII^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche est en extension, la main disloquée latéralement à l'ilium homolatéral et dans la moitié inférieure gauche du tronc, le droit est dirigé vers le bassin, les os de la main disloqués dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les épaules ne sont que très légèrement contraintes par les parois de la fosse, l'os coxal droit s'appuie contre le bord de la fosse, tandis que le tronc et l'os coxal gauche, affaissés, rendent compte du profil transversal plat. Le squelette est globalement bien maintenu, les indices d'une décomposition en espace vide sont apportés par la rotation latérale gauche du crâne (il est en vue antéro-latérale droite alors que l'atlas est en vue antérieure), par l'éversion des os du tarse à droite et à gauche, et aussi par l'effondrement du premier métatarsien droit. Ils confirment la présence d'un couvercle, suggéré par la banquette, les blocs de calage sur celle-ci et les vestiges de bois.

Typologie : tombe en fosse à banquette dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à chaque extrémité. La fosse était fermée d'un couvercle, dont il reste des fragments du bois, qui reposait sur une banquette périphérique, calé par quelques blocs.

Sépulture 921

Fig. 357

Situation : extrémité sud-est de l'ensemble funéraire (K18), dans le fossé FO265. La relation entre cette fosse et la tombe SP907 n'est pas éclaircie ; le relevé en plan indique l'antériorité de SP921, mais les os des pieds du squelette us 907 ont été retrouvés dans le comblement de la fosse SP921. Toutefois, l'enregistrement précise qu'ils se trouvaient dans la logette : s'agit-il d'une erreur de fouille ?

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 1,90 m et sa largeur maximale à l'ouverture conservée est de 0,90 m. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le dessin en plan illustre une banquette périphérique sur laquelle reposent quelques blocs de pierre de 0,15 m à 0,22 m de longueur, à environ 0,10 m au-dessus du fond de la fosse (deux du côté S-E et un du côté N-O). Sa partie profonde est de plan anthropomorphe, resserrée à l'extrémité N-E (0,25 m), élargie à 0,50 m au niveau des coudes, et aménagée au S-O d'une logette céphalique complète circulaire de 0,20 m de diamètre, précédée de deux encoches latérales. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,08 m au S-O et de 0,06 m au N-E sur l'axe longitudinal, et qu'il est en auge sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,02 m NGF au plus bas. Le comblement livre quelques tessons de céramique datés des (IX^e)-X^e s., et une scorie de métal, ainsi que le calcaneus gauche, cinq métatarsiens et deux phalanges du pied du squelette us 907.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les coudes sont fléchis de 30° (le droit) et de 55° (le gauche), les avant-bras ramenés en avant des hémithorax homolatéraux, les mains relativement bien maintenues en équilibre instable sur les côtes. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette illustre l'une des formes typiques d'une tombe en fosse de type anthropomorphe. Le crâne est redressé dans la logette en surplomb, le bloc crânio-facial en connexion stricte avec la mandibule et l'atlas, les clavicules et les scapulas, non affectées par le ressaut situé plus en amont, sont respectivement horizontale et en pendage médial ; il n'existe donc pas de contrainte latérale au niveau des épaules, le tronc épouse seulement la concavité du fond de la fosse, d'où le pendage des scapulas et l'extrémité sternale des côtes très relevée, et le bassin faiblement affaissé. Les coudes sont écartés du corps au contact des parois de la fosse, les membres inférieurs en vue antérieure et les pieds affaissés vers l'avant. Les connexions anatomiques sont parfaitement préservées et le squelette illustre une décomposition en espace colmaté ; seule la présence de la banquette et des blocs disposés à sa surface suggèrent une couverture. Celle-ci devait être très peu étanche.

Typologie : tombe en fosse à banquette dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique circulaire à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'un couvercle qui reposait probablement sur la banquette, ponctuellement calé par des blocs. Cette couverture a laissé s'infiltrer du sédiment qui a provoqué une décomposition en espace colmaté.

SP920



SP921

▪ Fig. 357. Sépultures 920 et 921. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 922

Fig. 358

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (B17). La sépulture est antérieure aux tombes SP1 et SP924, et postérieure aux tombes SP925 et SP932.

Fosse : la fosse est orientée N-O-O/S-E-E. Sa longueur est de 2 m, et sa largeur de 0,60 m. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat sur les deux axes. Le fond de la fosse cote à 125,61 m NGF. Sur le côté S-S-O de l'extrémité S-E-E et à l'extrémité S-E-E, reposent six blocs de pierre de 0,15 m de longueur environ directement sur le fond de fosse ; un autre bloc est situé latéralement à la moitié supérieure gauche du squelette, du côté N-N-O, et un bloc plus volumineux repose 0,08 m au-dessus du fond de la fosse : il appartient sans doute à la tombe SP1 située de ce côté. Le pubis gauche et le quatrième métatarsien gauche d'un individu immature d'un âge manifestement inférieur à 5 ans jonchent le fond de la fosse. Parmi les blocs de pierre situés sur le côté S-S-O, se trouve le bloc crânio-facial d'un squelette adulte.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet : la sépulture SP924 a détruit une partie des membres inférieurs : il manque les patellas, le tibia droit, la fibula gauche, les calcanés, le talus et les cunéiformes gauches. Il repose sur le dos, la tête au N-O-O et les pieds au S-E-E. Les avant-bras sont en extension, le droit parallèle à l'axe longitudinal du corps, le gauche en avant du bassin ; les mains sont disloquées dans la région du bassin. La position des pieds indique que les membres inférieurs étaient en rectitude. L'os coxal gauche, les fémurs, le tibia droit et la fibula gauche, ont été retrouvés dans le comblement contre la paroi S-E de l'extrémité N-O de la tombe SP924, rangés contre les bords de la fosse.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette repose sur le dos, en appui sur son côté droit : le crâne et l'atlas sont en vue latérale gauche, alors que le reste du rachis cervical est en vue antérieure. L'épaule droite est décalée en amont relativement à la gauche, avec la clavicule verticale ; la scapula et l'humérus en face antérieure, sont de toute évidence tombés à plat. Les côtes sont contraintes par l'humérus, et l'avant-bras se présente de chant en équilibre instable. L'os coxal droit est affaissé en vue médiale. Les côtes gauches sont en vue supéro-exothoracique, la scapula en vue postéro-latérale plaquée contre les côtes, l'humérus en vue postérieure en avant des côtes en connexion anatomique avec l'avant-bras. Il est possible que ces positions traduisent un effondrement de paroi de ce côté, plutôt que la position originelle du corps en appui, mais la disparition de l'os coxal gauche ne permet pas de l'affirmer. Les pieds sont en place ; le droit est en vue médiale et le gauche, dont il ne reste que les métatarsiens, les phalanges et le cuboïde, se présente en vue dorsale. Les métatarsiens latéraux droits sont disloqués latéralement au reste du pied, hors du volume du corps, ce qui indique une décomposition en espace vide. L'équilibre instable de l'avant-bras droit à distance du bord de la fosse, conjugué aux blocs du côté S-S-O de l'extrémité S-E-E, pourrait indiquer la présence d'une paroi initialement.

Typologie : l'hypothèse d'un contenant de bois est ponctuellement argumentée, mais probable. Le corps reposait sur le dos, en appui sur son côté droit.

Sépulture 923

Fig. 358

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (C17). La sépulture est recoupée par le fossé FO228 au N-E et par la tombe SP928 au N-N-E et recoupe la fosse domestique FS552.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est indéterminée et sa largeur est de 0,80 m. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent un pendage prononcé en direction du N-E, en raison du creusement du fossé qui a provoqué un effondrement de la partie N-E et, dans une moindre mesure, du côté S-E. Sur l'axe transversal, il est plat. Le fond de la fosse cote à 125,33 m NGF. En avant du thorax, directement au contact des os, repose un bloc de pierre de 0,20 m de longueur. Un autre, plus volumineux, se situe latéralement à la jambe droite, mais son appartenance à la tombe n'est pas assurée. Le comblement livre quelques tessons dont un à impressions de décor digité, datés des (VIII^e)-IX^e s.

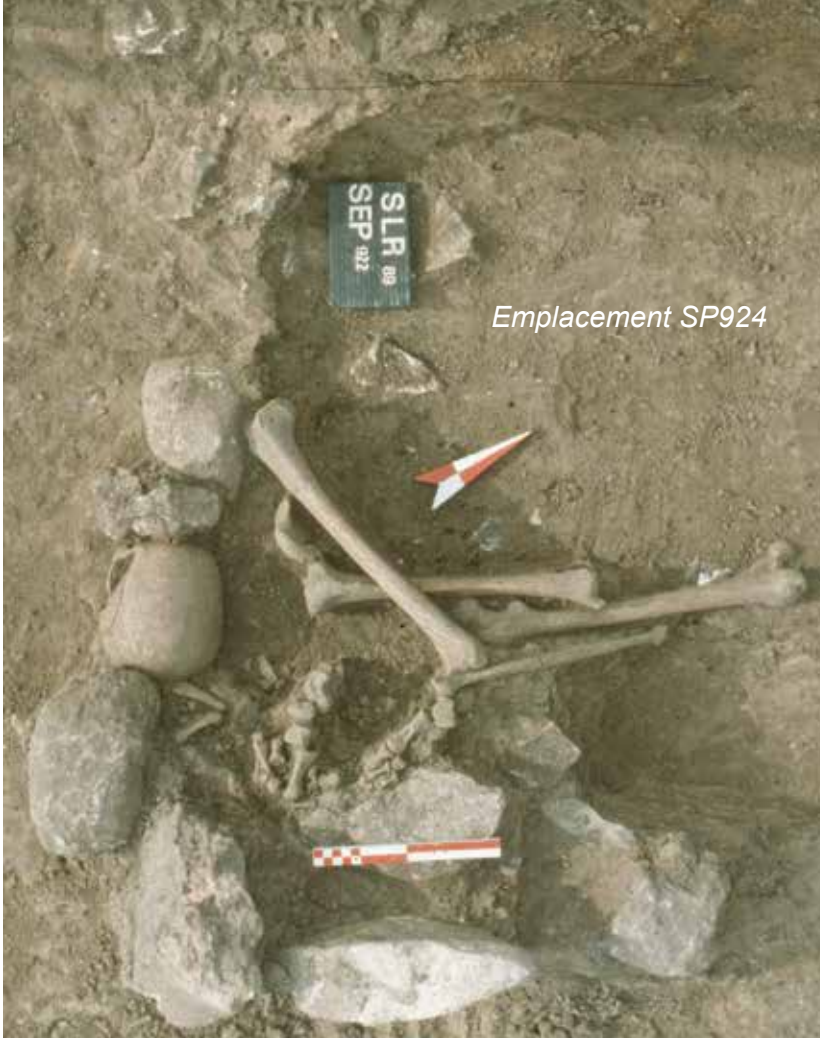
Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet en raison des destructions engendrées par le creusement du fossé FO104 : il manque la fibula droite, le pied droit et la majeure partie du gauche. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les mains disloqués dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le fossé est responsable du glissement de terrain qui a écarté l'humérus et l'os coxal droit du reste du squelette, et du fort pendage des jambes, ces éléments se trouvant contigus à son tracé. Leur position ne résulte donc pas de l'effondrement du couvercle suggéré par le bloc. Les os de la tête et du cou sont disloqués : le bloc crânio-facial a tourné vers la droite, la mandibule est effondrée en avant en amont des côtes supérieures gauches et se présente en vue postérieure, les vertèbres cervicales sont dissociées en tas dans la mandibule, à l'exception des trois premières qui se sont déplacées dans l'hémi-thorax droit. Les deux premières vertèbres thoraciques sont disloquées au niveau des première et deuxième côtes gauches. Les scapulas sont à plat, ainsi que le volume du bassin, et la colonne vertébrale est sinueuse ; on remarque notamment que le segment thoracique supérieur est dirigé vers la gauche. Une contrainte est relevée sur le côté gauche : l'humérus est maintenu en vue latérale et sa tête est surélevée de 0,05 m relativement à la scapula et de 0,10 m relativement à son extrémité distale, tandis que l'os coxal est redressé. Cette contrainte, qui s'est produite à distance du bord de la fosse, pourrait traduire la présence d'une paroi de bois. L'hypothèse est compatible avec les signes de décomposition en espace vide (dislocation des os de la tête et du cou). Cette dislocation, qui indique un déséquilibre brutal de la tête, pourrait signaler la décomposition d'un élément qui la surélevait à l'origine : on ne peut pas envisager la rupture d'un plancher à ce niveau, aucun autre indice en faveur de l'hypothèse d'un fond n'étant relevé par ailleurs, bien que la colonne vertébrale soit sinueuse.

Typologie : probable contenant de bois de forme indéterminée ; l'hypothèse d'un plancher n'est pas démontrée par les données. Le corps pourrait avoir été placé avec la tête surélevée par un élément en matériau organique.



SP923



SP922



▪ Fig. 358. Sépultures 922 et 923. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 924

Fig. 359

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (B17). La sépulture est creusée dans une structure de combustion FS556 datée du IX^e s. elle-même pratiquée dans le comblement du fossé FO265 daté entre le VII^e et le VIII^e s.. Elle est antérieure aux tombes SP377 et SP925, et postérieure à la tombe SP922.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 1,98 m, et sa largeur de 0,75 m. Aucun relevé n'a été effectué du profil de la fosse. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os indiquent que le fond remonte aux deux extrémités sur l'axe longitudinal et qu'il est très faiblement arrondi sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,21 m NGF. Sur le côté N-O-O de la fosse, environ 0,20 m au-dessus du fond, reposent sept blocs de pierre de 0,10 à 0,20 m de longueur placés de manière discontinue ; un autre bloc, se situe latéralement à la jambe droite du squelette, et un dernier à l'extrémité N-N-E, tout deux également au-dessus du fond de la fosse. Dans sa partie profonde, la fosse est plus étroite et moins longue qu'à l'ouverture (1,70 m de longueur et 0,40 m de largeur dans la partie médiane) ; l'extrémité N-N-E est rétrécie (0,20 m de largeur) et l'extrémité S-S-O est aménagée d'une logette céphalique précédée de deux encoches latérale. Une pierre de petite taille se situe en partie sur les genoux. Sur le fond de la fosse, rangés contre la paroi S-E-E de son extrémité S-S-O, se trouvent l'os coxal gauche, les fémurs, le tibia droit et la fibula gauche du squelette us 922. Le comblement livre les os de deux autres individus : un grand adolescent représenté par un tibia droit, deux têtes humérales et l'extrémité distale d'une ulna, et un adulte de sexe indéterminé, représenté par des os du bloc crânio-facial et la mandibule, des fragments d'une scapula gauche, d'un radius gauche et un troisième métacarpien droit. On y a aussi recueilli des tessons de céramique datés des (IX^e)-X^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, la main droite disloquée dans le pelvis et la gauche placée en avant du tiers proximal du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a tourné à droite, il se présente en vue latérale gauche, alors que l'atlas est en vue antérieure, le maxillaire et la mandibule ne sont plus en occlusion. Le reste du squelette est bien maintenu, mais les volumes sont affaissés et l'humérus droit est éversé. Les patellas sont en place. Les coudes se situent au contact des parois de la fosse. Les pieds sont éversés, mais à gauche, les os du tarse antérieur et les métatarsiens forment un angle droit avec le tarse postérieur (proximité du bord de la fosse rétrécie à ce niveau). Les indices de décomposition en espace vide, la banquette et les blocs indiquent que la fosse possédait une couverture.

Typologie : tombe en fosse à banquette dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à une extrémité et l'aménagement d'une logette céphalique circulaire à l'autre. Le corps a été placé à même la fosse, fermée d'un couvercle qui reposait probablement sur la banquette, ponctuellement calé par des blocs.

Sépulture 925

Fig. 359

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (B17). La sépulture est postérieure aux tombes SP922, SP262 et SP924.

Fosse : la fosse est orientée N-O-O/S-E-E. Sa longueur est de 2 m, et sa largeur de 0,80 m. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat sur les deux axes. Le fond de la fosse cote à 125,30 m NGF. Sur le fond de la fosse, à l'extrémité N-O-O, reposent quatre blocs de pierre de 0,10 m à 0,15 m de longueur ; les sept blocs disposés sur le côté N-N-E qui empiètent sur l'espace interne de la fosse appartiennent à la tombe SP922. En revanche, il semble y avoir eu des blocs du côté S-S-O, mal dégagés par le fouilleur (on les distingue dans la paroi). Le comblement renferme des tessons de céramique datés des IX^e-(X^e) s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au N-O-O et les pieds au S-E-E. Les avant-bras, en bon rapport avec les os des mains, sont ramenés en avant des os coxaux homolatéraux. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est affaissé vers la droite et légèrement redressé : il apparaît en vue supéro-latérale gauche. Il est en bon rapport avec la mandibule, mais pas avec l'atlas qui bien qu'en

vue latérale gauche, est disloqué de l'occipital et de l'axis (en vue postérieure). L'épaule droite est largement décalée en hauteur relativement à la gauche et l'extrémité latérale de la clavicule remonte en amont de la scapula. Les deux scapulas reposent à plat sur le fond de la fosse et les humérus sont éversés (en vue antérieure). Le squelette se caractérise par une mise à plat spectaculaire et particulière des côtes, puisque la totalité des droites et une partie des gauches sont orientées perpendiculairement à l'axe longitudinal du rachis et qu'elles se présentent en vue supéro-endothoracique. Des deux côtés, leur extrémité sternale passe en avant des diaphyses humérales. La colonne vertébrale est bien en place, en vue antérieure, tandis que le bassin s'est mis à plat. La totalité du membre inférieur droit s'est éversé. À gauche, le pied a été contraint, puisque le tarse postérieur se présente en vue plantaire et que les métatarsiens et les phalanges sont tombés vers l'amont du côté interne de la cheville.

La bascule du crâne et l'effondrement du pied gauche, témoignent d'une décomposition en espace vide. Le redressement du bloc crânio-facial alors que le fond de la fosse est plat, indique qu'une contrainte s'est exercée en amont de la tête, à distance du bord de la fosse, qui pourrait signaler une paroi de ce côté. En revanche, il n'existe pas d'effets de contraintes latérales sur le squelette, permettant de restituer des parois sur les longs côtés. Une autre contrainte s'est exercée sur le pied gauche ; celle-ci s'est produite très en dedans de la limite latérale des côtes gauches et de la limite distale du pied droit. L'hypothèse d'un contenant trapézoïdal n'est pas argumentée par le côté droit du squelette, l'extrémité distale du pied droit n'étant pas située en dedans de la limite latérale des côtes droites. Ainsi, la contrainte ponctuelle qui s'est exercée sur le pied gauche ne peut être interprétée, mais le renversement du tarse indique que le pied était posé sur le talon. L'horizontalité des côtes suggère un plancher, affaissé latéralement de manière symétrique, peut-être parce qu'il s'est fendu en provoquant un léger soulèvement du rachis (les côtes passent en avant des humérus). Ainsi, la contrainte relevée sur le crâne et l'affaissement d'un plancher sont les seuls arguments pour envisager que le dépôt a été effectué dans un contenant. Celui-ci était très large, puisqu'il n'a exercé aucune contrainte sur les côtés longitudinaux du squelette ; on peut proposer l'hypothèse de parois coffrées : le pied droit est très proche du bord de fosse relevé, mais l'hypothèse que cette paroi était coffrée peut être réfutée dans la mesure où le bord est faux (on distingue des blocs pris dans la paroi) ; il s'agit donc plus probablement d'un coffrage réalisé autour du corps, calé par des blocs, que de parois coffrées.

Typologie : contenant de bois complet de morphologie en plan probablement rectangulaire, et de grande largeur.



SP924



SP925
Cliché polaroïd

▪ Fig. 359. Sépultures 924 et 925. Cliché 924 : F. Gentili (Inrap). Cliché 925 : polaroïd.

Us 926

Fig. 360

Situation : quart sud-ouest de l'ensemble funéraire (E16). Il s'agit d'ossements appartenant à trois individus, deux adultes et un enfant, dont les sépultures sont détruites par le fossé FO231.

Squelette : l'un des squelettes adultes est représenté par les os de ses deux jambes, ses talus gauche et droits, le naviculaire droit et trois métatarsiens, et le second par deux fragments des deux tibias, un fragment de la fibula gauche, les deux talus, les deux calcanéus et deux métatarsiens. Le squelette immature n'est illustré que par un fémur gauche qui détermine un âge au décès inférieur à 5 ans.

Les os des deux adultes forment deux lots distincts en bon rapport anatomique, bien que perturbés, tandis que plusieurs éléments ont été remaniés lors du décapage. Les parties en place indiquent la présence de deux sépultures primaires, l'une orientée O/E (pieds du squelette à l'ouest) à la cote 125,61 m NGF, et l'autre orientée S-O/N-E (pieds du squelette au N-E) à la cote 125,55 m NGF.

Typologie : indéterminée

Sépulture 927

Fig. 360

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (AB18). La sépulture est postérieure à la tombe SP938.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est de 1,92 m et sa largeur maximale à l'ouverture conservée est de 0,50 m dans la partie médiane et de 0,25 m aux deux extrémités. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,06 m au S-O-O et de 0,04 m au N-E-E sur l'axe longitudinal, et qu'il est arrondi sur l'axe transversal. Sur l'axe longitudinal, le fond présente un ressaut de 0,10 m situé en arrière des genoux et de la moitié supérieure des jambes du squelette. Un bloc de pierre de 0,09 m de longueur, est coincé contre la paroi N-N-O du tiers N-E-E de la fosse, à 0,10 m au-dessus du fond de la fosse ; un autre est effondré en amont de l'épaule gauche, 0,08 m au-dessus du sol d'inhumation. Le fond de la fosse cote à 125,13 m NGF au plus bas. Le comblement livre le fragment d'un os frontal de maturation adulte.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, en dépit de quelques lacunes sur les os des pieds. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, la main gauche en bon rapport anatomique dans le pelvis ; l'extrémité distale de l'avant-bras droit repose en avant du tiers distal du droit et la main est en connexion anatomique sur l'ilium gauche, les doigts fléchis (flexion entre les métacarpiens et les phalanges proximales). Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial et la mandibule ont tourné vers la droite, butant contre le bloc de pierre effondré, la mandibule est affaissée sur le cou et les vertèbres cervicales sont disloquées entre l'occipital et la mandibule. Les scapulas sont en pendage médial, les clavicules obliques, les coudes maintenus en vue latérale à une côte moins profonde que la face postérieure des vertèbres, et les volumes sont moyennement affaissés. Enfin, les pieds sont affaissés en vue dorsale sur l'axe longitudinal médian de la fosse. Le ressaut relevé sur le fond de la fosse en arrière des genoux est à l'origine de leur dislocation : ils se présentent en connexion lâche, fémurs et tibias en bon rapport anatomique. L'effondrement des pierres et la rotation latérale du crâne déterminent une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à banquettes dont la partie profonde est de plan anthropomorphe marqué par un rétrécissement à chaque extrémité. La fosse était fermée d'un couvercle calé par quelques blocs.



SP926



Cliché polaroïd
SP927

▪ Fig. 360. Sépultures 926 et 927.
Cliché 926 : F. Gentili (Inrap). Cliché 927 : polaroïd.

Sépulture 928

Fig. 361

Situation : quart sud-ouest de l'ensemble funéraire (C17). Il s'agit des restes d'une sépulture détruite par le fossé FO228, qui est postérieure à la tombe SP923.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Il ne reste du squelette que l'humérus et l'ulna gauches, quelques côtes gauches, un fragment de mandibule et des éléments du bloc crânio-facial, ainsi que des fragments de vertèbres. L'organisation des restes indique qu'il s'agit d'une sépulture primaire, orientée la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les os reposent à la cote 125,54 m NGF.

Typologie : indéterminée

Sépulture 929

Fig. 361

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (B18).

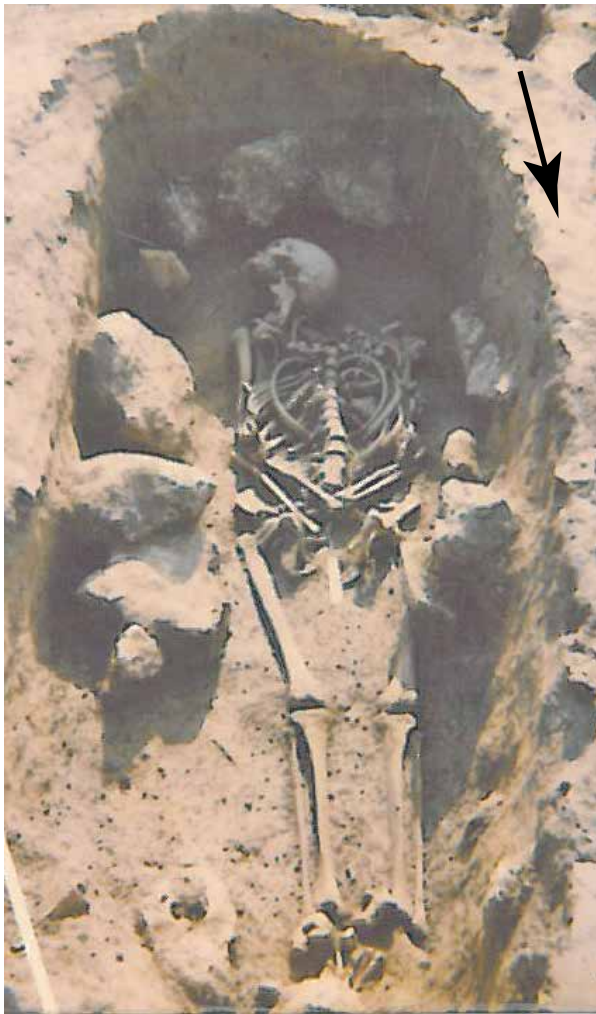
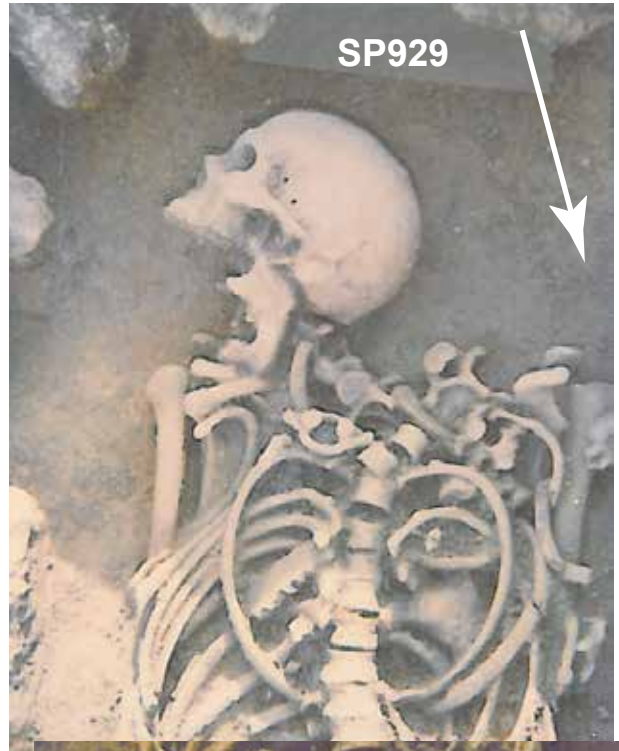
Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,30 m, et sa largeur de 1 m. Contre les quatre parois de la fosse, sont disposés plusieurs blocs de pierre de 0,10 m à 0,25 m de longueur, placés de manière discontinue. Ils se situent pour la plupart dans les deux tiers S-S-O de la fosse, seuls trois se trouvent au N-N-E. Ces blocs reposent en majorité sur le fond, mais ceux de la paroi N-O-O se trouvent à moins de 0,10 m au-dessus ; ponctuellement, certains sont empilés sur deux assises, mais le niveau supérieur formé par les blocs de part et d'autre n'est pas horizontal. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat sur les deux axes. Le fond de la fosse cote à 124,95 m NGF.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, à l'exception des pieds qui présentent des lacunes (talus gauche et tarse antérieur droit, probablement détruits à la fouille). Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras, en bon rapport avec les os des mains, sont ramenés en avant du bassin, l'extrémité du droit passe en avant de la main gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a basculé sur son côté droit, le bloc crânio-facial est en connexion lâche avec la mandibule, et l'atlas est disloqué en avant des côtes supérieures droites. L'ensemble des vertèbres cervicales est dissocié, l'axis se situe à la base de l'occipital, deux autres vertèbres sont en avant de la scapula gauche, une repose sur la diaphyse humérale gauche, une autre est à la base du cou et la dernière a été retrouvée latéralement au tiers distal de l'humérus gauche. La première vertèbre thoracique se situe en amont de l'épaule gauche, la deuxième est disloquée sur place, et la troisième dans l'hémi-thorax gauche. Le reste de la colonne vertébrale est maintenu en vue antérieure. Les scapulas reposent à plat, mais les clavicules et les trois premières côtes gauches et droites sont perturbées. Les deux premières côtes droites se situent à la base du cou et la deuxième apparaît par sa face sternale, ce qui rend compte d'un effondrement. La troisième est en place, mais est orientée vers l'extérieur par sa tête. Les autres côtes sont verticales, certaines montrent des signes de déstabilisation (les têtes sont disjointes du rachis). À gauche, la première côte a glissé latéralement au tiers distal de l'humérus, et les deux suivantes se situent en avant et en aval de la scapula. Les suivantes sont à plat. L'orientation de la clavicule droite, qui repose en avant de la partie supérieure de la scapula, est inversée : sa face sternale est orientée latéralement ; la droite est en place, mais sa moitié latérale a glissé vers l'aval. Le reste du squelette est maintenu, le bassin est à plat, les os longs des membres inférieurs en vue antérieure. Les os des pieds sont en partie disloqués. Le tarse postérieur droit est éversé, mais les métatarsiens sont affaissés vers l'avant. À gauche, le calcaneus est en vue plantaire et est passé du côté interne du pied ; le tarse antérieur et les métatarsiens sont orientés vers l'avant, légèrement en direction médiale. Dans les deux cas, les phalanges se situent sous les métatarsiens. L'humérus droit est maintenu en vue latérale, mais le gauche est passé en vue postérieure et s'engage en partie en arrière de la face latérale des côtes. On remarque que l'extrémité sternale des côtes droites, qui passe en avant de la diaphyse humérale, est redressée, et que les deux vertèbres cervicales et la première côte gauche retrouvées latéralement au tiers distal de l'humérus gauche, reposent entre 0,025 et 0,035 m au-dessus du fond de la fosse. Il semblerait donc que ces éléments ont buté contre une paroi distincte de celle de la fosse ; les alignements de blocs permettent d'envisager qu'elles se rapportent aux parois d'un contenant. Du côté S-E-E, la face antérieure du bloc crânio-facial, la tête humérale droite maintenue en vue latérale, le coude, la hanche et le naviculaire droit disloqué s'alignent parallèlement aux blocs de pierre qui bordent la paroi de la

fosse. À l'extrémité N-N-E, le naviculaire droit s'est déplacé vers l'aval et s'aligne avec l'extrémité distale de trois métatarsiens, ce qui permet de restituer la paroi transversale du contenant à ce niveau. Le corps paraît donc avoir été placé dans un contenant de bois dont les parois étaient délimitées par des blocs. On ne peut pas déterminer sa forme en plan. Les remaniements du cou et du bord supérieur du tronc indiquent que la tête du défunt était surélevée, sans doute par un élément en matière organique, descendant jusqu'au bord supérieur des épaules. Son effondrement a produit les dislocations des vertèbres supérieures et l'effondrement des côtes.

Typologie : contenant de bois dont les parois externes sont délimitées par des blocs, entassés entre celles-ci et le bord de la fosse (coffrage ?). Il n'existe aucun indice de plancher. La tête était surélevée par un coussin céphalique en matériau organique.



vue générale de la tombe 929



Cliché polaroid

▪ Fig. 361. Sépultures 928 et 929. Clichés : polaroid.

Sépulture 930

Fig. 362

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (B17).

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites ont mal été évaluées et sa longueur et sa largeur ne peuvent être précisées. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,06 m au S-O sur l'axe longitudinal. Quelques blocs de pierre de 0,10 m à 0,15 m de longueur, ont été relevés, l'un est effondré en avant de l'épaule droite dont il est séparé par quelques centimètres de sédiment, deux se situent latéralement à l'avant-bras droit à 0,06 m au-dessus du fond et un dernier est situé en aval et latéralement à la jambe gauche (cote non précisée). Le fond de la fosse cote à 125,47 m NGF au plus bas. Un gros terrier a été repéré au N-O, à distance du squelette ; il est probablement responsable d'un certain nombre de perturbations sur ce dernier.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est lacunaire, il manque notamment les os des pieds. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main repose en avant du tiers proximal du fémur homolatéral. Le membre supérieur gauche est disloqué (terrier). Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'enregistrement de cette sépulture est très insuffisant, on ne dispose donc que d'informations partielles. Le côté droit du squelette est en place, mais la colonne vertébrale, et le côté gauche en aval de l'humérus sont disloqués, jusqu'à la fibula gauche. Celle-ci est fracturée et les deux morceaux reposent en avant du tibia, perpendiculairement à son axe longitudinal. Les côtes forment un tas en suspension dans le sédiment. Ces dislocations sont dues au passage d'un fousseur, dont le terrier est visible du côté N-O : les os fracturés et disloqués sont d'ailleurs orientés en direction du terrier. Le bloc crânio-facial se présente en vue antérieure, et n'est plus en connexion anatomique avec la mandibule, effondrée en vue inféro-latérale droite dans le thorax. L'atlas est dissocié à la base du cou, et en amont de l'épaule gauche se trouvent une vertèbre lombaire et des vertèbres thoraciques. Le tibia gauche s'est rapproché du droit. La fosse présente certaines caractéristiques des tombes en fosse : surélévation du fond de la fosse en arrière du crâne, blocs à l'origine situés à un niveau plus élevé, tandis que la migration de la mandibule et le déplacement du tibia gauche indiquent que le corps n'était pas couvert de terre à l'origine.

Typologie : probable tombe en fosse de morphologie en plan indéterminée, dans laquelle le corps a évolué à l'air libre.

Sépulture 931

Fig. 362

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (B17). La sépulture est postérieure à la tombe SP932.

Fosse : la fosse est illisible et l'orientation S-S-O/N-N-E est celle du squelette. Il repose à la cote 125,71 m NGF. Un bloc se situe sur le côté N-O-O de l'extrémité N-N-E, sa cote est inconnue.

Squelette : enfant décédé avant l'âge de un an. Le squelette est lacunaire, il reste quelques côtes, les iliums, les fémurs et des fragments des tibias. Il repose sur le dos, et l'organisation des restes indique qu'il était placé la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Le squelette a été abîmé par les labours, et les tibias sont déplacés et fracturés ; les fémurs sont éversés.

Typologie : indéterminée.



SP930



SP931

▪ Fig. 362. Sépultures 930 et 931. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 932

Fig. 363

Situation : partie sud-ouest de l'ensemble funéraire (B17). La sépulture est antérieure aux tombes SP922, SP1, SP931 et SP352. Elle recoupe la fosse de combustion FS556/569.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Ses limites n'ont pas été repérées au N-N-E et au N-O-O. Sa largeur est de 0,55 m au niveau de l'ouverture conservée. De nombreux blocs, de 0,10 m à 0,25 m de longueur, se situent sur les côtés longitudinaux de la fosse ; ceux qui se trouvent sur le côté S-E-E reposent à des cotes de profondeur diverses, depuis le fond jusqu'à 0,07 m au-dessus, ceux du côté N-O-O affleurent et pourraient appartenir à l'empierrement du complexe de combustion us 569. Les cotes de profondeur enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,06 m à l'extrémité S-S-O sur l'axe longitudinal, et qu'il est plutôt plat sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,54 m NGF au plus bas.

Squelette : enfant décédé autour de 10-12 ans. Le squelette est incomplet, l'avant-bras gauche, l'ilium et le pubis gauches et la moitié proximale du fémur et la patella gauches sont détruits. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras droit est en extension, la main disloquée latéralement à l'ilium homolatéral ; quelques os de la main gauche sont disloqués latéralement à l'emplacement théorique du tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude, les pieds joints.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a tourné vers la gauche : il se présente en vue latérale droite, et l'ensemble du rachis cervical est en vue antéro-latérale droite ; le bloc crânio-facial est en bon rapport avec la mandibule, bien que celle-ci soit en légère antépulsion sur le maxillaire. À l'exception de l'ischium gauche, disloqué contre la face médiale de la moitié proximale du fémur droit, le squelette est bien maintenu. Il repose à plat sur le fond de la fosse, l'épaule droite décalée en hauteur relativement à la gauche, les côtes et l'os coxal droit sont affaissés, les humérus se présentent en vue antérieure, les membres inférieurs de même et la patella droite (la gauche est absente) est en place. Les pieds sont serrés l'un contre l'autre, ils se présentent en extension dans le prolongement de la jambe et le tarse postérieur est plus profond de 0,06 m que les phalanges qui sont groupées ; le droit est en vue dorso-médiale, le gauche est vue dorso-latérale et s'appuie contre le précédent. Les phalanges droites sont disloquées en avant des gauches et en partie en arrière de l'extrémité distale des métatarsiens. La position des pieds, très serrés, et celle des phalanges pourraient témoigner d'un surcreusement en gouttière du fond de la fosse. Il n'existe par ailleurs aucun effet de contrainte latérale ni de délimitation linéaire. Le fait que deux gros blocs pierres affleurent sur le sol d'inhumation latéralement au membre inférieur gauche est incompatible avec l'hypothèse d'une paroi de bois de ce côté. On ne peut pas, en outre, certifier que les blocs situés du côté S-E-E, qui reposent à des cotes variées, ne soient pas antérieures à la sépulture.

Typologie : probable tombe en fosse, de morphologie en plan indéterminée. La position des pieds, qui semble liée à une gouttière sur l'axe longitudinal médian de la fosse, suggère une tombe en fosse, mais l'argument est faible.

Sépulture 933

Fig. 363

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (C17). Elle est antérieure à la tombe SP351.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,20 m, et sa largeur de 0,80 m. Contre les parois de la fosse, sont disposés plusieurs blocs de pierre de 0,15 m à 0,35 m de longueur, placés de manière discontinue. Ils occupent toute la longueur du côté N-O-O de la fosse, mais sont concentrés dans la moitié S-S-O pour le côté S-E-E. Ces blocs reposent entre 0,15 m et 0,20 m au-dessus du fond de la fosse. Il n'existe aucun relevé du profil, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent une cuvette de 0,05 m dans la partie médiane sur l'axe longitudinal de la fosse, et montrent que le fond est plat sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125 m NGF. Le comblement livre des tessons de céramique datés des VII^e-VIII^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras droit, en bon rapport avec les os de la main, est ramené en avant du bassin, le gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main disloquée en avant et de part et d'autre du tiers proximal du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a pivoté vers la gauche (les deux premières vertèbres cervicales sont en vue latérale droite) et le bloc crânio-facial est en connexion lâche avec la mandibule. Le reste de la colonne vertébrale est en vue antérieure, mais présente une courbe à convexité latérale droite de la onzième vertèbre thoracique jusqu'à la troisième vertèbre lombaire. La moitié supérieure gauche est plus profonde de 0,02 m à 0,05 m que la droite, et on remarque que l'humérus gauche est éversé (vue antérieure) alors que le droit est en vue antéro-latérale, et que les côtes gauches sont ouvertes (vue supéro-endothoracique) alors que les droites sont en vue supéro-exothoracique avec leur extrémité sternale légèrement redressée. Conjugué à la convexité latérale droite de la colonne vertébrale, ce phénomène témoigne d'un affaissement sous le côté gauche. Une contrainte a dû s'exercer un moment sur les épaules, puisque les deux clavicules sont fortement verticalisées ; leur extrémité latérale remonte en amont de l'épaule. Ce phénomène ne peut pas être lié au profil du fond de la fosse, bien qu'il remonte de 0,04 m à partir de TH6, parce que les scapulas ne sont pas en pendage distal, mais bien à plat ; on n'observe pas non plus d'effondrement au niveau du cou justifiant l'aspiration des clavicules vers le haut. Les épaules se trouvaient donc surélevées au moment du dépôt, puis elles se sont mises à plat sans disjonction majeure : seule la tête humérale droite est légèrement décalée en hauteur. Le bassin est ouvert, les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure et les patellas sont en place, bien que la gauche soit remontée en amont de la surface articulaire du fémur. Le pied droit est en vue dorso-distale, mais les métatarsiens et phalanges sont orientés en direction médiale ; on remarque également que le talus est remonté en avant du tiers distal du tibia. À gauche, le tarse est éversé, mais les métatarsiens sont orientés dans le sens longitudinal de la jambe ; le premier métatarsien et sa phalange proximale, disloqués, sont orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal du pied, en aval des autres métatarsiens.

La rotation du crâne, la situation de l'extrémité latérale des clavicules et les dislocations du pied gauche indiquent que le corps a évolué en espace vide. Une délimitation linéaire est relevée sur le côté gauche, parallèle à l'alignement de blocs : les os de l'avant-bras sont maintenus en équilibre instable l'un sur l'autre, les os des mains sont disloqués contre la face latérale du fémur et les métatarsiens sont orientés perpendiculairement au tarse éversé ; la répartition des os des pieds dessine également une délimitation linéaire au N-N-E perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps et forme un angle droit du côté gauche. On remarque que les métatarsiens gauches remontent légèrement au N-N-E et que les os du premier rang, disloqués vers l'aval, reposent 0,03 m moins profondément que le reste des os des pieds. Le corps semble donc avoir été placé dans un contenant de bois. Bien que la cuvette centrale n'ait pas affecté les articulations des vertèbres lombaires et du bassin, à part une sinuosité, l'hypothèse d'un fond peut être proposée puisque la position des os de la moitié supérieure gauche indique qu'il s'est produit un affaissement du fond de ce côté ; il s'agit d'un fond peu concave comme en témoigne la position des côtes gauches, puisque le bassin est ouvert et que les deux scapulas et les deux os coxaux ne se sont pas rapprochés. L'hypothèse d'une bascule du contenant vers la gauche pourrait être illustrée par la position des côtes gauches ouvertes et celle des côtes droites au contraire en butée latérale, et par la courbe à convexité latérale droite du rachis, mais on n'observe pas ce mouvement dans la moitié inférieure. La verticalisation des clavicules, le redressement de l'extrémité sternale des côtes droites, la position du pied droit et des métatarsiens gauches, indiquent que le contenant était relativement ajusté au corps, en largeur. La position des blocs signifie soit que les parois étaient calées latéralement à mi-hauteur, soit que les blocs calaient le couvercle ; la deuxième hypothèse nécessite l'aménagement d'une banquette latérale de chaque côté, sur laquelle aurait reposé le couvercle, maintenu par les blocs, mais l'absence de coupe ne permet pas de le démontrer. La position des métatarsiens et du 1^{er} rang gauche est lié à la remontée du fond à cette extrémité.

Typologie : contenant de bois complet à fond très faiblement concave, relativement étroit. On peut envisager l'hypothèse d'un couvercle débordant posé sur une banquette et maintenu latéralement par des blocs, ou bien des calages latéraux de blocs placés à mi-hauteur des parois.



SP932



SP933

Sépulture 934

Fig. 364

Situation : bord sud de l'ensemble funéraire (E18). La sépulture est antérieure à la tombe SP853.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2 m environ et sa largeur maximale à l'ouverture conservée est de 0,60 m dans la partie médiane et de 0,35 m aux deux extrémités (le côté S-E a été mal évalué à la fouille, le phénomène est en revanche très net sur le côté N-O). Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,07 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, et qu'il est arrondi sur l'axe transversal. Il cote à 125,24 m NGF. Un bloc de pierre de 0,25 m de longueur se situe latéralement à droite et à distance du bloc crânio-facial ; il repose à 0,03 m au-dessus du fond de la fosse.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main est en connexion anatomique, en vue dorsale, latéralement au tiers proximal du fémur ; l'ulna gauche se trouve dans la même position et la main est groupée latéralement à l'os coxal gauche. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial se présente en vue antéro-latérale droite, en connexion lâche avec la mandibule affaissée en avant de la première vertèbre thoracique. La position des deux premières vertèbres cervicales n'est pas précisée. Celle de la scapula droite et des os du membre supérieur indique qu'à l'origine, le membre supérieur gauche se trouvait surélevé avec le coude en appui contre le bord de la paroi ; en effet, l'angle inférieur de la scapula est dirigé latéralement, l'humérus est éversé, l'extrémité proximale du radius est au contact de la paroi et son extrémité distale engagée en arrière du bord antérieur de l'ilium, tandis que les os de la main sont recouverts par le tiers distal de l'ulna qui est orientée parallèlement à l'axe longitudinal du corps, et sont décalés en hauteur relativement à la longueur de l'avant-bras. Un effet de concavité est perceptible : les scapulas sont en pendage médial, les clavicules obliques, le thorax est en cône, avec les côtes gauches plaquées contre les parois du surcreusement et le bassin est fermé. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place, et les os des pieds sont affaissés vers l'avant, dans le prolongement de l'axe longitudinal de la jambe. Le quatrième métatarsien droit est remonté et se situe en avant du tiers distal du fémur droit. Les indices de décomposition en espace vide sont surtout apportés par l'effondrement du membre supérieur gauche qui a entraîné la dislocation du coude. La position initiale du membre supérieur gauche et l'effet de concavité indiquent que le corps a été placé à même la fosse.

Typologie : tombe en fosse resserrée aux deux extrémités. Le corps reposait sur le fond de la fosse, et les indices de décomposition en espace vide indiquent que la fosse était fermée d'un couvercle ; un bloc reposait sur ce dernier au S-O.

Sépulture 935

Fig. 364

Situation : bord sud de l'ensemble funéraire (G-H18-19). La moitié S-O de la sépulture est recoupée par le fossé FO60.

Fosse : les limites de la fosse sont indéterminées, et l'orientation S-O/N-E est celle du squelette. Le sol d'inhumation cote à 125,25 m NGF au plus profond, et remonte de 0,10 m à l'extrémité N-E.

Squelette : enfant décédé autour de 5-6 ans. Le squelette est incomplet, il ne reste que les os de la main gauche, trois vertèbres lombaires, le bassin, les os longs des membres inférieurs et les pieds. Il repose sur le dos, les pieds au N-E. Les os de la main gauche se situent dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'os coxal gauche est à plat et le membre inférieur gauche est décalé en aval de 0,025 m relativement au gauche, en connexion anatomique. La jambe et le tarse proximal gauches sont éversés, les métatarsiens sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe, empilés les uns sur les autres. À droite, le pied est affaissé en vue dorsale. Ces configurations indiquent que le corps n'a pas été recouvert de terre au moment du dépôt et que la largeur de l'espace d'inhumation au N-E était étroite.

Typologie : décomposition en espace vide de nature indéterminée, relativement étroit.



SP934



SP935

Sépulture 936

Fig. 365

Situation : partie ouest de l'ensemble funéraire (C15). La sépulture pourrait avoir été partiellement détruite par le fossé FO228, mais également par le décapage.

Fosse : les limites de la fosse sont indéterminées, et l'orientation O/E est celle du squelette. Le sol d'inhumation cote à 125,46 m NGF au plus profond, et est plat sur la partie examinée. Un bloc de pierre de 0,10 m se trouve sur le fond de la fosse, sur lequel reposait sans doute la scapula à l'origine.

Squelette : enfant décédé autour de 4-5 ans. Le squelette est incomplet, il ne reste que la mandibule, les vertèbres jusqu'à la deuxième lombaire, les côtes et les ceintures scapulaires, les os longs du membre supérieur gauche et l'humérus droit. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest. L'avant-bras gauche est dirigé vers l'abdomen.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la mandibule est en vue latérale droite, comme l'ensemble du rachis cervical, ce qui indique que le crâne a tourné secondairement. L'épaule gauche reposait sur le bloc à l'origine : la scapula et la partie proximale de l'humérus ont glissé en aval du bloc, le tiers proximal de l'humérus repose en avant de la scapula et son extrémité distale se situe sur les côtes gauches. Ces dernières se présentent en vue supéro-exothoracique, leur extrémité sternale est relevée et passe en avant du rachis. Le côté droit montre un affaissement : la scapula est orientée latéralement par son extrémité distale, et les côtes sont en vue endothoracique. Les mouvements qui se sont produits hors du volume du corps désignent une évolution en espace vide ; le glissement de la scapula et de l'humérus gauches et l'affaissement de la moitié supérieure droite indiquent qu'il reposait sur un plancher (sinon, la scapula n'aurait pas glissé ainsi vers le bas).

Typologie : décomposition en espace vide de nature indéterminée. Il existait un plancher, mais on ne peut déterminer s'il appartenait à un contenant de bois.

Sépulture 937

Fig. 365

Situation : partie ouest de l'ensemble funéraire (C15). La sépulture est recoupée par la fosse domestique FS559 et a été détruite lors du décapage en dessous de la moitié proximale des fémurs.

Fosse : les limites de la fosse sont indéterminées, et l'orientation N-N-O/S-E-E est celle du squelette. Le sol d'inhumation cote à 125,48 m NGF ; il remonte aux deux extrémités de 0,035 m et est arrondi sur l'axe transversal. Le comblement livre quelques tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge et une scorie de métal.

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est incomplet, il ne reste que le crâne, les trois premières vertèbres cervicales, les côtes et la ceinture scapulaire droite, les os des mains, le sacrum et l'os coxal droit et la moitié supérieure des fémurs. Il repose sur le dos, la tête au N-N-O. Les os des deux mains sont dans le pelvis.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'atlas et l'axis sont en bon rapport avec le bloc crânio-facial, qui se présente en vue antérieure, faiblement tourné vers la droite. En revanche, la troisième vertèbre cervicale se situe en amont des côtes supérieures droites. La scapula droite est en vue latérale, la clavicule verticale et l'extrémité sternale des côtes est redressée. L'os coxal droit est affaissé, la patella gauche a glissé contre la face externe du condyle latéral.

Typologie : probable tombe en fosse de morphologie en plan indéterminée ; la position de la troisième vertèbre cervicale indique une décomposition en espace vide.



SP936

SP937



▪ Fig. 365. Sépultures 936 et 937. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 938

Fig. 366

Situation : extrémité sud-ouest de l'ensemble funéraire (B18). La tombe est antérieure à la sépulture SP927, et son bord N-E est recoupé par la tombe SP392.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est conservée sur 1,22 m et sa largeur est de 0,75 m sous le niveau de décapage. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, et l'on ignore si le double contour relevé, qui indique que la partie profonde de la fosse est de 0,45 m de largeur, désigne une tombe à banquettes ou des parois obliques. Des blocs de pierre de 0,15 m à 0,20 m de longueur, sont figurés par la partie profonde de la fosse ; trois, placés de manière discontinue se situent sur le côté N-O ; le côté S-E en compte un situé latéralement à l'épaule droite du squelette. Les blocs sont très proches du squelette, et du côté N-O, l'un d'entre eux, placé dans le quart N-E de la fosse, empiète sur l'espace d'inhumation. Ces blocs reposent 0,04 m au-dessus du fond. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,06 m au N-E et est plat sur l'axe transversal. Il cote à 124,97 m NGF au plus bas.

Squelette : enfant décédé autour de 8-9 ans. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main dissociée à proximité du tiers proximal du fémur homolatéral. Le membre supérieur gauche est disloqué, mais les os de la main se situent latéralement au fémur. Les membres inférieurs sont en extension, les jambes croisées, avec la gauche sur la droite.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la moitié supérieure du squelette présente de nombreuses dislocations. Le bloc crânio-facial a basculé vers l'avant et se présente par sa face postéro-latérale droite, la face supérieure dirigée vers l'aval et la gauche. L'atlas et la mandibule sont effondrés en avant du thorax, au niveau des scapulas. Toutes les autres vertèbres cervicales sont en vue antérieure, en bon rapport anatomique. La scapula et le membre supérieur gauches sont fortement décalés vers l'amont ; l'humérus est remonté de 0,08 m, la scapula de 0,04 m et l'avant-bras de 0,05 m, en arrière des côtes ; au final, l'extrémité distale de l'avant-bras gauche se situe à une distance de 0,09 m en amont des os disloqués de la main. Par ailleurs, les deux scapulas se sont rapprochées de l'axe longitudinal médian du corps, et la gauche est plus profonde de 0,02 m que la droite. La colonne vertébrale est maintenue jusqu'à la sixième vertèbre thoracique, puis toutes les vertèbres sont disloquées et dispersées jusqu'en aval du pelvis, à l'exception des deuxième et troisième lombaires, la plupart dans l'hémi-thorax gauche et en avant des côtes (enregistrement insuffisant pour préciser). À noter la présence de la première vertèbre lombaire en amont de l'épaule droite. Les deux clavicules sont croisées, la gauche passe sur la droite : elles se situent en arrière de l'hémi-mandibule et de la scapula gauches, avec la première côte gauche. Les côtes sont à plat : les droites sont toutes regroupées au niveau des cinq premières vertèbres thoraciques et la troisième gauche a pivoté, puisqu'elle se présente en vue supérieure, mais la tête orientée latéralement et vers le haut. Le bassin est très remanié : l'ilium droit est en vue latérale, le gauche se situe en avant du thorax, l'ischium droit se trouve contre la face latérale du tiers distal du fémur et les vertèbres sacrées sont disloquées le long du tiers proximal du fémur gauche. Les os longs des membres inférieurs et les os des pieds sont en connexion anatomique, le tarse droit en vue latérale avec les métatarsiens orientés sur l'axe longitudinal de la jambe, et le pied gauche en vue dorsale et orienté sur l'axe longitudinal du corps. Des phalanges du pied gauche passent en avant des métatarsiens. La position du pied gauche pouvait-elle être maintenue sans élément de contention ? L'hypothèse est plausible. Les bouleversements qui affectent la moitié supérieure du squelette déterminent une décomposition en espace vide. Il est possible d'attribuer les déplacements d'éléments spongieux en avant du tronc, et sans doute la position du bloc crânio-facial, à une stagnation d'eau dans la fosse. En revanche, le déplacement du membre supérieur droit, et le rapprochement des scapulas et des clavicules résultent d'un autre phénomène ; le corps devait être séparé du fond de la fosse par un élément en matériau organique qui s'est décomposé, entraînant ces éléments vers l'amont. L'hypothèse de planches ne peut être retenue pour autant, en raison de l'absence de signe de fracture venant le démontrer, mais il s'est cependant produit une rupture au niveau du bassin. Quelque chose a effectivement cédé au niveau du bassin (retournement de l'ilium droit), le côté supérieur gauche est remonté, mais les éléments sont restés en relation relativement harmonieuse, en dépit des effets de pente. La tête ayant basculé vers l'avant, un vide s'est créé en arrière. On ne dispose pas vraiment d'argument pour envisager la présence de parois latérales, aucun signe de contraintes n'étant relevé. Dans ces conditions, le rôle des blocs, situés très près du squelette, est difficile à comprendre : reposaient-ils à l'origine sur les parois latérales du couvercle d'où ils se seraient effondrés ?

Typologie : tombe en fosse ou contenant non contraignant, dont le fond s'est disloqué.



▪ Fig. 366. Sépulture 938. Cliché : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 939

Fig. 367

Situation : bordure occidentale de l'ensemble funéraire (A15).

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 2,15 m et sa largeur est de 0,7 m sous le niveau de décapage. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse : le double contour figuré sur le relevé en plan, désigne-t-il une tombe à banquettes ou des parois obliques ? Le fait est que ce relevé indique que sur le fond de la fosse, le squelette repose dans un espace plus petit, de 2 m de longueur, pour 0,50 m de largeur au niveau des épaules et 0,35 m à l'est. La partie ouest n'a pas clairement été délimitée. Un bloc de pierre de 0,15 m de longueur, situé en amont et à gauche du bloc crânio-facial, repose 0,125 m au-dessus du fond. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,05 m aux deux extrémités et est arrondi sur l'axe transversal. Il cote à 125,60 m NGF au plus bas. Le comblement livre une fibule ansée symétrique non décorée en métal cuivreux attribuable au début du VIII^e s., et des tessons non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les mains disloquées dans et en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Mobilier : outre la fibule ansée symétrique qui provient du comblement, la tombe livre une plaque-boucle et sa contre-plaque, en place au niveau de l'abdomen. La plaque se trouve en partie en avant des dernières vertèbres lombaires et en amont de l'ilium gauche ; la contre-plaque est en partie en arrière du coude et en amont de l'ilium droits.

La fibule ansée symétrique à plateaux latéraux discoïdes ne porte aucun décor, ni sur son arc plat et large, ni sur plateaux semi-circulaires situés aux deux extrémités. Elle appartient à une période comprise entre le dernier quart du VII^e s. et la première moitié du VIII^e s. à laquelle elle peut plus probablement être rattachée.

La plaque boucle a une longueur de 0,22 m et une forme presque rectangulaire et la contre-plaque a une longueur de 0,15 m¹. Ces éléments sont en fer damasquinés, et présentent des bords sinueux. Elles comportent chacune cinq bossètes en plomb couvert de laiton, décorées de fines stries et godronées. Le décor figure une série de cinq rubans en échelle densément entrelacés, figurant les corps enchevêtrés de quatre animaux fabuleux sur un fond composé d'une fine résille d'argent. Le décor de la boucle est réalisé à sa base d'un fil de laiton estampé qui court sur toute sa périphérie, d'un motif central composé d'un ruban en échelle au centre de deux rubans pleins ; à chaque extrémité de ces rubans, figurent deux registres, l'un présente des hachures verticales, l'autre une boucle en Γ cerné de hachures horizontales.

Cet accessoire est daté de la seconde moitié ou de la fin du VII^e s. et se caractérise par un décor fortement usé qui témoigne d'une utilisation sur la longue durée.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne s'est redressé contre le bord de la partie profonde de la fosse et vers la gauche ; l'atlas est articulé au bloc crânio-facial et l'axis à l'atlas, qui se présentent en vue latérale droite. Les autres vertèbres cervicales sont disloquées et échelonnées en amont des côtes supérieures droites, ainsi que les deux premières vertèbres thoraciques qui se sont déplacées, l'une dans l'hémi-thorax droit et l'autre dans l'hémi-thorax gauche. L'angle inférieur de la scapula gauche est éversé, la clavicule est verticale et l'humérus est décalé en hauteur et disjoint de l'avant-bras ; ainsi, le coude se trouvait surélevé à l'origine, sans doute contre le bord oblique de la fosse qui a mal été évalué lors de la fouille. À gauche, la scapula est de chant et en connexion anatomique avec la tête humérale qui se trouve donc surélevée, mais la clavicule est passé latéralement à la moitié proximale de l'humérus à laquelle elle est parallèle. Le rachis thoracique et lombaire est segmenté, une vertèbre dont le rang n'est pas précisé est passée dans l'hémi-thorax droit. Les côtes sont affaissées, et les supérieures droites sont absentes ; l'inventaire ostéologique les mentionne toutefois, mais leur situation archéologique n'est pas précisée sur la fiche d'enregistrement. Le bassin est faiblement ouvert, le sacrum a légèrement glissé dans le pelvis ; le fémur gauche est éversé, ainsi que la jambe, et le tibia est passé en dehors de la fibula et est remonté de quelques centimètres. À droite, le membre inférieur est en vue antérieure, mais le genou est disloqué : l'extrémité proximale de la jambe s'est déplacée latéralement, l'extrémité distale du fémur s'est rapprochée de celle du gauche, et la patella est tombée en aval du condyle médial. Les pieds sont disloqués, mais beaucoup d'os du droit ont été prélevés par le fouilleur ; le tarse postérieur droit est éversé et le tarse antérieur et les métatarsiens en place sont

orientés en direction médiale. Le pied gauche est éversé, les os sont en connexion lâche. Une phalange se situe en aval à distance du reste des pieds.

Les déplacements hors du volume du corps désignent une décomposition en espace vide ; par ailleurs, la position initiale du coude droit, et la position archéologique de l'épaule gauche, de l'extrémité proximale du tibia droit et du pied gauche, contre le bord de la fosse, indique que cette dernière constituait l'unique réceptacle du corps. Les dislocations relevées en arrière du cou, des vertèbres thoraciques, de l'abdomen et du pelvis et des genoux, pourraient avoir été causées par la décomposition d'un élément sous-jacent, mais ces dislocations ne sont pas significatives d'un dispositif précis.

Typologie : probable tombe en fosse de morphologie indéterminée, mais fermée d'un couvercle, ou contenant dont le plancher s'est affaissé, sur ses deux tiers ouest, sur le fond concave de la fosse. L'hypothèse d'un dépôt du corps sur un élément organique n'est pas démontrée, ni celle d'un contenant concave...



▪ Fig. 367. Sépulture 939.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

us 940

Fig. 368

Situation : au sud-est du bâtiment UF65, dans une fosse domestique FS539 (F16).

Squelette : adulte féminin. Le squelette est représenté par des fragments du bloc crânio-facial et de la mandibule, la clavicule gauche, des os longs des membres supérieurs, une fibula et les deux fémurs, ainsi que par une bonne partie de l'os coxal droit. Ces pièces, qui ne représentent que 6% du squelette, sont fragmentées et incomplètes.

Aucun os n'est en situation de logique anatomique. Ils reposent à la cote 125,55 m NGF.

Typologie : os intégrés dans le comblement d'une fosse domestique.

Sépulture 941

Fig. 368

Situation : quart sud-ouest de l'ensemble funéraire (D16). La tombe est antérieure à la sépulture SP5 et est recoupée par le fossé FO228.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est indéterminée en raison de sa destruction par le fossé au S-O et au N-O et sa largeur, conservée au N-E, est de 0,53 m sous le niveau de décapage. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse ; le cliché figure un amas de blocs dont la base repose 0,15 m au-dessus du fond. La fosse n'ayant pas été fouillée intégralement au moment où le cliché a été réalisé, on ignore si ces blocs reposent sur une banquette où s'ils font partie du comblement de la fosse. Il n'en reste pas moins qu'ils surmontent en partie les os des pieds, de fait non photographiés. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation est plat. Il cote à 125,13 m NGF. Le comblement livre deux tessons non datés précisément au sein du haut Moyen Âge, une scorie de fer, et un talus droit adulte.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet en amont de la dixième vertèbre thoracique : les membres supérieurs sont présents, mais la ceinture scapulaire gauche, la clavicule droite, les côtes gauches et le crâne sont absents. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Les avant-bras sont dissociés dans la région de l'abdomen, mais les os des deux mains sont disloqués contre la paroi S-E de la fosse latéralement à l'ilium droit. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est fortement perturbé, avec de nombreux éléments hors du volume du corps, notamment dans la moitié supérieure et médiane. L'humérus gauche est passé à droite, et le droit se situe en amont de celui-ci. Les avant-bras sont rapprochés de l'axe longitudinal médian du squelette, tandis que les côtes droites sont brouillées et renversées, et se situent sur l'axe longitudinal médian du squelette et dans la moitié gauche du thorax. L'os coxal et le fémur gauches sont maintenus en vue antérieure, mais sont disloqués et sont descendus vers l'aval de 0,10 m. Le fémur droit est en vue postérieure et l'os coxal en vue latérale, mais cette logique est invalidée par le fait que le fémur se situe latéralement à l'os coxal, qui repose en partie en avant du gauche. Le sacrum est éjecté latéralement à gauche de l'abdomen, et il n'existe plus aucune vertèbre en place : elles sont rejetées sur les côtés droit et gauche. Les fémurs sont en connexion lâche avec les tibias. Sur la fiche d'enregistrement, il est précisé que les métatarsiens se présentent en vue plantaire, avec leurs têtes orientées vers l'amont, et que les gauches reposent sur la face antérieure de l'extrémité distale du tibia.

Le creusement du fossé ne facilite pas l'interprétation des anomalies ; quels événements peuvent être mis en relation avec son creusement ? De toute évidence tous ceux qui se rapportent aux déplacements dans la moitié N-O de la partie S-O de la fosse : le sacrum, deux vertèbres, deux côtes et le manubrium, et peut-être encore l'attraction du fémur et de l'os coxal gauches vers la gauche et le bas. En revanche, les mouvements qui affectent les humérus, les avant-bras, le fémur et l'os coxal droits, se rapportent sans doute à autre chose puisque des os gauches se sont déplacés vers la droite, c'est-à-dire dans le sens inverse au fossé. Il en est sans doute de même de la majeure partie des côtes droites puisqu'au moins une passe en arrière de l'avant-bras gauche qui s'est déplacé vers l'axe longitudinal médian du squelette. Ces perturbations rappellent certains effets de plaque relevés dans d'autres sépultures, qui évoquent l'effondrement d'un plancher constitué d'éléments parallèles qui se rapprochent les uns des autres. La position des pieds telle qu'elle est décrite sur la fiche d'enregistrement (non vérifiée en raison de l'absence de clichés), évoque une paroi transversale, puisque le bord N-E de la fosse se situe à distance des os

des pieds. En revanche, deux métacarpiens droits se situent au contact de la paroi de la fosse telle qu'elle a été déterminée par le fouilleur.

Typologie : l'hypothèse d'un contenant de bois pourvu d'un plancher constitué de plusieurs éléments parallèles ne peut être certifiée en raison des destructions et de l'attraction exercée par le fossé, et des insuffisances iconographiques.



▪ Fig. 368. Sépultures 941 et ossements us 940.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 942

Fig. 369

Situation : bordure ouest de l'ensemble funéraire (B16-17). La tombe est partiellement détruite par le fossé FO235.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est indéterminée en raison de sa destruction par le fossé au S-S-O et au N-O-O et sa largeur, conservée à l'extrémité N-N-E, est de 0,50 m sous le niveau de décapage. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse. Au N-N-E, se trouvent trois blocs de pierre d'une longueur comprise entre 0,10 m et 0,25 m, qui reposent à 0,15 m au-dessus du sol d'inhumation ; l'un se situe latéralement à la moitié distale de la jambe droite, les deux autres sont en aval des pieds. On ignore si ces blocs reposent sur une banquette où s'ils sont coincés contre les bords de la fosse ; cependant, le cliché montre que sur le sol d'inhumation, la largeur de la fosse est réduite à 0,40 m au N-N-E. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,05 m aux deux extrémités et de 0,07 m sur les côtés sur l'axe transversal. Il cote à 125,60 m NGF au plus bas.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est incomplet en amont de la première vertèbre lombaire : le membre supérieur gauche est absent à l'exception de l'extrémité distale de l'avant-bras, la scapula gauche, l'humérus et la clavicule droite, les côtes gauches et le crâne ne sont pas conservés, l'os coxal et le fémur gauches sont partiellement détruits. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds N-N-E. L'avant-bras droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, l'extrémité distale de l'avant-bras gauche se trouve dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les côtes droites et l'os coxal droit sont à plat. Le creusement du fossé a exercé une attraction sur les vertèbres lombaires dont les supérieures sont décalées à gauche. La sépulture, partiellement conservée, ne livre guère d'informations. L'articulation du genou gauche est détruite, le fémur s'étant éversé et décalé latéralement relativement au tibia, qui paraît quant à lui avoir légèrement glissé en direction médiale et en amont. Le tarse postérieur droit est en vue latérale, mais les métatarsiens sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe ; à gauche, le tarse postérieur est en vue latérale et les métatarsiens effondrés en direction médiale. Ces indications permettent au moins d'envisager que le corps n'a pas été directement recouvert de terre, tandis que la position des blocs, le resserrement des bords de la partie N-N-E fosse au niveau du sol d'inhumation, et la forme en berceau de ce dernier sur l'axe longitudinal, évoquent une tombe en fosse.

Typologie : probable tombe en fosse de morphologie indéterminée. Le corps reposait à même la fosse, fermée d'un couvercle.

Sépulture 943

Fig. 369

Situation : bordure ouest de l'ensemble funéraire (C15-16). La tombe est antérieure à la fosse domestique FS558 ; sa relation avec la sépulture SP944, située à l'ouest, est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,02 m, et sa largeur de 0,75 m. Contre les parois de la fosse, sont disposés quatre blocs de pierre de 0,15 m à 0,20 m de longueur ; deux se situent dans le tiers S-S-O de la fosse, contre les parois S-E-E et N-O-O, et les deux autres sont dans la même disposition au N-N-E. Ces blocs reposent à 0,07 m au-dessus du fond. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, et l'on ignore s'ils sont sur une banquette ou bien dans le comblement. Par ailleurs, l'examen du cliché indique que le sédiment autour du bloc crânio-facial n'a pas été fouillé : s'agit-il du réel bord de la fosse au S-S-O (extrémité rétrécie) ou bien d'un effet de fouille ? Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond relativement plat sur les deux axes (variations de trois centimètres seulement), mais les cotes les moins profondes sont relevées au niveau des épaules. Le fond de la fosse cote à 125,11 m NGF. Le comblement livre des tessons de céramique datés des IX^e-X^e s.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche, en bon rapport avec les os de la main, est ramené en avant de l'os coxal homolatéral, le droit est en extension parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main latéralement à l'os coxal homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne et l'atlas se présente en vue antéro-latérale droite, alors que le reste du rachis cervical est en vue antérieure ; ainsi, la position archéologique du crâne est celle du dépôt ou a été

acquise rapidement après le dépôt. Le squelette est bien maintenu. Cependant, l'extrémité latérale de la clavicule droite sort du volume de l'épaule, la scapula droite est légèrement décalée en hauteur relativement à la tête humérale, les os du tarse postérieur sont éversés et le cunéiforme médial gauche se situe en arrière du calcaneus droit. Ces phénomènes déterminent une évolution du corps en espace vide. Les scapulas sont à plat ou en léger pendage distal, les clavicules obliques, les humérus maintenus en vue antéro-latérale ; le gauche repose 0,03 m moins profondément que le droit. Les volumes sont affaissés (thorax et bassin), mais sans exagération ; d'ailleurs, les côtes montrent un effet d'enfoncement : les supérieures ont glissé contre les scapulas, l'extrémité sternale des côtes se ferme et est légèrement redressée. Les os longs des membres inférieurs sont en vue antérieure, les patellas en place. Les pieds indiquent des contraintes latérales : les os du tarse postérieur sont en vue médiale, mais les métatarsiens sont orientés avec leur extrémité distale dirigée en dedans. Les incertitudes relatives à la morphologie réelle des profils, pèsent lourd sur les possibilités d'interprétation des phénomènes enregistrés ; la seule évidence se rapporte à l'absence de plancher, puisque le squelette s'est un peu enfoncé dans le fond de la fosse. S'agit-il d'un coffrage étroit ou d'une tombe en fosse ? Seul le pied gauche, situé en dedans de la limite latérale donnée par l'humérus surélevé et maintenu en vue antéro-latérale, et par l'os coxal légèrement redressé, laisse envisager la seconde hypothèse. Cependant, les pieds sont écartés et leur schéma est fréquemment rencontré dans les dépôts en contenant de bois. On pourrait également se fonder sur la faible hauteur de la base des blocs au-dessus du fond de la fosse (0,07 m), mais les tassements sédimentaires peuvent avoir été importants. S'ils ne se sont pas enfoncés, leur position serait compatible avec l'hypothèse d'un contenant monoxyde calé latéralement à l'endroit où les bords s'évasent plutôt qu'à la base au niveau de l'angle convexe.

Typologie : les arguments en faveur d'une tombe en fosse sont très ténus, et paraissent insuffisants pour choisir cette hypothèse plutôt que celle d'un coffrage étroit ou d'un contenant monoxyde.



SP942



SP943

- *Fig. 369. Sépultures 942 et 943.
Clichés : F. Gentili (Inrap).*

Sépulture 944

Fig. 370

Situation : bordure ouest de l'ensemble funéraire (C15-16). La tombe est antérieure à la sépulture SP33 ; ses relations avec les sépultures SP937 et SP943, respectivement situées au N-N-E et à l'est, sont indéterminées.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,05 m, et sa largeur de 0,90 m. Cette sépulture pose le même problème que précédemment : il n'existe pas de relevé en coupe de la fosse, et la situation des blocs (sur une banquette ou bien dans le comblement ?) est indéterminée. Ces blocs de pierre de 0,05 m à 0,20 m de longueur, reposent entre 0,15 m et 0,20 m au-dessus du fond. Ils forment des agrégats discontinus sur les côtés N-O-O et N-E-E ; aucun n'est relevé au S-S-O, et le côté S-E-E n'en compte qu'un, situé latéralement à l'humérus droit. Les cotes de profondeur enregistrées sous les os indiquent que le fond de la fosse est en pendage de 0,05 m vers le N-N-E sur l'axe longitudinal, et qu'il remonte sur les côtés sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,26 m NGF. Le comblement livre des tessons de céramique datés des VII^e-VIII^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont dirigés vers les os coxaux homolatéraux, la main droite repose sur le sacrum et la gauche sur l'ilium gauche, quelques pièces sont disloquées dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial s'est affaissé vers la droite et l'avant : en connexion anatomique avec la mandibule, il se présente en vue supéro-latérale droite, comme les deux premières vertèbres cervicales. Les scapulas sont en pendage médial modéré, la clavicule droite oblique et la gauche verticale ; cette dernière est parallèle au rachis et sa moitié latérale jouxte la colonne cervicale, hors du volume du corps. L'humérus gauche est éversé et surélevé de 0,04 m relativement au droit, le droit maintenu en vue latérale. Les volumes sont partiellement conservés : l'extrémité sternale des côtes et le bord antérieur des iliums sont redressés, sans doute contraints par la concavité du surcreusement. Les os longs des membres inférieurs se présentent en vue antérieure, la patella droite a glissé contre le bord interne du condyle médial. Le pied droit est affaissé vers l'avant, en vue dorsale, le tarse postérieur gauche est éversé, mais le tarse antérieur, les métatarsiens et les phalanges sont en vue dorsale. L'examen du cliché montre que le fond est surcreusé à ce niveau, ce qui explique la position du pied droit. La bascule du bloc crânio-facial et la rotation du tarse postérieur gauche s'avèrent être les seuls indices en faveur d'une évolution en milieu aérobie ; les autres déplacements se sont effectués dans le volume du corps : la première côte gauche dans les côtes moyennes, la deuxième renversée (en vue postérieure), le glissement de la patella droite, éventuellement les phalanges situées contre la face latérale du tiers proximal du fémur gauche. Cependant, l'amplitude de la migration du corps du sternum, qui repose en avant de l'extrémité proximale de la jambe droite, nécessite un espace vide, même si cet os est dans le volume du corps. Le maintien relatif des volumes indique que le corps reposait directement sur le fond de la fosse. Par ailleurs, il n'existe aucun effet de délimitation linéaire : le coude droit est écarté du corps, la contrainte qui s'est exercée sur la face latérale du pied droit s'est produite en dedans de la limite latérale du coude. Conjugué à la position des blocs, très hauts contre la paroi, l'hypothèse d'une tombe en fosse à fond en auge évasée semble plausible.

Typologie : probable tombe en fosse, fermée d'un couvercle calé par des blocs, dont la morphologie précise n'a pas été déterminée lors de la fouille. Elle était cependant resserrée au N-N-E dans sa partie profonde.

Sépulture 945

Fig. 370

Situation : quart sud-ouest de l'ensemble funéraire (C16). La fosse est antérieure à la tombe SP358.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,05 m, et sa largeur de 0,80 m au S-S-O et de 0,65 m au N-N-E. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent qu'il varie peu sur l'axe longitudinal, et qu'il est plat sur l'axe transversal. En revanche, on ignore à quoi correspond la limite interne figurée sur le relevé en plan, qui détermine un espace plus restreint autour du squelette (1,90 m de longueur pour 0,60 m et 0,30 m de largeur). Le fond de la fosse cote à 125,25 m NGF. Le dessin en plan figure un bloc de pierre de 0,15 m de longueur en amont du crâne du squelette, mais sa cote de profondeur n'est pas précisée.

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet, à l'exception des pieds et des mains lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps,

la main droite est en aval du pelvis, la gauche en avant du tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : un remaniement affecte la tête et le cou ; le crâne a tourné vers la droite et se présente en vue antéro-latérale gauche. Il existe une disjonction entre le bloc crânio-facial et la mandibule, cette dernière est décalée vers l'avant et le menton repose sur le bord supérieur de la scapula droite. L'ensemble du rachis cervical et les deux premières vertèbres thoraciques se présentent en vue latérale gauche. Le tronc rend compte d'une constriction latérale : les scapulas sont de chant, les clavicules très obliques, les côtes faiblement relevées, et l'humérus droit, maintenu en vue latérale, est plaqué contre la face latérale des côtes ; le gauche s'est en revanche éversé, mais il repose 0,055 m moins profondément que le droit et la face postérieure des vertèbres. Le bassin s'est affaissé, mais les iliums sont en pendage postérieur de 0,07 m. Une contrainte affecte l'avant-bras gauche : le radius a glissé vers l'aval, mais est surélevé de 0,05 m contre la face antérieure de l'ilium. Les os longs des membres inférieurs sont déstabilisés : les gauches sont moyennement éversés et l'extrémité distale du fémur gauche a glissé contre celle du droit ; le fémur droit est en vue antérieure, mais la jambe en vue latérale. Les pieds ont suivi les jambes : le droit en vue latérale et le gauche en vue médiale. Le droit est très incomplet ce qui limite les observations, mais à gauche, les métatarsiens sont disloqués du côté gauche, et sont remontés à l'étage du tarse postérieur et de la cheville.

Le manque d'informations relatif au profil de la fosse limite les interprétations. La décomposition s'est produite en espace vide, en témoignent les remaniements de la tête, du cou, et du pied gauche. La contrainte latérale relevée sur la jambe et le pied droits s'est produite en dedans de celle qui s'exerce sur l'humérus ; à gauche, il en est de même de la limite latérale de dispersion des métatarsiens disloqués, relativement au radius et à l'humérus surélevés. Il reste cependant difficile de faire la part entre un coffrage étroit, dépourvu de fond et de forme trapézoïdale (0,35 m de largeur au S-S-O et 0,25 m au N-N-E) et une tombe en fosse surcreusée dont l'extrémité N-N-E serait resserrée. Seule, l'absence de resserrement des parois au S-S-O pourrait orienter sur la seconde hypothèse.

Typologie : les arguments en faveur d'un coffrage trapézoïdal dépourvu de fond sont très ténus, et paraissent insuffisant pour choisir cette hypothèse plutôt que celle d'une tombe en fosse.



SP944



SP945

▪ Fig. 370. Sépultures 944 et 945. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 946

Fig. 371

Situation : quart sud-ouest de l'ensemble funéraire, juxte à l'ouest le fossé FO228 (C16).

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,15 m, et sa largeur de 0,70 m à l'ouverture conservée. La fosse comporte un double creusement, le passage entre les deux parties s'effectuant au moyen d'une banquette sur les quatre côtés, sur laquelle reposent quelques blocs de 0,15 m à 0,25 m de longueur. L'un se trouve au S-S-O, deux encadrent les deux humérus, et le côté N-O-O en compte deux autres situés latéralement à l'avant-bras et au fémur gauches. Le sommet de la banquette se situe environ 0,20 m au-dessus du sol d'inhumation. La partie profonde a une longueur de 1,75 m pour une largeur qui varie de 0,40 m au centre à 0,35 m aux deux extrémités. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent qu'il remonte au S-S-O de 0,05 m sur l'axe longitudinal, et qu'il est relativement plat sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 125,06 m NGF. Le comblement livre deux tessons de céramique attribuables au IX^e s.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les mains disloquées dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette n'est pas placé de manière symétrique : l'épaule droite est décalée en hauteur relativement à la gauche, et l'os coxal gauche est décalé en hauteur relativement au droit. Le maintien des connexions anatomique sur chacun de ces segments indique que ces décalages sont d'origine. Le crâne s'est légèrement redressé et tourné vers la droite, les deux premières vertèbres cervicales apparaissent en vue antéro-latérale gauche, comme le bloc crânio-facial. Les scapulas sont à plat, les clavicules obliques, l'humérus gauche s'est éversé et les côtes se sont mises à plat. Par ailleurs, l'humérus droit est maintenu en vue latérale, la tête projetée vers l'avant, le gauche et la partie proximale de l'avant-bras reposent 0,03 m moins profondément que la face postérieure des côtes, et le bassin est moyennement affaissé. Ainsi, il n'existe pas d'effet de gouttière, le fond est plat, mais les bords remontent et l'espace au sol dévolu à l'inhumation est étroit. L'étroitesse accentuée au N-N-E est marquée par la position des pieds : le droit est affaissé en vue dorsale, et sur le gauche, le tarse proximal est éversé alors que les métatarsiens et les phalanges sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe. En raison de l'étroitesse de la fosse, les indices de décomposition en espace vide sont faibles (crâne et tarse proximal gauche).

Typologie : tombe en fosse à double creusement, fermé d'un couvercle posé sur la banquette et calé par quelques blocs ; la partie profonde est resserrée aux deux extrémités. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse.

Sépulture 947

Fig. 371

Situation : bord sud du quart sud-est de l'ensemble funéraire (K19). Elle est antérieure aux tombes SP193 et SP902, est creusée dans la fosse domestique FS532 et est postérieure à la tombe SP949. Sa relation avec la sépulture SP948 qui la juxte au sud, est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O-O/N-E-E. Sa longueur est conservée sur 1,25 m, et sa largeur minimale est de 0,48 m à l'ouverture conservée (observée au S-O-O). La fosse comporte un double creusement : il reste un vestige de la banquette sur le côté N-N-O de l'extrémité S-O-O, sur laquelle se trouve un bloc de 0,25 m de longueur. Il repose à 0,22 m au-dessus du fond de la fosse. La partie profonde a une largeur qui varie de 0,30 m au centre à 0,25 m aux deux extrémités. Il n'existe aucun relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent qu'il remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, et qu'il est un peu arrondi sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,93 m NGF. Le comblement livre quelques tessons de céramique non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : enfant décédé autour de 9-10 ans. Le squelette est incomplet, il manque le pied droit et une partie du gauche. Il repose sur le dos, la tête au S-O-O et les pieds au N-E-E. L'avant-bras droit est ramené en avant du bassin, la main disloquée dans le pelvis, le gauche est en extension parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main en situation latérale au tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est redressé : il apparaît par sa face supérieure et passe en avant de la mandibule effondrée à la base du cou. Les quatre premières vertèbres cervicales sont

disloquées sous le bloc crânio-facial, les suivantes sont en vue antérieure. Les scapulas présentent un pendage médial, la clavicule droite est oblique, l'extrémité sternale des côtes est un peu redressée et les iliums sont juste affaissés sans être exagérément à plat. Quelques mouvements se sont produits dans le volume du thorax : la clavicule et la première côte gauches ont glissé parmi les côtes de l'étage moyen, la onzième vertèbre thoracique s'est déplacée latéralement à gauche des vertèbres lombaires et la douzième se présente en vue crâniale. Les os ischio-pubiens droits et gauches sont effondrés. Une phalange de la main se situe entre les cuisses, mais il reste difficile d'apprécier les limites du volume initial du cadavre dans cette région anatomique. Un phénomène particulier est relevé sur le pied gauche, le seul conservé : le calcanéus, en vue plantaire, et le quatrième métatarsien sont passés du côté interne du tiers distal du tibia, tandis que l'épiphyse distale du tibia, le talus et le cuboïde se situent en arrière du tiers médian du tibia. Ce phénomène indique que les pieds étaient surélevés au départ. Reposaient-ils sur un support en matériau périssable ? Les dislocations relevées dans le thorax restent trop faibles pour envisager un matelas sous le corps, et ne sont pas significatives d'effondrements, d'autant plus que le squelette semble s'être enfoncé un peu dans le sol d'inhumation (côtes, iliums).

Typologie : tombe en fosse à double creusement ; ce dernier indique qu'elle était fermée d'un couvercle calé par au moins un bloc. Les pieds étaient surélevés par un élément en matériau organique.



SP946



SP947

▪ Fig. 371. Sépultures 946 et 947. Clichés : F. Gentili (Inrap)..

Sépulture 948

Fig. 372

Situation : bord sud du quart sud-est de l'ensemble funéraire (K19). Elle est creusée dans la fosse domestique FS532 et dans le comblement de la tombe SP949. Sa relation avec la sépulture SP947 qui la jouxte au nord, est indéterminée.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Ses limites ont mal été perçues : sa longueur est supérieure ou égale à 1,40 m, et sa largeur minimale est de 0,40 m au niveau du sol d'inhumation. À l'extrémité N-E de la fosse, se trouve un bloc de pierre de 0,22 m de longueur. Il repose à 0,09 m au-dessus du fond de la fosse et surmonte les pieds du squelette : il paraît s'être affaissé vers l'intérieur de la fosse ; à l'extrémité S-O, se trouve un autre bloc de même longueur, qui repose 0,12 m au-dessus du fond ; il existait sans doute des feuillures dans les parois, au niveau desquelles le décapage s'est arrêté. Un petit bloc de pierre s'est effondré en avant de la partie supérieure de l'hémi-thorax gauche du squelette. On ne dispose d'aucun relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent qu'il remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur l'axe longitudinal, et qu'il est un peu arrondi sur l'axe transversal. Le fond de la fosse cote à 124,94 m NGF. Un os de faune, résiduel, est situé sur le fond de la fosse, latéralement à gauche du bloc crânio-facial du squelette.

Squelette : adulte de sexe masculin apparemment atteint de nanisme. Le squelette est complet, à l'exception des pieds lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont disjoints, mais la position des mains, en avant des vertèbres thoraciques (du troisième au neuvième rang), indique que les coudes étaient fléchis, et que la main gauche se situait en amont de la droite. La position des pieds montre que les membres inférieurs étaient tous les deux en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte du profil en auge de la fosse. Le bloc crânio-facial est redressé, en vue supérieure, le maxillaire est en antépulsion sur la mandibule. Les trois premières vertèbres cervicales sont en connexion lâche, les deux premières en vue antéro-latérale gauche, les trois suivantes en vue latérale et les deux dernières en vue supérieure. Les scapulas présentent un pendage distal, ainsi que les humérus, l'extrémité sternale des côtes est redressée et le bassin est fermé. Quelques disjonctions se sont produites dans le thorax ; elles concernent le déplacement de la clavicule droite en avant de la partie distale de l'humérus et de la scapula, et la disjonction des avant-bras qui reposent en avant du tronc. Les remaniements les plus importants se sont produits sur les membres inférieurs : les articulations des genoux sont détruites et le tibia droit est remonté de quelques centimètres tandis que l'extrémité distale du fémur a glissé en dedans et que son extrémité proximale s'est éloignée de l'os coxal. Ces remaniements ont de toute évidence été causés par le tassement du sédiment de la tombe SP949 sous-jacente, dont l'extrémité orientale aboutit sous les os longs des membres inférieurs de la sépulture SP948. Les indices de décomposition en espace vide sont surtout apportés par le glissement latéral de l'extrémité proximale du fémur, par l'affaissement du bloc au N-E et par l'effondrement du plus petit en avant de la partie supérieure de l'hémi-thorax gauche ; ce dernier s'est produit avant que le crâne ne se redresse, puisque le menton repose sur la pierre.

Typologie : tombe en fosse de morphologie en plan indéterminée, dont les parois étaient probablement aménagées de feuillures sur lesquelles reposait le couvercle ; celui-ci était calé par deux blocs placés aux deux extrémités. Le corps reposait directement sur le fond de la fosse. Les perturbations des membres inférieurs ont été causées par le tassement du comblement de la tombe SP949 sous-jacente.

Sépulture 949

Fig. 372

Situation : bord sud du quart sud-est de l'ensemble funéraire (K19). Elle est creusée dans la fosse domestique FS532 et est antérieure aux tombes SP948, SP947, SP909 et SP193.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 2,25 m, et sa largeur de 0,75 m. Un bloc de pierre de 0,20 m de longueur repose sur le fond de la fosse sur le côté nord de l'extrémité ouest, latéralement à gauche et en amont du crâne. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent qu'il remonte de 0,05 m à l'ouest sur l'axe longitudinal, et qu'il est plat sur l'axe transversal en arrière du squelette, mais remonte sur les bords. Le fond de la fosse cote à 124,74 m NGF. Le comblement contient des tessons de céramique datés du x^e s.

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le coude gauche est fléchi de 90°, la main se situe entre la face latérale des côtes et la face interne de l'humérus droit ; le droit est disloqué, mais les os de la main sont dans la même position que ceux de la gauche, entre la face latérale des côtes et la face interne de l'humérus. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial, la mandibule et les vertèbres cervicales sont disloqués ; le premier se présente en vue antéro-latérale gauche, la mandibule est effondrée en avant et a légèrement pivoté vers la gauche, l'atlas repose entre la scapula et l'humérus gauche, l'axis est disloqué à la base du bloc crânio-facial, la troisième vertèbre cervicale se trouve en avant de la scapula gauche et les suivantes sont disloquées à la base du cou. Ces remaniements ne sont cependant pas caractéristiques de la création d'un espace vide secondaire, mais plutôt d'une mise en déséquilibre de l'ensemble pendant la décomposition. Les volumes sont complètement à plat et les deux humérus sont éversés. L'épaule gauche est décalée en amont par rapport à la gauche, et l'humérus l'est également relativement à la scapula. La colonne vertébrale est maintenue, en dépit de quelques segmentations, et d'un étirement sur les premières vertèbres thoraciques et les dernières lombaires, tandis que le sacrum et les deux dernières vertèbres lombaires ont glissé dans le pelvis. Les côtes sont descendues en direction de l'abdomen, le phénomène est plus marqué à gauche dès les rangs supérieurs, les deux premières côtes jouxtant les quatrième et cinquième vertèbres thoraciques. La scapula droite a suivi ce mouvement, et plus faiblement l'humérus décalé en hauteur relativement à cette dernière mais néanmoins trop proche de l'ilium : en réalité, c'est l'épaule droite qui est en place. Les têtes des fémurs sont sorties de la cavité cotyloïde des os coxaux, et passent en arrière des ischiums. Les genoux sont en connexion anatomique, à l'exception des patellas : la droite est tombée latéralement, et la gauche a été retrouvée latéralement à distance de la cheville gauche, avec la phalange proximale de l'hallux gauche. Le pied droit est complètement effondré, le talus s'est déplacé en aval du calcaneus et les métatarsiens se sont disloqués en tas sur la face médiale du pied au niveau du tarse ; le naviculaire et le cunéiforme médial sont déplacés latéralement à droite, à distance de la fibula. Le pied droit devait ainsi reposer sur le talon. Le tarse postérieur gauche est en vue dorsale, mais les métatarsiens et les phalanges sont affaissés en vue médiale, en connexion anatomique parfaite ; le cunéiforme médial s'est déplacé latéralement aux phalanges, et le cunéiforme intermédiaire repose sur l'extrémité distale de la fibula.

Les déplacements hors du volume du corps désignent une décomposition en espace vide. Sur le côté droit, les os déplacés (patella, naviculaire et cunéiforme médial) s'alignent parallèlement et à distance du bord de la fosse et n'outrepassent pas la limite latérale de l'humérus. Cet alignement traduit la présence d'une paroi en matériau organique au moins de ce côté. L'hypothèse d'un contenant repose principalement sur cet argument. Par ailleurs, les disjonctions relevées sur le tronc et le bassin, caractérisées par le glissement des côtes, l'étirement de quelques vertèbres, le glissement du sacrum et des deux dernières vertèbres lombaires dans le pelvis, et par la position des têtes fémorales en arrière des ischiums, indiquent que l'ensemble s'est incliné, ce qui permet d'envisager un plancher. En fait, le tronc, la ceinture scapulaire droite sont descendus, mais pas la ceinture scapulaire gauche, tandis que la situation des têtes fémorales en arrière des ischiums indique que la moitié supérieure du corps, au moins jusqu'au bassin, a été soulevée puis s'est inclinée. Il s'est donc produit une rupture transversale, puisque les membres inférieurs n'ont pas bougé. Enfin, le fait que la ceinture scapulaire et l'humérus gauches n'aient pas été affectés, mais que les droits soient descendus avec le tronc, indique soit des fractures longitudinales, soit des planches parallèles.

Typologie : contenant complet de bois de forme rectangulaire large et à fond plat. L'hypothèse d'un coussin céphalique est rejetée.



▪ Fig. 372. Sépultures 948 et 949. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 950

Fig. 373

Situation : bord sud, partie sud-est de l'ensemble funéraire (K19). Le bord sud de la tombe passe sous le bord nord du fossé FO60.

Fosse : la fosse est orientée O/E. Sa longueur est de 1,05 m, et sa largeur observée au niveau du sol d'inhumation est de 0,30 m dans sa partie médiane et de 0,20 m aux deux extrémités. Ses parois sont obliques. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os indiquent que le fond est en pendage de 0,07 m vers l'est sur l'axe longitudinal, et qu'il remonte sur les côtés sur l'axe transversal. Le côté nord de la fosse n'était pas très lisible et semble s'être effondré. Le fond de la fosse cote à 124,88 m NGF au plus bas.

Squelette : enfant décédé autour de 1-2 ans. Le squelette est incomplet, le radius et la moitié distale de l'ulna gauches, ainsi que la première vertèbre lombaire et les dernières sacrées sont absents, et les pieds sont très lacunaires. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras droit est en extension, légèrement orienté en direction médiale, l'ulna gauche est parallèle à l'axe longitudinal médian du squelette. Le membre inférieur droit est en rectitude, le gauche est disloqué.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial se présente en vue antérieure, faiblement latérale droite et la mandibule est affaissée en avant des vertèbres thoraciques supérieures. On remarque que le bloc crânio-facial est descendu, comme « entré dans les épaules ». L'atlas n'est plus en connexion anatomique avec l'occipital : l'hémi-arc neural gauche est effondré sous l'occipital, le droit se situe en amont du bloc crânio-facial. Ensuite, le rachis cervical est maintenu en vue antérieure. L'humérus droit est tombé sur le fond de la fosse où il apparaît par sa face antérieure ; il est en connexion lâche avec les os de l'avant-bras qui sont perchés contre le bord de la fosse, 0,04 m au-dessus du fond, et avec la scapula qui se situe sous le bloc crânio-facial, sa face supérieure orientée au nord. La clavicule se trouve quand à elle en arrière de la mandibule et des côtes supérieures. L'humérus gauche, en vue antéro-latérale, repose sur la partie latérale du sol d'inhumation qui remonte, soit 0,04 m moins profondément que le droit ; son tiers proximal recouvre la scapula qui se présente en vue supérieure, et la clavicule se situe en amont de cette dernière. L'extrémité distale de l'humérus gauche est recouverte par l'extrémité proximale de l'ulna. Les côtes rendent compte du même phénomène : les droites sont plus profondes d'un centimètre que les gauches, et se présentent en vue supérieure et endotheracique, alors que les gauches sont en vue supéro-latérale avec leur extrémité sternale redressée, plaquées contre le surcreusement. Enfin, l'ilium gauche est complètement redressé, en vue antéro-latérale. Le rachis thoracique est disloqué parmi les côtes. Les inférieures sont remontées dans le thorax, avec les deuxième et troisième vertèbres lombaires (la première est absente), tandis que les deux dernières vertèbres lombaires sont en place. La moitié inférieure du squelette est décalée en aval : l'ilium droit se situe à une trop grande distance de l'extrémité distale de l'avant-bras ; l'ilium est en vue médiale et les os longs en vue antérieure ; le talus repose en avant de l'extrémité distale du tibia et les métatarsiens sont orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal de la jambe. À gauche, le fémur a glissé vers l'aval et sur l'axe longitudinal médian du corps et est recouvert sur ses deux-tiers distaux par les os de la jambe, qui se présentent en vue latérale et sont orientés inversement à l'anatomie (leur extrémité proximale se situe à l'est). Par ailleurs, le calcaneus et le talus se sont déplacés vers l'amont, le premier repose 0,11 m au-dessus du fond de la fosse latéralement à l'ilium, et le second latéralement à l'extrémité distale du fémur gauche.

Les déplacements qui se sont produits hors du volume du corps traduisent une décomposition en espace vide. Certains mouvements suggèrent l'existence d'un espace vide en aval du crâne, des épaules et du tronc ; en effet, le bloc crânio-facial a glissé dans le sens du pendage de la fosse, la scapula et la clavicule droites se situent respectivement en arrière du bloc crânio-facial et de la moitié supérieure droite du thorax. À droite, la scapula et l'humérus sont tombés sur le fond de la fosse et se situent moins profondément que les os du côté gauche et que l'avant-bras droit. On peut ainsi envisager que le corps ne reposait pas directement sur le fond de la fosse, mais qu'il en était séparé par un élément en matériau organique de nature indéterminée (plancher ou "matelas de végétaux"). La position de la scapula gauche, en vue supérieure, accrédite cette hypothèse, de même que l'ascension des vertèbres : il s'est produit un effet de gouffre en amont des épaules. L'espace vide situé entre la quatrième vertèbre lombaire et les os de l'avant-bras droit résultent probablement d'un coup de charrue puisque l'ulna droite est fracturée et sa partie distale comme le radius est absente ; cependant, la distance relevée entre les régions anatomique est trop importante et indique que les membres inférieurs et le bassin ont glissé, tandis que les vertèbres thoraciques inférieures et lombaires supérieures remontaient ; on peut ainsi envisager une fracture. La dislocation du membre inférieur gauche pourrait être imputée à un effondrement de paroi : ce serait cohérent avec la position de l'ilium et celle de l'extrémité distale de l'avant-bras et des côtes. D'autres déplacements, comme les os du tarse postérieur gauche et la moitié droite de l'atlas, dépourvus de logique, semblent relever d'un autre phénomène, peut-être celui d'une stagnation d'eau dans la fosse. Enfin, la position des métatarsiens droits ne peut

pas être rapportée à la remontée du fond de la fosse, puisqu'il est au contraire en pendage vers cette extrémité ; plutôt qu'un effet de contrainte qui se serait exercé à distance de la paroi de la fosse, peut-on imputer cette position à un éboulement de la paroi ? Ces os reposent quelques centimètres moins bas que la jambe droite en place. L'hypothèse d'un contenant complet de bois doit en effet être rejetée puisque l'avant-bras droit, l'extrémité proximale de l'humérus gauche et les os du tarse postérieur gauche sont perchés au contact des bords de la fosse.

Typologie : tombe en fosse resserrée aux deux extrémités, probablement fermée d'un couvercle. Le corps semble avoir reposé sur un élément en matériau organique. De l'eau a stagné dans la fosse alors qu'elle n'était pas encore comblée.

Sépulture 951

Fig. 373

Situation : bordure ouest de l'ensemble funéraire (B16). La tombe est antérieure au fossé FO235.

Fosse : la fosse est orientée S-O/N-E. Sa longueur est de 2,15 m et sa largeur, conservée de 0,90 m sous le niveau de décapage. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le relevé en plan et le cliché figurent une banquette latérale sur tout le pourtour d'une largeur variant de 0,15 m à 0,25 m. Au sommet de cette banquette, entre 0,15 m et 0,22 m au-dessus du sol d'inhumation, se trouvent des blocs de pierre d'une longueur variant de 0,15 m à 0,25 m de longueur ; trois sont placés de manière discontinue sur le côté S-E, le côté N-O en compte quatre, dont trois se jouxtent dans la partie S-O et un est isolé dans le tiers N-E. L'extrémité S-O n'en conserve qu'un, de même que l'extrémité N-E ; ce dernier s'est légèrement effondré dans le comblement de l'espace d'inhumation. Les limites internes (de la partie profonde) de la fosse ont mal été évaluées, on ignore sa morphologie exacte, mais le pendage médial de la scapula droite et la position de l'humérus gauche légèrement surélevé au-dessus du sol d'inhumation, indiquent qu'elle est étroite à la base. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation ne varie que de 0,02 m sur son axe longitudinal, et qu'il est plat sur l'axe transversal. Il cote à 125,22 m NGF au plus bas. Le comblement livre quelques tessons datés des X^e-XI^e s., et une « perle » qui n'a pas été retrouvée lors de l'exploitation des données. Il est noté comme étant « en partie » de nature « charbonneuse ».

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, mais se caractérise par une agénésie des pieds et un raccourcissement de la longueur des os des jambes, le phénomène étant plus marqué à droite qu'à gauche ; les fibulas sont soudées aux tibias aux deux extrémités, et l'extrémité distale des tibias est arrondie, dépourvue de facette articulaire. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les os des mains reposent en vue dorsale sur le sol d'inhumation. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est bien maintenu, mais le crâne a tourné vers la droite : il se présente en vue latérale droite, ainsi que l'ensemble du rachis cervical. En raison de l'étroitesse de la partie profonde de la fosse, il existe une constriction au niveau des épaules avec le bord resserré du côté gauche du corps, l'extrémité sternale des côtes est relevée, la face latérale des supérieures est en appui contre la face antérieure des scapulas et celle des moyennes et inférieures contre les parois du surcreusement : l'image est celle d'un cône. En revanche, la largeur s'accroissant dans sa partie médiane, le bassin s'est mis à plat. Une dislocation est relevée sur le genou droit : la patella est tombée en aval du fémur et l'extrémité proximale de la jambe a glissé vers l'axe longitudinal médian du corps ; à gauche, la patella est tombée du côté interne du genou. Ces mouvements déterminent une décomposition en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à banquette sans doute resserrée à l'extrémité où se situe la tête, sur laquelle reposait couvercle qui fermait la fosse, maintenu par des blocs sur les côtés ; la nature un peu charbonneuse d'un niveau du comblement pourrait correspondre aux vestiges de ce couvercle. Le corps reposait à même la fosse.



▪ Fig. 373. Sépultures 950 et 951. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 952

Fig. 374

Situation : bordure ouest de l'ensemble funéraire (B15). Elle est creusée dans un empierrement us 555 du fossé FO265.

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. Sa longueur est de 2,08 m et sa largeur, de 0,70 m sous le niveau de décapage. Il n'existe pas de relevé du profil de la fosse, mais le relevé en plan et le cliché montre que la partie profonde est plus étroite et de plan anthropomorphe, le passage entre les deux s'effectuant au moyen d'une banquette latérale sur tout le pourtour d'une largeur d'environ 0,20 m. Au sommet de cette banquette, à 0,20 m au-dessus du sol d'inhumation, se trouvent des blocs de pierre d'une longueur variant de 0,15 m à 0,25 m de longueur ; deux sont placés au S-S-O dont un du côté S-E-E, et deux autres à l'extrémité N-N-E, dont un également décalé du côté S-E-E. La partie profonde de la fosse a une longueur de 1,70 m, une largeur au centre de 0,40 m et de 0,20 m/0,25 m aux deux extrémités. L'extrémité S-S-O est aménagée d'une logette céphalique complète de forme circulaire, précédée de deux encoches latérales. Les cotes de profondeur enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,05 m aux deux extrémités sur son axe longitudinal, et sur les côtés sur l'axe transversal. Il cote à 125,06 m NGF au plus bas.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. Les avant-bras sont ramenés en avant des os coxaux homolatéraux, les mains en vue dorsale sur les iliums. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles jointes.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte de la morphologie de la fosse : le crâne s'est redressé en pivotant légèrement vers la droite, les scapulas sont en pendage, les humérus moins profonds que la face postérieure des vertèbres (les coudes sont écartés du corps) et les pieds sont serrés l'un contre l'autre en vue dorsale). Par ailleurs, le fond de la fosse étant dépourvu de gouttière, les volumes sont affaissés. Le redressement du crâne est le seul indice d'évolution en espace vide, tandis que la banquette et les blocs suggèrent un couvercle.

Typologie : tombe en fosse à double creusement, forme anthropomorphe de la partie inférieure, logette céphalique complète d'un côté et rétrécissement de l'autre. La fosse était fermée d'un couvercle maintenu par des blocs aux deux extrémités.

Sépulture 953

Fig. 374

Situation : la tombe se situe à l'extrémité est de l'espace funéraire (O17).

Fosse : la fosse est orientée S-S-O/N-N-E. elle n'a pas été relevée et on ne dispose que du cliché. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os montrent que le sol d'inhumation remonte de 0,05 m vers la tête du squelette sur son axe longitudinal, et qu'il est plat sur l'axe transversal. Il cote à 125,25 m NGF au plus bas. Le comblement livre 5 fragments de céramiques non datés précisément au sein du haut Moyen Âge.

Squelette : adulte dont le sexe n'a pas été estimé. Le squelette est abîmé et lacunaire. Il repose sur le dos, la tête au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras gauche repose en avant de l'os coxal homolatéral, la main en vue dorsale en aval de l'ischium, le droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main disloquée de part et d'autre du tiers proximal du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne et la colonne cervicale sont en vue latérale gauche et décalés dans la partie droite du corps : les vertèbres s'infléchissent de ce côté. Les scapulas reposent en vue antérieures, les côtes et les os coxaux sont bien à plat, la patella gauche est en place mais la droite est tombée latéralement au genou. Le tarse postérieur droit est en vue médiale, mais les métatarsiens sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe ; à gauche, le tarse postérieur est en vue distale, et les os du tarse antérieur et les métatarsiens sont disloqués en aval et du côté interne. L'épaule droite est légèrement décalée en hauteur relativement à la gauche, la clavicule est très oblique et sa moitié latérale sort du volume de l'épaule. Une contrainte a affecté le côté gauche au niveau de la moitié distale de l'humérus et des côtes : l'humérus est passé en vue postérieure et les côtes sont en vue exothoracique. Cette contrainte n'affecte pas l'épaule et correspond sans doute à une poussée latérale ponctuelle pouvant avoir été provoquée par un effondrement de la paroi. Les mouvements qui se sont produits hors du volume du corps traduisent une décomposition en espace vide. Une délimitation linéaire est relevée sur le côté droit qui passe par le bloc crânio-facial incliné à droite, l'humérus maintenu en vue antéro-latérale, la patella

de chant contre la face latérale du genou et les métatarsiens orientés perpendiculairement au tarse postérieur, à distance et parallèlement au bord de la fosse. À gauche, le tarse postérieur est en vue distale et les métatarsiens sont effondrés en direction médiale. L'hypothèse d'un contenant de bois de forme rectangulaire peut être envisagée. La position des vertèbres indique que la tête et le cou ont glissé : les connexions anatomiques étant cependant maintenues, l'hypothèse d'un coussin céphalique pourrait être retenue, dont la décomposition aurait entraîné ces éléments en masse vers la droite et aurait aspiré la clavicule vers le haut.

Typologie : contenant de bois de forme rectangulaire. La présence d'un plancher ne peut être démontrée. La tête pourrait avoir reposé sur un élément organique.



▪ Fig. 374. Sépultures 952 et 953. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Catalogue des groupes sépulcraux dispersés et des sépultures isolées

Les sépultures exhumées dans les zones 1000, 7, 2, 3 et 5 au sein de l'habitat des Ruelles, ont pour la plupart été fouillées tardivement et n'ont pas toutes fait l'objet d'un enregistrement archéo-anthropologique éclairé. La qualité et la nature des informations sont très inégales et variées selon les tombes ; les données sont souvent partielles, et restent globalement très insuffisantes, surtout du point de vue iconographique, tandis que de nombreuses fiches n'ont pas été remplies. Il manque systématiquement la description archéologique des fosses sépulcrales (ni plan ni coupe), ce qui compromet souvent l'analyse et l'interprétation des anomalies taphonomiques. Enfin, pour la plupart, les clichés sont de mauvaise qualité. Seul le site du Pré Chêne, à Jossigny, a fait l'objet d'un enregistrement adapté (F. Blaizot et M. Texier, Inrap, 2007).



Zone 1

Sépulture 1001

Fig. 375

Situation : au sud-est du bâtiment UF59 au nord du fossé FO1015.

Fosse : les limites de la fosse ont mal été évaluées ; il n'en existe pas de plan ni de coupes. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond de la fosse est moins profond de 0,04 m à l'ouest qu'à l'est, mais que la pente est constante sur la longueur ; la valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref +0,56-0,50 m NGF).

Squelette : enfant décédé dans la classe 5-9 ans. L'état de conservation du squelette et des ossements est moyen, le tronc et les extrémités sont lacunaires. Le squelette repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains sur la face antérieure du tiers proximal des fémurs homolatéraux. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne, en vue antérieure, est un peu descendu, comme "encastré" entre le bord supérieur des épaules. On ne dispose d'aucune information sur les vertèbres cervicales. La position du crâne s'accompagne d'une obliquité marquée des clavicules, du redressement de l'épaule droite et de la rotation interne des humérus qui apparaissent en vue postérieure et reposent 0,03 m moins profondément que la face postérieure du rachis. Le bassin est ouvert, les côtes se présentent en vue supérieure. Le pied gauche est contraint, en vue latérale et orienté avec l'extrémité distale en direction médiale. Les déplacements les plus importants concernent la patella droite retrouvée contre la face latérale du tiers proximal du fémur à 0,07 m au-dessus du fond de la fosse, et les os du pied droit disloqués de long de la face médiale de la jambe homolatérale.

L'ensemble du squelette traduit des contraintes latérales : rotation complète des humérus et orientation du pied gauche. Le glissement du crâne évoque un phénomène relevé dans les tombes en fosse, lorsque le fond remonte brusquement, ou dans le cas d'une forte gouttière, ou encore lorsque le corps s'est enfoncé. Cependant, le fond de la fosse n'est pas en gouttière et la pente relevée sur l'axe longitudinal est progressive. Ainsi, les phénomènes enregistrés ne sont pas liés à la morphologie de la fosse. La rotation interne complète des humérus et la descente du crâne sont également observées dans les contenants monoxyles. L'hypothèse d'un cercueil à fond faiblement concave reste argumentée seulement sur ces deux indices et sur la situation de la patella droite quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse.

Typologie : l'hypothèse d'un contenant monoxyle à fond faiblement concave paraît plus probable, au vu des anomalies taphonomiques, que celle d'une tombe en fosse.

Sépulture 1002

Fig. 375

Situation : au sud-est du bâtiment UF59 au nord du fossé FO1015 et à l'ouest du fossé FO1014.

Fosse : la fosse, orientée O/E, est de forme rectangulaire aux angles arrondis ; sa longueur est de 1,98 m et sa largeur varie de 0,75 m à l'ouest à 0,65 m à l'est. Le fond remonte de 0,06 m aux deux extrémités, son point le plus profond cote à 125,36 m NGF. Des blocs de pierre d'une longueur variant de 0,15 m à 0,25 m reposent à un peu moins de 0,10 m au-dessus du fond de la fosse ; l'un contre la paroi ouest en amont du bloc crânio-facial du squelette, deux du côté sud dans le quart ouest de la fosse, un du côté sud à l'extrémité orientale, et deux du côté nord dans la partie médiane de la fosse.

Squelette : adolescent décédé dans la classe 15-19 ans. Le squelette est en très bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, le droit sur l'extrémité distale du gauche, les membres inférieurs sont en rectitude.

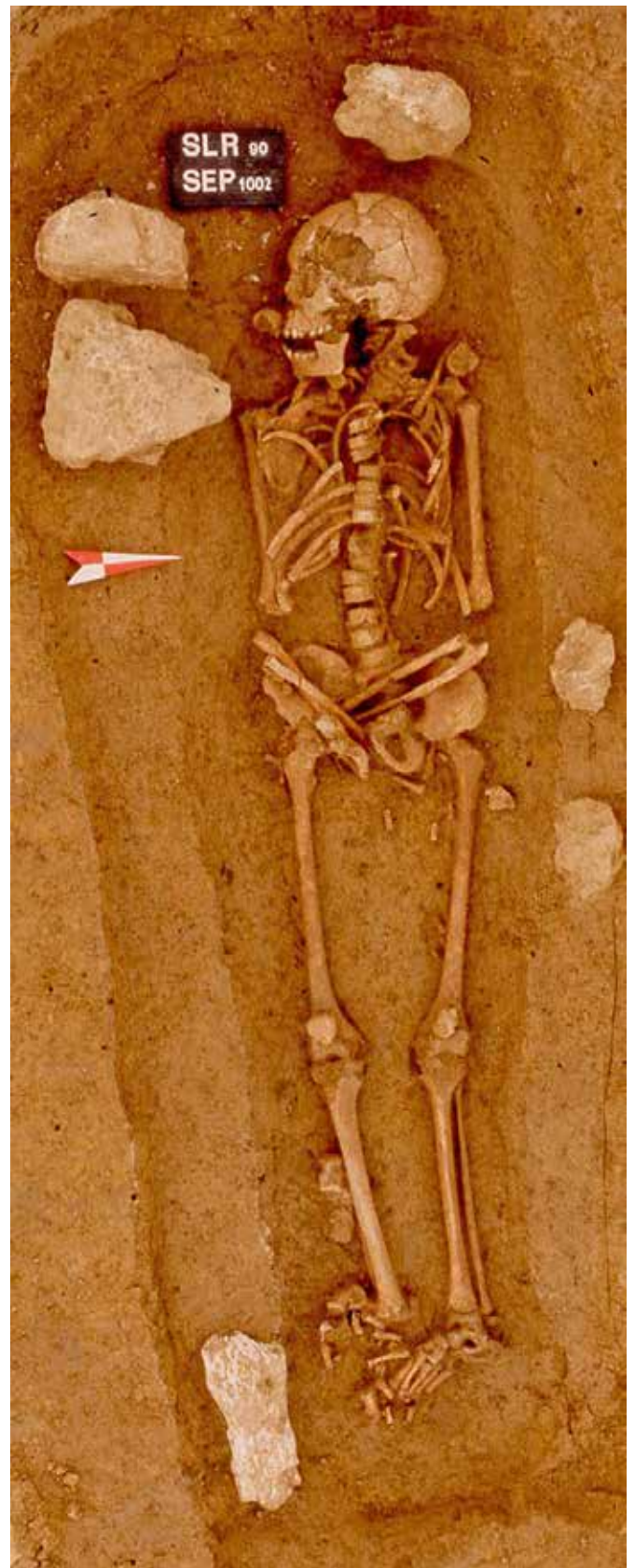
Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue latérale droite, comme la mandibule et l'atlas, ce qui indiquerait a priori une position primaire. Cependant, la mandibule a pivoté vers la droite : le bord

supérieur de la branche montante est en aval des molaires supérieures. Les volumes sont affaissés. Le squelette présente plusieurs disjonctions, les plus importantes se situant au niveau du tronc. Les trois premières vertèbres cervicales sont en connexion anatomique, correctement positionnées relativement au bloc crânio-facial ; en revanche, un segment composé des vertèbres comprises entre C4 et THJ2 est disjoint, avec C4 et C5 qui jouxtent à gauche C2 et C3. Avec ce segment, se trouve le corps du sternum, tandis que le manubrium se situe en amont de l'épaule gauche. On se trouve devant une anomalie de proportions : le crâne et les trois premières vertèbres cervicales sont trop bas. La scapula gauche est en place, en bon rapport avec les côtes, la clavicule a été déstabilisée et sa moitié latérale est en amont de la scapula. À droite, la scapula est retournée, en vue postérieure, mais se situe néanmoins en arrière des côtes. L'humérus gauche est décalé en aval relativement à la scapula et le droit se trouve à la même latitude ; ils sont disjoints des avant-bras. Par ailleurs, plusieurs espaces interosseux sont relevés sur les vertèbres thoraciques, et TH11 est en vue supérieure, dilatant ainsi le rachis thoracique, d'où le hiatus enregistré au niveau des coudes. Ainsi, le problème de proportion ne s'explique pas par la descente du crâne et des trois premières vertèbres cervicales, mais par la remontée du thorax avec la scapula droite, le sternum, et la tête humérale droite située en avant du maxillaire ; la scapula gauche est globalement restée en place, mais s'est retournée. Une déstabilisation caractérise également la région du bassin : l'os coxal droit est écarté du sacrum, le gauche a pivoté. Enfin, une autre dislocation affecte le pied droit : il est pour l'essentiel recouvert par l'extrémité distale du tibia qui est en place, le talus et le cuboïde sont disloqués latéralement à la partie médiane du tibia ; en revanche, les phalanges du premier rang jouxtent l'extrémité distale du pied gauche situé plus en aval, en bon rapport avec la jambe, mais en vue latérale. L'élément situé latéralement au tiers proximal du fémur gauche n'est pas identifié sur le cliché. À noter que les éléments disloqués du membre inférieur droit s'alignent à distance du bord de la fosse ; à gauche, la position du pied témoigne d'une contrainte. Ces caractéristiques indiquent la présence de parois distinctes de celles de la fosse, délimitées ponctuellement par les blocs. Le corps ne reposait pas à même le sol d'inhumation, puisque la nature des déplacements indique qu'un élément situé en arrière du corps s'est disloqué ; le retournement de la scapula, l'ascension du tronc, le déplacement du pied gauche en partie en arrière de la jambe illustrent des espaces vides secondairement créés. Les faibles hiatus et l'absence de signes de fractures nettes, ne permettent pas vraiment de démontrer qu'il s'agit d'un plancher, mais l'hypothèse reste plausible dans la mesure où des parois sont déterminées. S'il s'agit d'un plancher, celui-ci était un peu surélevé au-dessus du fond, ce qui explique que les pierres reposent quelques centimètres moins profondément que le squelette.

Typologie : contenant de bois à fond plat calé par des blocs, un peu surélevé au-dessus du fond de la fosse déprimé dans sa partie médiane.



1001



1002

▪ Fig. 375. Sépultures 1001 et 1002. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1003

Fig. 376

Situation : au sud-est du bâtiment UF59 au nord du fossé FO1015 et à l'est du fossé FO1014.

Fosse : la fosse, orientée O/E, est de forme rectangulaire aux angles arrondis ; sa longueur est de 2,30 m et sa largeur de 0,65 m. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur enregistrées sous le squelette indiquent que le fond remonte aux deux extrémités, surtout à l'est. Au niveau du sol d'inhumation, la fosse est plus étroite qu'à l'ouverture, et la paroi nord se resserre à l'extrémité ouest. Trois blocs de pierres de 0,18 m à 0,25 m de longueur sont relevés contre les parois ; celui situé contre la paroi sud du quart ouest de la fosse, et celui situé contre la paroi nord du tiers est reposent entre 0,07 et 0,10 m au-dessus du fond de la fosse ; du côté sud, dans le quart oriental de la fosse, le bloc repose sur le fond. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref Y+0,08-0,45).

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est en très bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, le droit sur l'extrémité distale du gauche, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente les signes d'une contrainte latérale sur la moitié supérieure du côté gauche, qui est plaquée contre la paroi de la fosse : la scapula est en vue latérale, l'humérus en vue postéro-latérale avec la tête projetée vers l'avant, la clavicule verticale. À droite, la tête humérale est légèrement redressée et le pendage de la scapula modéré. L'ouverture du bassin est engagée et l'extrémité sternale des côtes un peu relevée : il n'y a pas d'effet de sol, le corps semble au contraire s'être un peu enfoncé sur le fond de la fosse. L'ensemble du rachis cervical est en vue antérieure : la position du crâne (vue supéro-antéro-latérale gauche) est donc secondaire ; l'occipital est au contact de la paroi de la fosse. La moitié inférieure du squelette présente de nombreuses disjonctions ; les patellas sont tombées latéralement, les os des jambes sont en partie disjoints (l'extrémité distale de la droite ; la fibula gauche est remontée latéralement au fémur sur un tiers de sa longueur), et les os des pieds sont en partie dispersés jusqu'en aval des genoux, avec quelques éléments passés en arrière des os des jambes. Ces dislocations doivent être mises en relation avec la morphologie en coupe du fond de la fosse : le sol d'inhumation remonte en effet de 0,08 m entre les hanches et les pieds, et de 0,04 m entre les genoux et les pieds ; on remarque que les calcaneus sont restés en place, sans doute faut-il envisager que la face postérieure des mollets n'était pas au contact du sol, et que les pieds s'appuyaient contre la paroi. La dispersion des pièces osseuses des pieds jusqu'au contact des parois de la fosse indique que la décomposition s'est produite en espace vide, et aussi que la fosse constituait l'unique réceptacle du corps.

Typologie : tombe en fosse à couverture de bois, ponctuellement calée par des blocs. Aucune logette céphalique n'a été relevée, mais les parois de la fosse se rétrécissent au moins à l'ouest.

Sépulture 1004

Fig. 376

Situation : au sud-est du bâtiment UF59 au nord du fossé FO1015 et à l'est du fossé FO1014.

Fosse : la fosse et son contenu sont très érodés, ses limites n'ont pas été repérées. L'orientation O/E est fournie par le squelette. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond est en pendage vers l'est, de 0,07 m sur une distance comprise entre le bord supérieur du thorax et les pieds du squelette. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -0,52+0,45).

Squelette : enfant décédé entre 1 et 9 ans. Le squelette est en très mauvais état de conservation ; il ne reste que quelques fragments de crâne, et des éléments du tronc, du bassin et des os des membres inférieurs. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La position des avant-bras n'est pas déterminable, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les parties conservées sont insuffisantes pour permettre une analyse et une interprétation du mode d'inhumation. Notons que la scapula gauche, seule conservée, est en pendage médial, les côtes en vue supérieures s'empilent par leur face antéro-latérale, et les quelques os conservés du pied gauche, dont notamment le tarse postérieur, sont en vue dorsale.

Typologie : indéterminée



• Fig. 376. Sépultures 1003 et 1004. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1005

Fig. 377

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF59.

Fosse : les limites de la fosse ont partiellement été identifiées, mais elles ont été enregistrées à partir de cotes différentes, ce qui lui confère un plan pseudo-trapézoïdal, plus étroit à une extrémité (nord). Elle est orientée S/N. Aucune cote de profondeur n'a été relevée, la cote NGF du fond de la fosse est inconnue. La sépulture a été vandalisée après la fouille.

Squelette : enfant décédé entre 10 et 14 ans. Le squelette est lacunaire, des os ayant été dérobés par les pilliers. Il repose sur le dos, la tête au sud et les pieds au nord. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la fiche d'enregistrement comporte très peu d'informations et aucune cote de profondeur. La lecture du squelette est en outre rendue difficile par les déprédations qui affectent la sépulture. La position du membre supérieur droit traduit une contrainte latérale : l'humérus semble surélevé, en vue latérale, l'ulna est en vue postérieure, légèrement décalée latéralement. Les chevilles sont assez rapprochées, les restes du tarse droit en vue latérale. L'image globale évoque une tombe en fosse.

Typologie : probable tombe en fosse.

Sépulture 1006

Pas d'illustration

Situation : à l'extérieur du bâtiment UF1065, contre sa face sud.

Il n'existe aucun enregistrement de cette sépulture, ni fiche ni cliché. Le squelette est celui d'un enfant attribuable aux phases 1-4/5-9 ans.

Sépulture 1007

Fig. 377

Situation : à l'extérieur du bâtiment UF1065, contre sa face sud (M1004). La tombe est postérieure à cet édifice et à la sépulture SP1008.

Fosse : les limites de la fosse, orientée O/E, n'ont pas été identifiées à l'ouest, ni sur le côté sud de la moitié ouest, pour une raison inconnue. Il n'est pas exclu que le côté sud ait été remanié par la tombe SP1006, compte tenu de sa position, mais cette information n'est pas portée sur la fiche d'enregistrement. Il n'existe pas de relevé en plan ni en coupe de la sépulture. Le côté nord est constitué par le mur sud du bâtiment UF1065. Les cotes de profondeur relevées sous le squelette déterminent un fond irrégulier, plus profond de 0,06 à 0,11 m sous le crâne et les membres inférieurs qu'en arrière des vertèbres thoraciques, et également plus profond de 0,04 m sous les os droits que sous les gauches. Le comblement de la fosse comporte de nombreux blocs provenant du mur, principalement localisés dans le tiers oriental. Ces blocs reposent pour la plupart directement en avant des ossements du squelette. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -1,10+1,50-0,39 m NGF).

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est en bon état de conservation, mais lacunaire ; il manque le membre supérieur droit à l'exception du tiers distal de l'avant-bras, les os longs de la jambe gauche. Il est possible que ces éléments aient été ôtés lors de la récupération probable des matériaux de construction de l'édifice, qui explique la présence des blocs concentrés à ce niveau dans le comblement. Le squelette repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main en partie en avant du tiers proximal du fémur homolatéral ; le droit repose en avant du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est en vue latérale droite, alors que l'atlas se présente en vue antérieure, ce qui indique que la tête a tourné secondairement. Les volumes sont à plat, mais les côtes gauches ont subi une contrainte latérale engendrée par celle qui affecte l'humérus, plaqué en vue latérale contre elles, à quelques centimètres du mur M1004 ; la scapula gauche est également redressée. Les fémurs sont éversés, notamment le gauche ; la patella gauche, seule conservée, est tombée latéralement, mais reste à distance du mur M1004. La jambe droite est en revanche en vue antérieure, tandis que le pied est éversé. Le pied droit, en vue médiale, présente une forte contrainte latérale à distance du mur M1004 : le tarse postérieur est éversé, mais tout l'avant-pied leur est orienté perpendiculairement. Ces effets de contrainte et de délimitation s'alignent et traduisent la présence d'une paroi entre le mur et le corps. L'absence de dislocations sur le cou, les jambes et les pieds en dépit du fond irrégulier de la fosse laisse envisager l'absence d'un plancher.

Typologie : contenant de bois d'apparence rectangulaire ; la présence d'un fond est peu probable.



1005



1007
montage de clichés polaroid

▪ Fig. 377. Sépultures 1005 et 1007. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1008

Fig. 378

Situation : à l'extérieur du bâtiment UF1065, contre sa face sud (M1004). La tombe est postérieure à l'édifice et à la sépulture SP1009, mais antérieure à la sépulture SP1007.

Fosse : les bords de la fosse, orientée O/E, n'ont pas été identifiés. Il n'existe pas de relevé en coupe du fond de la fosse, mais les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond est en pendage continu de 0,07 m vers l'est. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -1,10+1,50-0,49 m NGF).

Squelette : enfant décédé autour de 0/1-4 ans. Le squelette est lacunaire ; il lui reste une partie du tronc, les vertèbres du cou et une partie du crâne, l'humérus gauche, l'os coxal et le membre inférieur gauche, et la jambe droite. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La position des avant-bras est indéterminée. Les genoux sont fléchis latéralement (environ 130°).

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue supéro-latérale droite, disjoint de la mandibule effondrée en vue supérieure en avant des vertèbres cervicales. Le volume des côtes n'est pas conservé, et les éléments de l'os coxal gauche sont à plat, avec le fémur passé en vue postérieure. L'humérus gauche est en vue antérieure, à distance des côtes. Ces informations traduisent une décomposition en espace vide, et un fond plat sur l'axe transversal. La nature de l'espace vide reste difficile à appréhender en raison du manque de données sur les bords de la fosse : le bloc crânio-facial est en équilibre instable, mais il peut tout aussi bien s'être appuyé contre la paroi de la fosse.

Typologie : espace vide de nature indéterminée.

Sépulture 1009

Fig. 378

Situation : à l'extérieur du bâtiment UF1065, contre sa face sud (M1004). La tombe est postérieure à l'édifice, mais antérieure aux sépultures SP1007 et SP1008.

Fosse : les bords de la fosse, orientée O/E, n'ont pas été identifiés, et il n'existe pas de relevé en coupe du fond de la fosse. Les cotes de profondeur relevées sous les os déterminent un fond plat sur les deux axes. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -1,10+1,50-0,42 m NGF).

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est lacunaire ; il lui manque la majeure partie de la moitié supérieure droite et la mandibule. Il repose sur le dos, les pieds à l'est. Le bloc crânio-facial se trouve en avant du thorax, directement en amont de l'abdomen. Les avant-bras reposent en avant des os coxaux homolatéraux, la main gauche est sur l'ischium et la droite en situation médiale au tiers proximal du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a de toute évidence été repositionné en avant du thorax lors du creusement de la sépulture SP1008, puisque les membres inférieurs de ce squelette reposent à l'emplacement du crâne et du côté supérieur droit du squelette us 1009. Les éléments en place montrent que la mise à plat des volumes est effective. Les genoux sont légèrement rapprochés, les chevilles apparaissent ainsi un peu divergentes ; les deux patellas sont tombées en situation médiale. Les calcaneus, en vue médiale, sont déplacés en aval des talus, ces derniers étant restés en bon rapport avec l'extrémité distale des tibias, et en vue dorso-distale. Les os du pied droit sont disloqués avec les os du tarse antérieur qui passent en avant des métatarsiens. Les pieds devaient se trouver en appui sur les talons, avec leur partie antérieure contrainte latéralement. La chute des patellas et le glissement des calcaneus indiquent que la décomposition s'est produite en espace vide ; lorsque la tombe SP1008 a été creusée, le squelette n'était pas recouvert de terre, puisque le bloc crânio-facial remanié repose directement au contact des os du tronc. En l'absence des bords de la fosse, il reste difficile d'interpréter la non-dispersion latérale des os du tarse antérieur droit, et donc la nature de l'aménagement. A priori, le fond plat n'est pas significatif d'une tombe en fosse, où le fond est toujours plus ou moins concave, tandis que le glissement des calcaneus vers l'aval suggère un sol résistant, et le rapprochement des genoux un fond qui s'est gauchi.

Typologie : l'hypothèse d'un contenant ne repose sur les quelques indices d'un plancher.



1008
cliché polaroid



1009

• Fig. 378. Sépultures 1008 et 1009. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1010

Fig. 379

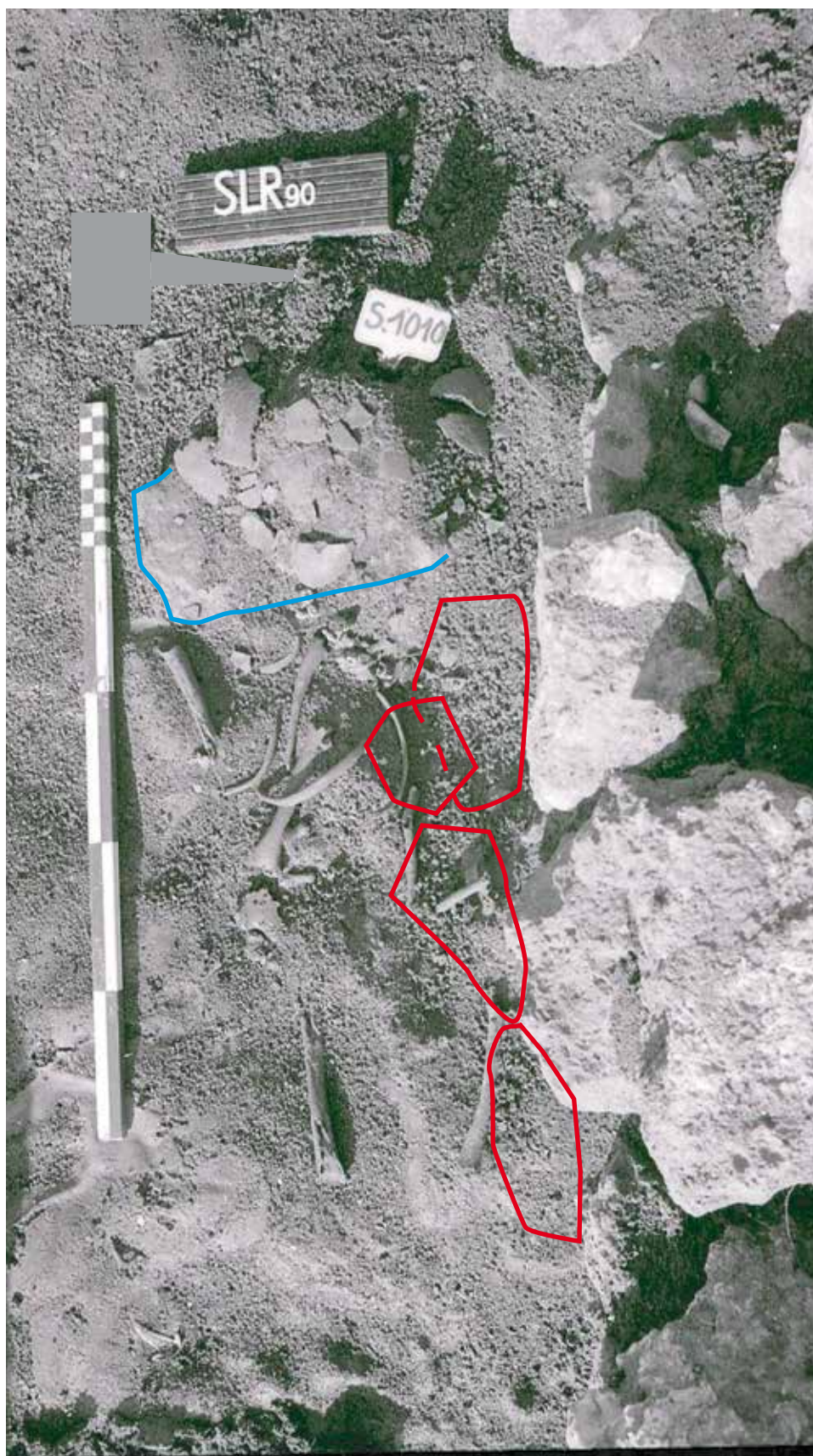
Situation : à l'extérieur du bâtiment UF1065, contre sa face sud (M1004). La tombe est postérieure à l'édifice.

Fosse : il n'existe pas de relevé de la fosse, orientée O-E. La description de la sépulture rappelle celle de la tombe SP1007 : le mur du bâtiment délimite la fosse du côté nord, et des blocs effondrés ont été recueillis dans le comblement en avant du squelette ; trois ont été enregistrés sur le côté nord. Un bloc de pierre, relevé sur le fond de la fosse en arrière du crâne du squelette, est antérieur à la sépulture. La fiche archéoanthropologique n'ayant pas été remplie, on ne dispose d'aucune information sur la morphologie du fond de la fosse. La valeur du point de référence a été perdue, et l'on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref Z-1,10+1,55-0,43).

Squelette : enfant décédé entre 1 et 4 ans. Le squelette est représenté par le crâne, les deux humérus, quelques éléments du tronc, sans doute des morceaux de l'avant-bras gauche, les iliums et les fémurs. Il semble avoir souffert du démantèlement du mur M1004. La disposition des pièces osseuses déterminent un dépôt sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La position des avant-bras est inconnue, l'orientation des fémurs semble indiquer que les membres inférieurs étaient en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la description du squelette a été réalisée avec le cliché. Le bloc crânio-facial repose sur un bloc de pierre. Des fragments de la voûte crânienne sont détachés et tombés hors du volume du crâne. Les côtes conservées et visibles sur le cliché sont remaniées : les gauches sont orientées avec la partie sternale dirigée vers le haut, et au moins la première côte droite est en vue inférieure. L'humérus droit pourrait être en place, mais sa partie proximale est éloignée du tronc. L'humérus gauche a glissé en aval et vers la droite : avec deux ou trois des côtes gauches, il outrepassé l'axe longitudinal médian du squelette déterminé par la position des iliums. Une ulna, peut-être la droite, se trouve en avant de l'emplacement théorique du rachis thoracique supérieur, l'extrémité proximale au contact de la pierre. Les deux iliums paraissent éloignés l'un de l'autre. L'effet d'amasement d'une partie des os gauches vers la droite résulte probablement de l'effondrement des pierres du mur dans la tombe.

Typologie : indéterminée. Le bloc de pierre peut aussi bien évoquer des dispositifs relevés dans des tombes en fosse, que d'autres destinés à surélever ou à caler un contenant de bois.



Pierres effondrées du mur qui surmontaient les os du squelette

Pierre sous le crâne

▪ Fig. 379. Sépulture 1010. Cliché : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1011

Fig. 380

Situation : au sud-est du bâtiment UF59 au nord du fossé FO1015 et à l'ouest du fossé FO1014.

Fosse : la fosse, orientée O/E, est de plan rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2 m pour une largeur de 0,60 m. Les cotes de profondeur relevées en arrière des ossements du squelette indiquent que le fond de la fosse est plat sur les deux axes. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref Z-1,36+1,18-0,43).

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est complet et en bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, le gauche passe en avant de l'extrémité distale du droit, la main gauche est dans le pelvis, la droite repose sur l'ilium controlatéral. Les membres inférieurs étaient en rectitude à l'origine (cf. pieds).

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les deux-tiers supérieurs du squelette sont globalement bien maintenus, alors que le tiers inférieur, en aval des genoux, est illustré par d'importants remaniements. Le crâne et les deux premières vertèbres cervicales se présentent en vue latérale gauche, ce qui témoigne de leur position secondaire. Quelques contraintes sont relevées du côté droit : la scapula est redressée en vue latérale, et l'humérus se présente en vue postéro-latérale, en connexion anatomique avec la scapula ; la mise à plat de l'os coxal, de ce côté, est moins prononcée qu'à gauche. Aucun effet de contrainte n'est relevé à gauche : la scapula est à plat, et la position de l'humérus, en vue antéro-latérale, est cohérente avec la situation de l'avant-bras. La colonne vertébrale est sinueuse, les vertèbres lombaires sont décalées à gauche relativement au bassin. Des phalanges de la main sont dispersées latéralement à gauche du squelette, une au niveau de l'épaule, trois latéralement à la hanche et une latéralement au tiers médian du fémur. L'articulation du genou gauche est détruite (l'extrémité proximale du tibia est au contact de l'épiphyse distale du fémur controlatéral). L'extrémité distale des deux tibias est située du côté gauche du corps et passe en avant de la fibula restée en place. Du côté gauche la fibula est restée sur son axe originel, mais est légèrement remontée sur la face antérieure du tibia ; à noter qu'elle recouvre l'extrémité proximale du tibia. Des pieds, seule une partie des métatarsiens est restée en place : les rangs 2 à 5 droits, orientés sur l'axe longitudinal de la jambe, en connexion anatomique. Le reste de ce pied, la totalité du gauche et les patellas sont dispersés sur un rectangle dont la longueur correspond à celle des jambes et des pieds ; le calcaneus gauche est passé à droite, en avant de la fibula. Les ossements disloqués forment des alignements à distance des parois de la fosse, déterminant ainsi un contenant. La largeur relevée à l'est est de 0,26 m, inférieure à celle relevées au niveau des coudes du squelette (0,36 m), ce qui détermine un contenant de forme trapézoïdale. Les perturbations des membres inférieurs ne peuvent être mises sur le compte d'une irrégularité du fond de la fosse qui aurait déstabilisé les ossements, puisque le sol d'inhumation est plat. L'hypothèse d'un effondrement du couvercle n'est également pas envisageable, dans la mesure où aucune fracture d'ossement n'a été observée. En revanche, ils peuvent être compatibles avec la fracturation et le soulèvement d'une planche du fond du cercueil, puisqu'une partie des ossements est restée en place.

Typologie : contenant de bois complet, de forme trapézoïdale.

Sépulture 1012

Fig. 380

Situation : au sud-est du bâtiment UF59 au nord du fossé FO1015 à l'extrémité orientale de ce groupe de sépulture.

Fosse : les contours de la fosse, orientée N-O-O/S-E-E, ont mal été perçus au niveau du décapage ; à ce niveau, ils sont plus lisibles dans la moitié N-O-O où ils apparaissent plus éloignés des ossements, que dans la moitié opposée où ils ont été perçus quelques centimètres au-dessus du sol d'inhumation et se révèlent plus proches des os des membres inférieurs. Ainsi, les parois sont obliques. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond remonte brusquement de 0,05 m sous les épaules. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref Z-1,36+1,07-0,37 m NGF).

Squelette : le squelette est celui d'un grand adolescent (15-19 ans) de sexe indéterminé. Les os sont en mauvais état de conservation et la jambe gauche et les pieds ont été partiellement détruits au décapage mécanique. Il repose sur

le dos, la tête au N-O-O et les pieds au S-E-E. Les avant-bras reposent en avant du bassin, les mains dans le pelvis (quelques éléments de la gauche en aval du pelvis), et les membres inférieurs en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette rend compte d'un léger effet de gouttière : les scapulas sont inclinées en direction médiale, les coudes reposent moins profondément que la face postérieure de la colonne vertébrale, et la mise à plat du bassin et des côtes est incomplète. La remontée du fond de la fosse en arrière des épaules se traduit par un deuxième pendage des scapulas, distal cette fois, et surtout par l'extrême verticalisation des clavicules. La colonne vertébrale est plutôt sinueuse. Le crâne se présente, comme les deux premières vertèbres cervicales, en vue supéro-latérale droite, incliné sur l'épaule gauche ; il est donc en position secondaire, ce qui, conjugué au redressement de la clavicule droite qui sort du volume de l'épaule, détermine une évolution en espace vide. Les caractéristiques principales relevées ci-dessus sont celles d'une tombe en fosse (coudes surélevés, profil transversal en auge, remontée brusque du fond de la fosse en arrière des épaules).

Typologie : tombe en fosse fermée d'un couvercle. Aucune logette céphalique n'a été identifiée.



1011



1012

Sépulture 1015

Fig. 381

Situation : au sud-est du bâtiment UF59 au nord du fossé FO1015 à l'extrémité orientale de ce groupe de sépulture.

Fosse : un relevé figure une fosse d'1,70 m de longueur S/N pour une largeur de 0,40 m au nord et 0,50 m au sud. Il n'existe pas de relevé en coupe et aucune cote de profondeur n'a été relevée sous les ossements.

Squelette : adulte féminin de conservation moyenne à médiocre. Le squelette repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, les os de la main disloqués de part et d'autre du tiers proximal du fémur, la main droite est dissociée à l'intérieur et en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : presque aucune information n'est portée sur la fiche d'enregistrement. Les volumes sont donnés comme étant à plat, le crâne en vue antérieure, et aucun effet de contrainte n'est relevé : scapula et humérus sont décrits en vue antérieure. L'examen du seul cliché disponible, très oblique, montre cependant que l'épaule gauche est redressée (pendage médial de la scapula, tête humérale projetée en avant, humérus en vue antéro-latérale), et que l'humérus droit est en vue latérale et surélevé ; par ailleurs, les os de l'avant-bras droit sont empilés en équilibre instable à distance de la paroi de la fosse. Les volumes sont en effet très à plat, les côtes droites ouvertes. Les os des pieds ne sont pas conservés à part les calcaneus qui apparaissent par leur face médiale, et de nombreux éléments des mains sont déplacés entre les fémurs et latéralement au droit, ce qui exclut un colmatage progressif du volume du corps.

Typologie : l'hypothèse d'un contenant de bois ne repose que sur les contraintes ponctuelles relevées sur les membres supérieurs.

Sépulture 1016

Fig. 381

Situation : à l'est du bâtiment UF1065, entre celui-ci et le fossé.

Fosse : la fosse, très érodée au décapage, est orientée O/E, et a une longueur de 2,05 m pour une largeur de 0,60 m. Il n'existe aucun relevé en coupe et aucune cote de profondeur n'a été prise sous les ossements du squelette. La cote NGF du fond de la fosse est inconnue.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Le squelette est en très mauvais état de conservation, et a été endommagé lors du décapage. Les régions anatomiques sont toutes représentées, mais lacunaires, les os sont fragmentés. Le squelette repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, le droit repose en avant de l'os coxal homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le fiche d'enregistrement comporte peu d'informations. Le bassin est effondré et le fémur s'est éversé. L'humérus droit est maintenu en vue latérale, il paraît localisé très "en dedans", comme s'il avait été plaqué contre les côtes. Les os du crâne sont disloqués, la mandibule effondrée à la base du cou, le bloc crânio-facial décalé du côté droit du squelette ; l'humérus, le bloc crânio-facial et le fémur éversé s'alignent à distance du bord de la fosse telle qu'il a été identifié. On pourrait envisager une paroi distincte.

Typologie : contenant de bois probable. L'hypothèse d'un fond n'est pas discutable par les données disponibles.



1015



1016

▪ Fig. 381. Sépultures 1015 et 1016. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1017

Fig. 382

Situation : à l'est du bâtiment UF1065, entre celui-ci et le fossé.

Fosse : aucune fosse n'a été identifiée. Les restes osseux ne sont pas cotés.

Squelette : enfant décédé entre 1 et 4 ans. Il ne reste du squelette que le bloc crânio-facial. Il se présente en vue supérieure, face à l'est. C'est son orientation, identique à celle du crâne des autres squelettes, qui suggère une inhumation primaire.

Typologie : indéterminée

Sépulture 1018

Fig. 382

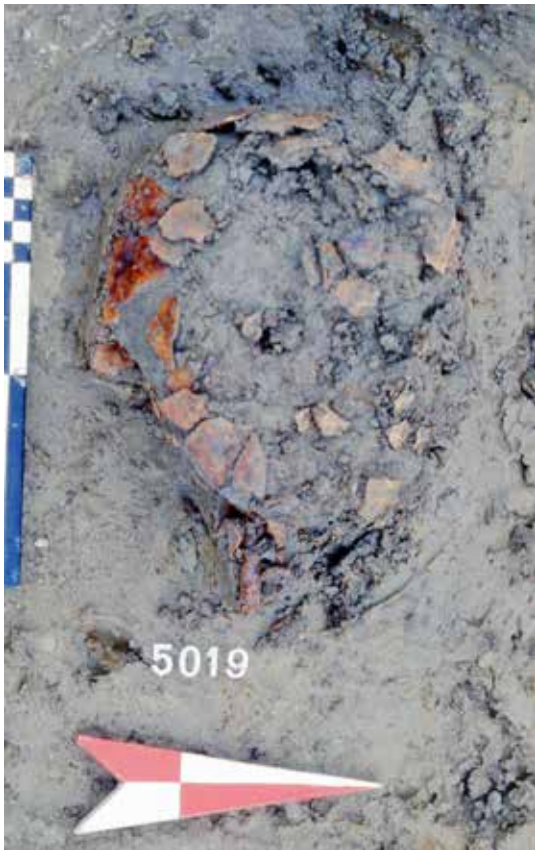
Situation : à l'est du bâtiment UF1065, entre celui-ci et le fossé.

Fosse : la fosse, très érodée, n'a pas été relevé en plan ni en coupe, et la cote du fond n'est pas connue. L'orientation N-N-O/S-S-E est fournie par le squelette.

Squelette : adolescent décédé entre 10 et 14 ans. L'état de conservation du squelette est moyen à médiocre, les lacunes sont particulièrement importantes sur la moitié supérieure droite. Il repose sur le dos, la tête au N-N-O et les pieds au S-S-E. L'avant-bras gauche est dirigé vers l'os coxal homolatéral, le droit n'est pas conservé. Les membres inférieurs, remaniés, se trouvaient en rectitude à l'origine, comme l'indique la position des pieds.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la fiche d'enregistrement ne livre aucune information, l'analyse repose sur l'examen des clichés. La mise à plat des volumes (côtes, bassin) est réalisée. Le squelette se caractérise surtout par une descente des os longs de la moitié inférieure. En effet, les os du bassin sont trop éloignés du coude gauche, l'ensemble donnant l'impression d'un allongement du tronc. Au niveau des genoux, on remarque que l'extrémité distale du fémur droit semble recouvrir en partie l'extrémité proximale du tibia, et que la fibula gauche est décalée en hauteur. Au niveau des chevilles, l'extrémité distale des tibias recouvre les os disloqués des pieds qui sont conservés. Ces divers décalages/recouvrements semblent se rapporter à des fractures multiples survenus sur un plancher, ayant entraîné des déplacements. Le radius gauche a suivi le fémur, contrairement à l'ulna qui reste en rapport correct avec l'humérus ; vers l'aval, se sont déplacés la tête fémorale gauche (entre le tiers distal des fémurs), l'ischium gauche latéralement à l'extrémité proximale du tibia, et la patella entre les tibias. Il semble enfin que la moitié inférieure du squelette ne soit pas seulement descendue, mais ait également glissé latéralement vers la droite du squelette, comme l'indique la situation du fémur gauche, en situation médiale à l'ilium. La butée de l'extrémité distale des tibias qui repose en avant des quelques os conservés des pieds ne peut être expliquée, puisque les bords de la fosse n'ont pas été identifiés ; les os peuvent s'être arrêtés contre le bord de la fosse ou contre une paroi transversale en bois. La rotation interne de l'humérus traduit là aussi une paroi ; le fait que la mise à plat des volumes et de la scapula traduise un fond plat laisse envisager que l'humérus n'a pas été contraint par le bord de la fosse comme dans le cas d'une tombe en fosse, mais par une paroi distincte. Les déstabilisations et ruptures indiquent sans doute une surélévation du contenant, l'absence de cotes de profondeur ne permet pas d'en préciser le dispositif. Le fait que les tibias recouvrent les os des pieds semblent indiquer qu'il n'y a pas eu de déplacement du fond du contenant sur une distance supérieure à sa longueur ; ainsi, l'hypothèse d'un contenant placé dans une fosse fermée d'une couverture n'est pas validée.

Typologie : contenant de bois surélevé dont le fond a craqué.



1017



1018

▪ Fig. 382. Sépultures 1017 et 1018. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1019

Fig. 383

Situation : au sud du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015.

Fosse : aucune fosse n'a pas été relevée, ni en plan ni en coupe ; le squelette étant très érodé, ses limites ne devaient pas être perceptibles. L'orientation O/E est fournie par le squelette. Sur la partie conservée (les deux-tiers ouest), les cotes de profondeur relevées sous les ossements indiquent que le fond remonte de 0,04 m vers l'ouest. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -1,185+0,77-0,63 m NGF).

Squelette : adulte féminin. L'état de conservation du squelette est plutôt médiocre, les éléments du tronc notamment sont très mal conservés. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche est ramené en avant du bassin, le droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, mais la main se trouve en situation médiale au fémur homolatéral. L'orientation et l'écartement des fémurs indiquent que les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bassin est à plat. Une dislocation affecte les os du crâne et du cou : ces éléments sont décalés vers la droite du corps, le bloc crânio-facial est en vue antéro-latérale droite et la mandibule en vue supérieure, mais l'état des vertèbres cervicales n'a pas permis d'identifier leur face d'apparition. Une légère contrainte est relevée sur le membre supérieur droit : l'humérus est maintenu en vue antéro-latérale, les os de l'avant-bras sont en équilibre instable, avec le radius en vue postérieure qui repose sur l'ulna en vue latérale. Le bloc crânio-facial incliné à droite s'aligne sur le membre supérieur. L'absence des limites de la fosse ne permet pas d'affirmer que l'effet de délimitation linéaire se rapporte à la présence d'une paroi en bois.

Typologie : l'hypothèse d'un contenant de bois est insuffisamment argumentée.

Sépulture 1020

Fig. 383

Situation : au sud du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015.

Fosse : les limites de la fosse n'ont pas été perçues, et il n'existe pas de relevé ni en plan ni en coupe. L'orientation S-O/N-E est fournie par le squelette. Les cotes de profondeur enregistrées en arrière du squelette indiquent que le fond remonte légèrement aux deux extrémités (0,04 m), mais qu'il varie peu sur l'axe transversal (les coudes reposent 0,02 m seulement moins profondément que la face postérieure des vertèbres thoraciques et lombaires). La sépulture est notée comme étant postérieure à la tombe SP1030. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref +0,225-0,61 m NGF).

Squelette : adolescent décédé entre 15 et 19 ans de sexe indéterminé. L'état de conservation du squelette est correct, mais les jambes et les pieds ont été endommagés par la pelle mécanique (pieds non conservés). Le squelette repose sur le dos, la tête au S-O. Les avant-bras sont en extension, les mains se trouvent en situation médiale au tiers proximal des fémurs homolatéraux. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bassin est à plat. Une dislocation affecte la tête et le cou : le front est au contact du bord supérieur de l'épaule droite et les vertèbres du cou, en vue antérieure, forment une courbe à concavité latérale droite. Par ailleurs, la mandibule a glissé vers l'avant, elle repose en vue supérieure en avant de la quatrième vertèbre thoracique. Sans doute la tête a-t-elle glissé pendant la décomposition du fait de la remontée du fond de la fosse en arrière des scapulas, qui se présentent en léger pendage distal (0,02 m). Les côtes paraissent s'enfoncer dans un surcreusement un peu concave : les scapulas sont découvertes, et les côtes sont empilées par leur face antéro-latérale. Du fait du faible pendage du fond sur l'axe transversal, les coudes sont presque au niveau des vertèbres et les humérus en vue antérieure (faiblement latérale à droite). Au niveau du bassin, le fond est plat, puisque les iliums reposent à plat. Quelques os des mains sont disloqués entre les cuisses. Tout semble indiquer que le fond de la fosse constitue le sol d'inhumation. En l'absence des limites de la fosse, le type de tombe reste difficile à évaluer, mais aucun argument ne peut être retenu en faveur de parois latérales en bois. La bascule du crâne, conjuguée à la position de la mandibule pourrait indiquer une surélévation plus importante que la simple remontée, plutôt faible, du fond de la fosse, au moyen d'un élément en matériau organique, mais l'absence de dispersion des vertèbres cervicales ne permet pas de le démontrer.

Typologie : probable tombe en fosse à couverture de bois. L'hypothèse d'un coussin céphalique reste insuffisamment démontrée.



cliché polaroïd



Sépulture 1021

Fig. 384

Situation : au sud du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015.

Fosse : la fosse, orientée O/E, est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 0,80 m pour une largeur de 0,32 m. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous le squelette déterminent un fond plat sur l'axe transversal, et en très légère cuvette sur l'axe longitudinal (remonte de 0,04 m aux deux extrémités). La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref n° 5010 + 0,225-0,66 m NGF).

Squelette : enfant décédé entre 1 et 4 ans. L'état de conservation du squelette et des os est médiocre à moyen ; il manque notamment les membres supérieurs, à l'exception de l'avant-bras droit cependant réduit à l'état de trace. Le squelette repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras droit est en extension dirigé vers l'ilium. Les membres inférieurs sont en rectitude, comme l'indique la position des deux pieds.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial a basculé vers l'avant : il repose en avant du tiers supérieur du tronc, en vue postéro-supérieure, et recouvre la mandibule (en vue antéro-latérale gauche) et les deux premières vertèbres cervicales détachées du reste du rachis cervical et en vue crâniale. Il recouvre également les deux scapulas, en vue antérieure mais en pendage distal, et les deux clavicules qui sont complètement verticalisées. Les deux iliums sont en vue médiale en bon rapport avec les fémurs, en vue antérieure. Les os des deux pieds sont disloqués sur un axe qui prolonge celui des fémurs, alors que l'extrémité distale des jambes est orientée latéralement vers la droite du corps. À noter que les os de la moitié inférieure du squelette, du côté droit, sont moins profonds de 0,02 m que ceux de la moitié gauche, et que le fémur droit est en vue antéro-latérale : il existe donc une contrainte de ce côté, traduite également par la position des côtes, dont l'extrémité sternale se trouve presque au contact du rachis à droite, alors qu'à gauche, elle en est éloignée. La nature des dislocations traduit une décomposition en espace vide. La contrainte relevée à droite se double d'une délimitation linéaire qui passe par les os de l'avant-bras, l'extrémité proximale du fémur et l'extrémité distale du tibia, à distance du bord de la fosse : elle pourrait traduire une paroi. Le glissement du bloc crânio-facial et la position crâniale des deux premières vertèbres cervicales indiquent que la tête était redressée. S'appuyait-elle contre une paroi ? L'importante verticalisation des clavicules, conjuguée au pendage des scapulas pourrait illustrer le pendage du fond de la fosse : les épaules étaient remontées. Il en est de même de la dislocation des os des jambes : les os des pieds reposent aussi 0,02 m moins profondément que les genoux, ce qui indiquerait que les jambes se sont retrouvées en situation de déséquilibre pendant la décomposition. L'hypothèse d'un plancher est compatible avec les dislocations relevées au niveau des jambes, mais moins avec la position des clavicules, sauf si l'on envisage que le fond a craqué tandis que les épaules étaient maintenues par les parois du contenant. La position des os semble en effet indiquer un contenant relativement étroit.

Typologie : probable contenant étroit, fond disloqué ponctuellement en raison de l'irrégularité du fond de la fosse. La nature du fond n'est pas déterminée : planches ou contenant monoxyle à fond plutôt aplati.

Sépulture 1022

Fig. 384

Situation : au sud du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015 et à l'ouest du fossé FO1014.

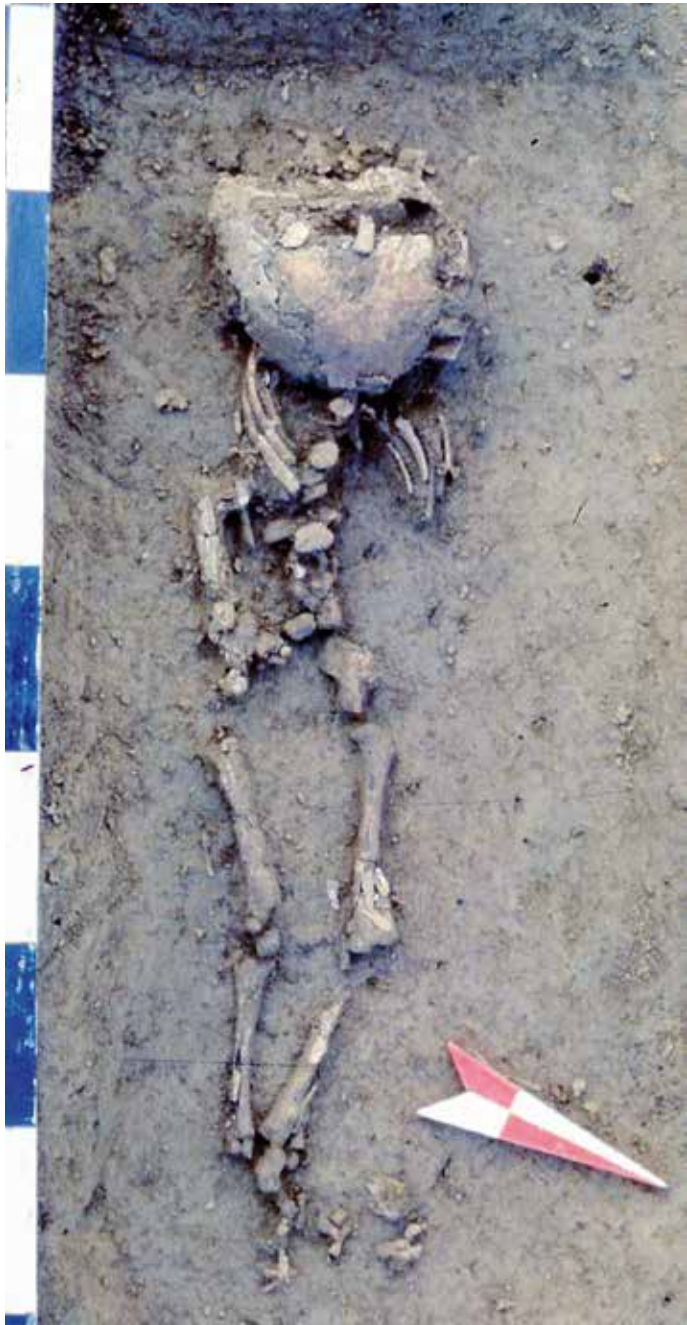
Fosse : la sépulture est très érodée et aucune fosse n'a été perçue. L'orientation O/E est donnée par le squelette. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent un fond plat sur les deux axes. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref +0,415-0,67 m NGF).

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Le squelette est très lacunaire, il reste le crâne, une partie du tronc, les ceintures scapulaires, les jambes et les pieds ; l'humérus droit et les deux fémurs sont conservés dans leur moitié inférieure, et le bassin est réduit à l'état de fragments. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les côtes et les scapulas sont à plat, les clavicules obliques ; la position de la moitié inférieure de l'humérus droit, en vue latérale, ne peut être interprétée en raison de l'absence de l'avant-bras. La moitié inférieure du squelette traduit des contraintes latérales : si le tarse droit est éversé, les

os de l'avant-pied sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe, tandis que tout le membre inférieur gauche est en vue latérale. L'absence de données sur la fosse et les nombreuses lacunes du squelette ne permettent pas d'interpréter les anomalies relevées sur les os des membres inférieurs : concavité, gouttière étroite à ce niveau ? Fracture d'un fond ? La seconde hypothèse pourrait être retenue dans la mesure où le tronc paraît étiré, mais les lacunes relativisent cette donnée.

Typologie : indéterminée.



1021



2e décapage du tronc



1022

▪ Fig. 384. Sépultures 1021 et 1022. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1023

Fig. 385

Situation : au sud du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015.

Fosse : on ne dispose d'aucune information sur la fosse ; l'orientation O/E est fournie par le squelette. Les cotes de profondeur enregistrées en arrière des ossements indiquent que le fond remonte de 0,07 m du bassin vers les pieds. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref +0,335-0,78 m NGF).

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est complet, mais le bloc crânio-facial a été endommagé au décapage. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras reposent sur les os coxaux homolatéraux, les mains dans et en aval du pelvis, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est bien maintenu. Il s'inscrit dans un espace étroit à profil légèrement concave puisque l'extrémité sternale des côtes est légèrement redressée et que les côtes sont obliques. Tout le côté gauche du squelette repose environ 0,04 m moins profondément que le côté droit, la scapula et l'ilium sont redressés, l'humérus est en vue latérale et le pied est affaissé en direction médiale. Il semble donc que le corps s'appuyait par son côté gauche contre une paroi, apparemment celle de la fosse au niveau du sol d'inhumation ; à droite, l'humérus est en vue antérieure, l'os coxal en faible pendage médial, la patella et le pied sont éversés (décomposition en espace vide). L'aspect fuselé du squelette évoque l'image d'une décomposition dans une tombe en fosse dont le surcreusement est effilé. Aucune logette céphalique n'est décrite.

Typologie : tombe en fosse fermée d'un couvercle.

Sépulture 1024

Fig. 385

Situation : au sud-ouest du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015. La tombe est postérieure à la sépulture SP1045.

Fosse : aucun relevé en plan ni en coupe n'est disponible ; l'orientation O/E est fournie par le squelette. Les cotes de profondeur enregistrées en arrière des ossements indiquent que le fond est globalement constant sur l'axe longitudinal, mais que la moitié inférieure gauche du squelette est plus profonde de 0,05 m que la droite, sans doute en raison du tassement de SP1045 dont l'extrémité sud passe à ce niveau. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref Pt5010+0,335-0,87 m NGF). Le cliché montre la présence de 2 blocs de pierre, dont les cotes de profondeur n'ont pas été enregistrées : on ignore s'ils reposent sur le fond de la fosse sur un ressaut. Un est située en partie amont et à gauche du bloc crânio-facial, l'autre en aval et à gauche de l'emplacement théorique du pied gauche.

Les restes d'un humérus gauche qui n'appartient pas au squelette us 1024 ont été recueillis latéralement à distance de la jambe gauche du squelette, 0,07 m au-dessus du fond de la fosse. Cet os est celui du squelette us 1045.

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est incomplet : il lui manque le membre supérieur droit à l'exception de la main, et le fémur droit est réduit à l'état de fragments. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche repose en avant de l'ilium homolatéral, les deux mains sont dans le pelvis ; les membres inférieurs se présentent en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la mise à plat des volumes est réalisée : les scapulas reposent à plat, les côtes sont en vue supérieure et verticalisées, l'os coxal gauche, le seul conservé, apparaît par sa face médiale. Le crâne a tourné vers la gauche puisque les deux premières vertèbres cervicales se présentent en vue latérale droite, comme le bloc crânio-facial et la mandibule. L'extrémité latérale des clavicules remonte un peu en amont des épaules. L'image est celle d'un fond étroit : les scapulas sont assez rapprochées l'une de l'autre, et l'os coxal est ouvert en "cœur" (par sa partie supérieure il s'est éloigné du sacrum) ce qui indique une pression sur le trochanter du fémur. D'importantes dislocations affectent les os des pieds ; pour l'essentiel, les os du pied droit sont disloqués entre le tiers médian des deux jambes, à l'exception du talus, situé en aval des extrémités distales des tibias au contact du calcaneus gauche, et du cuboïde droit qui se trouve au contact de la malléole du tibia. Le tarse gauche, quant à lui, est disloqué latéralement à l'extrémité distale de la jambe homolatérale ; des métatarsiens gauches, sont conservés le cinquième, indiqué en aval du tibia droit, le quatrième, en arrière du calcaneus sur

l'axe longitudinal médian de la fosse, et le premier retrouvé en arrière du tiers distal du tibia droit. À noter que la patella droite repose en vue postérieure en avant de l'extrémité proximale du tibia, et que cette dernière est disjointe de celle de la fibula, décalée latéralement. Il n'existe aucun argument pour envisager une tombe en fosse, en dépit de l'orientation "en dedans" de l'épaule relativement au coude : le fond est plat et on n'observe pas d'effet d'enfoncement du squelette dans le sol. La dislocation des pieds vers l'amont pourrait être mise sur le compte d'une déstabilisation des ossements en raison du tassement de la tombe SP1045 et a nécessité un espace vide dont l'emprise reste difficile à évaluer puisque les bords de la fosse n'ont pas été déterminés. À noter cependant que les os du tarse gauche disloqués latéralement à la cheville (à la même cote) n'outrepassent pas les limites latérales des coudes. Une part des anomalies traduit un rapprochement vers l'axe longitudinal médian : les scapulas sont plus proches de la colonne vertébrale que la normale (d'où l'orientation de l'humérus gauche), les éléments du pied droit sont effondrés entre les jambes, tandis que le talus droit, le calcaneus gauche et deux métatarsiens gauches sont disloqués sur la même longitude en aval des chevilles. L'hypothèse d'un contenant monoxyde n'est cependant pas vraiment argumentée.

Typologie : on ne peut pas choisir entre ces deux hypothèses : le dépôt a été effectué dans un contenant étroit à fond plat dont le plancher s'est déformé en "U", le dépôt a été effectué dans un contenant étroit à fond légèrement concave de type monoxyde. La fonction des deux blocs, dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, ne peut être déterminée en raison du manque d'informations.



montage de clichés polaroid
1023



montage de clichés polaroid
1024

- Fig. 385 Sépultures 1023 et 1024. Clichés : équipe de fouille.

Sépulture 1025

Fig. 386

Situation : au sud-ouest du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015. La tombe est antérieure à la sépulture SP1044.

Fosse : aucun relevé n'est disponible ; la sépulture est très érodée et partielle, l'orientation S-S-O/N-N-E est fournie par les restes du squelette. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref Pt5010+0,335-0,75 m NGF).

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Il ne reste du squelette que l'os coxal gauche, une partie des fémurs, du tibia et du pied gauches. La position des restes indique que le corps a été placé sur le dos, les pieds vers le N-N-E, avec les membres inférieurs en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : ce qui reste du squelette est trop lacunaire pour réaliser une analyse des modalités d'évolution taphonomique. On remarque seulement que la jambe et le tarse conservés se présentent en vue latérale.

Typologie : indéterminée

Sépulture 1026

Fig. 386

Situation : au sud du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015 et sur le chemin1012.

Fosse : aucun relevé de la fosse, orientée N/S, n'a été effectué ; la sépulture est recoupée dans son quart sud, par un drain moderne. Les cotes de profondeur relevées sous le squelette déterminent un fond plat. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -0,71+0,715-0,62 m NGF). Sur le fond, latéralement et parallèlement au squelette, reposent des blocs de pierre d'une longueur comprise entre 0,15 m et 0,25 m ; trois se situent latéralement à la moitié supérieure droite du squelette, et deux latéralement au fémur gauche.

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est détruit en aval du tiers proximal du tibia droit et du au niveau du tiers distal du tibia gauche. L'état osseux est bon. Il repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. Les avant-bras reposent en avant du bassin, les mains sont plaquées contre les branches ischio-pubiennes homolatérales, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est bien maintenu, la disjonction la plus importante concernant l'affaissement du crâne en amont de l'épaule droite ; il apparaît en effet en vue supéro-antéro-latérale gauche, comme l'atlas et l'axis, tandis que les vertèbres supérieures du reste du rachis cervical sont orientées vers la droite du corps. L'extrémité latérale de la clavicule droite est redressée en amont de l'épaule. L'ensemble du squelette traduit des contraintes latérales qui s'apparentent plus à un effet de concavité du fond de la fosse : les scapulas sont en pendage médial, l'ouverture du bassin n'est qu'engagée, la partie antéro-latérale des côtes est en partie redressée, les humérus reposent moins profondément que la face postérieure de la colonne vertébrale, et les patellas sont en place sur la face antérieure des fémurs cependant légèrement éversés. Le maintien en connexion anatomique des mains pourtant en équilibre instable contraste avec l'affaissement de la tête et l'ascension de la clavicule droite, et indique sans doute une mauvaise étanchéité du système de couverture. L'ensemble des observations semble signifier que le corps reposait directement sur le fond de la fosse ; la présence des blocs, latéralement et parallèlement au squelette, constitue l'unique indice de parois latérales : la concavité du fond de la fosse occulte les éventuels effets de contraintes latérales pouvant avoir été produits par les parois latérales d'un contenant.

Typologie : coffrage de bois, dépourvu de fond, calé ponctuellement par des blocs placés sur le fond et les longs côtés de la fosse.



1025



1026



détail des mains de SP1026

▪ Fig. 386 Sépultures 1025 et 1026. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Ossements 1027

Fig. 387

Situation : dans la tranchée de récupération du mur sud du bâtiment UF59 (angle S-O).

Aucune fosse n'a été relevée. Il s'agit d'un os frontal appartenant à un individu adulte de sexe indéterminé, qui se présente en vue endocrânienne, la partie antérieure orientée au nord. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref 5010+0,045-0,61 m NGF). On ne peut pas déterminer s'il s'agit d'une sépulture primaire pratiquée dans la tranchée de fondation du bâtiment, ou bien s'il s'agit du rejet de cette pièce provenant d'une sépulture détruite lors de la récupération des pierres du bâtiment.

Sépulture 1028

Fig. 387

Situation : au sud du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015.

Fosse : la fosse, orientée O/E, est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,48 m et d'une largeur de 1,15 m. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous le squelette indiquent que le fond est plat, au moins à ce niveau. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref 5010+0,0225-0,69 m NGF). Trois blocs de pierre, d'une longueur variant de 0,20 à 0,30 m ont été enregistrés. L'un, qui jouxte le pied gauche du squelette, presque au contact des ossements, repose sur le fond de la fosse. Les deux autres blocs sont près des parois ouest et est de la fosse, et donc plus éloignés du squelette ; l'un se trouve en amont à un peu moins de 0,20 m de son crâne et l'autre en aval et à 0,10 m de son pied droit, et ils reposent respectivement 0,04 m et 0,10 m au-dessus du fond de la fosse.

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est complet et l'état osseux est correct. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont croisés en avant de l'abdomen, le gauche sur le droit, les mains disloquées sur les iliums et dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente des signes de contraintes qui se sont exercées sur trois côtés. L'une s'est produite en amont de la tête, puisque les vertèbres cervicales du 3^e au 5^e rang se présentent en vue crâniale, et que le crâne a basculé vers l'avant et la droite ; les deux premières vertèbres cervicales sont disloquées sous l'os temporal droit. Les humérus sont restés dans leur position initiale, compte tenu de la position des avant-bras, mais le gauche est passé en vue postéro-latérale, alors que la scapula est en vue antérieure. Si le bassin est ouvert, on relève un pendage de 0,035 m sur les iliums (en direction de la face postérieure). Enfin, les pieds, bien qu'éversés, sont globalement orientés sur l'axe longitudinal des jambes ; en effet, les os du tarse postérieur ne sont pas complètement perpendiculaires à la jambe, et les os de l'avant-pied sont orientés sur l'axe longitudinal du corps, avec même certains métatarsiens gauches dirigés du côté médial. On remarque que le fémur gauche est éversé. Par ailleurs, le crâne est un peu descendu, ce qui, conjugué à la position des vertèbres cervicales, pourrait indiquer un fond plutôt concave. Les contraintes relevées sur les pieds se sont produites en dedans des limites latérales des coudes ; dans l'hypothèse de parois latérales, il faut donc envisager que la largeur de l'espace d'inhumation se rétrécit au niveau du sol d'inhumation. L'ensemble des caractéristiques évoque un contenant étroit à parois obliques ; l'hypothèse est argumentée par la position du bloc de pierre presque au contact du pied gauche, qui évoque un calage placé à la base des contenants monoxyles, au niveau de l'angle arrondi pour éviter qu'il ne bascule ; les blocs situés plus loin du squelette sont moins profonds sans doute parce qu'ils sont placés à une plus grande distance de l'angle. Le squelette ne rend pas compte d'un fond très concave, sinon peut-être vers la tête, puisque les scapulas et les os coxaux ne se sont pas rapprochés l'un de l'autre.

Typologie : probable contenant monoxyle à fond faiblement concave à l'intérieur, mais convexe à l'extérieur, calé par des blocs.



1027



1028

Sépulture 1029

Fig. 388

Situation : au S-E du bâtiment UF1065.

Fosse : il n'existe aucun relevé ni aucune description de la fosse, orientée S-O/N-E. Le cliché montre quatre blocs de pierre d'au moins 0,20-0,30 m de longueur, placés de manière presque continue sur le côté N-O, à droite du squelette ; on voit que ces blocs reposent au-dessus du fond de la fosse, mais à une altitude qui ne peut être précisée. Ils évoquent une banquette. Aucune cote de profondeur n'a été relevée.

Squelette : enfant décédé entre 1 et 4 ans. L'état de conservation du squelette et des ossements est médiocre. Il ne reste du squelette que le crâne, les os longs des membres inférieurs, l'ilium gauche, l'humérus gauche et quelques éléments du tiers supérieur du thorax. Le squelette repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. La position des avant-bras ne peut être restituée, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la fiche d'enregistrement n'est pas remplie, aucune cote de profondeur n'y est portée. L'examen du cliché révèle un redressement du bloc crânio-facial qui peut être consécutif à une contrainte qui se serait exercée sur sa face postérieure ou bien à une brusque remontée du fond de la fosse. L'humérus gauche, seul conservé, paraît reposer moins profondément que les restes du tronc, et décalé en hauteur. Dans l'ensemble, les données structurelles et taphonomiques, quoique très lacunaires, sont compatibles avec l'hypothèse d'une tombe en fosse à banquettes latérales.

Typologie : probable tombe en fosse à banquettes latérales fermée d'une couverture calée par des blocs au moins sur un côté.

Sépulture 1030

Fig. 388

Situation : au sud du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015. La sépulture est antérieure à la tombe SP1020.

Fosse : aucune fosse n'a été repérée, et l'orientation S-O/N-E est celle du squelette. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os déterminent un fond plat. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref 5010+0,0225-0,63 m NGF).

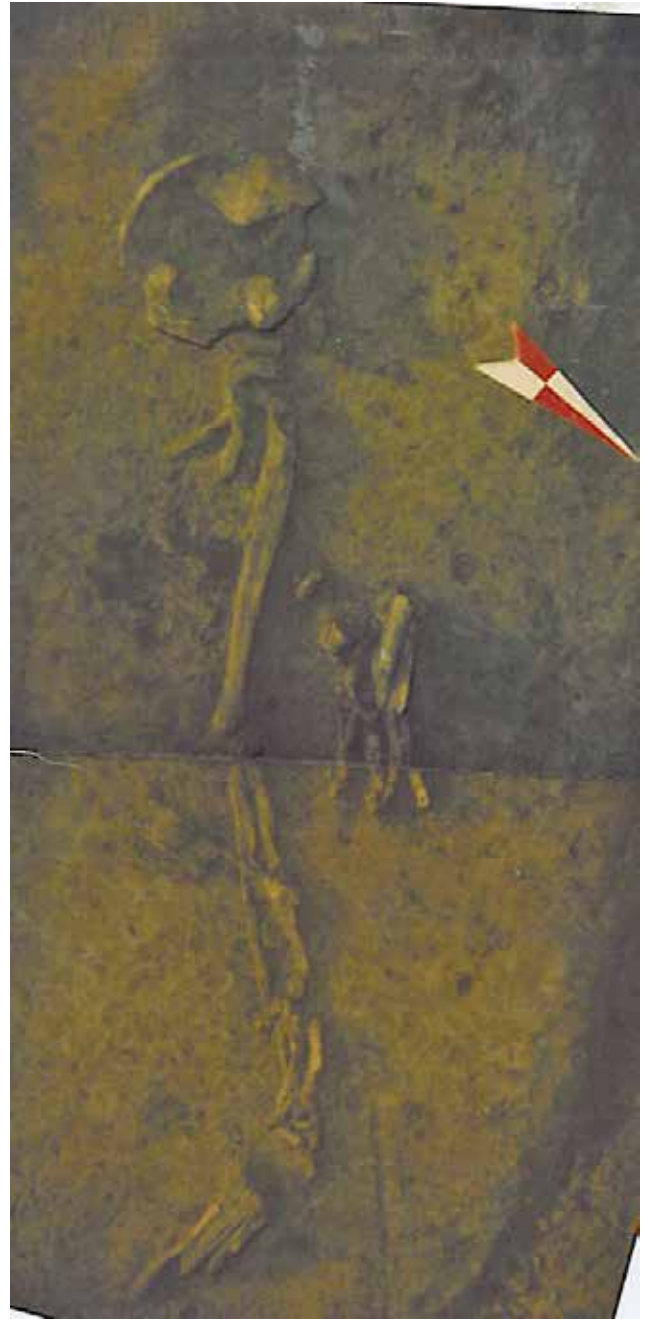
Squelette : adulte de sexe indéterminé. Le squelette est très partiellement conservé : placé sur le côté gauche, il ne reste guère que les os longs de ce côté, plaqués sur le fond de la fosse, le bloc crânio-facial, la main et la moitié distale de l'avant-bras droits. Le squelette est orienté la tête au S-O et les pieds au N-E ; le membre supérieur gauche est en extension, orienté sur l'axe longitudinal du corps, l'avant-bras en vue antérieure et la main en vue palmaire. La position des restes du membre supérieur droit indique que le bras était orienté vers l'avant, le coude fléchi à 90° et la main dirigée vers l'aval, l'avant-bras en vue antérieure et la main en vue palmaire. Le genou gauche est fléchi de 70° environ, le fémur passe sur l'avant-bras gauche et l'extrémité distale de la main en arrière de la jambe.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est trop lacunaire pour analyser les modalités de l'évolution du cadavre. À noter qu'une vertèbre thoracique est déplacée vers l'avant, entre l'humérus gauche et au plus près des os de l'avant-bras droit.

Typologie : indéterminée.



1029



montage de clichés polaroïd
1030

▪ *Fig. 388. Sépultures 1029 et 1030. Clichés : F. Gentili (Inrap).*

Sépulture 1031

Fig. 389

Situation : au S-O du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015. La sépulture est postérieure à la tombe SP1045, son extrémité S-O repose sur le côté nord de cette dernière.

Fosse : la fosse, orientée S-O/N-E, n'a pas fait l'objet d'un relevé en plan ni en coupe. Les cotes de profondeurs enregistrées sous les os indiquent qu'elle possède un fond plat sur les deux axes. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref 5010+0,0335-0,77 m NGF).

Squelette : enfant décédé entre 1 et 4 ans. Le squelette est lacunaire, et les os en mauvais état de conservation ; il reste le crâne, quelques éléments des côtes, la clavicule gauche, les humérus partiellement, ainsi que les os longs des membres inférieurs. L'organisation des restes indique que le corps reposait sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. La position des avant-bras est indéterminée, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : la moitié supérieure du squelette est remaniée. Le bloc crânio-facial, en vue antérieure, n'est plus en connexion anatomique avec l'atlas ni avec la mandibule ; le premier a été retrouvé sous sa moitié inférieure gauche en vue supéro-latérale gauche, et la seconde était disloquée en aval, en vue supérieure avec la face antérieure orientée vers la droite du corps. Les restes de l'humérus droit semblent en place, mais le gauche se situe dans la partie médiane du tronc, orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal médian du squelette, l'extrémité distale vers la gauche du corps. Les quelques côtes droites conservées sont en situation et en position cohérentes relativement au bloc crânio-facial, à l'humérus et aux os des membres inférieurs, mais les gauches sont séparées en deux lots ; l'un directement en aval de la clavicule gauche, qui semble globalement en place sans doute basculée en amont de la scapula (vue inférieure), et l'autre qui empiète sur l'axe longitudinal médian du squelette que l'on a défini par une droite passant entre les os des membres inférieurs à égale distance des droits et des gauches, et qui vient buter contre le maxillaire. La tête du second lot de côtes passe en arrière de la moitié gauche de la mandibule déplacée. Les membres inférieurs semblent en place ; ils paraissent cependant un peu éloignés en aval des restes de la moitié supérieure du squelette, mais aucun os long n'étant complet, il reste difficile de l'affirmer. Ainsi, l'interprétation des dislocations s'avère délicate. On peut envisager que le corps reposait sur un plancher surélevé, soit dans une tombe en fosse soit dans un contenant, dont la fracturation serait à l'origine des dislocations ; on peut aussi supposer qu'il n'existe pas de hiatus entre la moitié supérieure et la moitié inférieure du squelette, et que les dislocations de la moitié supérieure ont été provoquées par le tassement de la tombe SP1045 sous-jacente. L'amplitude des remaniements indique que le squelette évoluait en espace vide.

Typologie : les lacunes sur le squelette ne permettent pas d'affirmer que le corps reposait sur un plancher surélevé, et ne permettent pas non plus de définir le type de tombe (tombe en fosse ou contenant).

Sépulture 1032

Fig. 389

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF59, parallèle à son mur sud.

Fosse : la fosse, orientée O/E, n'a été ni dessinée ni décrite. Les cotes de profondeurs relevées sous les os n'enregistrent pas de variations significatives sur l'ensemble de la fosse ; le fond est donc plat sur les deux axes. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref REF5010+0,045-0,75 m NGF). Les longs côtés de la fosse sont bordés de blocs de pierre d'une longueur variant de 0,18 m à 0,35 m ; ils sont placés pour la plupart de manière non jointive, cinq du côté sud et quatre du côté nord ; le côté ouest comporte un bloc. Tous reposent sur le fond de la fosse, à l'exception d'un qui surmonte les deux blocs situés à l'est du côté sud.

Squelette : enfant décédé entre 1 et 4 ans. Le squelette est globalement bien représenté, les plus grandes lacunes étant relevées sur les pieds. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés sur les iliums homolatéraux, les membres inférieurs en rectitude, bien que le genou droit soit très légèrement orienté latéralement (angle de 150°).

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette est globalement bien maintenu. Sa moitié supérieure est déviée vers la droite du corps, mais le maintien de la colonne vertébrale et la position des côtes droites, en vue exothoracique, indiquent qu'il s'agit de la position initiale du corps. Cependant, cette position, mal équilibrée, a été accentuée pendant la décomposition : en témoigne la position du crâne et des cinq vertèbres cervicales, en

vue latérale gauche. La mise à plat des volumes est effective. Les os conservés des pieds sont éparpillés. Une petite dislocation affecte la région de l'épaule et du membre supérieur gauches : les deux premières côtes sont disloquées, en vue inférieure, l'humérus est en vue postérieure plaqué contre les côtes, et l'extrémité distale des os de l'avant-bras est divergente. Ces dislocations sont probablement à mettre en relation avec l'inclinaison du thorax vers la droite, mais l'hypothèse d'un effondrement partiel d'une paroi pourrait être évoquée, puisque la scapula se présente en vue latérale. Le squelette ne montre pas d'effet de contrainte ; on note simplement que la face antérieure du crâne et le genou droit s'alignent parallèlement aux blocs. On peut supposer que ces derniers calaient des planches ; celles-ci, relativement distantes du corps, n'ont produit aucune contrainte. Il n'existe aucun indice de plancher.

Typologie : coffrage de planches maintenu par des blocs. La présence d'un plancher n'est pas démontrée.



▪ Fig. 389. Sépultures 1031 et 1032.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1033

Fig. 390

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF59, perpendiculaire à son mur ouest. La tombe est postérieure à la sépulture SP1035, qu'elle recoupe de manière évidente, et à la tombe SP1050.

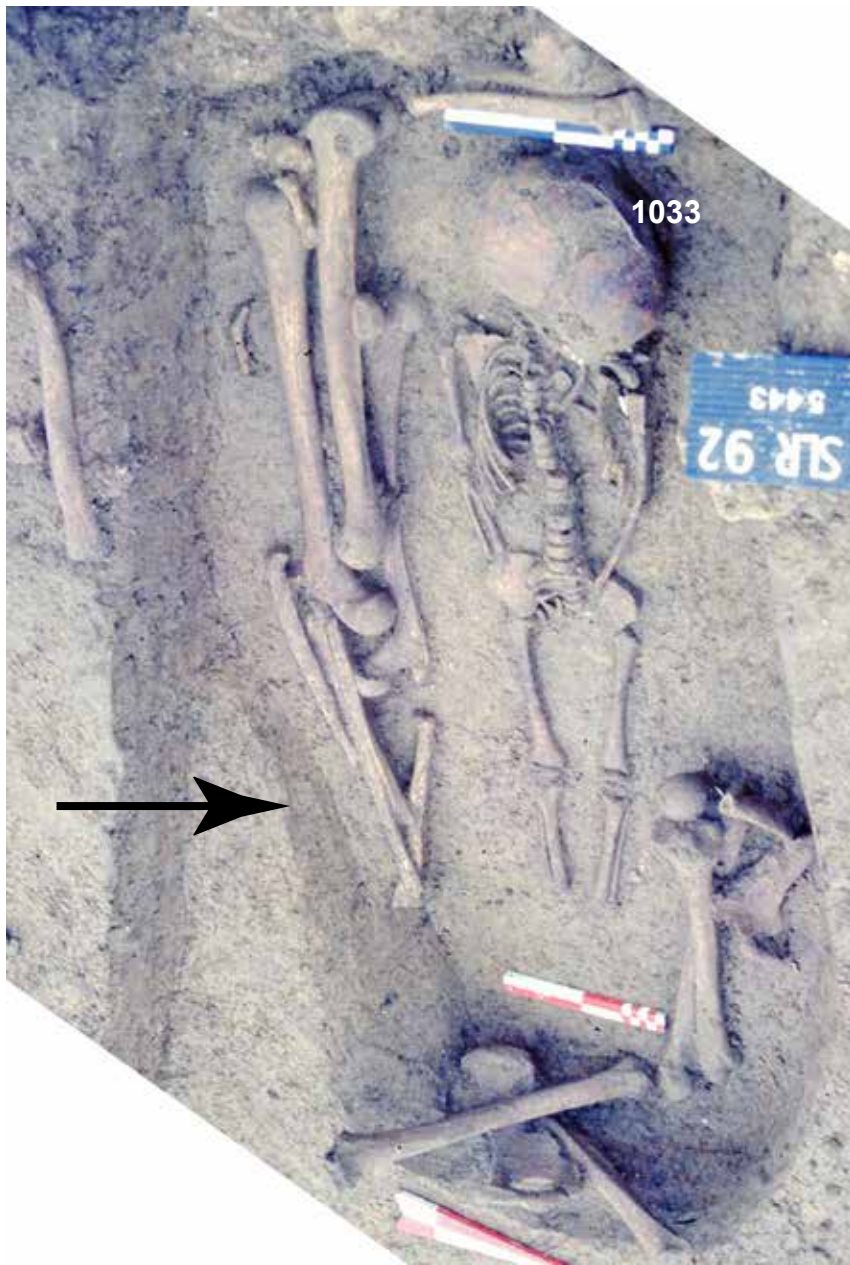
Fosse : la fosse, orientée O/E, n'est pas dessinée ni décrite ; les cotes de profondeur prises sous le squelette primaire montrent que le fond est relativement plat (0,03 m de dénivellée entre le crâne et l'extrémité distale des tibias). La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -0,71+1,02-0,56 m NGF). La paroi ouest est constituée par le mur de l'édifice. Entre le squelette primaire et les bords de la fosse, sur les 4 côtés, se trouvent plusieurs os longs, un os coxal droit et deux scapulas, ainsi que de très rares os des extrémités et du tronc, déterminant un NMI de deux individus (us 1033-A ; us 1033-B). En majorité, ces os reposent à plat sur le fond de la fosse, les os longs orientés sur l'axe du côté sur lequel ils se trouvent. D'autres reposent à diverses cotes de profondeur, mêlés à du sédiment, par exemple sur la paroi ouest, ou se présentent en fort pendage vers le fond, presque verticaux, comme le montre bien l'amas situé sur la paroi orientale ; ces pièces, placées en équilibre instable, sont révélatrices de parois situées en dedans et à distance de celles de la fosse, déterminant le contenant dans lequel reposait l'individu us 1033. À l'extérieur de la fosse, du côté sud, se trouvent trois lots d'ossements humains, à une cote de 0,15 m moins profonde que celle des pièces situées à l'intérieur de la fosse. Ces os se trouvent en réalité à un niveau du comblement de la tombe SP1035 qui se développe de ce côté, et sont regroupés sous le numéro us 5404, dont il n'existe pas de trace sous forme de fiche. Le cliché montre qu'il s'agit de pièces adultes, se rapportant principalement au tronc, avec une clavicule et un humérus. Du côté nord, également à l'extérieur de la fosse, se trouve un bloc de pierre, mais sa relation avec cette tombe plutôt qu'avec SP1050 ne peut être déterminée.

Squelettes : l'inhumation primaire us 1033 est celle d'un enfant décédé entre 1 et 4 ans. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est ; ses avant-bras sont en extension en avant des iliums homolatéraux, les mains disloquées dans le pelvis, et les membres inférieurs sont en rectitude.

Les os disloqués us 1033-A et 1033-B se rapportent à deux individus l'un de sexe masculin (A) et l'autre de sexe indéterminé. Le NMI est établi sur la présence de 2 fémurs gauches et droits, deux tibias droits et deux fibulas droites. Malheureusement, il manque, dans la documentation, les fiches de conservation permettant d'évaluer la représentativité de chacun d'entre eux. Deux problèmes se posent ; d'une part la relation entre une partie de ces ossements et ceux enregistrés sous le numéro us 5404, et également peut-être le bloc crânio-facial 1027 retrouvé dans la tranchée de récupération du mur dans ce secteur ; d'autre part, la relation entre l'autre partie de ces ossements et le squelette us 1035 recoupé en aval du bassin par la fosse SP1033. Les fiches d'estimation du sexe et de l'âge au décès, conservés pour cette série, indiquent que les ossements us 1033-A, 1033-B et 1035 ont été comptés comme appartenant à trois individus, mais on ignore si l'ensemble a fait ou non l'objet d'analyses de liaisons secondaires. La seule conclusion certaine est que les pièces numérotées us 5404 n'appartiennent pas au squelette us 1035, dont la moitié supérieure est intacte. Par ailleurs, des os de pieds, en connexion anatomique, intercalés entre le squelette us 1050 et d'autres pieds supposés appartenir au squelette us 1035, ont été attribués au squelette us 1033-A (cf. infra, SP1050).

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette us 1033 est globalement bien maintenu en connexion anatomique. L'absence de fiche d'enregistrement ne permet pas d'affirmer que le crâne, en vue latérale droite, est en position secondaire, puisque l'on ignore de quelle manière se présentent les vertèbres cervicales, mais le fait qu'il soit incliné vers l'épaule gauche le suggère. Les volumes sont à plat, les scapulas en vue antérieure, les os coxaux en vue médiale, et les côtes verticalisées. La partie antérieure du crâne et les os disloqués dans la moitié orientale du côté nord de la fosse définissent une ligne qui marque la paroi du contenant. La colonne vertébrale est sinueuse, mais isolément, ce phénomène ne constitue pas l'argument en faveur d'un plancher.

Typologie : contenant de planches sans fond avéré. Des os disloqués, appartenant à des sépultures détruites, dont l'origine ne peut être déterminée faute de documentation. Il est permis de soupçonner qu'une partie des os appartient à SP1035, et que l'autre doit être associée aux ossements us 5404 (et peut-être 1027) qui représenteraient une sépulture totalement détruite par le creusement de SP1035 puis celui de SP1033...



vue oblique vers l'est

Sépulture 1034

Fig. 391

Situation : à l'ouest du bâtiment UF59, parallèlement et contre son mur ouest.

Fosse : la fosse, orientée S/N, a une longueur de 1,35 m pour une largeur de 0,45 m ; sa paroi orientale est formée par le mur du bâtiment. Les profils de la fosse n'ont pas été relevés, mais les cotes de profondeur enregistrées sous les os déterminent un fond plat. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -0,71+1,02-0,45 m NGF). Des blocs de pierre sont figurés, l'un latéralement au squelette et deux autres en amont du crâne. Leur cote de profondeur n'est malheureusement pas précisée ; ils ont néanmoins été dessinés à l'intérieur des limites de la fosse, ce qui suggère qu'ils ont été considérés comme participant à son architecture, et non comme des blocs erratiques provenant de la destruction du mur dans lequel la fosse aurait été creusée.

Squelette : enfant décédé entre les classes 1-4 et 5-9 ans. L'état de conservation du squelette est correct, en dépit de lacunes notamment dans la partie inférieure du tronc et sur les pieds. Il repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne et les deux premières vertèbres cervicales se présentent par leur face latérale droite, et le maxillaire est en antépulsion sur la mandibule ; la position des os de la tête, sur le côté et inclinée vers l'aval, est donc secondaire. De faibles contraintes sont enregistrées sur les membres supérieurs : la scapula droite est inclinée en direction médiale, et l'humérus, en vue postérieure, repose sur la scapula ; à gauche, la scapula est également inclinée en direction médiale, et l'humérus se présente par sa face antéro-latérale. Le volume du tronc et du bassin est affaissé. Des remaniements, d'origine indéterminée, affectent une partie de l'os coxal droit, puisque l'ischium repose sur la moitié supérieure de l'ilium. Les os des pieds conservés sont disloqués en dehors de leur volume. Les remaniements des os de la tête et des pieds indiquent une décomposition en espace vide, tandis que les contraintes relevées sur les membres supérieurs et en arrière du crâne se sont produites à distance des parois de la fosse. On peut ainsi envisager un dépôt dans un contenant de bois. Il n'existe aucun argument en faveur ou en défaveur d'un plancher.

Typologie : contenant de bois, peut-être ponctuellement calé par des blocs ; la présence d'un fond n'est pas avérée.

Sépulture 1035

Fig. 391

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF59, parallèle à son mur ouest. La tombe est antérieure à la sépulture SP1033 qui la recoupe, mais sa relation avec la tombe SP1050 n'est pas déterminée.

Fosse : la fosse, orientée S/N, n'est pas dessinée ni décrite ; les cotes de profondeur relevées sous les ossements indiquent que le fond de la fosse remonte brusquement en arrière des épaules de 0,05 m au maximum, et qu'il redescend encore progressivement jusqu'au bassin. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -0,71+1,02-0,48 NGF). Dans une séquence du comblement de la fosse, à une cote non précisée, se trouve un petit amas d'ossements, us 5404, qui, d'après les rares informations disponibles, semble surtout illustré par des éléments du tronc.

Squelette : le squelette est celui d'un adulte de sexe masculin. Il est recoupé en aval du bassin, et il n'a apparemment pas été recherché si une partie des os longs en situation secondaire dans la tombe SP1033 lui appartiennent. En revanche, des os de pieds retrouvés en connexion anatomique sur le squelette us 1050 lui ont été attribués (cf. infra, SP1050). Il repose sur le dos, la tête au sud. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, les os de la main répartis latéralement à l'os coxal et à l'emplacement théorique du tiers proximal du fémur ; l'avant-bras droit repose en avant de l'ilium homolatéral, les os de la main dans le pelvis.

Analyse et interprétation : le squelette rend compte du profil de la fosse : le crâne est fortement redressé en vue supérieure, les clavicules complètement verticales et les scapulas en pendage distal. Le fond de la fosse, semble posséder un surcreusement, et le squelette est plaqué contre le bord oriental de ce surcreusement : en effet, son côté droit est contraint (extrémité sternale des côtes redressée, humérus plaqué contre elles en vue latérale et surélevé de 0,05 m relativement au rachis, os coxal en vue antérieure). Ces caractéristiques évoquent une tombe en fosse ;

le redressement du crâne et la position de l'extrémité latérale des clavicules, en amont des scapulas, traduit une évolution en espace vide.

Typologie : tombe en fosse dont le fond remonte sous la tête et descend vers le bassin. Aucune logette céphalique n'est indiquée.



▪ Fig. 391. Sépultures 1034 et 1035. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1036

Fig. 392

Situation : au sud du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015 et sur le chemin 1012.

Fosse : aucun relevé de la fosse, orientée N/S, n'a été effectué ; les cotes de profondeur relevées sous les ossements indiquent que le fond est en pendage de 0,05 m vers le nord, soit en allant à l'extérieur des limites de 1012, curieusement. La cote NGF n'est pas connue, la fiche ne précisant pas la valeur du point de référence. Quatre blocs de pierre sont signalés, l'un en amont du crâne, deux de part et d'autre des pieds et un en aval des pieds ; d'après les clichés, ils reposent au-dessus du fond de la fosse, mais leur cote n'a pas été relevée. Ils pourraient témoigner d'une banquette.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet et les os en bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, le droit repose en avant du bassin, la main dans le pelvis. Les membres inférieurs se présentent en rectitude.

Analyse et interprétation : sans doute en raison du pendage de la fosse vers le nord, le bloc crânio-facial apparaît en vue antérieure, et les deux premières vertèbres cervicales, en bon rapport, sont "distendues". La mandibule est effondrée en avant des vertèbres du cou, en vue supérieure. Le tronc rend compte d'une certaine contrainte : les scapulas sont inclinées en direction médiale, la tête des humérus, maintenus en vue latérale, est projetée vers l'avant (0,04 m moins profonde que leur extrémité distale) et les côtes apparaissent un peu empilées par leur face antéro-latérale. Un mouvement a affecté le tiers distal des humérus, qui sont décalés en dedans relativement aux épaules et à l'extrémité proximale des os des avant-bras ; ces derniers reposent d'ailleurs 0,04 m moins profondément que l'extrémité distale de l'humérus. Aucune contrainte n'est décelée sur le bassin, qui est ouvert. La dernière bizarrerie est relevée sur les os des pieds ; à droite, le tarse postérieur et antérieur est en vue médiale, orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal de la jambe, le premier métatarsien est effondré directement en aval du calcaneus, alors que les cinq autres métatarsiens ont suivi le tarse, mais se présentent en vue plantaire, le deuxième métatarsien du côté latéral et le cinquième du côté médial. À gauche, le tarse postérieur est en vue dorsale, mais le calcaneus est situé en arrière de l'extrémité distale du tibia, donc dissocié du talus affaissé en avant ; le tarse antérieur et les métatarsiens, en vue dorsale, jouxtent la face latérale de la cheville ; ces deux ensembles sont en bon rapport, bien que les seconds soient un peu décalés latéralement au premier. Ces éléments reposent à plat sur le fond de la fosse, à la même cote que les jambes. Ils ne témoignent d'aucune contrainte latérale.

Si la moitié supérieure du corps et la présence de cailloux au-dessus du fond de la fosse évoquent une tombe en fosse, l'absence de contrainte, donc de resserrement, latéralement aux pieds, convient mal à cette hypothèse.

La position du tiers distal des humérus pourrait traduire une contrainte localisée, ou bien indiquer que cette extrémité a glissé alors que le coude était surélevé, mais le caractère bilatéral du phénomène reste curieux dans cette hypothèse. Ce qui s'est produit sur le pied gauche est particulièrement étonnant. Le squelette n'offre aucune caractéristique d'une décomposition dans un contenant à parois rigides (pas de délimitation linéaire, d'effets de paroi...). Le mode d'inhumation reste difficile à évaluer, l'hypothèse d'une tombe en fosse restant la plus plausible.

Typologie : l'hypothèse d'une tombe en fosse semble insuffisamment argumentée. La position des humérus pourrait traduire des contraintes ponctuelles, et le mode de dislocation du pied gauche ne trouve pas d'explication référencée.

Sépulture 1037

Fig. 392

Situation : à l'ouest du bâtiment UF59, parallèlement et contre son mur ouest.

Fosse : la fosse, orientée N/S, a une longueur de 1,27 m pour une largeur de 0,58 m ; les profils de la fosse n'ont pas été relevés, mais les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond est plat sur les deux axes. Sa cote NGF est inconnue, le point de référence des cotes relatives n'étant pas noté. Quatre blocs de pierre, d'une longueur de 0,15 m à 0,30 m, sont présents, mais leur situation, sur ou au-dessus du fond de la fosse, n'est pas précisée ; deux soulignent l'angle N-O (un bloc contre la paroi nord et un contre la paroi ouest), et deux l'angle S-E (un bloc contre la paroi est et un contre la paroi sud). Un cinquième, de petite taille (0,10 m), repose près de la paroi est, dans sa partie médiane.

Squelette : enfant décédé entre 1 et 9 ans. Toutes les régions anatomiques sont représentées, en dépit de quelques lacunes. Le squelette repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, le droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le bassin est ouvert, mais l'extrémité sternale des côtes, notamment à droite, est redressée. Le crâne est en vue antéro-latérale gauche, en connexion lâche avec la mandibule effondrée en avant, en vue supérieure. La relation du bloc crânio-facial avec l'atlas, et celles des vertèbres cervicales entre elles ne sont pas précisées. Les disjonctions les plus importantes sont rencontrées au niveau des membres inférieurs. L'os coxal droit, en bon rapport avec le fémur, est décalé en aval relativement au gauche, les restes de la jambe droite sont en vue postérieure. À gauche, le fémur est passé en vue postérieure et jouxte la face médiale du droit ; il semble avoir entraîné en partie les os de la jambe, cependant en vue antérieure, mais dont l'extrémité proximale est orientée en direction médiale, vers le fémur. Aucune contrainte n'est relevée : la composante latérale de l'humérus gauche reflète la position de l'avant-bras, et le droit est en vue antérieure. En revanche, un alignement est relevé à gauche entre la face postéro-latérale du bloc crânio-facial, le coude, l'ilium et l'extrémité distale du tibia. Cet alignement est parallèle au bord de la fosse et à 0,04 m du bloc et de la pierre relevés sur le côté sud de la fosse. La déstabilisation des membres inférieurs est énigmatique ; l'hypothèse d'un plancher nous paraît peu probable, en raison du léger redressement de la face sternale des côtes dont on voit la face exothoracique ; peut-être faut-il envisager que la moitié inférieure du corps s'appuyait contre la paroi sud d'un coffrage, ce qui expliquerait la position plus basse de l'ilium droit, et la déstabilisation, pendant la décomposition, du membre inférieur gauche ? Le phénomène pourrait avoir été accentué par l'éboulement de la paroi. Quant à la position, en vue postérieure, de la jambe droite, elle peut résulter de l'accentuation d'une composante médiale d'origine.

Typologie : probable coffrage de bois, sans plancher avéré.



1036



1037

▪ Fig. 392. Sépultures 1036 et 1037. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1038

Fig. 393

Situation : à l'ouest du bâtiment UF59, parallèlement et contre son mur ouest.

Fosse : la fosse, orientée N/S, a une longueur de 2,03 m pour une largeur de 0,92 m ; Aucun profil n'a été relevé, mais les cotes de profondeur prises sous les os du squelette indiquent un pendage constant vers le sud de 0,05 m. Sur l'axe transversal, le fond est plat. En l'absence de valeur de référence, la cote NGF du fond de la fosse n'est pas connue. Contre les parois, apparemment sur le fond de la fosse (pas de cotes relevées), se trouvent des blocs de pierre d'une longueur comprise entre 0,10 et 0,25 m, pour la plupart de 0,10 m. Dans le tiers sud de la fosse, trois se jouxtent contre la paroi est, et trois se situent dans l'angle S-O ; contre la paroi ouest, on relève un gros bloc latéralement à l'épaule droite du squelette et un plus petit latéralement à son genou ; enfin, la paroi nord compte 4 pierres dont trois paraissent désorganisées en amont du crâne, et une qui prolonge l'alignement du côté ouest.

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est complet, à l'exception des deux-tiers supérieurs de l'humérus gauche, et en bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. La position des os des mains indique que la gauche reposait en avant du tiers proximal de la cuisse, et que l'avant-bras droit passait en avant du bassin, la main en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : plusieurs dislocations sont relevées sur l'ensemble du squelette. Le bloc crânio-facial a basculé vers l'arrière et la droite, et se présente en équilibre instable, en vue antéro-inféro-latérale gauche, tandis que la mandibule est effondrée à la base du rachis cervical. L'épaule gauche est décalée en hauteur relativement à droite, et est redressée (vue antéro-latérale). Cependant, son bord supérieur se situe plus bas que la première vertèbre thoracique et donc en aval des deux premières côtes. À droite, la scapula a basculé (en vue postérieure) sur la face latérale des côtes, qui sont ramenées en avant du rachis ; l'humérus est resté en place, en vue latérale. L'ensemble du rachis thoracique et lombaire supérieur affecte une courbe à convexité latérale droite, sans doute pour compenser la descente des ceintures scapulaires et des côtes moyennes. Ces dernières, à l'exception de celles ramenées en avant du rachis, sont "empilées" par leur face antéro-latérale. Les articulations des coudes sont détruites, sauf celle entre l'humérus et l'ulna à droite. Les os des mains sont pour la majorité disloqués entre les cuisses. Le bassin est ouvert, mais l'ilium droit reste un peu redressé, et on remarque que le côté droit est légèrement décalé en aval relativement au côté gauche, à l'instar de ce qui s'est produit sur les scapulas, mais de manière moins prononcée cependant. Les jambes et les pieds sont éversés, avec les métatarsiens largement disloqués.

Les déplacements qui se sont produits hors du volume du corps signalent une décomposition en espace vide. L'équilibre instable du crâne détermine une contrainte, et sur les longs côtés, des alignements, parallèles aux bords de la fosse et aux blocs, signalent la présence de parois disparues (à droite : humérus en vue latérale, ilium redressé, os disloqués du pied ; à gauche : ulna en vue postéro-latérale, métacarpiens et os disloqués des pieds). La descente d'une partie du tronc est l'indice qu'un élément se trouvait entre le corps et le sol d'inhumation ; il pourrait s'agir du plancher du contenant ; on remarque qu'à partir de la première vertèbre thoracique, le fond de la fosse accuse une dénivelée de 0,02 m, pour remonter d'autant à la douzième. Ce petit creux est suffisant pour avoir déstabilisé le plancher lors de son pourrissement.

Typologie : contenant complet de bois de forme rectangulaire, à fond plat, calé ponctuellement par des blocs sur les quatre cotés.



montage de clichés polaroid

1038



1040

- Fig. 393. Sépultures 1038 et 1040. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1039

Fig. 394

Situation : à l'ouest du bâtiment UF59, parallèlement et contre son mur ouest.

Fosse : la fosse, orientée N/S, a une longueur de 2,30 m pour une largeur de 0,80 m ; son angle N-E est détruit par un drain moderne. Il n'existe pas de relevé de coupes, mais les cotes de profondeur relevées sous le squelette indiquent que le fond est relativement plat sur l'axe longitudinal, et en cuvette sur l'axe transversal. La paroi orientale est formée par le mur du bâtiment. Les côtés ouest et sud sont bordés de blocs de 0,15 m à 0,35 m de longueur, placés de manière continue ; ils reposent environ 0,05 m au-dessus du niveau auquel se trouve le squelette. Avec ces blocs, entre les interstices plus particulièrement, se trouvent des ossements us 1039-A appartenant à un autre squelette adulte ; un humérus est situé du côté est, contre le mur. D'autres blocs, mêlés à du sédiment, jonchaient la surface de la tombe. En l'absence de point référencé, la cote NGF du fond de la fosse est inconnue.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet et en bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. Les avant-bras, en bon rapport avec les os des mains, sont ramenés en avant de l'abdomen, le gauche passe sur le droit, les membres inférieurs sont en rectitude.

Il existe un inventaire des os disloqués : 2 humérus gauche et droit, une ulna droite, 2 métacarpiens gauche et droit, un fémur droit, des morceaux d'os coxaux gauche et droit, 3 métatarsiens droits, trois métatarsiens gauches, et deux os du tarse gauche.

Analyse et interprétation : le squelette est parfaitement maintenu, mais les os de la tête ont tourné secondairement vers la droite, puisque les quatre premières vertèbres cervicales se présentent en vue latérale gauche. Les humérus se présentent en vue latérale, et reposent 0,05 m moins profondément que la face postérieure de la colonne thoracique. Les clavicules sont obliques, les os coxaux faiblement redressés avec le sacrum en vue supéro-antérieure. Les patellas sont en place, même à gauche en dépit de l'éversion du membre inférieur, et les deux pieds présentent des contraintes latérales : si le tarse postérieur est éversé, les os du tarse antérieur et les métatarsiens sont orientés sur l'axe longitudinal de la jambe. Ainsi, le squelette traduit un dépôt effectué à même la fosse, dans un faible surcreusement en auge, et traduit une décomposition en espace vide. Tout évoque une tombe en fosse. Les blocs reposent-ils sur une banquette et participent-ils au système de couverture ? On peut aussi se demander s'ils appartiennent à la sépulture précédente, illustrée par les os en situation secondaire recueillis de part et d'autre du squelette primaire. Ces os disloqués sont décrits comme se trouvant "entre les pierres", et le cliché en montre moins qu'en compte l'inventaire. Si certains os se trouvent sous les blocs, l'hypothèse selon laquelle l'architecture appartient au sujet précédent ne peut être retenue ; or, latéralement à la jambe droite du squelette primaire, se trouve un fémur droit qui semble bien engagé sous des blocs. Il faut donc envisager que ces blocs sont bien liés à la dernière inhumation, ou alors que l'aménagement a été en partie "restauré" lors du dépôt du squelette us 1039.

Typologie : aucune logette céphalique n'a été relevée, le surcreusement possède des parois droites. S'agit-il d'une tombe en fosse à banquette basse jonchée de blocs, ou bien d'un contenant dépourvu de fond ?



surface sous le niveau de décapage



▪ Fig. 394. Sépulture 1039. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1040

Fig. 393

Situation : à l'ouest et à distance du bâtiment UF59.

Fosse : la fosse, orientée O/E, est de dimensions inconnues, puisqu'il n'en existe pas de relevé précis, en plan ou en coupe. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond descend progressivement vers l'est, de 0,03 m. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref +0,85-0,71-0,87 m NGF). Les quatre angles de la fosse comportent un bloc de pierre, et un cinquième bloc repose contre la paroi longitudinale sud de la fosse, latéralement à l'épaule droite du squelette. Leur cote de profondeur n'est pas précisée ; à l'examen du cliché, ils semblent reposer sur le fond ou à une faible hauteur, quelques centimètres, au-dessus.

Squelette : enfant décédé entre 1 et 9 ans. Le squelette est complet à l'exception des pieds probablement détruits à la fouille. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps ; les membres inférieurs sont allongés, avec les genoux très légèrement éversés.

Analyse et interprétation : la mise à plat des volumes est très marquée ; le bassin est complètement ouvert, avec l'os coxal droit qui semble un peu écarté latéralement et le fémur qui s'est éversé en vue postéro-latérale. Le rachis lombaire et thoracique inférieur est vue latérale gauche, et semble décalé vers la droite à l'instar de l'os coxal droit. Les côtes sont complètement verticalisées, le thorax semble "rétréci" en largeur et éloigné des membres supérieurs ; les humérus reposent à la même cote que la face postérieure des vertèbres. Les membres supérieurs ne témoignent d'aucune contrainte latérale ; l'humérus gauche semble même s'être éversé : il est en vue antérieure et l'extrémité proximale de l'ulna se trouve en situation médiale à celle du radius. Du fait de la rotation complète du fémur droit, le genou n'est plus en connexion anatomique ; à gauche, l'extrémité distale du fémur a légèrement glissé en direction médiale relativement à la situation de l'extrémité proximale de la jambe. Les déplacements les plus importants se sont produits sur le crâne et les vertèbres cervicales. Le bloc crânio-facial est incliné vers l'avant, et s'est déplacé vers la droite : le maxillaire repose sur la face antéro-supérieure de la scapula. Les deux premières vertèbres cervicales sont disloquées dans la mandibule, qui s'est déplacée en avant du maxillaire, sur la mandibule et les côtes supérieures ; le reste du rachis cervical est incliné vers la droite du corps.

Les déplacements indiquent une décomposition en espace vide. Le seul effet de contrainte retenu concerne le bloc crânio-facial qui se présente en vue supérieure et il n'y a guère que les blocs qui laissent envisager un contenant de bois. L'hypothèse est cependant corroborée par le fait que le bloc crânio-facial est en équilibre instable et n'outrepasse pas la limite latérale donnée par le membre supérieur droit. Si sa position, en vue supérieure, traduit une contrainte de paroi, celle-ci était placée à distance de la paroi ouest de la fosse, en aval de l'extrémité ouest des blocs. Les dislocations qui se sont produites sur la tête et le cou pourraient résulter d'une mise en déséquilibre de la tête, peut-être parce qu'elle s'appuyait contre la paroi du contenant, ou alors avoir été produite par la dislocation d'un plancher, ce qui expliquerait également les remaniements relevés sur le rachis et le bassin.

Typologie : probable coffrage de planches, avec les parois longitudinales calées par des blocs et les parois transversales insérées entre les longitudinales. La présence d'un fond est possible, mais insuffisamment démontrée.

Sépulture 1041

Fig. 395

Situation : à l'ouest et à distance du bâtiment UF59. La tombe est recoupée sur son côté oriental par la sépulture SP1048, et au centre, transversalement, par un drain moderne.

Fosse : la fosse est orientée N/S, d'une longueur de 2,10 m et une largeur de 0,65 m. Aucun relevé en coupe n'a été réalisé. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond de la fosse descend brusquement de 0,04 m en aval des genoux. Une grosse pierre plate se trouve sous l'extrémité distale et en aval des pieds du squelette, sans doute pour rattraper le pendage. Les côtés nord et sud comportent chacun un bloc, tandis que deux autres blocs se trouvent contre la paroi ouest, dans le quart sud de la fosse ; ces pierres reposent sur le fond de la fosse. La cote NGF du fond de la fosse n'a pas été notée.

Squelette : adulte féminin. Les ossements sont en bon état de conservation, mais le squelette est lacunaire. De la partie supérieure gauche, recoupée par SP1048, ne restent guère que les os longs, disloqués ; le drain a détruit la partie inférieure de l'os coxal et supérieure du fémur droits, ainsi que le tiers médian du fémur gauche. L'humérus gauche a été recueilli dans le comblement de la tombe SP1049 qui recoupe la sépulture SP1048, et le calcaneus droit dans la tombe SP1048. Le squelette repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. Les os des avant-bras et les os des mains sont disloqués et répartis en avant du tronc, les membres inférieurs sont en rectitude. La présence d'os de la main droite en arrière de la scapula homolatérale semble indiquer que la position du radius est correcte : la main se trouvait au niveau de l'épaule.

Analyse et interprétation : l'enregistrement n'est pas toujours très précis, et une grande partie de cette analyse ne repose que sur l'examen du cliché. La moitié supérieure du squelette présente de nombreux remaniements ; le bloc crânio-facial est en vue latérale droite (on ne distingue pas la mandibule sur le cliché), en connexion anatomique avec l'atlas qui se présente cependant en vue antérieure, de même que l'axis. Les vertèbres cervicales suivantes sont en vue caudale, et la clavicule droite est passée en amont de l'épaule, en vue inférieure. On remarque que la tête humérale droite est décalée en hauteur relativement à la scapula, qui n'est pas en phase avec la position des côtes supérieures et de la première vertèbre thoracique. Ces positions évoquent un effondrement vers l'amont, qui n'est pas dû à un affaissement du fond de la fosse, comme en témoignent les cotes de profondeur. La ceinture scapulaire, l'humérus et les côtes gauches sont été détruites par SP1048 ; l'ulna et le radius reposent en avant de l'abdomen et du pelvis, sur une épaisseur de 0,09 m de terre qui surmonte les os en place du squelette. Les os de l'avant-bras droit sont dispersés : le radius surmonte en partie l'humérus, l'ulna repose dans l'hémi-thorax gauche. La colonne vertébrale est très sinueuse, avec des dislocations et un étirement de la partie supérieure du rachis thoracique, et les têtes des côtes sont regroupées. L'humérus droit n'offre aucun signe de contrainte, puisqu'il se présente en vue antérieure. En revanche, les deux pieds témoignent de contraintes latérales : le tarse postérieur est éversé, mais le tarse antérieur et les métatarsiens sont orientés sur l'axe longitudinal des jambes. Ces contraintes, produites à distance des bords de la fosse, indiquent qu'il existait des parois distinctes de celles de la fosse ; la largeur relevée au niveau des pieds est inférieure à celle que l'on peut estimer au niveau des épaules ; il faut envisager un contenant de forme trapézoïdale. Les dislocations relevées sur le tronc, la tête et le cou, témoignent de la décomposition d'un élément situé en arrière du corps. Dans l'hypothèse d'un plancher, il est curieux que les dislocations se soient produites dans la moitié supérieure du squelette et non pas dans la moitié inférieure, ce qui serait plus logique en raison du pendage du fond en aval des genoux et de la présence de la pierre plate. Cette dernière constitue l'unique argument en faveur d'un plancher : conjuguée au pendage du fond, elle indique la nécessité de placer le corps à l'horizontale. Les dislocations relevées sur le tronc ne sont pas caractéristiques, quant à elles, d'un plancher ; elles rendent compte de la décomposition d'un élément de nature indéterminée.

Typologie : contenant de bois complet de forme trapézoïdale. Les dislocations du tronc pourraient témoigner d'un aménagement supplémentaire, mais l'absence de sous-tirage ne permet pas de le démontrer (surélévation du tronc ? élévation du contenant à l'extrémité nord au moyen d'éléments en matériau organique rapidement décomposés ?).



montage de clichés polaroid

Sépulture 1042

Fig. 396

Situation : à l'ouest du bâtiment UF59.

Fosse : la fosse est orientée N-N-O/S-S-E. Elle n'a fait l'objet d'aucun relevé en plan ni en coupe, mais les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond est en cuvette sur l'axe longitudinal, et plat sur l'axe transversal. La valeur du point de référence ayant été perdue, on ignore à combien cote le point le plus profond de la fosse (Ref -0,85+0,71-0,77 m NGF). Les parois longitudinales sont bordées de blocs placés de manière continue, au moins pour les sept situés sur le côté est, mais ils ne sont pas jointifs. Du côté ouest, les trois blocs sont présents sur les deux-tiers sud. Ils semblent reposer un peu au-dessus du fond de la fosse, mais n'ayant pas été cotés, cela reste difficile à affirmer.

Squelette : enfant décédé entre 1 et 4 ans. Le squelette est complet et en bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête au N-N-O et les pieds au S-S-E. Ses avant-bras sont en extension en avant du bassin, ses membres inférieurs en rectitude. Les éléments situés en amont de l'os coxal gauche n'ont pas pu être identifiés à partir du cliché.

Analyse et interprétation : le squelette traduit des contraintes latérales fortes et une certaine attraction sur l'axe longitudinal médian : les scapulas sont en pendage médial très léger, mais les humérus ont effectué une rotation interne complète, puisqu'ils se présentent en vue postérieure en avant de la face antérieure des scapulas. Les os des avant-bras sont déplacés en dedans par leur extrémité proximale, tandis que le radius gauche repose en avant de l'hémi-thorax droit. Une autre attraction sur l'axe longitudinal médian est perceptible sur les os des pieds qui sont disloqués sur une ligne qui passe entre les tibias, tandis que le talus gauche est remonté le long de la face médiale du tibia droit. Les volumes sont à plat. Le crâne a basculé sur la droite, et est un peu redressé (vue supéro-latérale gauche) ; il semble donc qu'une légère contrainte se soit exercée en amont. À l'extrémité opposée, la contrainte est déterminée par l'orientation des métatarsiens disloqués, perpendiculairement à l'axe longitudinal des jambes. Une anomalie est enregistrée au niveau de l'abdomen ; les vertèbres supérieures sont "distendues", deux ont été éjectées latéralement, et la distance relevée entre l'extrémité distale des humérus et l'extrémité proximale des avant-bras est supérieure à la norme.

Les contraintes se sont produites à distance des parois de la fosse, et des blocs qui les soulignent pour ce qui concerne les parois longitudinales. Elles permettent de restituer un contenant de bois. La rotation interne des humérus, le redressement, certes faible, du crâne, et surtout l'attraction vers l'axe longitudinal médian évoquent des phénomènes mis en évidence dans des inhumations en contenants monoxyles. Enfin, le hiatus relevé au niveau de l'abdomen traduit une fracture transversale avec un léger éloignement de la moitié inférieure ; cette fracture a de toute évidence été causée par la cuvette de 0,06 m qui affecte le fond de la fosse exactement au niveau du bassin.

Typologie : contenant de type monoxyle à faible concavité. Le fond s'est rompu transversalement en raison d'une cuvette affectant le sol d'inhumation. Le rôle des blocs peut avoir été de caler transversalement le contenant sur les bords les plus latéraux, ou bien un couvercle débordant ; en l'absence de cotes, il n'est pas possible de le préciser. Le déplacement, même faible, de la moitié inférieure du contenant, suggère une fosse non comblée, mais fermée d'un couvercle.

Sépulture 1043

Fig. 396

Situation : au sud-ouest du bâtiment UF59, au sud de 1012 et au nord de FO1015.

Fosse : la fosse est orientée N-O/S-E. Il n'existe aucun relevé de la fosse, mais les cotes de profondeur déterminent un fond plat sous le squelette. Les parois longitudinales sont bordées de blocs ; deux se situent sur le côté S-O à distance l'un de l'autre, et trois sont accolés sur le côté N-E ; ils sont enfoncés dans le sol d'inhumation. Un bloc repose en amont du crâne du squelette et un autre en aval des pieds : ces deux pierres reposent au-dessus du fond de la fosse à une cote non précisée. La cote NGF du fond de la fosse n'est pas connue.

Squelette : enfant décédé entre 1 et 4 ans. Toutes les régions anatomiques sont présentes, à l'exception des pieds, mais elles sont lacunaires, l'état de conservation osseuse étant médiocre. Le squelette repose sur le dos, la tête au N-O

et les pieds au S-E. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, le droit est dirigé vers l'os coxal homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le cliché est assez peu lisible, et les informations sur la fiche peu nombreuses. De nombreuses dislocations affectent la moitié supérieure du squelette. Le bloc crânio-facial se présente en vue postéro-latérale droite, disjoint de la mandibule qui repose en vue supérieure à la base du cou. On ne dispose d'aucune information sur les vertèbres cervicales. On distingue des côtes supérieures droites en vue inférieure et en partie engagées en arrière de l'hémi-mandibule droite. Les humérus sont disloqués : la partie proximale du droit est écartée des côtes, et le gauche est descendu et est orienté de manière oblique avec l'extrémité proximale dirigée latéralement. La moitié inférieure de la colonne vertébrale est orientée vers la droite du corps, directement en amont de l'ilium ; les côtes gauches, verticales et plaquées contre la face latérale gauche des vertèbres, ont suivi ce mouvement vers la droite, ce qui est le cas de l'extrémité distale de l'humérus décrit plus haut. L'ilium gauche est en place, le droit a pivoté, sa face postérieure est dirigée en amont ; par ailleurs, la distance entre les deux iliums et les deux fémurs est très importante, comme si la partie droite s'était éloignée. Cet écartement mis à part, les membres inférieurs semblent en place. Cependant, la distance relevée entre les deux ulnas et les os coxaux en bon rapport avec les fémurs, est supérieure à la normale. À noter que le radius gauche a suivi l'os coxal. L'amplitude des remaniements indique que la décomposition s'est déroulée en espace vide. La bascule du crâne et l'attraction vers la droite d'un certain nombre de pièces osseuses évoque la dislocation d'un plancher ; l'hypothèse est corroborée par l'espace vide qui sépare d'un côté l'ulna, l'os coxal, le fémur et le radius gauches, et de l'autre l'extrémité distale de l'humérus gauche, les côtes gauches, le rachis thoracique inférieur et lombaire, l'os coxal et le fémur droits. De même, l'éloignement de la moitié inférieure du squelette vers l'aval traduit une rupture. Il n'existe aucun argument, en dehors des blocs de pierre placés sur le fond de la fosse sur les côtés longitudinaux, pour envisager des parois ; l'hypothèse selon laquelle ils ont servi à poser un couvercle n'est cependant pas défendable : leur cote supérieure n'est pas constante, puisque 0,07 à 0,10 m de différence sont observés entre les blocs du côté S-O et ceux du côté N-E. L'hypothèse de parois est donc la plus probable, en supposant que le bloc qui, sur le cliché, semble "entrer" dans l'espace d'inhumation, entre l'humérus et l'ulna droits, est affaissé. Les deux blocs situés en hauteur sont en revanche probablement corrélés à un couvercle ; il pourrait s'agir non pas du couvercle du contenant, mais de celui de la fosse : comme dans le cas précédent, le déplacement vers l'aval de la moitié inférieure du corps indique que la fosse était fermée d'un couvercle. Les fractures du plancher ne sont pas liées à une irrégularité du fond de la fosse, mais probablement à sa surélévation.

Typologie : plancher pouvant appartenir à un contenant de bois, suggéré par les blocs mais non démontré par ailleurs ; le plancher reposait au-dessus du fond de la fosse (une fracture longitudinale et un hiatus transversal), et cette dernière était fermée d'un couvercle.



1042



1043

▪ Fig. 396. Sépultures 1042 et 1043. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1044

Fig. 397

Situation : au sud-ouest du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015. La tombe est postérieure à la sépulture SP1025.

Fosse : aucun relevé de la fosse, orientée O/E, n'a été effectué ; seules deux cotes ont été relevées sous les os, l'une en arrière du bloc crânio-facial et l'autre du membre supérieur gauche ; conjuguées à celles prises sous les blocs, elles déterminent un fond plat. Le point de référence NGF des mesures n'est pas précisé. Un bloc de pierre se trouve en amont du bloc crânio-facial du squelette, à l'ouest, et un autre de grande taille occupe la majeure partie du côté droit du squelette, du côté nord.

Squelette : enfant décédé autour de la naissance. Le squelette est très partiel, il reste le bloc crânio-facial, la diaphyse humérale gauche, des fragments de l'avant-bras gauche, quelques côtes droites, les deux iliums et deux fragments de fémur dont le côté n'est pas précisé. L'organisation de ces éléments indique que le corps reposait sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est, l'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps.

Analyse et interprétation : le bloc crânio-facial repose en vue latérale droite, mais en l'absence d'informations sur les vertèbres cervicales, on ne peut déterminer si sa position est primaire ou secondaire. On remarque que l'ilium gauche est décalé vers l'aval et sur l'axe longitudinal médian du squelette. Les informations sont trop lacunaires pour interpréter le mode de dépôt. Seuls les blocs, qui reposent sur le fond de la fosse, suggèrent un contenant de bois.

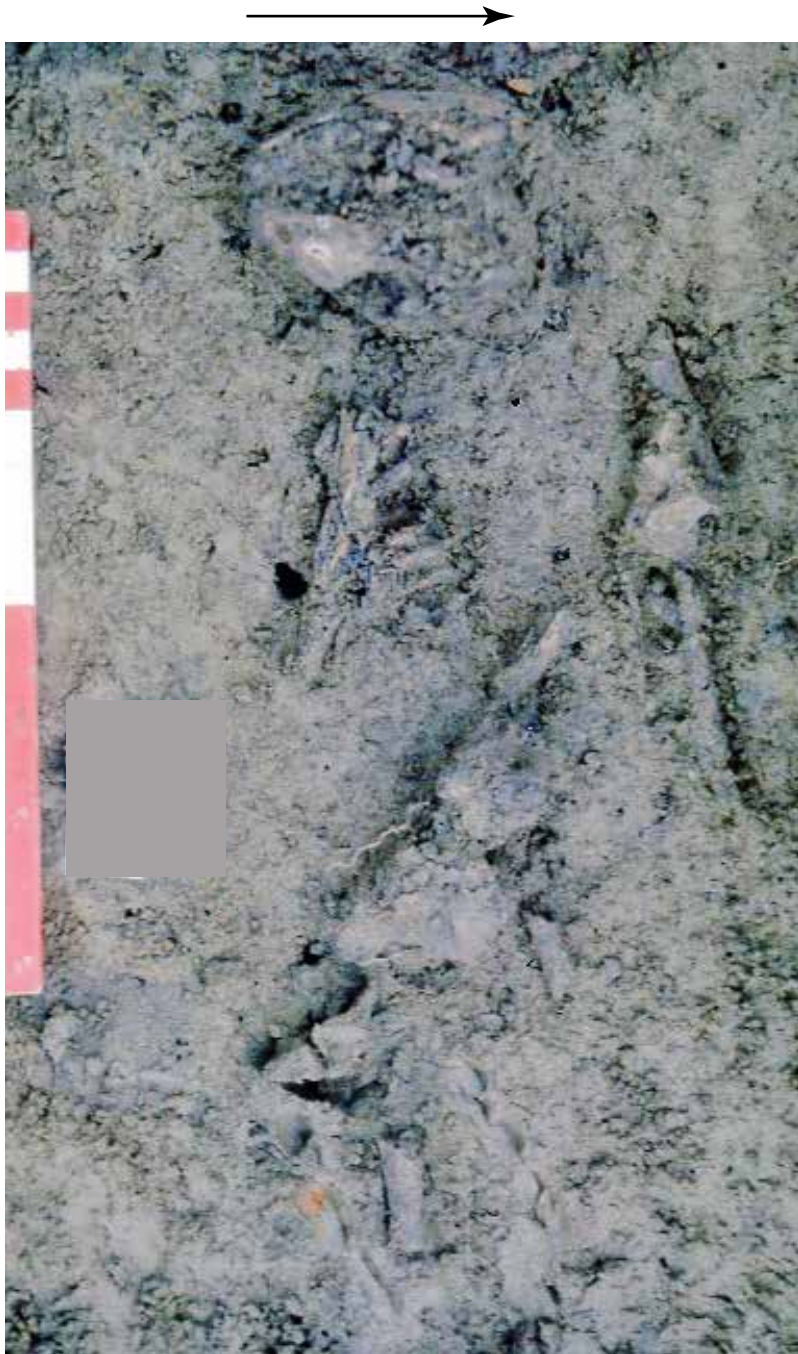
Typologie : la présence d'un contenant est suggérée par les blocs.

Sépulture 1045

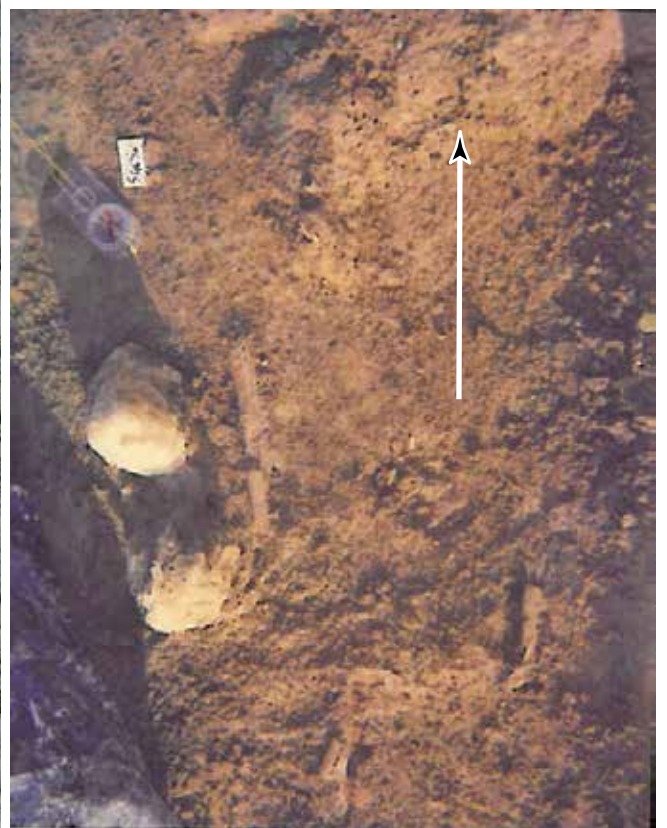
Fig. 397

Situation : au sud-ouest du bâtiment UF59, au nord du fossé FO1015. La tombe est antérieure aux sépultures SP1024 et SP1031.

La sépulture est illustrée par les restes très altérés d'un adulte de sexe indéterminé, représenté par le bloc crânio-facial, des fragments de l'humérus droit, de l'ulna gauche et du fémur droit. Leur organisation désigne un dépôt sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. La cote NGF du sol d'inhumation n'est pas connue.



1044



1045
cliché polaroïd

▪ Fig. 397. Sépultures 1044 et 1045. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1046

Fig. 398

Situation : à l'ouest du bâtiment UF59. la tombe recoupe la sépulture SP1047.

Fosse : la fosse orientée S-S-E /N-N-O est de forme rectangulaire aux angles arrondis et à parois obliques. Sa longueur est de 2,05 m et sa largeur maximale de 0,70 m. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond est en cuvette sur les axes longitudinal et transversal. La cote NGF du point le plus profond est indéterminée.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est complet, à l'exception du pied gauche détruit au décapage. Il repose sur le dos, la tête au S-S-E et les pieds au N-N-O. Les avant-bras reposent en avant du tiers proximal des fémurs, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le squelette est très bien maintenu, mais le bloc crânio-facial et toutes les vertèbres cervicales apparaissent par leur face latérale droite, ce qui indique que la tête et le cou ont tourné secondairement. Le bloc crânio-facial semble également être très légèrement descendu. La première côte gauche a pivoté : sa face postérieure est dirigée vers l'aval, et son extrémité sternale est en amont du bord supérieur de la scapula. Le squelette rend compte de la forme en auge du fond de la fosse : les coudes reposent moins profondément que la face postérieure des vertèbres, les scapulas sont inclinées par leur face médiale, et les clavicules obliques, le bassin fermé ; les côtes épousent le surcreusement, les gauches sont empilées par leur face antéro-latérale, les droites sont en vue endo-thoracique et leur extrémité sternale remonte. À noter le maintien en connexion anatomique des mains, pourtant en équilibre instable, surtout à droite où l'ensemble du membre inférieur est en vue médiale. On peut supposer que l'éversion du fémur a été entraînée par la position du pied, en vue médiale, la cheville droite étant légèrement orientée sur l'axe longitudinal médian de la fosse. À gauche, le tarse ne s'est pas éversé : il se présente en vue dorso-distale.

Le mouvement effectué par le crâne et les vertèbres cervicales, et la position de la première côte droite indiquent que le corps évoluait en espace vide. Le maintien des os des mains est probablement à mettre sur le compte d'une piètre étanchéité du système de couverture.

Typologie : tombe en fosse fermée d'un couvercle peu étanche. La tombe ne possède pas de logette céphalique, et n'est pas marquée par un fort rétrécissement des extrémités.

Sépulture 1047

Fig. 398

Situation : à l'ouest du bâtiment UF59. Le bord S-O-O de la fosse est recoupé, dans son tiers S-S-E, par la tombe SP1046 ; elle détruite dans son tiers N-N-O par un drain..

Fosse : la fosse orientée S-S-E /N-N-O n'a pas été observée sur toute sa longueur en raison de la destruction par le drain. Sa largeur est de 0,65 m. Les cotes de profondeur relevées sous les os présents déterminent un fond plat sur les axes longitudinal et transversal. La cote NGF du sol d'inhumation est inconnue.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est incomplet ; il lui manque la scapula et la moitié proximale de l'humérus gauche, détruits par SP1046, et les membres inférieurs en aval des diaphyses fémorales recoupées par le drain (présence de la fibula droite dans le comblement de la tranchée du drain). La main gauche est en situation médiale au tiers proximal du fémur homolatéral, la droite repose dans le pelvis. L'orientation des fémurs indique que les membres inférieurs étaient en rectitude.

Analyse et interprétation : le bloc crânio-facial et les vertèbres cervicales se présentent en vue latérale droite et sont donc en position secondaire, d'autant plus que la mandibule est en vue supérieure à composante latérale droite. Les côtes et le bassin sont à plat, ainsi que la scapula droite. Le décalage en hauteur de l'épaule droite, comme l'indique la situation respective de chaque coude, est sans doute responsable de la verticalisation de la clavicule. Une contrainte est relevée sur le côté gauche du squelette, dont le membre supérieur est en vue latérale, en équilibre instable, contrairement au côté droit où l'humérus est éversé (il est en vue antérieure alors que l'avant-bras repose sur le bassin). Celle-ci s'est produite à distance du bord de la fosse et détermine la présence d'une paroi distincte.

Typologie : probable contenant de bois de morphologie indéterminée. La présence d'un fond n'est pas avérée.



1046



1047

▪ Fig. 398. Sépultures 1046 et 1047. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1048

Fig. 395

Situation : à l'ouest du bâtiment UF59. La tombe est postérieure à la sépulture SP1041, mais antérieure à SP1049. Une partie des diaphyses fémorales du squelette est détruite par un drain.

Fosse : La fosse, orientée N/S, a une longueur de 1,95 m et une largeur de 0,55 m. Aucun relevé en coupe n'a été réalisé. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond de la fosse remonte de 0,05 m aux deux extrémités. Sur l'axe transversal, il est à peu près plat. La cote NGF du fond de la fosse n'a pas été notée. Un calcanéus droit adulte exogène repose sur le fond de la fosse entre le tiers distal des tibias ; cette pièce n'appartient pas au squelette us 1041.

Squelette : adulte féminin. Le squelette est en très bon état de conservation ; il lui manque l'avant-bras, l'os coxal et la majeure partie de la main à gauche, détruits par la tombe SP1049, et les diaphyses fémorales en partie détruites par le drain. Le pubis et l'ulna gauches de ce squelette ont été recueillis dans le comblement de la tombe SP1049. Le squelette repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. Les restes de la main gauche se situent latéralement au tiers proximal du fémur homolatéral, et la main et l'avant-bras droits reposent en avant du sacrum. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le bloc crânio-facial est un peu redressé, puisqu'il apparaît en vue supéro-latérale droite, avec le maxillaire en antépulsion sur la mandibule. Il a tourné secondairement vers la gauche, l'axis étant, comme l'atlas et le bloc crânio-facial, en vue latérale droite. L'extrémité latérale de la clavicule droite sort du volume de l'épaule, mais les scapulas semblent légèrement trop basses relativement aux têtes humérales. Les volumes sont à plat, avec les côtes verticalisées qui découvrent les scapulas, et l'ilium droit, seul conservé, en vue médiale. L'humérus droit est maintenu en vue latérale. Les os des pieds présentent des contraintes latérales fortes : le droit est en vue dorsale, dans l'orientation stricte de la jambe, le calcanéus gauche est en vue supérieure, et le talus et les métatarsiens sont effondrés en situation médiale à ce dernier. Une autre contrainte est relevée transversalement : les phalanges disloquées et le quatrième métatarsien gauche orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal de la jambe s'alignent à l'extrémité sud, et reposent 0,05 m moins profondément que l'extrémité distale des tibias. La position des pieds suggère que les parois de la fosse se resserrent au sud au niveau du fond de la fosse, ou bien qu'il existait des parois de bois distinctes des bords de la fosse. Il en est de même de l'effet de délimitation linéaire transversal au sud, et du redressement du crâne, qui évoquent des parois transversales, ou bien, un brusque pendage du fond de la fosse de chaque côté. Malheureusement, l'absence de relevés en coupe ne permet pas de trancher en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse, le reste du squelette n'offrant pas plus d'arguments dans un sens que dans un autre. À noter que la cuvette longitudinale, perçue en arrière des vertèbres lombaires, du bassin jusqu'aux genoux, n'a pas produit de dislocation majeure, puisque l'on ne peut lui imputer que quelques espaces intersegmentaires sur les vertèbres lombaires. Cela pourrait a priori suggérer l'absence de plancher. S'il s'agit d'une tombe en fosse, celle-ci n'est pas resserrée au niveau des épaules.

Typologie : la différence entre une tombe en fosse dont l'extrémité où se trouvent les pieds serait resserrée et un contenant trapézoïdal dépourvu de fond ne peut être établie.

Sépulture 1049

Fig. 399

Situation : à l'ouest du bâtiment UF59. La tombe est postérieure à la sépulture SP1048. L'extrémité N-O-O de la fosse est recoupée par un drain moderne.

Fosse : la fosse, orientée N-O-O/S-E-E, a une longueur de 1,15 m et une largeur de 0,55 m. Les cotes de profondeur relevées sous les os du squelette indiquent un pendage continu de 0,05 de la tête vers les pieds et un profil transversal plat. La paroi longitudinale N-N-E est bordée de trois blocs de 0,10 m à 0,30 m de longueur sur ses deux-tiers S-E-E qui reposent sur le fond de la fosse. Un autre long bloc se trouve sur le côté opposé. La cote NGF du fond de la fosse n'a pas été notée. Des ossements disloqués matures ont été relevés dans le comblement du côté S-O-O de la fosse ; répartis sur une épaisseur de 0,09 m, ils se composent d'un humérus droit appartenant au squelette us 1041 recoupé par SP1048, et d'un pubis et d'une ulna gauches qui appartiennent au squelette us 1048 recoupé par SP1049.

Squelette : enfant décédé entre 1 et 4 ans. Le squelette est bien représenté à l'exception des pieds, les ossements sont en bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête au N-O-O et les pieds au S-E-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le crâne, en vue latérale droite, a basculé en cours de décomposition, puisque les cinq premières vertèbres cervicales sont dans la même position. Il est en outre légèrement incliné vers l'aval. Le thorax apparaît en peu en cône, bien que les épaules ne soient pas contraintes et que le fond de la fosse soit plat. L'ensemble du squelette est à plat, bien étalé, avec les humérus en vue antérieure et les iliums en vue médiale. Le membre inférieur droit est légèrement éversé. Toutefois, l'extrémité distale de l'avant-bras gauche, légèrement en dehors de l'humérus, est en équilibre instable (os empilés en vue postéro-latérale) ; on remarque que l'os frontal et l'avant-bras gauche s'alignent parallèlement aux blocs, ce qui pourrait traduire la présence d'une paroi.

Typologie : probable contenant de bois, suggéré par les blocs et l'effet de délimitation linéaire du côté gauche du squelette. La présence d'un plancher n'est pas avérée.



▪ Fig. 399. Sépulture 1049. Cliché : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 1050

Fig. 400

Situation : à l'intérieur du bâtiment UF59, parallèle à son mur ouest. La tombe est antérieure aux sépultures SP1033 et 1035.

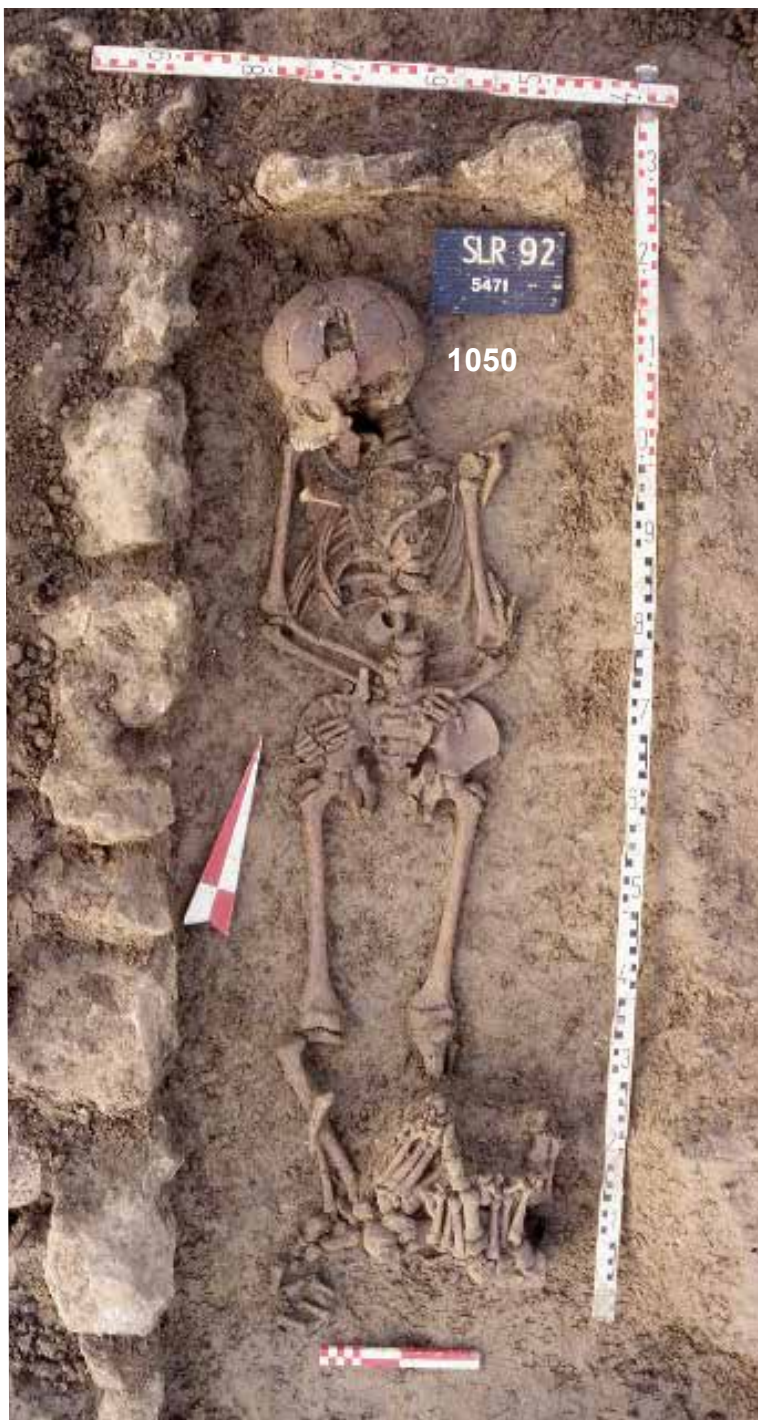
Fosse : la fosse, orientée N/S, est d'une longueur indéterminée en raison de difficultés de lecture du bord sud de la fosse, mais est supérieure à 1,50 m ; sa largeur est de 0,55 m. En l'absence de relevés en coupes, les cotes de profondeur enregistrées sous les ossements indiquent que le fond est plat sur les deux axes. La paroi ouest est constituée par le mur du bâtiment. Deux blocs de pierre de 0,15 m de longueur, reposent sur le fond, sur les parois est et ouest de l'extrémité sud conservée de la fosse, soit latéralement aux pieds du squelette ; sur la paroi nord, se trouvent deux blocs de 0,15 m à 0,25 m de longueur, mais il n'est pas précisé s'ils reposent ou non sur le fond de la fosse. Le sol d'inhumation n'a pas été coté en valeur NGF.

Squelettes : le squelette us 1050 est celui d'un enfant décédé entre 5 et 9 ans. Il est complet et en bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. Ses avant-bras sont ramenés en avant du bassin, le droit en avant du gauche, les mains posées sur les iliums controlatéraux. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Ses pieds, sa cheville droite et la moitié distale de sa jambe gauche sont recouverts par les pieds de deux adultes, orientés vers le nord, donc à l'inverse de lui. Les pieds de l'individu le plus ancien ont été attribués au squelette us 1033-A, ce qui suppose que les liaisons secondaires ont été recherchées. Ceux qui surmontent le tout appartiennent au squelette us 1035. Le pied gauche du squelette us 1033-A est presque complet, le droit n'est représenté que par les métatarsiens et les phalanges proximales ; ils sont séparés du squelette us 1050 par une couche de terre de 0,05 m environ. Les pieds gauche et droit du squelette us 1035 sont presque complets ; ils se présentent joints, le droit en appui sur le gauche, et semblent séparés des précédents par une fine couche de terre. Les connexions anatomiques sont globalement maintenues.

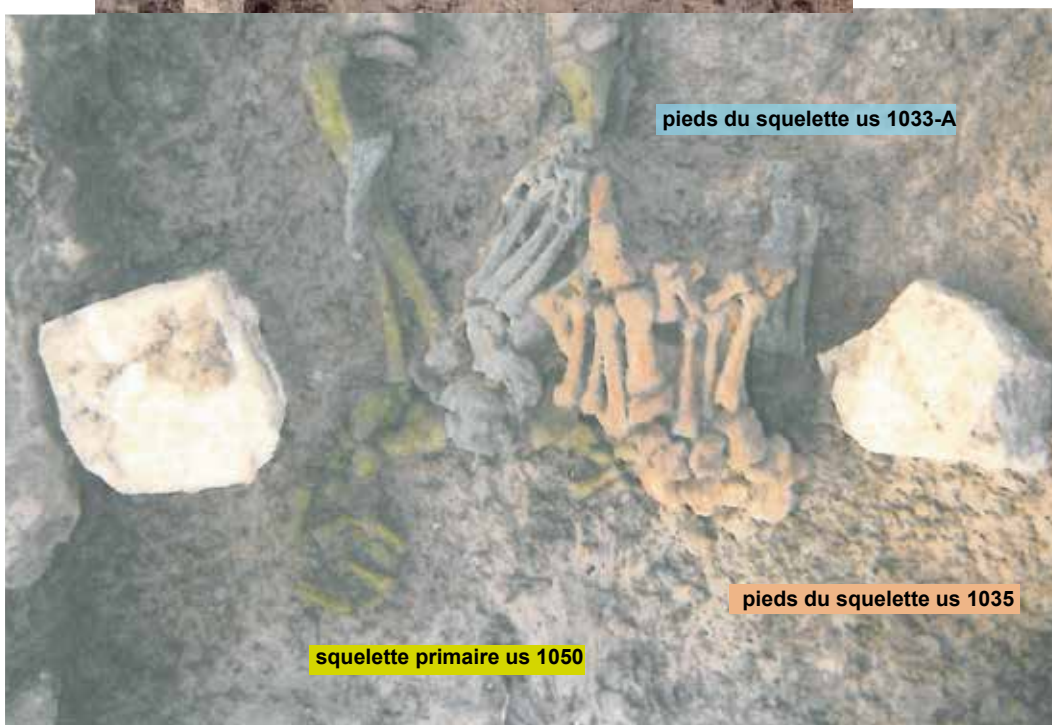
Analyse et interprétation : le bloc crânio-facial du squelette a pivoté vers la droite et est légèrement redressé ; il n'est plus en connexion anatomique avec la mandibule, qui s'est effondrée à droite et apparaît en vue postéro-latérale gauche. Aucune information n'a été enregistrée sur les deux premières vertèbres cervicales ; le cliché montre que la partie supérieure du rachis cervical est déviée vers la droite. L'épaule droite est décalée en hauteur relativement à la gauche, mais se présente à plat, et l'humérus s'est éversé. Les deux clavicules sont descendues, la droite sur la partie inférieure de la scapula, la gauche repose en partie en avant du rachis thoracique moyen. Les volumes sont à plat, et des dislocations sont observées sur les dernières vertèbres thoraciques et les premières lombaires, sans qu'il ne se soit toutefois produit d'importants déplacements. L'ensemble de la moitié supérieure du squelette donne l'impression d'un affaissement vers la droite ; en plus de la rotation du crâne et l'éversion de l'humérus, on remarque que les côtes droites des rangs moyens et inférieurs sont étalées, en vue supéro-endothoracique, que les gauches sont au contraire "fermées" en vue supéro-exothoracique, et que l'humérus a effectué une rotation médiale puisqu'il se présente par sa face postérieure. Cette position pourrait en outre traduire une contrainte latérale. Il n'existe pas de cliché précis des pieds sous ceux des adultes ; on distingue le droit en vue latérale, avec les métatarsiens et phalanges disloqués ; les os de la jambe droite sont perturbés, l'extrémité proximale du tibia passé en vue latérale, se trouve en situation latérale à celle de la fibula, tandis que la situation inverse est relevée à l'extrémité distale de ces deux os. Une couche de terre séparant les os de ce squelette des pieds du squelette us 1033, ce mouvement ne peut pas, a priori, lui être imputé. Sans doute participe-t-il à l'affaissement général vers la droite. Un effet de délimitation linéaire caractérise le côté droit du squelette : s'alignent la face antéro-latérale gauche du bloc crânio-facial, le coude, l'extrémité proximale du tibia et les métatarsiens et phalanges disloqués. Cet alignement se situe en dedans du bloc de pierre de la paroi ouest. L'hypothèse d'un contenant en coffre est ainsi plausible, les planches latérales étant ponctuellement calées par des blocs. En revanche, la fonction des deux blocs situés au nord, dont on ne connaît pas la cote de profondeur, reste posée ; cependant, la contrainte postérieure relevée sur le bloc crânio-facial (il est redressé) s'est sans doute produite moins à distance de ces blocs que la position actuelle du crâne le laisse envisager : le maxillaire recouvrant la partie supérieure de la scapula, il faut supposer qu'il est un peu descendu. La morphologie en plan du contenant semble trapézoïdale : la limite de dispersion du pied droit se situe en dedans de la ligne qui rejoint le front et le coude ; il en est de même à gauche, pour les os notés comme appartenant à ce squelette, et le coude. L'affaissement vers la droite pourrait avoir été causé par les modalités de pourrissement d'un plancher, qui reposait sur le fond de la fosse.

Typologie : contenant de bois probablement complet et de forme trapézoïdale, calé ponctuellement par des blocs. Le dépôt de l'individu us 1033, orienté à l'inverse du squelette us 1050, a été effectué après la décomposition du corps de ce dernier, sur quelques centimètres de terre ; il en est de même du dépôt du troisième individu us 1035.



1050

▪ Fig. 400. Sépulture 1050.
Clichés : F. Gentili (Inrap).



pieds du squelette us 1033-A

pieds du squelette us 1035

squelette primaire us 1050

Ossements 1051

Pas d'illustration

Situation : à l'est du bâtiment UF59

Il n'existe aucun cliché ni enregistrement de ce squelette, représenté par un tibia dont le côté et l'orientation ne sont pas précisés. Il n'apparaît que dans le listing du NMI avec la mention "immature d'âge indéterminé".

Sépulture 1056

Fig. 401

Situation : au sud du bâtiment UF1065.

Fosse : la fosse, orientée O/E, n'a fait l'objet d'aucun relevé en plan et en coupe, et les cotes de profondeur sous le squelette n'ayant pas été relevées, il n'est pas possible de restituer les profils. Le cliché montre des blocs le long des parois longitudinales ; certains semblent se situer au-dessus du fond de la fosse, d'autres pourraient être effondrés, mais la lecture est difficile. Quatre blocs se trouvent sur la paroi nord, et trois sur la paroi sud, placés de manière discontinue.

Squelette : enfant décédé entre 0 et 4 ans. Toutes les régions anatomiques sont représentées, mais elles sont lacunaires, les os étant en mauvais état de conservation. Le squelette repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les membres inférieurs en rectitude avec les genoux à l'origine très légèrement éversés.

Analyse et interprétation : l'enregistrement du squelette se résume à un cliché, aucune information n'ayant été relevée lors du prélèvement ; le mauvais état osseux complique malheureusement la lecture du squelette. Le bloc crânio-facial du squelette est redressé en vue supérieure. Une contrainte est relevée sur l'humérus droit qui apparaît par sa face postérieure en avant des côtes. Celles-ci semblent à plat. Le squelette semble étiré en longueur à partir des coudes, avec un crescendo plus on descend vers l'aval ; la distance relevée entre l'extrémité distale des humérus et les avant-bras est moins importante que celle entre l'extrémité distale des humérus et les os coxaux, tandis que la distance qui sépare l'extrémité distale des fémurs des os des jambes est encore accrue. Par ailleurs, les deux iliums sont très écartés l'un de l'autre, ainsi que les fémurs. Ces observations évoquent des fractures de planchers, avec une descente de la moitié inférieure du squelette. Le manque d'information ne permet pas de déterminer si le corps reposait dans un contenant de bois ou sur un plancher aménagé au-dessus du fond de la fosse. Seules, la contrainte à droite et la délimitation linéaire iraient dans le sens d'un dépôt en contenant.

Typologie : indéterminée ; le corps reposait sur un plancher qui s'est fracturé et dont des éléments se sont déplacés vers l'aval, entraînant les régions anatomiques en connexion ; une fracture peut également être envisagée longitudinalement, entre les membres inférieurs.



1056



781
montage de clichés polaroid

▪ Fig. 401. Sépultures 1056 et 781. Clichés : F. Gentili (Inrap)

Sépulture 1059

Fig. 402

Situation : au sud du bâtiment UF1065, au nord du petit fossé FO1050.

Fosse : la fosse, orientée O/E, a une longueur de 1,85 m pour une largeur de 0,55 m. Elle n'a pas fait l'objet de relevés en coupe, et aucune cote de profondeur n'a été relevée sous les os. La cote NGF du fond de fosse est inconnue.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Toutes les régions anatomiques sont représentées, mais les os sont en très mauvais état de conservation. Le squelette repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La position des os des mains indique que les avant-bras reposaient au niveau du tiers proximal des fémurs. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : l'enregistrement du squelette se résume à un cliché de mauvaise qualité, la fiche étant vierge de toute information. L'état des os ne permet pas de déterminer la position du crâne ; à noter que sa partie conservée est décalée à droite de l'axe longitudinal du rachis, et qu'elle semble basse, trop proche des épaules. La clavicule gauche est inclinée, les scapulas semblent à plat. Aucune contrainte n'est relevée sur les épaules. En revanche, des anomalies affectent les os des membres supérieurs ; les humérus sont restés en vue latérale, mais la connexion anatomique n'est pas maintenue avec les ulnas : la gauche semble avoir effectué une rotation latérale (elle est en vue médiale), et la droite probablement une rotation médiale puisqu'elle est en vue postérieure. On ne peut pas distinguer si les humérus sont ou non surélevés, mais pour que ces rotations aient pu se produire, il fallait que les coudes soient contraints au moins quelques centimètres au-dessus du fond ; la position des scapulas exclut toutefois une abduction du bras à l'origine, ce qui implique une contrainte proche du volume de la moitié supérieure du corps, bien que les humérus ne soient pas plaqués contre les côtes. Ces dernières paraissent en partie avoir conservé la largeur initiale du thorax, mais leur mauvais état de conservation et l'absence d'information sur le profil de la fosse ne permettent pas de déterminer si le fond est surcreusé ; le bassin est toutefois affaissé, ce qui va à l'encontre de cette hypothèse. Tout au plus est-il possible de supposer que le corps reposait à même le fond de la fosse. Les membres inférieurs sont maintenus en connexion anatomique à l'exception de la patella qui s'est déplacée vers l'amont, latéralement au tiers inférieur de la diaphyse fémorale. Les pieds évoquent des contraintes latérales : ils se présentent en vue dorsale, et le droit est légèrement orienté en direction médiale par son extrémité distale.

Les contraintes latérales relevées au niveau des coudes et des pieds résultent soit de la proximité du corps avec les bords de la fosse, soit de la présence de parois en bois. Le fait est que les coudes ne sont pas beaucoup éloignés des parois telles qu'elles ont été repérées ; par ailleurs, si le coude, la patella déplacée et le pied gauches s'alignent sur une droite oblique, le pied droit est décalé en dedans relativement au bord latéral du coude et de la jambe (écrasée). L'hypothèse d'un contenant trapézoïdal est donc peu défendable, la position des deux pieds évoquant plutôt un léger surcreusement du fond à ce niveau. Malheureusement, l'état de la documentation ne permet pas de trancher.

Typologie : si la décomposition s'est produite en espace vide, la documentation ne permet pas de choisir entre l'hypothèse d'une tombe en fosse couverte et celle d'un contenant trapézoïdal dépourvu de fond.



cliché polaroid

▪ Fig. 402. Sépulture 1059. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Zone 2

Sépulture 857

Fig. 403

Situation : partie ouest de la zone 2.

Fosse : il n'existe pas de relevé de la fosse. Les cotes de profondeur relevées sous le squelette indiquent que le fond est plat, à la cote 125,48 m NGF.

Squelette : enfant décédé dans la classe 5-9 ans. Le squelette est partiellement détruit par le décapage (membre supérieur et fémur gauches). Il repose sur le dos la tête à l'est et les pieds à l'ouest. Le coude droit est écarté, l'avant-bras est dirigé vers l'ilium homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude, mais les genoux dirigés vers la droite du corps.

Mobilier : un accessoire est visible latéralement au quart proximal de l'humérus droit. Il s'agit d'un anneau en fer, de forme ovale. Il n'en existe aucune description précise ni de proposition de datation.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne se présente en vue latérale gauche, comme l'atlas, mais l'absence de l'axis ne permet pas de définir le caractère primaire ou secondaire de cette position. Cependant, la mandibule est décalée latéralement et en arrière du maxillaire, ce qui témoigne d'un remaniement. La mise à plat des côtes et du bassin est effective. Des éléments sortent du volume du corps : la tête fémorale droite latéralement à la hanche homolatérale, la patella droite latéralement au tiers médial de la jambe, et le talus gauche latéralement à la cheville droite. Par ailleurs, le fémur est retourné, en vue postérieure (le tibia et la fibula en vue médiale), tandis que les os longs du membre inférieur gauche se présentent en vue antérieure, ce qui est incompatible avec l'orientation du genou. Les os pieds conservés sont regroupés et témoignent d'une contrainte distale (métatarsiens orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal de la jambe). Du côté droit, s'alignent le coude, le genou et la patella disloquée.

L'interprétation des effets de délimitation linéaire relevés se révèle difficile en l'absence de données sur les bords de la fosse. Si les mouvements qui se sont produits hors du volume du corps témoignent d'une décomposition en espace vide, la nature de l'espace ne peut être déterminée, même s'il n'existe aucun élément pour envisager un dépôt à même la fosse. La position de l'anneau, s'il est réellement associé au squelette, pourrait indiquer qu'il attachait un tissu (associé à un lien en cuir serrant une enveloppe ?), ou alors avoir été posé à côté du corps (une forme de "ceinture" enroulée par exemple).

Typologie : espace vide de nature indéterminée

Sépulture 2036

Fig. 403

Situation : partie N-O de la zone 2, jouxte un bâtiment.

Fosse : le squelette, très lacunaire, semble avoir reposé très près de la terre végétale, aucune fosse n'a été enregistrée à la fouille. Les cotes de profondeur relevées sous le squelette indiquent que le fond est plat, à la cote 126,23 m NGF.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Le squelette est presque totalement détruit : il ne reste qu'une partie du tronc, quelques fragments crâniens, des deux humérus, de l'os coxal et du membre inférieur gauches. Il repose avec la face antérieure du tronc contre terre, et est orienté S-O/N-E, la tête au S-O. La position des avant-bras est inconnue, les os des mains ne sont pas conservés. Le membre inférieur gauche est fléchi (100°), le genou dirigé vers la droite du corps.

Analyse et interprétation : les vertèbres du cou sont en vue dorsale, mais celles du tronc semblent en vue latérale, ce qui est compatible avec la position du membre inférieur gauche ; le corps n'était donc pas franchement en procubitus, mais en appui sur sa hanche gauche, la face et l'épaule gauche contre terre. Aucun élément ne permet de définir l'architecture funéraire, en raison du caractère lacunaire du squelette.

Typologie : indéterminée



2036



857



détail de l'objet in situ

▪ Fig. 403. Sépultures 2036 et 857. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 2372

Fig. 405

Situation : partie nord de la zone 2, en limite d'emprise archéologique.

Fosse : la fosse n'a pas été déterminée. Aucune cote de profondeur n'est portée sur la fiche d'enregistrement.

Squelette : adulte de sexe féminin. Il ne reste du squelette que quelques éléments du tronc, l'os coxal droit, la main droite, et les os longs des membres inférieurs très fragmentés. Il repose sur le dos, sur l'axe N/S, la tête placée au sud à l'origine. La position de la main droite indique que l'avant-bras droit reposait en avant du bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : les éléments conservés du squelette sont bien maintenus. Les nombreuses lacunes osseuses, l'absence d'informations sur la fiche d'enregistrement et la mauvaise qualité du cliché ne permettent pas d'analyser la sépulture.

Typologie : indéterminée

Sépulture 2376

Fig. 405

Situation : partie nord de la zone 2, en limite d'emprise archéologique. La tombe est postérieure à SP2377.

Fosse : la fosse est visible sur le cliché, où elle apparaît de forme rectangulaire en surface, aux parois obliques. Elle est orientée N-S. Sa cote de profondeur n'est pas précisée sur la fiche d'enregistrement.

Squelette : enfant décédé dans la classe 5-9 ans. Le squelette est partiellement conservé : toutes les régions anatomiques sont présentes, mais lacunaires. Il repose sur le dos, la tête au sud et les pieds au nord. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, le droit n'est pas conservé. Les membres inférieurs sont en rectitude en vue antérieure.

Analyse et interprétation : quasi aucune information n'étant portée sur la fiche, l'analyse repose sur l'observation du cliché. Le bloc crânio-facial se présente en vue supéro-latérale droite, et la mandibule est en vue supérieure. Les volumes du corps sont à plat, mais à gauche, les côtes sont empilées par leur partie antéro-latérale. La scapula gauche n'est pas visible, mais on aperçoit le bord supérieur de la droite qui semble redressé. La clavicule se situe en amont de cette dernière, et est mentionnée comme étant "mobilisée" sur la fiche, sans préciser s'il s'agit d'un remaniement à la fouille ou antérieur à celle-ci. L'humérus gauche est en vue antéro-latérale, le droit en vue postérieure.

Le squelette présente donc des contraintes, l'une en amont du bloc crânio-facial et une autre au niveau de l'épaule et du bras droit. L'absence de cotes et d'informations sur le profil de la fosse constitue un handicap à l'interprétation de la tombe. La position des côtes et le redressement de la scapula droite évoquent cependant un surcreusement du fond de la fosse, ce qui pourrait déterminer une tombe en fosse.

Typologie : probable tombe en fosse.



2372
cliché polaroïd



2376

▪ Fig. 40S. Sépultures 2372 et 2376. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 2377

Fig. 404

Situation : partie nord de la zone 2, en limite d'emprise archéologique. Son extrémité S-E se situe sous la tombe SP2376.

Fosse : la fosse, visible sur le cliché, n'est conservée qu'en partie, sur un tiers de sa longueur environ ; orientée N-O/S-E, elle est de forme rectangulaire aux angles arrondis. Sa cote de profondeur n'est pas précisée sur la fiche d'enregistrement. Elle contient deux squelettes, dont un en position primaire et l'autre en position secondaire. Un drain la recoupe dans sa partie conservée, en aval des jambes du squelette en position primaire.

Squelettes : le squelette 2377-A correspond à l'inhumation primaire d'un adulte de sexe indéterminé, dont il ne reste que les os longs des membres inférieurs. Le squelette 2377-B est illustré par un regroupement d'ossements appartenant à un adulte féminin ; il n'en existe pas d'inventaire précis. Les membres inférieurs de l'inhumation primaire sont en rectitude en vue antérieure, indiquant que le corps reposait sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E.

Analyse et interprétation : l'amas d'ossements est scindé en deux parties ; la première se trouve latéralement au membre inférieur droit du squelette primaire, le second est en aval de l'extrémité distale des tibias de ce dernier. L'organisation des ossements disloqués illustre des contraintes périphériques à distance des parois de la fosse, qui évoquent un contenant, de toute évidence plus étroit à l'extrémité S-E. Les deux unités, primaire et secondaire, se trouvent-elles dans le même contenant, ou bien chacune occupe-t-elle un contenant, celui de l'inhumation primaire ayant été posé sur le précédent ? Malheureusement, la destruction, par le drain, d'une large bande comprise entre l'extrémité distale des tibias de 2377-A et l'amas d'ossements, limite l'analyse du dépôt ; on ignore notamment si les os des pieds du squelette primaire reposait sur ou sous l'amas d'ossements. Seul le maintien des genoux de 2377-A n'est en théorie pas favorable à l'hypothèse d'un empilement ; cependant, sur le squelette us 102 qui occupe un contenant surmontant celui qui renferme les os disloqués us 624, les membres inférieurs sont également bien préservés : les dislocations se sont produites au niveau de la moitié supérieure du squelette. Par ailleurs, l'orientation du squelette primaire et des os longs rangés le long de son côté droit (N-O/S-E) est légèrement différente de celle dessinée par l'amas d'ossements groupés au S-E (N-O-O/S-E-E) Comme dans le cas de la tombe SP827 (catalogue tombes 800-899), la question reste ouverte, mais l'hypothèse de deux contenants s'avère la plus probable. Quoi qu'il en soit, cet ensemble évoque des pratiques relevées durant la première phase du grand ensemble funéraire groupé autour des édifices religieux.

Typologie : probables dépôts associant un individu dont les os ont été regroupés et une inhumation primaire, dans un (?) ou plutôt deux contenants empilés de forme trapézoïdale.

Sépulture 2407

Pas d'illustration

Situation : partie sud de la zone 2, à proximité du chemin de Bellesme.

Il n'existe aucune information sur cette tombe, détruite lors de sa découverte inopinée, à part son orientation E-O, le squelette ayant été placé la tête à l'ouest. Il s'agit des restes d'un adulte de sexe indéterminé, en très mauvais état de conservation (quelques os longs notamment). La cote du sol d'inhumation n'est pas connue.



détail de l'amas d'ossements

- Fig. 404. Sépulture 2377. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Zone 3

Sépulture 781

Fig. 401

Situation : partie ouest de la zone 3, à proximité d'un petit bâtiment.

Fosse : la fosse n'a pas été perçue en plan ; il n'en existe aucun relevé ni même en coupe. L'orientation S-O/N-E est fournie par le squelette. Les cotes de profondeur relevées sous le squelette montrent que le fond remonte de 0,08 m aux deux extrémités et que la paroi est très oblique du côté N-O. Le fond de la fosse cote à 125,25 m NGF.

Squelette : adulte de sexe masculin, en bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête placée au S-O et les pieds au N-E. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, la main droite repose sur le tiers proximal du fémur homolatéral, la gauche sur le fond de la fosse en vue dorsale. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le squelette présente les signes d'une décomposition dans un espace étroit à fond concave : les volumes du corps sont partiellement affaissés, les coudes reposent 0,11 m moins profondément que le rachis lombaire, la patella gauche et l'avant-bras droit sont maintenus en équilibre instable. Les scapulas sont redressées par leur bord supérieur, ce qui témoigne de la remontée du fond de la fosse. Le bord N-O est oblique : le membre supérieur gauche n'est pas contraint latéralement et le membre inférieur est éversé. Tout indique que la fosse était l'unique réceptacle du dépôt. Les signes de décomposition en espace vide sont apportés par la chute de la patella droite et par le déplacement du talus droit sur la face latérale du pied. Le maintien de la main gauche en connexion anatomique est probablement dû à un effritement de la paroi de la fosse.

Typologie : tombe en fosse à couverture de bois. Aucune logette céphalique n'a été identifiée.

Sépulture 845

Fig. 407

Situation : partie centrale de la zone 3, à proximité d'un bâtiment.

Fosse : la fosse n'a pas été vue en plan, le squelette étant apparu directement sous la terre végétale au décapage ; aucune coupe n'a été relevée. L'orientation S-O/N-E est fournie par le squelette. Les cotes de profondeur relevées sous le squelette montrent que le fond est plat sur les deux axes. La cote NGF du fond de la fosse ne peut être calculée, en l'absence de données sur le point de référence.

Squelette : adolescent 10-14 ans. Le squelette est en très mauvais état de conservation (os dégradés et squelette lacunaire). Il repose sur le dos, la tête placée au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, le gauche n'est pas conservé. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le squelette offre les indices de contraintes latérales ; le membre supérieur droit est décalé en hauteur avec l'épaule surélevée de 3 cm, l'os coxal droit n'est pas complètement à plat, le gauche est complètement redressé (vue antéro-latérale), les genoux sont rapprochés, le tarse gauche est effondré en situation médiale, et si le droit est éversé, il est orienté sur l'axe longitudinal de la jambe. Les côtes droites sont en vue endothoracique mais verticalisées, les gauches sont comprimées en vue supéro-exothoracique. Les os des tarses sont disloqués, et amorcent un étirement sur l'axe longitudinal médian du squelette (seuls les tarses postérieurs sont conservés).

Ces caractéristiques témoignent d'une décomposition en espace vide (dislocation des tarses, rapprochement des genoux), de contraintes latérales et d'une attraction modérée en direction de l'axe longitudinal médian ; la position des côtes droites pourrait indiquer un fond légèrement concave. L'hypothèse d'un contenant monoxyle faiblement concave peut être envisagée.

Typologie : contenant monoxyle faiblement concave.

Sépulture 3187

Fig. 406

Situation : partie N-E de la zone 3.

Fosse : la fosse n'a pas été enregistrée, ni en plan ni en coupe ; l'orientation S-S-O/N-N-E est fournie par le squelette. Aucune cote de profondeur n'a été relevée sous le squelette et le fond de la fosse n'est pas coté en référence NGF.

Squelette : adulte de sexe féminin, dont l'état de conservation est médiocre à moyen. Il repose sur le dos, la tête placée au S-S-O et les pieds au N-N-E. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'os coxal homolatéral, la main disloquée dans le pelvis, le gauche et mal conservé, mais les os de la main, en situation latérale au tiers proximal du fémur, indiquent qu'il était en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le squelette est bien maintenu. Son côté droit présente une contrainte modérée sur l'épaule (scapula en vue antéro-latérale) et sur l'os coxal resté en vue antérieure, ce qui n'est pas relevé à gauche où l'humérus est en vue antérieure et l'os coxal en vue médiale. Les côtes droites semblent plus profondes que l'humérus. Une contrainte latérale a affecté le pied droit qui est tombé en direction médiale. En l'état de la sépulture, il est difficile d'interpréter les modalités du dépôt (contenant étroit ou tombe en fosse).

Typologie : indéterminée.

Sépulture 3188

Fig. 406

Situation : partie N-E de la zone 3.

Fosse : la fosse n'a pas été enregistrée, et le mauvais cliché disponible semble indiquer qu'elle n'a pas été perçue ; l'orientation N-O/S-E est fournie par le squelette. Aucune cote de profondeur n'a été relevée sous le squelette et le fond de la fosse n'est pas coté en référence NGF.

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est très lacunaire et l'état osseux est médiocre à moyen. Il repose sur le dos, la tête placée au N-O et les pieds au S-E. Les deux avant-bras sont ramenés en avant du bassin et les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : l'examen du cliché montre que le membre supérieur gauche, écarté du tronc, repose moins profondément que le tronc. Ce dernier est trop partiellement conservé pour fournir une indication sur le fond de la fosse ; cependant, la partie thoracique semble décalée vers la droite du corps. Les deux os coxaux sont à plat.

La documentation ne permet pas d'interpréter l'anomalie majeure enregistrée (le décalage du thorax).

Typologie : indéterminée.



3187



Cliché polaroïd

3188

• Fig. 406. Sépultures 3187 et 3188. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 3189

Fig. 407

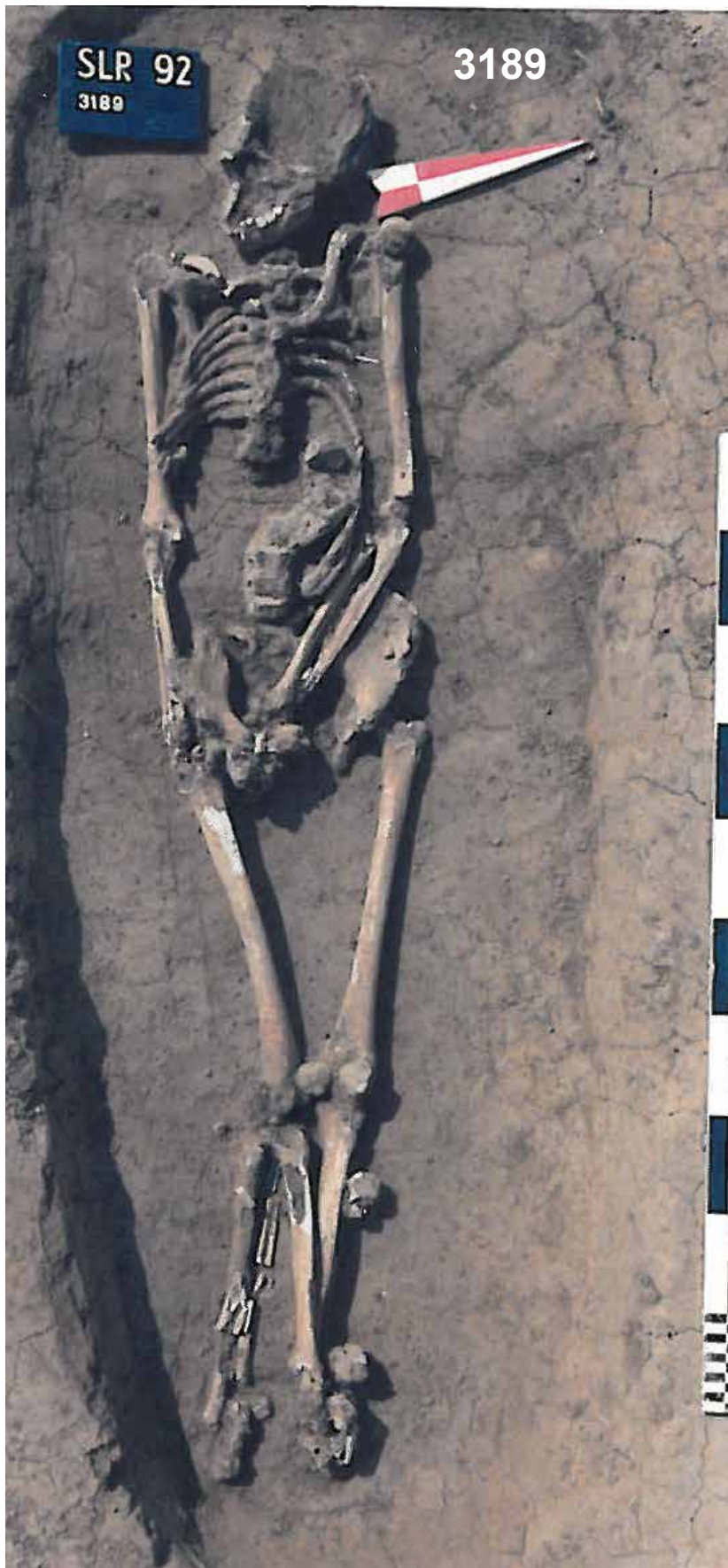
Situation : extrémité N-E de la zone 3.

Fosse : la fosse, orientée N-O-O/S-E-E, n'est pas enregistrée, et sur le cliché, les limites semblent aléatoires. Aucune cote de profondeur n'a été relevée sous le squelette et le fond de la fosse n'est pas coté en référence NGF.

Squelette : adulte de sexe féminin. Toutes les régions anatomiques sont représentées, bien que ponctuellement lacunaires, et l'état osseux est moyen. Le squelette repose sur le dos, la tête placée au N-O-O et les pieds au S-E-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant du bassin, le droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps ; le tibia droit passe en avant du gauche.

Analyse et interprétation : la face d'apparition du bloc crânio-facial n'est pas lisible sur le cliché ; la mandibule est en vue supérieure, légèrement orientée vers la droite du corps. Les épaules sont projetées vers l'avant, surélevées, la clavicule gauche verticalisée. Le membre supérieur droit se présente en équilibre instable, l'humérus en vue antéro-latérale, les os des avant-bras empilés en arrière de la face antérieure de l'os coxal. Les côtes droites devaient s'empiler par leur partie antéro-latérale. Les deux dernières vertèbres thoraciques et la première lombaire sont disloquées en direction de l'hémi-thorax gauche. L'os coxal droit est redressé et le fémur en vue latérale, conformément à la position du tibia. Ainsi, la position de la fibula, dont l'extrémité distale est disjointe, latéralement, de celle du tibia, est secondaire : l'os s'est déplacé pendant la décomposition. Les os du tarse droit, déstabilisés, ont migré latéralement à la jambe gauche. Ces déplacements déterminent une décomposition en espace vide. L'absence de données sur la fosse et des cotes de profondeur sous les os ne facilitent pas l'interprétation des anomalies, cependant, l'hypothèse d'une tombe en fosse semble la plus probable, plus par défaut que sur la base d'indices spécifiques.

Typologie : probable tombe en fosse à couverture de bois. Aucune logette céphalique n'a été identifiée.



▪ Fig. 407. Sépultures 3189 et 845. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 3201

Fig. 408

Situation : partie N-E de la zone 3.

Fosse : la fosse, orientée S-O/N-E, n'est pas enregistrée. Le cliché montre que les limites n'ont pas été identifiées au S-O, où le squelette est en partie détruit, mais que l'extrémité N-E est resserrée. Aucune cote de profondeur n'est mentionnée sur la fiche d'enregistrement et le fond de la fosse n'est pas coté en référence NGF.

Squelette : adulte de sexe féminin. Le tiers supérieur et l'humérus gauche du squelette sont détruits, mais l'état osseux des os conservés est correct. Le squelette repose sur le dos, la tête placée au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, la main repose sur l'os coxal controlatéral, le droit repose en avant du bassin, les os de la main disloqués dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : les os droits semblent un peu redressés relativement aux gauches : le coude est au contact des côtes, l'os coxal est en vue antérieure (le gauche est à plat). La moitié supérieure du tronc est orientée vers la gauche du corps, sans doute depuis l'origine ; cependant, au niveau où le rachis s'incurve, les vertèbres sont disloquées. Sur le cliché, les coudes paraissent un peu surélevés. De fortes contraintes latérales sont relevées sur les pieds : le tarse postérieur droit s'est éversé mais l'avant-pied se présente en extension dans l'axe longitudinal de la jambe ; à gauche, les os sont effondrés vers l'avant et l'intérieur. En dépit de l'absence d'informations sur la fosse et des cotes de profondeur des ossements, les données recueillies évoquent une tombe en fosse.

Typologie : probable tombe en fosse à couverture de bois. Aucune logette céphalique n'a été identifiée, mais cette extrémité de la fosse est détruite.

Sépulture 3463

Fig. 408

Situation : partie N-E de la zone 3. Jouxte un four.

Fosse : la fosse, orientée O/E, est rétrécie aux deux extrémités ; les profondeurs relevées en valeurs relatives sous le squelette indiquent que le sol d'inhumation remonte de 0,07 m aux deux extrémités, tandis qu'il est précisé, sur la fiche d'enregistrement, que le fond est surcreusé. Le fond de la fosse n'est pas coté en référence NGF. Un bloc de pierre d'environ 0,15 m de longueur repose en avant et au contact des côtes droites du squelette.

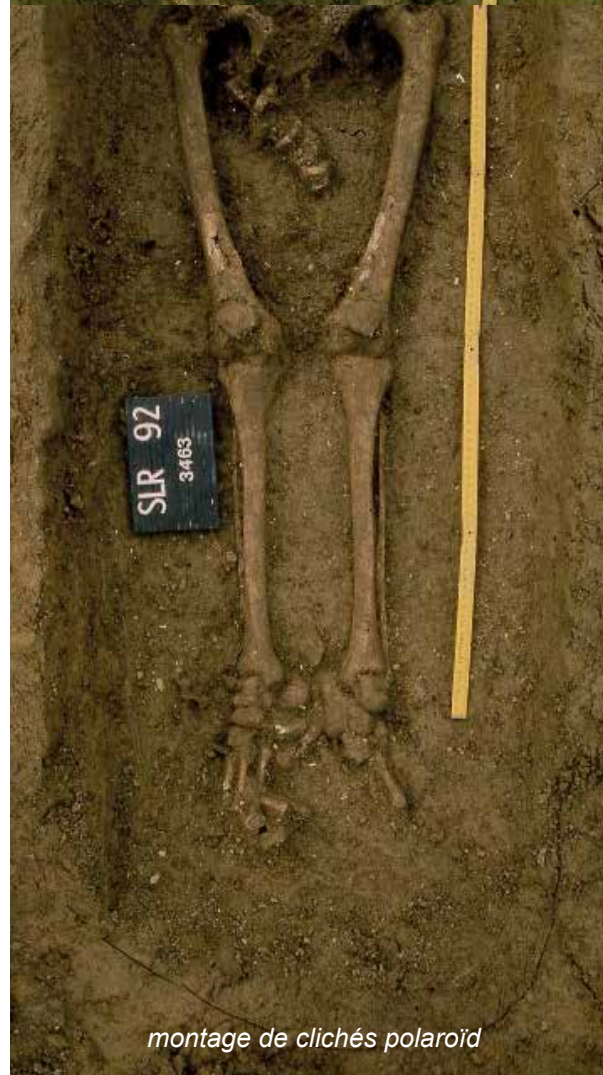
Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est en très bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont en avant des os coxaux homolatéraux, les os des mains sont disloquées dans et en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse et interprétation : le crâne et l'atlas, qui se présentent en vue supéro-latérale droite, ont tourné secondairement, puisque l'axis se trouve dans la même position. Les épaules sont en vue antéro-latérale, la clavicule gauche faiblement oblique et la droite renversée en amont de la scapula, ce qui indique l'absence de "marche" en aval de la tête. Les coudes sont légèrement surélevés, l'extrémité sternale des côtes et les os coxaux un peu redressés. Les pieds sont orientés sur l'axe longitudinal des jambes, seuls les os du tarse postérieur sont éversés. L'ensemble de ces contraintes est en relation avec la morphologie de la fosse. La rotation du crâne, des tarse, et la probable chute de la pierre en avant des côtes témoignent d'une évolution en espace vide.

Typologie : tombe en fosse à couverture de bois. Aucune logette céphalique n'est mentionnée.



3201



montage de clichés polaroid

3463

▪ Fig. 408. Sépultures 3201 et 3463. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Zone 4

Sépulture 4442

Fig. 409

Situation : extrémité orientale de la zone 4.

Commentaires : Il n'existe aucun relevé ni enregistrement de cette sépulture, à part un cliché peu lisible. Les notes de terrain mentionnent un "squelette en très mauvais état de conservation" (donné cependant comme étant féminin), placé sur le dos, la tête à l'ouest, l'avant-bras gauche en extension parallèle à l'axe longitudinal du corps (le droit n'est pas conservé), les membres inférieurs en rectitude.



Squelette 4430

Pas d'illustration

Situation : partie centrale de la zone 4, dans un puits.

Il n'existe aucune documentation de ce squelette, exhumé à la pelle mécanique dans le comblement d'un puits. La profondeur à laquelle il se trouvait dans le puits n'est pas précisée.

Zone 5

Sépulture 5372

Fig. 409

Situation : Extrémité N-E de la zone 5. Parallèle à un bâtiment, perpendiculaire à une palissade bordant un chemin, elle se trouve entre la tombe SP5375 qu'elle jouxte au S-E, et le bâtiment.

Fosse : Aucune fosse n'a été clairement relevée, en dépit du tracé représenté sur le cliché. L'orientation O/E est fournie par le squelette. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que le fond de la fosse remonte à l'extrémité ouest, la seule conservée. Le fond de la fosse n'est pas coté en référence NGF.

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est détruit par un drain en aval du genou droit et du tiers médian de la jambe gauche, le membre supérieur droit n'est pas conservé. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest. L'avant-bras gauche est ramené en avant du bassin, les os des mains au contact de l'os coxal droit. L'orientation des fémurs et de la jambe droite indiquent que les membres inférieurs étaient en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : l'épaule gauche est légèrement décalée en hauteur relativement à la droite, et le crâne est incliné vers l'avant et la gauche, l'os frontal au contact de l'épaule. L'occipital n'est plus en connexion anatomique avec l'atlas, qui se présente en vue inférieure ; les vertèbres cervicales de rangs 2 à 5 sont dans le thorax, l'axis latéralement à gauche de la septième vertèbre thoracique, les autres, avec la clavicule droite, latéralement à droite de la cinquième vertèbre lombaire. Le coude gauche est surélevé de 0,04 m relativement à la face postérieure de la colonne vertébrale et orienté latéralement ; à droite, la scapula est un peu orientée latéralement par son extrémité distale, ce qui témoigne d'une élévation vers l'avant et latéralement du coude à l'origine. Les côtes droites, partiellement conservées, sont en vue endothoracique et semblent épouser un fond en "U" large. L'os coxal droit paraît moins à plat que le gauche, comme s'il s'appuyait sur un léger surcreusement du fond de la fosse.

L'ensemble des caractéristiques paraît désigner un dépôt à même le fond de la fosse, surcreusé en auge large, le corps aurait été placé contre le bord sud de ce surcreusement, les coudes en appui contre les parois très obliques ("banquettes"). La position du bloc crânio-facial pourrait indiquer que le fond remonte juste en arrière de l'occipital, mais l'absence de cotes de profondeur ne permet pas de l'affirmer ; elle témoigne en tout cas d'une évolution en espace vide.

Interprétation : tombe en fosse à couverture de bois.

Sépulture 5375

Fig. 410

Situation : extrémité N-E de la zone 5. Parallèle à un bâtiment, perpendiculaire à une palissade bordant un chemin, elle jouxte au N-O, la tombe SP5372.

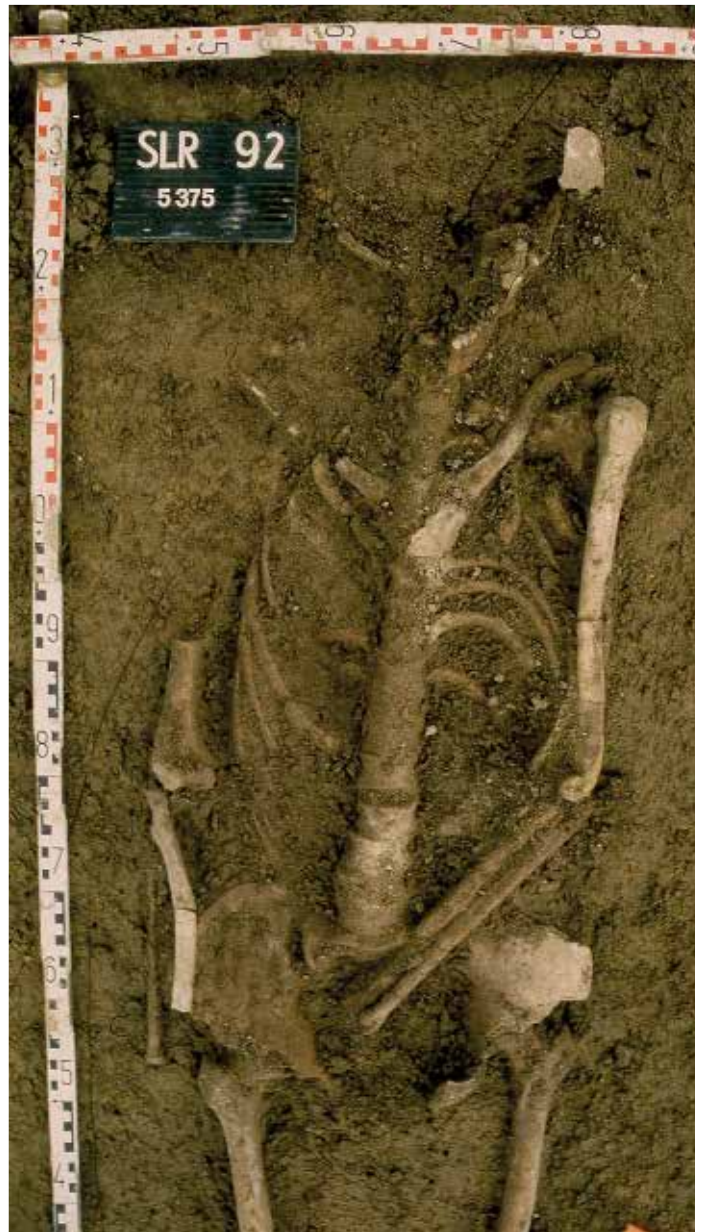
Fosse : il n'existe aucun relevé de la fosse, l'enregistrement de cette tombe se résumant au seul cliché de la sépulture. Celui-ci indique que la tombe est très érodée. Le fouilleur a tracé des limites assez proches du squelette, qui pourraient aussi bien correspondre à celles de la fosse au niveau du sol d'inhumation qu'à la zone d'activité biologique de la décomposition du corps. Latéralement à la moitié proximale de la jambe gauche, se trouve un bloc de pierre ; il se situe en dedans de la limite tracée par le fouilleur et semble reposer au même niveau que le squelette. On ne peut pas déterminer si ce bloc est en place ou s'il s'est effondré à l'intérieur de la fosse.

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est incomplet, il lui manque la majeure partie du crâne, et à droite la ceinture scapulaire et les deux tiers proximaux de l'humérus ; la fouille, sommaire, ne permet pas de distinguer les os des mains. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche est ramené en avant du bassin, le droit est en extension parallèle à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Mobilier : stylet ? Il s'agit d'une tige courbe en alliage cuivreux décorées d'anneaux s'aplatissant à une extrémité en forme de "hache" ; dimensions non précisées. L'objet est attribué aux VII^e-VIII^e s. sans précision. Il se trouvait en arrière des fragments conservés du bloc crânio-facial du squelette. S'agit-il d'un objet réellement associé au squelette ou bien d'un élément en position résiduelle ?

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les volumes sont à plat, témoignant d'un colmatage différé de l'espace initial du corps. La clavicule gauche est normalement oblique, la scapula semble en vue antérieure. Les humérus sont maintenus en vue latérale, le gauche paraît surélevé (?) ou en tout cas plaqué et remontant contre la face latérale des côtes. À droite, le radius est resté perché sur le bord antérieur de l'os coxal, mais l'ulna est effondrée sur le sol d'inhumation et n'est plus en connexion anatomique avec l'humérus. L'os coxal droit semble légèrement redressé, relativement au gauche. Le pied droit s'est éversé, le gauche est tombé du côté médial, mais sur les deux pieds, les connexions anatomiques sont maintenues. Le squelette témoigne de contraintes faibles sur les membres supérieurs et sur le pied gauche, qui, en l'absence de données fiables sur les limites de la fosse, ne peuvent être imputées à cette dernière plutôt qu'à un contenant étroit. Le fond de la fosse paraît plat.

Interprétation : tombe de type indéterminé.



▪ Fig. 410. Sépulture 5375. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Zone 7

Sépulture 7001

Fig. 411

Situation : Extrémité sud de la zone 7.

Fosse : le relevé figure une fosse orientée S-O/N-E, resserrée aux deux extrémités. Sa longueur est de 2,10 m, sa largeur de 0,80 m au centre et de 0,40 m aux extrémités. Trois à quatre pierres d'environ 0,15 m de longueur, sont dessinées sur le sol d'inhumation, en amont et latéralement à droite du bloc crânio-facial ; elles avaient à l'origine probablement pour fonction de caler le crâne. Une autre pierre se situe en amont de l'os coxal gauche, dans l'espace d'inhumation où elle semble s'être effondrée. Le fond de la fosse cote à 125,55 m NGF ; les cotes de profondeur relevées sous les ossements du squelette indiquent que le profil longitudinal de la fosse est plat, et le profil transversal arrondi.

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est détruit en aval des genoux, à l'exception du tiers proximal de la jambe droite. Il repose sur le dos et est orienté la tête au S-O. L'avant-bras droit est en extension parallèle à l'axe longitudinal médian du corps, la main disloquée en majeure partie le long de la face latérale du fémur, le droit est ramené dans le pelvis, les os de la main dispersés en aval des pubis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Mobilier : latéralement et au contact de l'ulna gauche, se trouve un petit couteau dont la soie n'est pas conservée. Il n'en existe pas de description.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne a tourné secondairement, puisqu'il apparaît en grande partie par son côté gauche alors que les vertèbres cervicales sont indiquées comme étant en vue antérieure. Les deux clavicules sont en vue inférieure, en amont des scapulas. Conjugués à la dispersion des os de la main gauche, ces mouvements déterminent une décomposition en espace vide. Ce constat est corroboré par le fait que le bloc de pierre a fracturé l'humérus gauche et repoussé son tiers distal en dedans. Les cotes de profondeur relevées sous les os indiquent que les épaules et le membre supérieur gauche sont un peu surélevés (0,04 m moins profonds que le reste du squelette) avec l'ulna passée en vue postérieure ; cependant, si la scapula gauche est de chant, la droite est à plat. L'extrémité sternale des côtes droites se referme vers l'avant, les gauches épousent un fond convexe. Dans la mesure où l'os coxal gauche est un peu redressé, et compte tenu de la surélévation du membre supérieur de ce côté, on suppose que le corps s'appuyait soit contre le fond de la fosse qui remonterait à ce niveau, soit contre une paroi aujourd'hui disparue.

Le resserrement des deux extrémités de la fosse, la chute d'un bloc et les pierres situées à proximité du crâne évoquent des caractéristiques relevées dans les tombes en fosse.

Typologie : tombe en fosse à couverture de bois ?

Sépulture 7012

Fig. 411

Situation : Extrémité orientale de la zone 7. Elle est antérieure à la tombe SP7019.

Fosse : le relevé figure une fosse orientée S-O/N-E, de plan plus ou moins trapézoïdal à angles arrondis. Sa longueur est de 1,90 m, et sa largeur de 0,80 m au S-O et de 0,50 m au N-E. Un caillou de 0,15 m de longueur se situe sur le fond de la fosse, au S-O, en partie engagé en arrière du bloc crânio-facial du squelette. La cote NGF du fond de la fosse n'est pas précisée. D'après les cotes de profondeur relevées sous les ossements, le fond de la fosse est plat.

Squelette : adulte de sexe féminin. Le squelette est partiellement conservé, il lui manque notamment le tronc, ainsi que la ceinture scapulaire et le membre supérieur du côté gauche ; les fémurs et l'extrémité proximale des tibias sont fracturés et lacunaires (coups de charrue). Le squelette repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. L'avant-bras droit est en extension en avant de l'ilium, les os de la main autour du tiers proximal du fémur homolatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le bloc crânio-facial est en vue supéro-antéro-latérale gauche, alors que les trois vertèbres cervicales conservées sont indiquées en vue antérieure ; par ailleurs, la mandibule est en

connexion lâche avec le bloc crânio-facial et décalée vers la gauche du corps. Ces anomalies témoignent d'un mouvement secondaire : les os de la tête ont donc glissé vers l'aval depuis la pierre, durant la décomposition. L'os coxal gauche est à plat, les os de l'avant-bras sont dissociés, mais l'humérus est resté en vue latérale. Les os des pieds sont effondrés et disloqués hors de leur volume initial ; leur mode de dispersion dessine un rectangle à distance de la paroi de la fosse, et évoque une contrainte transversale : des éléments du tarse se situent en amont de leur situation anatomique, les métatarsiens sont orientés perpendiculairement à l'axe longitudinal des jambes et des phalanges sont orientées avec leur extrémité distale vers l'amont. L'ensemble des anomalies laisse envisager un dépôt dans un contenant de bois relativement étroit (pas de dispersion latérale des pieds, contrainte de l'humérus droit) ; les pieds du squelette étaient en butée contre la paroi transversale. Ainsi, en dépit du caillou à demi-engagé en arrière de l'occipital du squelette, l'hypothèse d'une tombe en fosse est rejetée au profit de celle d'un dépôt en contenant de bois. La présence du caillou et l'étroitesse de l'espace interne déterminée par le mode de dislocation des os des pieds pourrait désigner un cercueil monoxyle dont l'intérieur aurait été évidé à angle droit aménageant un fond plat.

Typologie : évetuel contenant monoxyle à fond plat en interne.



7001



7012

▪ *Fig. 411. Sépultures 7001 et 7012. Clichés : F. Gentili (Inrap).*

Sépulture 7018

Fig. 412

Situation : quart nord-oriental de la zone 7.

Fosse : la fosse, orientée N-O/S-E, ne semble pas avoir été entièrement dégagée ; en effet, le dessin montre qu'en amont des blocs de pierre qui bordent la paroi N-E, le comblement de la fosse n'a pas été descendu. Ainsi, sa forme en plan n'est pas connue. Elle a été repérée sur une longueur de 2,10 m et une largeur maximale de 0,90 m. Les cotes de profondeur prises sous les ossements du squelette indiquent que sur l'axe longitudinal, le fond de la fosse est en pendage de 0,10 m vers le S-E, et légèrement arrondi sur l'axe transversal. Les blocs relevés contre la paroi sont au nombre de quatre, d'une longueur comprise entre 0,10 m et 0,25 m ; ils sont disposés de manière discontinue, sur le sol d'inhumation au N-O et environ 0,10 m au-dessus au S-E, conformément au pendage de la fosse. Un morceau de tuile, résiduel, repose sur le pied gauche, un autre jouxte le poignet droit, et un petit bloc est en partie engagé en arrière de la fibula droite. La cote NGF du fond de la fosse varie de 125,60 m au N-O à 125,54 m au S-E.

Squelette : adulte de sexe masculin. Toutes les régions anatomiques sont représentées, mais en partie lacunaires. Le squelette repose sur le dos, orientée la tête au N-O et les pieds au S-E. le membre supérieur droit est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, l'avant-bras gauche est en avant du sacrum, la main disloquée dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette présente des anomalies déjà enregistrées dans le grand ensemble funéraire des Ruelles, caractérisées par le déplacement vers l'aval d'une partie du squelette. Ici, on constate que le squelette est trop long du tronc, que les membres supérieurs sont décalés en hauteur relativement au bassin, et que le pied droit repose sur le fond de la fosse à l'aplomb du tiers médian de la jambe. L'allongement du tronc est marqué par une distension des vertèbres thoraciques moyennes et par un hiatus au niveau des vertèbres thoraciques supérieures et des côtes (vers le 3^e rang autant que l'on puisse en juger sur les clichés et le dessin) qui correspond sans doute à une rupture. Le crâne, toutes les vertèbres cervicales et la première thoracique sont en vue latérale droite. Sa situation paraît à première vue, plus ou moins cohérente avec l'emplacement des ceintures scapulaires et des humérus. Le problème est que si l'on considère que les éléments du pied droit sont en place, il faut remonter tout le membre inférieur, ce qui fait que le bord supérieur des os coxaux se retrouve en amont du coude, donc trop haut. Or, quatre fragments de la voûte crânienne sont relevés en amont et à distance du crâne ; doit-on envisager que la tête se trouvait plus au N-O à l'origine ? Dans ce cas, ce serait l'ensemble du squelette qui serait descendu, avec des amplitudes plus importantes sur les éléments inférieurs (les membres inférieurs sont plus descendus que le tronc qui est plus descendu que les membres supérieurs qui sont légèrement plus bas que le crâne). On constate une rupture sous les genoux, avec un effet de "cisaillement"

Il semble donc qu'un plancher a craqué en plusieurs éléments, ou bien qu'il était constitué de plusieurs éléments qui se sont disjointes et ont ponctuellement craqué (pied droit) ; ces éléments se sont déplacés en entraînant des régions anatomiques en connexion. Ce mouvement est en relation avec le pendage de la fosse, en direction des pieds du squelette ; on doit ainsi envisager l'existence de cales surélevant le plancher, dans la moitié S-E. Le squelette n'offre pas d'indices très évidents en faveur de parois de bois, le redressement de l'os coxal gauche ayant été causé non pas par une contrainte latérale, mais par la position de la tête fémorale en vue médiale ; on constate seulement qu'aucune pièce osseuse n'est venue buter contre les bords de la fosse, tandis que les blocs de pierre constituent un indice de calage latéral évoquant des parois. Les déplacements constatés sur le squelette outrepassent la longueur du corps, ce qui indique qu'ils n'ont pu se produire qu'en espace vide ; la fosse était sans doute scellée d'une couverture.

Typologie : contenant de bois à fond plat, probablement surélevé à l'origine, ayant entraîné des fractures et des déplacements du plancher. L'amplitude des déplacements indique que le contenant se trouvait dans une fosse fermée d'un couvercle. Les parois étaient ponctuellement calées par des blocs, au moins sur un côté.

Sépulture 7019

Fig. 412

Situation : quart oriental de la zone 7. La fosse recoupe les tombes SP7059 et 7012.

Fosse : la fosse, orientée N-O/S-E, a été entièrement dégagée sur une longueur de 2 m ; son bord N-E, très irrégulier, nous semble incertain. La cote NGF du fond de la fosse n'est pas précisée ; les mesures enregistrées en arrière des

ossements déterminent un fond plat. Contre la paroi S-O, parallèlement au membre supérieur droit du squelette primaire us 7019, se trouve un amas d'ossements ; la composition de celui-ci n'est pas détaillée, mais il est précisé que les os appartiennent au squelette us 7059. Latéralement au fémur gauche du squelette, repose un os coxal gauche qui appartient quant à lui au squelette us 7012. En amont du bloc crânio-facial du squelette, une pierre de 0,18 m de longueur semble reposer quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse, en pendage vers l'intérieur, d'après les clichés obliques présentés dans le rapport (Gentili dir. 1997, fig. 66 a et b p. 80). Deux autres pierres, de même taille, paraissent être dans une situation identique sur le côté N-E, l'une latéralement à la précédente, l'autre latéralement à la hanche gauche du squelette.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Le squelette est détruit par un coup de charrue au niveau du fémur droit et du bassin. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. L'avant-bras droit est en extension parallèle à l'axe longitudinal médian du corps ; le droit n'est pas conservé, mais quelques os de la main se situent au niveau du tiers proximal du fémur. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Mobilier : une fibule ansée symétrique à plateaux latéraux discoïde. L : 4,35 cm, l : 1,8 cm. L'ardillon n'est pas conservé. L'arc et les plateaux portent un décor d'ocelles. L'objet pourrait avoir été produit au milieu du VIII^e s. (étude B. Foucray, MC). Elle se situe latéralement à gauche des 9^e et 10^e vertèbres thoraciques du squelette, dans l'hémi-thorax.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne n'est pas dans sa position initiale ; il se présente en vue antéro-supéro-latérale droite, et les deux premières vertèbres cervicales sont en vue supéro-antérieure. La mise à plat du thorax est effective, et la colonne vertébrale légèrement sinueuse. Aucune contrainte n'est relevée sur la moitié supérieure du squelette, et les épaules sont à plat (scapulas en vue antérieure et faible obliquité des clavicules), mais les humérus sont restés en vue latérale. En revanche, les éléments du pied gauche disloqués latéralement à la jambe s'alignent avec ceux restés en place à distance de la paroi, et le pied droit s'est effondré en vue latérale.

Les indices d'une décomposition en espace vide sont peu nombreux mais présents (rotation du crâne, dislocation du pied gauche). Le redressement et la rotation du crâne peuvent avoir été causés par l'effondrement de la pierre. L'hypothèse d'un contenant repose sur des arguments indirects, à savoir la disposition des os disloqués du squelette 7059 contre la paroi S-O, puisqu'ils ont été empilés en équilibre instable latéralement à distance de l'humérus droit du squelette primaire. La position du pied droit pourrait déterminer une forme trapézoïdale, mais l'argument reste faible.

Typologie : contenant de bois large au niveau des épaules du squelette ; la présence d'un plancher n'est pas avérée, et la morphologie trapézoïdale insuffisamment démontrée.



7018



détail du tronc avec la fibule

7019

▪ Fig. 412. Sépultures 7018 et 7019. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 7022

Pas d'illustration

Situation : Extrémité nord-ouest de la zone 7.

Fosse : le relevé figure une fosse orientée S-O/N-E, de plan légèrement trapézoïdal à angles arrondis. Sa longueur est de 2,30 m, et d'une largeur de 0,82 m au S-O et de 0,52 m au N-E. La cote NGF du fond de la fosse n'est pas précisée.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Le squelette est presque entièrement détruit, à l'exception de fragments des tibias et des fémurs et de quelques éléments de la voûte crânienne. La disposition de ces pièces indique une inhumation primaire orientée la tête au S-O et les pieds au N-E.

Typologie : indéterminée

Sépulture 7023

Fig. 413

Situation : Extrémité nord-ouest de la zone 7.

Fosse : le relevé figure une fosse orientée S-O/N-E, de plan légèrement trapézoïdal d'une longueur de 2,10 m, et d'une largeur de 0,82 m au S-O et de 0,55 m au N-E. Une grande structure la recoupe au sud. La cote NGF du fond de la fosse n'est pas précisée. Les cotes de profondeur relatives relevées sous le squelette déterminent un fond plat.

Squelette : adulte masculin. Le squelette, recoupé par la fosse, est incomplet ; les os des jambes sont lacunaires et les pieds absents. Il repose sur le dos, la tête au S-O. Les avant-bras sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le cliché montre que le squelette présente de nombreux remaniements. Les os du crâne et, semble-t-il, les vertèbres cervicales disloquées, sont décalés à gauche de l'axe longitudinal médian du corps déterminé par les vertèbres thoraciques moyennes. Les vertèbres thoraciques et lombaires sont descendues, étirées, suivies par les côtes puisque l'extrémité sternale des dernières se trouve au contact du bord supérieur des os coxaux. Une vertèbre thoracique est observée au niveau du coude droit, et plusieurs côtes droites de l'étage supérieur semblent retournées. Le sacrum remonte contre la face antéro-postérieure de l'ilium droit, les vertèbres lombaires sont disloquées dans le pelvis. Les os coxaux semblent en place, peut-être un peu écartés, le droit passe en avant de la moitié distale de l'avant-bras. La clavicule gauche est passée en amont de la scapula, cette dernière passe en avant de l'humérus et son angle inférieur est orienté latéralement ; les côtes supérieures gauches l'ont suivie puisqu'elles sont décalées latéralement. On remarque que l'extrémité proximale de l'avant-bras droit jouxte l'extrémité distale de l'humérus ; la position de l'épaule droite semble correcte en regard de celles de la gauche, du crâne et du rachis thoracique, d'autant plus que la scapula est découverte par les côtes suite à la descente du tronc. Ainsi, on envisage plutôt que l'humérus est en place, et donc que l'avant-bras est remonté. À droite, l'avant-bras est au contraire trop bas, en aval des os disloqués des mains. Une autre anomalie concerne les membres inférieurs : les genoux sont très écartés l'un de l'autre, répondant en cela à l'écartement des os coxaux, et le fémur gauche est éversé.

L'ensemble de ces mouvements (descente du thorax, écartement des membres inférieurs) évoque des phénomènes relevés sur certaines sépultures du "cimetière", que nous avons rapportés à des fractures de plancher. Aucune pièce osseuse n'étant venue buter contre les bords de la fosse, en dépit de ces fractures, il est possible d'envisager un contenant complet.

Typologie : contenant de bois à fond plat sans doute surélevé (?), de forme en plan indéterminée, dont le plancher a craqué.

Sépulture 7025

Fig. 413

Il n'existe pas de fiche d'enregistrement de ce squelette ; l'analyse qui suit a été effectuée au moyen du cliché.

Situation : Partie ouest de la zone 7. La tombe est postérieure à la sépulture SP7060.

Fosse : la fosse, orientée N/S, est dessinée avec un plan légèrement trapézoïdal à angles arrondis. À l'ouverture, sa longueur est de 2 m environ, et d'une largeur de 0,82 m au nord et de 0,52 m au sud. Elle recoupe les tombes 7060 et 7060-03. La cote NGF du fond de la fosse est inconnue, et on ne dispose d'aucune information sur ses profils.

Squelette : adulte de sexe masculin. Le squelette est bien conservé, à l'exception du crâne et de l'humérus droit qui ont été détruits au décapage ; ils ne subsistent qu'en partie. Il repose sur le dos, la tête au nord et les pieds au sud. L'avant-bras gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main en avant du tiers proximal du fémur homolatéral ; le droit repose en avant du bassin, la main en aval du pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude, chevilles écartées.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le squelette donne l'image d'une constriction latérale marquée ; à gauche, l'épaule est décalée en hauteur (mais la scapula semble à plat ?), l'humérus est engagé en arrière de la face latérale des côtes (à partir de la 7^e environ), l'avant-bras est de chant. À droite, la scapula paraît inclinée, la moitié inférieure conservée de l'humérus est en vue latérale, plaquée contre les côtes. Le bassin est légèrement ouvert,

les côtes semblent épouser un fond concave. Les pieds sont éversés, le gauche paraît reposer contre le bord de la fosse qui remonte latéralement (les métatarsiens ont l'air bien plus profonds que le tarse) ; l'avant-pied droit, en revanche, est orienté sur l'axe longitudinal de la jambe, perpendiculairement au tarse éversé. On note que les os des mains ne sont pas dispersés.

L'ensemble de ces caractéristiques évoque une tombe en fosse, même s'il nous manque les cotes de profondeur pour le démontrer. Le squelette semble inscrit dans un surcreusement du fond de la fosse, le crâne paraît moins profond que le bassin (les vertèbres du cou sont "en avant") et les pieds sont au contact des bords latéraux de la fosse. Il n'existe pas d'arguments en faveur d'une décomposition en espace vide.

Typologie : probable tombe en fosse dépourvue de logette céphalique. La présence d'un couvercle n'est pas avérée.



7023



7025

▪ Fig. 413. Sépultures 7023 et 7025. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 7047

Fig. 414

Situation : Moitié S-O de la zone 7. La fosse recoupe la tombe SP7244.

Fosse : la fosse, orientée N-O/S-E, a été observée sur une longueur de 1,80 m et une largeur de 0,55 m. Il n'existe pas de relevé en coupe, mais les cotes relevées sous les os indiquent que le fond remonte un peu vers le N-O. Le point le plus profond cote à 125,57 m NGF.

Squelette : adulte de sexe masculin. Toutes les régions anatomiques sont présentes. Le squelette repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. Les avant-bras sont en avant des os coxaux, des éléments des mains sont dispersés en situation médiale aux fémurs. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le côté droit du squelette semble s'être affaissé : l'épaule est complètement à plat alors que la gauche se présente en vue antéro-latérale, et l'ensemble du membre inférieur est éversé, alors qu'à gauche, le pied est maintenu en vue dorsale. Le bassin est à plat, les côtes gauches très verticalisées alors que les droites sont en vue supéro-exothoracique ; en réalité, la tête des côtes gauches empiète sur l'emplacement de la colonne vertébrale, dont les éléments sont disloqués dans l'hémi-thorax droit. Il semble s'être produit comme une poussée depuis la gauche, qui a fait légèrement basculer le tronc. Ce mouvement pourrait s'être produit parce qu'un élément aurait cédé sous le corps ; toutefois, les proportions des régions anatomiques sont respectées, et seul le tronc a été affecté, puisque les ceintures scapulaires et les membres supérieurs ne sont pas concernés. On peut supposer que le fond de la fosse n'est pas totalement plat, ce qui aurait entraîné une déstabilisation. La position de l'ensemble du pied gauche traduit une contrainte latérale, ce que l'on retrouve sur les seuls métatarsiens droits, parfaitement perpendiculaires au tarse éversé. Ces contraintes se sont produites en dedans de l'emprise de la moitié supérieure du squelette et à distance des parois de la fosse, ce qui détermine les parois d'un contenant rétréci au niveau des pieds de l'individu. Les mouvements relevés en arrière du tronc supposent un plancher.

Typologie : probable contenant de bois à fond plat, de forme trapézoïdale en plan.

Sépulture 7059

Fig. 414

Situation : Extrémité orientale de la zone 7, parallèle à la sépulture SP7012. Elle est antérieure à la tombe SP7019.

Fosse : la fosse, orientée S-O/N-E, est de plan rectangulaire à angles arrondis. Sa longueur est de 2 m, et d'une largeur de 0,65 m. Les cotes de profondeur relevées sous les os déterminent un fond plat. Un caillou et un morceau de TCA de 0,15-0,20 m de longueur se situent sur le fond de la fosse, au S-O, contre les parois latérales. Des traces de coups de charrue sont relevées transversalement à l'axe longitudinal de la fosse dans sa partie N-E. La cote NGF du fond de la fosse n'est pas précisée.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Il ne reste du squelette que les os des membres inférieurs, des os des mains, et quelques éléments du tronc et membres supérieurs, remaniés par la sépulture SP7019 et en situation secondaire latéralement à son squelette. La partie médiane du fémur droit et celle du tibia gauche sont fracturées et lacunaires (coups de charrue). Le squelette repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. La situation des os de la main gauche indique que le membre supérieur était en extension, parallèle à l'axe longitudinal médian, la main au contact de la cuisse homolatérale. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le membre inférieur droit est éversé, avec une dislocation au niveau du tarse postérieur, le calcaneus est resté au contact de la fibula alors que le talus a suivi le tibia. Ce mouvement traduit une décomposition en espace vide ; cependant aucune pièce osseuse n'a migré en direction de la paroi de la fosse, les métatarsiens sont affaissés vers l'avant. À gauche, le pied est contraint latéralement.

Typologie : indéterminé.



7047



7059

▪ Fig. 414. Sépultures 7047 et 7059.
Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 7060

Fig. 415

Il n'existe pas de fiche d'enregistrement de ce squelette.

Situation : Partie ouest de la zone 7. La tombe est antérieure à SP7025 et postérieure à une probable sépulture d'adolescent dont un tibia a été recueilli dans son comblement.

Squelette : adulte de sexe indéterminé. Il ne reste du squelette que les os longs des membres inférieurs, le talus droit et quelques fragments des humérus. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le genou gauche est disloqué : si les os longs sont en bon rapport, ils forment un angle en direction médiale, ce qui indique un glissement vers l'axe longitudinal médian. Même si ce phénomène a été relevé dans des contenants à fond concave, il est trop isolé pour interpréter l'architecture en ce sens.

Typologie : espace vide de nature indéterminée ; plancher affaissé ou concave.

Sépulture 7244

Fig. 415

Situation : partie ouest de la zone 7. La tombe est antérieure à la sépulture SP7047.

Fosse : la fosse est de plan rectangulaire aux angles arrondis d'une longueur S-O/N-E de 2,05 m et une largeur de 0,85 m ; les cotes de profondeur enregistrées sous les os déterminent un fond plat ; la référence NGF n'est pas précisée, mais le fond est probablement bien plus profond que celui de la tombe SP7047, dont le creusement n'a pas endommagé le squelette. Elle comporte deux blocs de pierre de 0,18 m de longueur, placés sur le fond de la fosse contre la paroi S-E, latéralement à la moitié supérieure droite du squelette. En amont de l'un des blocs, se trouve une fibule. Contre la paroi N-O de la fosse, on relève l'extrémité proximale d'un fémur et un os coxal dont il n'est dit nul mot dans la documentation ; celle-ci mentionne en revanche une tête humérale droite et l'épiphyse distale d'une fibula d'un individu immature. On pourrait alors envisager que la sépulture SP7244 recoupe le même adolescent que la tombe qui la jouxte, SP7060....

Squelette : adulte masculin. Le squelette est complet. Il repose sur le dos, la tête au S-O et les pieds au N-E. Ses avant-bras sont ramenés en avant du bassin, les mains sur les pubis homolatéraux, les membres inférieurs sont en rectitude.

Mobilier : fibule ansée symétrique en position probablement résiduelle parmi les cailloux. L : 4 cm, l : 0,8 cm. Forme d'un parallélépipède régulier aux extrémités droites ; les interruptions et infléchissements du profil sont marqués par des bourrelets anguleux. Attribuable à la seconde moitié du VII^e s. (étude de B. Foucray, MC).

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : le crâne est en vue latérale droite, incliné vers l'avant avec la symphyse mentionnée au contact du processus coracoïde de la scapula gauche. Il semble donc que la tête a tourné secondairement (pas d'informations sur les vertèbres cervicales). Les os des mains sont en connexion anatomique partielle, en équilibre instable, mais des éléments ont migré entre les cuisses, tandis que la patella droite se situe entre les genoux. Conjugués à la probable rotation du crâne, ces éléments indiquent que la décomposition s'est produite en espace vide. Les côtes paraissent épouser un fond plutôt concave, ce qui est compatible avec la position des scapulas en vue antéro-latérale. Les os coxaux, dont la partie inféro-latérale est visible, sont ouverts "en cœur", ce qui traduit une contrainte latérale sur le tiers proximal des fémurs : les branches ischio-pubiennes sont restées dans leur position initiale, et l'ouverture s'est produite sur la partie supérieure. Une contrainte est relevée sur le pied droit, maintenu dans l'axe de la jambe en vue dorsale ; à gauche, il est normalement éversé, mais maintenu en connexion anatomique stricte. Des deux côtés, les phalanges sont relevées à des côtes de 2 à 4 cm moins profondes que les calcaneus. Du côté gauche, l'os frontal s'aligne sur l'humérus maintenu en vue latérale, tandis que les os de l'avant-bras se présentent en vue postéro-latérale à postérieure ; cependant, l'extrémité distale du pied est en situation latérale à cet effet de délimitation. Ainsi, si l'hypothèse d'une paroi de bois était envisageable du côté droit, elle l'est moins sur le côté gauche du squelette, à moins qu'elle ne s'évase latéralement ; n'ayant pas d'autres arguments en ce sens, on supposera plutôt le corps se trouvait dans un léger surcreusement du fond de la fosse, mais l'absence de données relatives à cette dernière ne permet pas de l'affirmer.

Typologie : l'hypothèse d'un coffrage de bois n'est pas démontrée, ni celle d'une tombe en fosse ; seuls les blocs placés sur le fond de la fosse inciteraient à privilégier la première.



7060



7244

▪ Fig. 415. Sépultures 7060 et 7244. Clichés : F. Gentili (Inrap).

Sépulture 7246

Fig. 416

Situation : Extrémité sud-ouest de la zone 7. La sépulture est recoupée par une structure dont la nature et la datation ne sont pas précisées dans le rapport.

Fosse : un relevé figure une fosse conservée sur une longueur de 2,10 m dont le bord S-O nous semble douteux, et d'une largeur de 0,80 m, orientée S-O-O/N-E-E. Les cotes de profondeur enregistrées sous les os du squelette indiquent que le fond de la fosse est en pendage continu de 0,05 m vers le S-O-O. Une grande structure la recoupe au sud. Le fond de la fosse est à 125,45 m NGF.

Squelette : adulte masculin. Le squelette, recoupé par la fosse, est incomplet. Il se présente sur le dos, les pieds au N-E-E. L'avant-bras gauche repose contre le bord latéral de col du fémur, les os de la main sont disloqués en situation médiale à ce dernier. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique et interprétation : les quelques côtes gauches conservées et l'os coxal gauche sont à plat, l'humérus est en vue strictement antérieure alors que les os de l'avant-bras sont empilés. La patella gauche est tombée latéralement et remontée le long de la face latérale du fémur jusqu'à son tiers médian. Les pieds sont complètement éversés (seule le tarse est conservé à gauche). Le corps s'est donc décomposé en espace vide, sur un fond plat puisque toutes les pièces osseuses reposent à la même cote de profondeur. La nature de l'espace vide reste difficile à évaluer ; les os de l'avant-bras gauche se situent toutefois en équilibre instable à distance du bord de la fosse : l'ulna est en vue antéro-latérale, surmontée du radius en vue postérieure, tandis que la situation des os de la main indique que l'avant-bras a légèrement glissé latéralement. Il s'agit du seul argument en faveur d'une paroi distincte de celle de la fosse.

Typologie : probable contenant de bois à fond plat ou sans plancher, de forme en plan indéterminée.



▪ Fig. 416. Sépulture 7246. Cliché : F. Gentili (Inrap).

Le Pré Chêne

Jossigny

Sépulture JS1182

Fig. 417

Fosse : la fosse est isolée au centre de l'emprise de fouille. Orientée est-ouest, elle est de forme rectangulaire à angles arrondis, d'une longueur de 1,185 m et d'une largeur de 0,42 m. Elle est conservée sur une profondeur de 0,05 m sous le niveau de décapage et possède un fond plat coté à 124,03 m NGF.

Squelette : le squelette est celui d'un enfant décédé entre 2,5 et 6 ans. Il est incomplet et l'état des ossements est médiocre ; sont absents : le bloc crânio-facial, la mandibule (les dents sont conservées), la scapula, la clavicule, l'humérus et le radius gauches et le pied droit, tandis que le tronc, le bassin et le pied gauche sont incomplets. Il repose au centre de la fosse, sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le membre supérieur gauche était à l'origine ramené en avant du bassin, comme l'indiquent les os des mains disloqués entre les cuisses ; le droit est ramené en avant de l'ilium homolatéral, les mains disloquées entre les cuisses. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes est complète et de nombreux remaniements sont relevés, notamment au niveau du tronc où les vertèbres des étages moyen et inférieur sont disloquées. L'humérus droit s'est éversé (il apparaît en vue postérieure) et a glissé en aval contre la face latérale des côtes, en entraînant la partie proximale de l'avant-bras ; la glène humérale et l'extrémité proximale de l'humérus sont séparés par une distance de 6,5 cm. La jambe gauche s'est éversée et est remontée légèrement du côté latéral du fémur : son extrémité proximale jouxte l'extrémité distale du fémur, en arrière de laquelle elle s'engage en partie. Les restes du pied se situent à une distance de 5,5 cm de l'extrémité distale de la jambe, c'est donc bien la jambe qui s'est déplacée. À droite, l'extrémité distale du fémur a migré en direction médiale et outrepassé l'axe médian longitudinal du corps. Il n'existe pas à proprement parler d'effet de contrainte, la position de l'humérus droit pourrait en effet être le résultat d'une éversion plutôt que d'une inversion. Ce qui s'est produit sur le genou gauche évoque un effet de planche (déplacement en amont de la jambe et engagement en partie en arrière du fémur) ; ce phénomène n'est pas relevé à droite, bien que l'extrémité distale du fémur ait effectué le même mouvement vers la droite du corps. Ces mouvements indiquent que la décomposition s'est produite en espace vide, mais aucun effet de contrainte ni de délimitation linéaire n'est observé. Seuls les remaniements relevés au niveau des genoux peuvent être mis en relation avec un plancher ; conjugués aux indices d'évolution du corps en espace vide (humérus droit, décalage latéral de la jambe gauche) ils impliquent la présence d'un contenant complet. L'effet de planche étant localisé du côté gauche, soit le plancher était constitué d'au moins deux planches parallèles, soit il s'est produit une fracture longitudinale de ce côté.

Typologie : contenant complet de planches de forme en plan indéterminée.

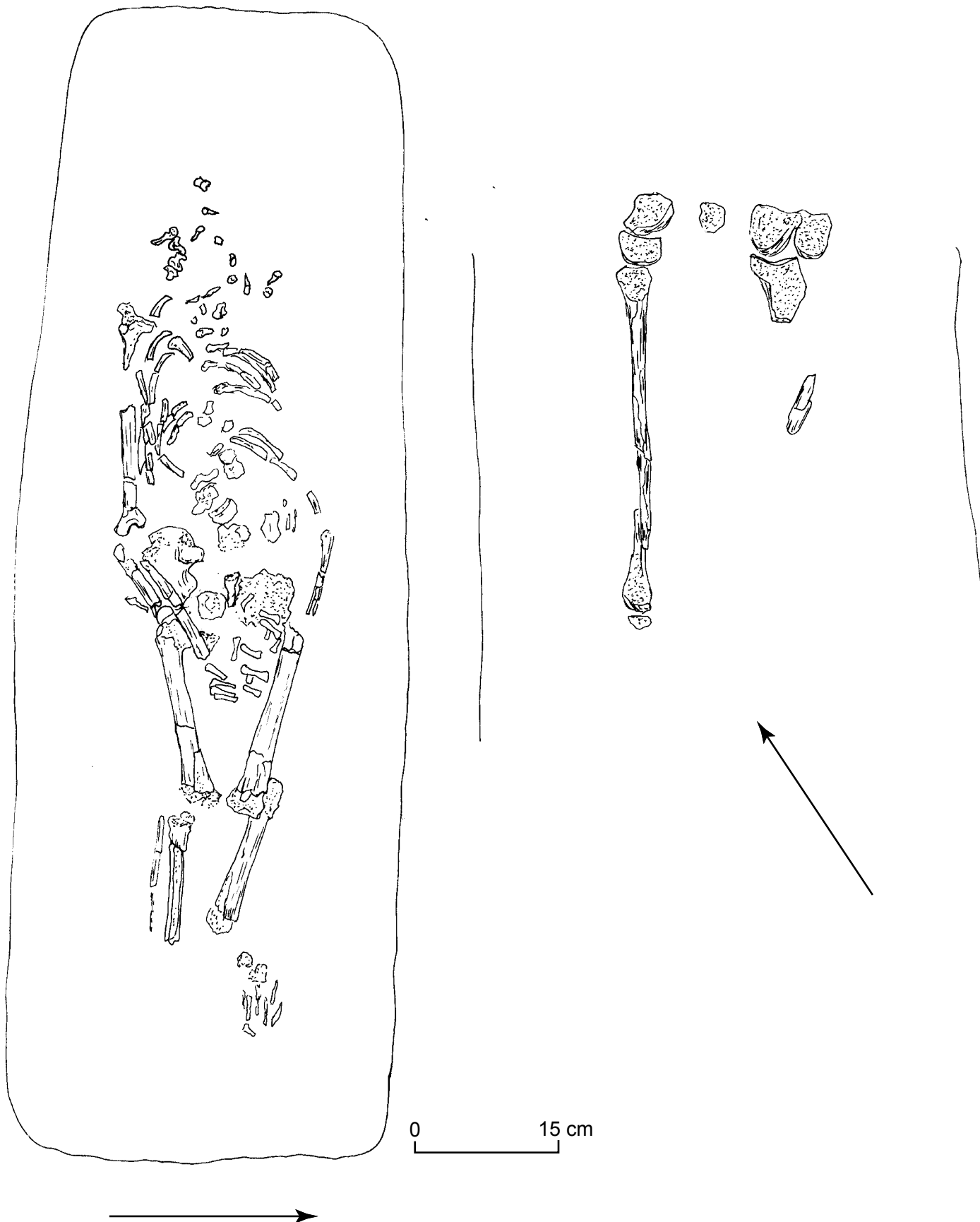
Sépulture JS1607

Fig. 417

Aucune fosse n'a été identifiée. Du squelette, ne restent que quelques éléments des membres inférieurs : épiphyses distales des fémurs, épiphyses proximales des tibias, un fragment de la fibula gauche et la fibula droite. Ils reposent à la cote 124,08 m NGF, dans la partie occidentale de l'emprise.

Il s'agit des vestiges d'un squelette adulte d'âge et de sexe indéterminés, les membres inférieurs placés en rectitude avec les pieds orientés au sud-ouest. Il est recoupé par la sépulture JS3108.

Typologie : indéterminée



▪ Fig. 417. Sépultures JS1182 et JS1607. Dessins : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture JS1608

Fig. 418

Fosse : la fosse n'a pas été repérée. Les vestiges osseux, qui reposent à la cote de 123,96 m NGF, dans la partie ouest de l'emprise, sur une surface plane.

Squelette : il ne reste du squelette que les jambes et les pieds, ainsi que deux fragments du fémur gauche. La conservation osseuse est bonne.

Il s'agit des os d'un individu adulte d'âge et de sexe indéterminés.

Les jambes sont en rectitude, en vue antérieure, les pieds orientés à l'est.

Analyse archéo-anthropologique : plusieurs remaniements sont relevés. Les patellas peuvent être considérées en partie dans le volume du corps, la droite contre la face médiale du tiers médian du tibia gauche, et la gauche entre les deux épiphyses proximales des tibias.

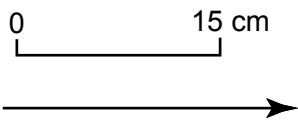
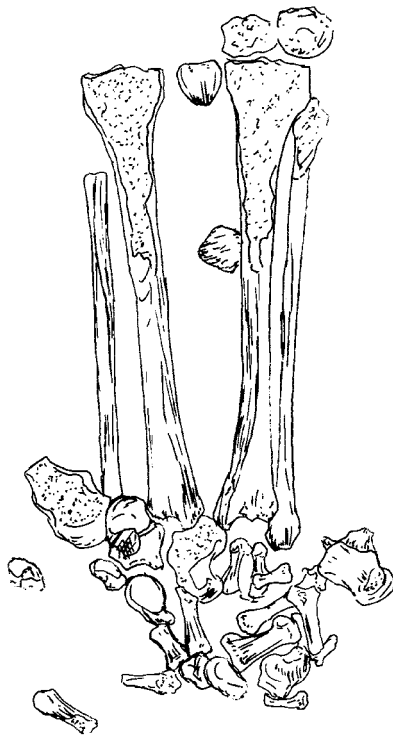
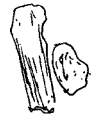
En revanche, les dislocations importantes qui affectent les os des pieds se sont produites en dehors du volume du cadavre. Certaines pièces se sont en effet déplacées à distance de leur situation initiale, comme le cunéiforme médial droit (4 cm latéralement à la cheville), le talus gauche (3,5 cm latéralement à la cheville) et le calcaneus gauche qui a migré latéralement à la cheville droite. Le premier métatarsien droit est orienté perpendiculairement à l'axe du pied, 12 cm en aval de la cheville.

Les métatarsiens sont passés en amont des os du tarse antérieur disloqués. Le deuxième droit repose en amont des os dissociés du tarse antérieur, le premier gauche se trouve en amont du cuboïde gauche, l'hallux est passé en amont du cuboïde droit. En outre, des os du tarse antérieur, comme les cuboïdes et le naviculaire gauche, se situent à une grande distance (environ 9 cm) de la cheville, en aval de leur emplacement anatomique : on peut estimer qu'ils se sont déplacés d'à peu près 5-6 cm. Deux métatarsiens et une phalange se situent en revanche directement en aval de la cheville (mouvement inverse). Les deux métatarsiens tombés en aval de la cheville sont verticaux, ce qui témoigne d'un effondrement.

Un effet de délimitation est illustré par la position des os des pieds situés le plus en aval. Ils sont agglutinés, se recouvrent en partie et au moins une phalange, orientée perpendiculairement à l'axe longitudinal du pied, repose 2,5 cm au-dessus du sol d'inhumation. En revanche, le premier métatarsien droit se situe en aval de cette délimitation.

Ces indices d'effondrement traduisent une décomposition en espace vide qui ne peut guère être appréhendée par les éléments dont on dispose. Rien ne démontre la présence d'un contenant à parois rigides, du fait de la situation du premier métatarsien droit. On peut envisager un surcreusement en gouttière à ce niveau, dans l'hypothèse où on aurait affaire à une tombe en fosse ou à un contenant monoxyle, ou bien une enveloppe de type linceul épais qui aurait résisté assez longtemps à la décomposition.

Typologie : indéterminée



▪ Fig. 418. Sépulture JS1608. Dessin : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture JS1609

Fig. 419

Fosse : la fosse est illisible, le squelette repose sur une surface plane à la cote 124,04 m NGF sous le niveau de décapage. Il se situe dans la partie occidentale de l'emprise. Un trou de poteau, TP3107, a recoupé la fosse et détruit une partie du squelette au nord-ouest. Le corps repose sur un fond plat.

Squelette : le squelette est celui d'un sujet adulte de plus de 30 ans de sexe indéterminé. Il lui manque la majeure partie du bloc crânio-facial, l'épaule et l'humérus gauches, détruits par TP3107. Les os sont dans un état de conservation moyen. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, les mains sur le pubis. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes est réalisée et s'accompagne, pour le thorax, d'une verticalisation de la clavicule droite, la seule conservée. Les vertèbres présentent une torsion en vrille.

Des mouvements se sont produits à l'intérieur du volume du corps. Il s'agit de quelques déplacements de vertèbres de l'étage moyen et la quasi-totalité des os des mains disloqués en aval du pubis dans l'espace interne des cuisses.

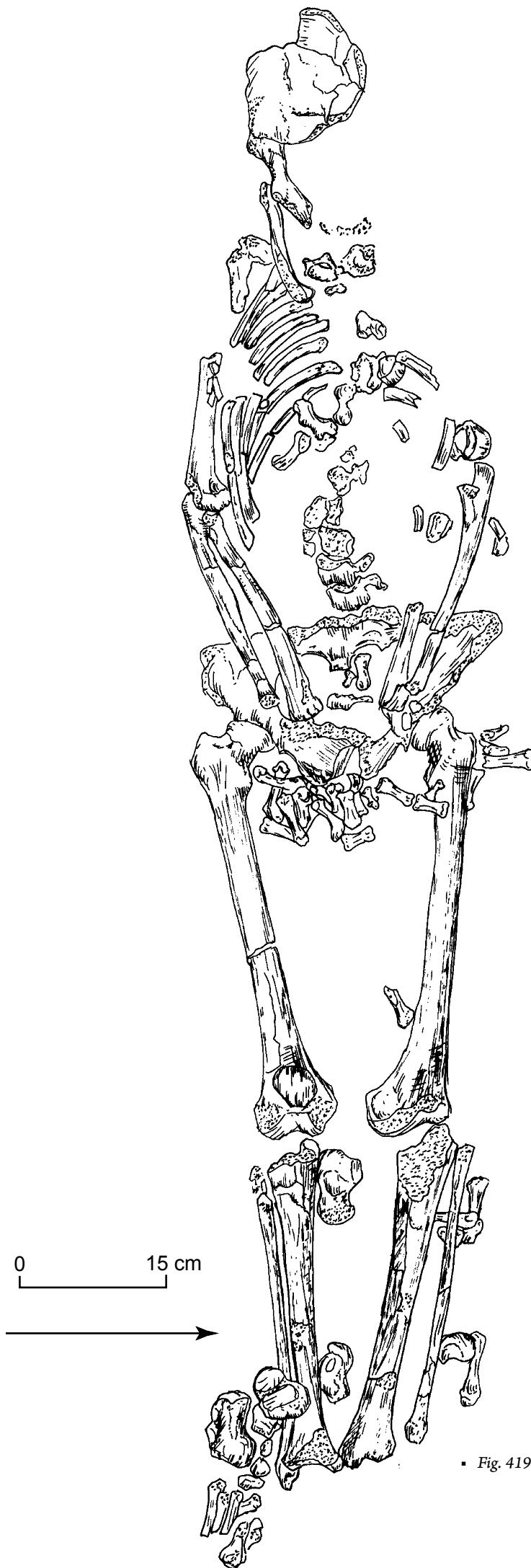
D'autres déplacements se sont produits en dehors du volume du cadavre et témoignent d'une décomposition en espace vide. Un lot, constitué d'un métacarpien et de deux phalanges est situé latéralement au tiers proximal du fémur gauche, 4 cm au-dessus du fond de la fosse. La jambe gauche est disloquée : le tibia et la fibula restés en connexion anatomique en vue antérieure, ont légèrement pivoté latéralement par leur extrémité proximale et se situent 4 cm au-dessus du fond de la fosse. Une forte dislocation affecte les os du pied gauche dont certains sont éparpillés ; le naviculaire et le quatrième métatarsien se trouvent latéralement à l'extrémité distale de la jambe homolatérale, un ensemble composé du cunéiforme latéral, du cuboïde et du cinquième métatarsien passe en arrière du tiers proximal de la jambe, et le deuxième métatarsien est verticalisé, plaqué contre ces derniers. Le talus et le calcaneus gauches se sont déplacés entre les jambes, le premier au niveau des tiers distaux et le second contre le tiers proximal du tibia droit. Le cunéiforme médial gauche est en partie engagé en arrière du tibia droit (tiers proximal). Tous les os du pied droit se situent latéralement au tiers distal de la jambe droite. Les os, bien que disloqués, ont toutefois conservé leur situation de logique anatomique : le tarse postérieur en amont, puis le tarse antérieur et enfin les métatarsiens et les phalanges en aval.

Le maintien des humérus en vue latérale n'est pas pertinent compte tenu de la position des avant-bras en avant du bassin. En revanche, le deuxième métatarsien gauche, maintenu en équilibre instable latéralement à la jambe, et le calcaneus droit placé de chant, traduisent des effets de contraintes latérales. À gauche, s'alignent les os disloqués de la main gauche, situés latéralement à la cuisse, le deuxième métatarsien gauche verticalisé et le métatarsien qui jouxte le naviculaire latéralement au tiers distal de la jambe gauche. À droite, s'alignent également les éléments du pied placés de chant ou en équilibre instable (calcaneus et métatarsiens empilés). Malheureusement, on ne peut déterminer si ces effets de contraintes et de délimitations linéaires se sont produits ou non à distance des parois de la fosse, celle-ci n'étant pas lisible.

Le fait que les os des pieds se soient engagés en arrière des jambes traduit un espace vide sous-jacent. La surélévation de la jambe gauche pourrait témoigner quant à elle, du soulèvement d'une partie du fond d'un contenant, dont la présence est aussi envisageable par la torsion en vrille des vertèbres. Il s'agit là du seul argument en faveur d'un contenant de bois. L'hypothèse d'un effet de chaussure est en effet peu probante en raison de l'orientation du pied droit et de sa situation (jouxte en partie la face latérale de la jambe homolatérale).

Dans le cas d'un contenant, les effets de délimitation linéaire décrits ci-dessus sur les côtés gauche et droit du squelette en détermineraient la largeur. Celle-ci atteindrait tout juste 0,30 m de part et d'autre des pieds ; or, cette largeur est insuffisante au niveau du bassin puisque la distance enregistrée entre la face latérale du grand trochanter du fémur droit et les éléments des mains disloqués latéralement au gauche est de 0,36 m. Doit-on envisager un contenant de planche de forme trapézoïdale dans lequel le corps était aligné contre la paroi sud ? Cependant, quelques éléments nous conduisent à envisager un autre scénario : la scapula droite semble décalée en situation médiale, comme l'était sans doute la tête humérale, la clavicule est très verticalisée ce qui indique le haussement de l'épaule, et le bassin est en forme de cœur, témoignant de contraintes sur les grands trochanters. Bien qu'incomplet, le squelette affecte une forme un peu fuselée, presque hexagonale. Conjugué à la situation des os de la main gauche, latéralement au trochanter et surélevés, l'hypothèse d'un contenant monoxyle nous semble pouvoir être envisagée.

Typologie : l'hypothèse d'un cercueil monoxyle nous semble plus conforme aux données que celle d'un contenant complet de planches de forme trapézoïdale en plan.



▪ Fig. 419. Sépulture JS1609. Dessin : F. Blaizot (Inrap)

Sépulture JS1610

Fig. 420

Fosse : aucune limite de fosse n'a pu être décelée. Le squelette repose à la cote 123,93 m NGF, directement sous le niveau de décapage. Il se situe dans le secteur ouest de l'emprise, le bord occidental est engagé dans la berme.

Squelette : le squelette est celui d'un adulte d'âge indéterminé et de sexe féminin. Il est incomplet (absence de la moitié proximale de l'humérus gauche, de la moitié distale des fémurs et de la moitié proximale de la jambe gauche) ; l'état de conservation des os est moyen. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le membre supérieur gauche est ramené en avant de l'abdomen, la main sur la branche ischio-pubienne droite. Le droit conserve la même position, la main est en partie effondrée à l'aplomb de l'ilium. Les genoux sont fléchis de 80° vers la gauche du corps, les os gauches et droits parallèles.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes est réalisée, mais l'ilium droit est un peu redressé.

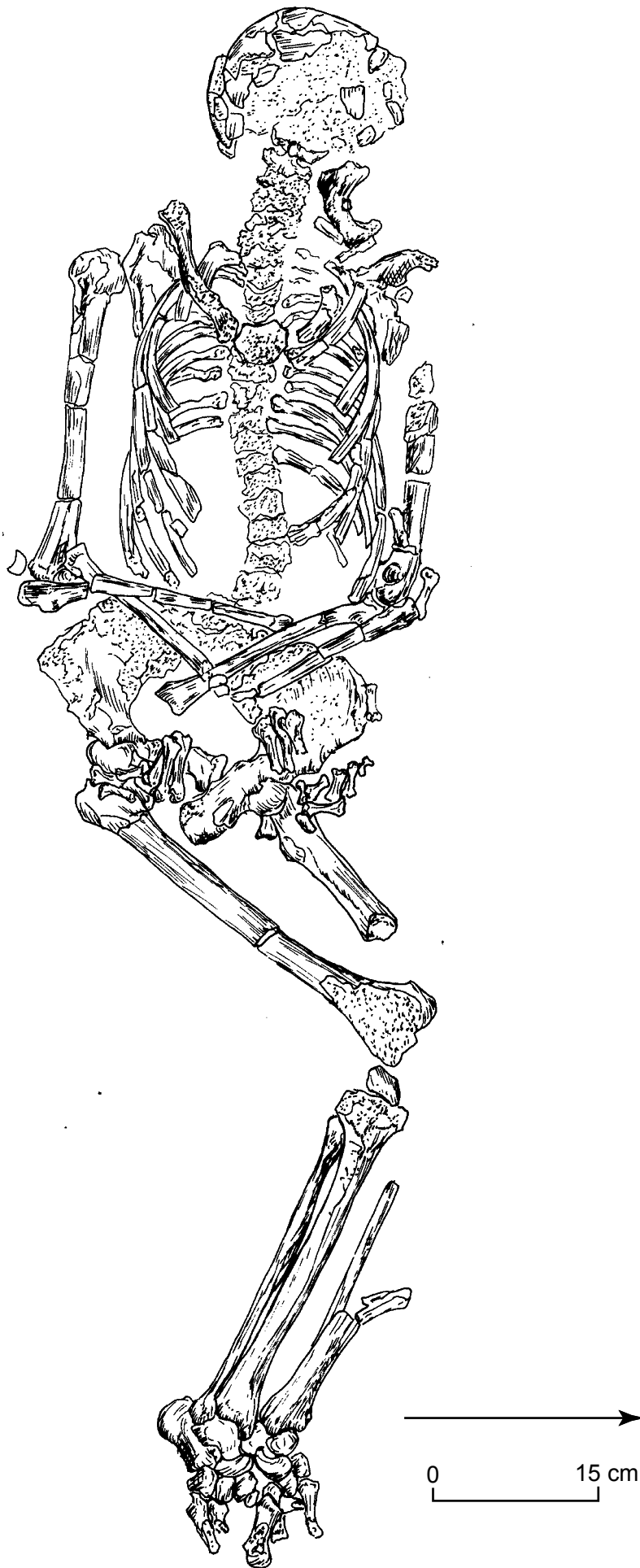
Quelques déplacements se sont produits dans le volume interne du corps : des os de la main droite dans le volume du bassin et de la hanche, et le premier métacarpien droit qui est remonté sur la face antérieure du tiers distal de l'humérus gauche.

Les mouvements en dehors de l'espace initial du corps sont plus nombreux. Le crâne a effectué une rotation latérale vers la gauche, comme l'indique sa position paradoxale par rapport à l'atlas qui lui, est en vue antérieure. L'humérus droit s'est effondré latéralement : il est en vue antérieure alors que l'avant-bras est en avant de l'abdomen, le coude est disloqué avec l'ulna qui est passée en partie en avant de la palette humérale. Le genou gauche s'est effondré : l'articulation est détruite et la patella a chuté dans l'espace vide secondaire ainsi libéré par le volume initial du genou. Le fémur et la jambe sont en vue antérieure alors que le genou est dirigé vers la gauche et que le pied est normalement en vue latérale : le genou étant donc surélevé à l'origine.

La seule contrainte, bien faible, relevée, est illustrée par le redressement de l'ilium droit. De ce fait, aucun effet de délimitation linéaire n'est très patent.

Ces remaniements traduisent de toute évidence une décomposition en espace vide. Cependant, l'absence de contraintes latérale et de délimitation linéaire ne permet pas d'interpréter sa nature avec certitude, d'autant plus que les limites de la fosse ne sont pas connues. La manière dont le coude a cédé pourrait toutefois témoigner de la rupture brutale d'une contrainte initiale, par exemple d'une planche, mais l'indice reste faible.

Typologie : espace vide de nature indéterminée



▪ Fig. 420. Sépulture JS1610. Dessin : F. Blazot (Inrap).

Sépulture JS1800

Fig. 421

Fosse : la fosse se situe dans la partie sud-ouest de l'emprise de l'opération archéologique. Elle est orientée est-ouest, de forme rectangulaire aux angles arrondis, possède un fond plat et des parois droites conservées sur une profondeur de 0,12 m. Sa longueur est d'1,52 m et sa largeur d'1,55 m. Le fond de la fosse est à la cote 123,54 m NGF.

Le squelette est englobé d'un sédiment sombre à limite rectiligne, distant de 8 cm du bord sud de la fosse.

Un tessou de céramique à pâte rouge, résiduel, se trouvait au niveau du pied droit, sur le fond de la fosse.

Squelette : le squelette est celui d'un enfant décédé entre 7 et 11 ans. Il est complet, les os présentent un bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres supérieurs se trouvaient à l'origine en extension parallèles à l'axe longitudinal du corps les mains posées sur les cuisses, comme l'indique la position les os de ces dernières, regroupées de part et d'autre des fémurs. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique : les volumes se sont totalement effondrés. De très nombreux remaniements se sont produits à l'intérieur du volume du corps. On constate un bouleversement complet du thorax : les côtes de l'étage inférieur, côté gauche, sont en vue inférieure, une côte droite de l'étage moyen passe en avant de l'axe médian. Les autres côtes droites sont bouleversées et éparpillées dans la partie droite du thorax : elles se présentent par des faces différentes (exothoracique, inférieure, endothoracique, supérieure). Aucune vertèbre n'est en place : elles se sont déplacées dans la partie supérieure droite et dans la moitié inférieure gauche du thorax. Des côtes se sont engouffrées dans l'espace médian ainsi libéré (décapage n° 2). Le bassin est également totalement disloqué : le sacrum, non soudé, se situe en amont de l'ilium droit qui a pivoté latéralement (face supérieure au sud), le gauche a pivoté en direction médiale (face supérieure au sud), l'ischium se situe en avant de la face antéro-médiale de l'ilium gauche. Le trochanter et la tête fémorale du côté droit sont disloqués dans le bassin, l'ischium et le pubis gauches se sont effondrés médialement. Des os de la partie inférieure du corps sont passés en amont : la patella gauche est sur l'épaule gauche, l'épiphyse distale du fémur gauche est dans l'hémi thorax gauche, de même que la cinquième vertèbre lombaire, l'ischium et le pubis gauches.

D'autres pièces se sont déplacées en dehors du volume du corps. Les deuxième et troisième vertèbres cervicales se trouvent en amont à gauche du bloc crânio-facial. Ce dernier est fortement disloqué de la mandibule qui apparaît par la face postérieure de la branche droite, en amont de la scapula gauche. La scapula droite, située en amont de sa position anatomique, a complètement pivoté : sa face supérieure est orientée en aval. Une phalange proximale de la main repose 5 cm au-dessus du fond de la fosse latéralement à la cuisse. La jambe gauche est décalée latéralement au fémur, la fibula est remontée (son tiers supérieur est parallèle au tiers inférieur du fémur), tandis que l'épiphyse distale du tibia gauche se trouve latéralement au tiers inférieur du tibia. Une phalange du pied droit et deux cunéiformes sont situés latéralement à 7 cm du pied droit. Quelques phalanges du pied et épiphyses de phalanges sont dispersées entre les jambes et le quatrième métatarsien gauche repose 2,5 cm au-dessus de la face antérieure du tiers distal du fémur gauche.

L'épiphyse distale du tibia gauche repose en équilibre instable (vue inféro-distale) en avant du tiers distal de la diaphyse.

Certains des bouleversements enregistrés témoignent d'effondrements et de sous-tirages. Par exemple, les os du membre supérieur droit sont passés en arrière des éléments disloqués du thorax, dont l'humérus en vue postérieure (retournement). La clavicule droite plonge quasi verticalement dans le sol. Le sous-tirage est particulièrement net sur le crâne : la mandibule est engagée sous le bloc crânio-facial qui est en vue supéro-latérale gauche, et les vertèbres cervicales et la première thoracique ont été éjectées en amont du crâne et sur les côtés du thorax.

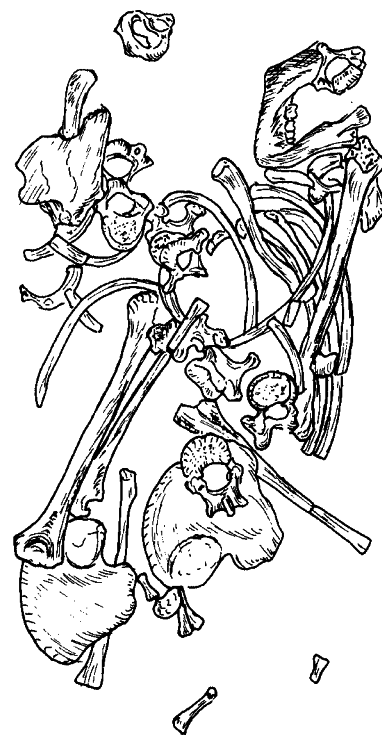
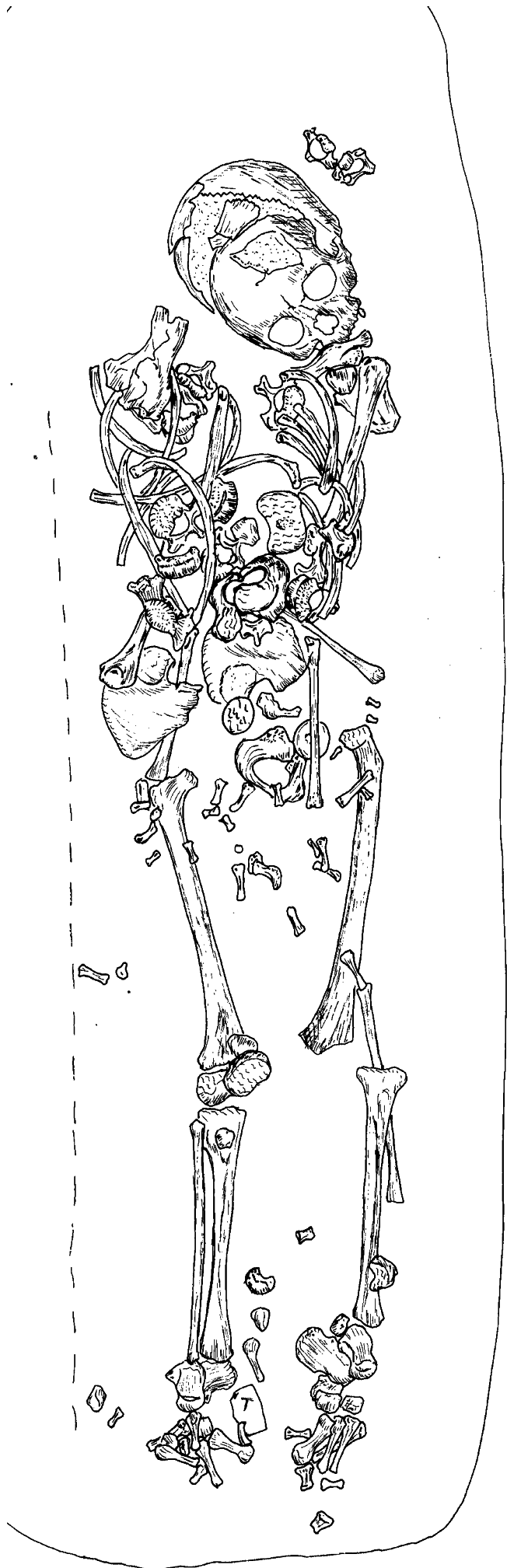
À droite, l'extrémité proximale de l'humérus et l'extrémité distale de l'ulna droite, dont l'orientation est inversée relativement à l'emplacement de la main, sont passées en arrière d'une partie des vertèbres et des côtes, et sont dirigées vers l'axe longitudinal médian (décapage n° 2). Il en est de même pour l'ulna gauche dont l'extrémité proximale s'est engouffrée sur l'axe médian. La clavicule droite et une vertèbre cervicale sont passées en arrière de la scapula droite. Les iliums ont été projetés vers l'avant (ils reposent 2,5 cm au-dessus du fond de la fosse et couvrent en partie le radius droit et l'ulna gauche) et le droit a pivoté de 45°.

Un effet de délimitation linéaire est relevé sur le côté droit, illustré par l'alignement des deux cunéiformes droits déplacés latéralement, de la phalange de la main située latéralement au fémur et de la scapula et des côtes bouleversées, à une distance de 7 cm de la paroi sud de la fosse. Cette délimitation correspond à la limite rectiligne du comblement sombre observé autour du squelette. À gauche, s'alignent à 8 cm du bord de la fosse, l'axis déplacé,

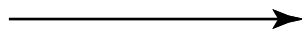
l'extrémité distale de la scapula et les os disloqués et déplacés de la jambe gauche (extrémités proximale du tibia et distale de la fibula).

Les effets de délimitation linéaire à distance des parois de la fosse rendent compte de parois disparues, dont les traces indirectes sont également fournies par le comblement sombre observés à la fouille. L'ensemble détermine un contenant de forme rectangulaire. Les effondrements, qui s'accompagnent de sous-tirages, indiquent la présence d'un plancher manifestement surélevé. En revanche, le fait que les os sont restés perchés plusieurs centimètres au-dessus du fond de la fosse ou le déplacement vers le haut de la spongieuse épiphyse distale du fémur indiquent que de l'eau a stagné dans le réceptacle du corps, les sous-tirages, dont le déplacement du membre supérieur droit en arrière du thorax, témoignent d'un effondrement. On peut envisager un plancher qui s'est fendu transversalement, et dont la partie proximale (ouest) a penché vers l'amont, expliquant la remontée des os coxaux, de l'avant-bras droit et du radius gauche. L'hypothèse d'un plancher constitué de trois éléments parallèles, peut être discutée : la planche la plus latérale au sud (côté droit du corps) serait passée en arrière de la planche centrale, et aurait amené des côtes droites et des vertèbres vers la gauche, voire les auraient fait passer de ce côté. Celle du centre s'est probablement soulevée, éjectant les éléments médians dans un premier temps. En revanche, la planche située la plus au nord est restée en place. Toutefois, si ces phénomènes sont attestés par les données, ils peuvent résulter de cassures longitudinales d'une planche unique, ou avoir été entraînés par l'effondrement vers l'amont de la moitié supérieure du squelette. Ces déplacements n'ont pu se produire que parce que le plancher se trouvait surélevé, sans doute au moyen de cales en matériau périssable, puisque le fond de la fosse est plat. La dispersion de petites pièces à distance du squelette et l'amplitude des déplacements évoquent un espace vide autour du contenant : la fosse devait être fermée par des planches.

Typologie : contenant complet de planches, de forme rectangulaire, surélevé au-dessus du fond, dans une fosse fermée d'un couvercle.



0 15 cm



▪ Fig. 421. Sépulture JS1800. Dessin : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture JS1813

Fig. 422

Fosse : la sépulture est située dans la partie sud-ouest de l'emprise. La fosse n'a pas été repérée. Les os reposent sur une surface plane ; la cote NGF n'a pas été relevée.

Squelette : le squelette est celui d'un enfant décédé entre 1 et 4 ans. Il est relativement complet, quelques lacunes étant relevées toutefois sur le tronc et les extrémités. L'état de conservation des os est correct. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres sont fortement perturbés, mais les os des mains étant regroupés à droite et à gauche au niveau du bassin, les avant-bras devaient à l'origine reposer en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps. De même, les os des pieds étant groupés à l'extrémité orientale, les membres inférieurs se trouvaient initialement en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique : les dislocations sont nombreuses et les mouvements se sont produits sur des amplitudes très importantes.

On constate d'emblée une rupture qui est survenue en biais directement en aval du bloc-crânio-facial et de la scapula droite ; une bande large de 10 à 20 cm est totalement dépourvue d'ossements. L'examen de la position archéologique des ossements rend compte de plusieurs déplacements, les uns se sont produits en aval, les autres en amont avec, dans chaque cas, des mouvements latéraux de droite à gauche.

Les mouvements vers l'aval concernent d'abord la mandibule qui a glissé à une distance de 25 cm de sa situation initiale, les os longs des membres supérieurs et la ceinture scapulaire à l'exception de la scapula droite. La scapula gauche se situe en amont du pied droit, l'humérus droit a glissé de 30 cm en aval, le gauche de 25 cm et les restes des avant-bras, à l'exception de l'ulna gauche, globalement en place quoique déplacée en direction médiale, se trouvent en amont des pieds. L'ilium droit est en place, mais le gauche repose en avant des os du pied homolatéral et les ischiurs sont décalés de 8 et de 15 cm en aval de leur situation anatomique ; ils ont cependant conservé leur position droite/gauche. Les fémurs se sont également déplacés vers le bas, le droit de 13 cm et le gauche de 5 cm, le premier a pivoté par son extrémité distale vers l'axe médian longitudinal du corps et le second, en vue postérieure, a roulé dans la moitié droite du corps. Mis à part une côte droite située dans la moitié supérieure du corps, toutes les côtes se sont déplacées en aval. Deux gauches et des fragments sont au niveau du bassin, un lot de sept côtes gauches, dont la première, est situé dans le tiers inférieur du squelette du côté droit sous l'humérus droit et les fémurs déplacés, recouvrant en partie un lot de côtes droites et un agglomérat de vertèbres thoraciques et lombaires. On trouve également des vertèbres latéralement à la hanche droite, d'autres parmi les os des pieds, tandis que les vertèbres cervicales se situent dans la partie médiane du corps directement en aval de la zone vide qui jouxte le bloc crânio-facial.

Les mouvements qui se sont produits vers l'amont concernent plus particulièrement les os des jambes. Le tibia gauche est légèrement remonté, le tibia droit se trouve au niveau du bassin et est orienté perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps. Les fibulas sont globalement restées en place, mais se sont déplacées sur l'axe transversal : la gauche est orientée en direction médiale par son extrémité distale et la droite transgresse l'axe longitudinal médian du corps.

La zone située en aval du groupe d'ossements constitué de la côte droite et des vertèbres cervicales, en amont de l'ilium et du tibia droit, peut être considérée comme un véritable point de rupture, dans la mesure où, de la même manière que celle qui se situe en aval du bloc crânio-facial, elle est dépourvue d'ossements sur une bande de 5 cm de largeur, seulement transgressée par l'ulna gauche.

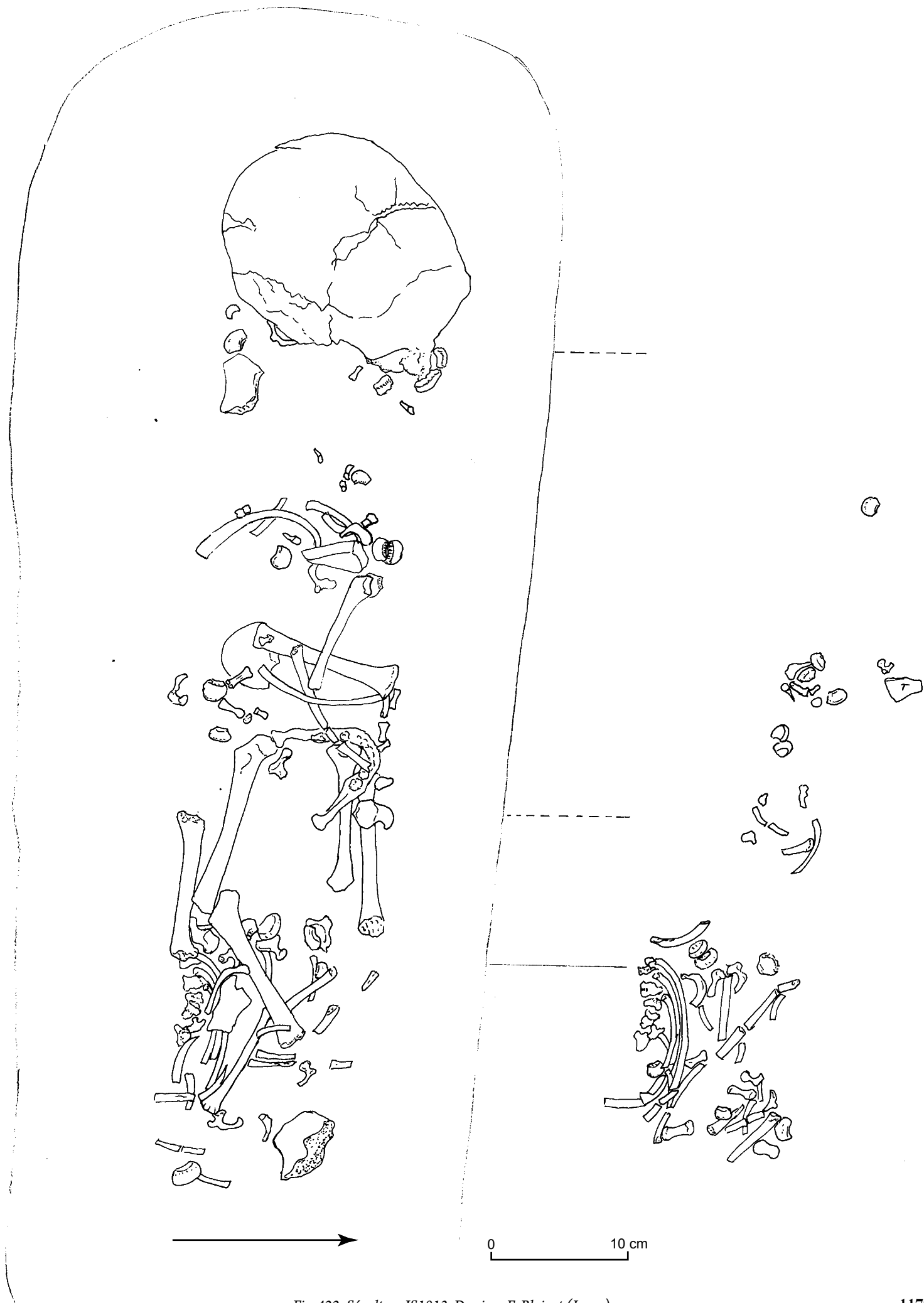
Une troisième zone vide est relevée au niveau présumé des cuisses : les os longs sont rejetés de part et d'autres et dans le quart inférieur, les pièces osseuses sont groupées en un amas compact.

Le mode de répartition des os, qu'ils soient en place (bloc crânio-facial, scapula droite..) ou déplacés, dessine un rectangle parfait de 0,80 m sur 0,20 m, dont les limites se situent à distance des parois de la fosse. Ces caractéristiques (effets de délimitation linéaire) sont celles d'un contenant à parois rigides.

L'ensemble des informations indique que le corps reposait à l'origine dans un coffre de bois rectangulaire, dont le plancher était surélevé. Celui-ci s'est fracturé au niveau où se trouvait le cou et les épaule du squelette, sur une ligne orientée N-N-O/S-S-E, entraînant les os du cou, des membres supérieurs et des ceintures scapulaires vers l'aval. Une seconde rupture transversale, d'amplitude manifestement plus faible, s'est produite au niveau de la région du bassin, tandis qu'une fracture plus ou moins importante a affecté la partie longitudinale médiane du plancher, puisque des os droits sont passés à gauche et vice-versa et que de nombreuses pièces anatomiques (côtes,

os longs...) transgressent l'axe longitudinal médian du corps. On peut envisager que les supports du plancher, réalisés en matériau organique, étaient placés à au moins deux endroits : l'un peut-être au niveau du premier point de rupture, le deuxième au niveau des cuisses ou des genoux du sujet. L'hypothèse d'un support intermédiaire, au niveau de la région du bassin, est encore envisageable, mais dans ce cas, il aurait tenu plus longtemps, ce qui aurait permis à l'ensemble du squelette de descendre. De tels déplacements nécessitaient un couvercle fermant la fosse, au-dessus du contenant.

Typologie : contenant complet de planches, de forme rectangulaire, surélevé au-dessus du fond, dans une fosse fermée d'un couvercle.



• Fig. 422. Sépulture JS1813. Dessin : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture JS1816

Fig. 423

Fosse : la sépulture se situe dans le secteur sud-ouest de l'emprise. La fosse, orientée est-ouest, est arasée (conservée sur une profondeur de 0,06 m), mais est lisible sur le fond. Sa longueur conservée est de 1,65 m et sa largeur de 0,50 m. Elle possède un fond plat. Le fond cote à 123,67 m NGF. Un tesson de céramique lissée peinte est en position résiduelle sur le fond de la fosse en amont de l'épaule gauche et un autre plus petit, d'un autre type de production, a été relevé en arrière des premières vertèbres cervicales.

Squelette : le squelette est celui d'un sujet adulte de plus de 30 ans et de sexe indéterminé. Il est détruit en aval du tiers médian de la jambe gauche et du tiers proximal de la droite. L'état de conservation des ossements est moyen. Le squelette repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le membre supérieur gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main sur le sol d'inhumation. Le droit est ramené en avant du pelvis, la main est en partie plaquée contre la branche ischio-pubienne gauche et disloquée en aval. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes est réalisée sur le thorax, tandis que les iliums restent un peu redressés, les symphyse pubiennes sont jointives.

Quelques déplacements se sont produits dans le volume du corps : la patella droite se situe en avant des onzième et douzième vertèbres thoraciques, les os de la main droite sont en partie effondrés dans le volume de la hanche et ceux de la gauche dans le volume interne des cuisses.

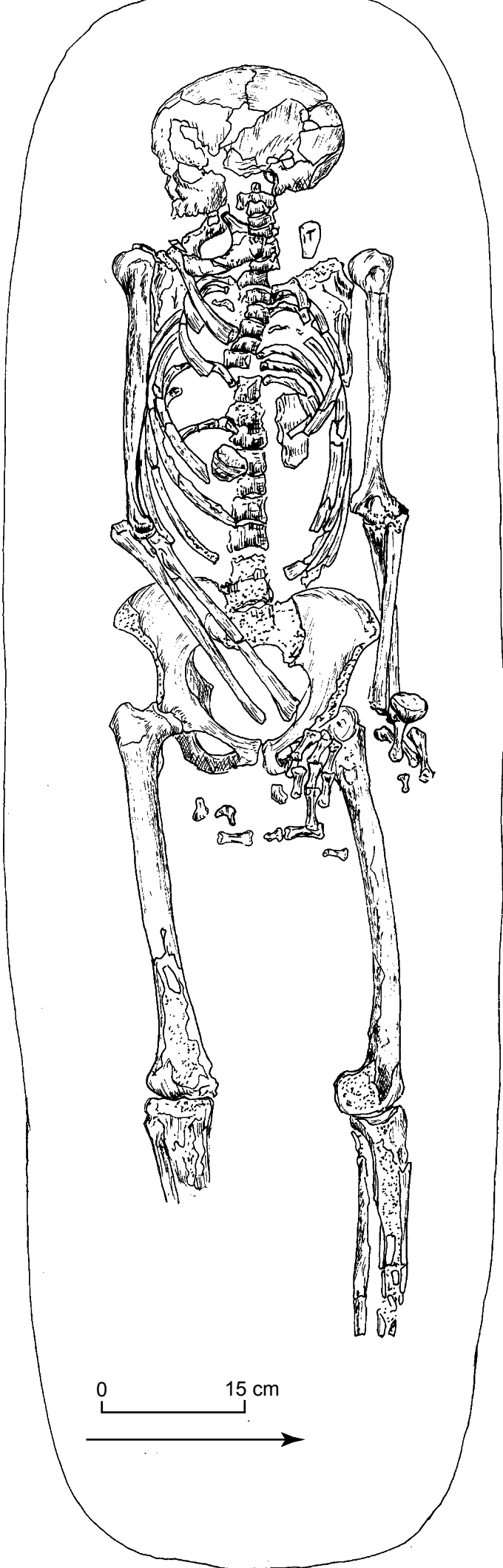
D'autres mouvements sortent du volume du corps. Le crâne a pivoté secondairement puisque la première vertèbre cervicale apparaît par sa face antérieure. L'humérus gauche a effectué une rotation latérale complète : la position de chant de l'avant-bras indique en effet que l'humérus était en vue latérale à l'origine. La patella gauche s'est déplacée en partie en avant et latéralement à l'extrémité distale de l'avant-bras gauche.

Un effet de contrainte est illustré à gauche par le fait que l'extrémité distale de l'avant-bras repose 2,5 cm au-dessus du sol d'inhumation et que deux métacarpiens ont leur extrémité distale redressée. La patella, déplacée à ce niveau, est en équilibre instable. À droite, la scapula est en pendage et l'humérus est maintenu en vue latérale à une distance de 12 cm du bord de la fosse, tandis que l'ulna a effectué une rotation médiale puisqu'elle se présente quasi en vue postérieure.

Aucun effet de délimitation linéaire n'est perceptible de manière convaincante, bien que l'on puisse discuter, à droite, l'alignement de la tête humérale, de l'extrémité proximale de l'ulna et du bord antérieur de l'ilium, contraints.

L'ensemble des informations traduit un colmatage différé du volume du corps, voire une probable évolution en espace vide (rotation latérale du bloc crânio-facial, déplacement de la patella gauche). On peut envisager que le corps reposait dans un contenant moyennement étroit sur la base des contraintes relevées à droite et à gauche à distance des bords de la fosse. Le corps était plaqué contre sa paroi sud.

Typologie : probable contenant de planches relativement ajusté, de forme en plan indéterminée ; la présence d'un fond n'est pas avérée.



▪ Fig. 423. Sépulture JS1816. Dessin : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture JS3002

Fig. 424

Fosse : la fosse, orientée est-ouest, se situe dans la partie sud-ouest de l'emprise et est postérieure au fossé FO2999. Relativement mal lisible, elle a été perçue sur une longueur de 0,92 m et une largeur de 0,40. Sa forme est rectangulaire aux angles arrondis et elle possède un fond en cuvette sur le plan transversal. Le fond de la fosse cote à 123,48 m NGF.

Squelette : le squelette est celui d'un enfant décédé entre 5 et 9 ans. Il est complet à l'exception des os des pieds non conservés. L'état osseux est moyen. Il repose sur le dos, en appui sur son côté droit, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, les os des mains dispersés en amont du bassin, le coude droit est fléchi à 45°. Les membres inférieurs sont fléchis vers la droite du corps, le gauche repose en amont du droit.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes est effective. Du fait de la position du corps, en appui sur son côté droit, les côtes et l'ilium droits se sont ouverts (vue endothoracique et orientation presque horizontale pour les unes, vue médiale pour l'autre), les côtes et l'ilium gauches se sont affaissés vers la droite (vue exothoracique pour l'un et latérale pour l'autre qui a en outre effectué une rotation de 45°).

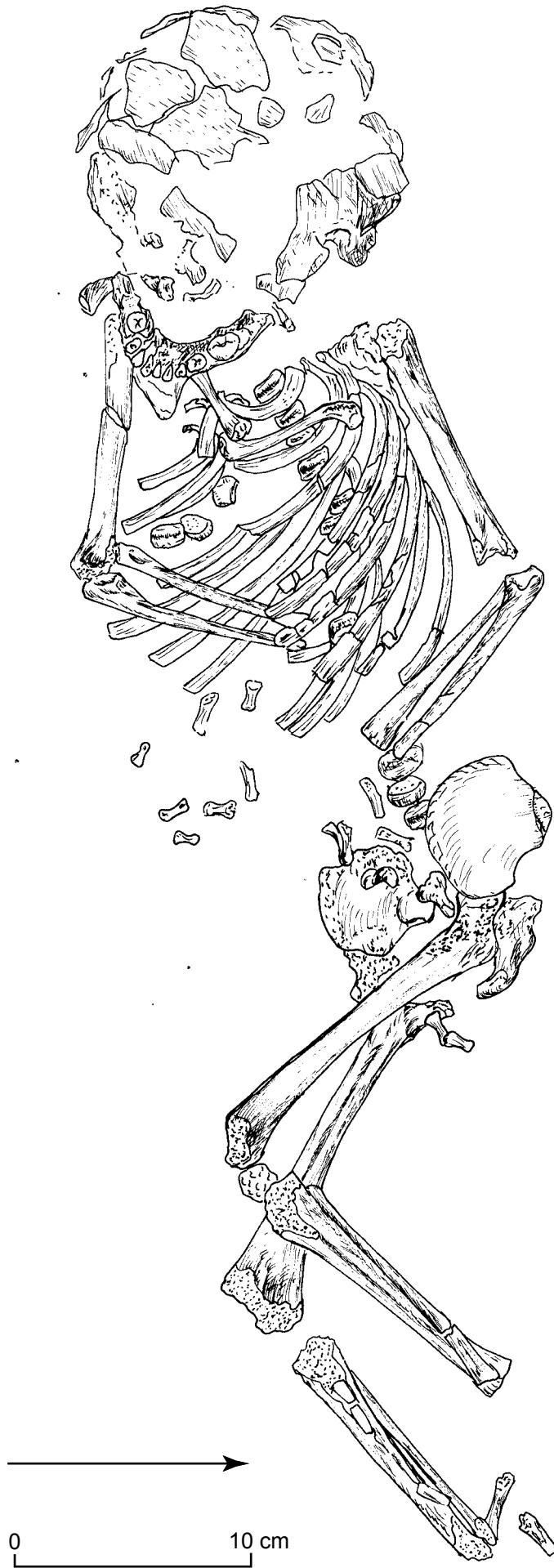
Quelques éléments se sont déplacés dans le volume du corps. La première côte et la clavicule gauche ont glissé vers l'aval et sont passées en avant des vertèbres thoraciques supérieures, la première côte a effectué une bascule (vue inférieure). Les os des mains sont disloqués dans le volume de l'abdomen et du bassin, et deux éléments ont migré dans le volume des cuisses. Des corps vertébraux se sont également déplacés dans la moitié droite du thorax. L'extrémité proximale du radius droit est engagée en arrière de la palette humérale.

D'autres mouvements se sont produits hors de l'espace initial du cadavre. Le membre inférieur droit s'est effondré manifestement sous la pression du gauche et repose en vue postérieure. Au moins trois phalanges sortent du volume du corps, latéralement à droite de l'abdomen. Le coude gauche est disloqué.

Une contrainte est relevée à droite sur la scapula (vue latérale) et l'humérus (vue postéro-latérale), vraisemblablement due à la paroi oblique de la fosse en gouttière.

Les mouvements enregistrés sur le squelette traduisent un colmatage différé du volume du corps, voire une évolution en espace vide. Le profil de la fosse est incompatible avec l'hypothèse d'un contenant à parois rigides, d'autant plus que la scapula et l'humérus droits sont au contact du bord sud. Le corps a donc été déposé à même la fosse, en appui sur le côté gauche contre la paroi sud. La fosse devait être fermée d'un couvercle en bois, aménageant un espace vide.

Typologie : tombe en fosse fermée d'un couvercle.



▪ Fig. 424. Sépulture JS3002. Dessin : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture JS3003

Fig. 425

Fosse : la sépulture se situe dans la partie sud-ouest de l'emprise et est postérieure aux fossés 2997 et 2999. La fosse, orientée est-ouest, n'est pas lisible sur toute sa longueur, l'extrémité occidentale est détruite. Elle est conservée sur 1,90 m de long, 0,11 m de profondeur et sa largeur observée à la base est de 0,23 m. Elle possède une cuvette centrale de 0,075 m sur l'axe longitudinal, ses parois sont obliques. Il s'agit manifestement d'une fosse dite "anthropomorphe" à double creusement dont il ne reste que la partie profonde, très étroite, servant de réceptacle au corps. Le fond de la fosse cote à 123,88 m NGF.

Squelette : le squelette est celui d'un enfant décédé entre 1 et 4 ans. Il est complet mais son bloc crânio-facial a été endommagé au décapage. Les os sont en bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras étaient ramenés en avant de l'abdomen à l'origine, comme l'indique la situation des os des mains dans le bassin. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes est réalisée : affaissement des côtes, verticalisation des clavicules et effondrement du bassin.

Des mouvements se sont produits dans le volume du corps. Les vertèbres lombaires et sacrées sont très disloquées, les os des mains sont éparpillés dans la région du bassin, plusieurs se trouvant en arrière des os coxaux, l'ischium gauche est passé en arrière de la cuisse droite.

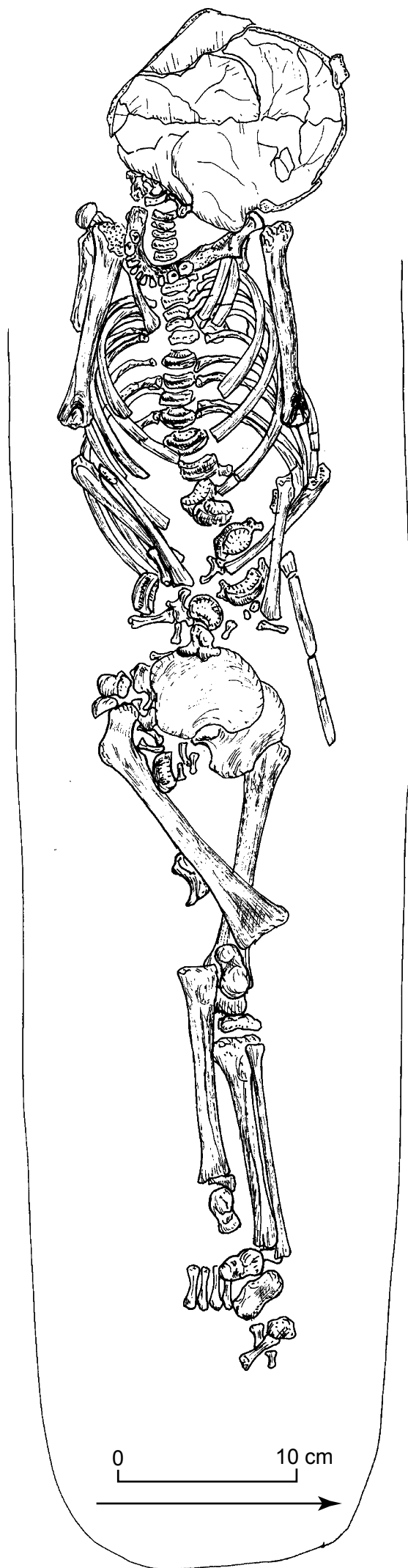
D'autres pièces sortent de l'espace initial du cadavre. La fibula droite est située contre la paroi nord de la fosse, latéralement à distance de la hanche gauche. Le tibia et le talus droits se sont rapprochés de l'axe longitudinal médian du corps ; le tibia repose en partie en avant de l'extrémité distale du fémur controlatéral et les os du tarse sont fortement disloqués. En revanche, les métatarsiens droits sont restés en place ; leur situation relativement à l'emplacement de la tête fémorale, indique que le tibia droit est bien placé sur l'axe longitudinal médian. C'est donc la jambe gauche, décalée en aval de 5 cm, qui s'est déplacée avec les restes du pied ; la distance relevée entre son extrémité proximale et l'extrémité distale du fémur est d'ailleurs trop importante. Enfin, le bloc crânio-facial a pivoté et n'est plus dans l'axe de la colonne vertébrale.

L'effet de gouttière est très marqué sur la moitié supérieure du corps, surtout à droite : la scapula est en pendage médial et l'humérus, qui apparaît en vue latéro-postérieure, est passé sur sa face antérieure. L'humérus gauche est plaqué contre les côtes, maintenu en vue latérale.

Toute la moitié inférieure du corps s'est effondrée dans la gouttière et repose 6-7 cm plus profondément que la moitié supérieure. L'extrémité distale du fémur droit passe en avant du tiers médian du fémur gauche, et l'ilium droit couvre en partie le gauche (effet de ciseau). La partie inférieure de l'ilium gauche s'est soulevée et passe en avant du tiers proximal du fémur. Pour ce qui concerne la moitié supérieure, la scapula droite s'est rapprochée de l'axe médian. Un effet de plongée est relevé sur l'extrémité distale de l'avant-bras gauche (9 cm) et du droit (9 cm également), et des os de la main droite reposent sur le fond de la fosse en arrière de l'ilium gauche, les métacarpiens 1 à 3 étant restés en situation de logique anatomique. Le mouvement qui affecte la fibula gauche est difficilement explicable... L'hypothèse qu'elle soit restée perchée alors que le reste des membres s'effondrait depuis un niveau plus élevé est probable, puisqu'elle repose 6,5 cm au-dessus du fond de la fosse, cependant, elle s'est déplacée latéralement et en amont.

L'ensemble des observations indique que le squelette s'est disloqué dans la gouttière de la fosse. Reposait-il sur un plancher maintenu entre les parois obliques de la fosse ? Des cas très explicites d'un tel dispositif sont relevés dans l'ensemble funéraire des Ruelles. Les faits sont ici toutefois moins patents, en dépit de l'allongement du tronc. Seuls, le déplacement de la fibula, qui indique une rupture brutale compatible avec cette proposition, et celui de la jambe et du pied gauches, qui pourraient illustrer la bascule d'une planche vers l'est, peuvent être retenus en faveur de l'hypothèse d'un plancher surélevé formé de deux planches parallèles.

Typologie : probable tombe en fosse, dans laquelle le corps reposait sur un plancher surélevé.



▪ Fig. 425. Sépulture JS3003. Dessin : F. Blazot (Inrap).

Sépulture JS3067

Fig. 426

Fosse : la fosse, orientée est-ouest, se situe dans la partie sud-ouest de l'emprise. Sa longueur est de 1,90 m, sa largeur de 0,53 m et sa profondeur conservée de 0,24 m. Elle est rectangulaire aux angles arrondis, et possède des parois droites et un fond plat. Sa partie occidentale est pourvue d'une "banquette" de 16 cm de hauteur. Cette banquette est observée sur une longueur est-ouest de 24 cm.

Squelette : le squelette est celui d'un individu immature, décédé entre 9 et 15 ans. Il est complet et ses os présentent un très bon état de conservation. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le membre supérieur gauche est ramené en avant de l'abdomen, en amont du droit dont la main repose en avant de l'ilium controlatéral. Les membres inférieurs sont en rectitude, parallèles à l'axe longitudinal du corps.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes est effective : les côtes et le bassin se sont effondrés.

La moitié supérieure du squelette présente de très nombreux remaniements. Le thorax se caractérise par une éjection des vertèbres vers l'avant, l'espace ainsi libéré étant occupé par les côtes dont les têtes se sont rapprochées de l'axe longitudinal médian et par les deux scapulas qui ont effectué le même mouvement en direction médiale, la gauche s'est complètement retournée et la droite a pivoté de 45°. Les deux humérus en revanche sont en place. Les troisième, quatrième et cinquième vertèbres cervicales sont passées en aval de la troisième vertèbre thoracique, l'atlas et l'axis, restés en connexion anatomique, ont glissé contre la face médiale du tiers proximal de l'humérus gauche et sont en partie couverts par les côtes ; celles-ci, de la deuxième à la cinquième, se sont éversées. Le même mouvement d'éversion est relevé sur les trois premières côtes droites. Le radius droit est disloqué. Les articulations sur le bassin sont détruites : le sacrum a été éjecté vers l'avant et en amont de l'os coxal gauche resté en place, l'ilium droit a basculé en amont et l'ensemble ischio-pubien en direction médiale. La patella gauche est passée en partie en arrière du fémur gauche.

Certains ces mouvements se sont produits hors du volume du corps. Le bloc crânio-facial, disloqué de la mandibule, a pivoté vers la droite. Le manubrium est passé sur la face antérieure du tiers proximal de l'humérus droit, et sort en partie du volume du bras. Une phalange de la main a été retrouvée au contact de la paroi sud de la fosse, 6 cm au-dessus du fond de la fosse. À gauche, les deux premières côtes se sont déplacées en amont de l'épaule et la clavicule, en partie engagée en arrière du tiers proximal de l'humérus, sort de moitié du volume de l'épaule.

La moitié supérieure du corps présente des indices d'effondrement et d'un sous-tirage. La mandibule, par exemple, s'est effondrée, puisqu'elle se présente en vue postéro-latérale, le condyle droit au contact de la deuxième molaire supérieure gauche, en amont de la scapula droite. Le bloc crânio-facial a glissé dans l'espace libéré par l'éjection ou l'effondrement des vertèbres cervicales, sa face inférieure se trouvant au contact de la deuxième vertèbre thoracique en place. Les vertèbres sont éjectées par segments articulés ; à l'étage inférieur et moyen, certaines, disloquées sur le fond de fosse, sont en partie couvertes par des segments en connexion anatomique. Les clavicules sont passées en amont des scapulas, en dedans pour la droite et en arrière de la tête humérale pour la gauche ; toutes deux ont effectué une bascule complète (face sternale vers le haut). Le retournement complet de la scapula gauche, en vue postérieure, est également l'indice d'un sous-tirage.

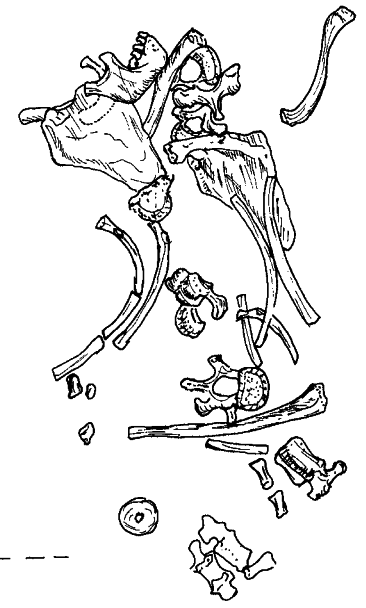
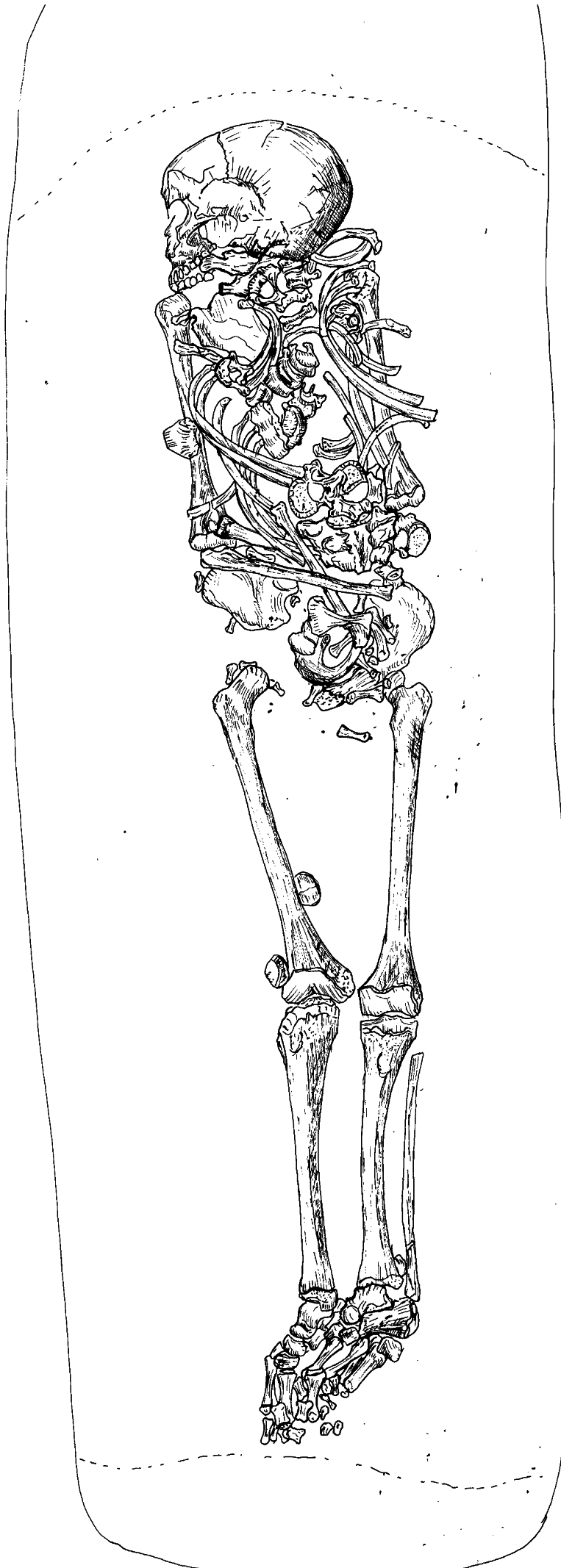
La patella droite qui se présente en vue supérieure contre la face latérale de l'extrémité distale du fémur droit, est restée en équilibre instable. Une contrainte est relevée sur la face latérale du pied gauche qui s'est effondré en direction médiale, contrairement au sens de la gravité. Le droit est maintenu en équilibre instable, de chant.

La répartition de l'ensemble des os disloqués, déplacés et contraints, dessine des effets de délimitation linéaire à distance de la paroi sud de la fosse. En effet, à droite, s'alignent le frontal, le manubrium mobilisé, l'extrémité sternale d'une côte et le pied droit en équilibre instable.

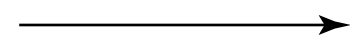
Tout indique un dépôt dans un contenant de bois : décomposition en espace vide, effets de contrainte et de délimitation linéaire à distance des parois de la fosse. La forme trapézoïdale n'est pas avérée, le pied gauche ayant pu être placé incliné en dedans dès l'origine. Ce contenant possédait un plancher surélevé, comme l'indiquent les effondrements et surtout les sous-tirages relevés en arrière du cou et des épaules. Ce plancher s'est en partie disloqué ; les éléments situés au niveau du bassin et de l'abdomen ont été repoussés vers la gauche ; dans la moitié supérieure, ce sont les côtes gauches qui ont été repoussées. Elles passent en avant de l'humérus, ce qui implique l'effondrement de la partie latérale gauche du plancher ; la scapula, située sur la ligne de rupture, est tombée en se retournant. L'hypothèse de trois planches n'est pas validée dans la mesure où les membres inférieurs se présentent parallèlement, en vue antérieure, à moins d'envisager une rupture transversale sous le bassin, ce qui

n'est pas du tout illustré par le squelette. Le glissement du bloc crânio-facial en aval au contact de la deuxième vertèbre thoracique semble quant à lui, plutôt devoir être imputé à un appel de vide en aval de la tête, sans doute dû à la dislocation précitée de la partie latérale gauche du plancher, qu'à une fracture transversale en amont des épaules. La position des cales ne peut donc pas être restituée, tandis que l'absence de déplacement sur de grandes amplitudes évoque un comblement rapide de la fosse au-dessus du contenant.

Typologie : contenant complet de planches, de forme en plan indéterminée, surélevé au-dessus de la fosse. .



0 15 cm



▪ Fig. 426. Sépulture JS3067. Dessin : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture JS3108

Fig. 427

Fosse : la fosse se situe dans la partie ouest de l'emprise. Il s'agit de la seule sépulture orientée nord-sud (N-N-E/S-S-O). La fosse est de forme rectangulaire aux angles arrondis. Conservée sur une profondeur de 0,07 m sous le niveau de décapage, elle a une longueur de 2,04 m pour une largeur de 0,65 m. Elle possède un fond plat, qui cote à 123,96 m NGF. Elle recoupe la sépulture JS1607.

Squelette : le squelette est complet et l'état osseux est bon. Il s'agit des restes d'un sujet adulte de plus de 30 ans et de sexe masculin, présentant une hyperostose vertébrale. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le membre supérieur gauche est en extension, parallèle à l'axe longitudinal du corps, la main repose en avant du tiers proximal de la cuisse homolatérale. L'avant-bras droit est ramené en avant de l'abdomen, la main dans le pelvis. Les membres inférieurs sont en rectitude, les pieds rapprochés avec le droit effondré sur le gauche.

Analyse archéo-anthropologique : les côtes sont affaissées, mais l'extrémité sternale est redressée, les clavicules sont verticalisées.

Des déplacements se sont produits dans le volume du corps. La main droite, disloquée dans le pelvis, l'articulation radio-humérale disloquée, l'hamatum gauche passé en arrière de l'extrémité distale de l'humérus homolatéral, le premier métatarsien gauche, coincé contre la face antéro-médiale du fémur gauche.

Le pied gauche s'est effondré selon une amplitude supérieure à l'espace initial du cadavre. Il a entièrement glissé vers l'aval en connexion lâche (globalement, calcaneus, cunéiformes et métatarsiens se jouxtent) et est orienté à l'inverse de l'ordre anatomique (seuls le talus, le cunéiforme médial et le premier métatarsien sont globalement restés à leur emplacement). Le calcaneus est déplacé, engagé en arrière de l'extrémité distale des métatarsiens droits.

La position du crâne est primaire (l'atlas est en vue latérale droite, les autres cervicales sont en vue antérieure).

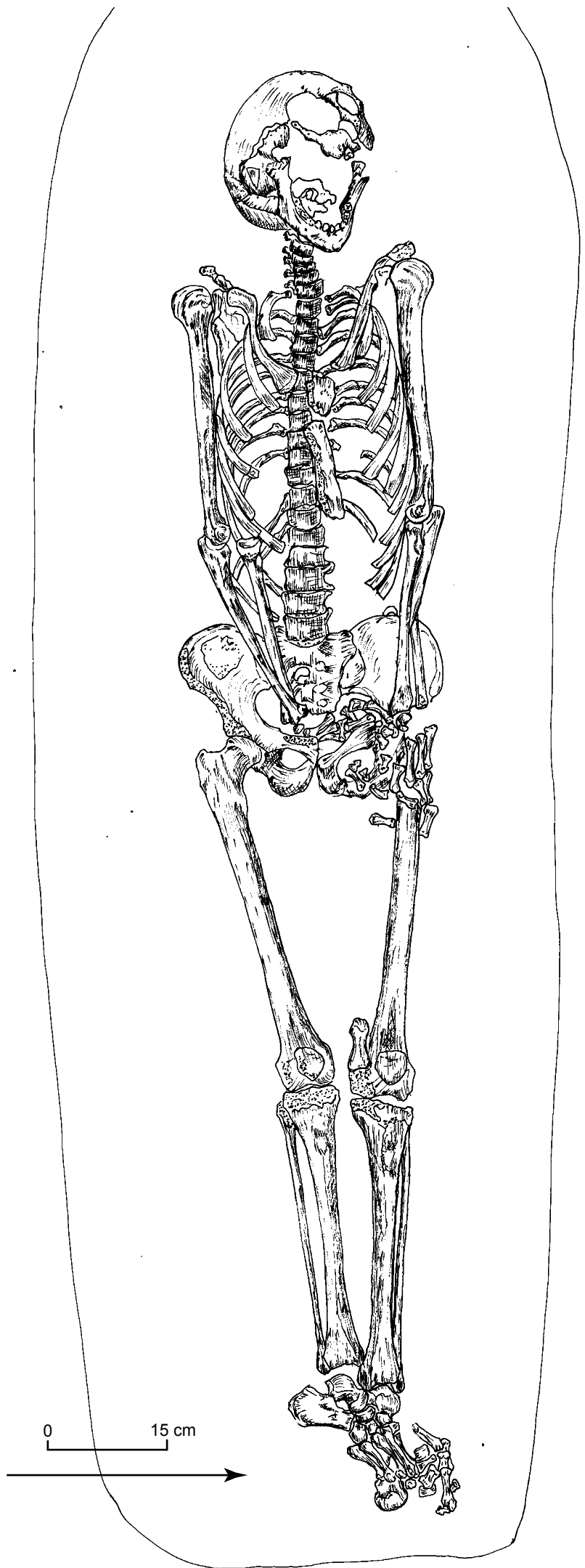
La main droite est maintenue en équilibre instable, puisque les métacarpiens sont plaqués contre la face médiale de la branche ischio-pubienne gauche et les phalanges sont en équilibre.

Des contraintes latérales sont relevées sur les humérus qui sont maintenus en vue latérale, et sur les éléments de main gauche plaqués contre le tiers proximal de la cuisse (pas de dispersion latérale). On note aussi que l'ilium droit est légèrement redressé. Le pied droit s'est effondré en direction médiale, dans le sens inverse à la logique anatomique. Une contrainte est relevée en aval et latéralement au pied gauche : les métatarsiens se sont rabattus vers l'amont et présentent un pendage par leur extrémité proximale ; les os sont agglutinés et reposent quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse.

Un effet de délimitation linéaire est illustré à droite par l'alignement de l'humérus, de l'ilium et du pied, contraints selon une ligne oblique dirigée en direction médiale à l'est. Côté gauche, s'alignent l'humérus, la main, le cinquième métatarsien, contraints.

La décomposition en espace vide, les effets de contraintes et de délimitation linéaire à distance des parois de la fosse désignent un dépôt dans un contenant relativement ajusté en largeur, dont la forme pourrait être trapézoïdale.

Typologie : contenant de planches de forme trapézoïdale en plan ; la présence d'un fond n'est pas avérée.



▪ Fig. 427. Sépulture JS3108. Dessin : F. Blaizot
(Inrap).

Sépulture JS3109

Fig. 428

Fosse : la sépulture, orientée est-ouest, est située dans la partie ouest de l'emprise. Elle jouxte au nord la sépulture JS1610 et pénètre dans la berme de limite d'emprise par son extrémité ouest. La fosse est de forme rectangulaire aux angles arrondis, d'une longueur de 2,16 m et d'une largeur de 0,73 m. Elle est conservée sur une profondeur de 0,22 m sous le niveau de décapage et possède un fond plat et des parois droites. Le fond cote à 123,73 m NGF.

La fosse est aménagée à l'aide de blocs. Trois sont en pierre meulière : le premier, de forme trapézoïdale, se trouve dans l'angle sud-ouest de la fosse, placé verticalement (26X20X7 cm), le deuxième est couché à plat en amont du bloc crânio-facial qui le recouvre en partie et est orienté nord-sud (26X10 cm) et le troisième, placé latéralement à l'épaule gauche du squelette est de chant orienté est-ouest (29X17 cm). Un quatrième bloc, en calcaire, se situe latéralement et en aval du pied gauche du squelette ; placé de chant, il est orienté est-ouest (17X13 cm). Ils reposent environ 0,04-0,05 m au-dessus du fond de la fosse.

Squelette : le squelette est celui d'un individu adulte de plus de 30 ans et de sexe masculin. Il est complet et la conservation des ossements est correcte. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres supérieurs sont en extension, parallèles à l'axe longitudinal du corps, les mains sur la face interne des cuisses. Les membres inférieurs sont en rectitude.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes est complète (effondrement du thorax et du bassin).

Des déplacements se sont produits dans le volume du corps. Les vertèbres cervicales sont repoussées à la base du cou (C2 à C7). La deuxième côte gauche est retournée : elle se présente en vue inférieure et est dirigée latéralement par sa face postérieure. La douzième est passée contre la face médiale du tiers proximal du fémur gauche. Le radius gauche a pivoté, il apparaît en vue médiale en avant de l'ilium et n'est plus en connexion anatomique avec l'humérus et l'ulna. La patella gauche a glissé en amont dans le volume de la cuisse : elle est contre la face postéro-latérale du fémur homolatéral, plus ou moins engagée en arrière de celui-ci. Les os de la main droite sont en partie disloqués dans le volume à la racine du fémur.

D'autres mouvements sortent du volume initial du corps. Le bloc crânio-facial a glissé en aval et paraît "entré dans les épaules", tandis que l'atlas est passé en arrière de la scapula gauche. La clavicule droite a chuté en amont de la scapula homolatérale et sort du volume de l'épaule. L'humérus gauche a chuté latéralement à la scapula : sa tête repose 7,5 cm plus profondément que la cavité glénoïde de la scapula. Au moins trois phalanges de la main droite sont en aval du pelvis. Le pied droit s'est effondré latéralement : le premier métatarsien et sa phalange proximale ont chuté en amont, latéralement au tiers distal de la jambe. Sur le pied gauche, la phalange distale du premier rang s'est déplacée latéralement, le quatrième est passé sous le pied et s'est retourné (face distale dirigée en amont), tandis que le cinquième métatarsien a glissé contre la face latérale de la cheville et présente également une orientation inverse à l'anatomie.

Des contraintes se sont exercées latéralement. L'humérus droit est maintenu en vue antéro-latérale, en équilibre instable, son extrémité proximale surélevée et l'avant-bras est resté de chant, avec son extrémité distale au contact de la face antéro-latérale du fémur. À gauche, l'humérus a chuté en vue latérale (pas d'éversion ni de déplacement latéral). Les os disloqués du pied droit sont en réalité agglutinés en équilibre instable à distance de la paroi sud de la fosse et le tarse antérieur est agglutiné sur le talus. Une contrainte distale est également relevée : le cinquième métatarsien est redressé, le premier a chuté vers l'amont et les autres ont une orientation inversée puisque leur extrémité distale est dirigée en amont. Cette orientation est également relevée sur les quatrième et cinquième métatarsiens gauches, tandis que la phalange distale du premier rang est restée perchée 7,5 cm au-dessus du fond de la fosse.

Un effet de délimitation linéaire est relevé à gauche (humérus tombé à l'aplomb de la scapula sans rotation latérale, patella déplacée, cinquième métatarsien et phalange du premier rang. À droite, s'alignent la tête humérale et le radius en équilibre instable et les os du pied contraints. L'ensemble des contraintes et délimitations dessine une forme rectangulaire à distance des parois de la fosse.

Le corps s'est décomposé en espace vide comme l'indiquent les mouvements hors du volume du corps. Les contraintes relevées s'étant produites à distance des parois de la fosse, on peut envisager la présence d'un coffrage, probablement calé en partie par les blocs de pierre. La pierre actuellement à demi engagée en arrière du bloc crânio-facial du squelette participait manifestement à ce calage à l'origine ; sa situation archéologique est secondaire. Elle a basculé vers l'ouest et a glissé en repoussant le crâne qui s'est enfoncé dans les épaules. Par ce mouvement, le crâne a à son tour repoussé les vertèbres cervicales à la base du cou et la scapula gauche qui s'est redressée. Puis

le bloc crânio-facial s'est affaissé en arrière, ce qui explique qu'il repose sur la pierre. L'hypothèse que le bloc situé au sud-ouest ait servi de signalisation et se soit effondré dans un second temps peut être envisagée : il est de forme plus grossière que les autres, se situe 7 cm au-dessus du fond de la fosse et présente un pendage de 25 cm. Les contraintes relevées sur les pieds pourraient se rapporter au contenant ; le pied se serait retourné contre la paroi. Elles n'ont pas affecté le premier métatarsien gauche. Ce "renversement" des métatarsiens et phalanges (orientation inverse) et surtout la migration des quatrième et cinquième métatarsiens gauche en arrière du pied pourraient également témoigner de contraintes exercées par une enveloppe souple pendant la décomposition.

Typologie : contenant de planches calé par des blocs, de forme rectangulaire en plan ; la présence d'un fond n'est pas avérée.



▪ Fig. 428. Sépulture JS3109. Dessin : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture JS3133

Fig. 429

Fosse : la sépulture se situe dans la partie sud-ouest de l'emprise, entre les tombes 3002 et 3003. Elle recoupe le fossé FO2999. La fosse est de forme rectangulaire, d'une longueur de 1,50 m pour une largeur maximale d'environ 0,50 m, la lecture du bord sud n'étant pas très sûre. Son profil longitudinal montre que le fond remonte légèrement aux deux extrémités, le profil transversal est incertain. Sa profondeur conservée est de 0,05 m sous le niveau de décapage, le fond cote à 123,45 m NGF.

Squelette : le squelette est celui d'un enfant décédé entre 5 et 12 ans. Il est complet et l'état osseux est correct. Il repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen, le gauche en amont du droit. Les membres inférieurs sont en rectitude, parallèles à l'axe longitudinal du corps.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes est réalisée (effondrement et brouillage du thorax, effondrement du bassin, chute de la patella gauche, seule conservée).

De très nombreuses dislocations se sont produites au niveau de la moitié supérieure du corps. Le crâne est disloqué, le bloc crânio-facial, désolidarisé de la mandibule, a basculé vers la droite. Toutes les vertèbres cervicales sont disloquées en tas à la base du cou dans la mandibule et la première vertèbre thoracique s'est déplacée hors du volume du corps en amont de l'épaule droite. Un bouleversement important affecte la ceinture scapulaire et les deux premières côtes droites : la scapula s'est inclinée en direction médiale et a glissé vers le bas contre la face médiale de l'humérus qui se présente en vue latérale, tandis que la clavicule a migré dans la partie supérieure gauche du thorax et que les deux premières côtes se sont éversées et sont passées en amont de l'épaule, accompagnées de la tête humérale. À gauche, ces éléments sont en place, à l'exception de la clavicule qui s'est renversée contre la face supérieure de la scapula. Les deuxième, troisième et quatrième vertèbres thoraciques sont restées à leur emplacement originel, mais toutes les vertèbres suivantes, à l'exception des deux dernières lombaires, ont été éjectées vers l'avant dans le volume du thorax. De ce fait, les têtes des côtes gauches (de la troisième à la sixième) se sont engouffrées dans l'espace ainsi libéré et transgressent l'axe médian longitudinal du corps (relevé n° 2). À droite, les têtes des côtes 3 à 6 sont regroupées contre et en aval de la cinquième vertèbre thoracique et les suivantes se sont éversées (têtes dirigées en amont ou latéralement). En avant de ce magma et en partie imbriqués dans les côtes, les os des avant bras se sont disloqués. Dans la partie inférieure du thorax, l'ulna gauche passe en arrière des vertèbres lombaires dissociées. Les os de la main droite sont disloqués entre les côtes et l'humérus gauches, certaines pièces ont même migré en arrière de l'humérus. Toutefois, un lot constitué de trois os du carpe et de trois phalanges se situe latéralement à la hanche gauche, 8 cm au-dessus du fond de la fosse. À gauche, l'épiphyse du grand trochanter du fémur et une épiphyse distale d'un métacarpiens sortent du volume de la hanche.

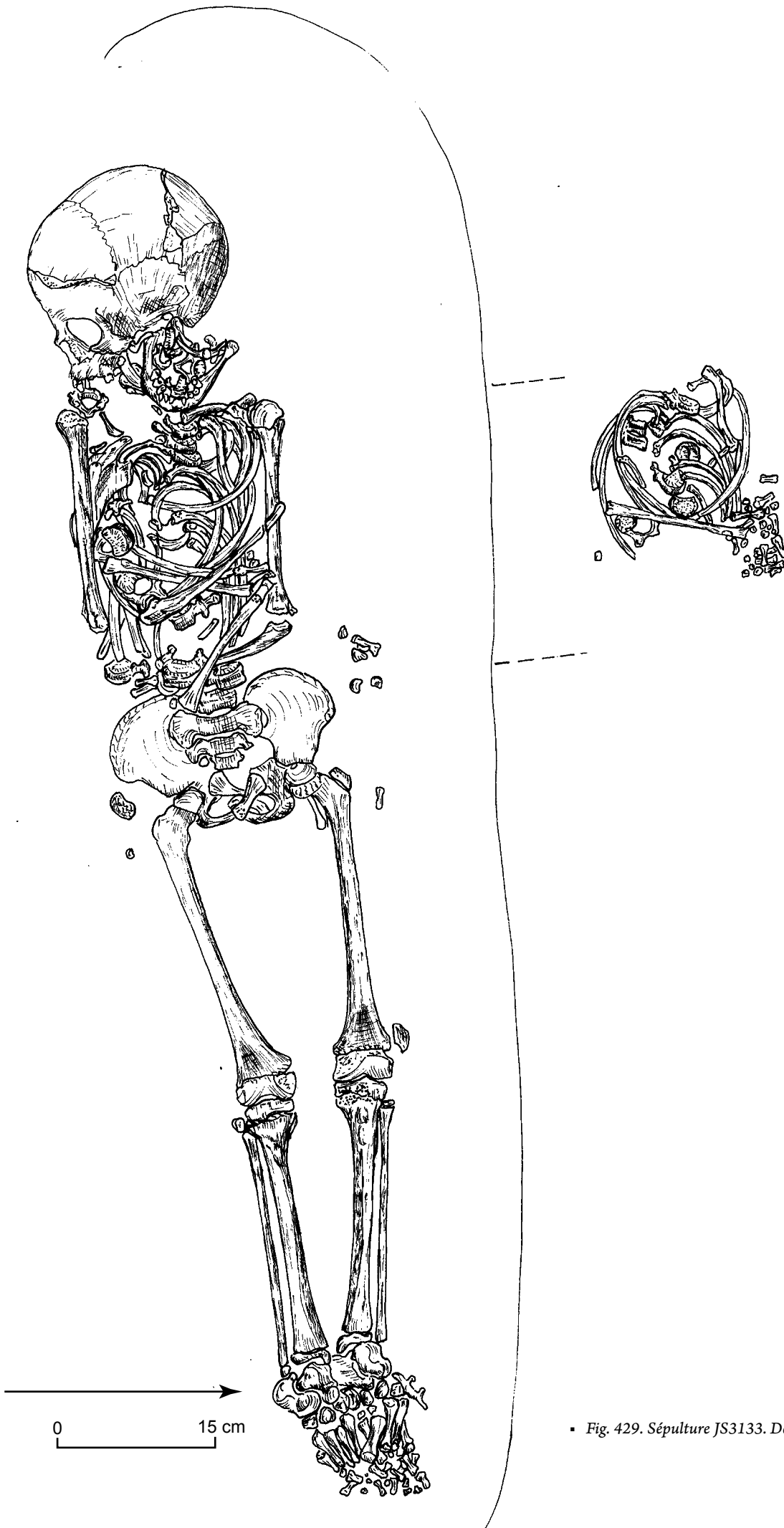
Les pieds se sont effondrés et rapprochés. Les os du tarse postérieur, à droite et à gauche, sont contraints : le droit est en vue latérale, contrairement au sens de la gravité, et si le gauche est en vue médiale, il a glissé en direction de l'axe médian. Les métatarsiens gauches sont orientés en direction médiale par leur extrémité distale et couvrent en partie les droits. On note la présence de la quatrième vertèbre sacrée latéralement au pied gauche, ce qui représente un mouvement de grande amplitude.

Du côté droit, un effet de délimitation linéaire est illustré par l'alignement du frontal, de l'humérus et des la scapula contraints, du trochanter et de l'épiphyse distale du métacarpien déplacés et du tarse affaissé en direction médiale. Il définit une ligne oblique en direction des pieds.

Les mouvements relevés sur le crâne, la ceinture scapulaire, la tête humérale et les deux premières côtes droites, la situation d'une partie des os de la main gauche, du trochanter droit et le déplacement de la quatrième vertèbre sacrée se sont produits hors du volume du corps et ainsi traduisent une décomposition en espace vide. Les remaniements relevés sur le tronc conjugués à des contraintes latérales importantes (poussée de la scapula) rendent compte d'un effondrement dans un espace étroit. Le mode d'effondrement des pieds témoigne quant à lui également d'un espace contraint, peut-être même d'un effondrement dans une gouttière. L'hypothèse d'un cercueil monoxyle à fond concave est toutefois peu défendable dans la mesure où on n'observe pas de sous-tirage des scapulas ou des humérus en arrière du dos. On peut en revanche envisager un contenant monoxyle à section interne angulaire de plan trapézoïdal, ou bien alors que le corps ait été placé directement dans une fosse surcreusée, ce qui n'aurait pas été vu à la fouille en raison des difficultés de lecture de la fosse dans le comblement du fossé. Cela permettrait d'expliquer la présence d'os de la main quelques centimètres au-dessus du fond de fosse latéralement à la hanche gauche du squelette. Toutefois, le glissement de la scapula droite, qui indique que l'humérus est resté perché, nécessite une "résistance" du réceptacle, ce que n'a pas forcément le sédiment

ramolli par les liquides de la décomposition. L'hypothèse du cercueil monoxyle dont le creusement interne est de plan trapézoïdal est ainsi plus probable, à condition d'envisager qu'au niveau des pieds, le creusement était de forme arrondie en plan et légèrement concave en section, alors que dans les deux tiers supérieurs la section était angulaire.

Typologie : probable contenant monoxyle ; creusement interne trapézoïdal en plan, angulaire en coupe au niveau de la partie supérieure du corps et concave au niveau de la partie inférieure. Posé sur le fond de la fosse.



▪ Fig. 429. Sépulture JS3133. Dessin : F. Blaizot (Inrap).

Sépulture JS3220

Fig. 430

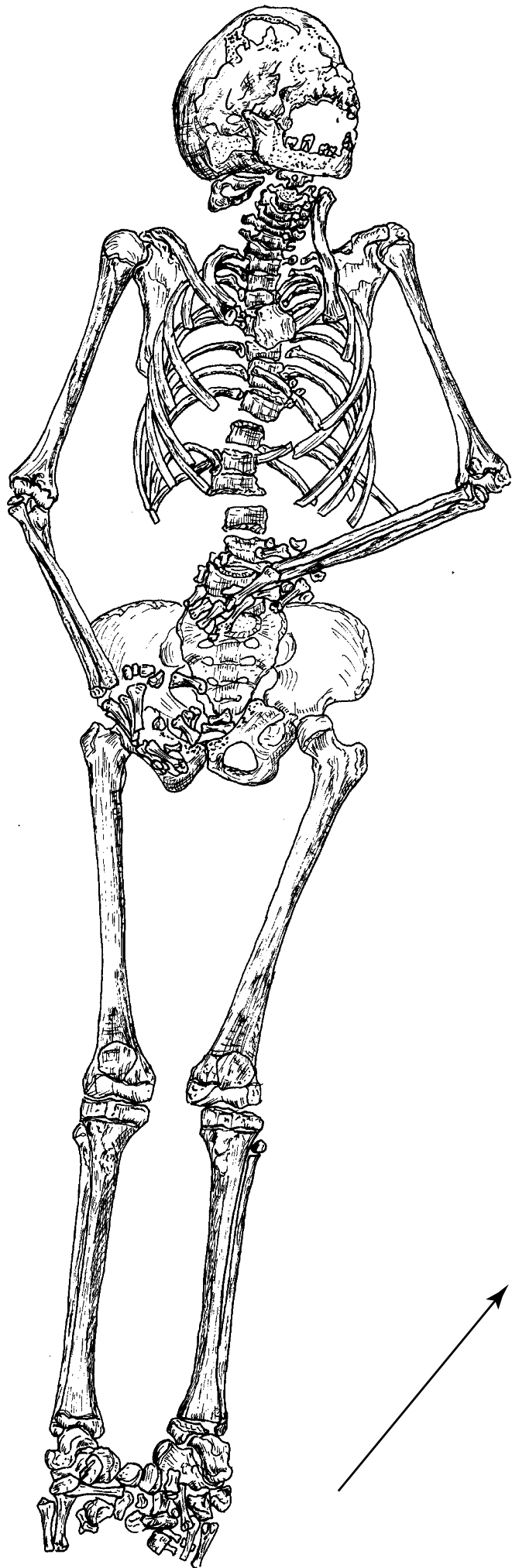
Fosse : la sépulture se situe dans le groupe de tombes le plus septentrional et recoupe le fossé FO2997. La fosse, orientée S-E/N-O est de forme rectangulaire à angles arrondis, d'une longueur de 1,86 m pour une largeur au centre 0,57 m et aux extrémités d'environ 0,45 m. Ses profils longitudinal et transversal sont plats, mais la fosse affecte un pendage de 0,10 m en direction du N-O. Sa profondeur conservée est de 0,15 m seulement sous le niveau de décapage, le fond cote à 123,34 m NGF. Elle est comblée d'un limon brun compact.

Squelette : le squelette est celui d'un sujet immature décédé entre 12 et 15 ans Il est complet et l'état osseux est correct. Il repose sur le dos, la tête au N-O et les pieds au S-E. L'avant-bras gauche est ramené en avant de l'abdomen, le droit en avant de la hanche homolatérale ; les deux coudes sont écartés du corps. Les membres inférieurs sont en rectitude, parallèles à l'axe longitudinal du corps.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes (côtes, bassin) est réalisée. Des mouvements se sont produits durant la décomposition. Certains ont une amplitude qui, bien que limitée, outrepassent le volume initial du cadavre ; les deux humérus ont effectué une éversion puisqu'ils se présentent en vue antérieure alors que les avant-bras sont ramenés en avant de l'abdomen en pronation. Le bloc crânio-facial et la mandibule se sont affaissés vers la gauche, et ont entraîné la dislocation des deux premières vertèbres cervicales : l'atlas se situe ainsi latéralement au bloc cervical, en aval et au contact de la face inférieure de l'os temporal droit et l'axis se présente en vue inféro-latérale gauche sous la mandibule. Il est à noter cependant que cette dernière est en équilibre instable (elle ne s'est pas affaissée en avant du rachis cervical), de même que le bloc crânio-facial qui se présente en vue antéro-latérale gauche (rotation incomplète) et que l'atlas placé en vue latérale. L'extrémité latérale de la clavicule est remontée en amont de l'épaule, et se présente parallèlement et au contact du bloc cervical, en place à partir de C3. La rotation latérale des os du tarse et l'effondrement de certaines pièces osseuses des deux pieds se sont également produits hors du volume du corps ; on note tout particulièrement le glissement du cunéiforme intermédiaire droit en aval des métatarsiens gauches et celui du cunéiforme médial droit en situation médiale du deuxième métatarsien homolatéral. Les os des mains se sont quant à eux déplacés dans le volume du corps (les gauches de part et d'autre des vertèbres lombaires et les droits dans le bassin).

Globalement, même si la situation de certaines pièces, hors du volume du corps, détermine une décomposition en espace vide, l'amplitude des mouvements et des déplacements est de faible ampleur, sans doute parce que le corps reposait bien à plat sur un fond stable. Cette observation, conjuguée au maintien, en équilibre instable, du bloc crânio-facial et de l'atlas, détermine un colmatage différé du volume du corps, qui s'est produit de manière discontinue, à partir du moment où la décomposition était néanmoins achevée (l'articulation atlanto-occipitale est persistante). Aucun effet de contrainte n'est relevé sur l'ensemble du squelette, bien au contraire (éversion des humérus), ce qui ne facilite pas la restitution de l'architecture de la tombe à l'origine d'une évolution du corps en milieu aérobie. On n'observe pas non plus clairement d'effet de gouttière : le squelette se présente globalement à plat. Toutefois, les cotes de profondeur relevées sous les os montrent que le bloc crânio-facial, l'humérus et l'extrémité proximale de l'avant-bras gauches et le coude droit reposent moins profondément que le squelette axial et les os longs des membres inférieurs, tandis que l'extrémité distale de ces derniers et les pieds remontent légèrement. On n'a donc aucun effet de sol : le corps reposait directement sur le fond de la fosse. Les modalités exactes de dépôt (tombe en fosse à couvercle ou coffrage large dépourvu de fond) ne peuvent donc pas être déterminées.

Typologie : la différence entre une tombe en fosse à couverture de bois et un contenant de planche sans fond de forme en plan indéterminée, ne peut être réalisée.



▪ Fig. 430. Sépulture JS3220. Dessin : F. Blaizot
(Inrap)

Sépulture JS3221

Fig. 431

Fosse : la sépulture se situe à l'ouest, dans le groupe de tombes le plus septentrional et recoupe le fossé FO2996. La fosse, orientée S-E/N-O est de forme rectangulaire à angles très arrondis, d'une longueur de 1,26 m pour une largeur variant de 0,53 à 0,58 m (plus étroite au N-E. Le fond de la fosse est caractérisé par un pendage de 0,06 m en direction du N-O. Sa profondeur conservée est de 0,22 m sous le niveau de décapage, le fond cote à 123,15 m NGF. Le comblement est un limon brun compact.

Squelette : le squelette est celui d'un sujet immature décédé entre 5 et 10 ans). Il est complet et les os sont en bon état de conservation. Il repose sur le côté droit, la tête au N-O et les pieds au S-E. Le membre supérieur droit est en hyper flexion : il repose sur le sol d'inhumation, la main est ramenée en avant du menton. Le membre supérieur gauche présente une flexion à 45), la main repose sur le sol en avant de l'abdomen. Les membres inférieurs sont fléchis vers l'avant du corps, le genou droit se situe en amont du gauche.

Analyse archéo-anthropologique : la mise à plat des volumes (côtes, bassin) est réalisée : du fait de la position du squelette, les côtes gauches sont très obliques (affaissement accentué) et l'os coxal gauche s'est effondré. À cette occasion, le fémur a pivoté : il se présente par sa face postéro-latérale et n'est plus en connexion avec l'extrémité proximale de la jambe. Des dislocations se sont produites dans le volume du corps : les sternèbres se situent dans la partie antérieure du thorax, les vertèbres lombaires ne sont plus en connexion anatomique mais restent en place, tandis que l'articulation du coude gauche est détruite (glissement de l'extrémité proximale de l'avant-bras). La main gauche, qui repose sur le fond de la fosse, n'a pas conservé son volume, mais les os sont maintenus en situation originelle (main fléchie). Les dislocations relevées sur les quatre premières vertèbres cervicales indiquent que le crâne a pivoté secondairement ; l'atlas se situe en amont de l'épaule droite et les trois vertèbres suivantes se présentent en vue postérieure, en connexion anatomique, en amont et en arrière de l'acromion de la scapula gauche, hors du volume du corps. Les déplacements qui concernent les os du pied gauche se sont aussi produits en dehors de l'espace du cadavre ; le cunéiforme médial est remonté en arrière de la fibula, le cunéiforme latéral et le deuxième métatarsien ont migré en aval et en situation médiale du premier rang en connexion anatomique et les phalanges sont disloquées. Deux de ces dernières se situent en équilibre instable puisqu'elles sont surélevées 5 cm au-dessus du fond de la fosse ; à noter également que l'extrémité proximale du deuxième métatarsien gauche, l'extrémité distale des métatarsiens droits et leurs phalanges, en partie engagées en arrière de ces derniers, sont relevées. Enfin, l'ensemble de ces pièces, disloquées et déplacées, se répartit de manière linéaire perpendiculairement à l'axe du corps et à distance des parois de la fosse, traduisant un effet de paroi.

L'effet de délimitation linéaire relevé en aval des pieds détermine la présence d'une paroi droite à ce niveau, perpendiculaire à l'axe longitudinal de la fosse et distinct du bord oriental de cette dernière. En revanche, aucun indice de paroi n'est perceptible sur le reste du squelette, permettant d'interpréter la délimitation linéaire orientale ; on peut juste noter le maintien en équilibre instable de la patella droite qui se présente en vue médiale en situation anatomique. Ainsi, il faudrait envisager un contenant de bois relativement large à la base pour n'avoir produit aucune contrainte latérale sur le squelette et suffisamment long pour que seule l'extrémité distale du pied droit se soit trouvée en contact avec l'une de ses parois (surélévation de l'extrémité distale) contre laquelle les éléments disloqués du pied gauche sont venus buter.

Typologie : contenant de planches de forme en plan indéterminée ; la présence d'un fond n'est pas avérée.

Sépulture JS3224

Non illustré

Fosse : la sépulture se situe à une distance de 10 m au sud du groupe sépulcral le plus septentrional. La fosse, orientée S-E-E/N-O-O n'a pas été perçue. Du squelette, ne restent que quelques fragments se rapportant aux membres inférieurs d'un sujet adulte d'âge et de sexe indéterminés ; ils se présentent en rectitude, les pieds sont orientés à l'est. Ces os reposent à la cote 123,44 m NGF.

Typologie : indéterminée

